École polytechnique de l'université de Tours
Génie de l'Aménagement

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère

Juillet 2009

BERGEOT Hélène BESSON Amélie COTTEL Lauriane ROCHE Laura WU Chenguang

CONSEIL GENERAL LOZERE
la Région Languedoc Roussillon
UNION EUROPÉENNE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
LEADER

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours
35 Allée Ferdinand de Lesseps
37 200 Tours

Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 Montrodat

Stage de groupe Polytech'Tours
Avril-Juillet 2009

Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère

Stagiaires DA4 :

BERGEOT Hélène
BESSON Amélie
COTTEL Lauriane
ROCHE Laura
WU Chenguang

Tuteurs :

DELORME Guillaume, Chef de Projet du Pays du Gévaudan-Lozère
LARRIBE Sébastien, Maître de Conférences à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours

Sommaire

Introduction 1

PRESENTATION DE LA MISSION 3

Diagnostic 7

PRESENTATION DU TERRITOIRE 9

I. LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE DU PAYS 11

II. UN TERRITOIRE RURAL 15

III. LE PAYS ENGAGE DANS UN SCHEMA DE L'HABITAT EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS 23

ACTEURS ECONOMIQUES 29

I. LES ENTREPRISES DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE 31

II. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 35

III. LES ACTEURS DE LA FORMATION 38

IV. LES FINANCEURS MOBILISES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 42

SECTEURS ECONOMIQUES 53

I. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE ENGAGES DANS DES DEMARCHES DE QUALITE 55

II. LE TOURISME, ENTRE TERRITOIRE ET TERROIR 64

III. FILIERE FORET-BOIS : UN POTENTIEL NECESSITANT LA MOBILISATION DES ACTEURS 76

IV. L'ARTISANAT : DES ACTIVITES DE PROXIMITE A MAINTENIR 83

V. METALLURGIE : UNE USINE SANS AMONT NI AVAL SUR LE PAYS 91

VI. LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL : ENTRE SOLIDARITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE 94

ESPACES ECONOMIQUES 97

I. LES ZONES D'ACTIVITES, DU FONCIER AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 99

II. LE TELETRAVAIL, UN POTENTIEL IMPORTANT SOUS RESERVE DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES... 117

III. PNR AUBRAC : UNE DEMARCHE PARTAGEE DE DEVELOPPEMENT 119

IV. LES CONTRAINTES REGLEMENTAIRES S'IMPOSANT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS 126

VECTEURS ECONOMIQUES 135

I. LES AXES ROUTIERS, PRINCIPALE DESSERTE DU TERRITOIRE 137

II. LES VOIES FERREES DE MOINS EN MOINS COMPATIBLES AVEC L'ACTIVITE ECONOMIQUE 141

III. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) 144

IV. Des dynamiques externes a prendre en compte 151
TABLE DES ILLUSTRATIONS 159
Observatoire du développement économique 161
OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 163
Agriculture 165
Agroalimentaire 175
Artisanat 181
Autres formations 191
Commerces et services 197
Filiere bois 205
Reglementation 211
Diversification agricole 217
Secteur medico-social 225
Metallurgie 231
Patrimoine 237
Population 243
Reprise 255
Services aux entreprises 261
TIC 271
Tourisme 279
Transport ferroviaire 285
ZAE 291
SUIVI DES DONNEES ET AVANCEMENT DE L'ETUDE 297
Enjeux 301
I. Croisement des objectifs 303
II. Trois enjeux synthetiques mais complexes 305
III. Connexion avec les actions envisagees 308
Actions 313
PRESENTATION DES ACTIONS ET DES OUTILS 315
n°A : Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire 318
n°B : Planifier le developpement territorial 339

N°C : Animation economique par Lozere Developpement 347
N°D : Adherer a des reseaux 363
N°E : Creer des reseaux 371
N°F : Ameliorer l'attractivite des ZAE 379
N°G : Creer des ZAE 387
N°H : Utiliser le Tres Haut Debit pour des projets economiques modeles 391
N°I : Developper la filiere agroalimentaire 399
N°J : Mettre en valeur la force de l'artisanat et du commerce 411
N°K : Structurer la filiere bois 419
N°L : Enrichir l'offre de decouverte de la production locale 427
N°M : Ameliorer la gestion de la foret 439
N°N : Renforcer l'offre de services a la population 445
N°O : Faciliter l'acces de la population au Tres Haut Debit et aux services innovants 455
N°P : Accueillir des stagiaires et des organismes de formation 461
N°Q : Proposer une offre de tourisme d'affaires 469
N°R : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives a dimension economique 473
CALENDRIER DES OUTILS 489
Court terme 493
Moyen terme 495
Long terme 497
AIDE A LA DECISION : PRIORISATION DES OUTILS 499
Conclusion 503
REMERCIEMENTS 505
BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAPHIE 507
Annexes .....
FICHES ACTEURS .....
FICHES SECTEURS .....
FICHES ZONES CLES .....
COMITES DE PILOTAGE ET REUNIONS .....

Introduction

Le développement économique, source de richesses et d'emplois, est le moteur de nombreuses sociétés humaines. En Lozère, l'un des départements les moins peuplés de France, il constitue un lien fondamental entre population, entreprises et territoire. Mais de nombreux éléments le mettent en péril sur cette zone peu peuplée et possédant donc peu de moyens humains et financiers en comparaison d'autres territoires ruraux plus compétitifs.

Le département tente cependant de combler son retard grâce à l'innovation ; contrairement aux idées reçues, les Technologies de l'Information et de la Communication constituent une grande perspective d'avenir à prendre en compte, malgré des débuts parfois difficiles.

Plus précisément, sur le Pays du Gévaudan-Lozère, cadre de l'étude, le développement économique est soutenu par un axe fort et dynamique : l'autoroute A75, qui permet notamment l'implantation de zones d'activités.

Le Pays devra alors être étudié à la fois de façon globale et de façon plus antinomique, en considérant son hétérogénéité, entre le bassin de l'A75, plus privilégié, et le reste du territoire, où l'aspect rural est plus marqué.

Il est facile d'évoquer en premier lieu les inconvénients d'un territoire ; plus difficile alors d'en extraire les atouts. Or le Pays du Gévaudan-Lozère possède de nombreuses potentialités, qui n'attendent qu'à être mieux exploitées et mieux structurées.

Parmi elles, la mobilisation des acteurs tient une grande part. En effet, des élus à la population en passant par les entreprises, nombreux sont ceux qui revendiquent un développement économique prioritaire et sont prêts à s'organiser pour le mettre en place.

C'est dans le cadre de cette volonté que le Pays du Gévaudan-Lozère a décidé, en collaboration étroite avec les communautés de communes et les autres acteurs du territoire, de lancer une réflexion autour de l'élaboration d'un schéma de développement économique.

Faire alors appel à des stagiaires extérieurs au département ne fut pas un geste anodin ; en effet, dans une volonté d'accueil de nouvelles populations, il semblait très important d'obtenir une vision neuve et relativement objective du Pays, apportée par des jeunes en formation pour qui le territoire constitue un lieu plus ou moins inconnu.

La première étape de l'élaboration du schéma sera donc de se défaire de tout préjugé à l'égard du territoire et de ne pas partir du principe que de nombreux projets sont infaisables sur le Pays étant donné les nombreux obstacles rencontrés.

Pour ce faire, la méthode consistera à rencontrer tous les acteurs, publics ou privés, afin de clarifier leurs compétences et leurs attentes en termes de développement économique. Les outils utilisés devront être divers ; en effet, on ne peut consulter toutes les personnes intéressées de la même manière. Il faudra, par exemple, distinguer les acteurs publics, avec qui le contact est déjà relativement bien établi par l'intermédiaire du Pays, des entreprises, dont les avis sont plus difficiles à obtenir.

Le choix des outils se portera davantage vers des démarches partenariales et participatives ; le schéma ne peut être un calque appliqué indifféremment à n'importe quel territoire. Il doit au contraire être spécifique au Pays, et qui, mieux que ses acteurs, sont capables de déterminer ses besoins ?

Un suivi rigoureux devra être mis en place, aussi bien lors de l'élaboration du schéma qu'après la validation de celui-ci. En effet, il ne s'agit pas de déterminer de simples stratégies non suivies de projets concrets, mais bien de véritables actions portées localement et mobilisant un maximum d'acteurs.

La création d'un comité de pilotage, à l'origine du cahier des charges de l'étude, a donc été indispensable pour le bon déroulement de la démarche. Il est composé de :

-Deux membres du collège des partenaires (représentants de la société civile et acteurs du territoire)

-Plusieurs membres du collège des élus

-Un représentant du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

-Des représentants des Chambres Consulaires

-Un représentant du Conseil Régional et un représentant du Conseil Général

-L'animateur du Pays

Le comité de pilotage se réunira régulièrement afin de valider les différentes phases réalisées.

Ainsi, grâce à ces premières considérations, on peut affirmer que le développement économique est loin d'être une simple affaire d'argent ou de foncier. Il s'agit avant tout de personnes, désireuses de vivre et de travailler sur un espace favorable.

Aux futurs aménageurs de proposer, donc, au travers de ce schéma, un type de développement acceptable pour le Pays du Gévaudan-Lozère et des stratégies à adopter afin que le phénomène ne soit pas source de discordes ou d'inégalités.

Présentation de la mission

A. STRUCTURE D'ACCUEIL

1. Qu'est-ce qu'un Pays

Le Pays est une structure de projets qui présente une cohérence géographique, économique, culturelle. Il anime le développement local en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire (Chambres consulaires, Conseil Général, Conseil Régional, Communautés de communes…).

Ses rôles sont donc :

- L'élaboration et l'animation d'un projet de territoire (qui se traduit par la charte du Pays et des réflexions stratégiques plus thématiques)
- L'accompagnement des porteurs de projets (en effet, le Pays du Gévaudan-Lozère ne fait pas, il accompagne l'émergence d'un projet (cohérence avec le territoire, recherches de financements…)).

2. Le Pays du Gévaudan-Lozère

La démarche de création du Pays du Gévaudan-Lozère a été lancée le 30 août 2007 et est portée par l'association du même nom.

Le Pays regroupe les huit communautés de communes de l'Ouest de la Lozère, soit 72 communes. Il s'étend le long de l'A75, qui est un axe majeur du développement départemental. En plus de cet axe, on trouve deux pôles structurants : Marvejols et Saint-Chély d'Apcher.

A la suite de la Charte de développement qu'il a réalisée en 2008, le Pays élabore aujourd'hui son Schéma de développement économique.

B. LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un schéma de développement économique est un document stratégique qui peut se faire à différentes échelles (régionale, départementale, du Pays…). Le but d'un tel document est d'orienter le développement économique futur du territoire.

Les différents schémas doivent être en cohérence les uns avec les autres. De ce fait, le Schéma du Pays du Gévaudan-Lozère doit prendre en compte les orientations définies dans le Pacte Régional ainsi que celles du Schéma Départemental des Zones d'Activités Economiques. Il doit aussi tenir compte des volontés de développement des différents acteurs de son territoire (communes, communautés de communes, entreprises…).

Aussi l'élaboration du schéma de développement économique s'est faite en coordination avec les stratégies régionales et départementales et en impliquant les différents acteurs du territoire dans une démarche partenariale et participative.

A la suite d'un diagnostic du territorial, le schéma définit des axes de développement qui conditionnent l'attribution d'aides financières par les différents acteurs du développement économique. Des pistes d'actions sont ensuite proposées, à court, moyen en long terme, afin d'aider les porteurs de projets à concrétiser la stratégie.

C. HISTORIQUE DE LA REALISATION DU SCHEMA

1. Les étapes d'élaboration du schéma

Notre travail s'est déroulé en trois grandes phases.

- Une phase de diagnostic, sur plus d'un mois, permettant de mieux connaître le territoire, ses atouts et ses faiblesses
- Une phase d'enjeux, sur deux semaines, permettant d'identifier des hypothèses de travail pertinentes suite aux constats effectués
- Une phase de propositions, sur plus d'un mois, dans laquelle nous avons tenté d'apporter des réponses, en termes d'actions concrètes, aux hypothèses précédentes

A la fin de chacune de ces phases, le comité de pilotage a été réuni afin de valider l'avancement de l'étude et de proposer des approfondissements. Les comptes-rendus de ces comités sont consultables dans les annexes du schéma.

2. Phase de participation des acteurs

Afin de déterminer les attentes et les besoins des différents acteurs du territoire, il a été nécessaire d'utiliser dans le schéma une grande part de méthodes participatives. L'ensemble des contenus et des résultats de ces méthodes peuvent être consultés dans les annexes.

Ainsi, nous avons, dans un premier temps, réalisé de nombreux entretiens avec un grand nombre d'acteurs (communautés de communes, syndicats mixtes, chambres consulaires…).

Nous avons ensuite élaboré un questionnaire afin d'interroger les entreprises implantées sur le Pays. Ces dernières ont été par la suite invitées à une réunion participative afin de valider le diagnostic et d'avancer des pistes pour les futurs enjeux du schéma.

3. Obtention et recoupement des données

Parallèlement, un observatoire du Pays a été réalisé afin de suivre quantitativement et qualitativement le développement économique du Pays. Il s'agit donc de créer une base de données et d'obtenir ces dernières auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

4. Phase de créativité

Enfin, tous ces éléments ont permis de passer à une phase plus créative : l'élaboration de propositions d'actions. Nous avons donc tenté de prendre en compte à la fois les projets en cours de réalisation, les projets futurs et les attentes des acteurs.

La méthode apprise lors des séances de créativité Cap Idé orgnisées par l'Ecole des Mines d'Alès a alors été très utile : en effet, la mise en commun de mots-clés, suivie d'une mise en relation des idées les unes avec les autres facilitent beaucoup l'avancée vers un projet précis et concret.

Diagnostic

Schéma de Développement Economique

DIAGNOSTIC

Présentation du territoire

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

I. Le contexte démographique du Pays

D. Une inegale repartition de la population sur le Pays

Malgré une densité moyenne de 19 hab/km² sur le Pays, la répartition par commune est très hétérogène. On passe d'une densité maximale de 442 hab/km² pour Marvejols à une densité minimale de 3,3 hab/km² pour Les Vignes.

Globalement la population privilégie les bassins de vie aux zones très rurales des grandes régions naturelles. La carte suivante tente de présenter les raisons possibles de ce phénomène.

Carte 1 : Densité de population sur le Pays du Gévaudan-Lozère

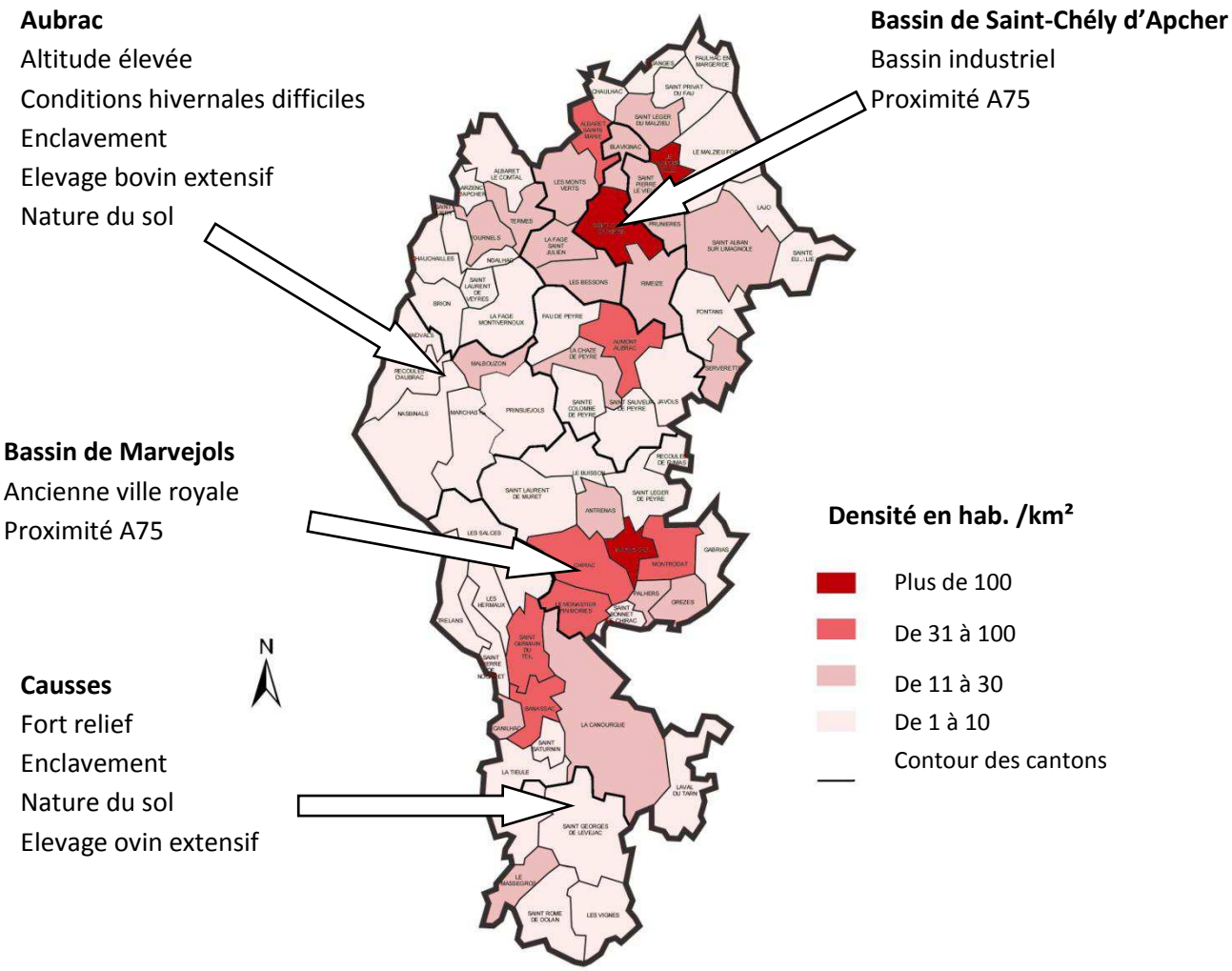

Sources : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007 ; INSEE - Données 2006
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

E. UNE POPULATION QUI AUGMENTE GRACE AU SOLDE MIGRATOIRE POSITIF

Carte 2 : Evolution de la Population de 1999 à 2006

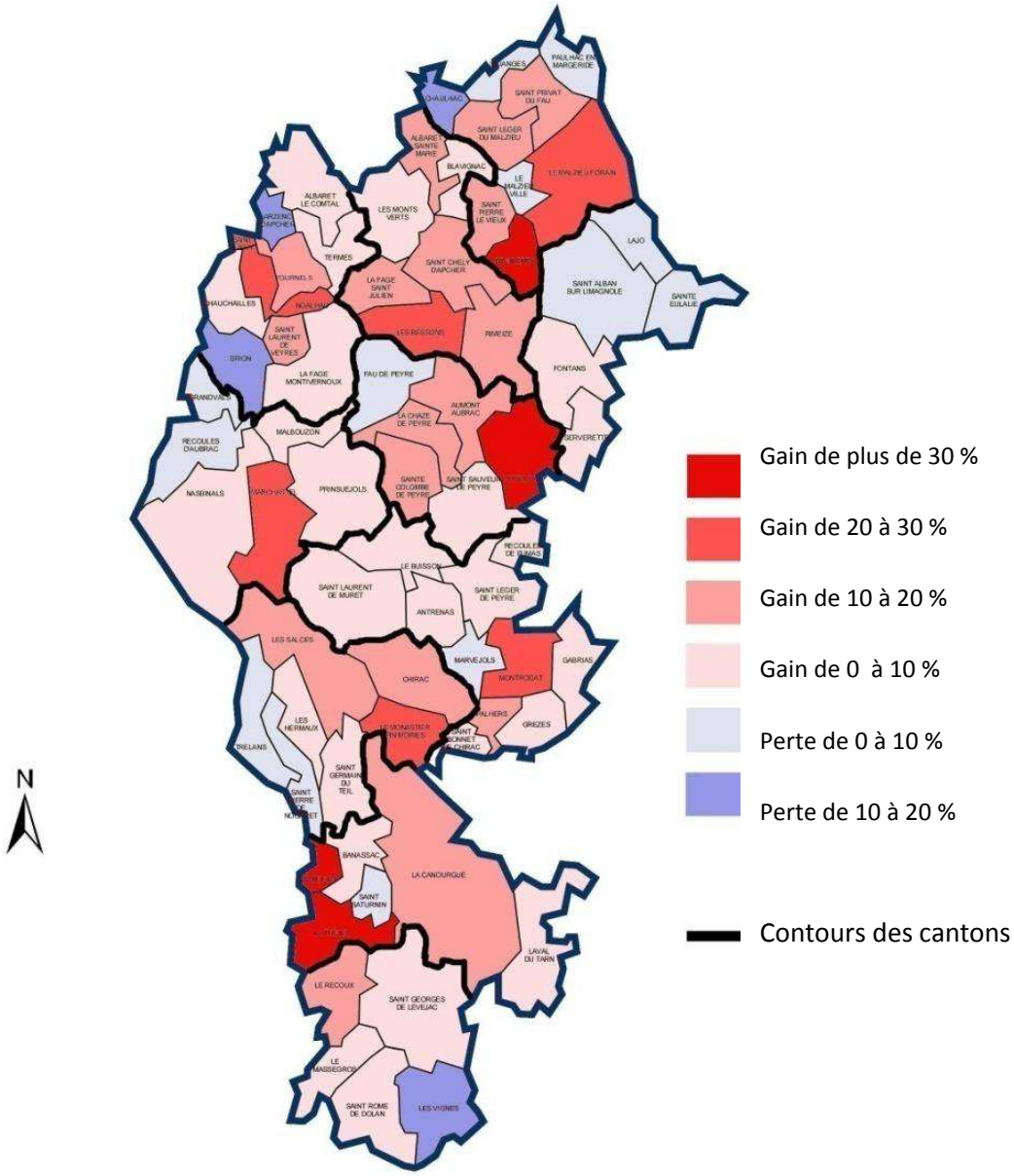

Sources : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007 ; INSEE - Données 2006
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

Globalement, la majorité des communes du Pays a connu un accroissement démographique entre 1999 et 2006. Les communes présentant une très faible augmentation voire une perte de population sont principalement situées dans les zones rurales évoquées dans la partie précédente, ce qui confirme leur faible attractivité.

Sur le Pays en général, un solde migratoire positif (+0,83 % entre 1999 et 2006) compense un solde naturel négatif (-0,39 % entre 1999 et 2006) : l'arrivée de nouvelles populations, essentiellement composées de jeunes ménages et de retraités, a permis une augmentation démographique de 8% en huit ans. Le Pays peut donc se positionner en tant que territoire d'accueil.

F. Une population vieillissante

La pyramide des âges se rétrécit à la base, ce qui indique une faible proportion des moins de 25 ans par rapport aux autres tranches d'âges. Cela est dû en grande partie au départ des étudiants et jeunes actifs vers des territoires plus attractifs.

Cela induit un vieillissement de la population, et place la question des services à la personne sur le devant de la scène.

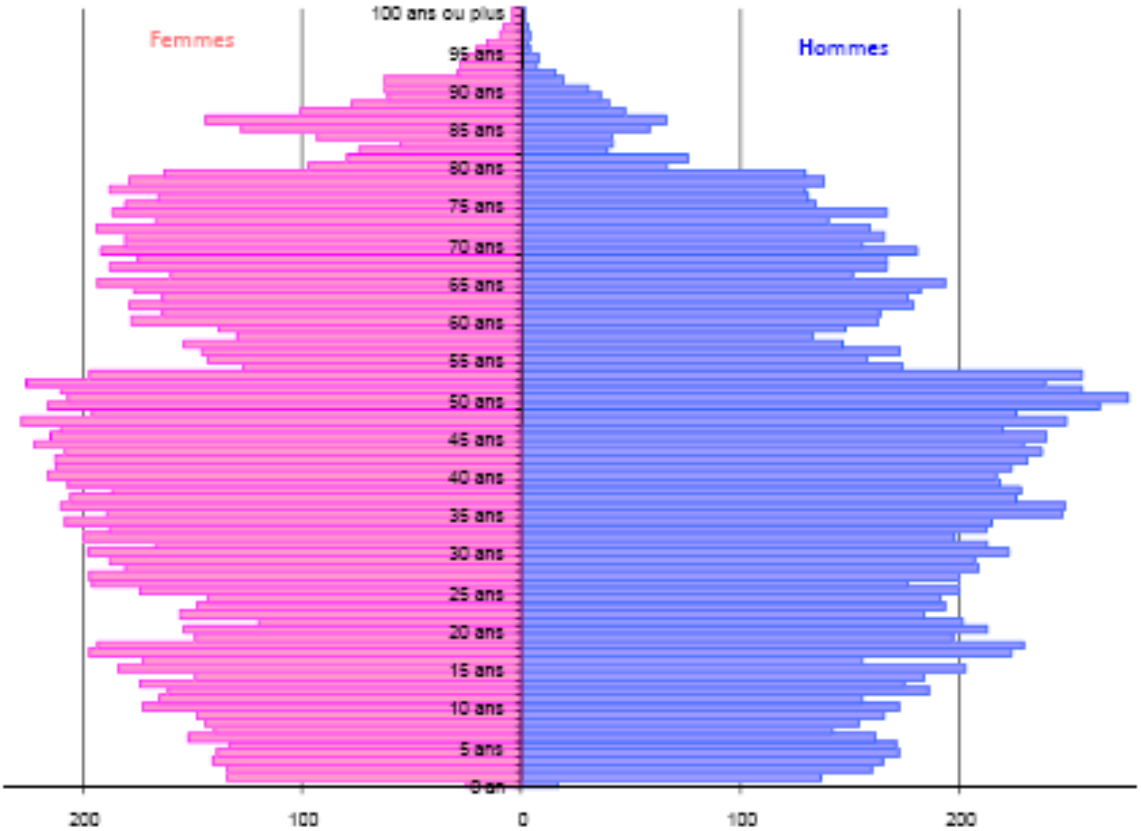

Graphique 1 : La pyramide des âges sur le Pays du Gévaudan-Lozère en 1999

Source : Charte du Pays du Gévaudan-Lozère

G. Un faible taux de chomage

Le taux de chômage moyen sur le Pays est de 4,48 % ce qui est relativement faible mais ne s'explique pas par un dynamisme du secteur de l'emploi. En effet, cela doit être mis en perspective avec le faible taux de population active (44,5 %) et le fort taux de retraités (28,43 %). De plus, du fait de la faiblesse des activités sur le territoire, de nombreux chômeurs partent vers les grands centres urbains, Montpellier par exemple, pour y chercher du travail et ne sont donc pas pris en compte dans le calcul du taux de chômage.

Bilan

Le contexte démographique du Pays

Atouts

- Solde migratoire positif
- Augmentation de la population globale
- Faible taux de chômage

Faiblesses

- Zones rurales en déclin démographique
- Population vieillissante
- Départ des jeunes actifs vers les grandes villes

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Assurer le renouvellement de la population active du territoire**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nombre d'habitants
Solde naturel (%)
Solde migratoire (%)
Population active (%)
Taux de chômage (%)
Part de retraités (%)
Navettes Domicile-Travail

II. Un territoire rural

A. UN TERRITOIRE AUX DYNAMIQUES HETEROGENES

La classification des territoires ruraux, élaborée en 1999 par le bureau d'étude SEGESA, permet de caractériser les cantons du Pays et de juger de leurs évolutions.

Le bureau d'étude SEGESA avait identifié :

- Deux cantons classés en petites villes rurales : Marvejols et Saint Chély d'Apcher.
- Trois cantons ruraux à attractivité touristique résidentielle : Nasbinals, La Canourgue et Le Massegros.
- Cinq cantons vieillis et peu denses : Saint-Germain-du-Teil, Fournels, Aumont-Aubrac, le Malzieu-ville et Saint-Alban-sur-Limagnole.

Pour les deux petites villes rurales, cette classification reste d'actualité : Marvejols et Saint Chély d'Apcher sont les deux principaux pôles de développement du Pays.

Le canton de Nasbinals et ses nombreuses maisons secondaires est fortement marqué par une attractivité touristique résidentielle, de même que La Canourgue, village étape, et le Massegros, situé sur le Causse de Sauveterre et les gorges du Tarn, sont, eux aussi, des cantons à attractivité touristique résidentielle.

Enfin, la classification des cantons vieillis et peu dense est encore valable sauf pour le canton d'Aumont Aubrac. En effet, en dix ans, sa population et sa densité ont augmenté de manière significative. Il y a, à présent, une forte offre en hébergement touristique du fait du passage du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Aumont Aubrac, village étape de l'A75, peut maintenant être classé canton à attractivité touristique.

Carte 3 : Classification SEGESA des cantons du Pays du Gévaudan-Lozère en 1999

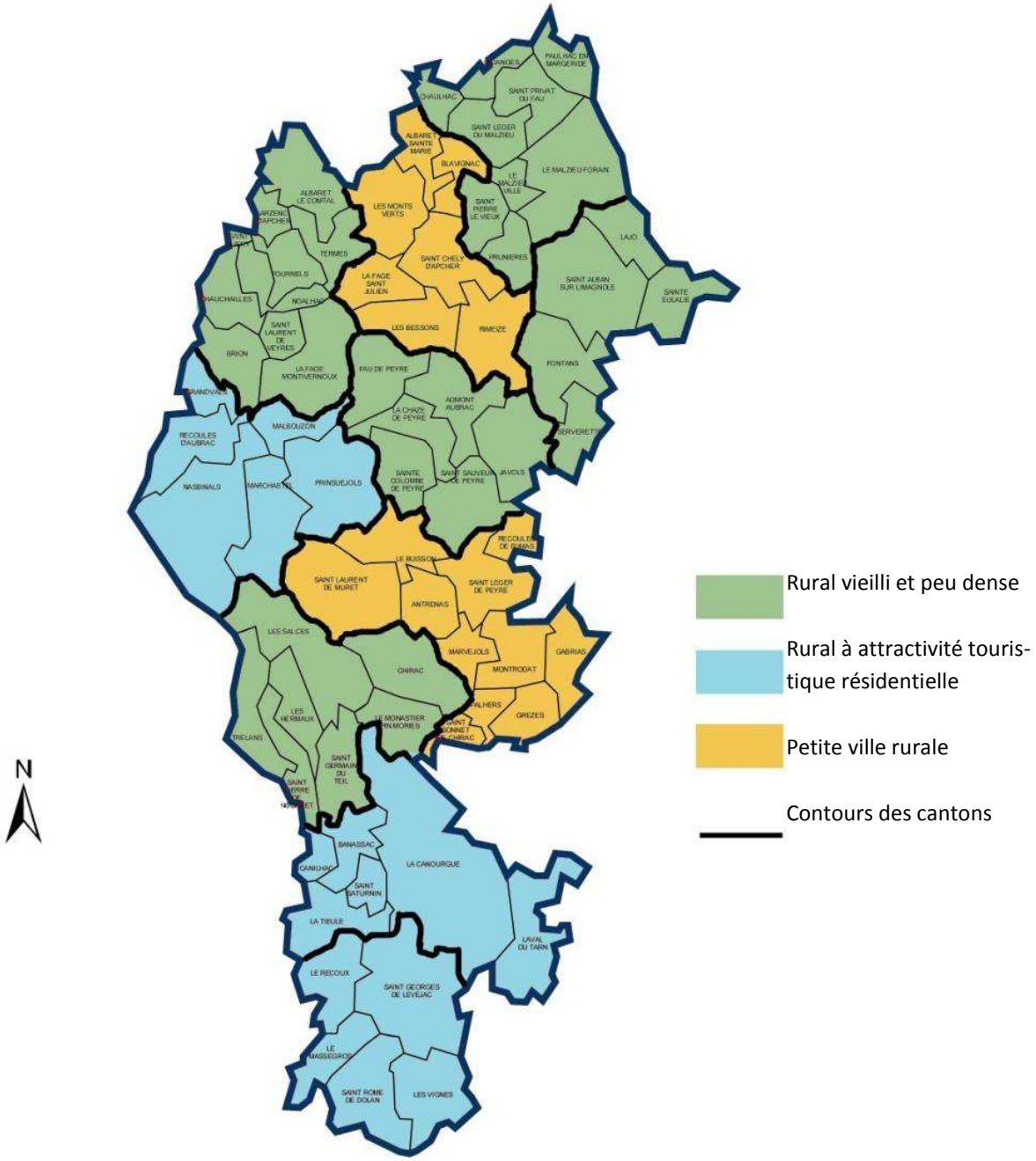

Sources : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007 ; SEGESA - 1999
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

B. UN TERRITOIRE RURAL SOUTENU PAR DES AIDES SPECIFIQUES

1. Le Pays, Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Les communes du Pays font partie des Zones de Revitalisation Rurale (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire du 4 février 1995, modifiée par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005). En effet, elles sont marquées par une faible densité de population, possèdent une forte proportion d'emplois agricoles, présentent une baisse de la population active et enfin sont regroupées en EPCI à fiscalité propre.

Ce classement permet une exonération de 2 à 5 ans de la taxe professionnelle pour les entreprises qui se créent et pour certaines reprises. Cela permet d'attirer de nouvelles entreprises sur ces territoires et de rendre ces derniers plus attractifs.

2. Les Pôles d'Excellence Rurale (PER)

Suite à un appel à projet de décembre 2005 par le gouvernement De Villepin, la Lozère a déposé huit dossiers durant les deux vagues de sélection. Tous les dossiers présentés ont donné lieu à un PER.

a) Cahier des charges et nature des soutiens

Pour être labellisé Pôle d'Excellence Rurale, le dossier devait couvrir l'un des quatre thèmes qui répondent à des enjeux nationaux. Ces thèmes sont :

- Patrimoine et tourisme
- Bio ressources
- Accueil de nouvelles populations
- Productions industrielles, artisanales et de services localisés.

Les projets devaient amener des retombées en termes d'emploi sur le territoire, s'ancrer dans le développement durable, se situer dans un espace rural (ZRR ou communes non situées dans une aire urbaine de plus de 30 000 habitants), associer les acteurs publics et privés et enfin permettre l'innovation.

En matière d'aides, les projets éligibles devaient présenter un montant minimum de 300 000€ d'investissement. L'aide de l'Etat était au maximum 1 000 000€ pour un taux d'aide maximum de 50 % dans les ZRR.

b) Les Pôles d'Excellence Rurale de la Lozère

Vague de sélection	Intitulé du PER	Thème	Localisation sur le Pays	Porteur de projet	Maitre d'ouvrage	Cout total en euros	Contribution des PER en euros
2ème vague	Patrimoine naturel, tourisme de découverte et de plaine nature des gorges du Tarn et de la Jonte	Patrimoine et Tourisme	Les Vignes, Le Massegros, St Rome de Dolan, St Georges de Levejac	SIVOM « Grand site national des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses »	Principalement le SIVOM, mais aussi des entreprises privées (BTP, camping …)	2 389 036,00	837 961,00
1ère vague	Réalisation d'un complexe euroméditerranéen Tourisme Sport Loisir Handicap	Patrimoine et Tourisme/ Service et accueil de nouvelles populations	Montrodat	Communauté de communes du Gévaudan	Communauté de communes du Gévaudan	3 140 000,00	823 870,00
1ère vague	Valorisation des bio-ressources et développement local par la cogénération à partir de biomasse	Bio-ressources	Etudes touchant tout le département	Communauté de communes Haute Vallée d'Olt	SAS Bio énergie Lozère (privé) Ville de Mende et CCI de Lozère (public)	21 680 964,00	828 540,00
1ère vague	Valorisation du lait des montagnes de Margeride	Bio-ressources	Le Malzieu	Association De Lozère	ULAG, SAS Les éleveurs laitiers lozériens (privé) Communauté de commune de Rieutort de Randon, Chambre d'agriculture de la Lozère (public)	2 301 138,62	354 610,00
2ème vague	Télémédecine en zone rurale de montagne	Service et accueil de nouvelles populations/ Technologies	Saint-Alban, Saint-Chély d'Apcher, Marvejols	Conseil général de Lozère	Communautés de communes des communes concernées	769 630,00	384 814,00
2ème vague	Structurer et développer le tourisme équestre en Margeride-Aubrac	Patrimoine et Tourisme	Aumont Aubrac, Nasbinals	Association Filière Cheval Lozère	Communauté de Communes Terre de Peyre, commune de Nasbinals (public) FCL, SARL les écuries de Palhères, autres maitres d'ouvrages privés (privé)	891 358,93	320 982,80
2ème vague	Accueil chasse et pêche en Lozère	Patrimoine et Tourisme/ Services et accueil de nouvelles populations	Mesures touchant tout le département	Conseil général de Lozère	CC du Haut Allier, CC de Villefort, ONF, CDT (public) Fédération des chasseurs, Fédération de pêche (privé)	1 952 253,00	700 000,00
1ère vague	Création d'un écosite et développement de la filière valorisation des déchets en Lozère	Bio-ressources	Etudes touchant tout le département	Syndicat départemental d'électrification et d'équipement	Environnement 48 (privé) CCI, SDEE (public)	2 520 433,00	658 402,00

Source : Préfecture de la Lozère - 2009

Tableau 1 : PER de la Lozère

c) PER du Pays

- **Réalisation d'un complexe euroméditerranéen Tourisme Sport Loisir Handicap**

Ce complexe était à l'origine prévu dans le cadre de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012. La candidature n'ayant pas été retenue, le projet s'est retrouvé sans financements. C'est donc l'appel à projet des PER qui a permis de relancer le programme et de trouver des subventions.

(Cf. Tourisme Handicap)

- **Valorisation du lait des montagnes de Margeride**

Porté par l'association « De Lozère », ce PER fait partie de la première vague de candidature. Il s'agit de valoriser le lait produit dans la Margeride comme un lait de montagne issu d'un élevage extensif traditionnel qui entretient les pâturages de montagne.

Le PER a pour objectif de créer 10 emplois, d'en maintenir 650 dans l'agriculture et l'agroalimentaire et propose des innovations (matériel performant de production, marque collective « de Lozère », partenariat public (EPCI, chambre d'agriculture) –privé (coopératives …))

Sur le territoire du Pays, le PER a permis de financer la création d'une unité de production sur l'usine du Malzieu (ULAG), qui faisait défaut en Margeride. Cela permettra de créer de nouvelles activités.

- **Structurer et développer le tourisme équestre en Margeride-Aubrac**

Ce PER est porté par l'association Filière Cheval Lozère (FCL), constituée de professionnels du cheval lozérien et fait partie de la deuxième vague de candidature. A travers la création de deux boucles de randonnées équestre d'un total de 450 km, dont les centres sont situés à Aumont-Aubrac, le projet vise à valoriser la filière cheval et le tourisme équestre par :

- La création d'un pôle Cheval à Aumont Aubrac (aménagement de la halle du Crouzet, gîte équestre, animation autour des attelages « cheval dans la ville »)
- La mise en réseau et le développement du tourisme équestre (amélioration de l'équipement, site internet, balisage des sentiers)
- L'extension d'un centre de tourisme équestre (centre de pluriactivité avec notamment de l'équithérapie) et la création d'un manège couvert en Margeride Est (permettant la pratique de l'équitation à l'année)
- Le programme d'agrandissement de la structure couverte de la section de Nasbinals (centre technique, animation autour des attelages « cheval dans la ville »).

Sans la labellisation PER, certains financement n'auraient pas été possibles, notamment les subventions aux particuliers, peu élevées (environ 400 €) qui n'auraient pas justifié la constitution de dossiers de demandes d'aides.

Ce PER a permis la création de six emplois, le maintien de douze emplois directs et de nombreux autres emplois indirects.

- **Télémédecine en zone rurale de montagne**

Ce PER est porté par le Conseil Général et fait partie de la première vague de candidature. Il entre dans le cadre thématique de l'accueil de nouvelles populations et répond aux problématiques d'éloignement de la population vis à vis des principaux centres médicaux et de désertification médicale. Il est développé selon deux axes :

- La médecine d'urgence, c'est-à-dire la télétransmission des données médicales sur les lieux d'interventions
- La visioconférence qui permet une mise en réseaux des centres médicaux (hôpitaux et cliniques), un partage de données et la possibilité de consulter des spécialistes dans les centres médicaux régionaux (Nîmes, Montpellier, Toulouse). Un tel système a déjà été mis en place au niveau de l'hôpital local et de la clinique mutualiste de Marvejols, de l'hôpital local de Saint Chély d'Apcher et du centre hospitalier de Saint Alban-sur-Limagnole et de ses divers établissements couvrant le territoire.

La visioconférence fonctionne particulièrement bien pour le centre hospitalier de Saint Alban-sur-Limagnole qui l'utilise pour communiquer avec ses annexes.

- **Patrimoine naturel, tourisme de découverte et de pleine nature des Gorges du Tarn et de la Jonte**

Ce PER est porté par le SIVOM « Grand site national des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses » qui comprend 19 communes (16 lozériennes et 3 aveyronnaises) dont les Vignes, le Massegros, St Rome de Dolan, St Georges de Levejac et Laval-du-Tarn situées sur le Pays. Il fait partie de la deuxième vague de candidature.

Ce PER a pour objectif de concilier préservation du patrimoine et développement du tourisme durable dans le dessein d'obtenir le label « Grands Sites de France » décerné par le Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. En 2008, six sites en France ont obtenu ce label.

Parmi les actions mises en place par ce PER, celles qui concernent le Pays sont :

- Des aménagements pour la randonnée pédestre (sentier du Massegros)
- La création d'activités touristiques communes aux offices de tourisme du Grand Site (site internet du Massegros, borne interactive au Massegros)

d) Conclusion sur les PER

Les objectifs des PER de la première vague sont à 97,6 % remplis tandis que ceux de la deuxième vague ne le sont qu'à 65 %, mais la période d'application n'est pas terminée.

Les PER sont une excellente opportunité pour le Pays car ils sont fédérateurs d'initiatives. Ils ont permis de mobiliser de nombreux acteurs publics et privés et d'amener des financements à des projets qui autrement n'auraient pas vu le jour. De plus, les PER apportent des emplois, du développement et de l'innovation aux communes du Pays.

En cas de nouvelle vague de PER, des projets pourront être envisagés.

3. Le zonage d'Aide à Finalité Régionale (AFR)

Carte 4 : Zonage AFR du Sud-est de la France

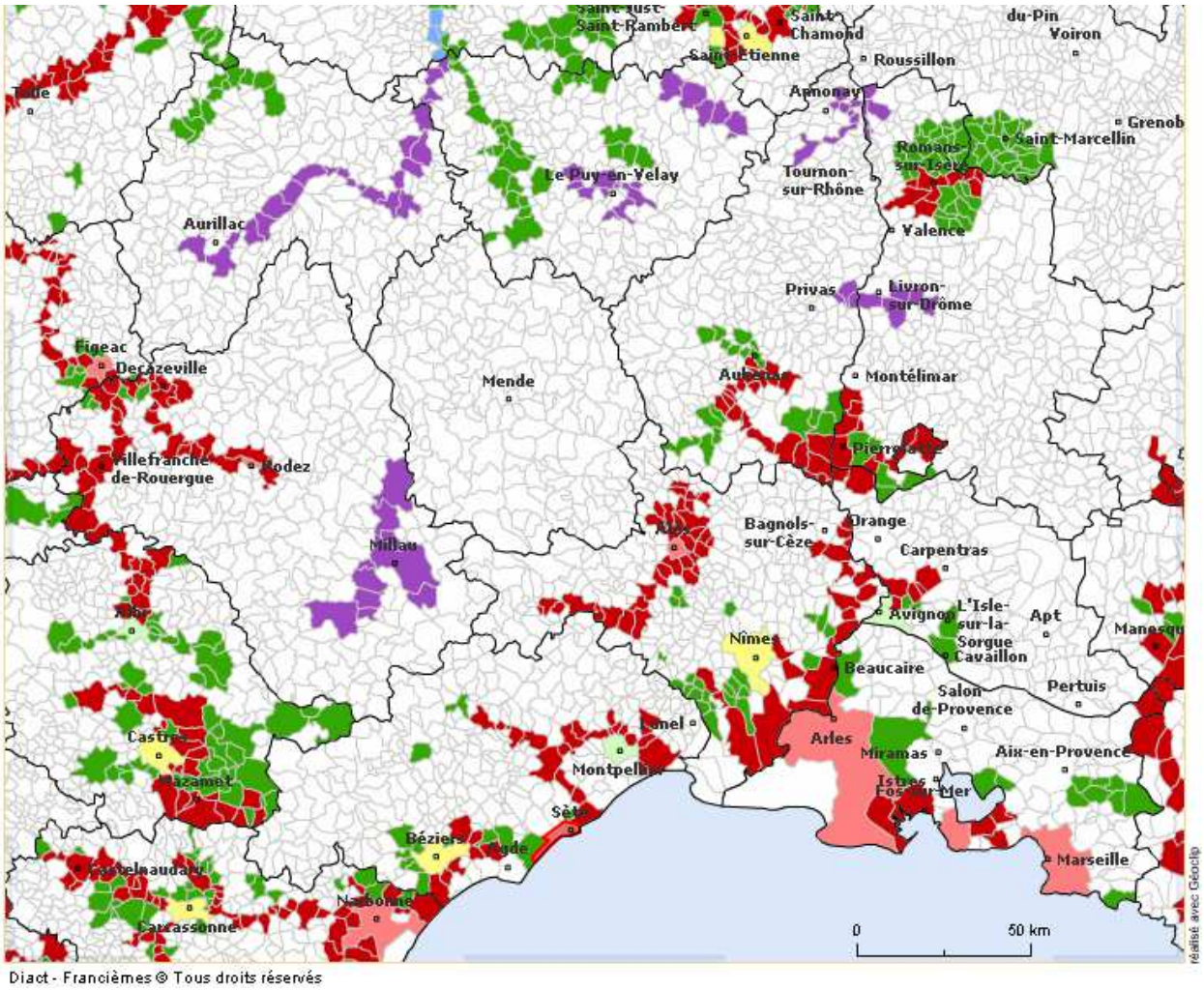

Diact - Francièmes © Tous droits réservés

Zones d'aide à finalité régionale

- En totalité 2007-13, tx normal (360)
- Partiellement 2007-13, tx normal (8)
- En totalité 2007-13, tx réduit (6)
- Partiellement 2007-13, tx réduit (1)
- En tot. 2007-13, tx normal, limitées PME (72)
- Partiel. 07-13, tx normal, limitées PME (1)
- En totalité 2007-13, tx réduit, limitées PME (4)
- Partiel. 07-13 tx normal et partiel. 07-08 (5)
- En totalité 2007-2008 (362)
- Partiellement 2007-2008 (4)
- Dom en totalité 2007-13, tx normal
- Dom en totalité 2007-13, tx majoré
- Non éligible (4 584)

source : DIACT (2007-2013)

La Lozère, et donc le Pays, ne sont pas concernés par ce zonage. Les entreprises qui souhaitent s'installer reçoivent par conséquent moins d'aides financières. Or des communes voisines telles que Séverac le Château ou Millau en Aveyron proposent des aides aux PME, ce qui les rend plus attractives.

Bilan

Un territoire rural

Atouts

- Territoire rural à attractivité globalement touristique
- PER

Faiblesses

- Persistance de cantons ruraux vieillis
- Pas d'aides à finalité régionale

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **S'appuyer sur la diversité des PER et sur la grande mobilisation des acteurs**
- **Assumer la ruralité du territoire en développant des activités dans ce domaine (agrotourisme…)**

III. Le Pays engagé dans un schéma de l'habitat en faveur du maintien et de l'accueil de nouvelles populations

A. Des actions a mener sur le parc de logements

Le territoire du Pays compte plus de 19 000 logements soit 38 % du parc du département. Si les deux tiers de ces logements sont des résidences principales, on trouve tout de même un cinquième de résidences secondaires et un dixième de logements vacants.

1. Etat du parc existant

Plus d'un tiers des logements datent d'avant 1948, environ la moitié ont été construit entre 1948 et 1991, le reste date d'après 1991.

On note aussi une part relativement importante de logements inconfortables voire potentiellement indignes, particulièrement dans les communautés de communes du Gévaudan et des Terres d'Apcher. Celles de l'Aubrac lozérien et du Causse du Massegros sont moins touchées par le phénomène, certainement parce qu'elles comptent moins de logements sur leur territoire.

Le nombre de chantiers de construction augmente depuis 2003, la part de logements neufs reste cependant faible.

On trouve majoritairement des logements individuels. Les logements collectifs sont présents surtout dans les espaces urbains : Marvejols, La Canourgue, Saint-Chély d'Apcher…

2. Travaux sur l'existant

Pour pallier le problème du logement vacant, de nombreuses communautés de communes ont réalisé ou réalisent des OPAH. Cela est le cas des communautés de communes de la Terre de Peyre, du Gévaudan et de la commune de Saint-Chély d'Apcher. La communauté de communes du Causse du Massegros, elle, a élaboré un PLH. Sur les autres communautés de communes, des Programmes d'Intérêt Général ont été réalisés. Certaines communes ont bénéficié d'un programme européen de rénovation des hameaux.

De plus, les logements construits entre 1948 et 1991 nécessitent des améliorations du point de vue des performances énergétiques afin de répondre aux normes de la RT 2005, bientôt remplacée par la RT 2010, plus exigeante.

Carte 5 : Opérations de travaux sur l'existant avant 2008

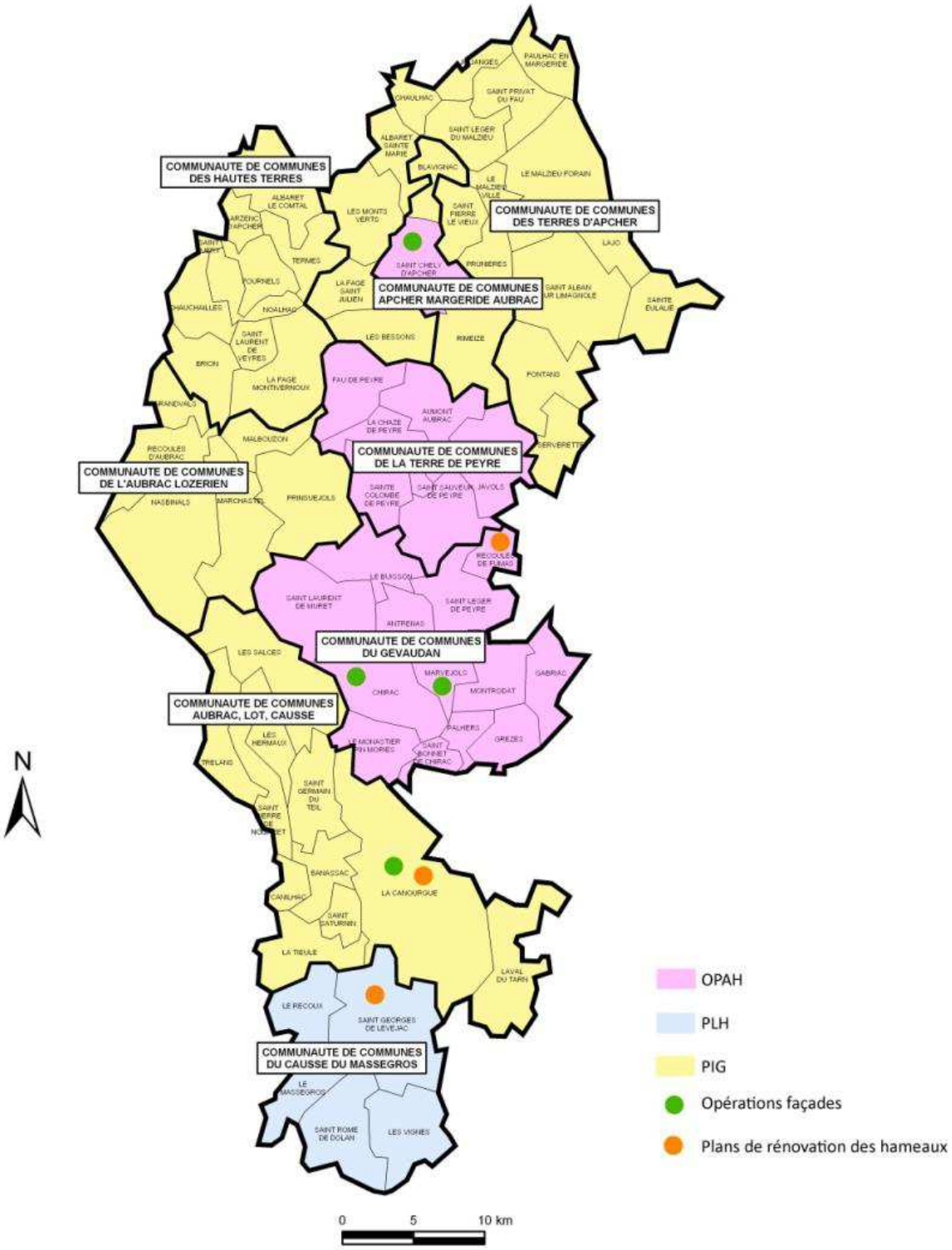

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009
Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère - 2009
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

3. Occupation

Les résidences principales sont occupées dans les deux tiers des cas par les propriétaires. On trouve aussi 17 % de locatif privé et 7 % de locatif HLM. Le locatif se situe très majoritairement dans les aires urbaines. En moyenne, il y a 2,33 occupants par logement sur le Pays.

On trouve deux fois plus de personnes dans le locatif privé que dans le locatif public. Le temps de vacance y est souvent très long, trois ans ou plus dans plus de la moitié des cas. Dans le locatif public, la demande se concentre surtout sur les T3 et T4. Les délais d'attente vont de 3 mois à 2 ans pour le locatif social.

Il existe aussi un parc spécifique pour le tourisme, les étudiants ou encore les personnes âgées.

4. Marché du logement

Le marché du logement fonctionne à flux tendu. Cela peut poser quelques problèmes, notamment au niveau des prix. On observe d'ailleurs une augmentation du prix moyen des loyers.

Des opérations d'amélioration et de rénovation de l'habitat pourront être mises en place afin d'augmenter l'offre en logement dans la perspective d'un développement économique fondé en partie sur l'accueil de nouvelles populations.

Pour plus de détails sur ce sujet, le Pays a réalisé son propre Schéma Habitat.

B. AFIN D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Pays, comme de nombreux autres territoires, cherche à accueillir de nouvelles populations. Cela permet de dynamiser la vie du territoire et de conserver voire d'attirer des activités économiques.

1. Dynamisme du territoire

a) Attraits

Si la majorité des communes du Pays voit sa population augmenter, cela est dû à la qualité de vie sur le territoire. Il s'agit d'un atout à mettre plus en avant afin de donner envie aux gens de venir s'installer. En effet, des points qui pourraient être considérés comme des faiblesses (faible population…) peuvent être tournés en atouts (cadre préservé, grands espaces…). Ceci peut permettre d'attirer particulièrement les jeunes actifs, en couple ou non. Il s'agit de la catégorie la plus visée par les communes car elle permet un certain dynamisme du territoire.

b) Le logement

Les communes qui connaissent le plus fort taux de croissance sont celles situées autour des villes principales du Pays (Marvejols et Saint-Chély d'Apcher). Elles profitent des problèmes de foncier que peuvent rencontrer ces villes en offrant de nombreuses opportunités foncières.

c) L'emploi

L'emploi des nouveaux arrivants peut poser problème.

C'est le cas notamment pour les couples dont un des membres a trouvé un travail. Se pose alors la question du travail du conjoint. Il ne lui est en effet pas toujours possible de trouver un poste dans son domaine d'activité à proximité. Cette situation peut influer dans le choix de certains couples de venir s'installer sur le territoire ou non, il est donc indispensable d'y trouver une solution.

2. Projets en Campagne

C'est dans l'optique d'attirer de nouvelles populations que le Pays du Gévaudan-Lozère a participé à Projets en Campagne en 2009, une foire organisée tous les deux ans à Limoges et qui permet aux territoires ruraux de toute la France et aux citadins souhaitant vivre et travailler à la campagne de se rencontrer. Il y a participé avec les deux autres Pays du département, le Conseil Général, Lozère-Développement, RELANCE dans un stand commun sur lequel ils ont informé, conseillé et échangé avec les visiteurs. En parallèle se sont déroulés des ateliers-débats et des mini-conférences. Le Pays devrait participer dans les années à venir à d'autres manifestations nationales.

Bilan

Le Pays engagé dans un schéma de l'habitat en faveur du maintien et de l'accueil de nouvelles populations

Atouts

- Cadre paysager préservé

- Prix des logements attractifs

Faiblesses

- 1/3 de logements vacants ou résidences secondaires
- Beaucoup de logements ne répondant pas aux normes de performances énergétiques

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Se référer au Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère**

Acteurs Economiques

I. Les entreprises du Pays du Gévaudan-Lozère

Sur le territoire du Pays, on retrouve 1236 ressortissants de la CCI (cela comprend les doubles inscrits CCI et CMA, qui ont soit une activité artisanale et commerciale, soit plus de 10 employés) et 202 ressortissants uniques de la CMA. Cela donne un total 1438 entreprises.

A. Une large majorite d'entreprises de petite taille

Graphique 2 : Répartition des entreprises du Pays (CCI et CMA) en fonction de leur taille

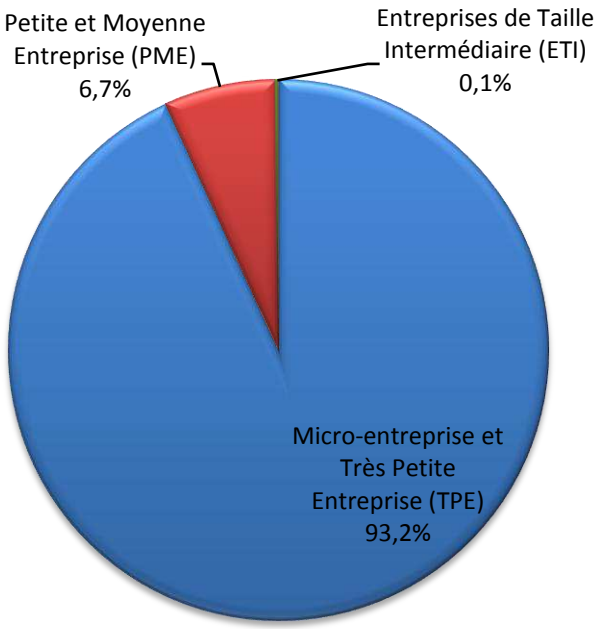

Source : CCI de la Lozère - 2009, CMA de la Lozère - 2009
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Juin 2009

Ce graphique présente la taille des entreprises sur la base du nombre de salariés :

- Pas de salariés pour les micro-entreprises puisque le patron travaille seul à son compte
- Moins de 10 salariés pour les TPE
- Entre 10 et 249 salariés pour les PME
- Entre 250 et 499 salariés pour les ETI.

Sur le Pays, les entreprises sont de petites tailles. Les PME, qui sont le type le plus répandu en France, n'y sont pas très développées. De plus, on trouve deux ETI, principales entreprises du Pays en termes d'emplois (la fromagerie du Massegros et l'usine Arcelor-Mittal). Le troisième employeur du Pays est Lupus Electro avec environ 180 employés.

Une petite taille d'entreprise peut présenter de nombreux avantages comme l'adaptabilité et le dynamisme.

En revanche, cela est contraignant face à de gros marchés. Le regroupement d'entreprise peut être une réponse à ce problème. Cependant, il en existe très peu sur le territoire du Pays et ce sont principalement des regroupements occasionnels dans le BTP pour répondre à un appel à projet. Cela

explique la vulnérabilité et le manque de compétitivités des entreprises du Pays par rapport à celles des départements limitrophes.

B. Repartition par secteurs des entreprises du Pays

Les entreprises du Pays sont réparties selon quatre principaux secteurs en termes de nombre d'entreprises et d'emplois. Ces quatre secteurs sont :

- Le commerce
- Le BTP
- L'hébergement et la restauration
- Les industries manufacturières : la métallurgie avec Arcelor-Mittal, l'agroalimentaire (notamment la fromagerie du Massegros), la deuxième transformation du bois (meubles...)

Cette répartition est révélatrice d'un manque de valeur ajoutée sur les productions du Pays (le secteur des industries manufacturières n'arrive qu'en quatrième position), de la forte importance du BTP et des commerces (essentiellement les commerces de proximité : triptyque boulanger, boucher, épicier) qui arrivent respectivement en première et deuxième position, et du rôle économique du tourisme sur le Pays.

Enfin, on constate un déficit de services aux entreprises tels que les banques, les assurances, la comptabilité, les services informatiques, les services de transports... Or ceux-ci sont indispensables à la vie des entreprises. Ils sont toutefois confrontés aux mêmes problèmes que ces dernières : à savoir leur petite taille et leur manque de rayonnement.

Il s'agit donc d'un cercle vicieux : le faible nombre d'entreprises ne permet pas à de nouveaux services de s'installer, et le manque de services peut dissuader certaines entreprises de s'implanter en Lozère.

Graphique 3 : Répartition du nombre d'entreprises du Pays par secteurs

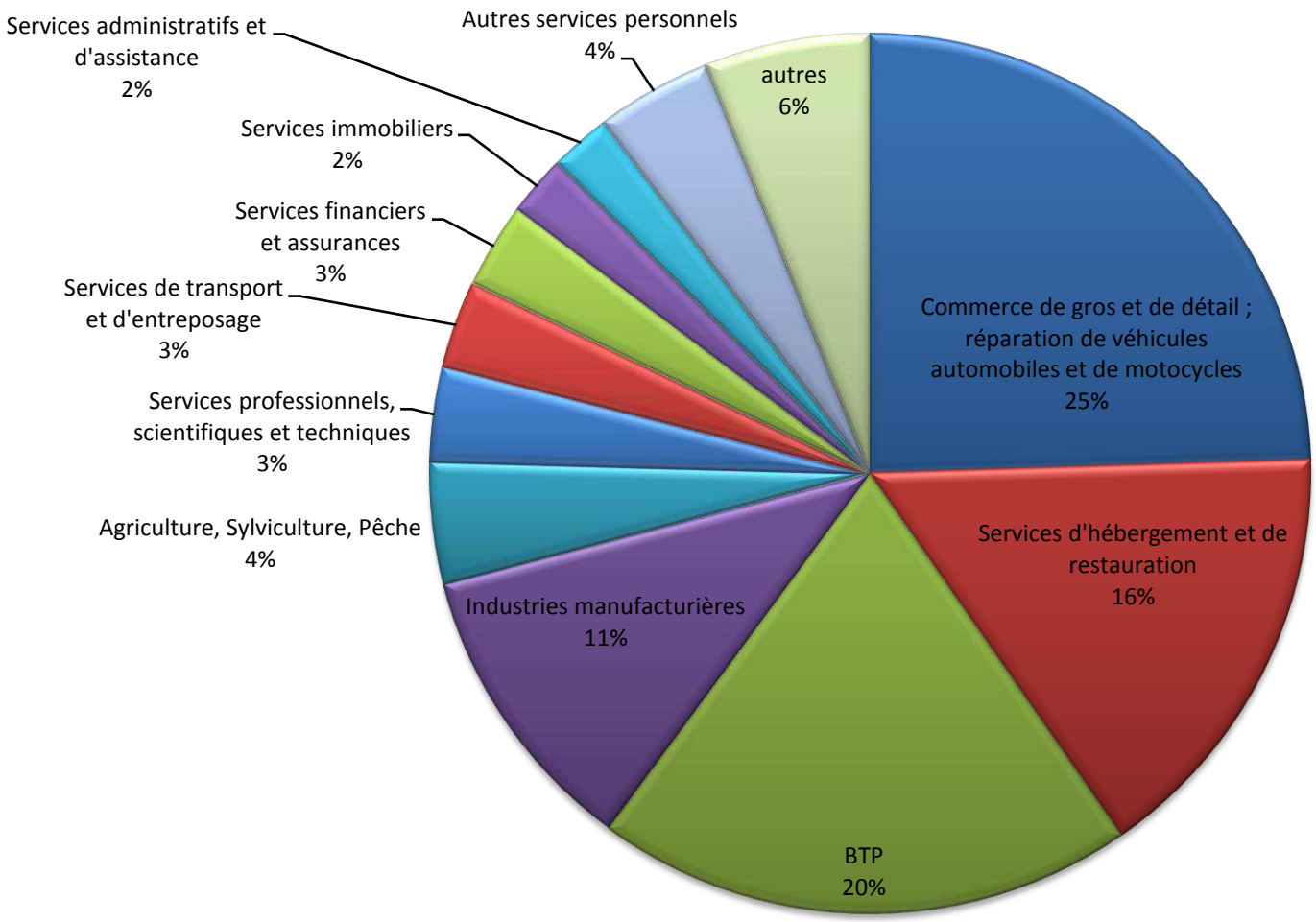

Source : CCI de la Lozère – 2009, CMA de la Lozère - 2009
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Bilan

Les entreprises du Pays du Gévaudan-Lozère

Atouts

- Petites entreprises dynamiques
- Entreprises familiales attachées au territoire
- Entreprises pérennes
- Intervention sur des marchés de niches

Faiblesses

- Manque de regroupement des petites entreprises
- Faible part des industries manufacturières → manque de valeur ajoutée
- Manque de services aux entreprises

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Favoriser la rencontre et le regroupement des entreprises (GIE…)**
- **Développer les services aux entreprises notamment dans le domaine logistique**
- **Favoriser la création d'entreprises et l'innovation pour être économiquement en avance**

II. Les acteurs du développement économique

Les principaux acteurs dans la création d'entreprises et l'implantation de nouvelles activités sur le Pays sont :

- Lozère Développement (agence de développement économique)
- Le Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- La Chambre d'Agriculture
- Les communautés de communes
- Les services du Département de la Lozère
- Les services de la Région Languedoc-Roussillon
- …

Les Fiches Acteurs présentées en annexe du Schéma décrivent le rôle de ces acteurs dans le développement économique du Pays.

A. Lozere developpement, l'agence de developpement economique departementale

Lozère développement est l'agence de développement économique de la Lozère. Créée par le Conseil Général et pilotée à l'origine par la CCI, elle a pour rôle de promouvoir la Lozère sur le plan économique. Elle participe donc à des salons et entretient un réseau d'entreprises. Elle aide aussi les entrepreneurs dans leur installation professionnelle (montage de dossier, recherche de financement, lieu d'implantation) et personnelle. Enfin, elle les dirige vers les autres acteurs du développement économique tels que les chambres consulaires.

B. Le Syndicat Mixte Lozerien de L'A75, developpeur de zones d'activites

Le SML A75 (le Syndicat Mixte Lozérien de l'A75) est une structure intercommunale qui a pour principal objectif de profiter de l'opportunité que présente l'autoroute en termes de développement économique, d'éviter la concurrence entre les communes et de rendre le territoire plus compétitif. Ainsi, il attire de nouvelles entreprises en créant des zones d'activités sur le territoire de ses adhérents. Trois sont actuellement en cours de commercialisation : la ZAE HQE de la Tieule à vocation supra-départementale, la ZAE à vocation départementale du Monastier et la ZAE à vocation locale du Pêcher II sur la commune d'Aumont Aubrac.

D'un point de vue technique, il s'appuie sur la SELO, société d'économie mixte de la Lozère.

Carte 6 : Les adhérents du SML A75

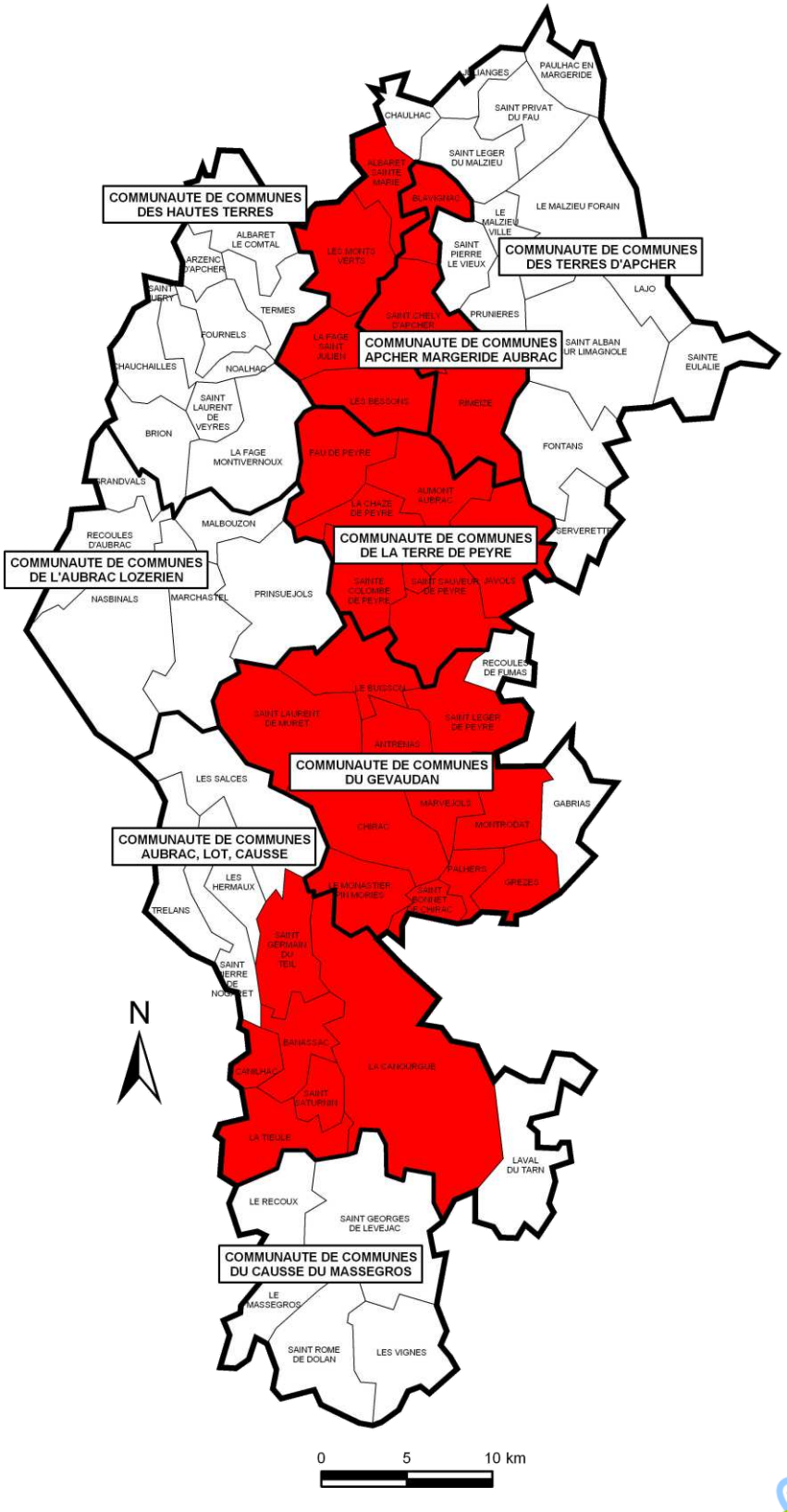

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009, SML A75 - 2009
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

C. La Chambre de Commerce et d'Industrie

La CCI contribue au développement économique du territoire et de ses ressortissants. Ceux-ci sont des structures soit de plus de 10 employés, soit avec une vocation commerciale ou réputée commerciale. Ainsi, la CCI aide les entreprises à rechercher des financements publics ou privés. Elle a aussi une fonction de représentation des intérêts de l'industrie, du commerce et des services. Elle participe à des réflexions autour des documents d'urbanisme, des schémas stratégiques etc. Elle effectue également des actions collectives telles que des diagnostics environnementaux auprès des entreprises (avec des subventions de l'ADEME et du Conseil Général), l'implantation d'un maillage de centre de stockage des déchets inertes, la gestion de l'aérodrome de Mende-Brenoux ou encore la création d'ateliers relais pour accueillir de nouvelles entreprises.

D. La Chambre des Metiers et de l'Artisanat

La CMA a, elle aussi, pour mission le développement économique des entreprises. Elle assure également des formations notamment en informatique et tient un état civil des entreprises. Elle propose un appui individuel aux entreprises artisanales particulièrement en termes d'informations (l'emploi, l'apprentissage, les subventions, la commercialisation…etc.), de conseil dans la définition de stratégies ou de projets et elle accompagne les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

E. Les communautes de communes, collectivites de proximite en charge du developpement economique

Les communautés de communes ont pour compétence obligatoire le développement économique. Elles sont donc des acteurs privilégiés de ce schéma. (*cf. les fiches Communauté de communes dans les fiches Acteurs présentées en annexes*).

III. Les Acteurs de la formation

A. Les lycees, principales structures porteuses de la formation du Pays

1. Les Lycées

Il y a sept lycées sur le territoire du Pays dispensant des diplômes allant du CAP au BTS en passant par le BAC professionnel. Ces lycées sont situés à Marvejols (deux lycées privés), Saint-Chély d'Apcher (deux lycées publics et deux lycées privés) et La Canourgue (un lycée public).

Le LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) de la Canourgue propose des enseignements en aquaculture et a un partenariat avec l'université de Montpellier notamment dans le cadre d'une licence professionnelle. Les lycées de Saint-Chély d'Apcher proposent des spécialités en mécanique, dans la filière équine et en hôtellerie.

Les lycées sont donc présents dans les principaux centres de vie du Pays.

2. Les centres de formations agricoles

On trouve à Marvejols un Centre de Formation Agricole (CFA) et un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) qui proposent des formations dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement.

3. Maison Familiale Rurale (MFR)

Une Maison Familiale Rurale est basée à Javols. Elle dispense des formations allant du CAP au BTS dans le domaine de la gestion forestière. Elle propose également des formations aux entreprises autour de la cartographie SIG, du bûcheronnage, de la conduite d'engins ou encore de l'élagage.

4. L'Ecole de Travail Educatif et Social (ETES)

L'Ecole de Travail Educatif et Social (ETES) est basée à Marvejols, elle dispense des diplômes d'Etat et des formations dans le domaine du médico-social.

5. Les centres de formations pour adultes

Il y a deux organismes de formations professionnelles pour adulte sur le territoire du Pays : l'AFPA et le GRETA. L'AFPA (Association de Formation Professionnelle pour Adulte) située à Saint-Chély d'Apcher est la seule dans le département. Le GRETA (Groupement d'Etablissement pour la formation professionnelle des adultes) est basé à Mende et possède deux antennes dans le Pays à Marvejols et à Saint Chély d'Apcher.

En ce qui concerne la métallurgie, l'usine Arcelor-Mittal emploie des apprentis venant du GRETA de Saint-Chély d'Apcher.

6. Antenne de l'Université Montpellier I

Installée dans une dépendance du château d'Orfeuillette, elle accueille une antenne de l'Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (ISEM)

B. UNE MAJORITE DE FORMATIONS A BAC+2

On retrouve sur le territoire du Pays 11 BTS (Brevets de Technicien Supérieur), 16 Baccalauréats professionnels, 9 BP (Brevets Professionnels), 1 BTM (Brevet Technique des Métiers), 18 CAP ou CAPA (Certificats d'Aptitude Professionnelle Agricole), 7 BEP ou BEPA (Brevets d'Etudes Professionnelles Agricoles), 3 CS (Certificats de Spécialisation) et 3 DE (Diplômes d'Etat). On remarque que l'offre d'enseignement supérieur se limite à un niveau BAC +2, sauf deux exceptions (licence pro de La Canourgue et le master management tourisme).

Dans l'agriculture et l'artisanat, l'offre de formation est satisfaisante.

Les offres de formations concernant le tourisme, qui regroupe la protection de la nature ainsi que la restauration, sont situées principalement à Mende pour le tourisme et à Florac pour l'environnement (SupAgro). On remarque toutefois la présence du lycée hôtelier du Sacré Cœur à Saint-Chély d'Apcher et du Master Management Hôtellerie Tourisme de l'antenne de l'Université Montpellier I à Orfeuillette sur le territoire du Pays.

Enfin, l'offre dans le domaine du médico-social est faible sur le Pays et sur le département en général. On trouve un institut de formation en soins infirmiers à Mende mais il n'y a ni formation de médecins et a fortiori de spécialistes, ni de stages d'internes à l'hôpital de Mende, ce qui fait particulièrement défaut.

	Niveau III	**Niveau IV**			**Niveau V**					**Autre**	
	BTS/ BTSA	Bac Pro	BP	BTM	CAP/ CAPA	BEP/ BEPA	CS	BPA	Mentions complémentaires	DE	Autres formations
Agriculture	3	4	6	0	5	0	1	0	0	0	non
Agroalimentaire	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	non
Artisanat	0	2	0	1	8	5	1	0	1	0	oui
Commerce	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	oui
Forêt/ Bois	1	3	0	0	4	1	2	1	0	0	oui
Médico-social	0	2	0	0	3	2	0	0	0	3	oui
Métallurgie	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	oui
Service	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	oui
Tourisme/ Environnement	3	1	3	0	1	1	0	0	0	0	oui

Tableau 2 : Nombre de formations par secteur

Cette faiblesse de l'offre, notamment dans le supérieur, incite les jeunes du Pays à suivre des cours dans les principales agglomérations aux alentours telles que Mende, Montpellier, Nîmes, Alès, Clermont-Ferrand etc… Ils ont souvent tendance à ne pas revenir travailler en Lozère après l'obtention de leur diplôme.

Bilan

Les acteurs de la formation

Atouts

- Bonne offre de formation en agriculture et tourisme
- Une licence pro sur le LEGTA de la Canourgue
- Master en Management Hôtellerie Tourisme au château d'Orfeuillette, antenne de l'université de Montpellier

Faiblesses

- Peu de formations post-bac
- Manque de formations dans le médico-social
- Départ des jeunes pour suivre des formations

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Organiser une offre complète et facilement accessible pour l'accueil de jeunes en formation (hébergement, transport,….)**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Domaine de formation
Type de formation (diplômes…)

IV. Les financeurs mobilisés en faveur du développement économique

A. Le Conseil General de la Lozere

Le Conseil Général a publié sur son site internet un Guide des Aides pour l'année 2009. Celui-ci, dans les domaines suivants :

- Aménagement et développement durable
- Développement économique
- Qualité de vie
- Action sociale

Il y précise la nature des opérations subventionnées, les bénéficiaires éligibles, le taux de subvention maximal et les conditions particulières d'attribution.

Pour chaque grand domaine, les sous-catégories seront présentées et des exemples d'aides concernant le développement économique seront cités.

1. Aménagement et développement durable

- Aménagements communaux
- Accueil et aménagement du territoire :
  - Aide à la réalisation de résidences d'entrepreneurs
  - Accueil de porteurs de projet
  - Accueil de nouvelles populations
  - Zones d'activités
- Energie
- Environnement

2. Développement économique

- Agriculture :
  - Diversification agricole
  - Actions en faveur de la sylviculture
- Commerce-Artisanat-Entreprise :
  - Aide à la création, à la reprise ou à la transmission d'entreprises dans les secteurs du commerce et de l'artisanat
  - Aide à l'immobilier industriel et artisanal
  - Aide à l'investissement productif des PME
  - Aide aux opérations collectives de promotion économique
  - Commerce rural
  - Plate Forme d'Initiative Locale
  - Prêt participatif de développement (PPD)

- GEODE
- Opération « vitrines »
- Fonds d'intervention économique

- Tourisme : Aide à l'investissement des entreprises touristiques

3. Qualité de vie

- Transport
- Enseignement
- Jeunesse-sport
- Culture
- Patrimoine
- Logement
- Santé

4. Action sociale

- Enfance et famille
- Personnes âgées-Personnes handicapées
- Personnes en difficulté

B. La Region Languedoc Roussillon

Le site internet www.laregion.fr de la région Languedoc Roussillon présente ses aides financières par grands domaines d'action :

- Sport
- Jeunesse
- Santé
- Education
- Action territoriale
- Environnement
- Enseignement supérieur
- Culture et patrimoine
- Autre domaines d'intervention

Des exemples plus concrets d'actions financées par la région sont :

- Zones d'activités
- Création et transmission d'entreprise
- Installation en agriculture
- Aménager durablement la forêt

C. L'ETAT

L'Etat présente les différentes aides qu'il peut apporter sur le site www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr. Les aides en rapport avec le développement économiques sont :

1. Développement économique

- Aide aux entreprises :
  - à l'investissement immatériel
  - au développement technologique
  - à l'investissement matériel et immobilier
  - à la création d'activités
  - au développement à l'international
- Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)
  - en milieu urbain
  - en zone rurale
  - opérations sectorielles
  - études
  - actions spécifiques

2. Aménagement du territoire : TIC

- Infrastructures :
  - Téléphonie mobile
  - Réseaux à haut ou très haut débit
  - Equipements de traitement et de transmission des données
- Services :
  - Services au public
  - Appui au développement de services de formation
  - Appui à l'industrie des services numériques
- Usages :
  - Appropriation de l'économie numérique dans les TPE/PME
  - Travail collaboratif
  - Système d'Information Géographique (SIG)
- Agriculture
  - Aide à l'installation
  - Aides à la modernisation des exploitations agricoles
  - Urbanisme et agriculture

D'autres aides sont distribuées par l'Etat aux motifs de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de la cohésion sociale, des collectivités territoriales, du développement économique, de l'environnement, de la formation, de la santé. Les autres actions existantes n'ont cependant pas été détaillées ici car leur lien avec le développement économique est moins important.

D. L'UNION EUROPEENNE

1. Innovation et transfert de technologie

N° mesure	Nom mesure	Projets	Interlocuteur	Contact
Axe 1 - Mesure 1 *(DoMo)*	Favoriser l'animation concertée de l'innovation	Animation	Etat	• DRIRE Tél. : 04.67.69.70.00 Courriel : feder-drire-lr@industrie.gouv.fr
Axe 1 - Mesure 2 *(DoMo)*	Favoriser la mise en place des conditions nécessaires à la compétitivité des entreprises régionales à chaque stade de leur développement	Projets d'ingénierie financière	Etat	• SGAR Tel. : 04.67.61.61.61 Courriel : sgar@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr
		Aides individuelles aux entreprises (actions 122a et 122B, action 124, action 127, action 128)	Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.90.72 Courriel : Bettinger.Sandra@cr-languedocroussillon.fr
		Projets globaux d'infrastructures économiques (action 123 b)	Etat	• DRIRE Tél. : 04.67.69.70.00 Courriel : feder-drire-lr@industrie.gouv.fr • DRRT Tél. : 04.67.69.70.51 Courriel : drrt.languedoc-roussillon@recherche.gouv.fr
Axe 1 - Mesure 3 *(DoMo)*	S'appuyer sur la recherche régionale pour favoriser la compétitivité des entreprises		Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.90.72 Courriel : Bettinger.Sandra@cr-languedocroussillon.fr
		Projets de transfert de technologie	Etat	• DRRT Tél. : 04.67.69.70.51

		(toutes les actions)		Courriel : drrt.languedoc-roussillon@recherche.gouv.fr • DRIRE Tél. : 04.67.69.70.00 Courriel : feder-drire-lr@industrie.gouv.fr
			OSEO	• OSEO Tél. : 04.67.69.76.00 Courriel : languedocrou.delegation@oseo.fr
		Projets de formation	Etat	• DRRT Tél. : 04.67.69.70.51 Courriel : drrt.languedoc-roussillon@recherche.gouv.fr • DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
			Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.90.72 Courriel : Bettinger.Sandra@cr-languedocroussillon.fr

Tableau 3 : Aides européennes pour l'innovation et le transfert de technologie

2. Technologies de l'Information et de la Communication

N° mesure	Nom mesure	Projets	Interlocuteur	Contact
Axe 3 - Mesure 1 *(DoMo)*	Renforcer les réseaux et infrastructures TIC	Aménagement numérique du territoire par les collectivités (action 311) Mise en œuvre d'infrastructures de traitement des données numériques (action 312)	Etat	• SGAR - Mission TIC Tél. : 04.67.61.84.49 Courriel : marc.laget@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr
			Région	• Région Languedoc-Roussillon, Direction des transports et Communications, Pôle T.I.C Tél. : 04.67.22.98.11 Courriel : demaria.sophie@cr-languedocroussillon.fr
Axe 3 - Mesure 2 *(DoMo)*	Développer les usages innovants des TIC	Améliorer l'appropriation des TIC par les employeurs (action 321) Développer les réseaux de centres de services numériques au public (action 322) Soutenir la dématérialisation des échanges et le développement de la société de l'information (action 323)	Etat	• SGAR - Mission TIC Tél. : 04.67.61.84.49 Courriel : marc.laget@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr
			Région	• Région Languedoc-Roussillon, Direction des transports et Communications, Pôle T.I.C Tél. : 04.67.22.98.11 Courriel : demaria.sophie@cr-languedocroussillon.fr

Tableau 4 : Aides européennes pour les Technologies de l'Information et de la Communication

Sources : Plaquette de présentation des programmes européens 2007-2013 du Languedoc-Roussillon
www.languedoc-roussillon.eu
Document de Mise en Œuvre(DoMo) FEDER

3. Emploi et formation

N° mesure	Nom mesure	Projets	Interlocuteur	Contact
Axe 1 - Mesure I *(PO)*	Anticiper et gérer les mutations économiques	Anticiper et gérer les mutations économiques	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
			Autre	• Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)
Axe 1 - Mesure II *(PO)*	Agir sur le développement des compétences par la formation tout au long de la vie et l'amélioration de la qualification	Développer les compétences et améliorer la qualification	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
			Région	• Région Languedoc-Roussillon / Service FSE Tél. : 04.67.22.90.49 Courriel : manchin.fanny@cr-languedocroussillon.fr
			Autre	• Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)
Axe 1 - Mesure III *(PO)*	Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise	Soutenir la création d'activités et l'esprit d'entreprendre	Région	• Région Languedoc-Roussillon / Service FSE Tél. : 04.67.22.90.49 Courriel : manchin.fanny@cr-languedocroussillon.fr
Axe 2 – Mesure I *(PO)*	Soutenir la modernisation du service public e l'emploi pour une meilleure efficacité du fonctionnement du marché du travail	Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
Axe 2 – mesure II *(PO)*	Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur mobilité		Région	• Région Languedoc-Roussillon / Service FSE Tél. : 04.67.22.90.49 Courriel : manchin.fanny@cr-languedocroussillon.fr

Axe 4 – Mesure I *(PO)*	Capital humain : adapter l'offre de formation et le système d'orientation	Investir dans le capital humain	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
Axe 4 – Mesure II *(PO)*	Développer les partenariats, la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion			
Axe 4 – Mesure III *(PO)*	Actions innovantes transnationales ou interrégionales		Région	• Région Languedoc-Roussillon / Service FSE Tél. : 04.67.22.90.49 Courriel : manchin.fanny@cr-languedocroussillon.fr
		Former les acteurs du monde agricole et rural pour leurs activités	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr • DRAF Tél. : 04.67.41.80.24 Courriel : isabelle.ehret@educagri.fr

Tableau 5 : Aides européennes pour l'emploi et la formation

Sources : Plaquette de présentation des programmes européens 2007-2013 du Languedoc-Roussillon
www.languedoc-roussillon.eu
Programme Opérationnel (PO) FSE

4. Cohésion sociale

N° mesure	Nom mesure	Projets	Interlocuteur	Contact
Axe 3 – Mesure I *(PO)*	Cohésion sociale	Renforcer la cohésion sociale et favoriser l'inclusion sociale (A)	Etat	• DRASS • DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
			Région	• Région Languedoc-Roussillon / Service FSE Tél. : 04.67.22.90.49 Courriel : manchin.fanny@cr-languedocroussillon.fr
		Mettre en œuvre les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) (B)	Autre	• Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
		Appuyer les politiques d'insertion des Départements (C)	Département	• Conseil Général de Lozère Tél. : 04 66 49 42 03 Courriel : l_fages@cg48.fr
Axe 3 – Mesure II *(PO)*	Inclusion sociale	Soutenir les publics ayant des difficultés particulières d'insertion (D) Lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce (E)	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr
Axe 3 – Mesure III *(PO)*	Lutte contre les discriminations	Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité (F) Agir en faveur des habitants des zones urbaines sensibles (G)	Etat	• DRTEFP Tél. : 04.67.15.77.77 Courriel : FSE.DR-LROUSS@dr-lrouss.travail.gouv.fr

Tableau 6 : Aides européennes pour la cohésion sociale

Sources : Plaquette de présentation des programmes européens 2007-2013 du Languedoc-Roussillon
www.languedoc-roussillon.eu
Programme Opérationnel (PO) FSE

5. Agriculture et développement durable

N° mesure	Nom mesure	Projets	Interlocuteur	Contact
Mesure 121-A *(DRDR)*	Plan de modernisation des bâtiments d'élevage	Moderniser votre exploitation d'élevage	Etat	• DDAF Tél. : 04.66.49.45.18
Mesure 121-C4-1 *(DRDR)*	Plan de modernisation des bâtiments d'élevage		Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.80.36
Mesure 121-C6-1 *(DRDR)*	Aides aux cultures spécialisées. Plan de soutien à la compétitivité des exploitations maraîchères			
Mesure 311 *(DRDR)*	Diversification vers des activités non agricoles	Diversifier les activités de votre exploitation agricole	Etat	• DDAF Tél. : 04.66.49.45.18
Mesure 123-A *(DRDR)*	Investissements dans les entreprises agroalimentaires.	Moderniser votre entreprise agroalimentaire	Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.80.36
Mesure 122-A *(DRDR)*	Amélioration des peuplements existants: élagage, dépressage, éclaircie	Investir dans la filière bois (dans votre forêt ou dans votre entreprise forestière)	Etat	• DRAAF Tél. : 04.67.10.18.81 ou 89 • DDAF Tél. : 04.66.49.45.18
Mesure 123-B *(DRDR)*	Aide à l'équipement des entreprises de mobilisation des produits forestiers			
Mesure 125-A *(DRDR)*	Soutien à la desserte forestière			
Mesure 226-C *(DRDR)*	Défense des forêts contre l'incendie			
Mesure 314-A *(DRDR)*	Stratégie locale de développement de la filière bois			
Mesure 125-B *(DRDR)*	Soutien aux retenues collectives collinaires ou de substitution	Réaliser une infrastructure agricole collective	Etat	• DRAAF Tél. : 04.67.10.18.81 ou 89

Mesure 125-C-3 *(DRDR)*	Soutien à une hydraulique agricole durable et raisonnée	(que vous soyez collectivité, organisme public ou associatif)		
Mesure 125-C-1 *(DRDR)*	Soutien à d'autres infrastructures du secteur agricole: projet collectif d'aménagement foncier faisant suite à l'arrachage viticole		Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.80.36
Mesure 313 *(DRDR)*	Promotion des activités touristiques	Développer le tourisme rural (que vous soyez maître d'ouvrage public ou privé)	Etat	• DDAF Tél. : 04.66.49.45.18
Mesure 341-B (*DRDR)*	Stratégie locale de développement en dehors de la filière bois	Elaborer une stratégie locale et collective de développement (portée par les acteurs publics et des structures économiques collectives)	Région	• Région Languedoc-Roussillon Tél. : 04.67.22.80.36

Tableau 7 : Aides européennes pour l'agriculture et le développement durable

Sources : Plaquette de présentation des programmes européens 2007-2013 du Languedoc-Roussillon
www.languedoc-roussillon.eu
Document Régional de Développement Rural (DRDR) FEADER

Abréviations utilisées dans les tableaux pour les aides européennes :

DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DRRT	Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
SGAR	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Secteurs Economiques

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

I. Agriculture et agroalimentaire engagés dans des démarches de qualité

L'agriculture sur le Pays n'a pas été approfondie, conformément au cahier des charges, la complexité de ce domaine pouvant exiger en lui-même une réflexion spécifique.

L'agriculture lozérienne est essentiellement tournée vers l'élevage comme le montre le graphique suivant. En effet, les élevages ovin et bovin dominent, ainsi que la production fourragère. Cette part importante de fourrages s'explique par des hivers longs et rigoureux et qui nécessitent d'avoir des réserves importantes, mais aussi par les exigences des cahiers des charges des productions de qualité : souvent plus des trois quarts de l'alimentation fourragère doit provenir du périmètre de production des labels. De plus, la nature du sol est peu propice aux cultures céréalières.

Graphique 4 : Les productions agricoles en Lozère

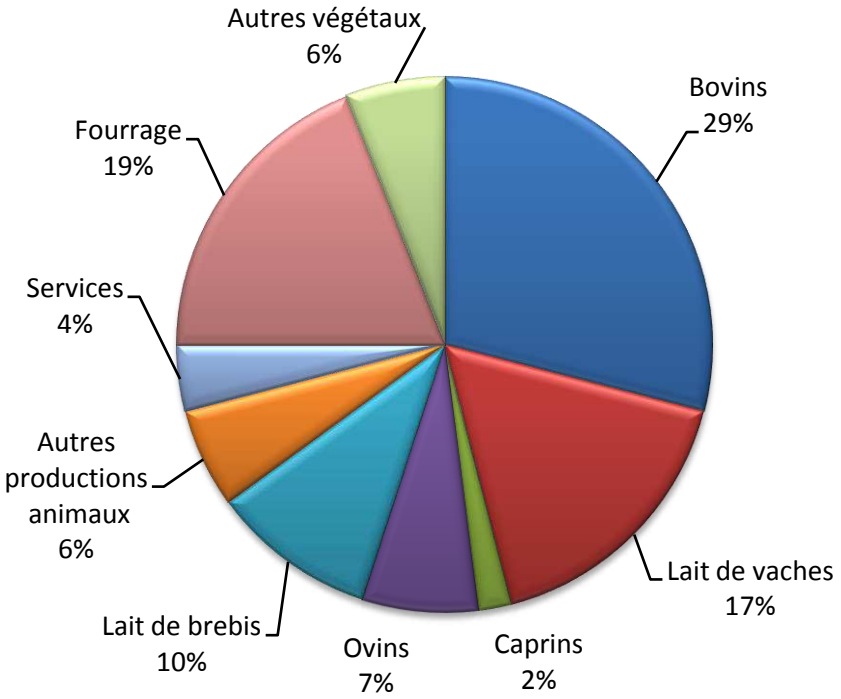

Source : Chambre d'Agriculture de la Lozère
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Le rôle des agriculteurs sur le territoire est primordial : la Surface Agricole Utile représentait 63 % du territoire du Pays en 2000 (la majorité composée de prairies), le reste étant recouvert par la forêt. La surface urbanisée est très faible voire négligeable à l'échelle du Pays.

De par leur travail, les agriculteurs contribuent donc à l'aménagement de l'espace (plus de la moitié du territoire) mais aussi à la préservation des paysages, attrait touristique majeur du Pays.

A. LA FILIERE LAIT, UNE TRANSFORMATION ABOUTIE

1. Lait de vache

a) Une production localisée sur le nord du Pays

La production laitière bovine est concentrée, pour le Pays du Gévaudan-Lozère, sur la Margeride et l'Aubrac car les caractéristiques des Causses sont peu propices à l'élevage bovin. Les races à lait sur le Pays sont : Aubrac, Simmental, Montbéliarde, Abondance, Prim'Holstein et Brune des Alpes.

b) La collecte et la transformation sont réparties sur plusieurs départements

Une unité de transformation du lait de vache est présente sur le territoire du Pays, ainsi qu'une autre sur l'Aubrac aveyronnais.

•**Coopérative Laitière de la Haute-Truyère** (CLHT) : située sur la commune du Malzieu-Ville, elle collecte le lait de vache produit sur le nord du Pays (mais aussi ailleurs en Lozère). Elle produit 3 500 tonnes de fromages par an. 35 % de la production sont destinés au marché français, les 65 % restants sont exportés.

•**Coopérative Fromagère Jeune Montagne** : située à Laguiole, au cœur de l'Aubrac aveyronnais, elle collecte 10 millions de litres de lait chez 79 producteurs, dont plusieurs producteurs lozériens. Elle produit 742 tonnes de fromage Laguiole, 93 tonnes de tomme fraîche destinée à la fabrication de l'aligot et enfin 204 tonnes d'aligot surgelé. La coopérative emploie 27 salariés.

c) Les produits

Le territoire du Pays est une zone de collecte du lait pour la production de fromages labellisés ou appartenant à une marque locale. Ils sont les suivants :

- AOC Bleu d'Auvergne
- AOC Bleu des Causses
- AOC Laguiole
- Fromages « Fleurs d'estive » (Tomme des Lauzes, Bleu des Drailles, Seigneur d'Apcher)

2. Lait de brebis

a) Une production localisée sur les Causses

La production de lait de brebis est localisée principalement sur les Causses au sud du Pays. La race Lacaune est une race rustique particulièrement bien adaptée à la morphologie du terrain ainsi qu'au climat. Le potentiel de production laitière des femelles ainsi que la conformation de carcasse des mâles ont été améliorés, permettant de doubler la production laitière d'une production bouchère avec des agneaux et ainsi d'augmenter les revenus des éleveurs.

b) La majorité de la collecte et de la transformation concerne l'usine du Massegros

La société des Caves de Roquefort, et plus particulièrement l'usine implantée sur la commune du Massegros, collecte plus des trois quarts de la production lozérienne de lait de brebis soit près de 11 millions de litres. L'usine produit quotidiennement 60 tonnes de feta.

Elle a profité d'un atelier-relais pour débuter son activité et figure aujourd'hui parmi les principaux employeurs du Pays (plus de 250 employés). La volonté des élus d'accueillir de nouvelles entreprises a des retombées économiques bénéfiques pour le reste du territoire.

En effet, des accords socioprofessionnels permettent aux éleveurs de vendre un tiers de leur production au prix du lait destiné à la fabrication du Roquefort, un tiers au prix de la poudre de lait et un tiers au prix diversification et de vendre leur production a un prix relativement correct.

14 % de la production sont collectés par la CLHT, l'entreprise Fedou transforme 6 % du lait lozérien. Seulement 3 % sont destiné à la filière « Agriculture Biologique », or ce chiffre pourrait être supérieur compte tenu du caractère fortement extensif de l'élevage ovin et de la qualité environnementale du département.

c) Les produits concernent les marques locales et peu les labels

Le lait de brebis collecté sur le territoire, principalement sur le sud du Pays, est destiné à la production des fromages suivants :

- AOC Roquefort
- Le Fedou (marque « De Lozère »)
- Fromages de brebis en Margeride (Le pur brebis, Le bleu de brebis, Le berger de Lozère, Le bleu de berger, La Tomme, Le bleu mixte)
- Fromages « Fleurs d'estive » (Bleu des Drailles et Tomme des Lauzes)

La seule production labellisée concerne l'AOC Roquefort dont la zone de collecte du lait recouvre en partie le sud du Pays. Toutefois le fromage, pour bénéficier de l'AOC, ne être affiné que sur la communes de Roquefort sur Soulzon.

B. FILIERES VIANDE, UNE PRODUCTION DE QUALITE PEU VALORISEE

1. Les abattoirs

	Marvejols	Langogne	Saint-Chély d'Apcher	TOTAL
VACHES	1891	1033	334	3258
GENISSES	3129	1153	261	4543
VEAUX	2213	3235	882	6330
BŒUFS	77	40	0	117
AGNEAUX	32100	10980	2052	45132
BREBIS	6114	300	78	6492

Tableau 8 : Activité des abattoirs en nombre d'animaux

Source : Chambre d'Agriculture de la Lozère

	Marvejols	Langogne	Saint-Chély d'Apcher	TOTAL
BOVINS+VEAUX	2158	1218	317	3693
OVINS	671	197	42	910
PORCINS	371	3041	275	3687
CAPRINS	2	4	0	6
TOTAL	3202	4460	634	8296

Tableau 9 : Activité des abattoirs en tonnes

Source : Chambre d'Agriculture de la Lozère

• **Langogne** : plus gros abattoir de la Lozère, il est situé à l'est du département à plus d'une heure de trajet de Marvejols. C'est le seul qui n'est pas situé sur le Pays du Gévaudan-Lozère. Son activité étant essentiellement tournée vers la production porcine, elle ne menace donc pas directement celle de l'abattoir de Marvejols.

• **Marvejols** : l'abattoir de Marvejols est le premier de Lozère pour l'abattage de bovins. Il est en effet situé entre Margeride et Aubrac et c'est à Marvejols que sont abattus les animaux des labels « Bœuf Fermier Aubrac » et « Fleur d'Aubrac ». Un nouvel abattoir, l'Abattoir du Gévaudan, remplaçant l'équipement actuel, va prochainement être construit à Antrenas (sur la ZAE d'Antrenas) et permettre ainsi d'augmenter l'activité.

• **Saint-Chély d'Apcher** : c'est le plus petit abattoir de Lozère. Il a cependant son importance au niveau local car il permet de maintenir un service à proximité des éleveurs et des bouchers. En 2009, des investissements importants ont permis d'effectuer des travaux de mise aux normes. Toutefois, l'avenir de cet abattoir est incertain compte tenu la relativement faible activité actuelle et du projet d'agrandissement de l'abattoir de Marvejols.

Seuls les abattoirs de Langogne et de Marvejols ont été retenus par le Schéma Départemental des abattoirs mené par le Conseil Général. Cependant, celui-ci a apporté son appui à l'abattoir de Saint-Chély d'Apcher sous forme de subventions aux travaux en cours.

Le maintien des abattoirs sur le territoire du Pays et plus globalement sur le département est essentiel pour permettre une valorisation des produits sur le territoire et avoir une chaîne de transformation la plus longue possible.

A l'heure actuelle, la viande lozérienne est très peu transformée et valorisée. La nouvelle zone d'activités d'Antrenas est à vocation agroalimentaire, et on peut espérer que l'implantation d'entreprises agroalimentaires à proximité de l'abattoir permettra sur le long terme de mieux valoriser la viande.

Une réflexion doit également être menée à l'échelle du Pays afin de permettre à la restauration collective de s'approvisionner en produits locaux.

2. La viande bovine

Les races à viande élevées sur le territoire sont : Aubrac, Limousine, Charolaise, Croisées. L'élevage bovin se concentre essentiellement sur le nord du Pays (en Aubrac et en Margeride) avec

notamment plus de 10 000 têtes de bétail pour les cantons de Marvejols, Nasbinals et Fournels. Les deux derniers correspondent à l'Aubrac, une région naturelle ayant de fortes contraintes climatiques et de relief auxquelles s'accommode bien la race Aubrac

La viande bovine représente la principale production de viande sur le territoire du Pays. La production s'est orientée vers des filières de qualité, celles-ci sont identifiées par de nombreux labels :

- « Fleur d'Aubrac »
- La viande « De Lozère »
- « Agriculture Biologique »
- « Veau de Lozère »
- « Bœuf Fermier Aubrac »
- « Les Bœufs de Pâques » (concerne peu le Pays car produit sur le territoire du PNC)

La viande labellisée trouve de nombreux points de vente en dehors du territoire du Pays : par exemple la quasi-totalité de génisses « Fleur d'Aubrac » est vendue sur Montpellier.

3. La viande ovine

La viande provient essentiellement d'animaux de la race à viande Blanche du Massif Central. Les agneaux issus des élevages de brebis laitières de race Lacaune peuvent cependant être valorisés en agneaux de boucherie. Comme pour la viande bovine, il existe plusieurs labels :

- « Agneau de Lozère ELOVEL »
- « Agneau du Gévaudan »
- « Agriculture Biologique »

La viande ovine labellisée est beaucoup commercialisée en dehors du périmètre du Pays. Ainsi, la majorité de la production départementale « Agneau de Lozère » est vendue sur Paris.

4. La totalité de la production de broutards est exportée

Aujourd'hui, les broutards issus des élevages de naisseurs lozériens sont exportés vers l'Italie alors qu'ils représentent environ 80 % de la production bovine du département. Cela est dû au fait que la viande de broutard est peu appréciée en France. De plus la filière italienne dispose de peu de naisseurs mais d'un nombre important d'engraisseurs qui s'approvisionne en France. Cependant, le fait que le marché italien soit le principal débouché de la filière broutard présente un risque dans le cas où ce marché viendrait à s'effondrer. Le Pays est un territoire de naisseurs qui produisent des broutards de bonne qualité, et il pourrait être intéressant de développer l'engraissement. De même il serait positif d'augmenter la production sous les signes de qualité Broutard Français d'Export et Broutard Grand Sud (sans OGM).

C. DES PRODUITS DE QUALITE LABELLISES

1. Une multiplicité de labels

La Lozère a adopté une démarche de production de qualité avec des marques et labels. Ceux-ci sont accompagnés d'un cahier des charges qui permet d'assurer au consommateur la provenance

géographique du produit, les méthodes d'élevages et de fabrication … Le consommateur est ainsi rassuré de la qualité du produit qu'il consomme.

La multiplicité des marques et labels, dont un certain nombre a été cité plus haut, bien que compliquant la lisibilité pour le consommateur, est cependant nécessaire : en effet, le périmètre de certaines productions est interdépartemental, et pour d'autres départemental ; de même les productions en Aubrac ou en Margeride sont liées à l'identité de ces régions naturelles. Regrouper des labels conduirait à une perte d'identité des différents produits et rendrait la compréhension plus difficile pour le consommateur.

Toutefois, une grosse part de la production lozérienne n'est pas commercialisée sous label ou sous marque. Elle n'en est pas moins consommée localement, à l'inverse souvent des productions labellisées qui sont exportées. Augmenter la part de labellisation permettrait aux agriculteurs d'augmenter leurs recettes mais pourrait induire un effet négatif, à savoir l'augmentation du coût des produits vendus localement.

2. « De Lozère » : une démarche collective

Dans le cas des marques, les producteurs doivent adhérer à une coopérative afin d'en bénéficier. La marque collective De Lozère propose aux producteurs de vendre leurs produits sous cette appellation. Ils n'ont pas à adhérer comme ils le feraient pour une coopérative ; ils doivent respecter le cahier des charges mais peuvent choisir de vendre leur produit sous la marque « De Lozère » ou non, en fonction du marché visé. Cette marque offre aux producteurs la possibilité d'avoir accès à de nouveaux points de vente (notamment à l'extérieur du département et dans les grandes villes) et d'augmenter leurs ventes.

La marque De Lozère est intégrée à la marque ombrelle régionale Sud de France.

D. QUELQUES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION

La diversification est une orientation possible pour l'agriculture lozérienne. Elle aurait notamment un impact positif sur le développement économique du territoire. Actuellement, elle est relativement peu développée sur le Pays malgré une demande touristique croissante. L'hébergement à la ferme est la principale activité de diversification et est encadré par le label « Bienvenue à la Ferme ». Ce label regroupe :

- Fermes auberges : proposent la découverte gastronomique des produits du terroir
- Camping à la ferme : emplacements vastes (plus de 300 m²) à proximité de l'exploitation agricole
- Fermes de découverte : aménagées pour accueillir des familles ou des groupes et leur faire découvrir l'activité agricole
- Fermes de séjours : hébergements labellisés « Gîte de France », proximité d'activités de pleine nature

Graphique 5 : Pourcentage de diversification des exploitations agricoles par canton

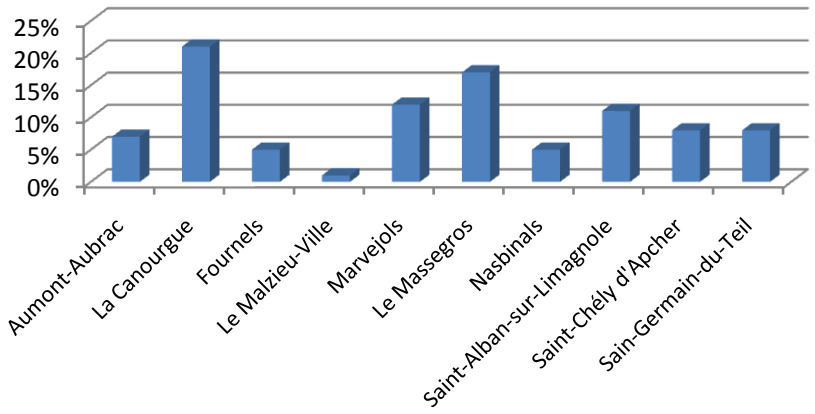

Source : Chambre d'Agriculture de la Lozère
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Ces chiffres sont toutefois à mettre en relief avec le nombre d'exploitations sur chaque canton. Cependant on remarque que les cantons de Fournels et de Nasbinals, situés sur l'Aubrac, ont un plus faible pourcentage de diversification que les autres (à l'exception de celui du Malzieu-Ville). Or l'Aubrac est un territoire très touristique, traversé par le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et à forte dominante agricole (forêt peu étendue, peu d'urbanisation). Une diversification agricole tournée notamment vers l'hébergement et la vente de produits à la ferme pourrait sans doute avoir des débouchés importants.

Graphique 6 : Types de diversifications agricoles sur le Pays

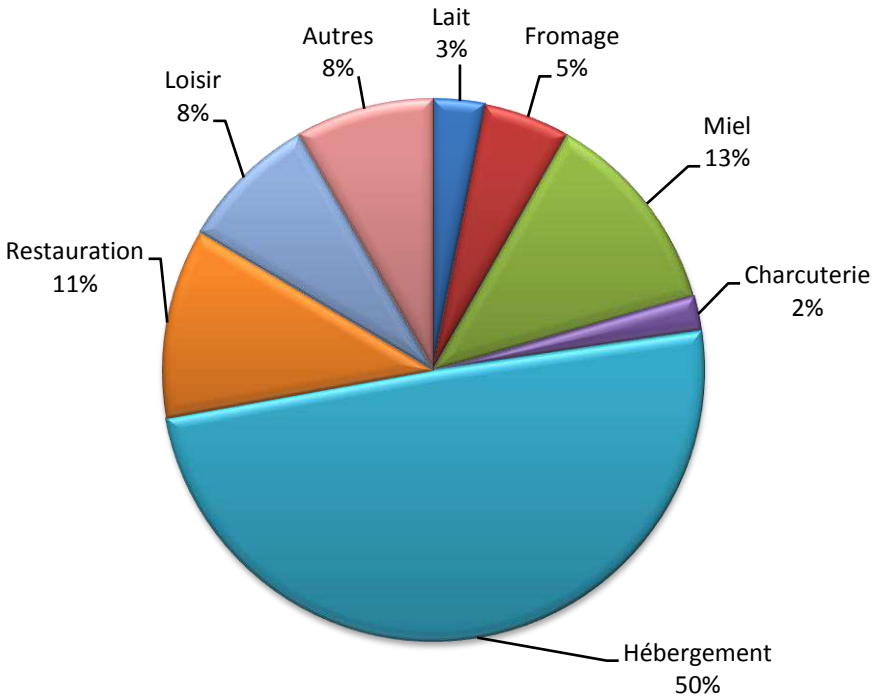

Source : Chambre d'Agriculture de la Lozère
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

La diversification se fait essentiellement autour du tourisme avec l'hébergement et la restauration. Le miel occupe cependant une part non négligeable de l'activité. C'est une production peu consommatrice de temps et d'espace. L'apiculture française rencontre aujourd'hui des problèmes : les populations d'abeilles sont touchées par les pesticides et ont des difficultés à se renouveler. Or la Lozère est un des départements les plus extensifs au niveau de l'agriculture, les prairies dominent et les cultures sont principalement destinées à alimenter les animaux l'hiver. On peut donc légitimement supposer que la Lozère sera moins touchée par ce phénomène, et pourrait occuper une place importante sur le marché apicole.

La production fermière de fromages peut être écoulée en vente directe à la ferme ou sur les marchés locaux. Les débouchés peuvent augmenter lors de la période estivale avec la consommation des touristes. Cependant les normes d'hygiène contraignantes peuvent être un frein au développement de cette production.

Bilan

Agriculture et agroalimentaire engagés dans des démarches de qualité

Atouts

- Importance de l'agriculture sur le Pays
- Nombreuses industries agroalimentaires (fromage essentiellement)
- Filières qualité très développées

Faiblesses

- Une diversification agricole encore faible
- Exportation totale vers l'Italie des broutards
- Pas de transformation de la viande

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Maintenir le rôle de l'agriculture sur le Pays (aménagement, préservation des paysages…)**
- **Inciter à la diversification agricole pour anticiper les crises (broutards…)**
- **Augmenter la consommation locale des produits de qualité**
- **Favoriser la transformation de la viande sur le Pays**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Agriculture *Données à l'échelle de la commune*	**Agroalimentaire** *Données à l'échelle du département*
SAU (ha)	Nom du produit
SAU moyenne des exploitations (ha)	Marque
Total de vaches à viande	Label
Total de vaches laitières	Volume produit par an
Total de volailles	Nombre de producteurs
Total de chèvres	Nombre d'entreprises en aval
Total de brebis	
Total de porcins	
Nombre de chefs d'exploitations	
Pourcentage de chefs d'exploitations de plus de 55 ans	
Nombre d'Unité de Travail Salarié	
Nombre d'Unité de Travail Total	
Formation	
Domaine de diversification	
Nombre d'agriculteurs diversifiés par domaine	

II. Le tourisme, entre territoire et terroir

Le tourisme est un élément essentiel du développement économique, en attirant sur le territoire des populations susceptibles de faire marcher l'économie locale (commerces, services, hébergements…). C'est pourquoi l'on se doit de traiter plus attentivement les caractéristiques du tourisme sur le territoire du Pays, ses atouts et ses handicaps.

A. UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL IMPORTANT MAIS PEU MIS EN VALEUR

Le patrimoine bâti est particulièrement important en Lozère et au sein du Pays. Les édifices remarquables ainsi que le petit patrimoine rural sont les témoins de nombreux savoir-faire et de la forte présence de l'artisanat sur le territoire.

Plusieurs monuments sont inscrits voire classés à l'inventaire des monuments historiques, ce qui constitue une certaine reconnaissance du patrimoine local.

Tableau 10 : L'inventaire des monuments historiques en Lozère

Villes	Sites classés MH	Sites inscrits MH
Saint-Chély d'Apcher		-Croix en pierre sur le pignon de la Chapelle de Secours (15-16ème s)
La Canourgue	-Dolmen de Chardonnet (Néolithique) -Eglise de la Capelle (12-13-15ème s) -Eglise (12-17ème s) -Château de Montjèzieu (16ème s)	-Maisons à pans de bois (14-15ème s) -Maison du 15ème s -Chapelle Saint-Frézal (13-16ème s)
Laval du Tarn		-Château de la Caze (14-15-17ème s) -Domaine de Grandlac : Maison forte (15-16-17ème s) -Ensemble mégalithique de l'Aire des Trois-Seigneurs (également sur commune de Sainte-Enimie)
Saint Saturnin	-Château (14-16-17ème s)	
Nasbinals	Eglise (12-13ème s)	
Prinsuéjols		-Château de la Baume (17ème s)
Le Massegros		-Ferme du Massegros (17ème s)
Chirac	-Eglise (12-14-15ème s)	
Gabrias	-Domaine de Cougoussac : Demeure (14-17-18ème s)	
Grèzes		-Eglise paroissiale Saint-Frézat
Le Monastier Pin Moriès	-Eglise Saint-Sauveur-De-Chirac (14ème s)	
Marvejols	-Dolmen -Hôtel de Rouvière (17ème s)	-Eglise paroissiale Notre-Dame-de-la-Carce (17-19ème s)

		-Immeuble (16ème s) -Porte de Thérond (14ème s) -Porte de Soubeyran (14ème s) -Porte de Chanelles (14ème s) - Site mégalithique du plateau de Poujoulet (également sur commune de Montrodat)
Montrodat		- Site mégalithique du plateau de Poujoulet (également sur commune de Marvejols)
Saint Bonnet de Chirac		-Ancienne église (Moyen-Age-18ème s)
Fournels		-Château (16-17-18ème s)
Saint Juéry	-Croix de chemin (12ème s)	-Croix de cimetière (14-15ème s)
Javols	-Cité antique	
Le Malzieu-Ville		-Couvent des Ursulines (15-16ème s) -Rempart du 15ème s -Deux immeubles (17ème s) -Maison Lestang (17ème s) -Maison (17ème s) -Porte de ville (14ème s) -Porte de ville (17ème s)
Prunières	-Château d'Apcher (11-12-14ème s) -Eglise (12ème s)	
Saint-Alban-sur-Limagnole	-Château (15-16-17ème s)	-Eglise paroissiale (12-14-17-18ème s)
Saint-Pierre-le-Vieux		-Eglise (14ème s)
Serverette	-Eglise Saint-Jean (12-15ème s)	-Croix de chemin (16-17ème s)

De plus, plusieurs ZPPAUP pourraient être mises en place : il en existe une en cours d'élaboration au Malzieu-Ville et deux autres sont envisagées pour La Canourgue et Marvejols.

En outre, la rénovation du patrimoine bâti et des sites d'accueil permet de dynamiser le secteur de l'artisanat (BTP…) et favorise donc l'économie locale.

Mais malgré ces dispositifs, le patrimoine bâti du Pays est en général peu mis en valeur (églises fermées…).

B. LE PATRIMOINE NATUREL, RICHESSE A PRESERVER ET A VALORISER

Le Pays comprend plusieurs régions naturelles présentant une grande qualité paysagère, une biodiversité animale et végétale importante ainsi qu'un réseau hydrographique essentiel (la Colagne, le Bès et la Truyère). Ce patrimoine naturel est protégé et mis en valeur par plusieurs règlementations qui seront précisées ultérieurement.

De même que pour le patrimoine bâti, des dispositifs de valorisation existent mais ils doivent être renforcés afin de prouver que le Pays peut proposer un tourisme durable et respectueux de l'environnement.

Carte 7 : Les unités paysagères sur le Pays du Gévaudan-Lozère

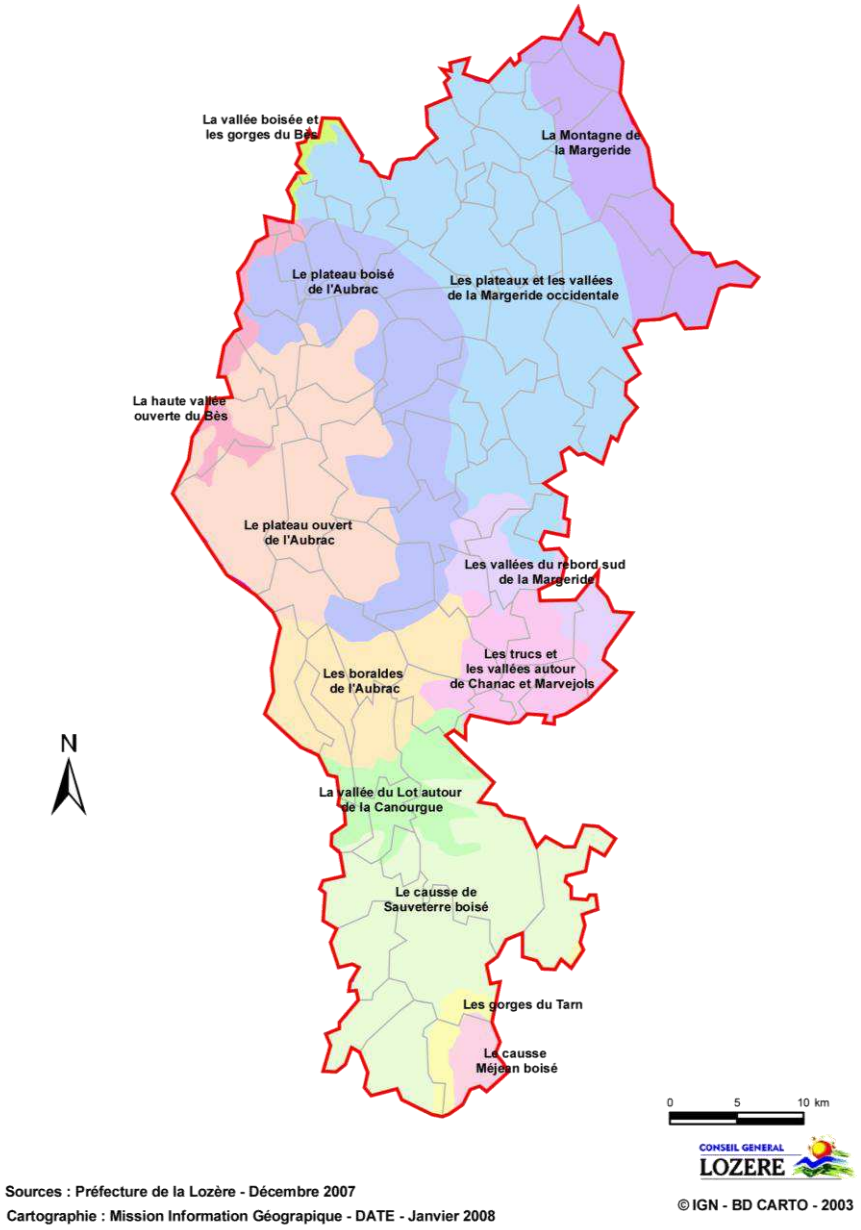

Sources : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007
Cartographie : Mission Information Géograpique - DATE - Janvier 2008

C. JAVOLS, CAPITALE ANTIQUE DU GEVAUDAN

Il existe de nombreux vestiges de l'époque romaine, en particulier sur le Pays, à Javols et Banassac, anciennes grandes cités romaines.

Le musée de Javols, antenne du musée Ignon-Fabre basé à Mende (celui-ci est fermé actuellement pour cause de vétusté des locaux), constitue un point fort pour le Pays au niveau culturel et touristique bien qu'il ne soit ouvert que de juin à septembre. Cela peut être pénalisant pour l'activité touristique en dehors de la belle saison.

La région a de nombreux projets en ce qui concerne le site de Javols, mais celle-ci attend le transfert du site archéologique de la part de l'Etat dans le cadre de la décentralisation avant de les mettre en œuvre.

Figure 1 : Ville antique de Javols

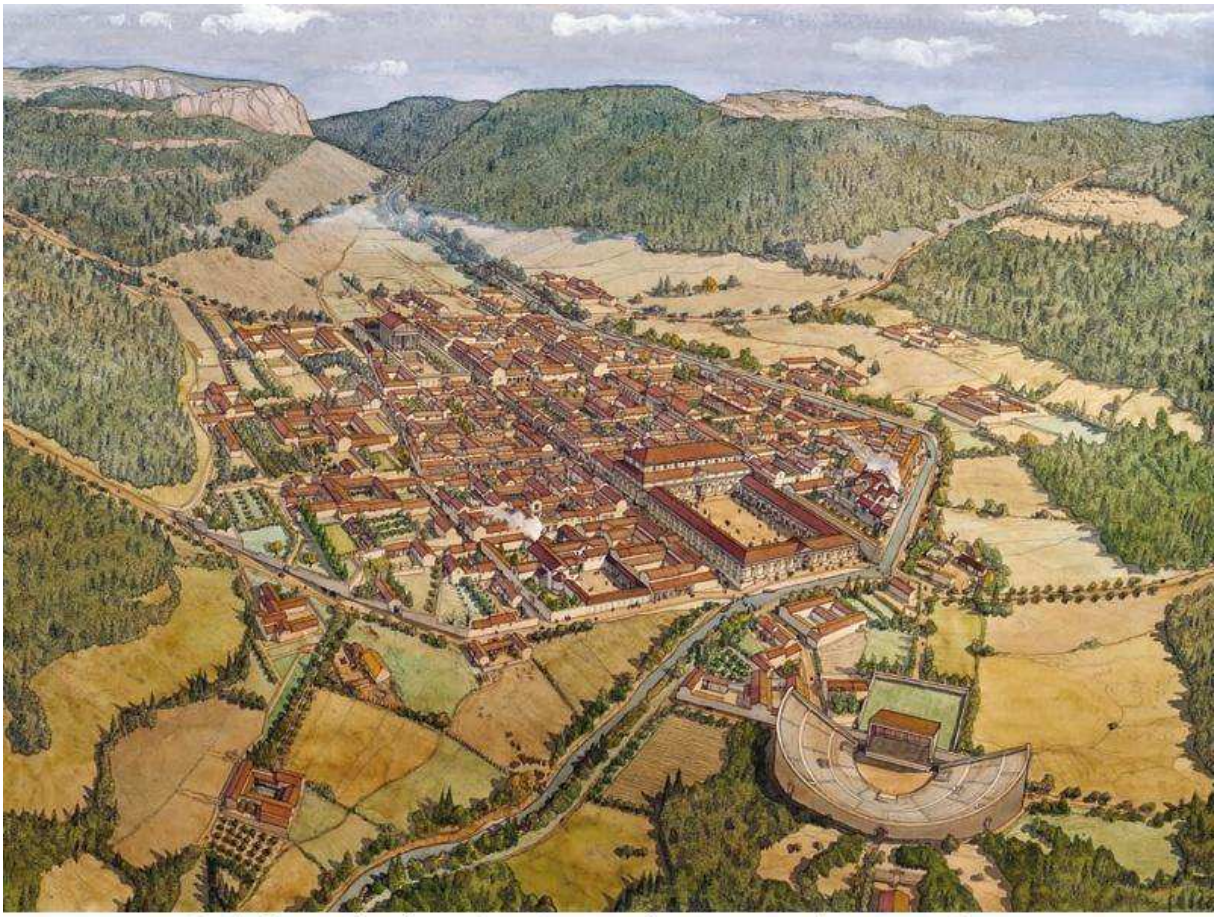

Anderitum - Javols (capitale antique du Gévaudan, au IIe siècle de notre ère)
Essai de reconstitution (aquarelle) - J-C. Glovin - 2007

Source : www.archeologie-javols.org

D. LES SPOTS TOURISTIQUES INCONTOURNABLES SUR LE PAYS

Le Pays présente de nombreux produits touristiques. On peut citer les principaux.

1. Des parcs animaliers attractifs

Au nombre de deux sur le territoire du Pays, le Parc des loups du Gévaudan et le Parc des bisons de la Margeride, ils représentaient à eux seuls près de 118 000 visiteurs en 2006 (79 000 pour le Parc des loups et 39 000 pour le Parc des bisons). Ils constituent donc des lieux touristiques très attractifs.

2. Une mise en valeur de la qualité de l'environnement grâce au thermalisme

La Chaldette est une station thermale établie sur l'Aubrac, sur les rives du Bès, à 1 000 m d'altitude. Attirant près de 14 000 touristes en 2007, il faut être vigilant sur le prélèvement en eau ainsi que sur les rejets et l'assainissement.

3. Des activités de pleine nature variées mais sources de conflits

Très variées, les activités de pleine nature vont du sport (randonnées, cyclisme, équitation…) à la spéléologie en passant par la cueillette (champignons, mûres…).

Les problématiques de ces activités concernent les conflits d'usage entre agriculteurs, chasseurs, touristes et riverains, notamment autour des chemins et des véhicules à moteurs (nuisances sonores…).

4. Un déficit d'activités culturelles

Les activités culturelles consistent en des fêtes de village, des spectacles, des concerts, des marchés…

La programmation culturelle tout au long de l'année est cependant diversifiée et de bonne qualité, même s'il y a parfois un manque de coordination et de communication pendant la période estivale.

On trouve deux cinémas sur le Pays : à Marvejols et à Saint-Chély d'Apcher, possédant une salle chacun. Etant donné ce faible nombre, des efforts doivent être faits pour conserver cette offre sur le territoire.

5. Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, très fréquenté mais peu animé

Le Pays comprend une partie du chemin de Saint-Jacques de Compostelle qui passe à Saint-Alban sur Limagnole, puis à Aumont Aubrac et à Nasbinals avant de rejoindre Conques, dans l'Aveyron. Une fraction de ce parcours se trouvant sur le Pays est classée patrimoine mondial de l'UNESCO.

Très fréquenté, il participe à l'activité touristique (restauration, hébergement…) des communes traversées. En revanche, il manque d'animations tout au long du trajet.

6. Un tourisme industriel restreint mais mettant en valeur le tissu économique

Comme le montre la carte ci-dessous, le tourisme industriel est concentré autour de Saint-Chély d'Apcher, avec le site d'Arcelor Mittal et le musée de la métallurgie, et de Marvejols, avec plusieurs entreprises ouvrant leurs portes au grand public.

Cette forme de tourisme est assez restreinte, étant donné l'activité industrielle relativement faible du Pays. En revanche, cela peut être intéressant pour faire connaître les entreprises au grand public, et ainsi fixer l'entreprise au territoire par les liens créés avec la population.

Carte 8 : Sites de tourisme industriel sur le Pays du Gévaudan-Lozère

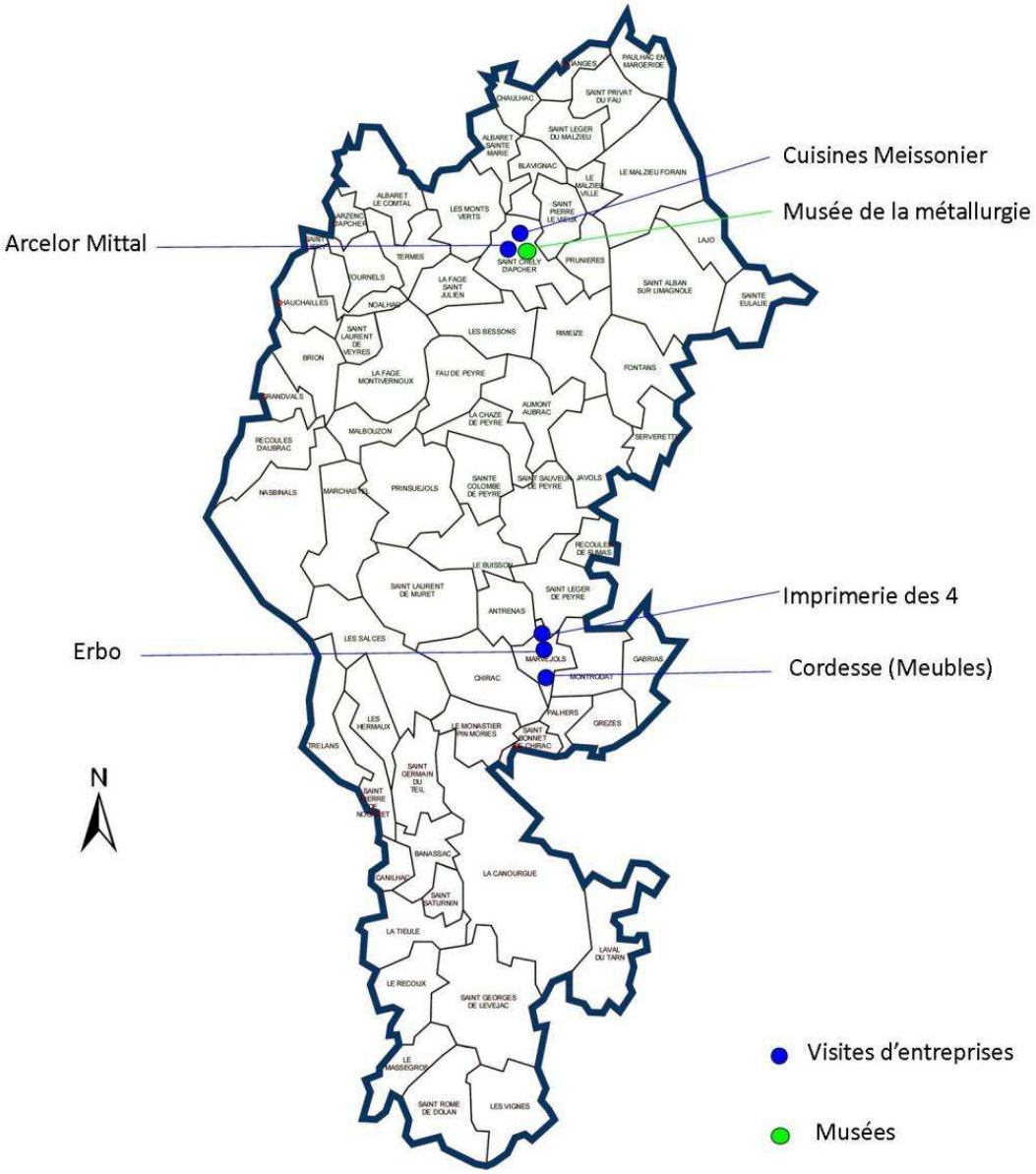

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009; www.lozere-visite-entreprise.com
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

0 5 10 km

©IGN - BD CARTO - 2003

7. Le tourisme d'hiver

L'Espace Nordique Aubrac, labellisé Nordique France, regroupe 5 stations de ski (Aubrac, Brameloup, Laguiole, Saint-Urcize et Nasbinals) et représente plus de 250 km de pistes balisées et damées. Deux de ces stations se trouvent sur le Pays : Nasbinals et Bonnecombe.

L'intérêt est l'allongement de la saison touristique, qui en Lozère se situe surtout entre juin et septembre. En revanche, les frais d'entretien et de fonctionnement sont assez lourds. C'est pourquoi les équipements sont souvent de mauvaise qualité. De plus, l'enneigement est assez aléatoire et empêche une activité régulière.

8. Un tourisme ferroviaire apprécié mais peu développé

Il s'agit de deux trains touristiques/an, appelés les Trains des Viaducs, qui partent de Millau pour rejoindre Garabit en passant par la Lozère, notamment Marvejols. Le principal atout de cette ligne est de permettre au grand public de découvrir les paysages de la Lozère, en utilisant la ligne habituellement destinée aux TER. Mais ces avantages sont de courte durée ; en effet, le train ne circule que deux jours au cours de l'été, en juillet et en août, ce qui est très peu sur une saison touristique qui va de juin à septembre.

Le Pays des Sources en Lozère envisage la mise en place d'un train touristique sur la ligne Le Monastier – La Bastide qui pourrait dépasser le Monastier pour aller jusqu'à Marvejols. Des études de faisabilité sont en cours.

E. UN TOURISME SOLIDAIRE TOURNE VERS LE HANDICAP

1. Gévaudan pour tous : pour une offre touristique diversifiée et accessible à tous

Beaucoup de sites ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. C'est pourquoi un projet local Gévaudan Pour Tous, dans le cadre du projet global Massif Central Pour Tous, est en cours de réalisation au Pays du Gévaudan-Lozère afin de faciliter l'accessibilité pour tous aux sites et aux activités.

2. Le complexe euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat

a) Principe du projet

Projet inédit en France, porté par l'ALLFS (Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux sociaux) et la communauté de communes du Gévaudan, il s'agit d'un complexe installé sur le site d'un ensemble médico-social (un centre d'éducation motrice, un centre de rééducation fonctionnelle et un centre d'appareillage), et qui comporte un plateau d'entraînement handisport, un complexe touristique (village de vacances) ainsi qu'un centre de formation.

L'ouverture du complexe devrait avoir lieu au premier trimestre 2010.

b) Localisation

Le site choisi pour le projet se situe sur la commune de Montrodat, à 1 000 m d'altitude.

Carte 9 : Localisation de Montrodat dans le Pays du Gévaudan-Lozère

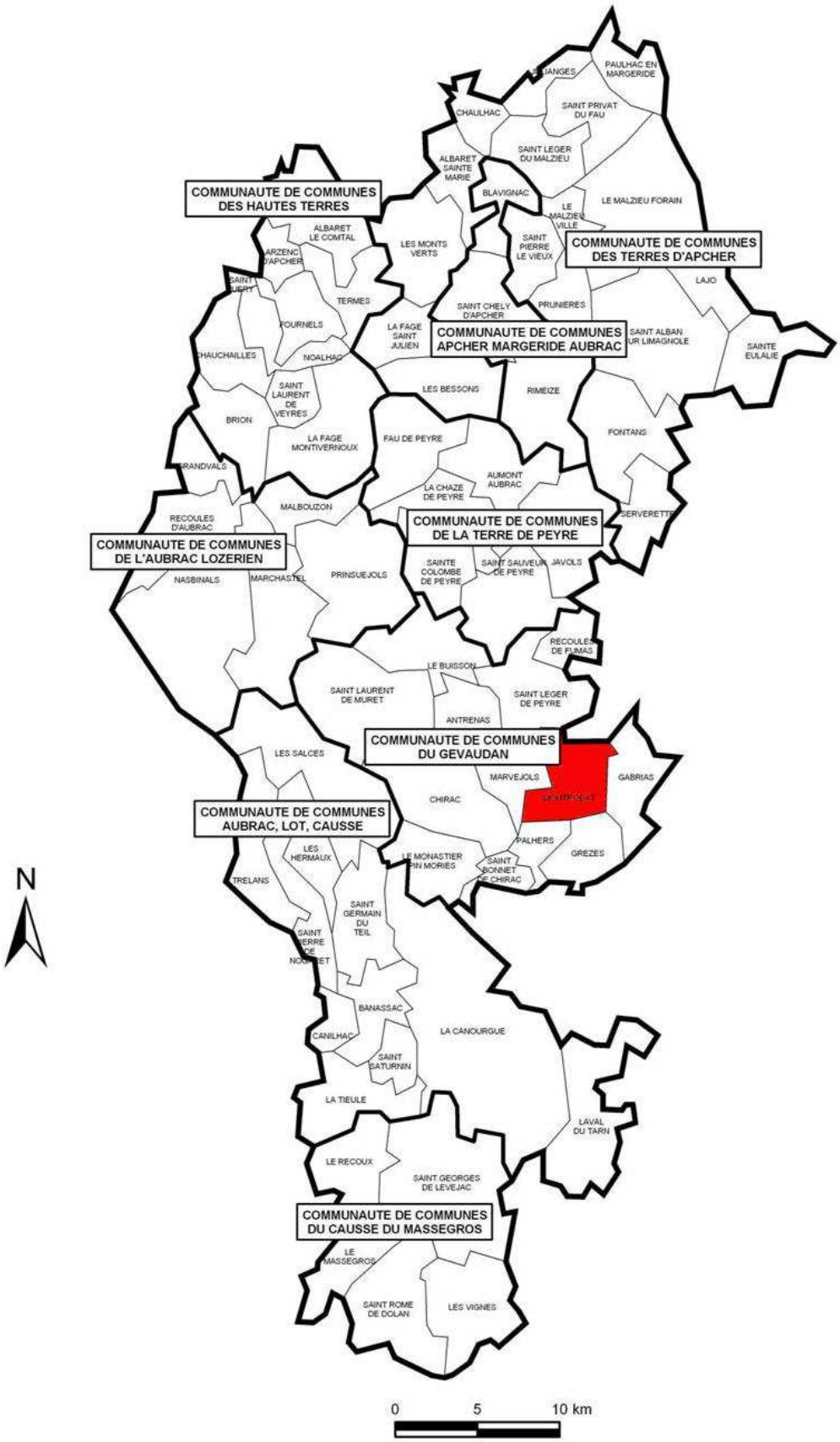

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Figure 2 : Futur complexe de Montrodat

Source : Dossier de présentation Le complexe euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat

c) Infrastructures et formations

180 places seront disponibles sur le complexe. L'hébergement aura lieu sur place, dans des chalets 3 étoiles.

On trouvera également sur place des installations sportives, pour différentes disciplines handisport.

En ce qui concerne la formation, il s'agit de proposer aux personnes handicapées des stages de découverte des métiers (bois…), des cours d'informatique, de bureautique, ainsi que des stages de retour à la vie professionnelle, une formation à distance ou bien l'intégration dans des projets européens. Le complexe organisera également des formations de moniteurs aux Brevets d'Etats Handisport.

d) Maîtrises et financements

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'ALLFS et la communauté de communes du Gévaudan, et la maîtrise d'œuvre par une équipe d'architectes, lauréate du Concours d'Architecture et d'Ingénierie sur esquisse allégée.

L'investissement total est estimé à 10 millions d'euros, dont environ 50 % seront pris en charge par le public et 50% par des partenaires privés, dont une part d'autofinancement.

3,2 millions d'euros seront utilisés pour le volet touristique et 4,9 millions d'euros pour le chantier sportif.

Labellisé Pôle d'Excellence Rurale pour son volet touristique, le projet participera donc au développement à la fois touristique et médico-social du Pays. Dans le cadre du PER, le projet a obtenu un financement de 823 870 €.

e) Impacts sur le développement économique

Le développement d'un nouveau type de tourisme, basé sur le handicap, peut permettre d'importantes retombées économiques, d'autant plus que le centre de Montrodat constitue une expérience inédite en France en la matière.

F. POTENTIEL ET FAIBLESSES TOURISTIQUE DU PAYS

Le Pays possède un potentiel touristique non négligeable.

1. Les accès

La présence de l'A75, gratuite jusqu'au viaduc de Millau, est un grand atout touristique. Cependant, cela ne suffit pas : les voyageurs ont tendance à traverser la Lozère et le Pays en particulier sans s'y arrêter. Elle permet malgré tout d'attirer notamment la population du littoral méditerranéen.

De plus, les automobilistes bénéficient de deux villages labellisés villages-étapes : Aumont-Aubrac et La Canourgue. Il s'agit de villages situés à proximité d'un axe autoroutier ou d'une route express et qui possèdent des services pouvant profiter aux usagers. Ce label permet entre autres aux villages de réaliser d'importants aménagements.

On peut également signaler la proximité des aéroports de Clermont-Ferrand et de Rodez.

En revanche, le Pays est très mal desservi par le train. Le transport ferroviaire, quasi-absent du territoire, ne facilite pas l'accessibilité touristique.

2. Les hébergements

On trouve beaucoup d'hébergements sur le Pays : hôtels, villages vacances, gîtes ruraux, chambres d'hôtes…

Seuls l'accueil à la ferme et l'hébergement haut de gamme sont peu développés.

En général on observe un faible taux de remplissage des hébergements lié à la forte saisonnalité du tourisme.

3. La restauration

Le Pays comprend de nombreux lieux de restauration, très variés au niveau de la qualité des produits et des prix.

Un seul restaurant possède une étoile : Chez Camillou, à Aumont-Aubrac. Cela permet une certaine reconnaissance de la gastronomie locale.

Les restaurants permettent souvent de valoriser les produits du terroir et réalisent ainsi une promotion du travail agricole tout en apportant une plus-value économique.

4. Quelques obstacles à franchir

La courte durée de la saison touristique est un inconvénient majeur ; en effet, l'affluence n'a lieu que de mai à septembre, le reste de l'année n'apporte donc rien en matière de tourisme. En outre, on assiste à une diminution progressive du nombre de nuitées, mauvais signe pour l'avenir touristique du Pays.

De plus, la concurrence avec d'autres territoires est forte ; c'est notamment le cas en ce qui concerne la proximité immédiate du littoral méditerranéen. Mais cet aspect peut également être un atout ; en effet, la population du littoral vient régulièrement profiter des paysages lozériens.

On observe également un problème de coordination des acteurs ; les actions sont souvent réalisées de façon isolées et ont donc moins d'impacts sur le développement du territoire.

Le territoire doit avant tout se faire connaître d'un point de vue touristique ; après la mise en réseau des sites et des différents acteurs, une promotion accrue sera nécessaire.

Bilan

Le tourisme, entre territoire et terroir

Faiblesses

- Saison touristique courte
- Certains sites peu mis en valeur
- Déficit d'animations touristiques
- Manque de coordination des acteurs
- Très peu de sites accessibles aux handicapés

Atouts

- Présence de l'A75
- Patrimoine architectural, naturel et historique important
- Diversité des sites touristiques
- Gévaudan pour tous
- Complexe de Montrodat

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Augmenter la durée de la saison touristique de 4 mois à toute l'année**
- **Diversifier l'offre d'animations touristiques à vocation économique**
- **Favoriser la coordination des acteurs du tourisme afin de proposer des actions diversifiées et de grande ampleur**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du Pays

Durée de la saison touristique (mois)
Nombre d'entrées au Parc à Loups
Nombre d'entrées aux Bisons de la Margeride
Nombre d'entrées à la Chaldette
Nombre d'entrées sur les fouilles de Javols
Nombre d'entrées au Musée de la Métallurgie

III. Filière Forêt-Bois : un potentiel nécessitant la mobilisation des acteurs

A. UN TERRITOIRE COUVERT A MOITIE PAR LA FORET

45 % du territoire de la Lozère est recouvert par la forêt soit 232 000 ha, ce qui représente environ 24 millions de m^3 sur pied.

La forêt lozérienne se répartit dans les proportions suivantes :

- 67 % résineux dont les 2/3 en pin sylvestre
- 33 % feuillus

Le capital sur pied s'accroît d'environ 1 million de m^3 par an. La récolte annuelle du département est d'environ 466 800 $m^{3,}$ dont 71 % en résineux. On estime toutefois que 230 000 m^3/an pourraient être récoltés en plus afin de produire du bois-énergie, notamment en utilisant 20 % des houppiers et des rémanent.

Source des données : Institut Forestier National ; Etude de coordination des approvisionnements en combustible bois en Lozère par le cabinet d'étude INDDIGO pour le compte de la CCI de Lozère – Janvier 2008

Carte 10 : Occupation des sols

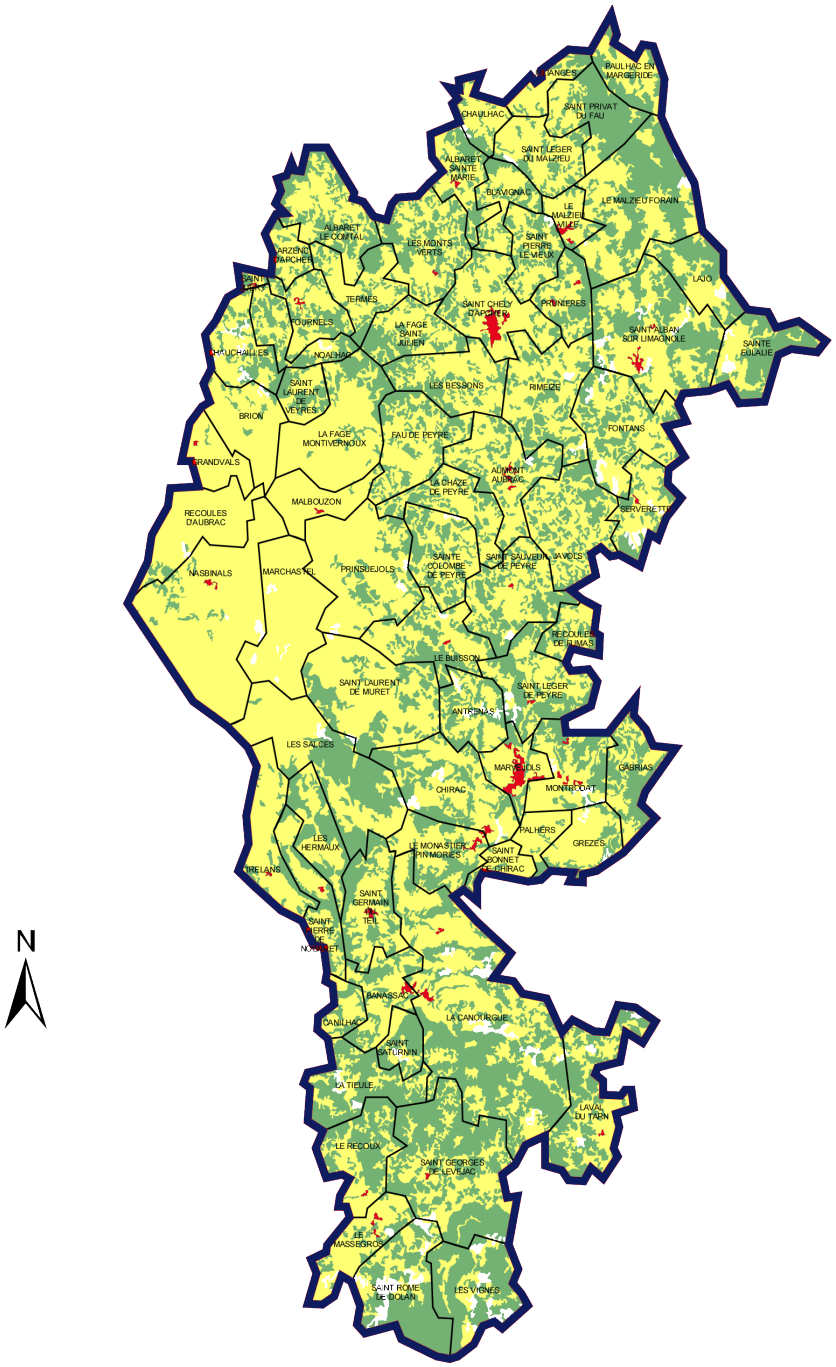

Forêt

Prairie

Zones Bâties

0 5 10 km

Source : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007

Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008

Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

B. UNE FORET PRIVEE ET MAL GEREE

Carte 11 : Forêts communales sur le Pays du Gévaudan-Lozère

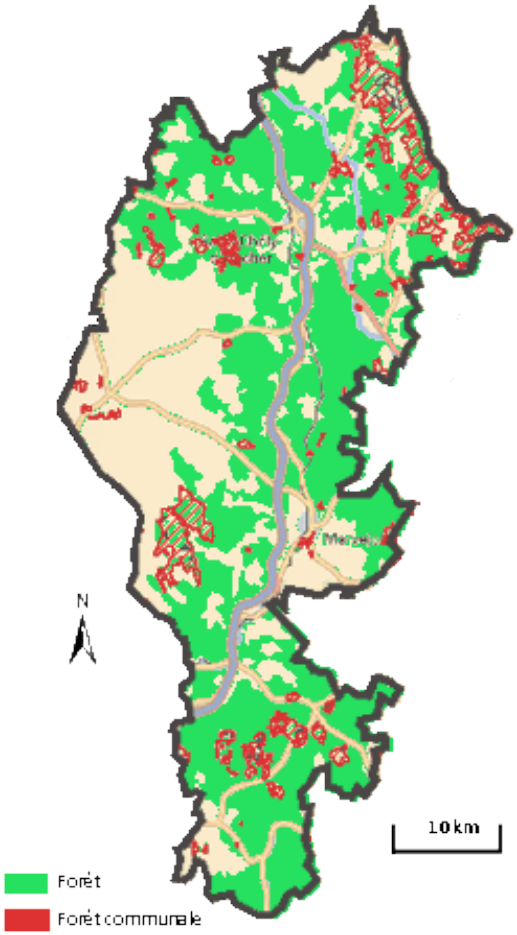

Sources : ONF, Google Maps
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Le relief est un premier obstacle à la gestion de la forêt : certaines parcelles sont difficiles d'accès, voire inaccessibles. La gestion y est quasi inexistante et ne permet pas de rentabiliser la forêt.

Un autre problème est que la forêt lozérienne est à 78 % privée avec environ 22 000 propriétaires. Les forêts publiques sont à 13 % domaniale et à seulement 9 % communale. Sur le territoire du Pays, la forêt est essentiellement privée avec quelques parcelles communales, car les grandes forêts domaniales sont situées principalement sur les Cévennes.

Cette forêt privée très morcelée ne bénéficie pas, aujourd'hui, d'une gestion forestière, elle est donc peu productive. Un remembrement forestier afin de diminuer le nombre de parcelles de petite taille semble difficile à mettre en œuvre ; en effet les parcelles boisées pouvant être regroupées offrent une qualité hétérogène ce qui poserait un problème dans l'exploitation future de bois destinés à des usages différents.

De plus, les parcelles coupées ne sont pas toujours replantées, cela pourra poser le problème de la pérennité de la ressource.

D'après le Centre Régional de la Propriété Forestière, sur le territoire du Pays, 90 forêts sont théoriquement soumises aux Plans Simples de Gestion pour une surface globale de 6458,57 ha. Mais il n'existe actuellement que 30 Plans Simples de Gestion agréés couvrant une surface de 3457,35 ha, dont cinq sont volontaires (158,45 ha). Le taux de couverture de la forêt soumise aux Plans Simples de Gestion est donc de 33 % en nombre de documents mais de 53 % en surface, ce sont donc les propriétaires des plus grandes forêts qui se sont impliqués les premiers dans une démarche de gestion.

Les 20 Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles élaborés sur le Pays ne couvrent que 245,28 ha car ils sont avant tout destinés aux petites parcelles forestières. Cependant, ces documents pourraient être beaucoup plus répandus étant donné le caractère très morcelé et privé de la forêt, en particulier sur le Pays du Gévaudan-Lozère.

Une meilleure gestion de la forêt devrait aussi permettre de préserver les espaces à vocation agricole d'un reboisement naturel, et de garder ainsi les paysages ouverts. La Chambre d'Agriculture suggère, par exemple, d'utiliser le sylvopastoralisme afin d'entretenir ces espaces.

Une autre piste d'exploitation pourrait être la culture du calament à grandes feuilles, autrement appelée Thé d'Aubrac. En effet, cette plante a besoin d'ombre pour pousser et les espaces intermédiaires agricoles seraient adaptés. Une fois séchée, elle se revend à plus de 200 €/kg et pourrait être une source de diversification intéressante pour les agriculteurs. Actuellement des études sont en cours afin d'organiser la culture de cette plante encore sauvage.

C. UNE ABSENCE DE CONNEXION ENTRE LES ENTREPRISES DE LA 1ERE ET DE LA 2EME TRANSFORMATION DU BOIS

La moitié des entreprises lozériennes de la première transformation du bois est située sur le territoire du Pays, et toutes sauf une sont directement implantées à proximité de l'A75. En effet les entreprises de la première transformation du bois utilisent le bois lozérien mais celui-ci ne subit souvent pas d'autre transformation sur le périmètre du Pays. Il est exporté vers des territoires limitrophes, comme par exemple l'usine de production de pâte à papier Tembec de Tarascon.

En revanche les entreprises de la deuxième transformation du bois ont souvent recours à l'importation de bois pour leur activité, c'est notamment le cas dans le secteur de la construction bois.

Aujourd'hui, la connexion amont-aval est inexistante dans la filière bois de la Lozère.

L'objectif à terme serait donc d'approvisionner les entreprises du territoire avec du bois issu des forêts lozériennes.

Pour cela il faut produire plus de bois et du bois de meilleure qualité, surtout au regard de la construction bois.

Carte 12 : Les entreprises de la filière bois sur le Pays du Gévaudan-Lozère

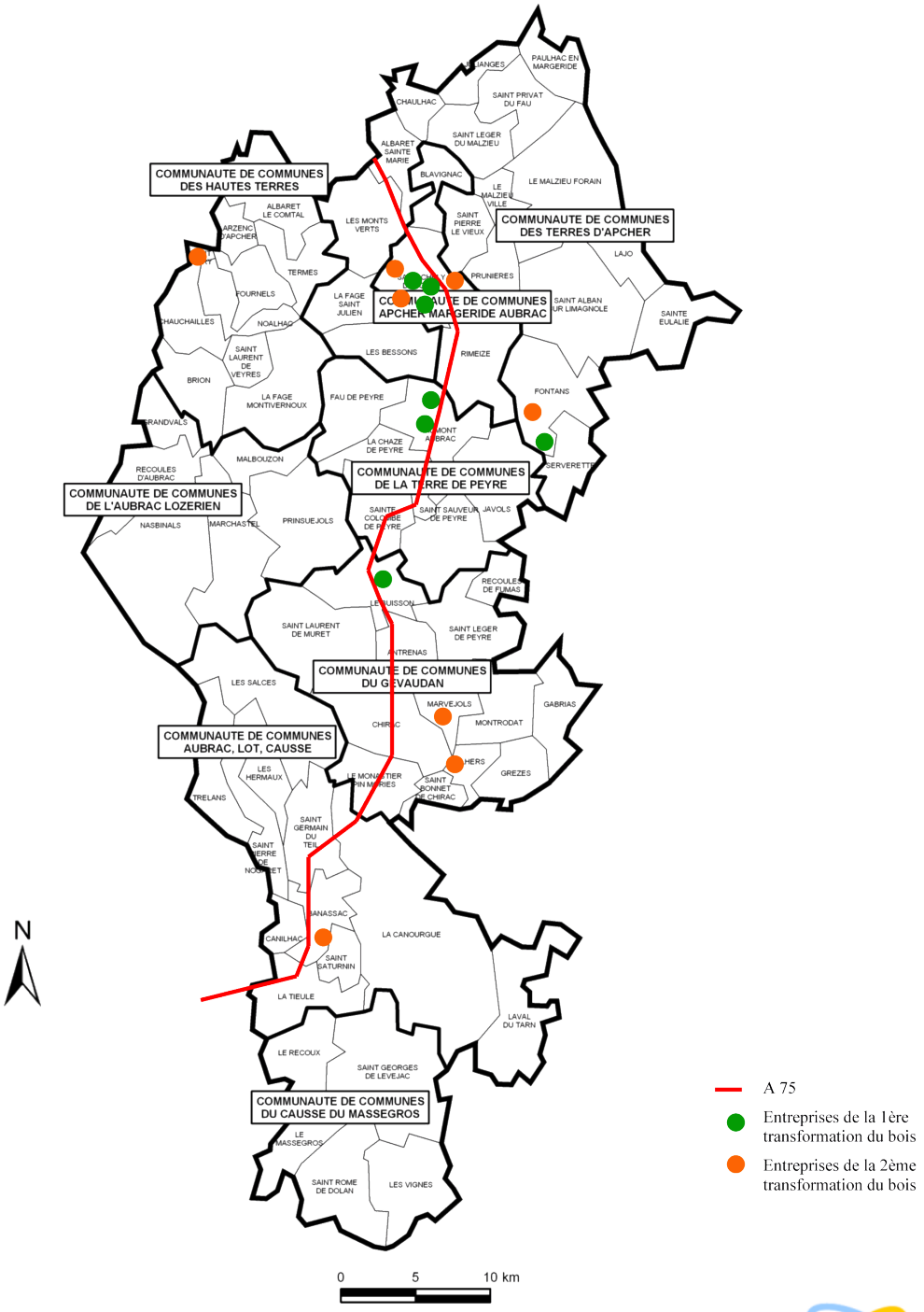

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009 ; www.lozere-bois.net
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

D. Une faible valeur ajoutee de la production locale

Lors des récoltes de bois, les forestiers ne trient pas le bois d'œuvre du reste car celui-ci est souvent en nombre trop faible et cela n'est pas rentable. La CCI a mis au point NOESYS, une machine

encore expérimentale qui trie automatiquement le bois en fonction de sa qualité et pourrait apporter une solution à ce manque de rentabilité.

De plus certains équipements sont manquants sur le Pays : en particulier, certaines entreprises auraient besoin d'un séchoir à bois afin d'augmenter la valeur ajoutée de la production.

Le bois récolté en Lozère est destiné à trois utilisations différentes.

1. La filière bois-industrie

Le bois lozérien destiné à l'industrie est utilisé pour la fabrication de pâte à papier (usine Tembec à Tarascon), de panneaux et d'agglomérés. Ce bois est principalement issu des coupes d'éclaircies, des « petits bois » qui ne peuvent être utilisés pour le bois d'œuvre. Cependant, la vente de bois pour l'industrie de la pâte à papier est peu rentable actuellement.

2. La filière bois-énergie

Elle produit notamment des bûches forestières, pour un marché principalement local. Mais depuis quelques années la filière bois-énergie a vu se développer un nouveau type de chauffage : les chaudières à bois fonctionnant avec des plaquettes forestières ou des granulés. Les plaquettes forestières peuvent être fabriquées à partir des rémanents d'une exploitation forestière ou de bois de faible diamètre ; les granulés sont quant à eux fabriqués à partir du compactage des sciures et des copeaux (résidus de l'activité des scieries). Les productions de plaquettes ou de granulés semblent donc ne pas se faire concurrence ; en revanche celle de plaquettes forestières pourrait concurrencer la production de pâte à papier.

Les plaquettes forestières peuvent être autoproduites par les agriculteurs, par exemple, car ceux-ci ont la possibilité de louer une déchiqueteuse auprès de coopératives. Cela peut être une piste de diversification pour certains agriculteurs.

3. La filière bois-construction

Elle est en plein essor sur le territoire du Pays avec la présence de plusieurs entreprises spécialisées dans ce domaine. Les entreprises, dont notamment ORLHAC, sont en train d'évoluer vers de la production d'intelligence (bureau d'étude) en plus de la modernisation et de l'informatisation de leurs moyens de production. Cela leur permet d'avoir une relation en direct avec le client, une plus grande souplesse au cours de la conception du projet et, au moment de la construction, moins d'imprévus.

La filière bois-construction est donc prometteuse sur le territoire de la Lozère. Il faudrait cependant qu'elle puisse s'approvisionner en bois local. Cela est tout à fait possible car le pin sylvestre, qui reste la production dominante en Lozère, a des propriétés mécaniques qui se prêtent volontiers à la construction bois. Cela nécessite une production forestière de bonne qualité et sa certification. Mais un savoir-faire local associé à une matière première locale pourrait bénéficier d'une bonne image à l'extérieur du territoire et placer ainsi la Lozère en position favorable sur le marché de la construction bois.

Bilan

Filière Forêt-Bois : un potentiel nécessitant la mobilisation des acteurs

Atouts

- Forêt très étendue : fort potentiel
- Nombreuses entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois

Faiblesses

- Exploitation parfois difficile à cause du relief
- Forêt essentiellement privée, morcelée et peu gérée
- Pas de connexion entre les différentes transformations du bois
- Peu de valorisation en bois d'œuvre car faible qualité de la production

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Privilégier les documents de gestion de la forêt privée pour augmenter sa rentabilité**
- **Augmenter l'usage local du bois de 1ère transformation pour la 2ème transformation afin de diminuer les coûts budgétaires et environnementaux actuels liés à l'importation du bois**
- **Mutualiser les moyens afin de développer un travail collectif plus efficace**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du département

Surface boisée (ha)
Nombre d'emplois Première Transformation
Nombre d'entreprises Première Transformation
Nombre d'emplois Seconde Transformation
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Production
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Construction
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Métiers d'art
Surface couverte par des Plans Simples de Gestion volontaires (%)
Surface couverte par des PSG non volontaires (%)
Surface soumise théoriquement à des PSG (%)
Surface couverte par des Codes De Bonnes Pratiques Sylvicoles (%)
Connexion Amont/Aval
Formation

IV. L'artisanat : des activités de proximité à maintenir

A. Les entreprises artisanales du Pays, principalement dans le BTP

Sur le territoire du Pays, il y a 728 entreprises artisanales. En moyenne une entreprise artisanale lozérienne emploie 2,4 personnes, on peut alors estimer à 1742 le nombre d'emplois proposé par ce secteur sur le Pays.

1. La répartition par secteurs des entreprises artisanales du Pays

Graphique 7 : Répartition des entreprises artisanales du Pays selon le secteur

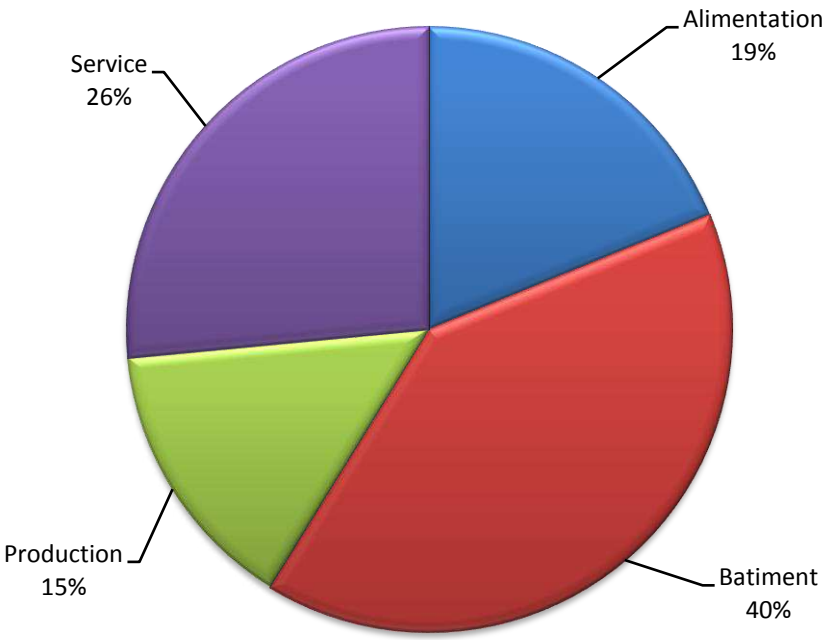

Source : CMA de la Lozère - L'Artisanat Gévaudan-Lozère – 2007
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Le bâtiment est un secteur important de l'artisanat du Pays. En effet, il représente 40% des entreprises artisanales. C'est un secteur dynamique malgré les effets de la crise, il est sollicité par les différentes politiques de rénovation et d'embellissement du patrimoine bâti.

Le secteur de l'alimentation regroupe essentiellement les boulangers et les bouchers, qui maintiennent la vie dans les bourgs.

Le secteur des services et réparations rassemble principalement les entreprises de réparations automobiles, les coiffeurs, les compagnies de taxis et les ambulances.

Le secteur de la production est composé surtout d'activités liées à la filière bois (rabotage, sciage, fabrication de meubles), à la filière métallurgique (découpage) et à la filière agricole (réparation de matériel agricole).

2. La durée de vie des entreprises artisanales

La durée de vie des entreprises artisanales est relativement longue : presque 55 % ont plus de 10 ans. De plus, il y a eu 41 créations d'entreprises en 2007, ce qui correspond à 6 % des entreprises artisanales.

Graphique 8 : Répartition des entreprises artisanales, tout secteur confondu en fonction de leur âge

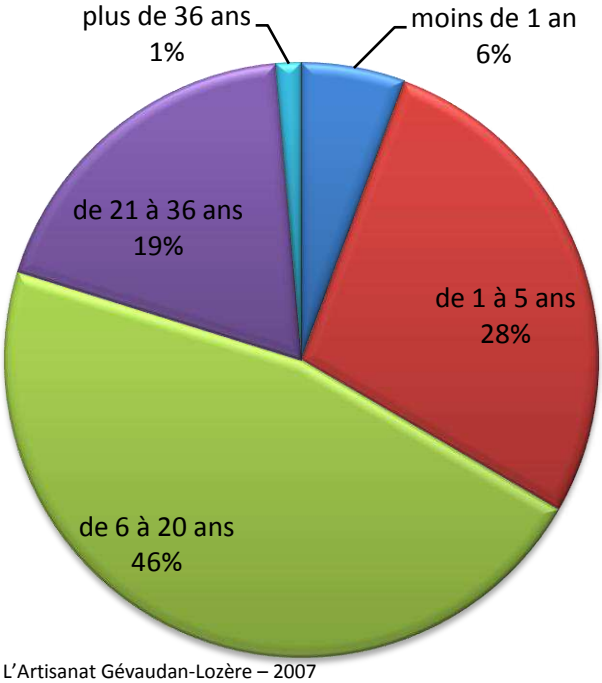

Source : CMA de la Lozère - L'Artisanat Gévaudan-Lozère – 2007
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

3. Evolution de la création d'entreprises artisanales

Graphique 9 : Evolution du nombre d'immatriculations entre 1995 et 2007

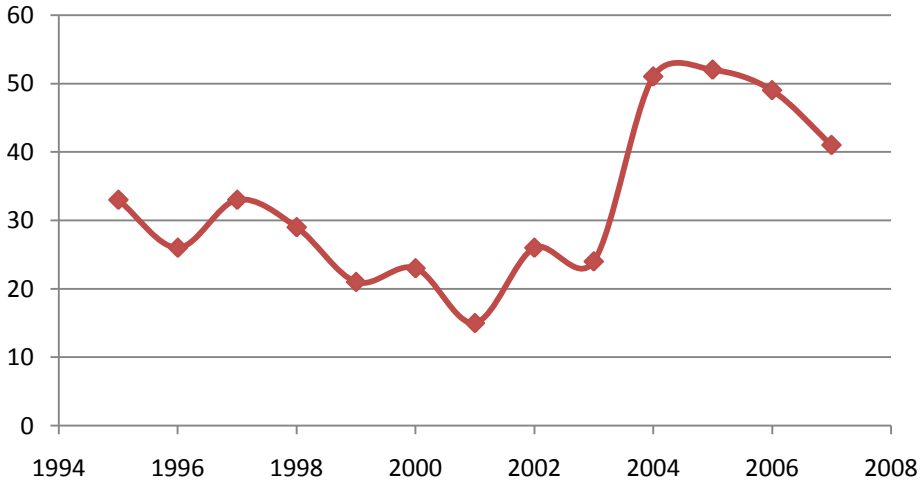

Source : CMA de la Lozère - L'Artisanat Gévaudan-Lozère – 2007
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Malgré une légère baisse à partir de 2006, on a globalement un nombre important de créations d'entreprises depuis 2003. Ce constat se confirme au niveau de l'évolution par secteur.

B. LES ARTISANS DU PAYS, UNE ACTIVITE ECONOMIQUE DE PROXIMITE A MAINTENIR

1. La répartition des artisans sur le Pays

Cf. carte de la densité d'artisans par canton

La densité d'artisan, c'est-à-dire le nombre d'artisans pour 100 habitants, est très importante sur le territoire du Pays et plus généralement en Lozère. En effet, il y a en moyenne 2,4 artisans pour 100 habitants dans le Pays contre 1,9 dans la région Languedoc-Roussillon et 1,5 en France. En revanche, on remarque une forte disparité d'un canton à l'autre. Or l'artisanat, notamment le triptyque boucherie, boulangerie et épicerie, permet le maintien du lien social dans les bourgs par les services de proximité qu'il propose. Cette forte disparité indique, donc, une fragilisation de certains bourgs.

2. Les titres artisanaux

Les artisans peuvent obtenir un titre, ce qui, dans un contexte d'intensification de l'auto-entreprenariat et de chute de la demande, rassure et guide le consommateur.

Les titres sont :

- **Artisan** : géré par la CMA, il est attribué à condition d'être immatriculé depuis au moins 6 ans au Répertoire des Métiers ou d'avoir obtenu un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP).
- **Maître Artisan** : géré par la CMA, il est attribué si l'artisan est titulaire d'un brevet de maitrise ou équivalent (à condition de justifier de connaissance en pédagogie, psychologie et gestion des entreprises), et qu'il a au moins 2 ans d'expérience. Ce titre est également attribué si l'artisan participe à de la formation ou de la promotion et qu'il est immatriculé depuis plus de 10 ans.
- **Artisan d'Art et Maître Artisan d'Art** : ils sont attribués de la même façon que les précédents mais dans le secteur de l'artisanat d'art.
- **Meilleur Ouvrier de France (MOF)** : titre obtenu suite à un concours qui a lieu chaque année dans 162 dans disciplines. Ce titre offre une reconnaissance des professionnels et du grand public.
- **Entreprise du patrimoine vivant** : label qui correspond à un savoir faire très rare et permet une reconnaissance et une promotion à l'échelle internationale. Il n'en existe aucun en Lozère.

Ces titres, notamment ceux d'Artisan et de Maître Artisan, permettent aux détenteurs d'arborer un logo ou des couleurs qui favorisent la promotion de leur activité. La publicité faite autour de ces titres reste cependant à améliorer.

ARTISAN

MAITRE ARTISAN

Carte 13 : Densité d'artisans pour 100 habitants par canton

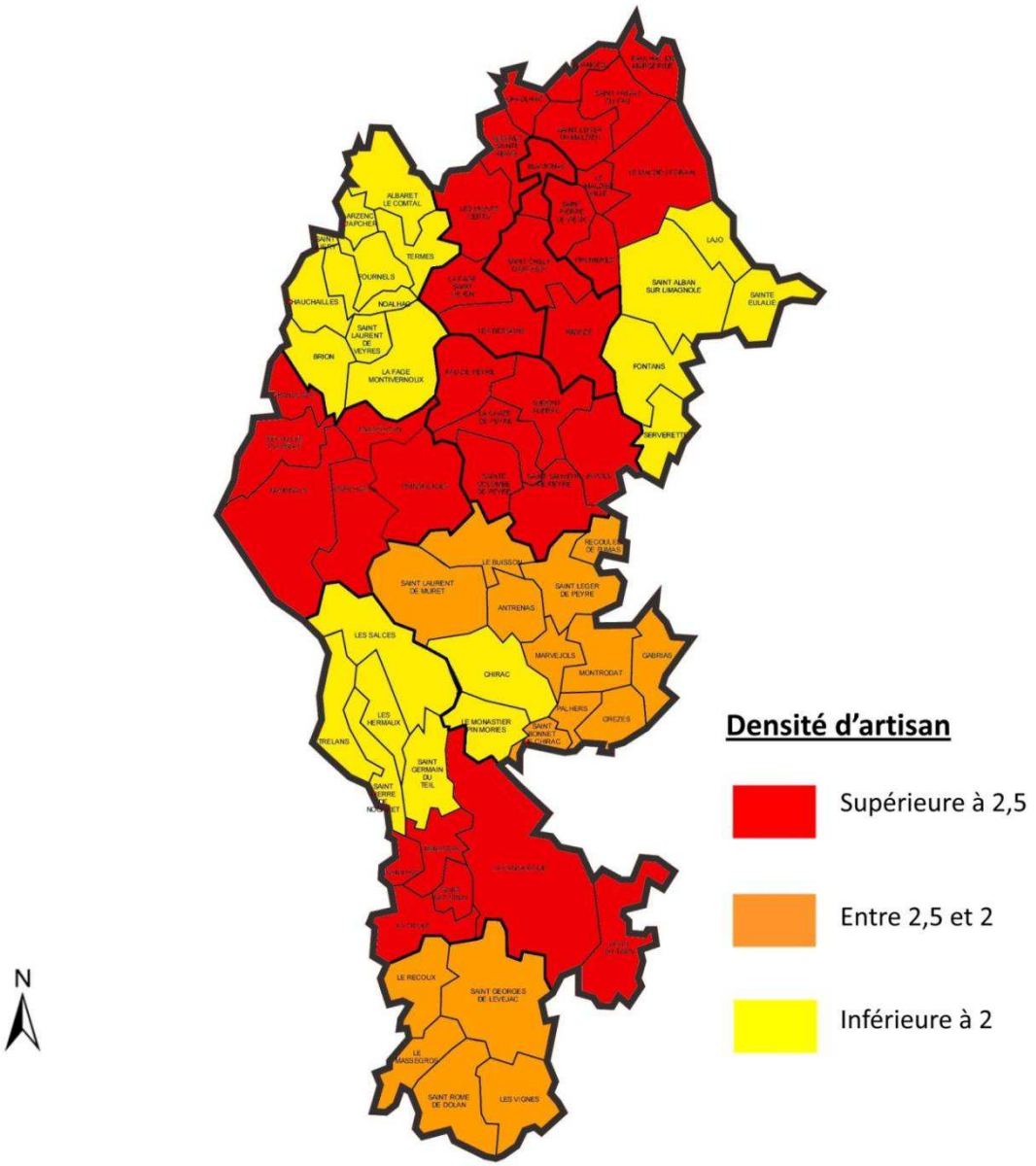

0 5 10 km

© IGN - BD CARTO - 2003

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009
CMA de la Lozère - L'Artisanat Gévaudan-Lozère - 2007
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

C. LES AIDES PROPOSEES AUX ARTISANS

La CMA ne donne pas d'aides financières mais elle accompagne ses ressortissants pour en obtenir. Elle a notamment réalisé une brochure d'information sur les aides suivantes :

- Aide à l'investissement immobilier
- Aide à l'investissement productif des PME/PMI
- Prêt participatif de développement
- Opérations vitrines
- Aide à création et développement de micro entreprise
- Avances remboursables (créations/ reprises)
- Aide à l'embauche pour les TPE
- Aide à l'investissement stratégique et à la création d'emploi
- Aide à l'accès des entreprises innovantes à de nouveaux marchés
- Aide à la définition d'une stratégie
- Renforcement de l'accès des entreprises aux crédits

Cependant il existe aussi des aides plus spécifiques, pour les femmes voulant monter une entreprise, par exemple, autour desquelles la Chambre fait peu de communication.

D. LA PROMOTION DE L'ARTISANAT

1. Les concours et trophées pour promouvoir l'artisanat

Il existe des concours pour faire reconnaître une spécialité, un savoir-faire. Cela permet également de promouvoir les produits de l'artisanat.

Au niveau du département, on trouve :

- Lozère gourmande pour l'agroalimentaire
- Savoir-faire et patrimoine (site internet : 30 000 visites par an) pour les entreprises du BTP
- Maison saine et énergie pour les entreprises du BTP
- Prix départemental des métiers d'art pour l'artisanat d'art.

Au niveau régional, il existe le concours Stars et Métiers pour l'innovation artisanale.

2. Des circuits touristiques : les chemins des savoir-faire artisanaux

Ce sont des itinéraires destinés aux touristes et qui les mènent dans 30 ateliers artisanaux en Lozère. Cela allie artisanat et tourisme et permet aux artisans de promouvoir leur savoir-faire. Il existe quatre chemins en Lozère dont deux sur le Pays.

Carte 14 : Chemins des savoir-faire artisanaux

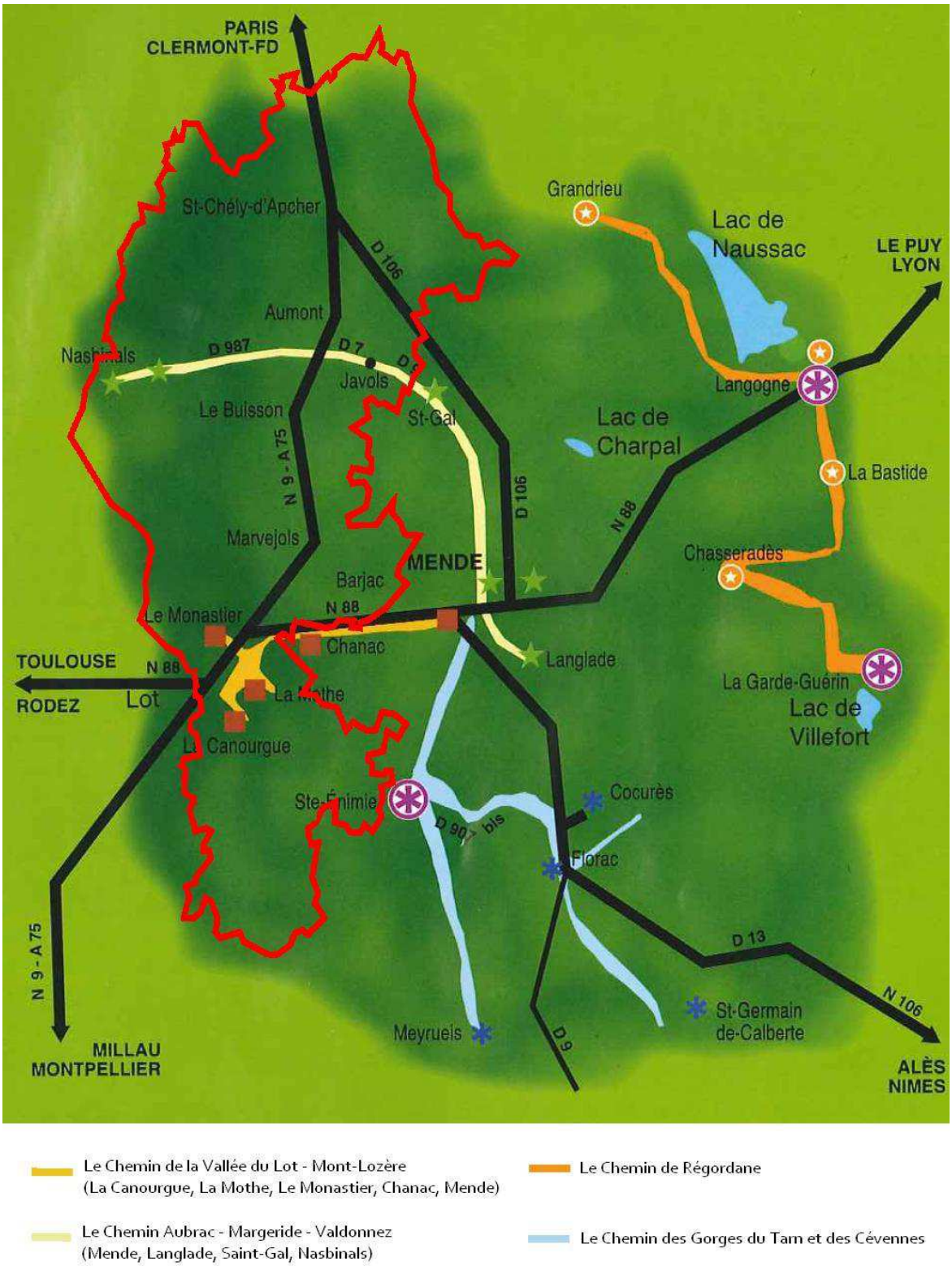

Source : CMA de la Lozère, Les chemins des savoir-faire artisanaux - Juillet, Août, Septembre 2006-2007

Cependant, assez peu de publicité est faite autour de ces chemins (absence sur internet), même si une brochure réalisée par la CMA est disponible dans les offices de tourisme.

3. Les actions de promotion et de commercialisation de l'artisanat par la CMA

La CMA aide aussi les artisans chefs d'entreprises dans la promotion et la commercialisation de leurs produits. En effet, ces derniers sont souvent de bons techniciens, qui arrivent généralement à gérer les finances de leur entreprise, mais qui rencontrent des difficultés au niveau de la communication. La CMA organise donc des salons, des boutiques dépôt/vente pendant la période estivale. Elle met aussi en place un annuaire et peut héberger des sites internet sur son propre site.

Bilan

L'artisanat : des activités de proximité à maintenir

Atouts

- Secteur économique important
- Propose des services de proximités
- Permet de maintenir les commerces de proximité et le lien social
- Participe au maintien des savoir-faire et du patrimoine bâti
- Entreprises pérennes

Faiblesses

- Transmission des entreprises artisanales difficile
- Hétérogénéité de répartition des entreprises
- Commerces de proximités dépendant du triptyque boulanger/ Boucher/ Epicier
- Artisanat peu valorisé et peu ouvert aux marchés extra-départementaux

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Favoriser la création/ transmission / reprise des entreprises artisanales, commerciales et de services**
- **Valoriser l'artisanat et les savoir-faire spécifiques du territoire (pose de la lauze…)**
- **Ouvrir l'artisanat à d'autres marchés de façon innovante grâce aux TIC**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nombre total d'entreprises
Nombre total d'artisans
Pourcentage d'artisans non titrés
Pourcentage d'artisans (titre)
Pourcentage de maîtres artisans
Pourcentage d'artisans d'art
Pourcentage de maîtres artisans d'art
Pourcentage de MOF
Formation
Nombre de commerces
Nombre de services

V. Métallurgie : une usine sans amont ni aval sur le Pays

A. ARCELOR MITTAL ET LES TRANSPORTEURS

1. Arcelor Mittal

Dans le secteur de la métallurgie, on peut indiquer l'usine de production d'aciers électriques Arcelor Mittal de Saint-Chély d'Apcher. Elle a un fort poids économique dans le Pays et devrait investir 75,8 millions d'euros sur son site lozérien. La matière première arrive sous forme de bobines, de Fos-sur-Mer et Dunkerque, par trains complets.

a) Production

L'usine de Saint-Chély d'Apcher est la seule sur le marché de la production d'aciers électriques à grains non orientés en Europe du sud. Aujourd'hui, sur les 121 000 tonnes d'aciers produites, 60 % sont du haut de gamme, ce qui permet d'augmenter la rentabilité de l'usine. Pour augmenter encore ses bénéfices, elle s'est placée à la fois sur le marché de la production, avec des alternateurs (grosses machines tournantes), et sur le marché de la consommation avec les moteurs.

La production s'exporte à 60 % vers l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne et à 10 % vers la Chine.

b) Nouveaux marchés

Grâce à sa production d'aciers non orientés haut de gamme, elle se positionne sur le marché de la voiture électrique et de la voiture hybride. En se positionnant sur ce marché alors qu'il n'en est qu'à ses débuts, l'usine prend de l'avance sur ses concurrents.

2. Les transporteurs

a) La SNCF

La SNCF réalise 95 % de son activité fret sur le département grâce à l'usine de Saint-Chély d'Apcher. L'ensemble de la matière première arrive par ce biais, ce qui représente une rame de 700 tonnes par jour, six jours sur sept.

Les trains arrivent directement dans l'usine où ils sont déchargés par la SNCF qui a un contrat spécifique avec Arcelor.

b) Les transporteurs routiers

Si les bobines arrivent exclusivement par train, l'ensemble de la production repart par camion, pour des raisons de commodités : les bobines produites sont trop fragiles pour être transportées sur rail et les clients sont disséminés un peu partout en Europe et dans le monde. Cependant cela entraine des problèmes de gestion.

Les transporteurs sont pour moitié des transporteurs nationaux, l'autre moitié étant des transporteurs locaux. L'usine emploie ces derniers car les services rendus sont de bonne qualité. Cependant, les intervenants sont dispersés et cela pose le problème des accords de groupe. L'usine doit, à chaque renouvellement de contrat, justifier son choix auprès de la direction du groupe. Cette situation pourrait, à l'avenir, poser problème.

Pour éviter la perte d'un client important, il serait peut-être judicieux que les transporteurs se regroupent. Un Groupement d'Intérêt Economique a déjà été proposé et rejeté car chacun voulait continuer à travailler indépendamment. Il pourrait être intéressant de le relancer.

B. NI AMONT NI AVAL

1. L'amont

Ce point ne peut guère être amélioré. En effet, les bobines arrivent directement d'usines spécialisées dans leur production à Dunkerque et Fos-sur-Mer.

2. L'aval

L'absence d'aval s'explique entre autre par le fait que l'usine de Saint-Chély n'a jamais souhaité créer d'aval afin de ne pas faire concurrence à ses propres clients. Pourtant, la présence d'un aval (présence de découpeurs) serait avantageuse pour le territoire. Cela pourrait permettre ensuite l'accueil de sous-traitants automobiles, spécialisés par exemple dans la production de moteurs hybrides.

La création d'une centrale de distribution pour les plus petits clients pourrait aussi permettre l'accès à un autre marché.

3. Les sous-traitants

L'usine manque de sous-traitants, en particulier pour toutes les petites opérations mécaniques, chaudronnerie, électricité… En effet, l'industrie étant peu présente sur le territoire, le tissu environnant n'est pas adapté. L'usine se tourne donc vers Fos-sur-Mer ou Clermont-Ferrand pour les opérations spécifiques, sauf pour le traitement des rouleaux utilisés dans le traitement de surface de l'acier qui est assuré par Lozère Revêtement Céramique située à Rimeize.

Bilan

Métallurgie : une usine sans amont ni aval sur le Pays

Atouts

- Une usine leader sur son marché

Faiblesses

- Absence de filière
- Absence de sous-traitants
- Dispersion des transporteurs routiers

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Créer/Entrer dans un réseau**
- **Attirer des sous-traitants et des clients sur le territoire du Pays afin de renforcer la filière en termes d'emplois et de production de richesses**
- **Regrouper les transporteurs afin d'être compétitif face aux grands groupes plébiscités par la maison mère d'Arcelor**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du Pays

Nombre d'emplois
Volume produit en tonnes par an
Nombre d'entreprises Première Transformation
Nombre d'entreprises Seconde Transformation
Nombre d'entreprises Troisième Transformation
Connexion Amont/Aval

Pourcentage d'exportation
Pourcentage d'importation
Formation

VI. Le secteur médico-social : entre solidarité et activité économique

Même si le rôle premier du secteur médico-social est d'être un service à la population, il peut tout de même être examiné du point de vue économique.

En effet, on sait que la pratique des soins, notamment en ce qui concerne le long terme (personnes âgées, handicapés…), amène une certaine richesse, en créant des emplois et en dynamisant l'économie (accueil des familles, fournitures, repas…). Le secteur est d'ailleurs le premier employeur du département.

Nous étudierons donc les différents établissements et leurs impacts sur l'économie locale.

A. LE MEDICO-SOCIAL « GENERALISTE » ET DEDIE AUX PERSONNES AGEES

Il existe trois établissements particulièrement importants sur le Pays : l'hôpital local Fanny Ramadier de Saint-Chély d'Apcher (soins de proximité, notamment pour les personnes âgées), la clinique mutualiste de Marvejols (spécialités médicales et chirurgicales), et l'hôpital local Saint Jacques de Marvejols (un pôle sanitaire et un pôle médico-social).

Ces établissements sont à prendre en compte notamment en ce qui concerne l'accueil de nouvelles populations. En effet, la qualité du système de soins est un argument important dans le choix d'installation des ménages or, fait relativement préoccupant, on estime que le médico-social aura besoin de 150 personnes pour renouveler le personnel actuel dans les cinq ans à venir.

Dans la mesure où la Lozère accueille de nombreux retraités qui souhaitent s'installer en milieu rural, elle doit prévoir les structures capables de les accompagner. A l'heure actuelle, il existe déjà sur le Pays de telles structures (aide à domicile, services de soins, maisons d'accueil…) en nombre relativement satisfaisant.

Le vieillissement de la population décrit précédemment constitue une perspective de développement pour ce secteur, à condition de pallier le problème du recrutement de personnel qualifié, qui a tendance à se faire rare sur le territoire.

L'accueil de personnes âgées peut être un élément positif, car cela apporte des revenus sur le territoire et fait fonctionner l'économie locale. En revanche, il faut rester prudent car cela peut également induire des problèmes de dynamisme démographique ou encore de vie locale.

B. Le medico-social « spécialisé » autour du handicap et de la psychiatrie

La Lozère a une tradition d'accueil des personnes handicapées, c'est pourquoi on trouve notamment sur le Pays un véritable pôle, qui regroupe quatre associations importants : les résidences lozériennes d'Olt, l'ALLFS (Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux), le Clos du Nid et l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) « Les ateliers de la Colagne ».

Chaque association possède de nombreux établissements d'accueil, de soins et d'insertion professionnelle. Ce pôle a donc un rayonnement bien supérieur au département.

En ce qui concerne la psychiatrie, le centre hospitalier de Saint-Alban sur Limagnole, de renommée nationale, est l'un des pôles médico-sociaux les plus importants du Pays.

Bilan

Le secteur médico-social, entre solidarité et activité économique

Atouts

- Premier employeur du département
- Nombreux établissements sur le Pays
- Vieillissement de la population
  → augmentation de la demande

Faiblesses

- Concurrence récente d'autres territoires
- Manque de personnel qualifié

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Consolider la tradition d'accueil du territoire en attirant du personnel qualifié**
- **Développer des projets innovants afin de s'affirmer face aux autres territoires d'accueil**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Secteur
Nombre d'établissements
Formation

Espaces Economiques

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

I. Les zones d'activités, du foncier au service du développement économique

A. Les ZAE en Lozere, concentrees autour de Mende et le long de l'A75

1. Caractéristiques principales des zones d'activités en Lozère

a) Une répartition inégale

Les Zones d'Activités Economiques se concentrent essentiellement le long des axes de communication que sont l'A75 et la RN88, ainsi qu'autour de la ville de Mende.

b) Une majorité de petites surfaces

88% des ZAE ont une surface inférieure à 30 ha. Seules deux zones existantes (sans prendre en compte les projets en cours) ont une surface supérieure : la ZA Route de Malzieu à Saint Chély d'Apcher, d'intérêt intercommunal, et la ZA Causse d'Auge à Mende, d'intérêt départemental.

c) Une vocation économique dominante

La plupart des zones semble avoir une vocation essentiellement artisanale, liée à l'économie résidentielle. Il s'agit donc beaucoup de zones d'intérêt local.

Il n'existe à l'heure actuelle qu'une seule zone thématique en Lozère : la ZA POLEN (Pôle Lozérien d'Economie Numérique) à Mende, donc en dehors du territoire du Pays. Cette absence peut être un désavantage pour le Pays car les zones spécialisées apportent une plus grande attractivité, un rayonnement plus important. Toutefois, étant donné la nature des activités économiques sur le Pays, seules les filières du bois et de l'agroalimentaire pourraient justifier la mise en place de telles structures. La future zone agroalimentaire organisée autour de l'abattoir de Marvejols sera peut-être le précurseur pour de nouvelles zones d'activités thématiques.

d) Un besoin important de foncier

Les zones actuelles sont au bord de la saturation. Les lots restants sont pour la plupart de petite taille (entre 0,1 et 10 ha) et sont rapidement monopolisés par les entreprises possédant déjà des lots sur les zones. En revanche, il y a très peu de lots de grande taille capables d'attirer des activités de plus grande ampleur, peut-être plus adaptés à la demande extérieure.

Les zones en projet (création et extension) devraient permettre de répondre à court-terme aux besoins en foncier.

e) Un déficit dans le domaine de la logistique

Le manque d'entreprises logistiques sur les zones d'activités et plus généralement sur l'ensemble du Pays est flagrant. Cela est un frein à l'installation de nouvelles entreprises, qui ont besoin de faire venir des matières premières et d'expédier leurs marchandises. L'un des principaux

enjeux serait alors de développer un pôle logistique au sein du Pays ou, à plus petite échelle, d'attirer des entreprises logistiques dans les zones d'activités.

2. Classification de l'Atlas Départemental des Zones d'Activités Economiques

Dans cet atlas les zones sont hiérarchisées selon leur taille, leur vocation économique et leur rayonnement. On obtient un classement en trois catégories, par ordre croissant :

a) Les zones d'intérêt local

Ce sont des zones artisanales, souvent de petite taille et situées en milieu rural, avec un faible rayonnement.

b) Les zones d'intérêt intercommunal

Ce sont des zones mixtes, en général de 5 à 25 ha (avec des exceptions comme par exemple la zone Route du Malzieu à Saint Chély d'Apcher qui fait plus de 30 ha) situées près d'un bassin de vie.

c) Les zones d'intérêt départemental :

Ce sont, le plus souvent, des zones mixtes situées près de villes importantes et dont la surface fait plus de 25 ha. Le Monastier, bien que ne correspondant pas aux critères précédents, est pourtant classé zone d'intérêt départemental.

On observe donc une dominance des zones d'intérêt local. Le rayonnement des ZAE est donc faible, ce qui peut constituer un frein à l'attraction de nouvelles entreprises.

B. Les ZAE sur le Pays

1. Les ZAE existantes

a) Confirmation sur le Pays des observations précédentes

Il existe à l'heure actuelle douze zones d'activités sur le territoire du Pays. La carte suivante tente de les classer en fonction de leur surface.

La majorité est située le long de l'A75, et près de 70% des zones ont une surface inférieure à 5 ha. Cela confirme les conclusions précédentes concernant les ZAE en Lozère. De plus, il semble que l'intégration paysagère soit souvent faible. La zone HQE de La Tieule et les futures zones HQE sont peut-être un moyen d'améliorer ce point.

Carte 15 : Les zones d'activités existantes

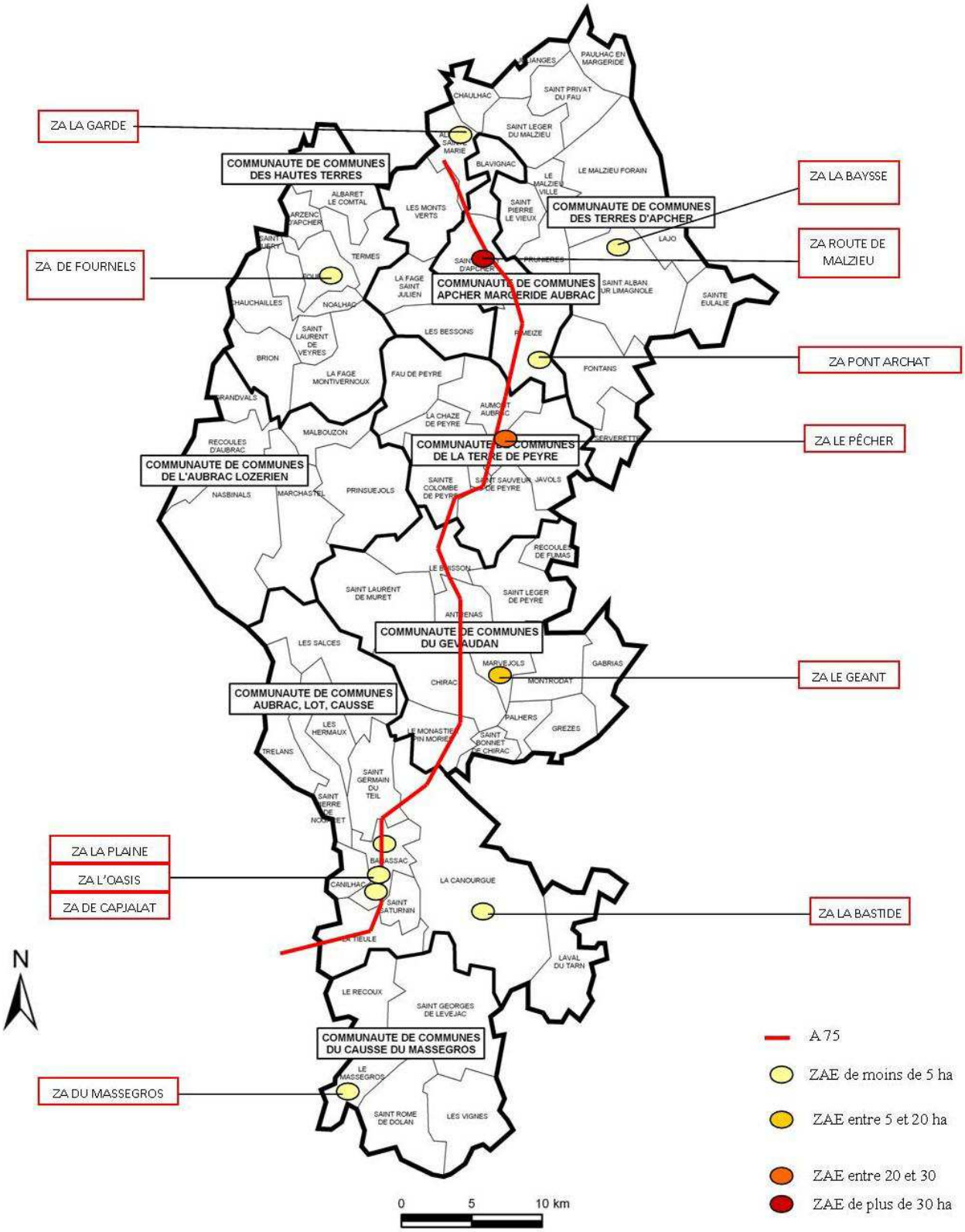

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009; Atlas Départemental des Zones d'Activités Economiques - 2009
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

b) Descriptifs des zones par communauté de communes

L'intérêt de classer les différentes zones par communauté de communes est de permettre aux porteurs de projet potentiels consultant ce schéma de mieux appréhender le territoire et de pouvoir s'orienter efficacement vers la zone d'activité et donc la communauté de commune qui l'intéresse. En plus des tableaux suivants plus détaillés, des fiches synthétiques seront annexées à ce rapport.

Pour les tableaux suivants, les données pourront porter les mentions suivantes :

nc : non communiqué
nd : non disponible
_ : n'existe pas

Communauté de communes Apcher Margeride Aubrac

Route du Malzieu

Commune : Saint-Chély d'Apcher

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
BTP Commerces	40	45	41	PLU	14,50 %	Echangeur - nord : 5 - sud : 10	5

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
7,5	4	Oui	20	Oui	1	Oui	Non	Bien visible	Bien visible

Tableau 12 : Caractéristiques de la ZA Route du Malzieu

Pont Archat

Commune : Rimeize

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanale	3	nc	9	_	nc	5	5

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	nc	nd	nc	nd	Prévu été 2009	Non	Oui	nc

Tableau 11 : Caractéristiques de la ZA Pont Archat

Communauté de communes Aubrac Lot Causse

Capjalat

Commune : Banassac

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	1	5	5	PLU - PPRI	20,21 %	1	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Oui	nc	Oui	nc	Oui	Non	Bien visible	Absente

Tableau 13 : Caractéristiques de la ZA Capajalat

La Bastide

Commune : La Canourgue

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	3,8	12	9	POS	20,86%	5	2

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
1,3	5	Non	0	Non	0	Oui	Non	Bien visible	Absente

Tableau 14 : Caractéristiques de la ZA La Bastide

Communauté de communes Aubrac Lot Causse

La Plaine

Commune : Banassac

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	3,5	11	9	PLU - PPRI	20,21 %	3	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Non	0	Non	0	Oui	Non	Bien visible	Peu visible

Tableau 15 : Caractéristiques de la ZA La Plaine

L'Oasis

Commune : Banassac

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	1	3	2	PLU	6,55%	1	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Non	0	Non	0	Oui	Non	nc	nc

Tableau 16 : Caractéristiques de la ZA l'Oasis

Communauté de communes du Causse du Massegros

Le Massegros

Commune : Le Massegros

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	4	6	3	Carte communale	13,10 %	10	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Non	0	Non	0	Oui	Non	Bien visible	Peu visible

Tableau 17 : Caractéristiques de la ZA du Massegros

Communauté de communes du Gévaudan

Le Géant / Gévaudan

Commune : Marvejols

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat/Services Commerces/Hautes technologies	11	54	37	PLU	26,86 %	8	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Oui	nc	Oui	nc	Oui	Non	Bien visible	Peu visible

Tableau 18 : Caractéristiques de la ZA du Géant

Communauté de communes des Hautes Terres

Fournels

Commune : Fournels

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	2	8	3	_	13,85 %	18	nc

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
1,6	3	Non	0	Non	0	Oui	Non	nc	nc

Tableau 19 : Caractéristiques de la ZA de Fournels

Communauté de communes de la Terre de Peyre

Commune : Aumont-Aubrac

Le Pêcher

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat/Commerces Industrie	nc	18	9	PLU - PPRI	20,21 %	1	5

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0,8	9	Oui	nc	Oui	nc	Oui	Oui (sur l'extension)	Absent	Bien visible

Tableau 20 : Caractéristiques de la ZA Le Pêcher

Communauté de communes des Terres d'Apcher

La Baysse

Commune : Saint-Alban-sur-Limagnole

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanale	nc	16	8	PLU	12,90 %	8	nc

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
1,61	5	nc	nc	nc	nc	oui	non	nc	nc

Tableau 21 : Caractéristiques de la ZA La Baysse

La Garde

Commune : Albaret Sainte-Marie

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Artisanat	4	3	3	Carte communale	14 %	1	1

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
0	0	Non	0	Non	0	oui	non	nc	non

Tableau 22 : Caractéristiques de la ZA La Garde

2. Les ZAE en projet (création ou extension)

a) Localisation

Il existe à l'heure actuelle trois projets de création ainsi que quatre projets d'extension de zones d'activités sur le territoire du Pays.

Carte 16 : Les zones d'activités en projet

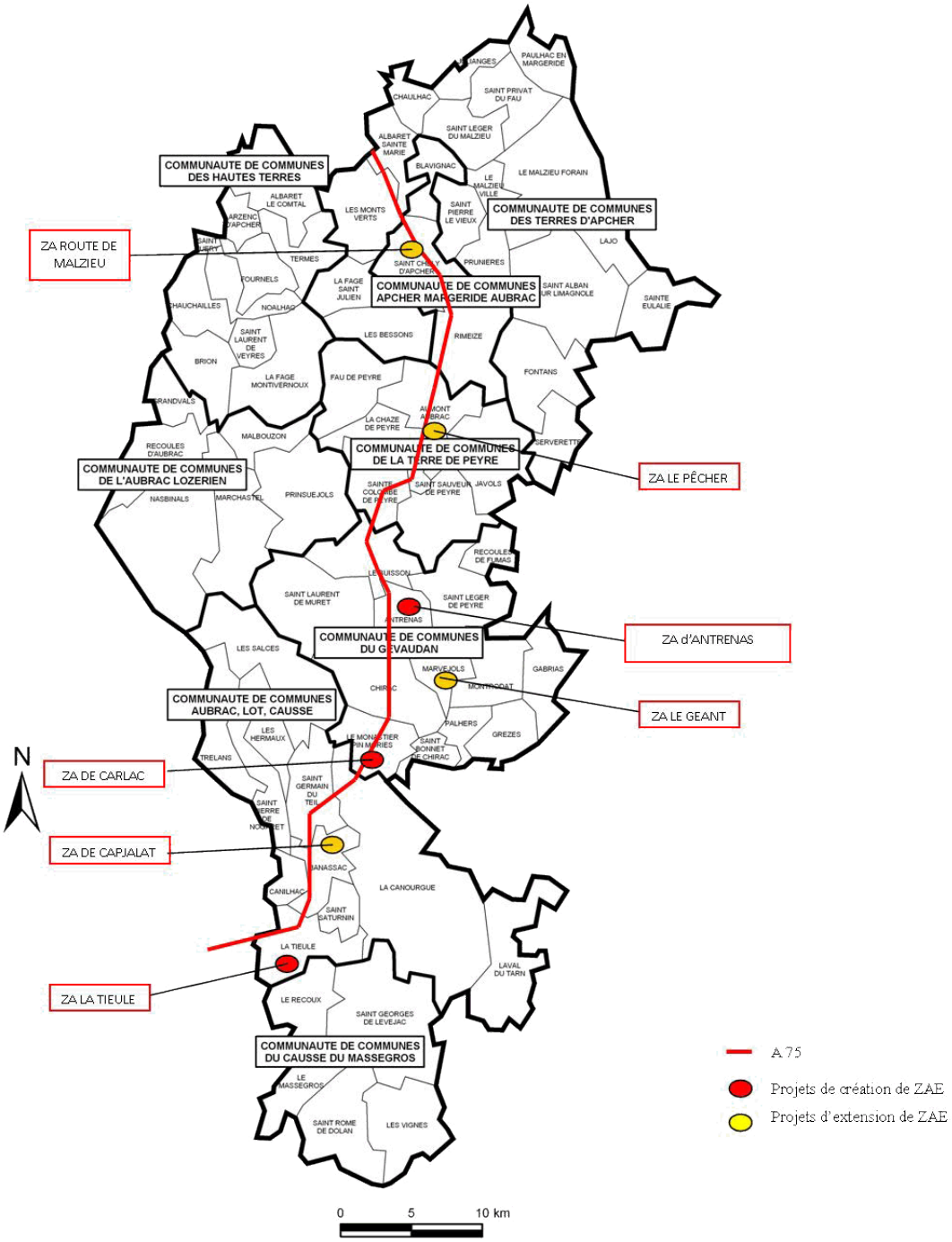

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009
Atlas Départemental des Zones d'Activités Economiques - 2009
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

b) Descriptifs des projets par communauté de communes

Comme précédemment dans le cas des zones d'activités existantes, le classement par communautés de communes est le plus judicieux.

Communauté de communes Aubrac Lot Causse

La Tieule

Commune : La Tieule

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Industrie	26,68	26	En cours	Carte communale - ZAC	19,33 %	1	5

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
21,65	24	Oui	18	Non	0	Oui	Oui	En cours	En cours

Tableau 23 : Caractéristiques de la ZA La Tieule

Communauté de communes du Gévaudan

Antrenas

Commune : Antrenas

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
Agroalimentaire	nd	nd	nd	_	nd	5	5

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
nd	nd	nd	nd	nd	nd	Oui	En projet	nd	nd

Tableau 24 : Caractéristiques de la ZA d'Antrenas

Carlac

Commune : Le Monastier Pin Moriès

Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Réglementation	Taxe professionnelle	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)
nc	5,2	15	nd	POS	26,86 %	1	3

Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Extension possible	Surface d'extension possible (ha)	Extension prévue	Surface d'extension prévue (ha)	Haut débit	Fibre optique	Panneau d'entrée	Signalétique interne
5,2	15	Oui	2,1	Non	0	Oui	Oui	En cours	En cours

Tableau 25 : Caractéristiques de la ZA de Carlac

C. UN CONCURRENCE AVEC LES TERRITOIRES LIMITROPHES

Les zones d'activités du Pays, existantes ou à venir, entrent nécessairement en concurrence avec les territoires limitrophes : le reste de la Lozère, la région Midi-Pyrénées avec l'Aveyron et la région Auvergne avec le Cantal et la Haute-Loire mais également avec les autres départements de la région Languedoc-Roussillon : le Gard et l'Hérault.

On peut analyser cette concurrence en étudiant, à l'aide du tableau suivant, les différents atouts et contraintes que présentent ces territoires en matière de zones d'activités.

Tableau 26 : Comparaison de la Lozère avec d'autres départements

Départements	Points forts	Points faibles	Liens avec le Pays
Aveyron	➢ Présence de l'A75 et du viaduc de Millau => Ouverture vers les marchés du sud de l'Europe ➢ Aéroport Rodez-Marcillac ➢ Tissu économique diversifié ➢ Industrie bien implantée ➢ Formations notamment dans le domaine de la logistique ➢ Existence d'un pôle logistique (2 zones y sont consacrées) ➢ Couverture Haut Débit de l'ensemble du territoire	➢ Enclavement	➢ Partenariat en agriculture (labels, coopératives...) ➢ Futur PNR Aubrac
Cantal	➢ Porte d'entrée Sud de l'Auvergne	➢ Pas de véritables zones d'activités d'intérêt régional	➢ Partenariat en agriculture (labels...) ➢ Futur PNR Aubrac
Haute Loire	➢ Future liaison entre Mende/Le Puy en Velay/ Saint Etienne => projets de réserves foncières et d'aménagement de zones d'activités autour du Puy en Velay	➢ Saturation des zones d'activités existantes	
Gard	➢ Espace majeur de développement économique au sein de la région Languedoc-Roussillon ➢ Filières innovantes (pôle mécanique, éco-industrie…) ➢ Réseau de formation performant (Ecole des Mines…)		➢ Le Pays des Cévennes regroupe des communes de la Lozère et des communes du Gard
Hérault			➢ Eloignement vis-à-vis de la Lozère (2h pour rejoindre Montpellier)

Le rayonnement des zones d'activités du Pays du Gévaudan-Lozère est donc limité du fait de la concurrence avec les territoires limitrophes ; cela est encore plus marqué au sein de la région à cause de l'écart de développement économique existant entre la Lozère et les autres départements.

Bilan

Les zones d'activités, du foncier au service du développement économique

Atouts

- Proximité de l'A75
- Zones mettant en valeur l'artisanat local
- Apport de foncier grâce aux projets de zones
- Foncier peu cher
- Zone HQE en projet

Faiblesses

- Rayonnement des zones souvent faible
- Déficit de services aux entreprises sur les ZAE
- Saturation foncière des zones existantes
- Intégration paysagère souvent faible

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Intensifier le rayonnement des zones d'activités**
- **Proposer une offre de foncier sur le long-terme (réserves foncières)**
- **Utiliser la dimension paysagère et environnementale pour renforcer l'attractivité des ZAE**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nom de la ZAE
Vocation économique
Superficie (ha)
Nombre total de lots
Nombre d'entreprises
Règlementation TP (%)
Distance de l'A75 (min)
Distance d'un centre de vie (min)
Surface de lots restants (ha)
Nombre de lots restants
Surface d'extension possible (ha)
Surface d'extension prévue (ha)
Haut Débit
Fibre optique
Panneau d'entrée de zone
Signalétique interne

II. Le télétravail, un potentiel important sous réserve du développement des infrastructures

A. Teletravailler : une demarche volontaire basee sur les tic

Le télétravail est officiellement "une forme d'organisation ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information, dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière. "

Le télétravail se base à l'heure actuelle sur le volontariat. De plus, les conditions de travail doivent être les mêmes pour les télétravailleurs et pour les salariés exerçant dans les locaux de l'entreprises.

La confusion entre télétravail et travail à domicile est fréquente. En effet, le télétravail peut se faire à domicile mais il ne s'agit en aucun cas d'une condition obligatoire. Plusieurs types de télétravail sont possibles :

- le télétravail à domicile
- le télétravail mobile : le télétravailleur effectue sa mission en différents points de façon temporaire, et communique avec l'établissement principal grâce aux TIC.
- les télécentres : antennes décentralisées de l'entreprise, situées soit dans des locaux appartenant à l'entreprise, soit dans des locaux publics loués par des organismes. Dans les deux cas, les travailleurs utilisent les TIC pour transmettre leurs résultats. Cela permet le rapprochement des employés de leur domicile.

Cette dernière forme a l'avantage de créer des liens sociaux directs entre les travailleurs, contrairement aux deux autres formes où le télétravailleur est relativement isolé. Cela permet également de réaliser une coupure entre le domicile et le lieu de travail, tout en donnant le sentiment au salarié d'appartenir à un groupe.

B. Le teletravail, facilite par l'arrivee du Tres Haut Debit sur le pays et la mise en place d'infrastructures

Le télétravail constitue un véritable potentiel pour attirer de nouvelles populations en Lozère. En effet, celles-ci peuvent ainsi concilier un emploi au sein d'une grosse entreprise avec un cadre de vie agréable. C'est pourquoi le phénomène semble s'amplifier dans le département, sans que l'on puisse encore véritablement le quantifier. L'arrivée prochaine du Très Haut Débit sur le Pays, grâce à la fibre optique, devrait faciliter l'intensification du télétravail sur le territoire.

La pépinière POLEN basée à Mende a déjà pris en compte ces faits : elle propose déjà des espaces de travail publics aux télétravailleurs. Il s'agit de bureaux de 9 m², accessibles 24h sur 24, 7 jours sur 7, équipés de micro-ordinateurs possédant une connexion Internet et téléphonique. POLEN propose également différents services (organisation de réunions, rendez-vous, formation…).

De même, l'ARCAF (Association pour la Revitalisation du Canton de Fournels) met à disposition de télétravailleurs une place en télécentre, à Fournels.

Le Pays pourra s'appuyer sur POLEN afin de développer des bureaux réservés aux télétravailleurs, dans les zones d'activités, par exemple.

Bilan

Le télétravail, un potentiel important sous réserve du développement des infrastructures

Atouts

- Forme de travail en expansion
- Qualité de vie sur le territoire
- Plan départemental des TIC (Très Haut Débit)

Faiblesses

- Nécessite des infrastructures (locaux…)
- Faiblesses de la connexion internet actuelle

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Développer le télétravail en lien avec le Très Haut Débit et la pépinière POLEN**
- **Mettre en avant la qualité de vie sur le territoire pour attirer des télétravailleurs**

III. PNR Aubrac : une démarche partagée de développement

Contrairement au PN (Parc National), qui est un instrument réglementaire de protection et de gestion, le PNR (Parc Naturel Régional) n'a qu'une valeur contractuelle et constitue autant un outil de protection qu'un instrument de développement économique du territoire. En effet, il « vise à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de la population par une gestion durable de l'ensemble de son patrimoine» (*Note du 18/11/2008 Vers l'émergence d'un Parc Naturel Régional Aubrac, par Camille Le Mao et Guillaume Delorme*). C'est pourquoi le futur PNR Aubrac a tout à fait sa place au sein de ce Schéma de Développement Economique.

A. Quelques dates cles

La volonté de travailler en commun à l'échelle de l'Aubrac, réflexion circulant depuis une dizaine d'années, a permis d'aboutir à une demande locale de la part des élus pour la création du PNR Aubrac.

Il existe plusieurs dates clés : dans un premier temps, la demande a été transmise aux trois régions que sont : Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne. En mai 2006, ces dernières ont accepté cette demande par délibération et ont commandé une étude de faisabilité, qui s'est déroulé de février à décembre 2007. Cette étude a réunit les trois départements concernés (Aveyron, Lozère, Cantal) et a par la suite proposé un périmètre ainsi que des thématiques à mettre en place pour le PNR.

Une association lozérienne de réflexion en vue de la création d'un PNR Aubrac a également vu le jour afin de mener une campagne de sensibilisation sur le projet.

Enfin, la prochaine étape nécessite la décision des trois régions pour débuter la construction du PNR Aubrac (périmètre et structure unique de gestion). Le périmètre final sera validé au niveau régional courant 2009.

B. Le perimetre envisage du futur PNR Aubrac

Carte 17 : Réseau hydrographique délimitant l'Aubrac

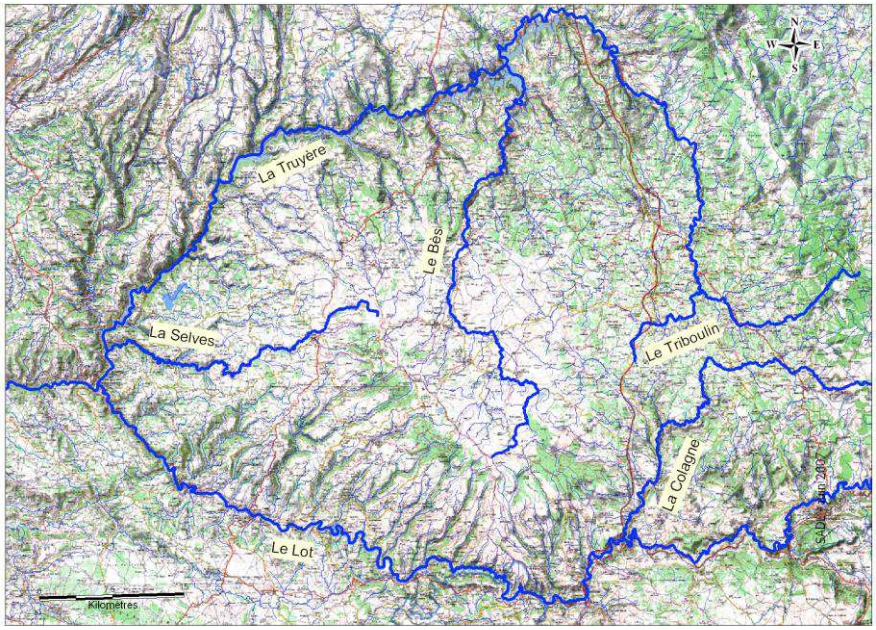

Source : Agence de l'eau Adour-Garonne

Le périmètre établi par l'étude de faisabilité se base sur le réseau hydrographique existant : la zone pressentie aurait donc des limites naturelles pour la côté lozérien : la Truyère, le Triboulin, le Lot et la Colagne.

Carte 18 : Périmètre envisagé par l'étude de faisabilité pour le futur PNR Aubrac sur le Pays du Gévaudan-Lozère

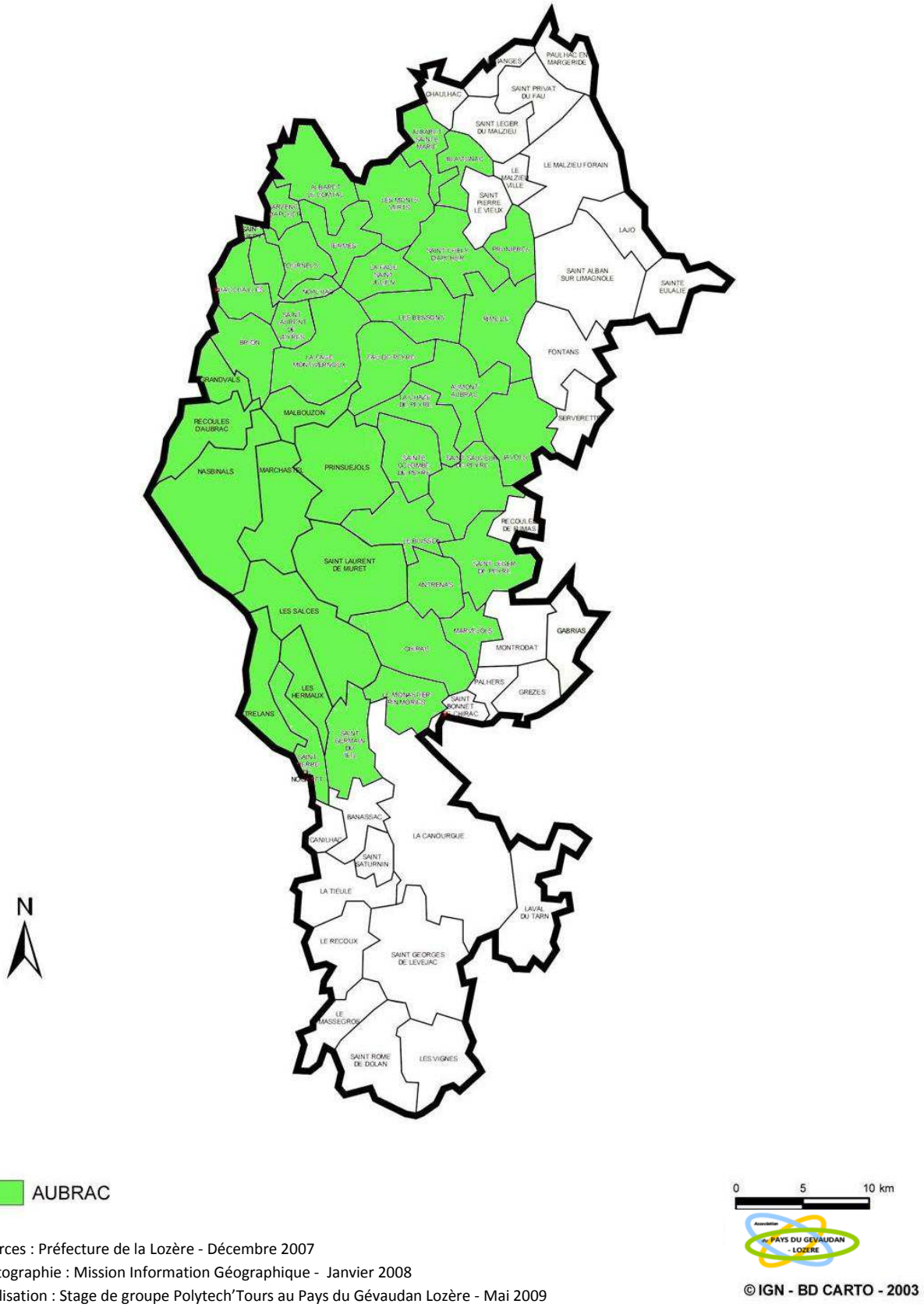

Sources : Préfecture de la Lozère - Décembre 2007
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

Le projet concerne pour le moment (en attente du périmètre final) 43 communes sur les 72 que comporte le Pays, soit environ les 2/3 du Pays, c'est pourquoi ce dernier souhaite s'impliquer dans la démarche de création.

C. LA STRUCTURE DU FUTUR PNR

Le PNR sera géré par un syndicat mixte, auquel peuvent adhérer les acteurs suivants (selon la forme du syndicat, fermé ou ouvert) :

- les Conseils Régionaux
- les Conseils Généraux
- les Pays
- les communautés de communes concernées
- les communes appartenant au périmètre
- les communautés de communes n'appartenant pas au périmètre mais souhaitant établir des collaborations avec le PNR
- l'Office National de la Forêt
- les chambres consulaires départementales
- Le Centre Régional de la Propriété Forestière

Figure 3 : Organigramme du futur PNR Aubrac

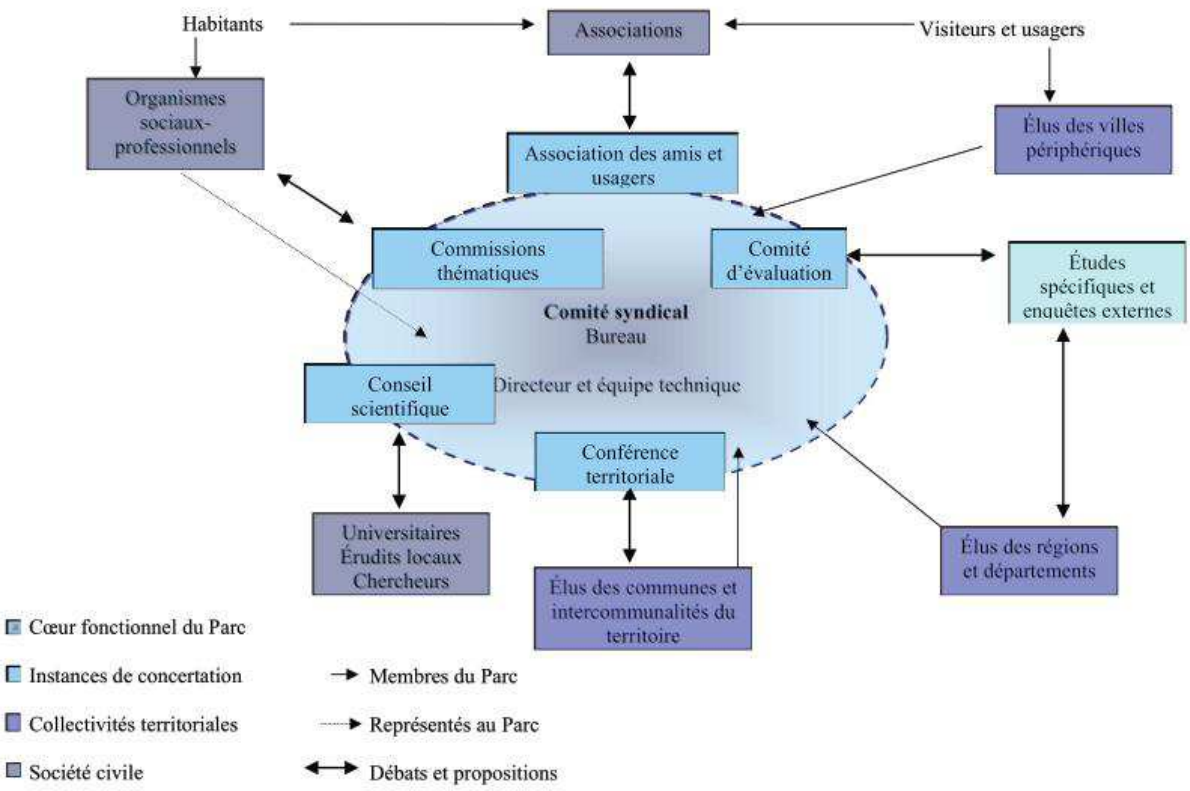

Source : Charte du Pays Gévaudan-Lozère

La structure de gestion du Parc pourra constituer un porteur de projet à une échelle pertinente que l'on devra prendre en compte lors de la phase de propositions de ce schéma.

D. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FUTUR PNR AUBRAC

Il existe 5 grandes thématiques essentielles au sein du futur parc.

1. Le développement économique

On retrouve des enjeux similaires à ceux évoqués dans le cas du Pays Gévaudan-Lozère. Il s'agit d'aider à la transmission et à la création d'entreprises, de maintenir les services dans les zones rurales, d'accueillir de nouvelles populations…

2. L'agriculture et l'agroalimentaire

Il s'agit de mettre en avant une production de qualité, notamment par la mise en place de labels…

Ces derniers existent déjà sur le territoire concerné par le projet et réunissent déjà les acteurs des différents départements. La labellisation concerne essentiellement la viande Aubrac (évoquée précédemment au sein du secteur Agroalimentaire) :

- le Bœuf fermier Aubrac (bœuf, génisse ou vache), qui bénéficie d'un Signe Officiel de qualité Label Rouge. Dans le cahier des charges, il est précisé que l'abattage a lieu à Marvejols. Cela constitue donc un atout pour la future zone d'activités implantée autour du nouvel abattoir, qui bénéficiera ainsi de l'image de marque du futur PNR Aubrac. La commercialisation a ensuite lieu auprès de bouchers détaillants. Cet aspect devra être pris en compte lors de la phase de propositions (zone d'activités spécifique…).
- la Génisse Fleur d'Aubrac .

La création du Parc entraînera la mise en place de mesures agroalimentaires et d'aides spécifiques pour le territoire. Cela constitue donc un grand atout pour les agriculteurs mais également pour l'agroalimentaire et donc le développement économique global du Pays.

3. Protection du patrimoine naturel

Cette thématique concerne la préservation de la richesse en termes de biodiversité et de paysages. Ces derniers sont bien préservés sur le territoire mais cela est plus dû à des pratiques traditionnellement extensives qu'à une véritable prise de conscience par rapport à l'environnement.

4. L'eau

Sur cette thématique de l'eau, il ne s'agit pas uniquement de préservation mais également d'enjeux en termes d'adduction en eau potable et d'assainissement.

5. Le tourisme

Une étude de l'ENSAIA a révélé que sur 200 personnes, une sur deux sait placer l'Aubrac. Ce résultat est bien significatif de l'identité reconnue de ce territoire et de son attractivité touristique certaine, malgré une prise en compte assez tardive par les acteurs locaux. Ainsi, second secteur d'activités sur l'Aubrac, le tourisme constitue un véritable enjeu pour le projet, d'autant plus que la demande en tourisme de pleine nature et en découverte du milieu rural est de plus en plus forte et ne trouve, à l'heure actuelle, que peu de réponses sur le territoire.

E. UN PROJET ATTENDU MAIS AVEC QUELQUES RESERVES

L'un des grands points forts du projet est la capacité à réunir les différents acteurs de trois départements et de trois régions autour d'une dynamique commune. La tradition de travail en partenariat a permis d'empêcher une véritable remise en question du projet au fil du processus. Il n'y a donc pas de grande opposition en Lozère, contrairement à ce que l'on a pu voir pour le Parc National des Cévennes.

En revanche, il subsiste de la méfiance, du fait de la confusion entre Parc National et Parc Naturel Régional. En effet, certains acteurs craignent la mise en place de nouvelles contraintes du fait de la création du Parc.

Bilan

PNR Aubrac : une démarche partagée de développement

Atouts

- Coopération entre 3 départements
- Mobilisation d'un grand nombre d'acteurs
- Diversité des domaines d'intervention prévus

Faiblesses

- Procédure relativement longue
- Méfiance vis-à-vis de futures contraintes

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Suivre l'avancement de la création du PNR**
- **Proposer des actions et des porteurs de projet dès la mise en place de la structure**

IV. Les contraintes réglementaires s'imposant sur le territoire du Pays

A. Les documents d'urbanisme

Comme l'indique la carte qui suit, à l'échelle du Pays on trouve 23 documents d'urbanisme, ce qui est très peu sur un total de 72 communes.

Ce manque de planification est souvent dû à la présence de très petites communes (seules 6 communes ont plus de 1 000 habitants).

Cela peut avoir un impact dans le domaine économique : en effet, les documents d'urbanisme permettent aux élus d'établir leurs choix et priorités pour le développement de leur commune ou de leur intercommunalité, et par extension pour leur développement économique. Sans véritable définition, on peut assister à des actions opportunistes ou hasardeuses, souvent non respectueuses de l'environnement et du paysage.

Carte 19 : Les documents d'urbanisme sur le Pays

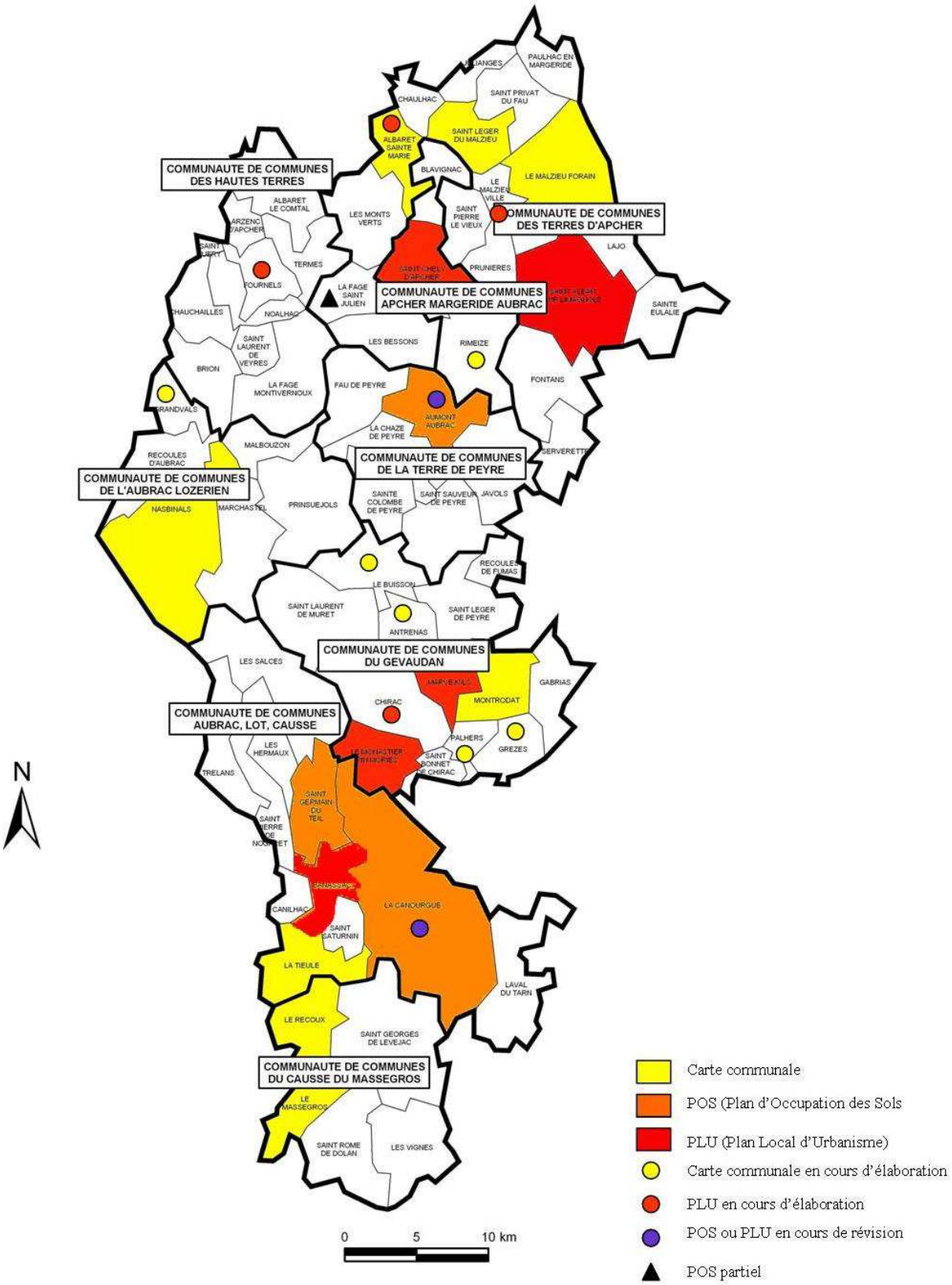

Sources : Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

© IGN - BD CARTO - 2003

B. Les zones a risque

Comme on peut le voir sur la carte ci-contre, il existe six PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondations) approuvés et seize PPRI prescrits sur le Pays du Gévaudan-Lozère.

Il faudra tenir compte de cette contrainte pour tout aménagement de ZAE au sein des communes concernées.

Cela est déjà le cas pour Banassac, où les ZAE La Plaine, L'Oasis et Capjalat se situent en zone rouge du PPRI, c'est-à-dire que des constructions ou aménagements sont possibles à condition de faire preuve d'extrêmes précautions et d'obtenir les autorisations préalables. Certains terrains sur ces zones sont même inconstructibles *(cf. fiche ZAE de Capjalat).*

Carte 20 : Les Plans de Prévention des Risques sur le Pays du Gévaudan-Lozère

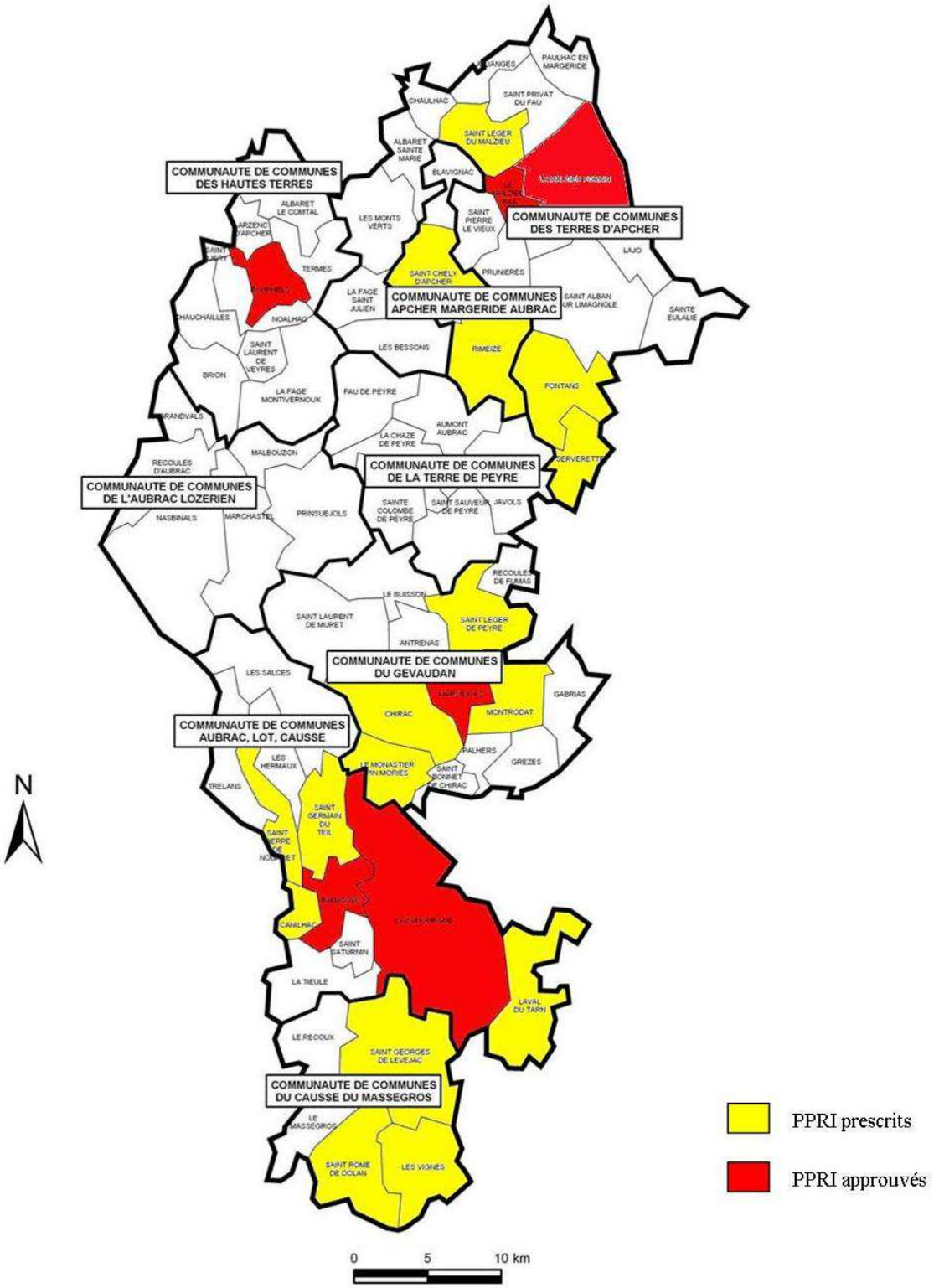

Source : Préfecture de la Lozère, ARRETE n° 2008-141-006 du 20/05/2008
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

C. SERVITUDES LIEES A LA PRESENCE DE L'A75

La présence de l'A75 impose une bande de 100 mètres sans construction, avec une exception : Aumont Aubrac, où elle est réduite à 75 mètres.

De plus, les terrains autour des bretelles d'autoroute sont propriétés de l'Etat ; on ne peut donc pas effectuer de modifications sans consulter au préalable ses services.

D. LES ICPE (INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

Les ICPE situées sur le territoire du Pays sont essentiellement des installations soumises à déclaration.

Les installations soumises à autorisation sont rares ; elles concernent en majorité le stockage individuel de GPL et le travail du bois.

Il faudra tenir compte de ces ICPE lors de tout aménagement futur.

Carte 21 : Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur le Pays du Gévaudan-Lozère

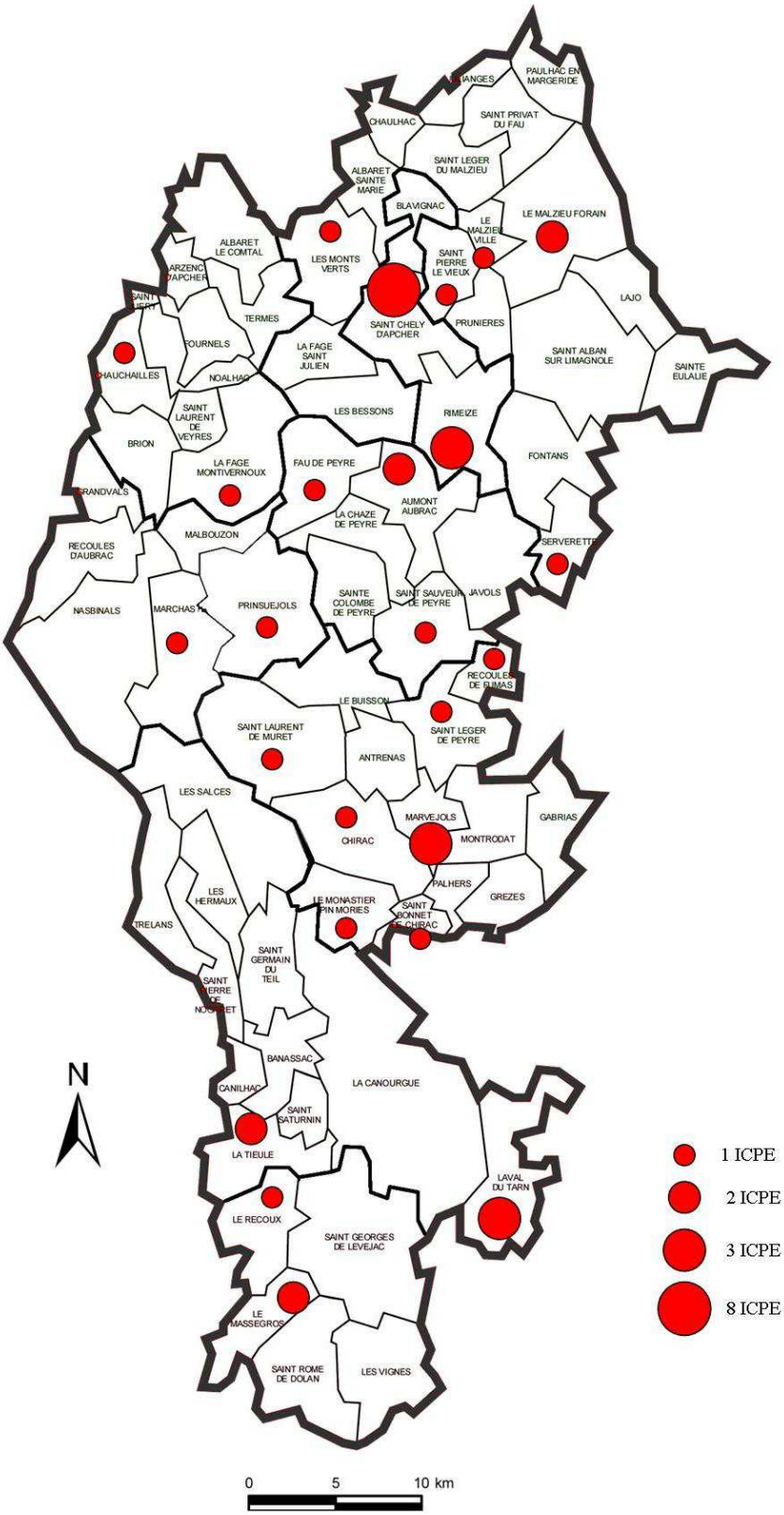

Sources : Préfecture de la Lozère, ARRETE n° 2008-141-006 du 20/05/2008
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

E. LES ZONES PROTEGEES

Carte 22 : Zones protégées sur le Pays du Gévaudan-Lozère

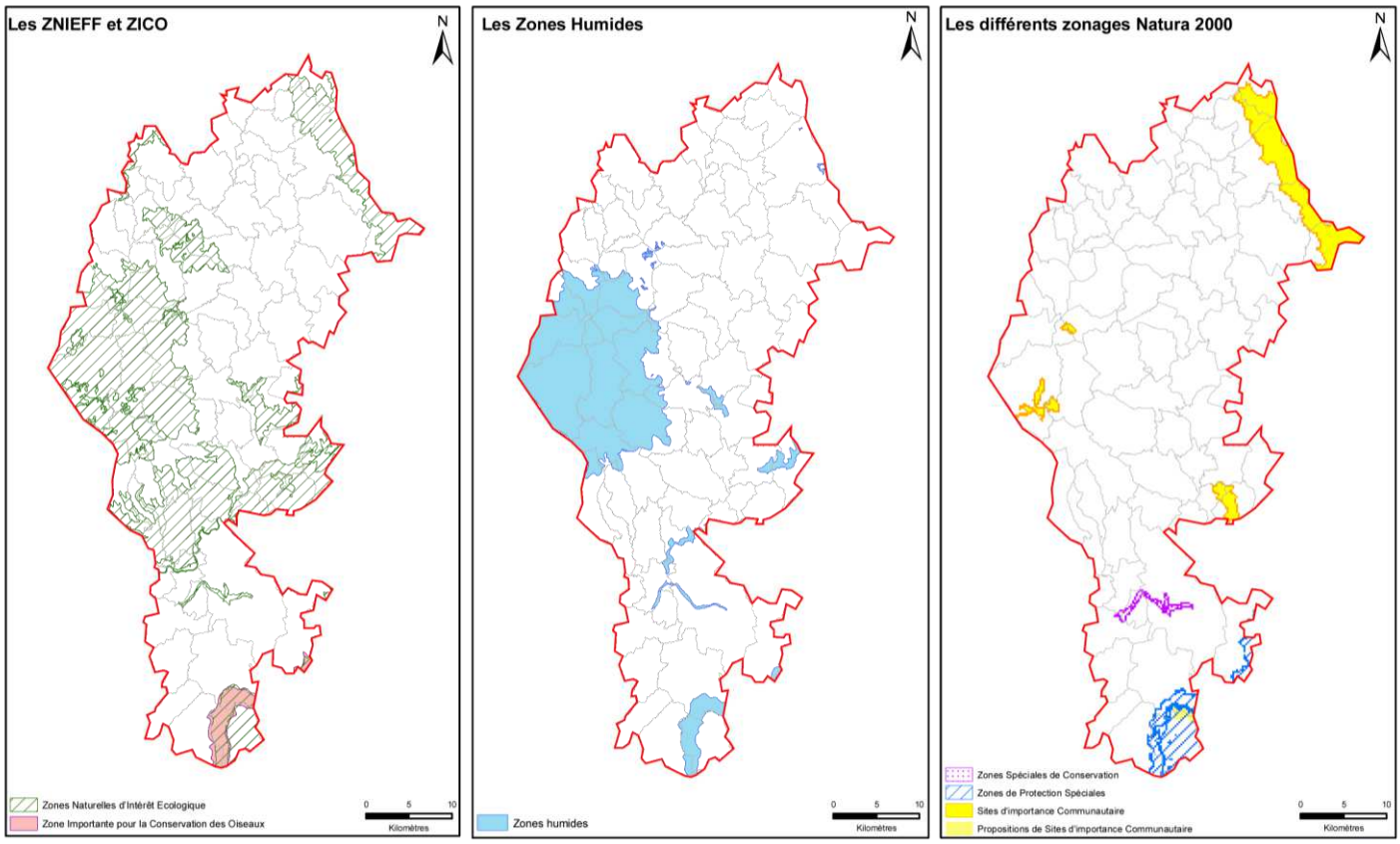

Cartographie : Mission Information Géograpique - DATE - Janvier 2008
© IGN - BD CARTO - 2003 / DIREN 2007

L'ensemble des zones protégées constitue d'importantes réserves de biodiversité, aussi bien végétale qu'animale. Il est important de bien comprendre les contraintes exercées par ces zones afin de mieux appréhender les limites possibles du développement économique sur ces territoires fragiles.

En règle générale, les aménagements sont autorisés sur ces zones, sous des conditions particulières (respect de l'écosystème présent).

F. AUTRES SERVITUDES

La servitude de protection des sites et monuments historiques *(cf. partie sur le tourisme)* doit également être prise en compte. En cas d'aménagements situés dans un périmètre de protection, il faudra obtenir une autorisation de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) de Lozère.

Bilan

Les contraintes règlementaires s'appliquant sur le Pays

Atouts

- Maîtrise du développement

Faiblesses

- Peu de documents d'urbanisme

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Etablir des stratégies communes de développement sur le Pays**
- **Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme afin de maîtriser le développement du territoire**
- **Tenir compte des protections et servitudes dans les créations futures de ZAE**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Documents d'urbanisme approuvés
Documents d'urbanisme en cours d'élaboration
Documents d'urbanisme en révision

Vecteurs Economiques

I. Les axes routiers, principale desserte du territoire

Carte 23 : Axes routiers structurant le Pays

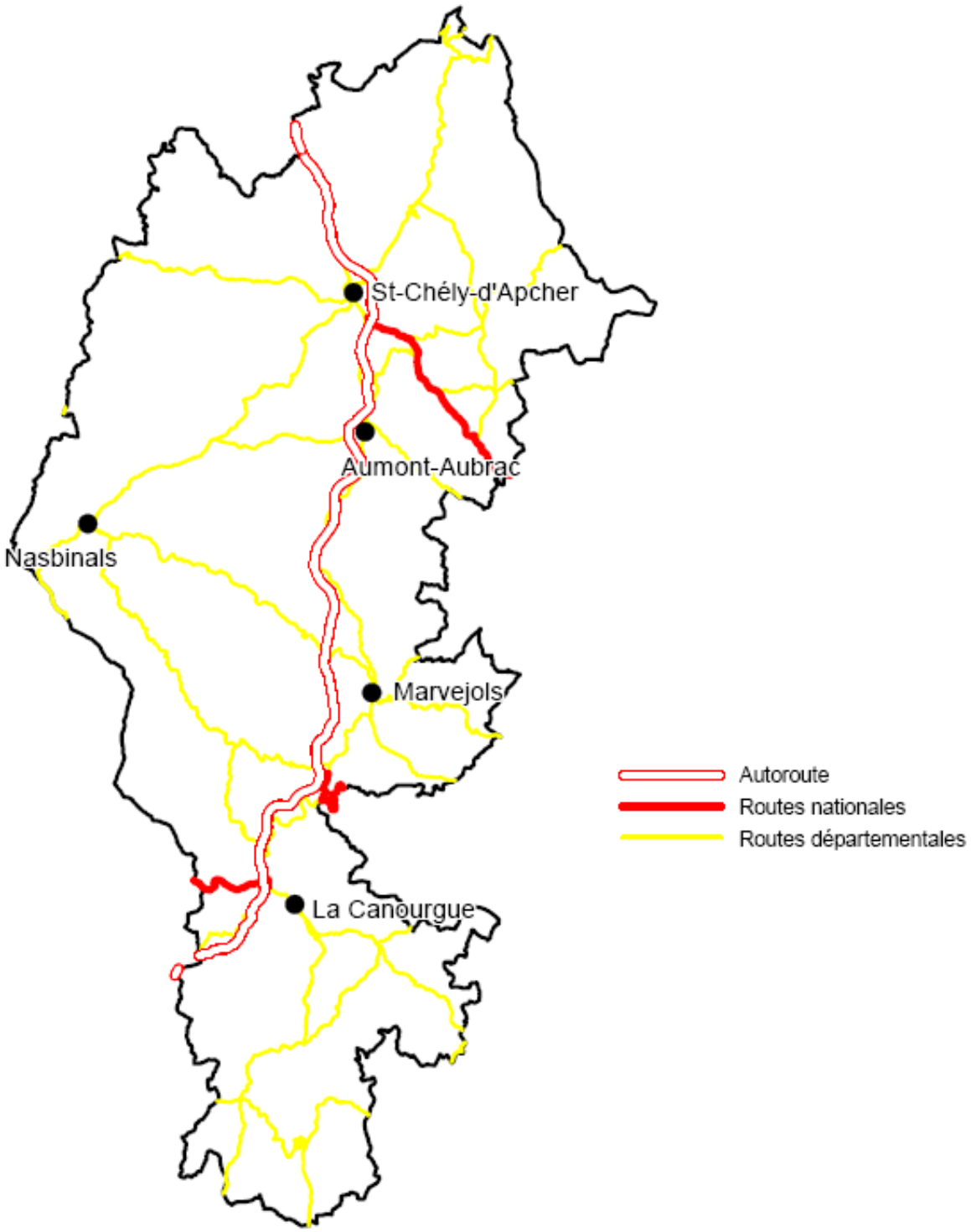

Source : Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère – Juin 2009

A. L'A75 : AUTOROUTE GRATUITE DU MASSIF CENTRAL A LA MEDITERRANEE

Le Pays du Gévaudan-Lozère est plutôt bien desservi par les axes routiers, en particulier avec l'autoroute A75 qui le traverse du nord au sud et, dans une moindre mesure, la RN88 d'est en ouest (axe Lyon-Toulouse qui passe par Mende). Une bonne irrigation est indispensable pour le développement économique du territoire. De ce point de vue, le Pays possède un atout important par rapport au reste du département lozérien avec la présence de l'A75. L'arrivée de l'autoroute a permis un désenclavement de la zone permettant ainsi un développement économique et touristique. Pour les entreprises, cela a entrainé une concentration autour de l'axe autoroutier et a permis une meilleure maîtrise des stocks, un apport de nouveaux clients, une valorisation et une pérennisation de leur activité. Pour les collectivités, certaines ont vu leur aire d'influence augmenter (Marvejols), d'autres se sont mises en réseaux (les Perles Vertes, les Villages Etapes). Enfin il y a eu une modification des bassins de vie et une augmentation des déplacements domicile-travail.

La présence d'infrastructures ne suffit pas, encore faut-il qu'elles soient praticables. Sur le Pays, on note un bon état général des routes, mais les conditions météorologiques entraînent des fermetures régulières en hiver. Ces fermetures touchent, entre autres l'A75 qui est parfois interdite aux poids-lourds. Cela pose problème pour l'approvisionnement des entreprises et l'envoi de commandes. Certaines entreprises déplorent d'ailleurs des fermetures par excès de prudence, ce qui handicape leur activité. En comparaison, le déneigement du réseau secondaire pose moins de problème car il existe un savoir-faire sur le territoire.

On observe une forte saisonnalité de la fréquentation de l'A75, du simple au double voire au triple en période estivale par rapport à la période hivernale. Afin d'en tirer profit, des structures d'accueil des touristes ont été mises en place : l'aire de la Lozère en particulier. Cependant la Lozère ne profite pas pleinement de cette opportunité, il existe en effet des carences au niveau des structures d'accueil. Ainsi, le département reste un lieu de passage

- pour les touristes arrivant du nord-est de la France et de l'Europe et se rendant vers l'Espagne, la Côte d'Azur ou l'Italie
- pour ceux venant du sud-ouest de l'Europe et se rendant vers Paris et le nord-est de l'Europe (Allemagne, Benelux…).

L'arrivée de l'A75 a aussi permis le désengorgement de certains axes : la RN9 et, dans une moindre mesure, l'A7. Une fois les tronçons de l'A750 et Béziers-Pézenas terminés, ce phénomène devrait encore s'accentuer. L'A75 sera alors une alternative à l'A7 car elle présente deux atouts majeurs : sa gratuité et un taux de saturation non encore atteint. Ces deux points, alliés à un coût du foncier très faible (11 à 12 euros/m² aménagé contre 70 euros/m² sur la côte, en moyenne), devraient entraîner un appel d'air pour l'installation d'entreprises, à condition de leur offrir des terrains aménagés et les services nécessaires, en particulier la logistique adaptée, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

B. La RN88 : une mise a 2x2 voies incertaine

La RN88 passe sur le Pays au niveau du Monastier Pin-Moriès. Un projet envisage de la transformer en 2x2 voies, afin de faciliter les déplacements sur l'axe Lyon-Toulouse et, en Lozère, pour relier Langogne à Mende et Mende à l'A75. Cela permettrait, en particulier, d'améliorer l'accès poids-lourds. La portion de la RN88 avec les viaducs de la Colagne et de Fournens, à hauteur de la connexion RN88-A75, a ouvert en août 2009, il s'agit d'une première étape vers le développement de ce nouvel itinéraire.

Si celle-ci est attendue avec impatience par de nombreuses entreprises, ce n'est pas le cas pour certaines associations qui sont contre le projet et en particulier son tracé. De plus, le projet a pris du retard, on peut espérer sa finalisation d'ici 20 à 30 ans à condition que les financements perdurent.

C. Le reseau secondaire, une bonne desserte du territoire

Le réseau secondaire est, de manière générale, en bon état. Il est très important pour la desserte de territoires comme les communautés de communes des Hautes Terres ou de l'Aubrac Lozérien, qui n'ont pas d'accès à l'A75 sur leur territoire. En hiver, en cas d'intempéries, les autorités font en sorte qu'il y ait au plus vite une route d'accès aux communes principales ouverte.

Bilan

Les axes routiers, principale desserte du territoire

Atouts

- Nombreuses infrastructures routières

Faiblesses

- Fermeture de l'A75 en cas de neige

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Inciter les gens à s'arrêter sur le territoire du Pays**
- **Mettre en avant l'A75 pour attirer des entreprises**

II. Les voies ferrées de moins en moins compatibles avec l'activité économique

A. Des infrastructures vetustes

Carte 24 : Lignes SNCF du département de la Lozère

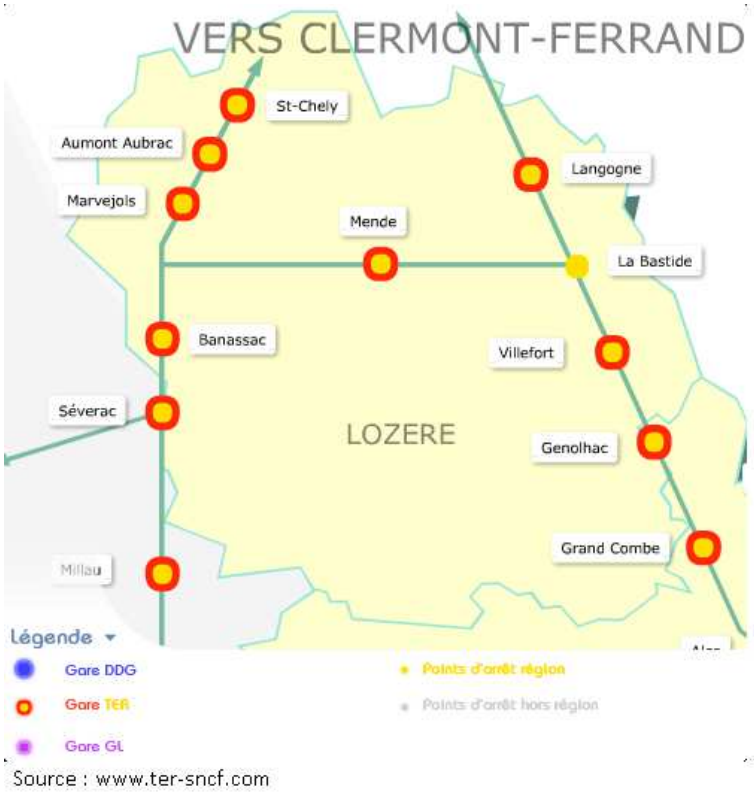

Source : www.ter-sncf.com

Il existe deux lignes sur le territoire qui se croisent à hauteur du Monastier : Béziers - Neussargues et Le Monastier - La Bastide Saint Laurent. Ces deux lignes desservent quatre gares sur le territoire du Pays et un point d'arrêt non géré, respectivement : Banassac - La Canourgue, Marvejols, Aumont-Aubrac, Saint-Chély d'Apcher et Le Monastier.

Aujourd'hui, la vitesse maximale autorisée sur le réseau est de 40 à 60 km/h avec un relèvement à 80 km/h sur la portion Saint-Laurent d'Olt - Banassac et à 75 km/h entre Aumont-Aubrac et Saint-Chély d'Apcher. Des travaux sont en cours pour assurer la pérennité des voies à 10 ans. Cependant, ceci n'est pas suffisant et ne permettra pas une amélioration du trafic mais seulement de le maintenir à son niveau actuel.

L'exploitation des voies, avec des gares télécommandées depuis Millau et un système d'aiguillage à gauche ne permet pas aux trains de se doubler mais seulement de se croiser en gare. De plus, le fait qu'il n'y ait qu'une voie unique pose des problèmes en cas d'incident.

B. Un transport de personnes peu attractif

Les voies ne sont exploitées qu'en trafic TER. La liaison VFE Paris-Béziers a été réduite à Clermont-Ferrand – Béziers fin 2007, le trajet entre Clermont-Ferrand et Paris s'effectuant en TEOZ.

Par ailleurs, le trafic TER n'est pas effectué en totalité par train, une bonne partie se fait par autocar. Cela évite à Réseau Ferré de France de faire trop de travaux d'entretien sur la voie ferrée et permet surtout des temps de parcours beaucoup plus courts.

Des navettes SNCF pour les scolaires et étudiants sont mises en place les week-ends sur les trajets Saint-Chély - Montpellier et Marvejols - Béziers.

C. Une activite fret maintenue pour l'approvisionnement d'Arcelor Mittal

L'activité fret est liée à l'usine Arcelor-Mittal de Saint-Chély d'Apcher qui reçoit un train par jour du lundi au vendredi et parfois le samedi. Ces trains arrivent de Fos-sur-Mer et Dunkerque en passant obligatoirement par Clermont-Ferrand. Ils sont de plus séparés en deux à Saint-Flour pour permettre aux locomotives de les tirer. Les gares de Banassac - La Canourgue, Aumont-Aubrac et Marvejols sont elles aussi ouvertes au fret mais n'en reçoivent pas. Enfin, suite à la baisse des subventions accordées pour le fret bois, cette activité a disparue sur le Pays. De plus, les locomotives utilisées pour le fret arrivent en fin de vie et cela pourrait bientôt poser problème car le voltage des nouvelles locomotives n'est pas compatible avec la tension de la ligne.

Il existe sur le Pays des entreprises qui souhaiteraient développer leur activité fret. Cependant, leurs demandes, prises séparément, ne sont pas suffisantes pour justifier de l'ouverture d'une ligne selon les compagnies de fret ferroviaire. Une mutualisation des demandes pourrait donc être envisagée afin d'avoir plus de poids auprès de ces compagnies.

A l'heure actuelle, remettre en état les installations n'est pas rentable, mais avec le Grenelle de l'environnement et l'augmentation du prix du carburant, les choses vont peut-être changer.

La proximité de l'A75, qui est gratuite, représente un handicap certain pour l'activité fret.

Bilan

Les voies ferrées de moins en moins compatibles avec l'activité économique

Atouts

- Perspectives de développement du fret

Faiblesses

- Voie unique
- Matériel arrivant en fin de vie
- Non concurrentiel par rapport à l'autoroute

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Utiliser le fret ferroviaire au maximum de ses potentialités**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données pour chaque commune (gare)

Type d'arrêt
Nombre de lignes
Fréquence Trains Hiver Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Cars Hiver Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Trains Eté Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Cars Eté Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Trains Hiver Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Cars Hiver Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Trains Eté Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Cars Eté Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Trains Hiver Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Cars Hiver Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Trains Eté Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Cars Eté Marvejols/ La Bastide (par jour)

III. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Carte 25 : Eligibilité à au moins une offre ADSL Orange

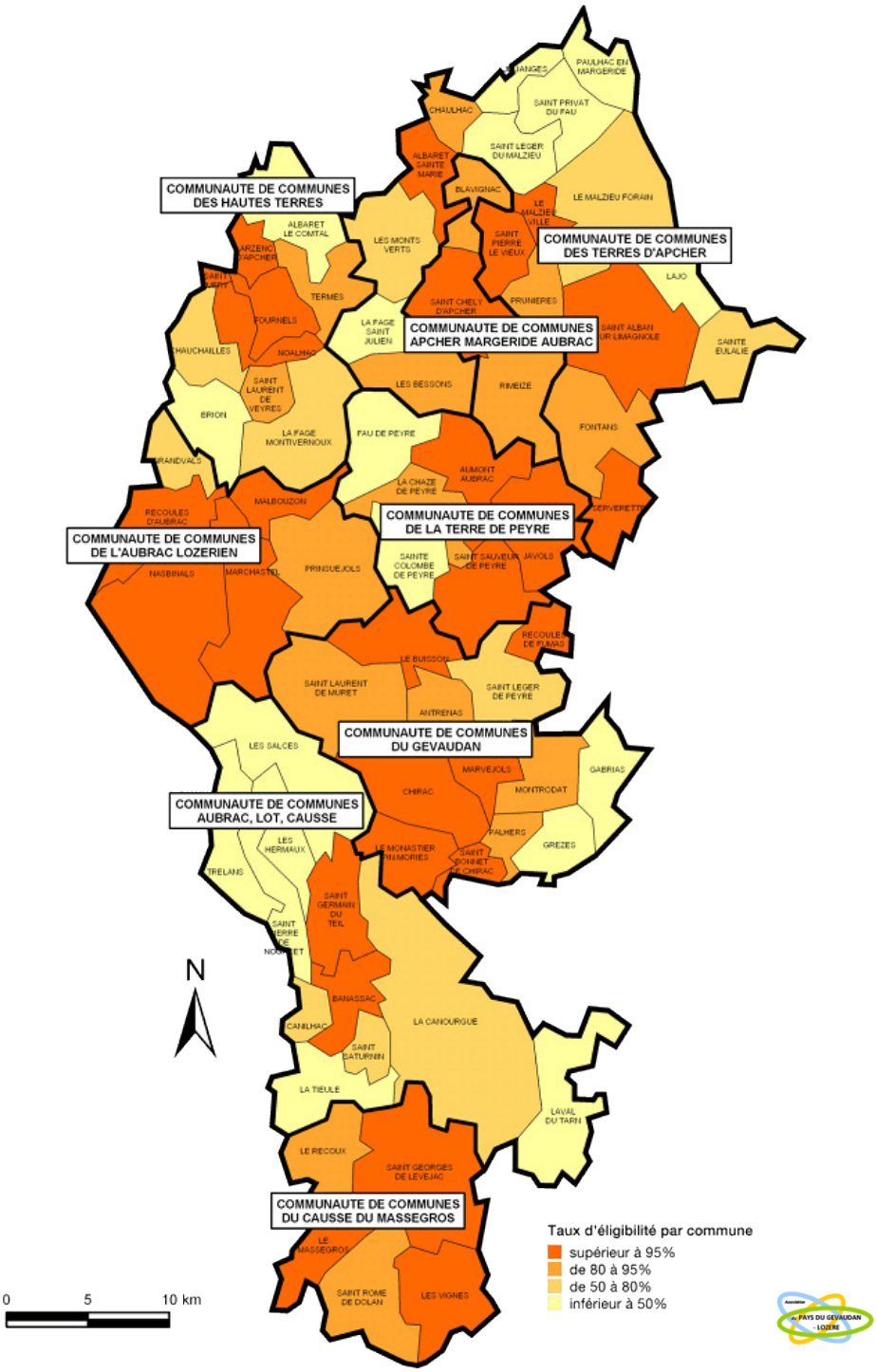

Sources : Préfecture de la Lozère - Février 2009; France Télécom - Juin 2007
Cartographie : Mission Information Géographique - Janvier 2008
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

A. POLeN : UN CENTRE DE RESOURCE EN TECHNOLOGIES NUMERIQUES

La structure POLeN (Pôle Lozérien d'Economie Numérique) est composée d'un parc d'activités économiques, d'une pépinière d'entreprises et d'un centre de ressources TIC. Ce dernier a pour objectif d'aider les chefs d'entreprises à améliorer leur compétitivité et à accéder à de nouveaux marchés via l'usage des TIC.

L'équipe du centre de ressource TIC sensibilise les entreprises aux TIC et à leurs incidences sur l'organisation, les performances et la compétitivité de l'entreprise. Elle les aide à choisir un prestataire de service, conseille les PME en termes de stratégies TIC possibles, leur propose des services de veille technologique…

1. Le Réseau Cybermassif

Le centre de ressources TIC adhère au réseau Cybermassif. Ce réseau est composé de 13 centres de ressources répartis sur trois régions du Massif-Central : l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon et le Limousin. La structure Cybermassif offre plusieurs prestations aux centres de ressources qui lui sont rattachés, elle :

- Gère la base de données (accès complet via l'Intranet de Cybermassif)
- Aide les centres de ressources à produire des micro-contrats
- Régule et gère le réseau de compétences
- Engrange des informations récupérées sur l'Intranet suite aux interventions d'experts dans les centres de ressources.

Carte 26 : Centres de ressources Cybermassif

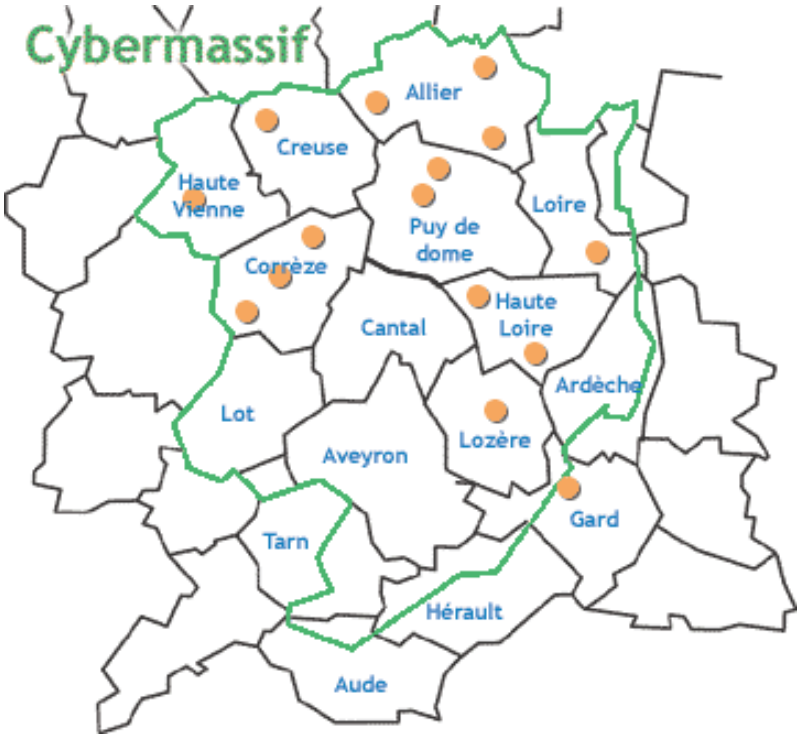

Source : POLeN – Mai 2009

2. Lozère Wireless

Pour les professionnels du tourisme, POLeN a mis en place le réseau Lozère Wireless. Il s'agit d'un réseau de points d'accès sans fils à l'internet Haut Débit. S'ils le souhaitent, les professionnels peuvent devenir membres du réseau et s'équiper d'une borne d'accès Wifi reliée à leur propre connexion Haut Débit. Ils remettent ensuite un identifiant et un mot de passe aux clients qui veulent se connecter à internet, leur permettant ainsi de se connecter gratuitement à l'ensemble du réseau. C'est un bon moyen pour attirer les clients et les fidéliser.

De plus, seules les personnes possédant un identifiant et un mot de passe peuvent accéder au réseau. Enfin, pour éviter le piratage, il est impossible d'interconnecter des périphériques informatiques via le réseau Wifi (imprimante, ordinateur…).

Cependant, le réseau Lozère Wireless ne permet pas d'augmenter la couverture internet du territoire, il ne fait qu'utiliser le réseau existant.

Carte 27 : Bornes Wireless en Lozère

Source : Lozère Wireless
Réalisation : Stage de groupe Poytech'Tours au Pays du Gévaudan-Lozère - Mai 2009

B. UN PLAN DEPARTEMENTAL POUR AMELIORER LA COUVERTURE INTERNET

1. Petit historique

Jusqu'à récemment, seul France Télécom, aujourd'hui devenu Orange, était présent sur le territoire de la Lozère. Malgré une situation de monopole, l'exploitation n'était que peu rentable. Cependant, même depuis l'apparition d'opérateurs alternatifs, l'isolement du département et l'étroitesse du marché n'ont pas permis une amélioration de sa rentabilité. De ce fait, il n'y a pas de dégroupage sur le territoire et donc peu de services innovants. Les centraux ADSL, par exemple, n'ont été installés que récemment.

2. Situation actuelle

On trouve aujourd'hui sur le territoire deux types d'offre internet : le Haut Débit par ADSL et le Bas Débit (56 kbts). L'ADSL est souvent limitée à 512 kbts ce qui pose problème pour un certain nombre d'entreprises. De plus, étant donné que les opérateurs privés considèrent le marché lozérien comme peu rentable, il existe encore aujourd'hui des zones grises et des zones blanches. Le département tente de pallier ce problème en mettant en place un schéma départemental des TIC.

3. Schéma départemental des TIC

Ce schéma s'appuie sur l'autoroute numérique déployée le long de l'A75, entre Clermont-Ferrand et Pézenas. Il existe trente-neuf sorties de la fibre optique le long du parcours, dont sept dans le département, toutes situées sur le Pays et qui correspondent à des ZAE. D'autres points de raccordement pourront être envisagés ultérieurement.

Un certain nombre d'entreprises attend avec impatience l'arrivée de la fibre pour pouvoir développer leurs activités ou plus simplement se mettre en réseau avec leur maison mère ou leurs partenaires.

Le schéma départemental a trois objectifs :

- A court terme, couvrir l'ensemble des zones blanches à hauteur de 2 Méga Bits/s, mais ce n'est qu'une solution temporaire
- A moyen terme, couvrir les principales ZAE en Très Haut Débit avec la fibre optique
- Dégrouper les principaux centraux téléphoniques en amenant la fibre jusqu'à eux.

Cependant, ces solutions ne sont pas satisfaisantes car elles ne font que combler le retard existant, elles ne permettent pas de prendre de l'avance par rapport aux technologies actuelles. C'est donc dans ce but que le Conseil Général profite des travaux d'amélioration de la voirie pour y faire passer la fibre. Restera ensuite à trouver un exploitant.

Dans son plan de développement de TIC, le département prévoit deux actions principales :

- La télémédecine, qui fait l'objet d'un PER *(cf. PER)*
- La visioconférence, avec quatre Maisons de l'Emploi et de la Cohésion Sociale sur le Pays : Fournels, Marvejols, le Massegros et Saint-Chély d'Apcher, afin de mettre en relation la population et les experts et services présents uniquement sur Mende.

C. TELEPHONIE MOBILE : DES ZONES BLANCHES QUI SUBSISTENT ET UN RETARD EN TECHNOLOGIES MOBILES

Carte 28 : Couverture Haut Débit Mobile

Sources : Orange ; Pays du Gévaudan-Lozère
Réalisation : Stage de groupe Polytech'Tours au Pays du Gévaudan Lozère - Mai 2009

L'EDGE et la 3G sont des technologies d'accès à l'internet Haut Débit via les téléphones mobiles, la 3G offrant de meilleures performances que l'EDGE.

On ne trouve pas de couverture 3G sur le territoire du Pays. La couverture EDGE, quant à elle, ne concerne pas encore la totalité du territoire. Les communes situées encore en zones blanches font partie du programme « Zones blanches » des trois opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues, Orange et SFR). Il s'agit des communes suivantes : Albaret le Comtal, Arzenc d'Apcher, Brion, Chauchailles, La Fage-Montivernoux, Grandvals, Laval du Tarn, Malbouzon, Noalhac, Paulhac en Margeride, Prinsuejols, Sainte-Eulalie, Saint Juéry, Saint Laurent de Muret, Saint Laurent de Veyres, Saint Rome de Dolan, Les Salces, Termes, Les Vignes.

Le programme « Zones blanches » en est à sa deuxième tranche. Il a pour objectif de couvrir les dernières communes n'ayant pas de réseau mobile sur leur territoire. Les opérateurs recensent les communes en zones blanches, se les répartissent et installent des antennes relais. Les trois opérateurs se servent ensuite de la même antenne. Cependant, à partir du moment où on considère qu'une commune est couverte si son centre-bourg l'est, il est peu probable que l'ensemble du territoire de la Lozère soit couvert un jour.

L'objectif du département est que, d'ici 2011, l'ensemble du territoire du Pays soit couvert par la technologie EDGE. Il est peu probable, par contre, que le 3G couvre un jour l'ensemble du territoire, ce qui pose problème avec le développement des technologies mobiles.

D. Des solutions alternatives complementaires pour l'acces a Internet

1. Wimax

Le Wimax consiste en des connexions Haut Débit par ondes hertziennes. C'est une solution envisageable et peu coûteuse pour couvrir les territoires n'ayant pas encore accès au Haut Débit via l'ADSL. Cela permettrait de couvrir les dernières zones blanches existant en Lozère et d'améliorer la couverture téléphonique et l'accès aux offres dégroupées.

Il n'existe pour l'instant pas d'antennes Wimax sur le territoire.

2. Satellite

L'internet Haut Débit par satellite se développe également et constitue une solution pour les cas où les solutions filaires ou sans fil ne permettent pas d'apporter une réponse satisfaisante.

Le coût d'installation est relativement important. Cependant le prix des abonnements est similaire aux offres ADSL classiques mais les débits offerts, particulièrement pour les flux ascendants, sont assez réduits.

Bilan

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Atouts

- Présence d'un centre de ressources TIC
- Arrivée de la fibre optique
- Présence de centres de visioconférence

Faiblesses

- ADSL limité à 512 kbs la plupart du temps
- Présence de Zones Blanches
- Retard dans les technologies mobiles

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Se positionner sur le marché des TIC comme territoire innovant et à la pointe**
- **Améliorer l'accès de la population et des entreprises aux TIC pour ne plus être considéré comme un espace de vie en marge**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Taux d'éligibilité à une offre ADSL

IV. Des dynamiques externes à prendre en compte

A. Le Massif Central : un espace aux problematiques communes

Carte 29 : Le Massif Central

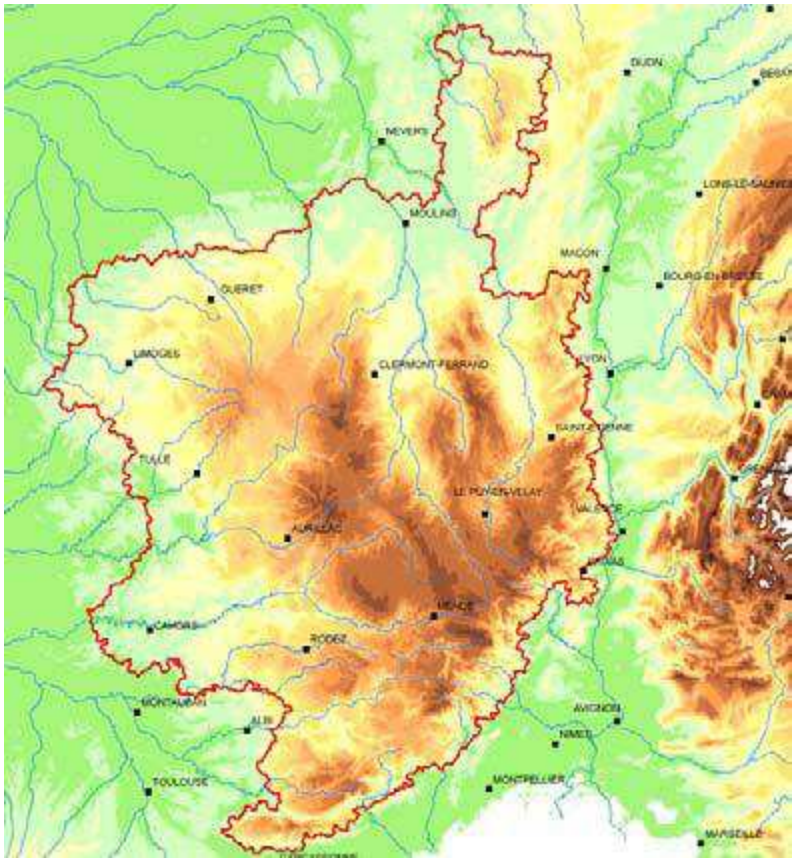

Source : Pays du Gévaudan-Lozère - Janvier 2009

Le Pays du Gévaudan-Lozère appartient au Massif Central. De ce fait, il a accès à un certain nombre d'organismes et associations liées à cet ensemble géographique

1. Convention Interrégionale et Programme Opérationnel Massif Central (CIMAC et POMAC)

Ce sont des documents stratégiques pour le développement des territoires du Massif Central, facilitant la cohérence et la complémentarité des actions au niveau régional. L'échelle interrégionale a permis la mise en commun des moyens donc une meilleure efficacité de ceux-ci, la possibilité de généraliser les observations faites…

Des enjeux d'équité territoriale, de développement durable, d'accompagnement des mutations économiques, d'innovation et d'économie de la connaissance ont été identifiés. Pour y répondre, les réseaux d'acteurs interrégionaux ont été privilégiés.

Les mesures envisagées, au nombre de neuf, sont réparties selon trois axes :

- L'accueil de nouvelles populations
- La création de richesses
- L'attractivité et l'accessibilité des territoires

Des financements sont prévus pour les projets correspondants à l'une de ces mesures.

2. Cybermassif

Il s'agit d'une association qui regroupe des centres de ressources sur les TIC répartis sur l'ensemble du territoire du Massif Central. Cette structure ayant déjà été abordée dans la partie consacrée aux TIC, nous ne revenons pas dessus.

3. Massif Central Pour Tous

Massif Central Pour Tous est une démarche visant à rendre plus accessible le territoire aux personnes handicapées, tant pour les activités que pour les espaces remarquables. Déjà engagé sur une réflexion de ce type avec, notamment, le PER Sport Tourisme Handicap de Montrodat, le Pays a rejoint ce projet en 2008, dès sa création. Massif Central Pour Tous cherche à développer :

- L'économie du tourisme avec une offre adaptée, une mise en réseau des sites, des promotions…
- L'économie de la production et de l'innovation avec une économie propre au tourisme handicap et des innovations liées à ce dernier
- L'économie sociale en renforçant l'accompagnement et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés
- Le partage et les liens sociaux associés en augmentant les liens entre valides et handicapés
- L'autonomie des personnes handicapées en aménageant l'espace et en développant les activités de façon à les rendre le plus autonome possible.

Gévaudan Pour Tous, bien que membre fondateur, cherche encore sa place au sein de ce réseau.

B. Les relations complementaires et concurrentielles du Pays avec les territoires proches

Figure 4 : Distance de Marvejols aux pôles urbains les plus proches

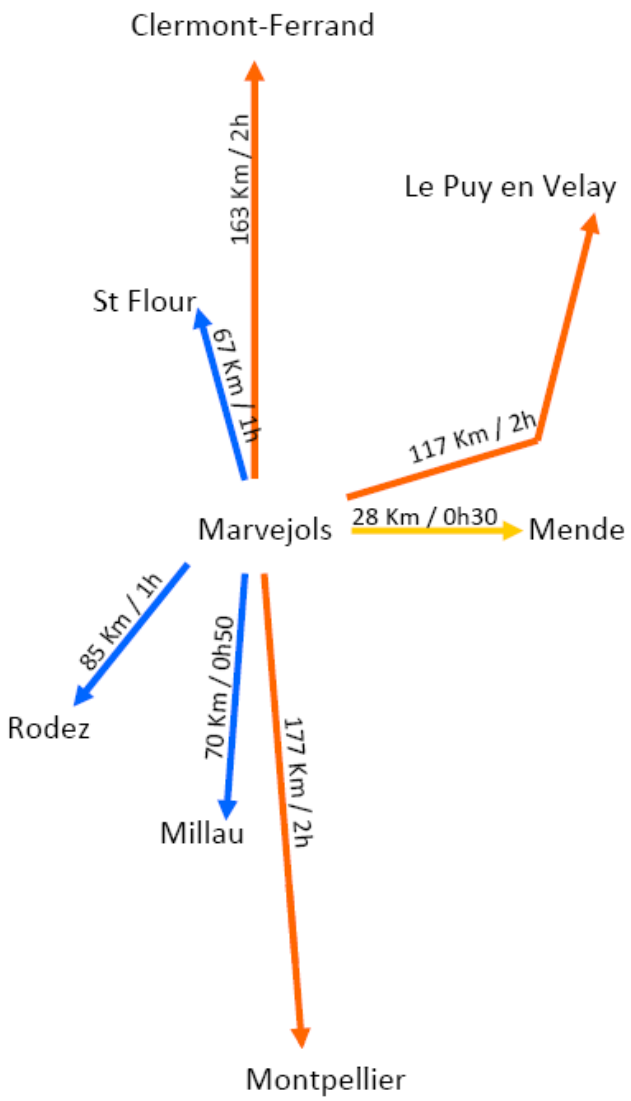

Source : Pays du Gévaudan-Lozère - Janvier 2009

1. Relations avec les pôles urbains proches

a) Clermont-Ferrand

Située par l'autoroute à 1h20 du nord du territoire du Pays et à 2h10 du sud, la ville possède un aéroport à vocation nationale, et européenne en période de vacances. Clermont-Ferrand étant la capitale de la région Auvergne, elle regroupe de nombreux équipements et services tant à la personne que pour les entreprises.

La vie culturelle y est assez développée avec de nombreux musées, des compagnies de théâtre… Pour la scène musicale, on y trouve la Coopérative de Mai et un Zénith. Le sport est aussi très bien représenté avec plus de 200 installations, gymnases, stades, terrains… et en particulier la Maison des Sports.

Pour la formation, on trouve de nombreux BTS, une école de commerce, des écoles d'ingénieurs…

En ce qui concerne les entreprises, la Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté, possède des structures dédiées à l'accueil de nouvelles entreprises : des pépinières, des hôtels d'entreprises, des parcs d'activités dédiés. On y trouve également une structure d'accueil entièrement dévolue aux TIC : Pascalis, qui regroupe des services et des prestations indispensables aux start-up. De plus, depuis fin 2007, l'ensemble des communes de Clermont Communauté, et par conséquent l'ensemble des entreprises, est couvert par le Très Haut Débit.

Clermont-Ferrand est aussi le siège de deux pôles de compétitivité : InnoViandes autour de la filière viande et des produits carnés et ViaMéca concernant la mécanique pour l'aéronautique, l'automobile et les biens d'équipement industriels. Le pôle ViaMéca pourrait profiter au département de la Lozère par l'intermédiaire d'entreprises locales.

b) Montpellier

Montpellier se trouve à 1h45 du sud Pays et à 2h40 du nord pour les villes se situant le long de l'A75. On y trouve un aéroport à vocation nationale et européenne.

La ville offre de nombreuses formations supérieures (école de médecine, écoles d'ingénieurs, BTS…), ainsi que des loisirs diversifiés :

- Artistiques
- Culturels avec des musées, médiathèques, cinémas, salles de spectacles
- Sportifs avec de nombreux gymnases, stades, piscines, une piscine…

Du point de vue économique, Montpellier Agglomération dispose de dix-huit parcs d'activités, deux pépinières d'entreprises, deux hôtels d'entreprises, un technopôle… La communauté a développé une politique d'accueil, d'accompagnement et d'internationalisation des entreprises.

On trouve à Montpellier le siège d'un pôle de compétitivité : Q@li-med, autour de la production agricole et de l'agroalimentaire. Quatre autres pôles concernent directement la vile : EuroBioMed, Derbi, Trimatec et Gestion des risques et vulnérabilité des territoires. La Lozère est impliquée dans les pôles de compétitivité Q@li-med et Trimatec.

c) Millau

La ville se situe à 50 minutes de Marvejols. Elle dispose d'infrastructures de sports de pleine nature et de nombreuses manifestations culturelles et sportives s'y déroulent.

Du point de vue économique, la Communauté de Communes Millau Grands Causses gère un village d'entreprises, une pépinière (Très Grande Mégisserie, qui appartient au réseau de pépinières d'entreprises Midi-Pyrénées) et un hôtel d'entreprises.

Les nouvelles zones d'activités installées le long de l'A75 et gérées par le Syndicat Mixte Lozérien de l'A75, à savoir La Tieule, Le Monastier et le Pêcher 2, sont en concurrence directe avec les zones d'activités de Millau, en particulier celle de Lévezou-Millau.

d) Rodez

Située à environ une heure de route de Marvejols, la ville dispose d'équipements sportifs et culturels en nombre important. La vie culturelle y est riche (plus de 70 associations) et de nombreuses animations s'y déroulent.

On y trouve aussi un aéroport avec des vols en provenance et à destination de Paris, Lyon, Londres et Dublin.

Le Grand Rodez dispose d'une pépinière d'entreprises (Grand Rodez Développement) intégrée à la ZA d'Arsac qui est en cours de développement. Un réseau de cinq autres ZA est présent pour accueillir les entreprises à la sortie de la pépinière.

e) Conséquences

Situé au carrefour de nombreux pôles départementaux et régionaux, le Pays profite de son positionnement le long de l'A75 pour attirer de nombreuses personnes qui y viennent en villégiature. Cependant cette position présente aussi des inconvénients, en particulier du point de vue de l'installation de services et de l'offre de formation. En effet, avec Clermont-Ferrand et Montpellier à environ deux heures du territoire, l'ensemble des formations est représenté. Il en va de même pour les loisirs, en particulier les salles de spectacles. Ceci explique en partie le manque d'organismes de formations et de services aux entreprises sur le territoire du Pays.

2. Liens avec les territoires limitrophes

a) Les départements

- **Aveyron**

Le Pays du Gévaudan-Lozère, et plus globalement la Lozère, sont liés au département de l'Aveyron par une entité géographique forte : l'Aubrac. Les deux départements représentent chacun environ 45% de la surface de cette entité. Cela se traduit dans le projet de Parc Naturel Régional d'Aubrac dont le périmètre devrait être défini sous peu.

Du point de vue économique, il existe de nombreux liens entre les deux territoires, notamment au travers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En témoigne, par exemple, la fusion de la Cemac (Aveyron) et de Cobevial (Lozère), deux coopératives d'élevage qui couvrent l'ensemble de l'Aubrac. Cette nouvelle entité regroupe 1500 éleveurs pour un total d'environ 43 000 bovins et autant d'ovins commercialisés. Un autre exemple est celui de l'accord passé avec les producteurs de lait de brebis du sud du Pays, qui leur permet de vendre leur lait pour un tiers au prix valorisation roquefort (l'AOC n'existe qu'en Aveyron, il n'est donc pas possible d'en fabriquer en Lozère), un tiers au tarif diversification et un tiers au tarif poudre de lait.

De plus, les deux départements possèdent des services publics communs, comme les services EDF-GDF…

- **Cantal**

Tout comme pour l'Aveyron, le Cantal et la Lozère sont liés par l'Aubrac. Les trois départements Aveyron, Cantal et Lozère organisent, autour de cette entité, un certain nombre d'évènements : la fête de la Transhumance, des salons et des concours d'élevage…

Le Cantal et le Lozère ont des liens important au travers de l'agriculture. Ils sont, entre autres, tous deux membres des Réseaux d'Elevage Auvergne-Lozère.

L'Aveyron, le Cantal et la Lozère travaillent depuis longtemps ensemble mais la Lozère ne peut rivaliser avec ses deux voisins dont les exploitations sont bien plus importantes et qui détiennent aujourd'hui les instances de décision.

b) Les régions

- **Auvergne**

L'Auvergne se situe au nord du Pays du Gévaudan-Lozère. Pour un certain nombre d'acteurs de la vie économique, la Lozère aurait tout intérêt à se rapprocher de cette région car, sur de nombreux points, elle est plus proche des départements du Massif Central que de ceux de l'arc méditerranéen.

Le département pourrait profiter de sa situation géographique pour servir de tête de pont dans les relations entre l'Auvergne et le littoral méditerranéen. Ce serait une opportunité de développement pour lui.

- **Languedoc-Roussillon**

Carte 30 : La région Languedoc-Roussillon

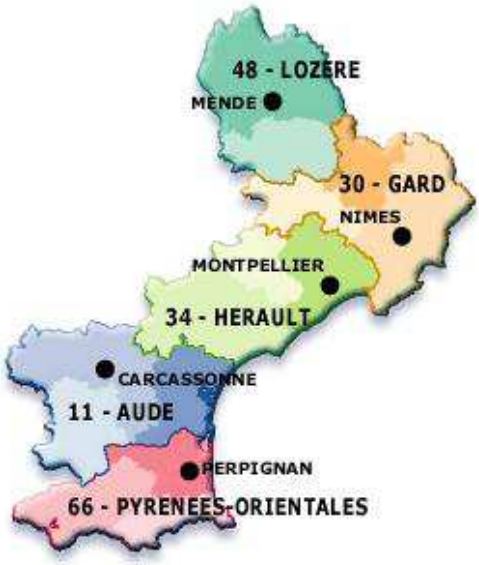

Source : la Documentation française

Il s'agit de la région à laquelle appartient le département de la Lozère. De ce fait, elle entretient des relations privilégiées avec les instances régionales. Cependant, la région Languedoc-Roussillon étant composée de quatre départements côtiers et de la Lozère, les documents stratégiques

régionaux ne reflètent que peu les enjeux propres au département lozérien. Cela pose problème car les documents stratégiques et les actions mis en place au niveau départemental ou infra-départemental (en particulier à l'échelle du Pays) doivent être en accord avec les documents régionaux.

La région a mis en place des réseaux pour faciliter la création, l'implantation, la reprise d'entreprises sur son territoire.

Pour la création et la reprise d'entreprises, elle a lancé le PACTE Entreprises (Programme d'Accompagnement à la Création et à la Transmission d'Entreprises). Entre autres mesures, le PACTE instaure un Visa Pacte qui sert à valider le diagnostic de la structure et permet de débloquer des aides de la région.

Pour l'innovation, on trouve :

- Le réseau Synersud, auquel adhère Lozère Développement. Il a pour objet l'accompagnement des entreprises innovantes.
- L'association Transferts Languedoc-Roussillon, à laquelle est associé Lozère Développement, accompagne les projets présentant une problématique technique ou scientifique.

Bilan

Des dynamiques externes à prendre en compte

Atouts

- Entité Massif Central
- Liens avec les départements de l'Aveyron et du Cantal

Faiblesses

- Proximité de grands pôles régionaux (Clermont-Ferrand, Montpellier…)

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire**
- **S'appuyer sur les réseaux présents dans les territoires limitrophes pour en créer de nouveaux à l'échelle du Pays ou du département**

Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Densité de population sur le Pays du Gévaudan-Lozère 11
Carte 2 : Evolution de la Population de 1999 à 2006 12
Carte 3 : Classification SEGESA des cantons du Pays du Gévaudan-Lozère en 1999 16
Carte 4 : Zonage AFR du Sud-est de la France 21
Carte 5 : Opérations de travaux sur l'existant avant 2008 24
Carte 6 : Les adhérents du SML A75 36
Carte 7 : Les unités paysagères sur le Pays du Gévaudan-Lozère 66
Carte 8 : Sites de tourisme industriel sur le Pays du Gévaudan-Lozère 69
Carte 9 : Localisation de Montrodat dans le Pays du Gévaudan-Lozère 71
Carte 10 : Occupation des sols 77
Carte 11 : Forêts communales sur le Pays du Gévaudan-Lozère 78
Carte 12 : Les entreprises de la filière bois sur le Pays du Gévaudan-Lozère 80
Carte 13 : Densité d'artisans pour 100 habitants par canton 86
Carte 14 : Chemins des savoir-faire artisanaux 88
Carte 15 : Les zones d'activités existantes 101
Carte 16 : Les zones d'activités en projet 111
Carte 17 : Réseau hydrographique délimitant l'Aubrac 120
Carte 18 : Périmètre envisagé par l'étude de faisabilité pour le futur PNR Aubrac sur le Pays du Gévaudan-Lozère 121
Carte 19 : Les documents d'urbanisme sur le Pays 127
Carte 20 : Les Plans de Prévention des Risques sur le Pays du Gévaudan-Lozère 129
Carte 21 : Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur le Pays du Gévaudan-Lozère 131
Carte 22 : Zones protégées sur le Pays du Gévaudan-Lozère 132
Carte 23 : Axes routiers structurant le Pays 137
Carte 24 : Lignes SNCF du département de la Lozère 141
Carte 25 : Eligibilité à au moins une offre ADSL Orange 144
Carte 26 : Centres de ressources Cybermassif 145
Carte 27 : Bornes Wireless en Lozère 146
Carte 28 : Couverture Haut Débit Mobile 148
Carte 29 : Le Massif Central 151
Carte 30 : La région Languedoc-Roussillon 156

Tableaux

Tableau 1 : PER de la Lozère 18
Tableau 2 : Nombre de formations par secteur 39
Tableau 3 : Aides européennes pour l'innovation et le transfert de technologie 46
Tableau 4 : Aides européennes pour les Technologies de l'Information et de la Communication 47
Tableau 5 : Aides européennes pour l'emploi et la formation 49
Tableau 6 : Aides européennes pour la cohésion sociale 50
Tableau 7 : Aides européennes pour l'agriculture et le développement durable 52
Tableau 8 : Activité des abattoirs en nombre d'animaux 57

Tableau 9 : Activité des abattoirs en tonnes 58
Tableau 10 : L'inventaire des monuments historiques en Lozère..... 64
Tableau 11 : Caractéristiques de la ZA Pont Archat 103
Tableau 12 : Caractéristiques de la ZA Route du Malzieu 103
Tableau 13 : Caractéristiques de la ZA Capajalat 104
Tableau 14 : Caractéristiques de la ZA La Bastide 104
Tableau 15 : Caractéristiques de la ZA La Plaine 105
Tableau 16 : Caractéristiques de la ZA l'Oasis 105
Tableau 17 : Caractéristiques de la ZA du Massegros 106
Tableau 18 : Caractéristiques de la ZA du Géant 107
Tableau 19 : Caractéristiques de la ZA de Fournels 108
Tableau 20 : Caractéristiques de la ZA Le Pêcher..... 109
Tableau 21 : Caractéristiques de la ZA La Baysse 110
Tableau 22 : Caractéristiques de la ZA La Garde 110
Tableau 23 : Caractéristiques de la ZA La Tieule 113
Tableau 24 : Caractéristiques de la ZA d'Antrenas..... 114
Tableau 25 : Caractéristiques de la ZA de Carlac 114
Tableau 26 : Comparaison de la Lozère avec d'autres départements 115

Graphiques

Graphique 1 : La pyramide des âges sur le Pays du Gévaudan-Lozère en 1999 13
Graphique 2 : Répartition des entreprises du Pays (CCI et CMA) en fonction de leur taille..... 31
Graphique 3 : Répartition du nombre d'entreprises du Pays par secteurs..... 33
Graphique 4 : Les productions agricoles en Lozère..... 55
Graphique 5 : Pourcentage de diversification des exploitations agricoles par canton..... 61
Graphique 6 : Types de diversifications agricoles sur le Pays 61
Graphique 7 : Répartition des entreprises artisanales du Pays selon le secteur 83
Graphique 8 : Répartition des entreprises artisanales, tout secteur confondu..... 84
Graphique 9 : Evolution du nombre d'immatriculations entre 1995 et 2007..... 84

Figures

Figure 1 : Ville antique de Javols 67
Figure 2 : Futur complexe de Montrodat 72
Figure 3 : Organigramme du futur PNR Aubrac 122
Figure 4 : Distance de Marvejols aux pôles urbains les plus proches 153

Observatoire du développement économique

Schéma de Développement Economique

Association

du PAYS DU GEVAUDAN

- LOZERE

Observatoire du développement économique

Observatoire du développement économique

La création d'un observatoire du développement économique sur le Pays permet de collecter et de regrouper dans une même base de données des informations relativement éparpillées entre les différents acteurs. Le suivi de ces données sur le territoire permettra de mieux appréhender le développement économique et les conséquences des projets mis en place. Il s'agit donc d'un outil pertinent d'aide à la décision et d'évaluation de la mise en œuvre du Schéma.

Les pages suivantes sont donc consacrées aux reportings issus de la base de données réalisée. Un thème possède son propre reporting, ainsi qu'un champ analyse à l'intention du gestionnaire de la base et destiné à effectuer des remarques éventuelles sur les données obtenues.

Agriculture

Echelle : Communale

Informations apportées

- Importance de la filière pour l'économie locale
- Importance de la production
- Pérennité de la filière

Données idéales

- Surface Agricole Utilisée
- Surface Agricole Utilisée moyenne
- Nombre total d'animaux (bovins, volailles, chèvres, brebis, porcins)
- Nombre de chefs d'exploitation
- Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans
- Nombre d'Unité de Travail Salarié
- Nombre d'Unité de Travail Total

Données réelles

- Surface Agricole Utilisée
- Surface Agricole Utilisée moyenne
- Nombre total d'animaux : Vaches à viande, vaches laitières, volailles, brebis, chèvres
- Nombre de chefs d'exploitation
- Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans
- Nombre d'Unité de Travail Salarié
- Nombre d'Unité de Travail Total

Agriculture

Fonctionnement de la table

- Table Agriculture liée à la table Commune par l'identifiant Commune

Mise en forme conditionnelle

- Part de chefs d'exploitations de plus de 55 ans supérieur à 30%
- Nombre d'Unité de Travail Salarié égal à 0

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre d'Agriculture
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

M. Vieilledent, Conseiller animateur en développement local et rural à la Chambre d'Agriculture de Lozère
12 boulevard Foch, 48 100 Marvejols
Tél. : 04 66 32 09 84

Agriculture

15/07/2009

17:02

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	587	80	620	286	334	58	0		468	13		0	15	
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	1898	70	1448	662	786	432	0	1805	184	40	8	0	42	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	1800	77	1769	956	813	104				39	23	3	41	BacPro; CAP
Aubrac Lot Causse	Banassac	902	80	454	216	238	339	0	169	12	19	58	0	18	
Aubrac Lot Causse	Canilhac	294						0		0	4		0	4	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	5656	129	1279	704	575	888	0	9652	19	69	13	6	91	
Aubrac Lot Causse	La Tieule	1054		303	171	132	201	0			10			15	
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	2021	231	0	0	0	54	0	2513	0	15	20	0	15	
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	1136	127	1019	579	440	118	0			13		1	16	
Aubrac Lot Causse	Les Salces	867	78	839	487	352	184				14	29	0	17	

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	1061	61	868	406	462	201	0		210	26	27	0	25	
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret	1935	97	2002	1082	920	269	0			29	14	2	37	
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	581	145	181	76	105		0			5	0	7	14	
Aubrac Lot Causse	Trélans	2275	151	1625	924	701	175				25	12	27	81	
Aubrac Lozérien	Grandvals	1241		1195	653	542	120	0	0		16		1	17	
Aubrac Lozérien	Malbouzon	1281	82	1189	663	526	112	0			21	**33**	3	20	
Aubrac Lozérien	Marchastel	1056	78	666	375	291	25	0	0		16	25	1	11	
Aubrac Lozérien	Nasbinals	4138	109	3391	1937	1454	245			0	47	28	4	53	
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	2955	112	2283	1184	1099	272	0	0		35	23	1	34	
Aubrac Lozérien	Recoules d'Aubrac	2616		2910	1691	1219	183	0	0	0	32	19	3	40	
Causse du Massegros	Le Massegros	2049	167				54	0	4307		26	23	3	26	
Causse du Massegros	Le Recoux	1014		104	36	68	177	0			15	**33**		17	
Causse du Massegros	Les Vignes	511	170	0	0	0	229	0			5	0	0	8	

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	2749		126	56	70	713		6506		42	21	0	53	
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	1021	204	0	0	0	0			0	8	0	10	27	
Gévaudan	Antrenas	1668	135	2028	1190	838	209	0			19	26	1	23	
Gévaudan	Chirac	2733	113	1724	957	767	586	9	83	479	34	15	2	41	
Gévaudan	Gabrias	1307	108	700	339	361	157	0	196		18	17	0	17	
Gévaudan	Grèzes	1010	91	381	159	222	315	0			14	**43**	1	16	
Gévaudan	Le Buisson	2004	101	2574	1518	1056	4071	0	0		32	16	1	32	
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	1081	80	501	225	276	302			9	18	0	2	22	
Gévaudan	Marvejols	149					0	0	0	0	10	**40**	3	7	BacPro; BP; BTS; CAP; CS
Gévaudan	Montrodat	1568		688	301	387	961	0	1654		20	20	0	24	
Gévaudan	Palhers	908	101	184	87	97	105	0	1762		13		7	21	
Gévaudan	Recoules de Fumas	1140	104	884	385	499	75	0		646	15		0	20	
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	658	132	160	76	84	67	0			6	0		10	
Gévaudan	Saint-Laurent de Muret	3125	137	2450	1261	1189	8348			15	33	**36**	2	39	

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	1374	83	1074	565	509	758			18	21	24	0	25	
Hautes Terres	Albaret le Comtal	1735	69	1540	666	874	336				30	**33**	0	40	
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	583		572	270	302	102	0			10		0	13	
Hautes Terres	Brion	1709	100	1564	841	723	208	0	0		25	12	1	23	
Hautes Terres	Chauchailles	1119	89	1112	599	513	431	0	0	0	17	18	0	19	
Hautes Terres	Fournels	977		1123	594	529	139	0		13	15	0	0	19	
Hautes Terres	La Fage Montivernoux	4066	117	3425	1710	1715	212	0		25	47	17	1	58	
Hautes Terres	Noalhac	827		715	326	389	148	0	0	10	14	**43**	1	17	
Hautes Terres	Saint-Juéry							0	0	0			0		
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	542		551	310	241	38	0	0		8		0	8	
Hautes Terres	Termes	1297	67	1226	552	674	140	0		347	25	24	29	78	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	2021	87	1842	954	888	434	0	763	19	33	30	0	35	
Terre de Peyre	Fau de Peyre	2059	86	1950	986	964	4277	0	0	13	32	25	1	35	
Terre de Peyre	Javols	1817	85	1846	949	897	453	0	777	40	28	14		34	
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	1470	95	1101	504	597	281	0		11	24	29	1	23	

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Terre de Peyre	Saint-Sauveur de Peyre	2045	98	1747	900	847	382		745	53	28	18	31	108	
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	1795	96	1467	669	798	204	0		232	23		1	27	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	944	90	876	440	436	71		0	9	17	24	0	16	
Terres d'Apcher	Chaulhac	680		520	242	278	71		460		10		1	13	
Terres d'Apcher	Fontans	2226	83	1640	738	902	418	0		470	36	28	0	44	
Terres d'Apcher	Julianges	813	48	918	450	468	71	0	980	0	19	26	0	24	
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	1347	79	1177	511	666	127	0	0	6	22	23	1	28	
Terres d'Apcher	Lajo	1036	56	1030	430	600	61	0	348		22	14	1	27	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	2530	67	2480	1245	1235	12580	10		35	56	21	2	65	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	892		1047	574	473	12230	0			16	19	3	20	
Terres d'Apcher	Les Bessons	1669	78	1712	744	968	189			6	28	14	0	32	
Terres d'Apcher	Les Monts verts	1969	70	1721	735	986	268	0	178	428	40	20	0	49	

Communauté de communes	Commune	SAU (ha)	SAU moyenne des exploitations (ha)	Total de bovins	Total de vaches à viande	Total de vaches laitières	Total de volailles	Total de chèvres	Total de brebis	Total de porcins	Nombre de chefs d'exploitations	Pourcentage de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	Nombre d'Unité de Travail Salarié	Nombre d'Unité de Travail total	Formation
Terres d'Apcher	Paulhac en Margeride	964	49	836	264	572	209	0	455		22		1	27	
Terres d'Apcher	Prunières	434	46	145	47	98	88	0			11		0	14	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	2977	68	2311	954	1357	4422			18	61	26	2	74	
Terres d'Apcher	Sainte-Eulalie	1053		774	367	407				224	9	0	6	19	
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	1599	58	1544	730	814	288	9	715	18	36	**33**	2	40	
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	1144	71	809	264	545	197			68	25		0	26	
Terres d'Apcher	Saint-Privat du Fau	654	55	591	212	379	63	0		7	16		0	17	
Terres d'Apcher	Serverette	1163	124	904	452	452	215	0	386		14		19	42	

Analyse Agriculture

15/07/2009

17:03

Analyse

Agroalimentaire

Echelle : Départementale

Informations apportées

- Importance de la filière pour l'économie locale
- Structuration de la filière, production de valeur ajoutée

Données idéales

- Nom du produit
- Label
- Volume produit par an
- Position dans la chaîne de production
- Nombre d'entreprises de la 1ère transformation
- Nombre d'entreprises de la 2ème transformation
- Nombre d'entreprises de la 3ème transformation

Données réelles

- Nom du produit
- Label ou marque
- Volume produit par an
- Nombre de producteurs
- Nombre d'entreprises en aval (abattage, transformation et vente)

Agroalimentaire

Fonctionnement de la table

- Table Agroalimentaire, données fournies par produit

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre d'Agriculture
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

M. Vieilledent, Conseiller animateur en développement local et rural à la Chambre d'Agriculture de Lozère
12 boulevard Foch, 48 100 Marvejols
Tél. : 04 66 32 09 84

Agroalimentaire

15/07/2009

17:03

Nom du produit	Marque	Label	Volume produit par an	Nombre de producteurs	Nombre d'entreprises en aval
Agneau du Gévaudan	De Lozère		2500 agneaux	23	7
Agneau de Lozère Elovel		CCP; IGP (Indication Géographique Protégée)	14 000 agneaux	57	
Bœuf Fermier Aubrac		LR (Label Rouge)	220 animaux	50	10
Génisse Fleur d'Aubrac		CCP; IGP (Indication Géographique Protégée)	630 génisses	150	42
Veau de Lozère	Veau de Lozère		700 veaux	45	10
Génisse et vache adulte De Lozère		De Lozère	950 animaux	186	31
Fromage Roquefort		AOC (Appellation d'origine Contrôlée)			
Fromages au lait de brebis Margeride					
Le Fedou de Lozère		AOC (Appellation d'origine Contrôlée); De Lozère			

Nom du produit	Marque	Label	Volume produit par an	Nombre de producteurs	Nombre d'entreprises en aval
Bleu d'Auvergne		AOC (Appellation d'origine Contrôlée)			
Bleu des Causses		AOC (Appellation d'origine Contrôlée)			
Fromage de brebis Roquefort		AOC (Appellation d'origine Contrôlée)			
Fromage Le Pélardon		AOC (Appellation d'origine Contrôlée)			
Fromage Fleurs d'Estive		De Lozère			

Analyse Agroalimentaire

15/07/2009

17:03

Analyse

Artisanat

Echelle : Communale

Informations apportées

- Degré de qualification artisanale sur une commune
- Pérennité de l'artisanat sur une commune

Données idéales

- Densité d'artisans
- Nombre total d'artisans
- Nombre d'artisans (titre)
- Nombre de maîtres artisans
- Nombre d'artisans d'art
- Nombre de maîtres artisans d'art
- Nombre de MOF (Meilleurs Ouvriers de France)
- Formation existante
- Nombre d'établissements à reprendre par an
- Nombre de reprises par an
- Nombre de repreneurs potentiels

Données réelles

- Densité d'artisans
- Nombre total d'artisans
- Nombre d'artisans (titre)
- Nombre de maîtres artisans
- Nombre d'artisans d'art
- Nombre de maîtres artisans d'art
- Nombre de MOF (Meilleurs Ouvriers de France)
- Formation existante
- Nombre de repreneurs potentiels : sur le Pays

Artisanat

Fonctionnement de la table

- Table Artisanat liée à la table Commune par l'identifiant Commune

Mise en forme conditionnelle

- Nombre d'entreprises artisanales égal à 0
- Nombre total d'artisans égal à 0
- Pourcentage d'artisans non titrés supérieur ou égal à 60%
- Pourcentage d'artisans (titre) inférieur à 40%
- Pourcentage de maîtres artisans inférieur à 10%
- Pourcentage d'artisans d'art inférieur ou égal à 5%
- Pourcentage de maîtres artisans d'art inférieur ou égal à 5%

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre de Métiers et d'Artisanat
- Mises à jour : Annuelles

Qui contacter ?

Xavier Delmas, Service Economie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Tél. : 04 66 49 12 66
Fax : 04 66 49 19 15

Artisanat

15/07/2009

17:07

Communauté de communes	Commune	Nombre total d'entreprises	Nombre total d'artisans	Pourcentage d'artisans non titrés	Pourcentage d'artisans (titre)	Pourcentage de maîtres artisans	Pourcentage d'artisans d'art	Pourcentage de maîtres artisans d'art	Pourcentage de MOF	Formation
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	3	5	40	60	0	0	0	0	
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	18	24	38	54	0	8	0	0	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	123	143	48	49	3	0	0	0	Bac Pro; BEP; CAP; Formation pour adulte
Aubrac Lot Causse	Banassac	36	41	56	44	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	Canilhac	3	3	33	67	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	51	57	53	47	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	La Tieule	1								
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	4								
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	1								
Aubrac Lot Causse	Les Salces	3	6	67	33	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	14	18	56	44	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret	1	3	33	67	0	0	0	0	
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	2	1	100	0	0	0	0	0	

Communauté de communes	Commune	Nombre total d'entreprises	Nombre total d'artisans	Pourcentage d'artisans non titrés	Pourcentage d'artisans (titre)	Pourcentage de maîtres artisans	Pourcentage d'artisans d'art	Pourcentage de maîtres artisans d'art	Pourcentage de MOF	Formation
Aubrac Lot Causse	Trélans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Aubrac Lozérien	Grandvals	2								
Aubrac Lozérien	Malbouzon	5	5	40	60	0	0	0	0	
Aubrac Lozérien	Marchastel	0	0	0	0	0	0	0	0	
Aubrac Lozérien	Nasbinals	18	18	50	50	0	0	0	0	
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	1								
Aubrac Lozérien	Recoules d'Aubrac	6	9	44	56	0	0	0	0	
Causse du Massegros	Le Massegros	9	13	46	54	0	0	0	0	
Causse du Massegros	Le Recoux	3	4	50	25	25	0	0	0	
Causse du Massegros	Les Vignes	3	3	33	67	0	0	0	0	
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	3	5	60	40	0	0	0	0	
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	1	1	0	100	0	0	0	0	
Gévaudan	Antrenas	2	2	50	50	0	0	0	0	
Gévaudan	Chirac	23	29	52	45	0	3	0	0	
Gévaudan	Gabrias	0	0	0		0	0	0	0	
Gévaudan	Grèzes	4	5	100	0	0	0	0	0	
Gévaudan	Le Buisson	6								

Communauté de communes	Commune	Nombre total d'entreprises	Nombre total d'artisans	Pourcentage d'artisans non titrés	Pourcentage d'artisans (titre)	Pourcentage de maîtres artisans	Pourcentage d'artisans d'art	Pourcentage de maîtres artisans d'art	Pourcentage de MOF	Formation
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	16	15	53	47	0	0	0	0	
Gévaudan	Marvejols	121	136	49	47	2	1	0	0	BTM
Gévaudan	Montrodat	18	17	59	41	0	0	0	0	
Gévaudan	Palhers	6	9	44	44	0	11	0	0	
Gévaudan	Recoules de Fumas	4	6	67	33	0	0	0	0	
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	0	0	0	0	0	0	0	0	
Gévaudan	Saint-Laurent de Muret	1								
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	2	5	40	60	0	0	0	0	
Hautes Terres	Albaret le Comtal	4	3	67	33	0	0	0	0	
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	2	2	50	0	0	50	0	0	
Hautes Terres	Brion	0	0	0	0	0	0	0	0	
Hautes Terres	Chauchailles	2	1	0	100	0	0	0	0	
Hautes Terres	Fournels	12	13	31	69	0	0	0	0	
Hautes Terres	La Fage Montivernoux	1	1	100	0	0	0	0	0	
Hautes Terres	Noalhac	0	0	0	0	0	0	0	0	
Hautes Terres	Saint-Juéry	1	1	0	100	0	0	0	0	

Communauté de communes	Commune	Nombre total d'entreprises	Nombre total d'artisans	Pourcentage d'artisans non titrés	Pourcentage d'artisans (titre)	Pourcentage de maîtres artisans	Pourcentage d'artisans d'art	Pourcentage de maîtres artisans d'art	Pourcentage de MOF	Formation
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	0	0	0	0	0	0	0	0	
Hautes Terres	Termes	3	4	75	25	0	0	0	0	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	1142	56	55	39	2	4	0	0	
Terre de Peyre	Fau de Peyre	2								
Terre de Peyre	Javols	2	2	100	0	0	0	0	0	
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	2	2	0	100	0	0	0	0	
Terre de Peyre	Saint-Sauveur de Peyre	8	12	50	50	0	0	0	0	
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	5	6	50	33	0	17	0	0	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	17	21	57	38	0	5	0	0	
Terres d'Apcher	Chaulhac	1	1	100	0	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Fontans	1								
Terres d'Apcher	Julianges	1	1	0	100	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	5	5	20	80	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Lajo	2								
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	14	12	50	50	0	0	0	0	

Communauté de communes	Commune	Nombre total d'entreprises	Nombre total d'artisans	Pourcentage d'artisans non titrés	Pourcentage d'artisans (titre)	Pourcentage de maîtres artisans	Pourcentage d'artisans d'art	Pourcentage de maîtres artisans d'art	Pourcentage de MOF	Formation
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	32	38	39	53	3	5	0	0	
Terres d'Apcher	Les Bessons	10	14	64	36	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Les Monts verts	6	8	50	50	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Paulhac en Margeride	2								
Terres d'Apcher	Prunières	2								
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	25	30	40	60	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Sainte-Eulalie	0	0	0	0	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	2	2	0	50	50	0	0	0	
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	2	2	50	50	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Saint-Privat du Fau	2	3	33	67	0	0	0	0	
Terres d'Apcher	Serverette	4				0				

Analyse Artisanat

15/07/2009

17:03

Analyse

Autres formations

Echelle : Communale

Informations apportées

- Degré de formation
- Diversité de la formation

Données idéales

- Domaines de formation
- Types de formation

Données réelles

- Domaines de formation : Environnement, Aquaculture, Informatique, Agroalimentaire
- Types de formation : -Brevet Professionnel (BP)
  -Certificat de Spécialité (CS)
  -Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
  -Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP)
  -Brevet de Technique des Métiers (BTM)
  -Bac Professionnel
  -Brevet de Technicien Supérieur (BST)
  -Licence Pro
  -Diplôme d'Etat
  -Formation pour adulte

Autres formations

Fonctionnement de la table

- Table Autres formations contenant le nom du domaine et son identifiant
- Table Commune/Autres Formation contenant l'identifiant Commune, l'identifiant Domaine et le type de formation

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : données collectées par le Pays
- Mises à jour possibles : Annuelles

15/07/2009

05:07

Autres formations

Domaine de formation	Commune	Formation	Communauté de communes
Agroalimentaire	Marvejols	BP; BTS	Gévaudan
Aquaculture	La Canourgue	Bac Pro; BTS	Aubrac Lot Causse
Environnement et paysage	Javols	Bac Pro	Terre de Peyre
Environnement et paysage	La Canourgue	BTS; Licence Pro	Aubrac Lot Causse
Environnement et paysage	Marvejols	BTS; CAP	Gévaudan
Environnement et paysage	Saint-Chély d'Apcher	BTS	Apcher Margeride Aubrac
Informatique	Javols	Formation pour adulte	Terre de Peyre

Analyse Autres formations

15/07/2009

17:04

Analyse

Commerces et services

Echelle : Communale

Informations apportées

- Importance des commerces et services
- Pérennité des commerces et services

Données idéales

- Nombre de commerces
- Nombre de services
- Nombre d'emplois
- Formations existantes

Données réelles

- Nombre de commerces
- Nombre de services
- Formations existantes

Commerces et services

Fonctionnement de la table

- Table Commerce et Services liée à la table Commune par l'identifiant Commune

Mise en forme conditionnelle

- Nombre de commerces inférieur à 3
- Nombre de services inférieur à 1

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre de Commerces et d'Industrie
- Mises à jour possibles : Annuelles, selon les mises à jour effectuées par la CCI sur sa propre base

Qui contacter ?

CCI

Commerces et services

15/07/2009

18:04

Communauté de communes	Commune	Nombre de commerces	Nombre de services	Formation
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	1	5	
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	2	4	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	90	74	Bac Pro; Formation pour adulte
Aubrac Lot Causse	Banassac	13	14	
Aubrac Lot Causse	Canilhac	0	0	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	32	33	Bac Pro
Aubrac Lot Causse	La Tieule	0	3	
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	0	0	
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	0	2	
Aubrac Lot Causse	Les Salces	0	2	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	3	4	
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret	0	1	
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	0	1	
Aubrac Lot Causse	Trélans	0	3	
Aubrac Lozérien	Grandvals	0	0	
Aubrac Lozérien	Malbouzon	5	3	
Aubrac Lozérien	Marchastel	0	4	
Aubrac Lozérien	Nasbinals	8	21	
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	0	7	

Communauté de communes	Commune	Nombre de commerces	Nombre de services	Formation
Aubrac Lozérien	Recoules d'Aubrac	1	3	
Causse du Massegros	Le Massegros	5	2	
Causse du Massegros	Le Recoux	0	1	
Causse du Massegros	Les Vignes	4	9	
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	2	10	
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	1	1	
Gévaudan	Antrenas	0	2	
Gévaudan	Chirac	4	8	
Gévaudan	Gabrias	0	1	
Gévaudan	Grèzes	0	2	
Gévaudan	Le Buisson	2	4	
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	3	8	
Gévaudan	Marvejols	87	75	Bac Pro; BTS
Gévaudan	Montrodat	5	5	
Gévaudan	Palhers	1	0	
Gévaudan	Recoules de Fumas	0	1	
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	0	0	
Gévaudan	Saint-Laurent de Muret	0	0	
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	1	5	
Hautes Terres	Albaret le Comtal	0	1	
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	0	1	
Hautes Terres	Brion	0	5	

Communauté de communes	Commune	Nombre de commerces	Nombre de services	Formation
Hautes Terres	Chauchailles	0	1	
Hautes Terres	Fournels	7	6	
Hautes Terres	La Fage Montivernoux	0	1	
Hautes Terres	Noalhac	1	0	
Hautes Terres	Saint-Juéry	0	1	
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	0	0	
Hautes Terres	Termes	3	8	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	21	17	
Terre de Peyre	Fau de Peyre	0	1	
Terre de Peyre	Javols	1	2	
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	1	1	
Terre de Peyre	Saint-Sauveur de Peyre	0	2	
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	0	4	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	5	9	
Terres d'Apcher	Chaulhac	0	1	
Terres d'Apcher	Fontans	0	3	
Terres d'Apcher	Julianges	0	0	
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	0	1	
Terres d'Apcher	Lajo	0	1	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	2	5	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	13	10	
Terres d'Apcher	Les Bessons	2	1	

Communauté de communes	Commune	Nombre de commerces	Nombre de services	Formation
Terres d'Apcher	Les Monts verts	**2**	**1**	
Terres d'Apcher	Paulhac en Margeride	**0**	**1**	
Terres d'Apcher	Prunières	5	**1**	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	12	17	
Terres d'Apcher	Sainte-Eulalie	**0**	2	
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	**0**	2	
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	**1**	**1**	
Terres d'Apcher	Saint-Privat du Fau	**1**	**0**	
Terres d'Apcher	Serverette	3	3	

Analyse Commerces et services

15/07/2009

17:04

Analyse

Filière Forêt-Bois

Echelle : Pays

Informations apportées

- Importance de la filière
- Structuration de la filière, production de valeur ajoutée
- Liens avec le territoire, degré d'utilisation locale de la production

Données idéales

- Surface boisée
- Nombre de plans de gestion
- Nombre d'emplois
- Volume produit par an
- Nombre d'entreprises de la première transformation
- Nombre d'entreprises de la deuxième transformation
- Amont : Oui/Non ; Aval : Oui/Non
- Connexion entre amont et aval: Oui/Non
- Pourcentage d'exportation
- Pourcentage d'importation
- Formation

Données réelles

- Surface boisée
- Nombre d'emplois de la 1ère transformation
- Nombre d'entreprises de la 1ère transformation
- Nombre d'emplois de la 2nde transformation
- Nombre d'entreprises de la 2nde transformation : Production
- Nombre d'entreprises de la 2nde transformation : Construction
- Nombre d'entreprises de la 2nde transformation : Métiers d'art
- Connexion Amont-Aval Oui/Non
- Surface couverte par des Plans Simples de Gestion volontaires
- Surface couverte par des Plans Simples de Gestion non volontaires
- Surface soumises théoriquement à des PSG
- Surface couverte par Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles
- Formation

Filière Forêt-Bois

Fonctionnement de la table

- Table Filière Bois

Précisions

- Première Transformation : Scieries, fabrication de panneaux, contreplaqués, pâte à bois, pâte à papier…
- Deuxième Transformation : -Production, fabrication industrielle (ameublement, menuiserie, emballages…)
  -Construction (charpente, ossature…)
  -Agencement, artisanat et métiers d'art

Mise en forme conditionnelle

- Surface couverte par des PSG obligatoires inférieure à 8% (=surface soumise théoriquement à des PSG)

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre de Commerces et d'Industrie
- Mises à jour possibles : Annuelles (voire plus)

Qui contacter ?

Vincent Richard, Mission Bois-Energie à la CCI

Filière Bois

Surface boisée (ha)	Nombre d'emplois Première Transformation	Nombre d'entreprises Première Transformation	Nombre d'emplois Seconde Transformation	Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Production	Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Construction	Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Métiers d'art	Surface couverte par des Plans Simples de Gestion volontaires(%)	Surface couverte par des PSG obligatoires (%)	Surface soumise théoriquement à des PSG(%)	Surface couverte par des Codes De Bonnes Pratiques Sylvicoles(%)	Connexion Amont/Aval	Formation
78120	143	34	107	2	5	2	0,2	4	8	0,3	☐	Bac Pro; BEP; BP; BTS; CAP; CS; Formation pour adulte

Analyse Filière Bois

15/07/2009

17:04

Filière Bois

Règlementation

Echelle : Communale

Informations apportées

- Degrés de réglementation et de planification en vigueur

Données idéales

- Documents d'urbanisme approuvés
- Documents d'urbanisme en cours de révision
- Documents d'urbanisme en cours d'élaboration
- PPR (Plans de Prévention des Risques)

Données réelles

- Documents d'urbanisme approuvés
- Documents d'urbanisme en cours de révision
- Documents d'urbanisme en cours d'élaboration
- PPR (Plans de Prévention des Risques)

Règlementation

Fonctionnement de la table

- Données sur les documents d'urbanisme dans la table Commune
- Données sur les PPR dans la table ZAE (Zones d'Activités Economiques)

Mise en forme conditionnel

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : - Préfecture de la Lozère
  - Communautés de communes
- Mises à jour possibles : Annuelles

Documents d'urbanisme

23/08/2009

15:11

Communauté de communes	Commune	Document d'urbanisme	PPRI
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	Carte Communale en cours d'élaboration	PPRI prescrit
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	PLU	PPRI prescrit
Aubrac Lot Causse	Banassac	PLU	PPRI approuvé
Aubrac Lot Causse	Canilhac		PPRI prescrit
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	PLU en cours d'élaboration; POS	PPRI approuvé
Aubrac Lot Causse	La Tieule	Carte Communale	
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn		PPRI prescrit
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	POS	PPRI prescrit
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret		PPRI prescrit
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Carte Communale	
Causse du Massegros	Le Massegros	Carte Communale	
Causse du Massegros	Le Recoux	Carte Communale	
Causse du Massegros	Les Vignes		PPRI prescrit
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac		PPRI prescrit
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan		PPRI prescrit
Gévaudan	Antrenas	Carte Communale en cours d'élaboration	
Gévaudan	Chirac		PPRI prescrit
Gévaudan	Le Buisson	Carte Communale en cours d'élaboration	
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	PLU	PPRI prescrit
Gévaudan	Marvejols	PLU	PPRI approuvé
Gévaudan	Montrodat	Carte Communale	PPRI prescrit
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre		PPRI prescrit
Hautes Terres	Fournels	PLU en cours d'élaboration	PPRI approuvé
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	PLU	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Carte Communale; PLU en cours d'élaboration	

Communauté de communes	Commune	Document d'urbanisme	PPRI
Terres d'Apcher	Fontans		PPRI prescrit
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	POS partiel	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	Carte Communale	PPRI approuvé
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville		PPRI approuvé
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	PLU	
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	Carte Communale	PPRI prescrit
Terres d'Apcher	Serverette		PPRI prescrit

Analyse Documents d'urbanisme

18/08/2009

16:10

Analyse

Diversification agricole

Echelle : Communale

Informations apportées

- Degré de diversification de l'agriculture
- Recoupement avec d'autres domaines (agroalimentaire, tourisme…)

Données idéales

- Domaines de diversification par commune
- Nombre d'exploitants diversifiés par domaine et par commune

Données réelles

- Domaines de diversification par commune (Lait, Fromage, Escargots, Miel, Charcuterie, Volailles Maigres, Volailles Grasses, Lapins, Hébergement, Restauration, Loisirs, Autres)
- Nombre d'exploitants diversifiés par domaine et par commune

Diversification agricole

Fonctionnement de la table

- Table Domaine de Diversification contenant le nom du domaine et son identifiant
- Table Commune/Domaine de diversification contenant l'identifiant Commune, l'identifiant Domaine de diversification et le nombre d'agriculteurs

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre d'Agriculture de la Lozère
- Mises à jour : Annuelles

Qui contacter ?

M. Vieilledent, Conseiller animateur en développement local et rural à la Chambre d'Agriculture de Lozère
12 boulevard Foch, 48 100 Marvejols
Tél. : 04 66 32 09 84

Domaine de diversification

15/07/2009

17:07

Communauté de communes	Commune	Domaine de diversification	Nombre d'agriculteurs diversifiés
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	Miel	1
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Miel	2
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Hébergement	1
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Escargots	1
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Hébergement	9
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Loisirs	1
Aubrac Lot Causse	La Tieule	Volailles Grasses	1
Aubrac Lot Causse	La Tieule	Autres	1
Aubrac Lot Causse	La Tieule	Loisirs	1
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	Hébergement	2
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	Volailles Maigres	1
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Restauration	1
Aubrac Lot Causse	Trélans	Hébergement	3
Aubrac Lozérien	Malbouzon	Miel	1
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Hébergement	2
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Restauration	2
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Loisirs	1
Causse du Massegros	Le Massegros	Hébergement	2
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	Fromage	1

Communauté de communes	Commune	Domaine de diversification	Nombre d'agriculteurs diversifiés
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	Hébergement	3
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	Loisirs	1
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	Hébergement	3
Gévaudan	Antrenas	Fromage	1
Gévaudan	Antrenas	Miel	1
Gévaudan	Antrenas	Hébergement	1
Gévaudan	Chirac	Fromage	1
Gévaudan	Chirac	Charcuterie	1
Gévaudan	Chirac	Hébergement	1
Gévaudan	Gabrias	Hébergement	3
Gévaudan	Le Buisson	Hébergement	3
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Miel	1
Gévaudan	Marvejols	Restauration	1
Gévaudan	Montrodat	Lapins	1
Gévaudan	Montrodat	Loisirs	1
Gévaudan	Recoules de Fumas	Charcuterie	1
Gévaudan	Recoules de Fumas	Volailles Maigres	1
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	Fromage	1
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	Hébergement	1
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	Hébergement	1
Hautes Terres	Chauchailles	Hébergement	1
Hautes Terres	Fournels	Lait	1

Communauté de communes	Commune	Domaine de diversification	Nombre d'agriculteurs diversifiés
Hautes Terres	Fournels	Restauration	1
Hautes Terres	Termes	Miel	1
Hautes Terres	Termes	Hébergement	2
Hautes Terres	Termes	Loisirs	1
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Hébergement	2
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Restauration	4
Terre de Peyre	Javols	Hébergement	3
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Miel	1
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	Lait	1
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	Loisirs	1
Terres d'Apcher	Lajo	Miel	1
Terres d'Apcher	Lajo	Hébergement	1
Terres d'Apcher	Lajo	Loisirs	1
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	Miel	1
Terres d'Apcher	Les Monts verts	Lait	1
Terres d'Apcher	Les Monts verts	Miel	1
Terres d'Apcher	Les Monts verts	Volailles Maigres	1
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Fromage	1
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Miel	2
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Hébergement	3
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Restauration	2
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	Hébergement	1

Analyse Domaine de diversification

15/07/2009

17:04

Analyse

Secteur médico-social

Echelle : Communale

Informations apportées

- Importance du secteur
- Diversité du secteur

Données idéales

- Types d'établissements
- Nombre d'emplois concernés par secteur
- Nombre d'établissements par secteur
- Nombre de lits par secteur
- Taux de remplissage par secteurs
- Formation

Données réelles

- Type d'établissements :
  - -Hôpitaux et cliniques
  - -Maisons de retraite
  - -Etablissements de soins
  - -Etablissements d'accueil pour handicapés
  - -Maisons médicales
  - -Etablissements de cure thermale
- Nombre d'établissements par secteur
- Formation

Secteur médico-social

Fonctionnement de la table

- Table médico-social contenant le type d'établissements et son identifiant
- Table Commune/Médico-social contenant l'identifiant Commune, l'identifiant Type d'établissements, le nombre d'établissements et la formation

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Conseil Général de la Lozère
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

Conseil Général de la Lozère

Filière médicosocial

15/07/2009
17:07

Communauté de communes	Commune	Secteur	Nombre d'établissements	Formation
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Etablissements d'accueil pour handicapés	1	CAP; Formation pour adulte
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Hôpitaux et cliniques	1	CAP; Formation pour adulte
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Maisons de retraite	1	CAP; Formation pour adulte
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Etablissements de soins	1	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Etablissements d'accueil pour handicapés	2	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Maisons de retraite	1	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Maisons de retraite	1	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Etablissements d'accueil pour handicapés	1	
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Maisons de retraite	2	
Causse du Massegros	Le Massegros	Maisons de retraite	1	
Gévaudan	Marvejols	Etablissements de soins	3	Bac Pro; BEP; CAP; DE; Formation pour adulte
Gévaudan	Marvejols	Etablissements d'accueil pour handicapés	3	Bac Pro; BEP; CAP; DE; Formation pour adulte
Gévaudan	Marvejols	Maisons médicales	1	Bac Pro; BEP; CAP; DE; Formation pour adulte
Gévaudan	Marvejols	Hôpitaux et cliniques	2	Bac Pro; BEP; CAP; DE; Formation pour adulte
Gévaudan	Marvejols	Maisons de retraite	1	

Communauté de communes	Commune	Secteur	Nombre d'établissements	Formation
Hautes Terres	Fournels	Maisons de retraite	1	
Hautes Terres	Fournels	Etablissements de cure thermale	1	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Maisons de retraite	1	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Maisons de retraite	1	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Hôpitaux et cliniques	1	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Maisons médicales	1	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	Maisons de retraite	1	

Analyse Médico-social

Analyse

Métallurgie

Echelle : Pays

Interprétation des données

- Importance de la filière
- Structuration de la filière, valeur ajoutée
- Liens avec le territoire, degré d'utilisation locale de la production

Données idéales

- Nombre d'emplois
- Volume produit par an
- Nombre d'entreprises de la 1ère transformation
- Nombre d'entreprises de la 2ème transformation
- Nombre d'entreprises de la 3ème transformation
- Amont/Aval
- Pourcentage d'exportation
- Pourcentage d'importation
- Formation

Données réelles

- Nombre d'emplois
- Volume produit par an
- Nombre d'entreprises de la 1ère transformation (bobines)
- Nombre d'entreprises de la 2ème transformation (bobines travaillées par Arcelor Mittal)
- Nombre d'entreprises de la 3ème transformation (découpeurs)
- Connexion Amont/Aval
- Pourcentage d'exportation
- Pourcentage d'importation
- Formation

Métallurgie

Fonctionnement de la table

- Table Métallurgie

Mise en forme conditionnelle

- Pourcentage d'exportation égal à 100%

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Chambre de Commerces et d'Industrie et Arcelor Mittal
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

- CCI : Courriel : cci-en-ligne@lozere.cci.fr - accueil@lozere.cci.fr Tél : 04 66 49 00 33
- Arcelor Mittal , Directeur d'établissement M.Daniel Grunig

Métallurgie

15/07/2009

17:08

Nombre d'emplois	Volume produit en tonnes par an	Nombre d'entreprises Première Transformation	Nombre d'entreprises Seconde Transformation	Nombre d'entreprises Troisième Transformation	Connexion Amont/Aval	Pourcentage d'exportation	Pourcentage d'importation	Formation
216	120000	0	1	0	☐	**100**	100	Bac Pro; BTS

Analyse Métallurgie

15/07/2009

17:05

Analyse

Patrimoine

Echelle : Communale

Informations apportées

- Importance du patrimoine bâti
- Potentiel touristique

Données idéales

- Nombre de bâtiments inscrits/classés Monuments Historiques
- Nombre de ZPPAUP

Données réelles

- Nombre de bâtiments inscrits/classés Monuments Historiques
- Nombre de ZPPAUP

Patrimoine

Fonctionnement de la table

- Table Patrimoine communal

Mise en forme conditionnelle

- Nombre de ZPPAUP supérieur ou égal à 1

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : données collectées par le Pays (SDAP)
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

SDAP de la Lozère, 25 rue Basse 48000 Mende Tél.: 04 66 49 19 13

Patrimoine

15/07/2009
17:08

Communauté de communes	Commune	Nombre de bâtiments classés/inscrits	Nombre de ZPPAUP (en cours ou en projet)
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	2	0
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	7	0
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	3	0
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	1	0
Aubrac Lozérien	Nasbinals	1	0
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	1	0
Causse du Massegros	Le Massegros	1	0
Gévaudan	Chirac	1	0
Gévaudan	Gabrias	1	0
Gévaudan	Grèzes	1	0
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	1	0
Gévaudan	Marvejols	8	0
Gévaudan	Montrodat	1	0
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	1	0
Hautes Terres	Fournels	1	0
Hautes Terres	Saint-Juéry	2	0
Terre de Peyre	Javols	1	0
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	7	1
Terres d'Apcher	Prunières	2	0
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	2	0
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	1	0
Terres d'Apcher	Serverette	2	0

Analyse Patrimoine

15/07/2009

17:05

Analyse

Population

Echelle : Communale

Informations apportées

- Evolution de la population => dynamisme démographique, degré d'attraction de la commune
- Activité de la commune => dynamisme économique

Données idéales

- Nombre d'habitants
- Solde naturel
- Solde migratoire
- Population active
- Taux de chômage
- Part de retraités
- Navette domicile-travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de chaque commune vers une autre)

Données réelles

- Nombre d'habitants
- Solde naturel
- Solde migratoire
- Population active
- Taux de chômage
- Part de retraités
- Navette domicile-travail

Population

Fonctionnement de la table

- Données sur la population disponibles dans la table Commune

Précisions

- Navettes domicile-travail : prise en compte seulement des personnes dont le domicile est situé dans une commune différente de celle du lieu de travail (colonne autre com-ensemble sur le site de l'INSEE dans la catégorie (Nav dom - trav des actifs ayant un emploi (caract démo et moyens de transp))

Mise en forme condiitionnelle

- Solde naturel positif
- Solde migratoire négatif
- Population active inférieur à 40%
- Taux de chômage supérieur à 6%
- Part de retraités supérieure à 30%

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : INSEE
- Mises à jour : recensement annuel partiel de l'INSEE

Qui contacter?

Site internet de l'INSEE : www.insee.fr

15/07/2009

17:08

Population

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	212	-0,13	-0,65	44,8	4,2	25	71	2007
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	601	0,37	1,54	49,6	1,2	19,5	141	2007
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	4468	-0,07	0,61	44,2	2,9	25,9	412	2007
Aubrac Lot Causse	Banassac	823	0,27	0,5	50,7	6,9	24,4	237	2005
Aubrac Lot Causse	Canilhac	126	1,96	2,23	53,2	6,1	11,9	34	2004
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	2076	-0,78	1,8	40,8	7,1	23,4	329	2005
Aubrac Lot Causse	La Tieule	68	0,37	2,22	54,41	2,7	17,65	23	1999
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	107	-0,26	0	40,2	4,8	36,4	11	2007
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	117	-1,01	1,64	41	8,3	28,2	7	2007
Aubrac Lot Causse	Les Salces	92	-1,17	2,66	43,5	2,6	37	10	2007

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	829	-0,16	0,68	**36,8**	**7,9**	23	117	2005
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret	155	-0,55	**-0,09**	40	4,9	**34,2**	23	2005
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	66	0	**-1,86**	43,9	**6,9**	**34,8**	18	2005
Aubrac Lot Causse	Trélans	102	-0,92	**-0,39**	45,1	2,2	**31,4**	12	2007
Aubrac Lozérien	Grandvals	88	-1,95	0,81	42	1,1	**38,6**	13	2004
Aubrac Lozérien	Malbouzon	156	-0,45	0,53	**38,4**	3,8	**35,9**	19	2004
Aubrac Lozérien	Marchastel	84	-0,73	3,26	48,8	0	15,5	14	2005
Aubrac Lozérien	Nasbinals	502	-0,56	0,95	41,4	0,4	**33,3**	31	2004
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	161	-0,71	0,62	47,2	0,6	29,2	15	2006
Aubrac Lozérien	Recoules d'Aubrac	249	-1,57	0,65	41,4	2,8	**38,2**	20	2004
Causse du Massegros	Le Massegros	323	**0,8**	**-0,7**	47,7	**7,1**	13,6	53	1999
Causse du Massegros	Le Recoux	117	**1,02**	**-0,25**	46,2	0,9	23,1	26	2007

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Causse du Massegros	Les Vignes	99	-1,06	**-1,85**	46,4	3	**32,3**	13	2005
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	255	**0,74**	**-0,29**	41,9	2,7	29,4	50	2006
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	73	**1,1**	2,3	**35,6**	**11,5**	27,4	11	1999
Gévaudan	Antrenas	311	**0,23**	0,14	41,2	1	16,4	84	2006
Gévaudan	Chirac	1080	-0,74	1,76	40,4	**6,9**	22,9	259	2004
Gévaudan	Gabrias	131	-0,45	1,01	51,2	1,5	25,2	37	2007
Gévaudan	Grèzes	233	**0,18**	**-0,77**	43,4	2	15,5	38	2007
Gévaudan	Le Buisson	207	-0,48	0,27	52,1	3,8	15,5	34	2007
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	854	**0,62**	1,74	51,3	**7,8**	22,5	244	2006
Gévaudan	Marvejols	5504	-0,16	**-0,21**	43,66	**8,63**	22,31	710	1999
Gévaudan	Montrodat	1144	**0,44**	2,1	48,4	4,9	14,8	277	2005
Gévaudan	Palhers	200	**0,78**	1,1	67	3	9,5	90	2007

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Gévaudan	Recoules de Fumas	96	-1,07	1,84	47,9	4,4	**36,5**	10	2006
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	57	**0,19**	0,39	42,11	**8,33**	14,03	31	1999
Gévaudan	Saint-Laurent de Muret	164	-1,09	**-0,06**	45,12	5,41	**34,15**	29	1999
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	176	-0,06	0,32	41,48	5,48	22,73	43	1999
Hautes Terres	Albaret le Comtal	195	-0,88	0,8	43,6	4,8	**34,4**	15	2006
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	46	-1,9	**-1,36**	56,5	3,8	28,3	4	2005
Hautes Terres	Brion	96	-0,96	**-1,09**	52,1	**6,1**	25	20	2006
Hautes Terres	Chauchailles	97	-1,64	**-0,51**	41,24	2,5	**32,99**	14	1999
Hautes Terres	Fournels	350	-0,98	2,04	**38**	**6,9**	**44,3**	29	2006
Hautes Terres	La Fage Montivernoux	172	**0,42**	**0**	43,6	4,2	27,9	19	2006
Hautes Terres	Noalhac	95	-0,97	3,55	**37,9**	0	**42,1**	16	2005
Hautes Terres	Saint-Juéry	68	**0,68**	1,13	41,2	**10,7**	**45,6**	11	2006

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	37	-2,2	3,14	45,95	**11,76**	**43,24**	6	1999
Hautes Terres	Termes	202	-0,3	2,1	**35,64**	**6,94**	27,72	38	1999
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	1099	-0,57	1,42	44,5	**8**	**31,9**	167	2007
Terre de Peyre	Fau de Peyre	176	-0,96	0,16	42,1	5,6	**36,9**	18	2005
Terre de Peyre	Javols	313	-0,24	2,19	**34,8**	**9,3**	**34,8**	45	2004
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	246	-0,78	2,97	42,2	5,9	28,9	41	2007
Terre de Peyre	Saint-Sauveur de Peyre	263	-0,34	0,95	44,1	0,9	29,3	44	2007
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	223	-0,13	2,25	51,1	**8,8**	22,9	47	2004
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	520	**0,3**	1,78	48,8	4,2	22,5	128	2005
Terres d'Apcher	Chaulhac	67	-1,36	**-0,97**	**31,4**	1,5	**49,3**	8	2006
Terres d'Apcher	Fontans	196	-1,4	**-2,4**	40,8	5	**44,9**	23	1999
Terres d'Apcher	Julianges	69	-0,61	0,4	42	1,4	**44,9**	6	2004

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	271	0,57	1,36	51,6	2,2	22,1	59	2006
Terres d'Apcher	Lajo	130	-0,76	-0,33	43	3,8	27,7	24	2004
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	357	-0,9	1	45,9	6,7	23,5	89	1999
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	971	-0,4	0,6	38,7	2,1	35	141	1999
Terres d'Apcher	Les Bessons	437	0,07	2,92	47	2,1	18,1	111	2005
Terres d'Apcher	Les Monts verts	346	0,13	0,29	42,5	3,2	27,7	69	2006
Terres d'Apcher	Paulhac en Margeride	108	0,12	-1,36	45,3	0,9	32,4	22	2007
Terres d'Apcher	Prunières	223	-0,28	4,84	47,5	2,7	20,2	47	2005
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	1544	-0,44	-0,3	37,9	2,1	30,4	155	2004
Terres d'Apcher	Sainte-Eulalie	59	-1,86	0,47	32,2	0	40,7	1	2005
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	176	-0,06	0,32	41,48	5,48	22,73	43	1999
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	241	-0,5	0,7	40,7	10,2	23,7	55	1999

Communauté de communes	Commune	Nombre d'habitants	Solde naturel(%)	Solde migratoire(%)	Population active(%)	Taux de chômage(%)	Part de retraités (%)	Navettes Domicile-Travail (nombre de déplacements quotidiens des habitants de la commune)	Date d'obtention des données
Terres d'Apcher	Saint-Privat du Fau	130	-1,16	2,45	41,5	4,6	**38,5**	12	2007
Terres d'Apcher	Serverette	281	-0,5	0,35	**38**	2,1	24,9	42	2004

Analyse Population

15/07/2009

17:05

Analyse

Reprise

Echelle : Communale

Interprétation des données

- Pérennité des secteurs sur le territoire
- Potentiel de reprise

Données idéales

- Secteurs
- Nombre d'entreprises à reprendre par secteur
- Nombre de repreneurs potentiels par secteur
- Nombre de reprises par secteur

Données réelles

- Secteurs
- Nombre d'entreprises à reprendre par secteur
- Nombre de repreneurs potentiels par secteur
- Nombre de reprises par secteur

Reprise

Fonctionnement de la table

- Table Reprise sur le Pays

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : CMA et CCI
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

- CCI
- CMA : Xavier Delmas, Service Economie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Reprise

15/07/2009

17:08

Secteur	Nombre d'entreprises à reprendre	Nombre de repreneurs potentiels
CCI	4	
CMA	4	3

Analyse Reprise

15/07/2009

17:06

Analyse

Services aux entreprises

Echelle : Communale

Interprétation des données

- Importance de la filière
- Potentiel pour l'implantation d'entreprises

Données idéales

- Types de services
- Nombre d'entreprises
- Nombre d'emplois
- Formation

Données réelles

- Type de services
- Nombre d'entreprises de services par type
- Nombre d'emplois
- Formation

Services aux entreprises

Fonctionnement de la table

- Table Services aux entreprises contenant le type de service et son identifiant
- Table Commune/Services aux entreprises contenant l'identifiant Commune, l'identifiant Type de services , le nombre d'entreprises, le nombre d'employés, la formation

Précisions

- Types de services :
  - -Services de télécommunication
  - -Services de publicité
  - -Services d'études de marché
  - -Services de sécurité et d'enquête
  - -Services informatiques
  - -Services financiers
  - -Services juridiques
  - -Services comptables
  - -Services Bâtiments et paysages
  - -Services de conseil en gestion
  - -Services d'assurance
  - -Services de transport et d'entreposage
  - -Services de l'emploi ; Services de location ; Autres services

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : CCI de la Lozère
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

- CCI

Services aux entreprises

15/07/2009

18:04

Communauté de communes	Commune	Type de service	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Formation
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Autres services	1	17	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Autres services	1	0	
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services Bâtiments et paysages	1	0	Formation pour adulte
Aubrac Lot Causse	Banassac	Services Bâtiments et paysages	2	0	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services Bâtiments et paysages	3	0	
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Gévaudan	Marvejols	Services Bâtiments et paysages	3	75	
Gévaudan	Recoules de Fumas	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Services Bâtiments et paysages	1	4	
Terres d'Apcher	Chaulhac	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	Services Bâtiments et paysages	2	0	

Communauté de communes	Commune	Type de service	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Formation
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Services Bâtiments et paysages	1	0	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services comptables	5	17	Formation pour adulte
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services comptables	1	1	
Gévaudan	Marvejols	Services comptables	5	13	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services d'assurance	3	3	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services d'assurance	3	2	
Gévaudan	Marvejols	Services d'assurance	5	10	
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	Services d'assurance	1	3	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Services d'assurance	1	0	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Services d'assurance	1	0	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Services d'assurance	1	0	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services de conseil en gestion	1	1	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services de conseil en gestion	1	0	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Services de conseil en gestion	1	1	
Gévaudan	Marvejols	Services de conseil en gestion	3	0	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Services de conseil en gestion	2	0	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Services de conseil en gestion	1	0	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	Services de conseil en gestion	1	2	
Terres d'Apcher	Prunières	Services de conseil en gestion	1	3	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services de l'emploi	1	1	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services de location	1	1	

Communauté de communes	Commune	Type de service	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Formation
Aubrac Lot Causse	Banassac	Services de location	1	1	
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Services de location	1	0	
Gévaudan	Marvejols	Services de publicité	2	4	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services de sécurité et d'enquête	1	44	
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	Services de sécurité et d'enquête	1	7	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services de transport et d'entreposage	6	66	
Aubrac Lot Causse	Banassac	Services de transport et d'entreposage	4	12	
Aubrac Lot Causse	Canilhac	Services de transport et d'entreposage	2	30	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services de transport et d'entreposage	1	3	
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Services de transport et d'entreposage	1	12	
Aubrac Lozérien	Malbouzon	Services de transport et d'entreposage	1	0	
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Services de transport et d'entreposage	3	3	
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	Services de transport et d'entreposage	2	4	
Causse du Massegros	Le Massegros	Services de transport et d'entreposage	2	12	
Gévaudan	Chirac	Services de transport et d'entreposage	2	5	
Gévaudan	Grèzes	Services de transport et d'entreposage	1	0	

Communauté de communes	Commune	Type de service	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Formation
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Services de transport et d'entreposage	1	7	
Gévaudan	Marvejols	Services de transport et d'entreposage	7	41	
Gévaudan	Montrodat	Services de transport et d'entreposage	3	1	
Hautes Terres	Fournels	Services de transport et d'entreposage	1	3	
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	Services de transport et d'entreposage	1	7	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Services de transport et d'entreposage	2	20	
Terre de Peyre	Fau de Peyre	Services de transport et d'entreposage	1	0	
Terre de Peyre	Javols	Services de transport et d'entreposage	1	0	
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	Services de transport et d'entreposage	1	3	
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	Services de transport et d'entreposage	2	20	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Services de transport et d'entreposage	1	7	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services financiers	12	8	
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	Services financiers	1	7	
Gévaudan	Marvejols	Services financiers	8	29	
Gévaudan	Montrodat	Services financiers	1	0	
Hautes Terres	Fournels	Services financiers	1	0	
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Services financiers	1	1	

Communauté de communes	Commune	Type de service	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Formation
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	Services financiers	1	4	
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Services financiers	2	0	
Terres d'Apcher	Fontans	Services financiers	2	1	
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Services Informatique	1	0	
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	Services Informatique	1	0	
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Services Informatique	1	0	

Analyse Services aux entreprises

15/07/2009

17:06

Analyse

TIC

Echelle : Communale

Informations apportées

- Etat de la couverture internet

Données idéales

- Taux d'éligibilité à une offre ADSL
- Débit maximum sur la commune
- Nombre d'établissements reliés à la fibre optique
- Nombre de relais Wimax
- Couverture en téléphonie mobile

Données réelles

- Taux d'éligibilité à une offre ADSL

TIC

Fonctionnement de la table

- Table Services aux entreprises contenant le type de service et son identifiant
- Table Commune/Services aux entreprises contenant l'identifiant Commune, l'identifiant Type de services , le nombre d'entreprises, le nombre d'employés, la formation

  - Difficulté : confidentialité des données des opérateurs privés

Mise en forme conditionnelle

- Taux d'éligibilité à une offre ADSL inférieur à 50%

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Orange

- Mises à jour possibles : Annuelles sur le site d'Ariase

Qui contacter ?

Ariase, www.ariase.com

Technologies de l'Information et de la Communication

Communauté de communes	Commune	Taux d'éligibilité à une offre ADSL
Apcher Margeride Aubrac	Blavignac	De 80 à 95%
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	De 80 à 95%
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Supérieur à 95%
Aubrac Lot Causse	Banassac	Supérieur à 95%
Aubrac Lot Causse	Canilhac	De 50 à 80%
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	De 50 à 80%
Aubrac Lot Causse	La Tieule	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lot Causse	Laval du Tarn	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lot Causse	Les Hermaux	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lot Causse	Les Salces	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lot Causse	Saint-Germain du Teil	Supérieur à 95%
Aubrac Lot Causse	Saint-Pierre de Nogaret	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lot Causse	Saint-Saturnin	De 50 à 80%
Aubrac Lot Causse	Trélans	**Inférieur à 50%**
Aubrac Lozérien	Grandvals	De 50 à 80%
Aubrac Lozérien	Malbouzon	Supérieur à 95%
Aubrac Lozérien	Marchastel	Supérieur à 95%
Aubrac Lozérien	Nasbinals	Supérieur à 95%
Aubrac Lozérien	Prinsuejols	De 80 à 95%

Communauté de communes	Commune	Taux d'éligibilité à une offre ADSL
Aubrac Lozérien	Recoules d'Aubrac	Supérieur à 95%
Causse du Massegros	Le Massegros	Supérieur à 95%
Causse du Massegros	Le Recoux	De 80 à 95%
Causse du Massegros	Les Vignes	Supérieur à 95%
Causse du Massegros	Saint-Georges de Lévejac	Supérieur à 95%
Causse du Massegros	Saint-Rome de Dolan	De 80 à 95%
Gévaudan	Antrenas	De 80 à 95%
Gévaudan	Chirac	Supérieur à 95%
Gévaudan	Gabrias	**Inférieur à 50%**
Gévaudan	Grèzes	**Inférieur à 50%**
Gévaudan	Le Buisson	Supérieur à 95%
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Supérieur à 95%
Gévaudan	Marvejols	Supérieur à 95%
Gévaudan	Montrodat	De 80 à 95%
Gévaudan	Palhers	De 80 à 95%
Gévaudan	Recoules de Fumas	Supérieur à 95%
Gévaudan	Saint-Bonnet de Chirac	Supérieur à 95%
Gévaudan	Saint-Laurent de Muret	De 80 à 95%
Gévaudan	Saint-Léger de Peyre	De 50 à 80%
Hautes Terres	Albaret le Comtal	**Inférieur à 50%**
Hautes Terres	Arzenc d'Apcher	Supérieur à 95%
Hautes Terres	Brion	**Inférieur à 50%**
Hautes Terres	Chauchailles	De 50 à 80%
Hautes Terres	Fournels	Supérieur à 95%

Communauté de communes	Commune	Taux d'éligibilité à une offre ADSL
Hautes Terres	La Fage Montivernoux	De 50 à 80%
Hautes Terres	Noalhac	Supérieur à 95%
Hautes Terres	Saint-Juéry	Supérieur à 95%
Hautes Terres	Saint-Laurent de Veyrès	De 80 à 95%
Hautes Terres	Termes	De 80 à 95%
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Supérieur à 95%
Terre de Peyre	Fau de Peyre	**Inférieur à 50%**
Terre de Peyre	Javols	Supérieur à 95%
Terre de Peyre	La Chaze de Peyre	De 80 à 95%
Terre de Peyre	Saint-Sauveur de Peyre	Supérieur à 95%
Terre de Peyre	Sainte-Colombe de Peyre	**Inférieur à 50%**
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	Supérieur à 95%
Terres d'Apcher	Chaulhac	De 80 à 95%
Terres d'Apcher	Fontans	De 80 à 95%
Terres d'Apcher	Julianges	**Inférieur à 50%**
Terres d'Apcher	La Fage Saint-Julien	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Lajo	**Inférieur à 50%**
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Forain	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Le Malzieu-Ville	Supérieur à 95%
Terres d'Apcher	Les Bessons	De 80 à 95%
Terres d'Apcher	Les Monts verts	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Paulhac en Margeride	**Inférieur à 50%**
Terres d'Apcher	Prunières	De 80 à 95%
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	Supérieur à 95%

Communauté de communes	Commune	Taux d'éligibilité à une offre ADSL
Terres d'Apcher	Sainte-Eulalie	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Saint-Léger du Malzieu	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Saint-Pierre le Vieux	Supérieur à 95%
Terres d'Apcher	Saint-Privat du Fau	De 50 à 80%
Terres d'Apcher	Serverette	Supérieur à 95%

Analyse TIC

15/07/2009

17:06

Analyse

Tourisme

Echelle : Pays

Informations apportées

- Importance de la filière

Données idéales

- Durée de la saison touristique
- Nombre de touristes (total)
- Nombres d'entrées et chiffres d'affaires (la Chaldette, Bisons, Loups…)
- Nombre de lits
- Taux de remplissage
- Nombre de sites accessibles aux handicapés
- Nombre de pèlerins
- Nombre d'animations culturelles (tourisme 48)
- Nombre de spectateurs total
- Formation

Données réelles

- Durée de la saison touristique
- Nombres d'entrées et chiffres d'affaires
  (la Chaldette, Bisons de la Margeride, Loups du Gévaudan, Fouilles de Javols, Musée de la Métallurgie)
- Nombre de sites accessibles aux handicapés
- Formation

Tourisme

Fonctionnement de la table

- Table Tourisme

Mise en forme conditionnelle

- Pas de mise en forme conditionnelle à l'heure actuelle

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : Observatoire du Tourisme de la Lozère
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

Nathalie Prévot, CDT (Comité Départemental du Tourisme) de la Lozère
Tél. : 04 66 65 60 24

Tourisme

Durée de la saison touristique (mois)	Nombre d'entrées au Parc à Loups	Nombre d'entrées aux Bisons de la Margeride	Nombre d'entrées à la Chaldette	Nombre d'entrées sur les fouilles de Javols	Nombre d'entrées au Musée de la Métallurgie	Nombre de sites accessibles aux handicapés	Formation
5	70808	34783	14054	2062	1303	3	Bac Pro; BEP; BP; BTS; CAP; Formation pour adulte

Analyse Tourisme

15/07/2009

17:06

Analyse

Transport ferroviaire

Echelle : Communale

Informations apportées

- Etat de l'offre en transport de voyageurs sur le territoire
- Etat de l'offre en fret ferroviaire sur le territoire

Données idéales

- Nombre de lignes par gare
- Fréquence des trains sur chaque ligne
- Fréquentation sur chaque ligne (nombre de voyageurs)

Données réelles

- Type d'arrêt (Gare voyageur, gare fret ou Point d'Arrêt Non Géré)
- Nombre de lignes par gare
- Fréquence des trains sur chaque ligne

Transport ferroviaire

Fonctionnement de la table

- Table Transport ferroviaire contenant l'identifiant de la gare, le type de gare et les fréquences
- Table Commune/Transport ferroviaire contenant l'identifiant Commune et l'identifiant Gare afin de mettre en relation les données du transport aux communes correspondantes

- Fréquence des trains : -Evaluation de la fréquence par jour, en utilisant les colonnes suivantes dans les horaires SNCF : -Lundi au samedi
  -Mardi au samedi
  -Tous les jours

Mise en forme conditionnelle

- Fréquences des trains/cars inférieures ou égales à 1

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : SNCF
- Mises à jour possibles : Annuelles, sur le site du TER en Languedoc Roussillon

Qui contacter ?

TER Languedoc-Roussillon : www.ter-sncf.com

Transport ferroviaire

Communauté de communes	Commune	Type d'arrêt	Nombre de lignes	Fréquence Trains Hiver Béziers/ Clermont (par jour)	Fréquence Cars Hiver Béziers/ Clermont (par jour)	Fréquence Trains Eté Béziers/ Clermont (par jour)	Fréquence Cars Eté Béziers/ Clermont (par jour)	Fréquence Trains Hiver Clermont/ Mende/ Montpellier (par jour)	Fréquence Cars Hiver Clermont/ Mende/ Montpellier (par jour)	Fréquence Trains Eté Clermont/ Mende/ Montpellier (par jour)	Fréquence Cars Eté Clermont/ Mende/ Montpellier (par jour)	Fréquence Trains Hiver Marvejols/ La Bastide (par jour)	Fréquence Cars Hiver Marvejols/ La Bastide (par jour)	Fréquence Trains Eté Marvejols/ La Bastide (par jour)	Fréquence Cars Eté Marvejols/ La Bastide (par jour)
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Gare Fret; Gare voyageurs	2	5	3	4	3	**0**	2	**1**	2				
Aubrac Lot Causse	Banassac	Gare voyageurs	1	**1**	2	2	1					3	3	2	3
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Gare voyageurs	3	4	3	2	3	**0**	2	**1**	**1**				
Gévaudan	Marvejols	Gare voyageurs	3	7	5	4	4	**0**	2	**1**	2	3	3	2	3
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Gare voyageurs	2	5	3	4	3	**0**	2	**1**	2				

Analyse Transport ferroviaire

15/07/2009

17:06

Analyse

ZAE

Echelle : Communale

Interprétation des données

- Potentiel des ZAE existantes

Données idéales

- Nom de la ZAE
- Vocation économique
- Superficie
- Nombre total de lots
- Nombre d'entreprises
- Réglementation sur la zone
- Protection sur la zone
- Taxe professionnelle
- Distance de l'A75
- Distance d'un centre de vie
- Gabarits autorisés
- Surface de lots restants
- Nombre de lots restants
- Extension possible ?
- Surface d'extension possible
- Extension prévue ?
- Surface d'extension prévue
- Haut débit
- Fibre optique
- Panneau d'entrée de zone
- Signalétique interne
- Niveau de végétalisation

Données réelles

- Nom de la ZAE
- Vocation économique
- Superficie
- Nombre total de lots
- Nombre d'entreprises
- Réglementation sur la zone
- Protection sur la zone
- Taxe professionnelle
- Distance de l'A75
- Distance d'un centre de vie
- Surface de lots restants
- Nombre de lots restants
- Extension possible ?
- Surface d'extension possible
- Extension prévue ?
- Surface d'extension prévue
- Haut débit
- Fibre optique
- Panneau d'entrée de zone
- Signalétique interne

ZAE

Fonctionnement de la table

- Table ZAE contenant les caractéristiques des ZAE et l'identifiant de chaque ZAE
- Table Commune/ZAE contenant l'identifiant de la ZAE et l'identifiant de la commune correspondantes

Précisions

- Vocations économiques concernées : Artisanat / Services / Commerces / Agroalimentaire/Logistique / Médico-social / BTP / Hautes technologies / Industrie.

Mise en forme conditionnelle

- Surface totale supérieure à 10 ha
- Surface de lots restants supérieure à 0 ha
- Nombre de lots supérieurs à 0

Obtention et mises à jour

- Fournisseurs : - Conseil Général (Schéma Départemental des ZAE)
  - Lozère Développement
  - Communautés de communes
  - Syndicat Mixte de l'A75
  - Visites de terrain
- Mises à jour possibles : Annuelles

Qui contacter ?

Lozère Développement
Communautés de communes du Pays du Gévaudan-Lozère
Syndicat Mixte de l'A75

Zones d'Activités Economiques

15/07/2009

17:09

Communauté de communes	Commune	Nom de la ZAE	Vocation économique	Superficie (ha)	Nombre total de lots	Nombre d'entreprises	Règlementation	TP (%)	Distance de l'A75 (min)	Distance d'un centre de vie (min)	Surface de lots restants (ha)	Nombre de lots restants	Surface d'extension possible(ha)	Surface d'extension prévue (ha)	Haut Débit	Fibre optique	Panneau d'entrée de zone	Signaletique interne
Apcher Margeride Aubrac	Saint-Chély d'Apcher	Route de Malzieu	BTP; Commerces	40	45	41		28,47			7,5	4		1	☑	☐	Bien visibles	Bien visible
Apcher Margeride Aubrac	Rimeize	Pont Archat	Artisanat	3		9			5	5	0	0	0	0	☐	☐	Présent	
Aubrac Lot Causse	La Tieule	La Tieule	Industrie	22				19,33	1	5			18	0	☑	☑		
Aubrac Lot Causse	La Canourgue	La Bastide	Artisanat	3,8	12	9		20,86	5	2	1,3	5	0	0	☑	☐	Bien visibles	Absente
Aubrac Lot Causse	Banassac	L'Oasis	Artisanat	1		2		6,55	1	1	0	0	0	0	☑	☐		
Aubrac Lot Causse	Banassac	Capjalat	Artisanat	1	5	5	PPRI	20,21	1	1					☑	☐	Bien visibles	Absente
Aubrac Lot Causse	Banassac	La Plaine	Artisanat	3,5	11	9	PPRI	20,21	3	1	0	0	0	0	☑	☐	Bien visibles	Peu visible
Causse du Massegros	Le Massegros	le Massegros	Artisanat	4		3		13,6	10	1	0	0	0	0	☑	☐	Bien visible	Peu visible
Gévaudan	Marvejols	Le Géant	Artisanat; Commerces; Hautes technologies ; Services	11	54	37		26,86	8		0	0			☑	☐	Bien visible	Peu visible
Gévaudan	Le Monastier Pin-Moriès	Carlac	Artisanat; Industrie	5,2	15			26,86	1				2,1	0	☑	☑		
Gévaudan	Antrenas	Antrenas	Agroalimentaire												☐	☐		
Hautes Terres	Fournels	Fournels	Artisanat	2		3		13,85	18		1,6		0	0	☑	☐		
Terre de Peyre	Aumont-Aubrac	Le Pêcher	Artisanat; Commerces; Industrie		18	9		27,48			0,8	9			☑	☑	Absent	Bien visible
Terres d'Apcher	Saint-Alban sur Limagnole	La Baysse	Artisanat		16	10		12,9	8	12	1,61	5	0	0	☐	☐		
Terres d'Apcher	Albaret Sainte-Marie	La Garde	Artisanat	4		3		14			0	0	0	0	☐	☐		

Analyse ZAE

15/07/2009

17:06

Analyse

Suivi des données et avancement de l'étude

1. L'Observatoire du Pays, outil nécessitant une attention particulière

La base de données, réalisée en 2009, doit être actualisée de façon régulière afin de conserver une information pertinente et de suivre son évolution tout au long de l'existence du Pays.

La difficulté de ces mises à jour est due au nombre important de fournisseurs et de tables à mettre à jour.

Le tableau suivant présente les informations nécessaires à de futures mises à jour.

Cf page suivante : Mises à jour de l'Observatoire du développement économique

2. Les comités de pilotage, une mobilisation qui perdure après le départ des stagiaires

De même que des comités de pilotage réunissant les acteurs mobilisés dans le développement économique ont eu lieu avant le début du stage afin de déterminer le cahier des charges de l'étude, d'autres seront organisés à la suite de l'élaboration du schéma.

Ils seront destinés à l'étude et au commentaire du schéma mais également au choix des actions à mettre en place et au lancement des projets.

Les stagiaires de Polytech'Tours pourront être sollicités de nouveau au cours de ces réunions afin d'apporter de nouvelles précisions sur le travail qu'ils ont réalisé.

18/08/2009

16:25

Mises à jour de l'Observatoire du développement économique

Nom de la table	Nom du fournisseur	Echelle	Dernière mise à jour	Prochaine mise à jour
Commune	Préfecture	Commune	2009	2010
Commune	Com de com	Commune	2009	2010
Agriculture	Chambre d'Agriculture	Commune	2000	2009
Artisanat	CMA	Commune	2009	2010
Autres formations	Pays du Gévaudan-Lozère	Commune	2009	2010
Filière Bois	CCI	Commune	2009	2010
Commerces et services	CCI	Commune	2009	2010
Commune	Orange	Commune	2009	2010
Commune	INSEE	Commune	1999;2004;2005;2006;2007	2009
Médicosocial	Pays du Gévaudan-Lozère	Pays	2009	2010
Métallurgie	CCI	Commune	2009	2010
Tourisme et patrimoine	Observatoire du tourisme	Pays	2008	2009
Reprise	CMA	Pays	2009	2010
Reprise	CCI	Pays	2009	2010
Services aux entreprises	CCI	Pays	2009	2010
Transports ferroviaires	SNCF	Commune	2009	2010
ZAE	CG	Commune	2009	2010
ZAE	Com de com	Commune	2009	2010
Domaine de diversification	Chambre d'Agriculture	Commune	2007	2010
Agroalimentaire	Chambre d'Agriculture	Département	2009	2010

Enjeux

Schéma de Développement Economique

ENJEUX

I. Croisement des objectifs

Les bilans mis au point dans le diagnostic ont mis en évidence 35 objectifs, répondant aux différents thèmes abordés. Si ces objectifs permettent de bien comprendre les améliorations à apporter dans chaque domaine, le résultat n'est cependant pas satisfaisant, car trop cloisonné ; en effet, les thèmes ne sont pas indépendants. Le fait de jouer sur l'un d'eux aura nécessairement des conséquences sur les autres. Nous devons donc déterminer de véritables enjeux globaux, qui réunissent l'ensemble de ces priorités.

POPULATION	ENTREPRISES	FILIERE DE PRODUCTION
Assurer le renouvellement de la population active du territoire	Favoriser la rencontre et le regroupement des entreprises (GIE…)	Maintenir le rôle de l'agriculture sur le Pays (aménagement, préservation des paysages…)
	S'appuyer sur la diversité des PER et sur la grande mobilisation des acteurs	
Assumer la ruralité du territoire en développant des activités dans ce domaine		
Organiser une offre complète et facilement accessible pour l'accueil de jeunes en formation (hébergement, transport,….)	Favoriser la création d'entreprises et l'innovation pour être économiquement en avance	Inciter à la diversification agricole pour anticiper les crises (broutards…)
Augmenter la durée de la saison touristique de 4 mois à toute l'année	Intensifier le rayonnement des zones d'activités	Augmenter la consommation locale des produits de qualité
Diversifier l'offre d'animations touristiques à vocation économique	Proposer une offre de foncier sur le long-terme (réserves foncières)	Favoriser la transformation de la viande sur le Pays
Favoriser la coordination des acteurs du tourisme afin de proposer des actions diversifiées et de grande ampleur	Utiliser la dimension paysagère et environnementale pour renforcer l'attractivité des ZAE	Privilégier les documents de gestion de la forêt privée pour augmenter sa rentabilité

POPULATION	ENTREPRISES	FILIERES DE PRODUCTION
Mettre en avant la qualité de vie sur le territoire pour attirer des télétravailleurs	Mettre en avant l'A75 pour attirer des entreprises	Augmenter l'usage local du bois de 1ère transformation pour la 2ème transformation afin de diminuer les coûts budgétaires et environnementaux actuels liés à l'importation du bois
Favoriser la création/transmission/reprise des entreprises artisanales, des commerces et des services		
	Développer le fret ferroviaire sur le modèle d'Arcelor Mittal afin de conserver une activité ferroviaire en déclin	Valoriser l'artisanat et les savoir-faire spécifiques du territoire (pose de la lauze…)
	Créer/Entrer dans un réseau de la métallurgie	
	Attirer des sous-traitants et des clients sur le territoire du Pays afin de renforcer la filière métallurgique en termes d'emplois et de production de richesses	
Développer le télétravail en lien avec le Très Haut Débit et la pépinière POLEN		Regrouper les transporteurs afin d'être compétitif face aux grands groupes plébiscités par la maison mère d'Arcelor
Inciter les gens à s'arrêter sur le territoire du Pays	Se positionner sur le marché des TIC comme territoire innovant et à la pointe	
Améliorer l'accès de la population et des entreprises aux TIC pour ne plus être considéré comme un espace de vie en marge		
	Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire	
	Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire	
	S'appuyer sur les réseaux présents dans les territoires limitrophes pour en créer de nouveaux à l'échelle du Pays ou du département	
Etablir des stratégies communes de développement sur le Pays		
Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme afin de maîtriser le développement du territoire		
Tenir compte des protections et servitudes dans les créations futures de ZAE		

II. Trois enjeux synthétiques mais complexes

En croisant les différents objectifs obtenus, on peut observer l'émergence de trois grands sujets de réflexion : la population, les entreprises et les filières de production.

Une étude plus précise de ces thèmes majeurs du développement économique est nécessaire afin de décliner des enjeux s'ajustant au plus près du territoire du Pays du Gévaudan-Lozère.

A. Attirer des entreprises

Les entreprises sont des acteurs fondamentaux du développement économique. A l'heure actuelle, les entreprises présentes ne permettent pas de résoudre le problème de l'emploi (les jeunes et les chômeurs partent vers les grandes villes). Leur petite taille mais également leur manque de coopération sont des obstacles à l'ouverture vers de nouveaux marchés et donc à leur développement.

Il ne s'agit pas d'attirer de grands groupes ; au contraire, le Pays doit s'appuyer sur les PME et PMI, en créant un tissu structuré et coordonné qui aura davantage de poids sur le marché. Mais leur création et leur transmission sont souvent difficile car les jeunes actifs ont davantage intérêt à s'installer à leur compte qu'à reprendre une entreprise sans valeur ajoutée spécifique.

Les services aux entreprises, nécessaires au développement de celles-ci, devront être déployés. De même que pour les entreprises en général, les regroupements semblent indispensables sur le Pays car les marchés sont relativement difficiles à obtenir séparément.

De plus, l'A75 n'a sans doute pas été utilisée au maximum de ses capacités. Il s'agit d'un atout majeur que l'on peut mettre beaucoup plus en avant, d'autant plus qu'une grande partie des Français ignore encore qu'une autoroute passe en Lozère. Cela rejoint l'idée de mise en valeur accrue des zones d'activités, encore trop tournées vers l'artisanat et relativement éloignées de pôles urbains importants. De nouveaux projets doivent être mis en place, proposant du foncier plus grand et plus attractifs (services supplémentaires…) pour des entreprises extérieures. De même, leur desserte (routière et ferroviaire) est problématique et rejoint les considérations précédentes concernant les services dans le domaine du fret.

Deux éléments fondamentaux ressortent des objectifs précédents : les réseaux et l'innovation. En ce qui concerne les réseaux, le Pays seul est beaucoup moins efficace. Il est donc primordial de s'appuyer sur l'existant, au sein de la Lozère mais également des territoires limitrophes, voire plus éloignés mais présentant des problématiques similaires.

Enfin, l'innovation semble être l'outil essentiel : le Pays ne doit pas tenter seulement de combler son retard, il doit également dépasser les autres territoires dans certains domaines afin de devenir le modèle de projets innovants. On devra exploiter au maximum les potentialités liées aux TIC et à la fibre optique. Il s'agit notamment du télétravail, activité d'avenir pour le territoire, qui revendique une qualité de vie exemplaire, propice à la dématérialisation de l'entreprise.

B. AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DES PRODUCTIONS

Le principal problème des productions du Pays est la faiblesse de la valeur ajoutée. Dans beaucoup de domaines, on reste au premier stade de la production, car les moyens de transformation sont peu développés et les connexions entre les acteurs au sein de chaque filière souvent inexistantes. Cela rend les productions beaucoup trop dépendantes et les expose en cas d'éventuelles crises (exemple du broutard, transformé et consommé uniquement en Italie).

Dans l'agroalimentaire, on doit se concentrer sur le problème de la viande ; transformée sur le Pays, elle permettrait de créer une véritable filière, allant de l'élevage jusqu'au plat cuisiné.

Mais le manque de connexion n'existe pas seulement dans l'agroalimentaire. L'exemple du bois est flagrant ; on arrive à un véritable paradoxe, où les entreprises de la deuxième transformation ne font pas appel à celles de la première et préfèrent importer du bois d'Allemagne…avec les coûts financiers et environnementaux que cela peut entraîner.

Il semble donc essentiel de connecter et de structurer des filières capables de se positionner sur de plus grands marchés et de créer ainsi des emplois et de la richesse sur le territoire.

La mobilisation des acteurs est alors essentielle ; dans le cas du bois, la structuration de la filière commence déjà par une bonne gestion de la forêt, élément rendu difficile par la multitude de propriétaires privés. Il faudra donc en priorité s'adresser à ces derniers. De même, pour la filière agroalimentaire, les agriculteurs constitueront les premiers interlocuteurs.

La production de qualité peut être une solution pour augmenter la valeur ajoutée car elle permet d'améliorer l'image du produit et d'agrandir sa zone de chalandise à l'extérieur du Pays. Elle doit donc être intensifiée. Mais deux éléments sont nécessaires au bon fonctionnement de cette opération :

-Accroître l'adhésion des producteurs aux coopératives gérant les labels, afin d'atteindre un maximum de produits labellisés sur le Pays.

-Favoriser l'utilisation de produits labellisés dans les restaurants du Pays afin de mieux les promouvoir auprès des touristes.

C. ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS

1. Accueil de populations permanentes

A l'heure actuelle, le Pays du Gévaudan-Lozère est attractif pour un certain nombre de nouvelles populations. Mais cela reste insuffisant pour assurer le renouvellement des actifs et la dynamisation de l'activité sur le long-terme. Ainsi, plusieurs études prévoient, dans les années à venir, un rattrapage de la population inactive sur la population active en Lozère. Ce fait est inquiétant et confirme la nécessité d'intensifier l'arrivée de nouveaux actifs valorisant l'économie locale et empêchant la Lozère et donc le Pays de s'engager dans un processus préoccupant de décroissance.

Les populations visées sont diverses :

- Les actifs, du Pays ou de l'extérieur, souhaitant s'installer, créer ou reprendre une entreprise artisanale ou commerciale.
- Les jeunes du Pays, qui partent trop souvent vers les grandes villes pour leur formation et qui finissent par s'y installer. On doit donc soit leur proposer des formations correspondant davantage à leurs besoins, notamment dans le supérieur et dans les domaines autres que

l'agriculture, soit les faire revenir après leur formation, dans le cadre de stages ou de créations d'entreprises.

Il s'agit donc de proposer des dispositifs fixant la population présente mais destinés également à attirer une population plus nombreuse, qui n'aurait pas envisagé auparavant le Pays comme terre d'accueil.

Comme il a été observé au sein des objectifs, le Pays est un territoire rural, et il doit utiliser cette caractéristique non plus comme un handicap mais comme une force. L'attrait pour la qualité de vie est très présent sur la scène publique, il faudra donc jouer sur cet aspect.

Cette problématique est toutefois complexe ; l'attraction de nouvelles populations engendrera nécessairement des conflits et des désagréments (équipements supplémentaires, pollution accrue, mitage du paysage…). Il serait peut-être judicieux de déterminer un seuil d'acceptabilité et de fixer des stratégies et objectifs communs sur le long terme afin d'être sûr que le développement ne se fera pas au dépend de cette qualité de vie tant recherchée. L'augmentation du nombre de documents d'urbanisme constitue donc un objectif important du schéma.

Le médico-social est le plus touché par le manque de nouvelles populations ; en effet, ce secteur aura besoin de renouveler près de 150 personnes qualifiées dans les cinq ans à venir, dans un contexte grandissant de vieillissement de la population et de projets attirants les personnes handicapées (complexe de Montrodat, Tourisme Handicap…) sur le territoire. Il s'agit donc de proposer des formations adaptées aux jeunes du Pays et à d'autres venant de l'extérieur, et/ou d'attirer du personnel qualifié, déjà formé à l'extérieur du Pays voire du département.

2. Accueil de populations temporaires

Il s'agit de développer le tourisme dans sa dimension économique. En effet, ce secteur est important sur le Pays mais il n'est pas assez organisé et diversifié pour permettre une grande rentabilité et un fort rayonnement. Les sites sont nombreux et intéressants, mais non connectés entre eux, aussi bien dans leur fonctionnement que dans leur promotion. De plus, des problèmes d'investissements apparaissent souvent (pour certains hébergements, le tourisme d'hiver, le tourisme ferroviaire…) et empêchent un fort développement malgré une qualité de vie recherchée et des activités relativement variées.

L'implication des acteurs est donc nécessaire afin de donner à cette filière une véritable vocation d'animation économique, sur toute l'année, et non plus seulement une activité de valorisation pendant les mois d'été. Ainsi, le Pays pourra revendiquer un véritable attrait touristique, sensiblement différent de celui des territoires limitrophes.

Le futur PNR Aubrac peut constituer un atout majeur dans ce domaine, mais également dans l'attraction d'entreprises misant sur un territoire proposant un développement économique durable. Même si les projets seront proposés essentiellement par la structure du Parc, le Pays doit suivre le processus afin de peser dans les débats.

III. Connexion avec les actions envisagées

A. Un cycle des enjeux…

Le schéma montre que les trois enjeux s'inscrivent dans un cycle et ont donc une incidence les uns sur les autres. En effet, l'installation d'entreprises sur le Pays ne peut se faire que s'il y a suffisamment de main d'œuvre disponible, ce qui n'est pas le cas actuellement. Or pour attirer de nouvelles populations, et notamment une population active, le territoire doit être attractif en termes d'emploi et dynamique, et cela nécessite d'augmenter la valeur ajoutée des productions. Ceci peut être réalisé à la fois au niveau des entreprises déjà présentes, mais aussi par de nouvelles entreprises innovantes.

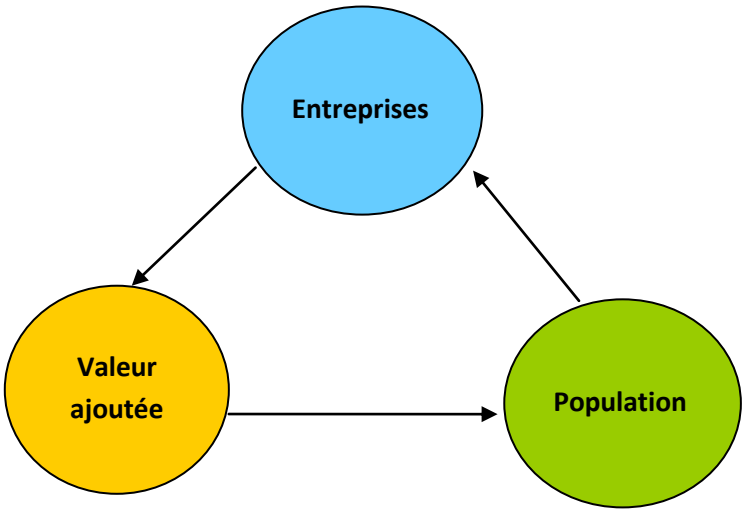

B. …dans lequel s'inscrivent les propositions d'action

1. Principe

Les préconisations devront répondre aux objectifs décrits dans les bilans et s'inscrire au sein des trois enjeux plus globaux décrits précédemment. Les grandes actions, au nombre de 18, seront déclinées en boîtes à outils dans lesquelles les acteurs impliqués dans le schéma pourront choisir des projets concrets à mettre en place.

2. Enchaînement logique

La présence du cycle ne doit pas empêcher une hiérarchisation des actions les unes par rapport aux autres. En effet, lorsque les acteurs devront démarrer le programme d'actions, il leur faudra dans un premier temps déterminer un ordre logique. Cette partie est destinée à les aider dans ce choix.

Dans la mesure où il s'agit d'un schéma de développement économique, il est nécessaire de se concentrer d'abord sur les entreprises. La seconde étape consiste à utiliser ces dernières comme base pour structurer des filières et augmenter la valeur ajoutée. Ces éléments réunis fourniront de solides fondations pour accueillir de nouvelles populations dans un cadre économique favorable.

Les actions seront donc ordonnées de A à R. Au sein de chaque action, les outils seront eux-mêmes numérotées selon leur importance.

Dans une partie ultérieure, un nouveau classement sera réalisé afin de déterminer les projets réalisables à court, moyen et plus long terme.

ENJEUX

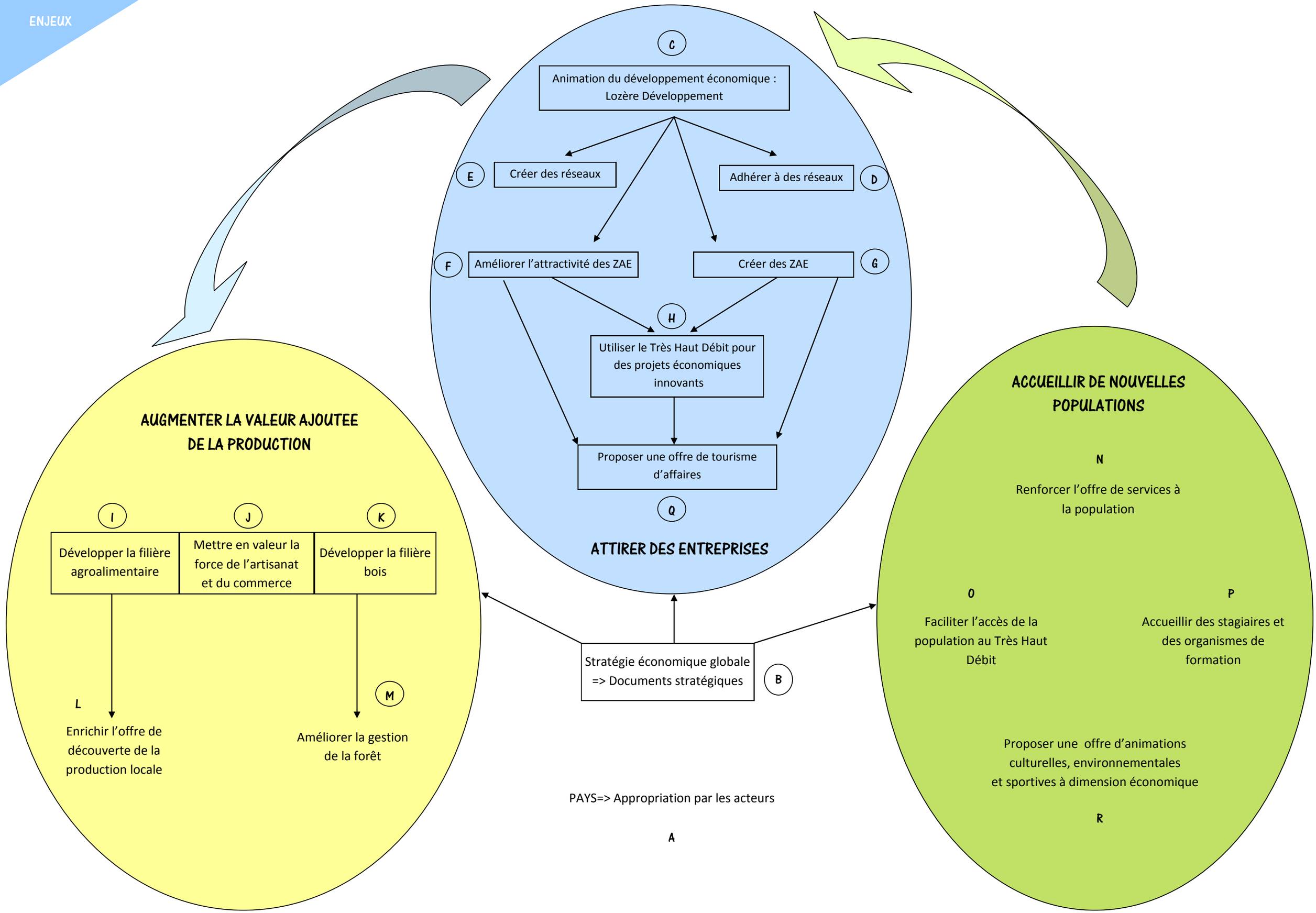
C
Animation du développement économique : Lozère Développement
E
Créer des réseaux
Adhérer à des réseaux
D
F
Améliorer l'attractivité des ZAE
Créer des ZAE
G
H
Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques innovants
Proposer une offre de tourisme d'affaires
Q
ATTIRER DES ENTREPRISES
AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DE LA PRODUCTION
I
J
K
Développer la filière agroalimentaire
Mettre en valeur la force de l'artisanat et du commerce
Développer la filière bois
L
Enrichir l'offre de découverte de la production locale
M
Améliorer la gestion de la forêt
ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS
N
Renforcer l'offre de services à la population
O
Faciliter l'accès de la population au Très Haut Débit
P
Accueillir des stagiaires et des organismes de formation
Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique
R
Stratégie économique globale => Documents stratégiques
B
PAYS=> Appropriation par les acteurs
A

Actions

Schéma de Développement Economique

ACTIONS

Présentation des actions et des outils

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Présentation des actions et des outils

Les stagiaires, conformément à la demande du cahier des charges, ont proposé des actions qui peuvent être mises en pratique grâce à des outils opérationnels. Ces actions et outils ne sont pas figés mais destinés à être appropriés par les acteurs du développement économique pour leur fournir des pistes de réflexion. Ils pourront donc être modifiés, adaptés, recomposés ou servir d'inspiration à d'autres projets.

Une priorisation des outils est proposée après les fiches actions afin d'aider les acteurs à cerner les outils revêtant une plus grande importance dans le développement économique du Pays aux yeux des stagiaires. Ces onze outils ne sont pas forcément les premiers à pouvoir être mis en place car certains ont des délais de réalisation plutôt longs.

n°A : Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire

- Promotion de la structure et du tissu économique local
  - n°1 : Création d'un site Internet du Pays
  - n°2 : Création d'une Maison du Pays
  - n°3 : Rallye des entreprises
  - n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)
  - n°5 : Rédaction d'un journal du Pays
  - n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

- Animation touristique :
  - n°7 : Expositions Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan
  - n°8 : Fête du Pays
  - n°9 : Mise en place d'un car touristique

n°1 : Création d'un site Internet du Pays

Personnes visées

- Population du Pays
- Entreprises du Pays
- Nouvelles populations et entreprises

Objectifs

- Promouvoir le Pays et ses missions sur le territoire, notamment dans le domaine économique
- Promouvoir les tissus économique, associatif...locaux

Description

- Site du Pays, indépendant de celui du Conseil Général
- Présentation du Pays, de ses missions et des schémas réalisés
- Liens vers : - les sites des entreprises du Pays
  - les sites touristiques
  - le futur site dédié au e-commerce
- Petits films promotionnels sur différentes thématiques (artisanat, commerce, tourisme…)
- Témoignages de chefs d'entreprises et d'habitants du Pays

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

n°1 : Création d'un site Internet du Pays

Etapes de réalisation

1. Appel d'offre vers des écoles ou formations spécialisées dans la création de sites internet
2. Réalisation d'un annuaire des entreprises et des associations
3. Réalisation du site
4. Promotion et mise en service

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays
- n°5 : Rédaction d'un journal du Pays
- n°31 : Développement du E-commerce

Délai de réalisation

Court terme : - Support d'actions à venir
- Moyen de faire connaître le Pays
- Facile à réaliser

Sources

n°2 : Création d'une Maison du Pays

Personnes visées

- Population résidente, touristes et entreprises

Objectifs

- Créer un lieu-ressource du Pays
- Favoriser les échanges
- Promouvoir le territoire

Description

- Bureaux des employés au Pays
- Salle d'expositions sur le territoire (production locale, entreprises, paysages…)
- Salle de réunion

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes

n°2 : Création d'une Maison du Pays

Etapes de réalisation

1. Choix des locaux
2. Réalisation des expositions
3. Installation
4. Promotion

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°1 : Création d'un site Internet du Pays
- n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)
- n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Actions postérieures

- n°8 : Fête du Pays

Délai de réalisation

Long terme : Nécessite du personnel, des moyens financiers et des locaux

Sources

n°3 : Rallye des Entreprises

Personnes visées

- Entreprises du Pays et les habitants du Pays

Objectifs

- Faire connaitre à la population le tissu économique du Pays
- Attirer de nouveaux salariés

Description

- Le rallye se déroule sur une journée.
- Les entreprises du Pays participantes proposent des visites au sein de leurs locaux .
- Les participants visitent toutes les entreprises selon le circuit programmé.
- La journée peut se terminer par un forum des entreprises

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement
- Club d'entreprises

Partenaire(s) envisagés

- Pays du Gévaudan-Lozère et les autres Pays du département
- Conseil général

n°3 : Rallye des Entreprises

Etapes de réalisation

1. Communication autour du rallye aux entreprises
2. Sélection des entreprises participantes
3. Préparation du programme avec les entreprises
4. Communication à la population pour l'inscription au rallye

Aides potentielles

- Conseil Général de la Lozère :

Aide aux opérations collectives de promotion économique
- Bénéficiaires : entreprises du département
- Montant : entre 7,5 et 30 % des dépenses éligibles
- Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
  -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°60 : Tourisme d'affaires

Délai de réalisation

Court terme : - Entreprises déjà présentes
- Visites existantes sur certains sites *(Cf. Tourisme industriel)*

Sources

n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)

Personnes visées

- Population traversant le Pays

Objectifs

- Promouvoir le Pays auprès de populations qui ne font que le traverser pour rejoindre d'autres territoires
- Faciliter la visualisation des limites du Pays par les populations venant de l'extérieur et par les habitants eux-mêmes

Description

- Panneaux routiers situés à chaque limite du Pays et indiquant l'arrivée dans celui-ci:
  -Au Nord, à la frontière avec le Cantal
  -A l'Ouest et au Sud, à la frontière avec l'Aveyron
  -A l'Est, à la frontière avec le reste de la Lozère

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Direction Départementale de l'Equipement de la Lozère
- DIR Massif-Central

n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)

Etapes de réalisation

1. Consultation de la DDE
2. Choix de l'esthétique du panneau
3. Choix des lieux de mise en place des panneaux

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°1 : Création d'un site Internet du Pays
- n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Actions postérieures

- n°2 : Création d'une Maison du Pays
- n°5 : Rédaction d'un journal du Pays
- n°8 : Fête du Pays

Délai de réalisation

Court terme : - Facile à mettre en place
- Participe à la promotion du Pays

Sources

n°5 : Rédaction d'un journal du Pays

Personnes visées

- Habitants, entreprises, associations, élus... du Pays

Objectifs

- Promouvoir le Pays et ses missions sur le territoire, notamment dans le domaine économique
- Promouvoir l'ensemble des projets, actions et activités mis en place sur le territoire
- Impliquer la population dans la démarche Pays

Description

- Journal papier et/ou en ligne diffusé à l'ensemble des acteurs du territoire
- « Boîte à idées » sur le site du Pays afin de connaître les thèmes que veulent aborder les acteurs dans le journal, les réactions aux articles...etc

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes
- Acteurs (habitants, entreprises…) du Pays

n°5 : Rédaction d'un journal du Pays

Etapes de réalisation

1. Choix de la forme et de la fréquence de publication
2. Rédaction et mise en ligne
3. Promotion

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°1 : Création d'un site Internet du Pays
- n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)
- n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Actions postérieures

- n°2 : Création d'une Maison du Pays
- n°8 : Fête du Pays

Délai de réalisation

Court terme : - Facile à mettre en place (élargissement de la lettre d'information existante)
- Action non prioritaire

Sources

n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Personnes visées

- Nouvelles populations et entreprises potentielles

Objectifs

- Promouvoir le Pays à travers une image forte, une phrase clé
- Donner une image dynamique et ambitieuse au territoire

Description

- Organisation d'un concours de slogan, ouvert à toute la population du Pays
- Choix du meilleur slogan par un comité déterminé à l'avance
- Prix du meilleur slogan décerné lors de la première fête du Pays ou lors d'une manifestation importante se déroulant à l'échelle du Pays

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Population du Pays du Gévaudan-Lozère

n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Etapes de réalisation

1. Organisation du concours de slogans : promotion, choix du jury
2. Votes au sein du jury afin de déterminer le meilleur slogan
3. Prix du meilleur slogan remis lors de la fête du Pays
4. Mise en place du nouveau slogan (site internet, brochures…)

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°1 : Création d'un site Internet du Pays

Actions postérieures

- n°2 : Création d'une Maison du Pays
- n°5 : Rédaction d'un journal du Pays
- n°8 : Fête du Pays

Délai de réalisation

Court terme : - Facile à mettre en place
- Participe à la promotion du Pays

Sources

n°7 : Expositions Pays sur l'aire de la Bête du Gévaudan

Personnes visées

- Voyageurs traversant le Pays par l'A75

Objectifs

- Promouvoir le Pays et ses missions sur le territoire, notamment dans le domaine économique
- Inciter les populations de passage à s'arrêter temporairement sur le territoire voire à s'y installer

Description

- Panneaux attractifs et ludiques implantés sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan
- Vente de produits locaux
- Panneaux répertoriant les offres d'emplois, d'immobilier...

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communauté de communes du Gévaudan

Partenaire(s) envisagé(s)

- DIR Massif-Central
- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambres Consulaires
- Producteurs locaux

n°7 : Expositions Pays sur l'aire de la Bête du Gévaudan

Etapes de réalisation

1. Consultation des services de l'Etat
2. Prise de contact avec les producteurs locaux
3. Réalisation des panneaux
4. Mise en place des expositions et de la vente
5. Promotion

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d'Economie Mixte, aux comités et associations agréées)

Actions antérieures

- n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Temps de réalisation relativement long (infrastructures)

Sources

www.airedujura.com

n°8 : Fête du Pays

Personnes visées

- Population, entreprises, associations, élus, touristes...du Pays

Objectifs

- Promouvoir le Pays et ses missions sur le territoire, notamment dans le domaine économique
- Promouvoir l'ensemble des projets, actions et activités mis en place sur le territoire
- Impliquer la population dans la démarche Pays
- Attirer les touristes
- Inciter les populations de passage à venir s'installer sur le Pays

Description

- Fête proposant de multiples activités autour du Pays :
  - Expositions
  - Ateliers
  - Dégustations
  - ...etc

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes
- Entreprises
- Associations
- Producteurs
- ...

n°8 : Fête du Pays

Etapes de réalisation

1. Etude préalable des potentialités du projet (fréquentation…)
2. Choix de la date
3. Démarchage auprès des intervenants éventuels (entreprises, associations, producteurs…)
4. Elaboration du programme de la journée
5. Envoi des invitations et promotion

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d' Economie Mixte, aux comités et associations agréées)

Actions antérieures

- n°1 : Création d'un site internet du Pays
- n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)
- n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

Actions postérieures

- n°2 : Création d'une Maison du Pays

Délai de réalisation

Long terme : - Nécessite une certaine reconnaissance du Pays et une grande implication des élus et de la population
- Nécessite une grande organisation

Sources

n°9 : Mise en place d'un car touristique

Personnes visées

- Touristes

Objectifs

- Développer une nouvelle activité touristique sur le territoire
- Promouvoir le Pays du Gévaudan-Lozère

Description

- Grâce à un partenariat avec un ou plusieurs transporteurs locaux, location de cars touristiques pour visiter le Pays.
- Arrêts aux sites touristiques essentiels du Pays
- Arrêts aux sites économiques importants (zones d'activités, entreprises de pointe…)
- Dernier arrêt : la Maison du Pays

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes
- Sites touristiques
- Entreprises
- Transporteurs locaux

n°9 : Mise en place d'un car touristique

Etapes de réalisation

1. Partenariat avec un ou plusieurs transporteurs locaux
2. Aménagement du car (logo…)
3. Choix de l'itinéraire et partenariat avec les sites traversés
4. Recrutement d'un guide touristique qualifié
5. Promotion

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d' Economie Mixte, aux comités et associations agréées)

Actions antérieures

- n°3 : Rallye des entreprises

Actions postérieures

- n°60 : Tourisme d'affaires

Délai de réalisation

Moyen terme : - Action non prioritaire
- Nécessite des moyens humains et financiers

Sources

n°B : Planifier le développement territorial

- n°10 : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)*

- n° 11 : Maîtrise du foncier

- n°12 : Documents d'urbanisme

* Actions à réaliser en priorité

n°10 : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Personnes visées

- Ensemble des acteurs du territoire

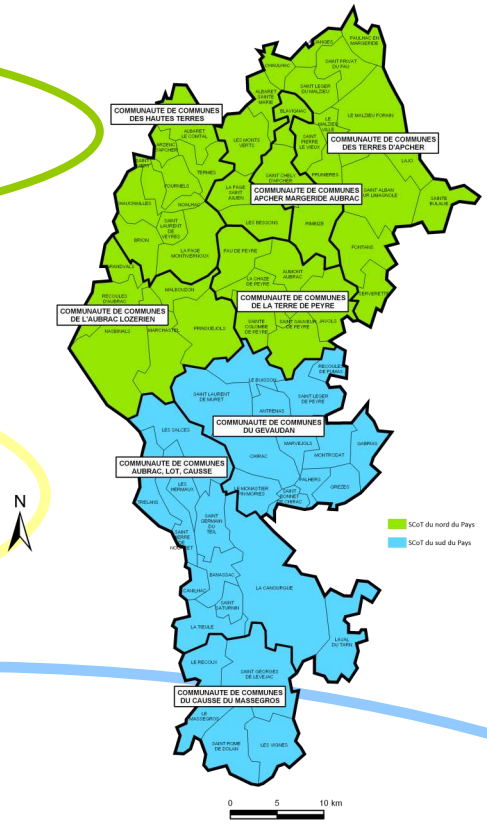

Objectifs

- Fixer des orientations en matière d'aménagement tout en respectant un équilibre entre espaces urbanisés, agricoles, forêts...
- Organiser et met en valeur le patrimoine naturel et bâti
- Mettre en cohérence les choix en matière d'habitat, activités, déplacements…

Description

- Document d'urbanisme ayant une portée à moyen voire long terme
- Constitué :
  - d'un rapport de présentation contenant un diagnostic et un état initial de l'environnement
  - d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
  - d'un Document d'Orientations Générales (DOG)
  - d'un document graphique
  - de dispositions facultatives relatives au transport
- Opposable à un certain nombre de documents d'urbanisme : PLU, POS, cartes communales, PLH, PDU…
- Soumis aux : Projets d'Intérêt Général (PIG), Directives Territoriales d'Aménagement (DTA), chartes de PNR, directives de protection et mise en valeur des paysages, SDAGE...

Porteur(s)de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Syndicats Mixtes regroupant les communauté de communes des futurs SCoT (à créer)

n°10 : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Étape de réalisation

1. Définition du périmètre, création du syndicat mixte, choix du maître d'œuvre
2. Réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement
3. Réalisation du PADD et du DOG
4. Concertation à l'échelle communale et intercommunale tout au long de la phase d'élaboration (les communes peuvent se retirer du périmètre du SCoT si leurs intérêts vitaux sont menacés)
5. Enquête publique
6. Approbation par chaque conseil municipal
7. Validation du projet par arrêté préfectoral
8. Contrôle de légalité

Aides potentielles

- État : dispositif financier pour aider les établissements publics à financer les études nécessaires à l'élaboration ou la révision d'un SCoT, à condition qu'il ne soit pas réalisé en régie

Actions antérieures

- n°11 : Maîtrise du foncier
- n°12 : Documents d'urbanisme

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : - Procédure longue
- Nécessite un consensus des élus autour des périmètres et des orientations

Sources

- Cours de Droit de l'urbanisme de M. Boutet, première année au Département Aménagement de l'école Polytech'Tours
- scotan.alsacedunord.fr
- scot-picsaintloup.fr

n°11 : Maîtrise du foncier

Personnes visées

- Nouvelles populations
- Futures entreprises

Objectifs

- Constituer une réserve foncière sur le territoire afin de mieux appréhender le développement économique futur

Description

- Sensibilisation des communautés de communes à la création de réserves foncières
- Mise en place d'un observatoire du foncier *(Cf. Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère)*

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- Communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- SAFER
- Instance Foncière Départementale
- Etablissement Public Foncier Régional

n°11 : Maîtrise du foncier

Etapes de réalisation

1. Etude du foncier actuellement disponible sur le Pays
2. Création d'un Observatoire du foncier
3. Réunion de sensibilisation auprès des élus pour la mise en place de réserves foncières

Aides potentielles

- Conseil Général (par l'intermédiaire de l'Instance Foncière)
- Etablissement Public Foncier Régional

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°10 : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)
- n°12 : Documents d'urbanisme
- n°29 : Implantation Zones d'Activités Economiques

Délai de réalisation

Court terme : - Déjà initiée par certains élus
- Prioritaire pour un meilleure maîtrise du développement territorial

Sources

n°12 : Documents d'urbanisme

Personnes visées

- Elus (communes et communautés de communes)

Objectifs

- Planifier le développement du territoire
- Mesurer et atténuer les impacts environnementaux et paysagers de ce développement
- Maîtriser le foncier sur le territoire

Description

- Sensibilisation des communautés de communes à la mise en place de documents d'urbanisme (Carte Communale, Plan Local d'Urbanisme communal ou intercommunal)
- Se référer au Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes et communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- CAUE

n°12 : Documents d'urbanisme

Etapes de réalisation

1. Réunions de sensibilisation à la création de documents d'urbanisme

2. Accompagnement lors de la mise en place de documents d'urbanisme

Aides potentielles

- Conseil Général
- Etat : Dotation Globale de Décentralisation

Actions antérieures

- n°11 : Maîtrise du foncier

Actions postérieures

- n°10 : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)
- n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

Délai de réalisation

Court terme : - Démarche déjà initiée par certains élus
- Prioritaire pour un meilleure maîtrise du développement

Sources

n°C : Animation économique par Lozère Développement

- Structure et dispositifs d'accueil de nouvelles entreprises
  - n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN
  - n°14 : Résidence d'entrepreneurs
  - n°15 : Club d'entreprises
  - n°16 : Forum des entreprises

- Création reprises
  - n°17 : Stage de découverte création/reprise
  - n°18 : Ecole d'entrepreneurs

- Foncier immobilier
  - n°19 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier

* Actions à réaliser en priorité

n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN

Personnes visées

- Entreprises présentes sur le territoire ou désirant s'y installer

Objectifs

- Accueil, accompagnement et appui pour les créateurs d'entreprises et les porteurs de projet
- Suivi régulier des entreprises par un ou plusieurs interlocuteurs qualifiés
- Echanges et mise en réseau des entreprises du Pays

Description

L'antenne de la pépinière est une maison de l'entrepreneur qui propose :

- Un espace d'échanges et de rencontres entre les chef d'entreprises
- La mise à disposition de bureaux et de salles de réunions
- Des animations (conférences, réunions d'information, ateliers de réflexion ….)
- Des conseillers

Elle peut aussi offrir les services d'une pépinière :

- Des conseils juridiques, économiques et financiers
- Des services pour faciliter l'installation et le développement de l'entreprise
- Des locaux pour la création d'entreprises, de façon permanente ou temporaire (2 ou 3 modules de 20 à 40 m²)

L'antenne sera gérée par Lozère Développement.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes du Pays
- Chambres Consulaires
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN

Etapes de réalisation

1. Collecter l'avis des entreprises (présentes ou susceptibles de s'installer) et obtenir les prévisions de fréquentation
2. Consulter les services susceptibles de venir s'installer
3. Embaucher du personnel qualifié
4. Déterminer le lieu et les locaux
5. Promouvoir l'antenne (Salon « Projets en campagne »…)

Aides potentielles

- Conseil Général :
  Aide à l'immobilier industriel et artisanal
  - Bénéficiaires : Communes, communautés de communes, syndicats mixtes, sociétés de crédit bail, organismes consulaires
  - Montant : entre 7,5 et 30 % des dépenses éligibles
  - Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
    -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général
- Contrat de projet Etat/Région pour les pépinière d'entreprises

Actions antérieures

- n°15 : Club d'entreprises

Actions postérieures

- n°14 : Résidences d'entrepreneurs
- n°30 : Développement du télétravail
- n°32 : Développement du web-recrutement

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessite des moyens humains, financiers et matériels

Sources

CCI de Mulhouse : www.mulhouse.cci.fr

n°14 : Résidences d'entrepreneurs

Personnes visées

- Entreprises désirant s'installer sur le territoire

Objectifs

- Favoriser l'installation de nouvelles entreprises

=> Offrir de bonnes conditions matérielles aux créateurs d'entreprises désirant s'installer sur le territoire

Description

- Mise à disposition de logements et de locaux pour les créateurs d'entreprises extérieurs (et leur famille)
- Logement et locaux sur le même site ou à proximité
- Locaux adaptés à un large champ d'activités
- Accès aux TIC (internet, téléphonie)

Porteur de projet possible

- Communautés de communes
- Communes

Partenaires envisagés

- Lozère Développement (accompagnement des porteurs de projets)
- Conseil Général dans le cadre du Plan départemental des Résidences d'entrepreneurs

n°14 : Résidences d'entrepreneurs

Etapes de réalisation

1. Collecter l'avis des entreprises (susceptibles de s'installer) et obtenir les prévisions de fréquentations
2. Déterminer le lieu et les locaux
3. Promouvoir les résidences (Salon « Projets en campagne »…)

Aides potentielles

- Conseil Général :
  Aide à la réalisation de résidences d'entrepreneurs

  -Bénéficiaires : Communes, communautés de communes, syndicats mixtes
  -Montant : 80% du coût HT de l'investissement
  -Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
  -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

- Union Européenne : FSE, Axe 1 Mesure III du Programme Opérationnel,
  Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise

Actions antérieures

- n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN
- n°32 : Développement du web-recrutement

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessite la présence de l'antenne de la pépinière POLEN.

Sources

Conseil général de la Lozère

n°15 : Club d'Entreprises

Personnes visées

- Entreprises présentes sur le territoire ou désirant s'y installer

Objectifs

- Faire se rencontrer et échanger entre les entreprises du Pays via un réseau
- Permettre la création de valeur ajoutée à travers le réseau
- Ouvrir les entreprises vers l'extérieur
- Inciter les entreprises à travailler ensemble

Description

Les clubs d'entrepreneurs sont des espaces pour les chefs d'entreprises dans lesquels ils peuvent discuter de leurs problèmes, partager leur expérience et leurs connaissances. Le clubs peuvent parfois jouer le rôle d'incubateur en apportant des conseils, du matériel et en parrainant des jeunes entreprises. Ils peuvent aussi jouer le rôle de consultant dans le cadre d'une mission précise.

Un club de entreprises du Pays pourra être créer. Il se divisera en commissions qui s'adresseront à une population de chef d'entreprises précise :

- Commission création/reprise
- Commission Jeunes dirigeants
- ...etc

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement (encadrement)
- Entreprises du Pays

Partenaire(s) envisagés

- Chambres Consulaires
- POLeN
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°15 : Club d'Entreprises

Etapes de réalisation

1. Etude de faisabilité
2. Recrutement d'un animateur
3. Promotion auprès des entreprises du Pays

Aides potentielles

- Conseil Général de la Lozère:
  Aide aux opérations collectives de promotion économique
  - Bénéficiaires : entreprises du département
  - Montant : entre 7,5 et 30 % des dépenses éligibles
  - Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
    -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc -Roussillon
- n°23 : Petits-déjeuners de la création
- n°24 : Réseau PLATO

Délai de réalisation

Court terme : Déjà en cours de réalisation par Lozère Développement

Sources

n°16 : Forum des entreprises

Personnes visées

- Entreprises présentes sur le territoire ou désirant s'y installer

Objectifs

- Favoriser les échanges et la mise en réseau des entreprises du Pays
- Permettre la création de filières structurées
- Permettre aux services aux entreprises de se regrouper et d'être plus visibles pour de potentiels clients
- Permettre aux entreprises de trouver de nouveaux marchés (rencontre avec des clients potentiels)

Description

- Salon auquel est invité l'ensemble des acteurs économiques du Pays (entreprises, chambres consulaires, élus, Conseil Général...)
- Déroulement sur une ou deux journées par an
- Stands, animation, tables rondes et conférences

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère, en partenariat avec les communautés de communes

Partenaire(s) envisagés

- Communautés de communes du Pays
- Chambres Consulaires
- Lozère Développement

n°16 : Forum des entreprises

Etapes de réalisation

1. Collecter l'avis des entreprises et prévisions de fréquentation
2. Déterminer les dates les plus adaptées
3. Déterminer le lieu et les locaux
4. Obtenir le matériel nécessaire
5. Promouvoir le salon auprès des entreprises

Aides potentielles

- Aide aux opérations collectives de promotion économique du Conseil Général

-Bénéficiaires : les entreprises souhaitant adhérer à la création du salon
-Montant : 40% des dépenses éligibles, plafond maximum de 2000 euros par entreprise participante
-Conditions d'attribution : -Examen de la demande par la Commission Technique de Lozère Développement
-Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°21 : Groupement d'entreprises de transport
- n°25 : Groupement des entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

Délai de réalisation

Court terme : Action particulièrement importante dans le cadre de la mise en réseau des entreprises et de l'augmentation de la valeur ajoutée des productions sur le Pays

Sources

- www.cjd.net
- www.lejournaldesentreprises.com
- www.cjd-marseille.net

n°17 : Stage de découverte création/reprise

Personnes visées

- Futur créateurs ou repreneurs d'entreprises

Objectifs

- Attirer de nouvelles populations actives
- Attirer de nouvelles entreprises
- Maintenir les activités présentes sur le territoire

Description

Stage de 5 jours qui permet aux entrepreneurs, avec l'aide des acteurs économiques du territoire, d'affiner leur projet d'un point de vue technique mais aussi vis-à-vis des contraintes du territoire pour le transformer en véritable installation.

Ces cinq jours comprennent des visites d'affaires à reprendre, des rencontres avec des personnes installées et la découverte en famille du territoire. Un service de crèche et de garderie peut être proposé.

L'hébergement et la restauration sont pris en charge, les frais de déplacement sont à la charge des participants.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement

Partenaire(s) envisagés

- Chambres Consulaires
- Pays du Gévaudan-Lozère et les autres Pays du département
- Conseil général

n°17 : Stage de découverte création/reprise

Etapes de réalisation

1. Préparation du programme
2. Communication autour du stage
3. Sélection des participants
4. Sélection des gîtes d'accueil

Aides potentielles

- Conseil Général :
  Accueil de nouvelles populations
  - Bénéficiaires : Associations, collectivités, organismes publics
  - Montant : 80 % du montant de l'opération
  - Conditions d'attribution :
    - Démarche Collective
    - Associer l'ensemble des partenaires départementaux œuvrant dans la démarche d'accueil de nouvelles populations
- Contrat de projet Etat/Région

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessite la présence de l'antenne de la pépinière POLeN

Sources

Exemple : Pays de Combraille-en-Marche
Site internet : www.payscombraillienmarche.org

n°18 : Ecole d'Entrepreneurs

Personnes visées

- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises

Objectifs

- Attirer de jeunes créateurs d'entreprises sur le territoire
- Proposer une offre de formation peu répandue en France
- Maintenir les activités présentes sur le territoire
- Créer de nouvelles entreprises

Description

Il s'agit d'une école en 3 ans qui forme des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Aucun cours n'est dispensé dans cette école mais la gestion d'entreprises y est enseignée par l'exemple, comme pour un apprentissage. Des coachs, eux-mêmes entrepreneurs, encadrent les étudiants et leur font profiter de leur expérience et de leur savoir-faire.

Ce concept a été inventé en Finlande et il existe trois écoles de ce type en France : à Paris, Angers et Strasbourg.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement

Partenaire(s) envisagés

- Chambres consulaires
- Pays du Gévaudan-Lozère et les autres Pays du département
- Conseil général

n°18 : Ecole d'Entrepreneurs

Etapes de réalisation

1. Etude de Faisabilité
2. Détermination des lieux et locaux
3. Embauche de personnel
4. Promotion de l'école d'entrepreneurs

Aides potentielles

- Conseil Général :
  Accueil de nouvelles populations
  - Bénéficiaires : Associations, collectivités, organismes publics
  - Montant : 80 % du montant de l'opération
  - Conditions d'attribution :
    - Démarche Collective
    - Associer l'ensemble des partenaires départementaux œuvrant dans la démarche d'accueil de nouvelles populations.

Actions antérieures

- n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN
- n°58 : Partenariat avec l'université de Montpellier

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : Nécessite des moyens humains, financiers et matériels

Sources

Team Academy : www.tiimiakatemia.fi
Ecoles d'entrepreneurs français : teamacademy.slipki.com/dcku.php

n°19 : Entrée « Pays » dans la bourse à l'immobilier d'entreprises

Personnes visées

- Entreprises présentes sur le territoire ou désirant s'y installer

Objectifs

- Identifier les offres d'immobilier d'entreprises sur le territoire du Pays
- Attirer de nouvelles entreprises
- Améliorer l'offre de services aux entreprises

Description

Lozère Développement dispose déjà d'une bourse de l'immobilier d'entreprises dans laquelle existe la possibilité de rechercher l'immobilier disponible en fonction de la région géographique souhaitée. Il s'agirait donc de créer une requête « territoire du Pays du Gévaudan-Lozère ». Un lien pourrait ensuite renvoyer les utilisateurs vers le site du Pays.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement

Partenaire(s) envisagés

- Communautés de communes du Pays
- Entreprises du Pays
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°19 : Entrée « Pays » dans la bourse à l'immobilier d'entreprises

Etapes de réalisation

1. Création d'une requête dans la base de données de Lozère Développement
2. Promotion de la bourse à l'immobilier d'entreprises à l'échelle du Pays

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Bourse à l'immobilier existante sur le site de Lozère Développement

Sources

Lozère Développement : www.lozere-developpement.com
Entretien avec Sébastien Oziol, directeur, Lozère Développement (2009, 30, juin)

n°D : Adhérer à des réseaux

- n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

- n°21 : Groupement d'entreprises de transport

- n°22 : Mecanic Vallée/ViaMéca

* Actions à réaliser en priorité

n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

Personnes visées

- Entrepreneurs présents sur le territoire ou désirant s'y installer

Objectifs

- Accompagnement des créateurs d'entreprises
- Partage de l'expérience professionnelle d'entrepreneurs déjà installés
- Mise en réseau des entrepreneurs lozériens avec ceux de la région

Description

L'association propose aux créateurs d'entreprises :

- Aide à la professionnalisation en amont
- Accompagnement par un membre de l'association pendant 2 à 3 ans
- Prêt d'honneur

Porteur(s) de projet possible(s)

- Entrepreneurs et créateurs d'entreprises

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lozère
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

Etapes de réalisation

Entrepreneurs déjà installés sur le Pays :

1. Remplir le bulletin d'adhésion sur le site www.reseau-entreprendre-languedoc-roussillon.fr
2. Le retourner avec le chèque de cotisation

Entrepreneurs souhaitant s'installer sur le Pays

1. Définition préalable du projet
2. Inscription sur le site www.reseau-entreprendre-languedoc-roussillon.fr

Aides potentielles

Prêt d'honneur aux créateurs d'entreprise, sans intérêts ni garantie. Montant de 15 000 à 50 000 € sur une durée de 60 mois et avec différé de 18 mois.

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : - Réseau existant bien structuré sur la Région
- Adhésion facile à effectuer

Sources

www.reseau-entreprendre-languedoc-roussillon.fr

n°21 : Groupement d'entreprises de transport

Personnes visées

- Transporteurs lozériens

Objectifs

- Conquérir de nouveaux marchés

Description

- Pays du Gévaudan-Lozère à mi-chemin entre les plateformes multimodales de Sète et Clermont-Ferrand
- Plateforme de Sète en cours de développement, fort potentiel avec notamment le trafic maritime (200 000 palettes et 27 000 conteneurs en 2011, perspective de 500 000 palettes et de 250 000 à 280 000 conteneurs en 2016-2017)
- Positionnement possible sur les deux marchés, en jouant sur la situation géographique intermédiaire

Porteur(s) de projet possible(s)

- Transporteurs routiers

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

n°21 : Groupement d'entreprises de transport

Etapes de réalisation

1. Regroupement des transporteurs routiers pour augmenter les chances d'obtenir des marchés
2. Répondre aux appels d'offre des plateformes

Aides potentielles

- État : - Aide aux entreprises dans le cadre du développement à l'international
  - FISAC en zone rurale

Actions antérieures

- n°16 : Forum des entreprises

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : Difficulté de regroupement des entreprises de transport du Pays

Sources

- www.laregion.fr
- www.auvergne-centrefrance.com

n°22 : Mecanic Vallée/ViaMéca

Personnes visées

- Entreprises de l'industrie métallurgique et mécanique

Objectifs

- Intégrer la Mecanic Vallée pour profiter du réseau d'entreprises
- Prendre une place plus importante dans ViaMéca
- Créer une filière métallurgie

Description

- Mecanic Valée :
  - Réseau d'entreprises de mécanique réparties sur trois départements (Aveyron, Corrèze, Lot). L'usine de Saint-Chély d'Apcher est le fournisseur d'un certain nombre de groupes présents dans le réseau.
  - Quatre priorités : la formation, les échanges inter-entreprises, le développement d'une image et d'une communication communes et la structuration de la filière
- ViaMéca :
  - Pôle de compétitivité basé sur la filière mécanique s'étendant sur 22 départements dont la Lozère
  - Objectif : devenir la référence mondiale sur les marchés de la machine, du véhicule et des ensembles de structures

Porteur(s) de projet possible(s)

- Entreprises de l'industrie métallurgique et mécanique

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère

n°22 : Mecanic Vallée/Via Méca

Etapes de réalisation

Mecanic Vallée :

1. Participer aux Rencontres de la Mecanic Vallée
2. Envisager avec les responsables du réseau l'adhésion d'entreprises lozériennes
3. Si cela est possible, agrandir l'aire de la Mecanic Vallée jusqu'à Marvejols et Saint-Chély d'Apcher

ViaMéca :

1. Adhérer au pôle
2. Prendre part aux projets labellisés et actions collectives

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Réseau aveyronnais => nécessité de tisser des liens avec d'autres entreprises avant d'adhérer

Sources

www.mecanicvallee.com

n°E : Créer des réseaux

- n°23 : Petits-déjeuners de la création
- n°24 : Réseau PLATO
- n°25 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

n°23 : Petits-déjeuners de la création

Personnes visées

- Porteurs de projet
- Créateurs d'entreprises

Objectifs

- Accompagner les créateurs d'entreprises
- Les aider à mieux définir leur projet
- Mettre en relation porteurs de projets et experts
- Créer un réseau d'entrepreneurs lozériens

Description

Rencontres :

- Entre créateurs d'entreprises et experts (chambres consulaires, banques, assurances…)
- Autour d'un thème prédéfini
- Qui ont lieu régulièrement (tous les mois, tous les trimestres...)
- Basées sur la liberté d'échange

Les créateurs peuvent échanger sur leurs expériences. Les experts sont là pour aider les créateurs à affiner leur projet.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lozère
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Caisse des Dépôts et Consignations
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°23 : Petits-déjeuners de la création

Etapes de réalisation

1. Assister/participer aux petits-déjeuners de la création à Clermont-Ferrand
2. Mettre en place des petits-déjeuners de la création à l'échelle de la Lozère :
   - Passer un partenariat avec les acteurs de la création d'entreprises (Chambres, banques…)
   - Décider des thèmes, lieux et dates des réunions
   - Faire la promotion du concept
   - Mettre en place une enquête de satisfaction pour faire évoluer le concept en fonction des attentes

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN
- n°15 : Club d'entreprises

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : - Période d'observations de petits-déjeuners déjà existants
- Période de mobilisation des acteurs
- Période pour élaborer un programme

Sources

- www.emploi-bordeaux.fr
- www.clermont-fd.cci.fr

n°24 : Réseau PLATO

Personnes visées

- Dirigeants d'entreprises du territoire (ayant plus de trois ans, entre 5 et 100 salariés)

Objectifs

- Partage d'expérience entre dirigeants de PME/PMI et cadres de grandes entreprises
- Mise en réseau des entrepreneurs lozériens entre eux et avec d'autres entrepreneurs nationaux et internationaux
- Utilisation des méthodes des grandes entreprises pour améliorer la gestion de son entreprise

Description

- Partenariat d'une durée de deux ans renouvelable une fois
- Réunions mensuelles en petits groupes autour d'un thème défini découpées en trois phases :
  - exposé d'un expert
  - échange et partage d'expériences animés par les cadres de grandes entreprises
  - échange informel
- Réunions plénières
- Rencontres d'affaires, visites d'entreprises…
- Rassemblements nationaux et internationaux

Porteur(s) de projet possible(s)

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère
- Lozère Développement

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lozère
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°24 : Réseau PLATO

Etapes de réalisation

1. Définir le périmètre du réseau : le réseau est créé sur une zone géographique précise, qui correspond à un bassin d'emploi, une zone industrielle...
2. Trouver des grandes entreprises marraines, des PME/PMI, des partenaires
3. Créer une équipe PLATO avec un chargé de mission (peut être membre de la CCI ou de Lozère Développement)
4. Définir les thèmes à aborder, le lieu des réunions...
5. Mettre en place un suivi

Aides potentielles

- État : Aide aux entreprises dans le cadre du développement à l'international

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Rapprochement de la CCI vis à vis du réseau PLATO

Sources

www.placedesreseaux.com

n°25 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

Personnes visées

- Entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

Objectifs

- Développer le fret ferroviaire

Description

- Mutualiser les demandes d'activité fret auprès de la SNCF ou des compagnies privées de transport ferroviaire afin d'avoir plus de poids et ainsi augmenter la possibilité de développer le fret ferroviaire sur le territoire

Porteurs de projet possibles

- Entreprises lozériennes

Partenaires envisagés

n°25 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

Etapes de réalisation

1. Recenser les entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire
2. Les faire se rencontrer
3. Mutualiser les demandes avant de les présenter aux compagnies de fret ferroviaire

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°16 : Forum des entreprises

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Démarches longues à mettre en œuvre mais doivent être relativement rapidement (risque de disparition des lignes SNCF)

Sources

n°F : Améliorer l'attractivité des ZAE

- n°26 : Pôles multiservices
- n°27 : Zone d'Activités Thématique
- n°28 : Charte Paysagère

* Actions à réaliser en priorité

n°26 : Pôles Multiservices

Personnes visées

- Entreprises (actuelles et futures) du Pays
- Salariés (actuels et futurs) des entreprises du Pays

Objectifs

- Améliorer l'attractivité des zones d'activités
- Améliorer l'offre de service auprès des entreprises
- Attirer de nouvelles entreprises

Description

Il s'agit de proposer des services aux entreprises et aux salariés sous la forme d'une plateforme multiservices. Elle serait implantée en ZAE mais elle s'adresserait à toutes les entreprises. Elle serait adaptée aux besoins des entreprises et à la taille de la ZAE. Elle pourrait proposer par exemple des services de ramassage de déchets industriels banals, de gardiennage, de coursier, de poste, d'entretien des espaces verts, de nettoyage, de secrétariat -gestion, de comptabilité pour les entreprises. Pour les employés, elle pourrait proposer des crèches d'entreprises, des restaurants d'entreprises...

Des locaux seraient réservés à des services venant de l'extérieur.

Porteurs de projet possibles

- Communes
- Communautés de communes
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

Partenaires possibles

- Chambres consulaires
- Groupement d'entreprises
- Conseil Général
- Lozère Développement

n°26 : Pôles Multiservices

Étapes de réalisation

1. Déterminer les lieux où pourraient s'implanter les Pôles multiservices
2. Déterminer les services proposées aux entreprises
3. Promouvoir l'existence de Pôles Multiservices

Aides potentielles

- Contrat de projet Etat/Région

Actions antérieures

- n°52 : Accueil des salariés

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Nécessité de profiter des opportunités foncières qu'offre la commercialisation des trois ZAE, notamment la ZAE supra départementale de la Tieule.

Sources

n°27 : Zone d'Activité Thématique

Personnes visées

- Les chefs d'entreprises

Objectifs

- Répondre aux besoins de foncier pour le développement ou la création d'activités
- Permettre le développement d'activités complémentaires sur un même site
- Afficher une offre lisible pour les futurs entrepreneurs
- Augmenter la valeur ajoutée des produits sur un même site

Description

Une zone thématique permet de regrouper les entreprises d'une même activité en un même lieu. Cela doit leur permettre de mieux travailler ensemble tout en réduisant les coûts (transport, stockage…).

Sur le territoire du Pays, une telle zone serait envisageable pour la filière agroalimentaire à proximité du futur abattoir d'Antrenas. Des tournées de ramassage chez les producteurs peuvent alors être mises en place.

Porteur(s) de projet possible

- Communautés de communes
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

Partenaire(s) envisagé(s)

- Lozère Développement
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°27 : Zone d'Activité Thématique

Étapes de réalisation

1. Etude de faisabilité auprès des chefs d'entreprises
2. Acquisition de foncier
3. Planification et règlementation
4. Lotissement et équipement des lots
5. Commercialisation

Aides potentielles

- Conseil Général de la Lozère
  Aide à l'immobilier industriel et artisanal,
  - Bénéficiaires : Communes, communautés de communes, syndicats mixtes, sociétés de crédit bail, organismes consulaires
  - Montant : entre 7,5 et 30 % des dépenses éligibles
  - Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
    -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits
- n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

Délai de réalisation

Court terme : La ZAE d'Antrenas est déjà en cours de réalisation

Sources

n°28 : Charte Paysagère des ZAE

Personnes visées

- Entreprises désirant s'installer sur le territoire
- Gestionnaires des ZAE

Objectifs

- Réaménager les zones d'activités
- Avoir une meilleure cohérence entre les zones d'activités
- Améliorer l'intégration paysagère des zones d'activités
- Se munir un outil de communication pour les zones d'activités

Description

La charte Paysagère est une étude qui élabore un projet paysager et qui peut ensuite proposer des actions pour améliorer les aménagements des zones d'activités.

Actions possibles :

- Un label de qualité des zones d'activités
- Un concours de fleurissement des zones d'activités
- Une uniformisation du mobilier avec l'utilisation de l'artisanat local
- Signalisation/Signalétique
- Etc.

Porteur(s) de projet possible

Pour le travail sur la charte :

- Pays du Gévaudan-Lozère

Pour les actions

- Communautés de communes du Pays
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambres Consulaires
- Lozère Développement

n°28 : Charte Paysagère des ZAE

Etapes de réalisation

1. Diagnostic paysager
2. Définition des enjeux et des orientations en matière de qualité paysagère
3. Elaboration d'un programme d'actions
4. Validation des différentes actions retenues et établissement des modalités d'engagement d'acteurs
5. Communication et traduction opérationnelle de la charte paysagère

Aides potentielles

- Contrat de Projet Etat/ Région
- FNADT
- Conseil Général

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessaire pour l'implantation de nouvelles ZAE prévues elles-mêmes à moyen terme

Sources

n°G : Créer des ZAE

- n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

* Actions à réaliser en priorité

n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

Personnes visées

- Futures entreprises du Pays

Objectifs

- Répondre aux besoins de foncier pour le développement ou la création d'activités
- Proposer une offre de zones d'implantions conséquentes

Description

Les futures grandes zones d'activités doivent être implantées à proximité des échangeurs de l'A75 pour profiter de ses accès. Elles seront équipées d'un pôle multiservices adapté aux besoins des futures entreprises. Elles devront être intégrées au paysage et répondre aux critères de la charte paysagère. Elles favoriseront l'implantation de nouvelles activités. Il ne s'agit cependant pas de faire concurrence aux autres communes du Pays.

Des ZAE à rayonnement local sont à prévoir sur les communautés de communes des Hautes-Terres (un projet à Termes puisque la ZAE de Fournels est pleine), Apcher Margeride Aubrac (il y a une réserve foncière à Saint-Chély d'Apcher, peut-être sur des terrains proches de l'A75 sur la commune de Rimeize), des Terres d'Apcher (un projet de zone d'activités artisanale au Malzieu-Ville, Saint-Alban sur Limagnole) et aussi dans les communes du sud qui sont moins pourvues en ZAE à rayonnement local.

Une ZAE thématique agroalimentaire est a prévoir autour de l'abattoir d'Antrenas.

Porteur(s) de projet possible

- Communautés de communes
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

Partenaire(s) envisagé(s)

- Lozère Développement
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°29 : Implantation des Zones d'Activités Economiques

Étapes de réalisation

1. Etude de faisabilité
2. Acquisition de foncier
3. Planification et règlementation
4. Lotissement et équipement des lots
5. Commercialisation

Aides potentielles

- Conseil Général de la Lozère
  Aide à l'immobilier industriel et artisanal,
  - Bénéficiaires : Communes, communautés de communes, syndicats mixtes, sociétés de crédit bail, organismes consulaires
  - Montant : entre 7,5 et 30 % des dépenses éligibles
  - Conditions d'attribution : -Examen par la Commission Technique du Conseil Général
    -Décision de la Commission Permanente du Conseil Général

Actions antérieures

- n°28 :Charte Paysagère

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Anticipation de la saturation foncière des zones actuellement en cours de commercialisation

Sources

n°H : Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques modèles

- n°30 : Développement du télétravail
- n°31 : Développement du E-commerce
- n°32 : Développement du web-recrutement

n°30 : Développement du télétravail

Personnes visées

- Futurs télétravailleurs
- Entreprises souhaitant développer le télétravail

Objectifs

- Attirer de nouvelles populations en favorisant l'installation de télétravailleurs
- Permettre aux télétravailleurs de conserver des liens sociaux

Description

- Brochures sur le Pays destinées exclusivement aux futurs télétravailleurs
- Mise à disposition de bureaux dans les zones d'activités ou dans l'antenne de la pépinière POLeN
- Bureaux équipés en matériel informatique et connectés au Très Haut Débit

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagés

- Chambres consulaires (CCI et CMA)
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
- Lozère Développement

n°30 : Développement du télétravail

Etapes de réalisation

1. Etude préliminaire afin de déterminer le nombre de télétravailleurs potentiellement intéressés et leurs besoins
2. Choix de l'emplacement des bureaux (dans zones d'activités ou dans l'antenne de POLeN sur le Pays)
3. Création et équipement des bureaux
4. Promotion

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaine d'intervention : TIC)
- Conseil Régional
- Etat : Aides à l'infrastructure dans le domaine des TIC
- Union Européenne : FEDER, Axe 3 Mesure 2 du DOMO, « Développer les usages innovants des TIC »

Actions antérieures

- n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Le développement du télétravail doit être réalisé en lien avec l'antenne de la pépinière POLeN, puisque des bureaux pour les télétravailleurs y seront proposés.

Sources

n°31 : Développement du E-commerce

Personnes visées

- Artisans et commerçants

Objectifs

- Développer l'utilisation d'internet dans l'artisanat et le commerce
- Promouvoir les savoir-faire et la production locale à l'échelle du Pays, du département et au-delà
- Regrouper les artisans et commerçants locaux sur une même plateforme afin de pouvoir répondre à de nouveaux marchés

Description

- Plateforme internet, en lien avec le site du Pays du Gévaudan-Lozère, où les artisans et commerçants du Pays peuvent présenter et vendre leurs productions en ligne, de manière sécurisée.
- Transports des marchandises en lien avec la Poste ou avec un transporteur local
- Promotion du Pays et des savoir-faire sur le site consacré au E-commerce

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambres Consulaires (CCI et CMA)
- Ecole ou formation spécialisées dans l'informatique et la création de site
- Transporteurs

n°31 : Développement du E-commerce

Etapes de réalisation

1. Etude préliminaire auprès des commerçants, des artisans, des prestataires de services, des consommateurs, des élus locaux et des personnes ressources (chambres consulaires…)
2. Appel d'offre auprès des écoles ou formations spécialisées dans la création de sites internet
3. Réalisation du site internet
4. Mise en service du site
5. Promotion, dans un premier temps à l'échelle du Pays et du département
6. Selon les résultats obtenus, promotion à plus grande échelle

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaine d'intervention : Commerces/Artisanat/Entreprises)
- Conseil Régional
- Etat : -Aide aux entreprises pour l'investissement immatériel
  -Appropriation de l'économie numérique dans les TPE/PME

Actions antérieures	Actions postérieures
♦ n°1 : Création d'un site Internet du Pays	

Délai de réalisation

Court terme : La CMA incite déjà les artisans à commercialiser leurs produits sur les sites de vente aux enchères

Sources

n°32 : Développement du web-recrutement

Personnes visées

- Chercheurs d'emploi sur le Pays ou à l'extérieur
- Entreprises du Pays souhaitant recruter

Objectifs

- Faire face à la difficulté des entreprises pour recruter du personnel qualifié
- Faciliter le recrutement de personnes vivant à l'extérieur du département
- Promouvoir la qualité de vie sur le Pays afin d'attirer de nouvelles populations

Description

- Les responsables des entreprises du Pays souhaitant recruter viennent répondre pendant une heure aux questions des candidats sur le site du Pays ou des Chambres (CCI ou CMA selon les entreprises)
- Cela permet aux candidats de se renseigner sur le poste et sur les conditions de vie sur le territoire sans se déplacer
- Au cours de ces discussions, des bandeaux de promotion défileront sur le site afin de mettre en avant les atouts du territoire

Porteur(s) de projet possible(s)

- Entreprises du Pays souhaitant recruter

Partenaire(s) envisagés

- Pays du Gévaudan-Lozère
- CCI ou CMA

n°32 : Développement du web-recrutement

Étapes de réalisation

1. Démarchage des entreprises afin de connaître leurs besoins en recrutement
2. Création d'un espace discussion sur le site du Pays ou sur le site des Chambres
3. Choix des dates de sessions
4. Promotion nationale pour chaque session

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaine d'intervention : TIC)
- Conseil Régional (Domaine d'intervention : TIC)
- Etat (Domaine d'intervention : TIC)
- Union Européenne : FEDER, dans le cadre de l'Axe 3 Mesure 2 du DOMO : « Développer les usages innovants des TIC »

Actions antérieures

- n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN

Actions postérieures

- n°14 : Résidence d'entrepreneurs

Délai de réalisation

Moyen terme : - Nécessite la mise en place du Très Haut Débit
- Nécessite beaucoup de promotion

Sources

Article « Sarthe Expansion lance son premier web recrutement «, sur www.capcampus.com

n°1 : Développer la filière agroalimentaire

- Transformer les productions locales sur le territoire :
  - n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

- Favoriser la consommation des productions locales sur le Pays
  - n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective
  - n°35 : Création d'une « Boutique paysanne »
  - n°36 : Marché de producteurs labellisés
  - n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

* Actions à réaliser en priorité

n°33 : Création d'un atelier collectif de transformation des produits

Personnes visées

- Les agriculteurs souhaitant transformer leurs production mais n'ayant pas le matériel et les moyens nécessaires

Objectifs

- Permettre une plus grande diversification des agriculteurs, notamment vers l'agroalimentaire
- Offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs
- Répondre à la demande de la restauration collective en produits locaux

Description

- L'atelier pourrait comprendre un laboratoire de transformation ainsi qu'un abattoir de volailles (en lien avec celui de la ZAE d'Antrenas) et aussi un camion frigorifique.
- Cela permettrait aux producteurs de livrer la restauration collective, en volailles fermières par exemple, car les contraintes sanitaires demandées pour ce genre d'approvisionnement sont très strictes (en lien avec le laboratoire de restauration collective).
- Le fonctionnement de l'atelier peut être assuré par une partie de la vente des productions fermières ainsi que les cotisations des utilisateurs.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Collectivités locales (communales et intercommunales)
- Chambre d'agriculture
- Agriculteurs

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Conseil Général
- Conseil Régional

n°33 : Création d'un atelier collectif de transformation des produits

Étapes de réalisation

1. Etudier la faisabilité en fonction du nombre d'agriculteurs volontaires et des quantités prévues
2. Trouver un local pouvant accueillir l'atelier, l'équiper et acheter également un camion frigorifique.
3. Assurer la promotion de la production et trouver des points de vente (Boutique paysanne entre autres)

Aides potentielles

- Union Européenne à travers la mesure 311 du Document Régional de Développement Rural (FEADER)

Actions antérieures

- n°27 : Zone d'Activité Thématique

Actions postérieures

- n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective
- n°35 : Création d'une « Boutique Paysanne »
- n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Délai de réalisation

Moyen terme : - Système long à créer
- Nécessite l'adhésion des agriculteurs et la mutualisation de leurs moyens

Sources

- rhone-alpes.synagri.com
- www.bioiledefrance.fr

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

Personnes visées

- Les collectivités locales en charge de la restauration collective *(écoles, maisons de retraite, repas à domicile…),* les établissements sanitaires et médico-sociaux

Objectifs

- Faire découvrir la gastronomie lozérienne
- Rassurer les consommateurs sur l'origine et la qualité des produits
- Consommer local dans une optique de développement durable
- Dynamiser le tissu économique local en travaillant avec les producteurs locaux

Description

- Pour pouvoir consommer des produits locaux en restauration collective, il faut songer à un regroupement des collectivités locales, qui peut se faire sous forme de syndicat mixte par exemple.
- Un laboratoire de préparation commun permettrait d'acheter la viande lozérienne en carcasses et de diminuer les coûts à l'achat. Une implantation sur la ZA d'Antrenas peut être envisagée.
- C'est aussi l'occasion de contractualiser avec les agriculteurs et de les inciter à une mutualisation de leurs moyens.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Collectivités locales (communales et intercommunales)
- Etablissements sanitaires et médico-sociaux

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Conseil Général
- Conseil Régional

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

Étapes de réalisation

1. Création d'une structure intercommunale en charge de la restauration collective
2. Construction d'un laboratoire de transformation des produits frais
3. Contractualisation avec les fournisseurs locaux

Aides potentielles

- Etat et Conseil Régional : Contrats de Projet Etat-Région
- Union Européenne : fonds structurels

Actions antérieures

- n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Délai de création de la structure gérante et délai de construction du laboratoire

Sources

- lepetitunionais.over-blog.com
- « Manger autrement à la cantine », Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées

n°35 : Création d'une « Boutique Paysanne »

Personnes visées

- Producteurs et artisans locaux
- Population locale
- Touristes

Objectifs

- Rassurer les consommateurs sur l'origine et la qualité des produits
- Rétablir le lien entre producteurs et consommateurs
- Assurer un revenu immédiat aux producteurs

Description

- La boutique est gérée par les agriculteurs (et éventuellement artisans) adhérant au réseau
- Les permanences sont assurées à tour de rôle par les adhérents ce qui leur laisse le temps de s'occuper de leur exploitation, et d'avoir une boutique avec une longue plage d'ouverture (en général 6 jours sur 7)
- Possibilité d'avoir un restaurant approvisionné par les producteurs locaux
- Organisation autour de la filière viande

Porteur(s) de projet possible(s)

- Producteurs et artisans locaux
- Chambres Consulaires

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

n°35 : Créer une « Boutique Paysanne »

Étapes de réalisation

1. Etablir une liste des producteurs intéressés par une Boutique Paysanne
2. Définir les règles de fonctionnement de la boutique et l'investissement de chaque membre
3. Entrer dans le réseau des Boutiques Paysannes
4. Trouver un local pouvant accueillir la boutique (pourquoi pas dans les bâtiments de la maison du Pays)
5. Promouvoir la boutique sur le territoire du Pays

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique
- Etat : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce pour les opérations en zone rurale
- Union Européenne : mesure 311 du Document Régional de Développement Rural (FEADER)

Actions antérieures

- n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits
- n°36 : Marché de producteurs labellisés
- n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Il faut construire le bâtiment et obtenir l'adhésion de la boutique au sein du réseau.

Sources

www.mescevennes.com

n°36 : Marché de producteurs labellisés

Personnes visées

- Producteurs labellisés
- Population locale
- Touristes

Objectifs

- Augmenter la consommation de produits de qualité sur le territoire
- Faire connaître les produits labellisés existant sur le territoire du Pays

Description

- Il s'agit d'un marché regroupant des producteurs labellisés du Pays sur lequel ils pourront faire la promotion de leurs produits.
- Ce marché se tiendra à intervalles réguliers, en changeant à chaque fois de communauté de communes. Cela permettra aux producteurs de faire au moins l'un de ces marchés.
- On peut envisager une augmentation de la cadence en été pour profiter de la présence des touristes. À cette période de l'année, les marchés pourront se faire sur les aires d'autoroute.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Chambre d'Agriculture
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Partenaire(s) envisagé(s)

- Collectivités locales
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°36 : Marché de producteurs labellisés

Étapes de réalisation

1. Recenser les producteurs labellisés du territoire
2. Établir les horaires, conditions… du marché
3. Établir le planning annuel
4. Faire de la publicité autour de ces marchés

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique

Actions antérieures

- n°48 : Animations «Produits du terroir » dans les supermarchés

Actions postérieures

- n°35 : Création d'une « Boutique Paysanne »

Délai de réalisation

Court terme : La Chambre d'Agriculture organise déjà des marchés de producteurs de Pays

Sources

n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Personnes visées

- Agriculteurs
- Population locale

Objectifs

- Rassurer les consommateurs sur l'origine et la qualité des produits
- Consommer local dans une optique de développement durable
- Assurer un revenu minimum aux producteurs locaux
- Rétablir le lien entre producteurs et consommateurs

Description

- Entente entre un ou plusieurs producteurs et un groupe de consommateurs : les consommateurs payent souvent à l'avance le producteur qui leur livre chaque semaine un panier. La fréquence peut toutefois varier en fonction du type de production.
- Lieu de livraison fixé (exemple : Boutique Paysanne) entre les intéressés ainsi que la quantité et le prix du panier.
- Participation des adhérents à des activités sur l'exploitation à une fréquence fixée à l'avance
- Organisation essentiellement autour de la filière viande, car c'est la principale production sur le Pays

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambre d'Agriculture
- Producteurs et consommateurs

Partenaire(s) envisagé(s)

- Associations de promotion des produits de qualité
- Conseil Général de la Lozère
- Collectivités locales

n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Étapes de réalisation

1. Trouver un groupe de consommateurs et de producteurs désirant s'intégrer à un cycle court de commercialisation
2. Mettre en contact les consommateurs et les producteurs
3. Etablir les règles de fonctionnement : jour, lieu et fréquence de distribution, prix et quantité du panier, journée de participation des membres aux travaux de la ferme

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide à la diversification agricole
- Union Européenne : Mesure 311 du Document Régional de Développement Rural (FEADER)

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°35 : Création d'une « Boutique Paysanne »

Délai de réalisation

Moyen terme : Délai de mise en réseau des producteurs et des consommateurs

Sources

n°J : Mettre en valeur la force de l'artisanat et du commerce

- n°38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)
- n°39 : Aide à la reprise et Points multiservices
- n°40 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France de Clermont-Ferrand

n°38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)

Personnes visées

- Artisans, commerçants et prestataires de services

Objectifs

- Maintenir les commerces, l'artisanat et les services sur le Pays
- Accompagner la modernisation des entreprises
- Accompagner la transmission des entreprises

Description

- Durée : 2 à 3 ans
- Aides financières pour des investissements individuels
- Actions collectives de promotion, de communication, de conseil et de formation

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambres Consulaires (CMA et CCI)

n°38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)

Etapes de réalisation

1. Etude préliminaire auprès des commerçants, artisans et prestataires de services, consommateurs, élus locaux et personnes ressources (chambres consulaires…)
2. Etat des lieux issu de cette étude (points forts, points faibles…)
3. Plan d'actions pluriannuel
4. Mobilisation des partenaires (Etat, Région,...)
5. Mise en œuvre pendant 2 à 3 ans

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaines d'intervention : Commerces/Artisanat/Entreprises)
- Conseil Régional
- Etat avec notamment : -Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)
  -Aide aux entreprises pour l'investissement matériel et immobilier

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessité car, dans 5 à 10 ans, la moitié des artisans du Pays seront à la retraite. Cependant, la DCT est une procédure relativement contraignante à mettre en place.

Sources

Source : www.aides-entreprises.fr

n°39: Aide à la reprise et Points multiservices

Personnes visées

- Population locale
- Entreprises (commerces et services)

Objectifs

- Éviter la disparition complète des services (La Poste…)
- Maintenir une activité dans les communes
- Attirer de la population et des entreprises

Description

- Favoriser la reprise par un commerce déjà existant des commerces ou services menacés de disparition
- Favoriser le regroupement des commerces et services déjà existants dans un même lieu (point multiservices) afin de favoriser l'entraide et la complémentarité

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de Métiers et d'Artisanat

n°39: Aide à la reprise et Points multiservices

Étapes de réalisation

- Reprise :

1. Créer un observatoire des commerces et services
2. En cas de fermeture d'un commerce ou d'un service, contacter les commerces ou services restant afin de savoir si l'un d'eux est intéressé pour reprendre l'activité
3. Accompagner le repreneur

- Point multiservices

1. Sensibilisation autour des points multiservices
2. Enquête auprès des commerçants et consommateurs
3. Réalisation de points multiservices selon les résultats de l'enquête

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide à la création, à la reprise ou à la transmission d'entreprises dans les secteurs du commerce et de l'artisanat
- Conseil Régional : Aide à la création et à la transmission d'entreprises
- État : FISAC en zone rurale
- Europe : LEADER pour développer une offre de services propice au développement économique

Actions antérieures

- n°17 : Stage de découverte création/reprise

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Anticipation de la disparition de certains commerces de proximité

Sources

www.pointmultiservices.com

n°40 : Partenariat avec les Compagnons du Tour de France

Personnes visées

- Artisans en formation au centre des Compagnons du Tour de France
- Entreprises artisanales

Objectifs

- Attirer de nouvelles entreprises artisanales sur le Pays
- Favoriser la reprise et la transmission des entreprises artisanales du Pays
- Tisser des liens économiques avec la ville de Clermont-Ferrand

Description

- Partenariat avec le centre de formation des Compagnons du Tour de France de Clermont-Ferrand
- Promotion du Pays du Gévaudan-Lozère et des zones d'activités (lots disponibles) capables d'accueillir les Compagnons en fin de formation

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes comptant des maîtres artisans

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambres Consulaires (CCI et CMA)

n°40 : Partenariat avec les Compagnons du Tour de France

Etapes de réalisation

1. Prise de contact avec le centre de Clermont-Ferrand
2. Réunions d'échanges avec les responsables du centre, les maîtres compagnons et les apprentis compagnons
3. Elaboration d'une convention de partenariat
4. Promotion du Pays au sein du centre

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : - Absence de compagnons sur le Pays actuellement
- Nécessité de créer des liens de longue durée avec le centre de Clermont-Ferrand

Sources

www.compagnons.org

n°K : Structurer la filière bois

- n°41 : Pôle Bois Multisites
- n°42 : Installations collectives pour la filière bois
- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

* Actions à réaliser en priorité

n°41 : Pôle Bois Multisites

Personnes visées

- Acteurs publics et privés de la filière bois

Objectifs

- Créer un réseau autour des acteurs de la filière bois
- Proposer une offre de services aux entreprises plus lisible

Description

Un pôle multi sites permet :

- La mise en réseau des acteurs de la filière bois
- Des investissements mutualisés

Porteur(s) de projet possible(s)

- CCI de la Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Ecole forestière de Javols
- Acteurs de la filière bois
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°41 : Pôle Bois Multisites

Etapes de réalisation

1. Prise de contact avec les partenaires concernés
2. Organisation de réunions de concertation
3. Communication autour du pôle

Aides potentielles

- Conseil Général : Aides pour les actions en faveur de la sylviculture
- Conseil Régional : Aides « Aménager durablement la forêt »
- Union Europénne : FEADER, Mesure 341-A du DRDR (Document Régional de Développement Rural) « Stratégie locale de développement de la filière bois »
  Mesure 413-341 A du programme leader du GAL Gévaudan-Lozère

Actions antérieures

- n°42 : Installations collectives pour la filière bois
- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : - Long travail de concertation avec les acteurs de la filière bois
- Etude préalable détaillée de la forêt du Pays

Sources

n°42 : Installations collectives pour la filière bois

Personnes visées

- Entreprises de la filière bois

Objectifs

- Inciter les entreprises de la filière bois à se regrouper
- Améliorer la valeur ajoutée du bois produit
- Positionner les acteurs de la filière bois sur de nouveaux marchés

Description

- Création d'un séchoir à bois collectif : C'est un investissement conséquent pour des petites entreprises qui cependant permet de produire un bois séché à plus forte valeur ajoutée. Un intervenant spécialiste des séchoirs pourra proposer des formations.
- Certification des forêts et des entreprises : La certification implique le respect d'un cahier des charges assez contraignant en matière de gestion forestière et d'utilisation du bois, mais permet de produire un bois dont la valeur ajoutée est plus importante. De plus, cela permet de se positionner sur un nouveau marché, la demande en bois certifié allant croissante, particulièrement dans la construction bois où la certification est obligatoire.

Porteur(s) de projet possible(s)

- CCI de la Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Ecole forestière de Javols
- Pays du Gévaudan-Lozère
- CRPF
- Entreprises de la filière bois

n°42 : Installations collectives pour la filière bois

Etapes de réalisation

Séchoir à bois :

1. Prise de contact avec les partenaires concernés
2. Etude de faisabilité
3. Choix des locaux, du lieu et acquisition du matériel
4. Embauche de l'intervenant
5. Communication/ Evaluation

Certification du bois :

1. Prise de contact avec les partenaires concernés
2. Réunions de concertations
3. Choix de l'organisme de certification
4. Adhésion
5. Communication / Evaluation

Aides potentielles

- Conseil Général : Aides pour les actions en faveur de la sylviculture
- Conseil Régional : Aides « Aménager durablement la forêt »
- Union Europénne : FEADER, Mesure 341-A du DRDR (Document Régional de Développement Rural) « Stratégie locale de développement de la filière bois »
  Mesure 413-341 A du programme leader du GAL Gévaudan-Lozère

Actions antérieures

- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron
- n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée

Actions postérieures

- n°41 : Pôle Bois Multisites

Délai de réalisation

Moyen terme pour le séchoir à bois : Difficulté d'obtenir un consensus des acteurs autour des installations à mettre en place
Long terme pour la certification : Démarche relativement contraignante

Sources

n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

Personnes visées

- Acteurs publics et privés de la filière bois

Objectifs

- S'inspirer de projets intéressants dans les départements limitrophes et les adapter à la Lozère
- Créer une filière Bois en se basant sur les connaissances et l'expérience du département de l'Aveyron
- Mettre en place des projets communs sur les deux départements

Description

- Partenariat entre la CCI de Mende (Mission Bois Energie), la CCI de Rodez, et le CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie du bois) de Rodez (réunions d'échanges, visites de terrain, projets communs…)
- Partenariat entre le lycée du bois d'Aubin (Aveyron) et l'école forestière de Javols (réunions d'échanges, visites de terrain, projets communs…)

Porteur(s) de projet possible(s)

- CCI de la Lozère
- Ecole forestière de Javols

Partenaire(s) envisagé(s)

- CCI de l'Aveyron
- CRITT
- Lycée du bois d'Aubin
- Pays du Gévaudan-Lozère

n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

Etapes de réalisation

1. Prise de contact avec les partenaires concernés
2. Organisation de réunions d'échanges, de visites de terrain…
3. Adaptation de projets innovants aveyronnais sur le Pays
4. Création de projets en commun sur les deux départements

Aides potentielles

- Conseil Général : Aides pour les actions en faveur de la sylviculture
- Conseil Régional : Aides « Aménager durablement la forêt »
- Union Européenne : FEADER, Mesure 314-A du DRDR (Document Régionale de Développement Rural) « Stratégie locale de développement de la filière bois »

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°41 : Pôle Bois Multisites
- n°42 : Installations collectives de la filière bois
- n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion forestière

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessite de créer des liens de longue durée avec les partenaires aveyronnais de la filière Bois

Sources

n°L : Enrichir l'offre de découverte de la production locale

- n°44 : Créer des salons ou manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat
- n°45 : Mise en place de journées à la ferme
- n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale
- n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage
- n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

n°44 : Créer des salons ou des manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

Personnes visées

- Producteurs et artisans du Pays

Objectifs

- Dynamiser ces secteurs sur le Pays et impliquer les entreprises
- Favoriser la rencontre d'entrepreneurs d'un même domaine économique
- Promouvoir les savoir-faire locaux
- Etablir un dialogue entre consommateurs et producteurs

Description

- Lieu : Pôle Régional de Manifestations Agricoles d'Aumont-Aubrac
- Durée : sur un à plusieurs jours
- Présence d'artisans et de producteurs du Pays mais aussi des territoires voisins
- Conférences, stands, vente directe, etc…
- Importance de l'évènement : locale et départementale, puis accueil d'évènements régionaux par la suite

Porteur(s) de projet possible(s)

- Chambres Consulaires

Partenaire(s) envisagé(s)

- Conseil Général de la Lozère
- Associations d'exploitants agricoles, d'artisans...

n°44 : Créer des salons ou des manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

Etapes de réalisation

1. Choix des dates
2. Obtention des autorisations (sanitaires …)
3. Recherche de partenaires, de participants et d'intervenants
4. Publicité autour des salons pour attirer tous les publics

Aides potentielles

- Collectivités locales
- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale
- n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage

Délai de réalisation

Court terme : Appui sur le salon Lozère 2010 et le Pôle Régional de Manifestations Agricoles d'Aumont Aubrac

Sources

n°45 : Mise en place de journées à la ferme

Personnes visées

- Producteurs locaux
- Population locale
- Touristes

Objectifs

- Faire découvrir le fonctionnement d'une exploitation agricole au consommateur
- Rétablir le lien entre producteur et consommateur

Description

- Un agriculteur accueille les visiteurs pour la journée. Si possible, les différentes journées présenteront des exploitations avec des productions diverses.
- Présentation de l'exploitation, de son fonctionnement, du matériel et de ses usages
- Vente directe de produits à la ferme

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambre d'Agriculture

Partenaire(s) envisagé(s)

- Associations de promotion des produits de qualité
- Collectivités locales (communales et intercommunale)

n°45 : Mise en place de journées à la ferme

Étapes de réalisation

1. Définir les règles du déroulement d'une journée fermière
2. Démarcher les agriculteurs pour qu'ils accueillent les journées à la ferme
3. Etablir un agenda pour les différentes journées
4. Faire de la publicité autour des journées fermières

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique
- Union Européenne : Mesure 311 (Diversification vers des activités non agricoles) du Document Régional de Développement Rural du FEADER

Actions antérieures

- n°36 : Marché de producteurs labellisés

Actions postérieures

- n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Délai de réalisation

Court terme : Facile à mettre en place dans les exploitations existantes

Sources

www.parc-naturel-briere.fr

n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale

Personnes visées

- Population locale

Objectifs

- Faire découvrir la gastronomie lozérienne
- Inciter à la consommation des produits locaux
- Transmettre les traditions culinaires locales

Description

- Une semaine par an
- Dans les cantines scolaires, sur les marchés, dans les supermarchés, chez les commerçants, dans les restaurants
- Un marché spécial, des tracts (produits, recettes…), des animations
- Possibilité de s'appuyer sur la Semaine du Goût

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Commerçants, restaurateurs
- Collectivités locales (communales et intercommunales)
- Conseil Général de la Lozère
- Chambres Consulaires
- Associations de promotion des produits de qualité

n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale

Étapes de réalisation

1. Enquête auprès des partenaires envisagés pour déterminer si le nombre d'intéressés est suffisant, choix de la date et des modalités de la semaine
2. Organisation des évènements
3. Publicité auprès du public
4. Enquête auprès du public et des participants pour évaluer la semaine

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique

Actions antérieures

- n°44 : Créer des salons ou manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

Actions postérieures

- n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

Délai de réalisation

Court terme : Appui sur la Semaine nationale du Goût

Sources

www.legout.com

n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage

Personnes visées

- Eleveurs et producteurs du Pays

Objectifs

- Créer une vitrine des élevages du Pays et de leurs performances
- Attirer des professionnels et des touristes sur le territoire
- Publicité et vente de produits locaux

Description

- Lieu :Pôle Régional des Manifestations Agricoles d'Aumont-Aubrac
- Durée : un weekend à une semaine
- Présentation de bovins (races Aubrac, Charolaises, Simmental, Salers...), d'équins (chevaux de traits, présentation de dressage ou d'attelage), d'ovins (races BMC, Lacaunes)
- Animations de découverte des savoir-faire locaux

Porteur(s) de projet possible(s)

- Chambre d'Agriculture de Lozère
- Fédérations d'éleveurs

Partenaire(s) envisagé(s)

- Conseil Régional
- Collectivités locales
- Associations pour la promotion des produits de qualité

n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage

Etapes de réalisation

1. Faire la promotion du pôle d'Aumont-Aubrac auprès des associations et fédérations
2. Organiser d'abord des concours à vocation régionale puis, si possible, à vocation internationale
3. Faire une évaluation auprès des organisateurs de chaque concours pour améliorer par la suite l'offre et la promotion

Aides potentielles

Actions antérieures

- n°44 : Créer des salons ou manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Appui sur le salon de la race Aubrac
Infrastructure existante : Pôle Régionale des Manifestations Agricoles d'Aumont Aubrac

Sources

n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

Personnes visées

- Producteurs locaux, essentiellement dans une démarche de qualité
- Consommateurs résidant sur le Pays

Objectifs

- Faire découvrir et déguster les marques et labels présents sur le Pays
- Augmenter la consommation des produits locaux sur le Pays
- Améliorer la communication avec les consommateurs

Description

- L'animation en supermarchés permet de mettre en avant certains produits et d'inciter les clients à les acheter.
- Au niveau du Pays, l'animation serait faite soit par des animateurs associés aux supermarchés, soit par les producteurs.
- Les animations seraient effectuées de préférence les weekend ou à des heures où la clientèle est nombreuse.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Les producteurs locaux, les labels et les marques

Partenaire(s) envisagé(s)

- Supermarchés
- Commerçants

n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

Étapes de réalisation

1. Recenser les producteurs locaux ayant un point de vente dans les supermarchés et les contacter pour établir avec eux la journée d'animation
2. Contacter les supermarchés afin d'obtenir des autorisations
3. Choisir des dates
4. Promouvoir à l'avance dans les supermarchés avec un programme des animations

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux opérations collectives de promotion économique

Actions antérieures

- n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale

Actions postérieures

- n°36 : Marché de producteurs labellisés

Délai de réalisation

Court terme : Animations rapides à mettre en place

Sources

n°M : Améliorer la gestion de la forêt

- n°49 : Documents pour la gestion de la forêt
- n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée

* Actions à réaliser en priorité

n°49 : Documents pour la gestion de la forêt

Personnes visées

- Les propriétaires forestiers
- Les différents usagers de la forêt

Objectifs

- Assurer le rôle environnemental et la fonction d'accueil de la forêt
- Améliorer la gestion forestière
- Améliorer la production sylvicole

Description

- Charte Forestière de Territoire
- Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles
- Plan Simple de Gestion

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- CRPF Languedoc-Roussillon
- Propriétaires forestiers
- Chambre d'Agriculture

Partenaire(s) envisagé(s)

- Les acteurs de la filière bois
- Association (de protection, d'usagers de la forêt)
- DDAF de la Lozère
- Conseil Général

n°49 : Documents pour la gestion de la forêt

Étapes de réalisation

1. Choix d'une structure volontaire porteuse de projet
2. Choix du document à mettre en œuvre
3. Diagnostic du périmètre choisi
4. Rédaction et mise en œuvre du document

Aides potentielles

- Conseil Général : Actions en faveur de la sylviculture
- Conseil Régional : Aménager durablement la forêt
- Union Européenne : mesures 125-A, 226-C et 341-A du Document Régional de Développement Rural du FEADER

Actions antérieures

- n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée
- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : Difficile à mettre en place car nécessite une forte mobilisation des propriétaires forestiers

Sources

www.ofme.org
www.crpf-lr.com

n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée

Personnes visées

- Propriétaires forestiers privés

Objectifs

- Améliorer la gestion de la forêt privée
- Améliorer la qualité du bois produit

Description

- Plusieurs réunions par an
- Autour d'un thème propre à la gestion forestière : lutte contre les incendies, traitements contre les nuisibles, documents de gestion forestière…
- Exposé par un professionnel et temps d'échange
- Visites de parcelles pour illustrer les problèmes abordés

Porteur(s) de projet possible(s)

- ONF
- CRPF

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Chambre d'Agriculture de Lozère
- DDAF
- CCI

n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée

Étapes de réalisation

1. Recenser les propriétaires forestiers
2. Définir les thématiques à aborder, les lieux, dates et heures de réunions
3. Inviter les propriétaires forestiers à ces réunions, visites..
4. Mettre en place un suivi pour faire évoluer les thèmes en fonction des attentes des propriétaires

Aides potentielles

- Union Européenne : mesure 341-A du Document Régional de Développement Rural du FEADER et 413-341 A

Actions antérieures

- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

Actions postérieures

- n°49 : Documents de gestion de la forêt

Délai de réalisation

Moyen terme : Difficile à mettre en place car nécessite une forte mobilisation des propriétaires forestiers

Sources

n°N : Renforcer l'offre de services à la population

- n°51 : Maisons de l'emploi dans les chefs-lieux de cantons
- n°52 : Accueil des salariés
- n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux
- n°54 : Animation Territoriale de Santé

n°51 : Antenne de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion sociale

Personnes visées

- Jeunes actifs à la recherche d'un emploi
- Population en attente de services publics

Objectifs

- Etendre à tous les chefs-lieux de cantons le principe de Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale développé par le CG (Saint-Chély d'Apcher, Marvejols, Fournels, Le Massegros)

Description

- Plateformes de services permettant une mise en relation personnalisée (prise de rendez-vous, mise en relation téléphonique, visioconférence…)
- Emploi des jeunes et retour à l'emploi des publics en difficulté : accès à l'information et suivi des démarches

Porteur(s) de projet possible(s)

- Conseil Général

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Communautés de communes

n°51 : Antenne de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion sociale

Etapes de réalisation

1. Etude de faisabilité du projet dans chaque chef lieu de canton
2. Recrutement
3. Choix des locaux et du matériel
4. Promotion

Aides potentielles

- Conseil Général
- Conseil Régional
- Etat : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) en zones rurales
- Union Européenne : financements du FSE dans le cadre de la mesure I du Programme Opérationnel : Cohésion sociale

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°30 : Développement du télétravail
- n°32 : Développement du web-recrutement

Délai de réalisation

Moyen terme : Nécessite des moyens humains, financiers et matériels importants

Sources

n°52 : Service d'accueil des salariés

Personnes visées

- Entreprises (présentes et futures) du Pays
- Futurs salariés des entreprises du Pays

Objectifs

- Attirer de nouvelles populations actives
- Améliorer l'offre de services aux entreprises
- Maintenir les activités présentes sur le territoire

Description

Il s'agit d'un service qui proposerait aux salariés qui arrivent sur le territoire de les aider dans leurs démarches d'installation. Ce service aiderait à la recherche de logements, d'emplois pour le conjoint, de gardes d'enfants, de scolarisation et accélérerait les démarches administratives.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Lozère Développement
- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagés

- Chambres consulaires
- Autres Pays du département
- Conseil général

n°52 : Service d'accueil des salariés

Etapes de réalisation

1. Etude de faisabilité
2. Recrutement de personnel
3. Choix des locaux et du matériel
4. Promotion

Aides

- Contrat de projet Etat/Région
- Conseil Général :
  Accueil de nouvelles populations
  - Bénéficiaires : Associations, collectivités, organismes publics
  - Montant : 80 % du montant de l'opération
  - Conditions d'attribution : - Démarche collective
    - Associer l'ensemble des partenaires départementaux œuvrant dans la démarche d'accueil de nouvelles populations.

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°32 : Développement du web-recrutement

Délai de réalisation

Court terme : A développer en parallèle des pôles multiservices aux entreprises

Sources

n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux

Personnes visées

- Résidents des établissements médico-sociaux liés au handicap

Objectifs

- Diminuer l'isolement que peut causer une hospitalisation
- S'inscrire dans la continuité du PER Télémédecine

Description

- Système de visioconférence permettant aux patients de communiquer de façon directe avec leurs proches éloignés du territoire et en dehors des heures de visite habituelles.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- Associations gestionnaires d'équipements médico-sociaux (particulièrement l'ALLFS, dont le Complexe Handisport de Montrodat et le Clos du Nid)

Partenaire(s) envisagé(s)

- Centre hospitalier de Saint Alban sur Limagnole
- ...etc

n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux

Etapes de réalisation

1. Etudier les potentialités des établissements hospitaliers concernant la visioconférence
2. Se munir d'un système de visioconférence
3. Installer des prototypes dans les établissements afin de tester l'opportunité du projet
4. Doter les établissements du matériel nécessaire selon les résultats des tests

Aides potentielles

- Aides de l'Etat dans le cadre du PER Télémédecine
- Aides du Conseil Général dans le cadre du PER Télémédecine
- Union Européenne : -Axe 3/ Mesure 2 du DOMO « Développer les usages innovants des TIC »
  -Contact : SGAR-Mission TIC
  Région Languedoc Roussillon-Direction des Transports et de la Communication

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Equipement déjà présent dans le cadre du PER Télémédecine

Sources

n°54 : Animation Territoriale de Santé

Personnes visées

- Population présente et future du territoire

Objectifs

- Améliorer la santé de la population du territoire
- Proposer une offre de santé efficace
- Mutualiser les moyens pour élaborer un projet global de santé adapté aux problématiques du territoire

Description

Grâce à un animateur territorial de santé, il s'agit de coordonner et de faire émerger des actions pour la promotion de la santé. Cela permettra une synergie entre les différentes politiques publiques en matière de santé.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaires envisagé(s)

- DRASS
- Conseil Régional
- CPAM
- Communautés de communes du Pays

n°54 : Animation Territoriale de Santé

Etapes de réalisation

1. Diagnostic
2. Identification des axes prioritaires
3. Plan d'action sur le territoire
4. Suivi et évaluation du plan d'action

Aides potentielles

- Conseil Régional
- Etat : Aide de la DRASS et URCAM

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : - Procédure longue
- Nécessite une forte mobilisation des acteurs

Sources

Animation Territoriale de Santé, www.centre-ouest-bretagne.org

n°0 : Faciliter l'accès de la population au Très Haut Débit et aux services innovants

- n°55: Création d'une coopérative télécom pour l'accès au Très Haut Débit
- n°56 : Lotissements Très Haut Débit

n°55 : Création d'une coopérative télécom

Personnes visées

- Population du Pays

Objectifs

- Déployer la fibre optique pour la population
- Faire face au désengagement des opérateurs sur la desserte (internet, téléphonie, télévision)
- Développer une politique de solidarité et un modèle innovant dans le domaine de la télécommunication

Description

- Création de coopératives télécom : les habitants d'une même zone (on peut envisager le projet à l'échelle d'une communauté de communes) souhaitant avoir accès au Très Haut Débit se regroupent en coopérative. L'argent de l'adhésion (exemple de 800 euros par résident aux Pays-Bas) permet de financer la mise en place d'un système FTTH (Fiber to the Home) et de permettre ainsi aux habitants d'accéder à l'internet Haut Débit, à la télévision et au téléphone
- Grand succès aux Pays-Bas : habitants propriétaires de leur réseau
- Promotion : on peut proposer par exemple un an d'abonnement gratuit pour ceux qui adhèrent dès le début de l'opération. Les prix proposés ensuite sont beaucoup moins chers que ceux du marché.
- La mise en place du réseau est ensuite suivie, à plus long terme, de la création de services innovants dans la santé, l'éducation, les loisirs...

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes (promotion et création des coopératives)
- Conseil Général (déploiement de la fibre optique)

Partenaire(s) envisagé(s)

- Société capable d'activer la fibre optique et de gérer le réseau

n°55 : Création d'une coopérative télécom

Etapes de réalisation

1. Etude de faisabilité
2. Promotion auprès des habitants des communautés de communes
3. Création d'une coopérative « test » dans une communauté de communes
4. Déploiement de la fibre optique et activation
5. Analyse des résultats obtenus
6. Selon les résultats, création de nouvelles coopératives et nouveau déploiement de la fibre optique

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaine d'intervention : TIC)
- Conseil Régional
- Etat : Aides à l'infrastructure dans le domaine des TIC
- Union Européenne : -Axe 3/ Mesure 2 du DOMO « Développer les usages innovants des TIC »
  -Contact : SGAR-Mission TIC
  Région Languedoc Roussillon-Direction des Transports et de la Communication

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : Longue durée de réalisation (création de la coopérative et recherche d'une société capable de gérer le réseau)

Sources

Agence Wallonne des Télécommunications : www.awt.be (Coopérative télécom de Nuenen aux Pays-Bas)

n°56 : Logements Très Haut Débit

Personnes visées

- Population désirant s'installer sur le Pays

Objectifs

- Proposer une offre de logements attractifs
- Développer l'accès de la population au Très Haut Débit

Description

- Création de logements neufs disposant d'un connexion au Très Haut Débit
- Premiers logements : à proximité de l'A75 afin de bénéficier de la fibre optique
- Possibilité de créer des logements sous forme de lotissements
- Projet peut passer par la création de coopératives télécoms.

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes (promotion et création des coopératives)
- Conseil Général (déploiement de la fibre optique)
- Communes ou Communautés de communes pour les lotissements communaux

Partenaire(s) envisagé(s)

- Société capable d'activer la fibre optique et de gérer le réseau (opérateur télécom)

n°56 : Logements Très Haut Débit

Etapes de réalisation

1. Etude de faisabilité
2. Création d'une opération « test » dans une communauté de communes
3. Construction des logements
4. Déploiement de la fibre optique et activation
5. Analyse des résultats obtenus
6. Selon les résultats, création de nouveaux logements et déploiement de la fibre optique

Aides potentielles

- Conseil Général (Domaine d'intervention : TIC)
- Conseil Régional
- Etat : Aides à l'infrastructure dans le domaine des TIC
- Union Européenne : -FEDER, Axe 3/ Mesure 2 du DOMO « Développer les usages innovants des TIC »
  -Contact : SGAR-Mission TIC
  Région Languedoc Roussillon-Direction des Transports et de la Communication

Actions antérieures

Actions postérieures

- Action n°N : Renforcer l'offre de services à la population

Délai de réalisation

Long terme : Nécessite le déploiement de la fibre optique vers les lotissements, l'activation puis la mise en place du Très Haut Débit

Sources

n°P : Accueillir des stagiaires et des organismes de formation

- n°57 : Accueil de stagiaires
- n°58 : Partenariat avec l'université de Montpellier
- n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

* Actions à réaliser en priorité

n°57 : Accueil de stagiaires

Personnes visées

- Etudiants à la recherche d'un stage
- Entreprises à la recherche de stagiaires

Objectifs

- Faire venir des stagiaires sur le Pays et favoriser leur installation
- Aider les entreprises dans la recherche de stagiaires

Description

- Création d'un dispositif (regroupant Pays, communautés de communes, entreprises…) chargé de :

  -Démarcher les universités, les écoles… pour proposer des stages
  -Mettre en relation les étudiants et les entreprises pour organiser des stages
  -Gérer l'accueil du stagiaire : logement, transport…

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- Pays du Gévaudan-Lozère

Partenaire(s) envisagé(s)

- Entreprises du Pays

n°57 : Accueil de stagiaires

Étapes de réalisation

1. Création d'une base de données indiquant les entreprises recherchant des stagiaires et les universités, écoles...recherchant des stages
2. Mise en place d'une structure regroupant les différents acteurs et lancement du dispositif
3. Promotion auprès des universités, écoles...

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : -Structures d'accueil existantes (logements…)
-Forte volonté des acteurs sur ce thème

Sources

n°58 : Partenariat avec l'université de Montpellier

Personnes visées

- Futurs étudiants et stagiaires sur le Pays

Objectifs

- Faire venir des étudiants sur le territoire
- Améliorer l'offre de formation sur le Pays
- Valoriser les ressources et les savoir-faire du Pays par de la formation

Description

Il s'agit de valoriser les spécificités du Pays à travers de la formation et un partenariat avec l'université de Montpellier, comme cela a été fait avec le château d'Orpheillette ou le LEGTA piscicole de la Canourgue qui proposent respectivement un Master et une License pro. Cela pourrait se traduire soit par une antenne de l'université soit par des stages autour de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement, de l'archéologie à Javols, de l'hôpital de Marvejols...

Porteur(s) de projet possible(s)

- Organismes de formation du Pays
- Hôpital de Marvejols
- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Université de Montpellier
- Région Languedoc-Roussillon

n°58 : Partenariat avec l'université de Montpellier

Etapes de réalisation

1. Prise de contact avec l'université
2. Réunions d'échanges
3. Choix des formations ou stages proposés
4. Choix du lieu
5. Signature et promotion

Aides potentielles

- Région et Etat
  CPER : projet 2 Vers l'université du Languedoc-Roussillon
- Union Européenne : FEDER

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Long terme : Procédure relativement longue pour mettre en place une nouvelle formation

Sources

n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

Personnes visées

- Universités, lycées, collèges...
- Organismes de formation professionnelle
- Organismes de formation type BAFA...

Objectifs

- Faire venir des étudiants et des scolaires dans le cadre de voyages d'étude ou de classes vertes
- Faire venir des organismes de formation afin de mettre en place des sessions de formation sur le Pays

Description

- Hébergements adaptés aux groupes
- Restauration collective basée sur les produits locaux *(Cf. Fiche Consommation de produits locaux dans la restauration collective)*
- Infrastructures nécessaires aux activités
- Personnel qualifié (activités sportives dans le cadre du BAFA, intervenants pour voyages d'études et classes vertes…)

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- Pays du Gévaudan-Lozère
- Structures d'accueil de groupes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Futur CPIE (Ventouzet)
- Complexe Tourisme Handicap de Montrodat

n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

Étapes de réalisation

1. Recensement de l'ensemble des organismes de formation potentiellement intéressés
2. Etude du potentiel d'accueil dans chaque communauté de communes (hébergement, activités…)
3. Réalisation d'un catalogue destiné aux organismes de formation
4. Promotion

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°57 : Accueil de stagiaires

Délai de réalisation

Court terme : Infrastructures déjà présentes (centre du Ventouzet, complexe de Montrodat…)

Sources

n°Q : Proposer une offre de tourisme d'affaires

- n°60 : Tourisme d'affaires

n°60 : Tourisme d'affaires

Personnes visées

- Entreprises du Pays et extérieures

Objectifs

- Faire venir des entreprises désirant effectuer des séjours mêlant travail et loisirs
- Inciter les entreprises réalisant un séjour sur le Pays à venir s'y installer

Description

- Lieux aménagés pour l'accueil de groupes (hébergement, salles de réunions, activités de loisirs…)
- Proposition de lieux : -Station thermale La Chaldette
  -Complexe de Montrodat

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- Gestionnaires de sites d'accueil de groupes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Agences de tourisme chargées des séjours d'entreprises

n°60 : Tourisme d'affaires

Étapes de réalisation

1. Recensement des capacités d'accueil des communautés de communes
2. Etude auprès des entreprises potentiellement intéressées
3. Réalisation d'un catalogue
4. Promotion (envoi du catalogue auprès des agences de tourisme…)

Aides potentielles

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Infrastructures déjà présentes mais action non prioritaire

Sources

n°R : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

- Animations environnementales
  - n°61: Création d'un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)

- Animations culturelles :
  - n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle
  - n°63 : Séjours thématiques
  - n°64 : Train touristique
  - n°65 : Cinémas de plein air

- Animations sportives
  - n°66 : Salon de la randonnée
  - n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

n°61 : Création d'un CPIE

Personnes visées

- Elus et collectivités territoriales
- Etablissements scolaires et éducatifs
- Habitants du territoire et socio-professionnels

Objectifs

- Développer le tourisme autour du développement durable
- Education et sensibilisation de la population à l'environnement
- Trois valeurs fondamentales : - l'humanisme
  - la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation
  - le respect de la connaissance scientifique
- Trois modes d'action : - Chercher
  - Développer
  - Transmettre

Description

- Activités proposées par le CPIE : -Ingénierie de l'environnement (compétences scientifiques et techniques pour l'accompagnement de projets
  - Activités de loisirs et de découverte (balades nature, visites de sites remarquables, club nature…)
  - Education et animations scolaires (interventions en classe, séjours scolaires…)
  - Formations (métiers de l'animation et de l'interprétation)

Porteur(s) de projet possible(s)

- Centre de Séjours Educatifs et Pédagogiques du Ventouzet, à Sainte-Colombe de Peyre

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communauté de communes de la Terre de Peyre

n°61 : Création d'un CPIE

Etapes de réalisation

1. Consultation du cahier des charges du label CPIE
2. Mise en conformité du centre avec les critères donnés dans le cahier des charges
3. Accompagnement par l'Union Nationale des CPIE et par le réseau des CPIE
4. Obtention du label CPIE pour une durée renouvelable de 10 ans
5. Promotion du label (offices de tourisme, site internet, écoles…)

Aides

- Conseil Général
- Conseil Régional (Domaine d'intervention : Environnement)
- ADEME (Agence De l'Environnement Et de la Maître de l'Energie)

Actions antérieures

Actions postérieures

- n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation
- n°63 : Séjours thématiques

Délai de réalisation

Court terme : CPIE en projet au Ventouzet, permettra de maintenir l'activité du centre d'accueil de colonies de vacances

Sources

-Site des CPIE : www.cpie.fr
-Centre du Ventouzet : centreduventouzetp.free.fr

n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Personnes visées

- Pèlerins et randonneurs empruntant le chemin de Saint-Jacques

Objectifs

- Proposer une offre coordonnée sur les trois départements traversés par le chemin de Saint-Jacques (Aveyron, Haute-Loire et Lozère (Pays du Gévaudan-Lozère))
- Développer l'animation du chemin

Description

- Elaboration d'une charte commune avec l'Aveyron, la Haute-Loire et le Pays du Gévaudan-Lozère
- Développement de critères d'accueil communs sur les thèmes suivants :
  - Hébergement
  - Restauration
  - Transport des personnes et des bagages
  - Animations

Porteur(s) de projet possible(s)

- Association Sur les Pas de Saint-Jacques

Partenaire(s) envisagé(s)

- Communautés de communes traversées par le chemin

n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Etapes de réalisation

1. Prise de contact avec les départements concernés
2. Réunions d'échange pour l'élaboration de la Charte
3. Elaboration de la Charte
4. Signature et promotion

Aides potentielles

- Conseil Général : Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d' Economie Mixte, aux comités et associations agréées)

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Association existante et désirant initier des projets

Sources

n°63 : Séjours thématiques

Personnes visées

- Touristes

Objectifs

- Faire en sorte que les touristes visitent un maximum de sites du territoire
- Répartir les revenus liés au tourisme
- Mettre les acteurs du tourisme en réseau

Description

- Proposer des séjours thématiques (gastronomie, parcs animaliers, folklore…) qui fassent visiter l'ensemble du territoire du Pays, voire les territoires limitrophes, aux personnes venant faire un séjour en Lozère.
- Proposer des séjours de deux jours (pour les week-end pendant et hors vacances scolaires) à une semaine pour toucher un plus large public.
- Ces offres pourront se présenter sous forme d'un livret recensant les établissements et sites concernés et pourquoi pas un système de chèque cadeau, façon « Smartbox ».

Porteur(s) de projet possible(s)

- CDT

n°63 : Séjours thématiques

Étapes de réalisation

1. Recenser l'ensemble des offres touristiques existantes
2. Les regrouper par thèmes
3. Passer des accords avec les entreprises du tourisme pour obtenir des tarifs avantageux (10 % de réduction par rapport au prix normal par exemple)
4. Créer des documents de promotion
5. Les diffuser dans les offices de tourisme, les grandes chaînes de distribution (FNAC, supermarchés…)

Aides potentielles

- Union Européenne, dans le cadre du programme LEADER
- Conseil Régional, au titre de la Stratégie Régionale pour le Patrimoine Culturel, programme de soutien à la valorisation du patrimoine
- Conseil Général : Aide à l'investissement des entreprises touristiques

Actions antérieures

- n°61 : Création d'un CPIE
- n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : -Nécessite la coordination des acteurs du territoire
-Nécessite une organisation importante (étapes de réalisation complexes)

Sources

n°64 : Train touristique

Personnes visées

- Touristes

Objectifs

- Promouvoir le territoire
- Conserver une activité ferroviaire pour peut-être entrainer une remise en état des installations

Description

- Il s'agit de pérenniser le Train des Viaducs qui n'effectue pour le moment que deux trajets par an, un en juillet et un en août, voire de faire un nouveau parcours.
- Un train avec un wagon par département traversé, dans lequel chacun peut faire la promotion de son territoire.

Porteur(s) de projet possible(s)

- CDT

n°64 : Train touristique

Étapes de réalisation

1. Définir la ligne, le public visé, le tarif…
2. Se mettre en relation avec la SNCF, RFF pour connaître les jours et horaires de circulation possibles
3. Acquérir ou louer le matériel roulant
4. Faire la promotion de la nouvelle offre touristique

Aides potentielles

- Européenne, dans le cadre du programme LEADER
- Régionale, au titre de la Stratégie Régionale pour le Patrimoine Culturel, programme de soutien à la valorisation du patrimoine
- Départementale, avec l'aide à l'investissement des entreprises touristiques

Actions antérieures

Actions postérieures

Délai de réalisation

Moyen terme : Système existant mais à développer

Sources

Source : www.trains-fr.org/unecto

n°65 : Cinémas de plein air

Personnes visées

- Habitants du Pays
- Touristes

Objectifs

- Favoriser l'accès à la culture
- Proposer une animation estivale régulière
- Participer à l'animation du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Description

- Séances réalisées à la tombée de la nuit, dans un lieu accessible à pied
- Lieux pressentis : chefs-lieux de cantons du Pays du Gévaudan-Lozère

Conditions de réalisation

- Projet en accord avec les exploitants des salles de la ville (à l'heure actuelle, 2 cinémas à Marvejols et à Saint-Chély d'Apcher)
- Films projetés soumis à autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Choix du prestataire (matériel et projection) en accord avec la DRAC

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- Passeurs d'Images (programme lancé en 1991 par le Centre National de la Cinématographie (CNC) dépendant du Ministère de la Culture et de la Communication).
  Déjà présents en Languedoc-Roussillon dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées Orientales.

- Cinémas de Marvejols et de Saint-Chély d'Apcher

n°65 : Cinémas de plein air

Etapes de réalisation

1. Avoir l'accord préalable de tous les exploitants des salles de la ville
2. Déterminer un lieu au cœur des villages accessibles à pied par le public
3. Être en règle avec les impératifs de sécurité (assurances, pompiers, police, commissions de sécurité pour les gradins…)
4. Choisir un prestataire en accord avec la DRAC
5. Etablir un programme pour l'été (choisir des films parmi la liste proposée par la Coordination régionale de Passeurs d'Images)
6. Promouvoir l'opération auprès du grand public

Aides potentielles

- Conseil Général : Subventions diverses Culture, attribuées aux manifestations culturelles d'intérêt Départemental
- Conseil Régional (Domaine d'intervention : Culture et patrimoine)
- Etat : aides du Centre National de la Cinématographie (Programme Passeurs d'Images)

Actions antérieures	Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : Association reconnue et déjà présente dans la Région Languedoc-Roussillon

Sources

www.passeursdimages.fr

n°66 : Salon de la randonnée

Personnes visées

- Randonneurs (pédestres, équestres, cyclistes…) et touristes

Objectifs

- Attirer des touristes amateurs de randonnées
- Promouvoir le Pôle d'Excellence Rural Cheval à travers le développement de la randonnée équestre

Description

- Salon organisé régulièrement, par exemple dans le Pôle Régional de Manifestations Agricoles
- Présence de professionnels et d'associations spécialisés dans la randonnée (équestre, pédestre, cycliste…)
- Renseignements sur les chemin, conseils, vente de matériel, activités ludiques et pédagogiques autour de la randonnée

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes
- PER Cheval, gérée par l'Association Filière Cheval Lozère

Partenaire(s) envisagés

- Professionnels de la randonnée
- Associations de randonneurs

n°66 : Salon de la randonnée

Etapes de réalisation

1. Enquête de potentialités du projet (fréquentations…)
2. Choix des dates
3. Démarchage des professionnels et des association
4. Programme des stands et activités proposés
5. Promotion auprès du grand public (offices de tourisme, associations…)

Aides

- Conseil Général : Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d' Economie Mixte, aux comités et associations agréées)
- Conseil Régional (Domaines d'intervention : Sport/Tourisme)
- Aides de l'Etat dans le cadre du PER Cheval

Actions antérieures

- n°62 : Animation du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Actions postérieures

Délai de réalisation

Court terme : - Circuits de randonnée existants
- Chemin de Saint Jacques de Compostelle
- Appui sur le PER Cheval

Sources

n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

Personnes visées

- Touristes et randonneurs

Objectifs

- Développer le tourisme de pleine nature
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et le bâti traditionnel des communes traversées

Description

- Circuits de randonnées itinérantes haut de gamme dans le milieu naturel
- Trois formules : -Randonnée pédestre accompagnée (6 jours en pension complète avec un guide ONF)
  -Randonnée pédestre libre
  -Location de gîtes Retrouvance
- Utilisation du bâti traditionnel vacant pour loger les randonneurs
- Retombées économiques importantes pour le tissu local

Porteur(s) de projet possible(s)

- Communautés de communes

Partenaire(s) envisagé(s)

- ONF
- Propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes
- Propriétaires forestiers

n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

Etapes de réalisation

L'ONF intervient sur plusieurs étapes :

- Etude de faisabilité :

1. Réalisation d'un APS (Avant projet sommaire) par bâti pressenti
2. Choix des itinéraires reliant les bâtiments et les thématiques proposées aux randonneurs
3. Chiffrage des investissements nécessaires
4. Prévisionnel d'exploitation par maître d'ouvrage
5. Préparation de la production (choix des prestataires: tours opérateurs, animateurs, restaurateurs, centrale de réservation...).

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase des travaux

1. Recherche des bailleurs de fonds (arrêté de subvention au bénéfice de chaque maître d'ouvrage)
2. Consultation du maître d'œuvre pour l'APS et le suivi de l'exécution des travaux
3. Consultation des entreprises pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments
4. Réception des travaux.

- Exploitation commerciale du nouveau produit Retrouvance®

1. Campagne de communication et référencement chez les tours opérateurs
2. Prestations Retrouvance® : mobilisation d'accompagnateurs titulaires d'un brevet d'Etat et de logisticiens, organisation de la fourniture des repas avec les restaurants locaux...
3. Si l'ONF exploite aussi les bâtiments : reversement d'un loyer annuel à la commune propriétaire, entretien des bâtiments...
4. Si la commune exploite les bâtiments : l'ONF lui achète alors des nuitées Retrouvance®

Aides potentielles

- Conseil Général : - Aide aux projets touristiques structurants (attribuée aux Communes ou groupements de communes, aux Sociétés d' Economie Mixte, aux comités et associations agréées)
- Conseil Régional (Domaines d'intervention : Sport/Culture et patrimoine)

Actions antérieures

Actions postérieures

- n° 63 : Séjours thématiques

Délai de réalisation

Moyen terme : Longue procédure de mise en place, étapes de réalisation complexes

Sources

Site de l'ONF : www.onf.fr/retrouvance

Calendrier des outils

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Calendrier des outils

Les outils ont été classés suivant leur délai de réalisation : court, moyen ou long terme. Cela ne donne pas de dates précises de lancement des projets mais plutôt l'enchaînement logique dans lequel ils doivent être effectués. En effet, certains outils doivent être mis en place avant d'autres.

Le court terme a été envisagé de 0 à 5 ans. Cette durée nous emmène jusqu'en 2014 et cela correspond à la fin des programmations LEADER, des CPER et autres. Cette échelle est donc cohérente pour prévoir un certain nombre de projets.

Les nouveaux programmes permettront de réserver des financements pour la concrétisation des outils classés à moyen terme, soit d'ici 5 à 10 ans. Ces outils nécessitent souvent de trouver les moyens matériels (locaux…) et humains (animateurs, mobilisation des acteurs…) nécessaires. Cela est parfois coûteux en temps et en argent et doit donc être programmé longtemps à l'avance.

Les objectifs à court et moyen terme répondent à une vision que le Pays veut avoir sur une dizaine d'années.

Les outils à long terme (10 ans et plus) requièrent souvent une forte mobilisation des acteurs locaux et leur intégration à des réseaux professionnels, ce qui peut être relativement long.

Cette organisation des outils n'est qu'indicative et pourra être modifiée en fonction des opportunités et de la volonté des acteurs du développement économique.

n°16 : Forum des entreprises *

n°19 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier

n°15 : Club d'entreprises

n°52 : Accueil des salariés

n°26 : Pôles multiservices

n°61 : Création d'un CPIE

n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

n°57 : Accueil de stagiaires

n°24 : Réseau PLATO

n°12 : Documents d'urbanisme

n°6 : Slogan du Pays

n°4 : Panneau de promotion (A75, RN88…)

n°27 : Zones d'activités thématiques

n°11 : Maîtrise du foncier

n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

n°1: Création d'un site internet

n°31 : Développement du E-commerce

n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux

n°39 : Aide à la reprise et Points multiservices

n°3 : Rallye des entreprises

n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

n°66 : Salon de la randonnée

n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage

n°44 : Créer des salons ou manifestations locaux valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale

n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

n°36 : Marché de producteurs labellisés

n°45 : Mise en place de journées à la ferme

n°65 : Cinéma de plein air

n°5 : Rédaction d'un journal du Pays

Court terme

* Actions à réaliser en priorité

n°28 : Charte Paysagère

n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLEN

n° 51 : Antennes des maisons de l'emploi

n° 17 : Stages de découverte création/reprise

n° 14 : Résidences d'entrepreneurs

n° 32 : Développement du web recrutement

n°30 : Développement du télétravail

n°23 : Les petits déjeuners de la création

n° 40 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France

n°43 : Partenariat Bois avec l'Aveyron

n°22 : Mecanic Vallée

n° 50 : Réunions de sensibilisation à la gestion forestière

n° 42 : Installation collectives pour la filière bois

n°25 : Regroupement d'entreprises désirant développer leur fret ferroviaire

n°38 : Démarche Collective Territorialisée

n° 29 : Implantation de nouvelles ZAE

n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

n° 37 : Réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

n° 35 : Création d'une « Boutique Paysanne »

n°7 : Exposition Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan

n° 60 : Tourisme d'affaires

n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

n°63 : Séjours thématiques

n°64 : Train touristique

n°9 : Mise en place d'un car touristique

Moyen terme

* Actions à réaliser en priorité

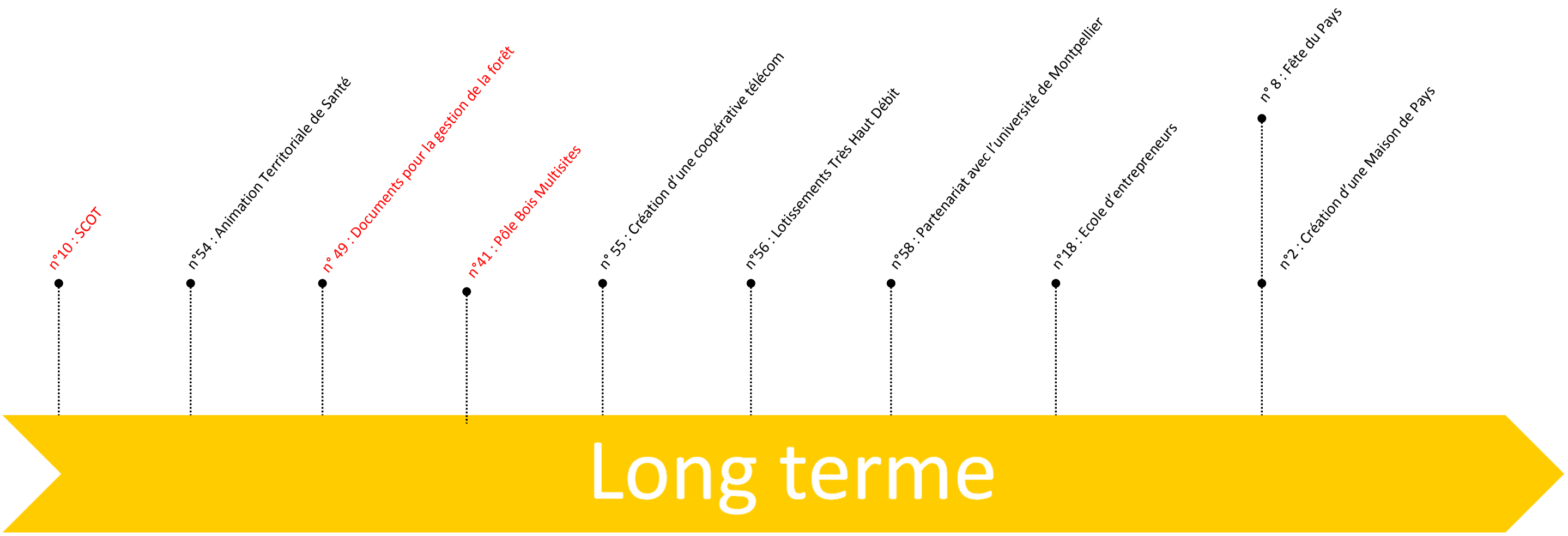

* Actions à réaliser en priorité

Aide à la décision : priorisation des outils

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Priorisation des outils

Parmi les 67 fiches boîte-à-outils proposées, il est possible d'en extraire onze dont la mise en place semble prioritaire sur le Pays. Il s'agit des outils suivants.

n°10 : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Il s'agit d'élaborer un véritable projet de territoire à l'échelle du Pays, et non plus seulement restreint aux intercommunalités. Cet outil semble prioritaire car il est la base d'un développement économique raisonné.

n°11 : Maîtrise du foncier

Le Pays rencontre des difficultés au niveau du foncier, notamment du foncier professionnel. Or la maîtrise foncière est indispensable pour la réalisation de nouvelles ZAE. Cela peut être résolu à travers l'acquisition de réserves par les collectivités locales.

n°13 : Antenne de la Pépinière d'entreprises POLEN

L'antenne de la pépinière sera une structure permettant d'accueillir de nouvelles entreprises sur le Pays dans les meilleures conditions, de les accompagner et de leur proposer un espace d'échange et de services.

n°16 : Forum des entreprises

En général, les entreprises connaissent relativement mal le tissu économique dans lequel elles s'insèrent. Cela pourrait être amélioré par le biais d'un forum. Cela devrait faciliter une plus grande mise en réseau des acteurs locaux.

n°20 : Réseau entreprendre en Languedoc Roussillon

Les entrepreneurs du Pays sont très peu présents dans les réseaux régionaux. Le réseau Entreprendre peut donc être le premier pas vers une plus grande visibilité à l'échelle du Languedoc-Roussillon.

n°27 : Zone d'activité thématique

La création d'une zone d'activité autour du thème de l'agroalimentaire peut être une méthode efficace pour améliorer la valeur ajoutée des productions agricoles.

n°29 : Implantation de ZAE

L'implantation de nouvelles ZAE est primordiale pour renouveler l'offre de foncier à vocation économique.

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective en produits du terroir est sans doute la première étape pour inciter à la transformation des productions locales et donc à l'augmentation de leur valeur ajoutée.

n°41 : Pôle Bois Multisites

Le Pôle Bois Multisites permettrait de mieux structurer la filière bois. Il s'agit d'un équivalent d'une zone d'activités thématique virtuelle, les activités forestières ne pouvant pas être regroupées en un même lieu.

n°49 : Documents pour la gestion de la forêt

La forêt est mal gérée sur le Pays et cela se répercute sur la qualité du bois. Aussi, la réalisation de documents pour la gestion de la forêt semble capitale.

n°57 : Accueil de stagiaires

Il arrive que de jeunes actifs, venant travailler et vivre sur le territoire, constatent que ce mode de vie ne leur correspond pas et déménagent rapidement. En revanche, le stagiaire peut, durant son stage, découvrir le territoire et décider, ensuite, s'il souhaite s'y installer dans l'avenir.

Ces outils prioritaires sont différenciés par un titre en rouge dans les fiches Outils.

Conclusion

Ainsi, tout au long de son élaboration, le schéma de développement économique du Pays du Gévaudan-Lozère a tenté de déceler les potentialités du territoire et d'aider ce dernier à concrétiser ses projets.

Dans la majorité des secteurs, le Pays rencontre des difficultés en ce qui concerne la mise en réseau des acteurs. Leur isolement empêche souvent la mise en place de projets plus globaux et profitant à l'ensemble du territoire. C'est pourquoi plusieurs actions ont été proposées dans ce sens.

De plus, les problèmes technologiques sont souvent évoqués lorsque les acteurs envisagent le développement du Pays, et de la Lozère en général. Les actions innovantes sont donc très plébiscitées, notamment dans le domaine des TIC, afin d'ôter l'image de terre inaccessible qui colle au département depuis de nombreuses années.

Malgré d'importants obstacles, il est donc apparu que l'innovation et la coopération étaient les meilleures armes du Pays du Gévaudan-Lozère pour lutter contre un recul préoccupant.

Les outils utilisés au cours de l'étude ont été particulièrement appréciés, à la fois par les stagiaires et les personnes mobilisées. En effet, leur diversité a permis de toucher un large champ d'acteurs et de collecter des points de vue plus détaillés et donc plus facilement exploitables.

La dimension participative a bien été prise en compte, à travers l'utilisation d'un questionnaire aux entreprises, la réalisation d'entretiens avec les élus et les structures responsables du développement économique, et l'organisation d'une réunion participative à laquelle étaient invitées les entreprises du Pays.

L'ensemble de ces résultats a permis d'étudier puis d'intégrer au schéma les attentes de chacun en termes de développement économique, afin d'en déduire des enjeux plus globaux concernant la totalité du Pays.

A la suite de ces outils, de nombreuses propositions ont vu le jour au cours de l'étude. Mais il semble évident que le Pays ne peut –et ne doit – pas s'engager dans un nombre trop important de démarches à la fois. La prochaine étape consiste donc à déterminer, à l'aide des actions prioritaires évoquées au cours du schéma et des acteurs mobilisés, ce qui doit être fait à chacun des stades, afin de garantir un développement économique sur le long terme, équilibré et soutenable financièrement et humainement.

L’expérience semble enrichissante, des deux points de vue. Les stagiaires clôturent leur travail sur une nouvelle vision du territoire, dépourvue à présent de tout préjugé, consciente des atouts du Pays à mettre en avant, mais également des nombreux obstacles à franchir avant d’y parvenir. Les acteurs locaux, quant à eux, ont eu la confirmation, à travers un regard relativement objectif, que le Pays du Gévaudan-Lozère est loin d’être un territoire inhospitalier et dont la seule perspective d’avenir est un progressif abandon. Au contraire, de nombreuses possibilités s’offrent aujourd’hui à ce territoire et il ne tient qu’aux acteurs de les saisir, en se basant sur les données et les outils du présent schéma.

Remerciements

Un grand merci …

… *A* nos tuteurs Guillaume Delorme et Sébastien Larribe,

… *A* Pierre Lafont, Président de la communauté de communes Apcher Margeride Aubrac, et Marion Breuiller, DGS de la communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac,

… *A* Jacques Blanc, Sénateur, Président de la communauté de communes Aubrac Lot Causse, et Marie-France Fages, secrétaire de la communauté de communes Aubrac Lot Causse,

… *A* Bernard Bastide, Président de la communauté de communes de l'Aubrac Lozérien,

… *A* Jean-Paul Pourquier, Président de la communauté de communes du Causse du Massegros et Président du Pays du Gévaudan-Lozère, et Sandrine Sevenne, Secrétaire Générale de la communauté de communes du Causse du Massegros,

… *A* Elisabeth Estève, DGS de la communauté de communes du Gévaudan,

… *A* Pierre Morel-à-l'Huissier, Député, Président de la communauté de communes des Hautes Terres,

… *A* Jean-Noël Brugeron, Président de la communauté de communes des Terres d'Apcher,

… *A* Alain Astruc, Président de la communauté de communes de la Terre de Peyre et Vice Président délégué du Pays du Gévaudan-Lozère, et Patrice Gourlay, Secrétaire général de la communauté de communes de la Terre de Peyre,

… *A* Anne Tardieu, Chef du service Développement Economique et Tourisme, et à Laetitia Fages, Chef du service Aménagement du Territoire du Conseil Général de la Lozère,

… *A* Xavier Delmas, Chef du service économique, ainsi qu'à Nadine Prunet et Arnaud Prunet, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère

… *A* Valéry Cornillon, Conseiller *Etudes & Projets*, et Lamara Hadjou, Stagiaire, à la CCI de la Lozère,

… *A* Vincent Richard, Chargé de la mission Bois-Energie, et Robin Cordier, Chargé du développement des approvisionnements bois-énergie à la CCI de la Lozère,

… *A* Didier Bordes et Michel Vieilledent, Conseillers en développement local et Blandine Courault, Attachée des actions territoriales à la Chambre d'Agriculture de Lozère,

… *A* Michel Blanc-Pattin, Directeur du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75,

… *A* Nathalie Prévot, Chargée de mission au CDT de la Lozère,

… *A* Nicolas Luigi, Ingénieur au Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon,

… *A* Xavier Delorme, Chef de mission ingénierie territoriale à la Préfecture de la Lozère,

… *A* Camille Le Mao, Chef de projet Aubrac dans l'enseignement agricole public,

… *A* Robert Jolivet, Président du Conseil de Développement du Pays du Gévaudan-Lozère et ancien directeur de l'usine Arcelor Mittal de Saint-Chély d'Apcher, pour nous avoir permis de participer aux journées Cap IDé organisées par l'école des Mines d'Alès et des entreprises lozériennes,

… *A* Daniel Grunig, Directeur d'établissement et Pierre Pugeault à la Direction Clients de l'usine Arcelor Mittal, pour nous avoir fait visiter l'usine Arcelor Mittal à la demande de Robert Jolivet,

… *Aux* 61 chefs d'entreprises qui ont aimablement répondu à notre questionnaire,

… *A* tous ceux qui ont assisté à la réunion participative et qui n'ont pas été cités plus haut :
Claude Boudet, Vincent Boussuge, Laurent Cabiron, Charles Denicourt, Claude Pons, Béatrice Rolland, Claude Rousson, Julie Viala,

… *A* Pascaline Robin pour la gestion des aspects pratiques du stage.

Bibliographie/Webographie

Livres :

BOUIN, Frédéric. *Les Collectivités territoriales et le tourisme,* Paris, Editions du Moniteur, 2007, 288 p.

COMBETTE-MURIN, Cécile. *Les Pays,* Paris, La Documentation française, 2005, 87 p.

DIRY, Jean-Paul. *Les Espaces ruraux,* SEDES, 1999, 191 p.

FAYETON, Philippe. *Des TIC et des hommes,* Paris, L'Harmattan, 2008, 221 p.

PERRIN, Daniel. *Les Politiques de développement rural,* Paris, La Documentation française, 2003, 479 p.

Guide de l'action économique locale : Concepts et méthodes pour entreprendre, Paris, SYROS, 207 p.

Le Pacte régional : Les politiques publiques de la Région au service de ses habitants, La Région Languedoc-Roussillon, 2008, 478 p.

Schémas :

MaHoC. *Appui à la réalisation du schéma départemental du tourisme 2009-2015 de la Lozère : Bilan du Schéma départemental de protection de l'enfance et de la famille,* 2004, 74 p.

Recommandations à prendre en compte pour l'élaboration d'un « *Schéma stratégique de développement économique du territoire* »*,* 5 p.

Schéma départemental des enseignements artistiques de la Lozère pour la musique, la danse et le théâtre, 2008, 6 p.

Schéma départemental du tourisme 2000-2006, 2009, 28 p.

Schéma départemental en faveur des personnes âgées, 2005, 85 p.

Schéma « Habitat », volume 1 : Diagnostic Territorial du Pays du Gévaudan, 2009, 136 p.

Schéma «Habitat », volume 2 : Fiches synthétiques des communautés de communes, 2009, 64 p.

Schéma « Habitat », volume 3 : Boîte à Outils, 2009, 49 p.

Chartes :

Dossier de présentation Pays et Charte de développement, 2009, 16 p.

Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère, 2009, 348 p.

Charte « Pour un aménagement et une gestion durable des territoires ruraux », 2008, 23 p.

Etudes et rapports :

A75 La Méridienne. - *Autoroute A75 - Impact de l'A75 sur la dynamique des entreprises et la valorisation des territoires*, 2008, 104 p.

Chambre d'Agriculture de Lozère, SUAMME. *Observatoire des filières et des produits de qualité : Fiche récapitulatives,* 2007, 56 p.

CCI de la Lozère. *Etude de coordination des approvisionnements en combustibles bois en Lozère, Rapport de phase 1 : Etat des lieux des gisements et des acteurs,* 2008, 63 p.
CCI de la Lozère. *Etude de coordination des approvisionnements en combustibles bois en Lozère, Rapport de phase 2 : Etat des lieux des gisements et des acteurs,* 2008, 47 p.
Comité Départemental du Tourisme. *Résultats partiels 2007 de l'observatoire du tourisme,* 2008, 8 p.
DELORME Guillaume et LE MAO Camille. *Note du 18/11/2008 « Vers l'émergence d'un Parc Naturel Régional Aubrac »*, 21 p.
DIACT. *Rapport de l'Observatoire des territoires 2008 : Dynamiques et développement durable des territoires,* 2008, 22 p.
EDOUARD Jean-Charles, MAINET Hélène. *Les recompositions territoriales le long de l'A75*, 2008, 11 p.
Egis aménagement, PMConsultant. *Atlas des zones d'activités économiques,* 2009, 69 p.
Egis aménagement, PMConsultant. *Etude de définition d'un schéma des parcs d'activités de Lozère,* 2009, 65 p.
FABRIQUES Architectures Paysages, Agence Philippe Bérgès. *Pôle Régional de Manifestations agricoles / Aumont-Aubrac (48) : Dossier des pièces graphiques*, 2009, 16 p.
GAUDRIOT IAE. *Z.A.C. de Bois Chevrier - Etude d'impact,* 2000, 101 p.
GAUDRIOT IEA, S.E.Au. *Zone industrielle « Le Brezet », Bilan diagnostic et analyse de la zone d'activités : phase 1,* 2000, 21 p.
GAUDRIOT IEA, S.E.Au. *Zone industrielle « Le Brezet », Propositions d'actions sur la zone d'activités : phase 2,* 2000, 21 p.
GRISEL Marianne, LORENTE Anne. *Les PER peuvent-ils induire de nouvelles dynamiques de structuration des territoires ?*, ENGREF, Février 2007
HENRY Christophe. *Zones d'activités de la Maze et des Listes : Analyse diagnostic des deux sites industriels,* 2000, 86 p.
ILIOVIC, Sébastien. *Créer ou requalifier une zone d'activités : Aider à la décision,* 2000, 45 p.
MALLET, Isabelle. *L'influence de l'A75 sur l'hôtellerie : l'évolution de l'offre hôtelière le long de l'axe autoroutier entre 2000 et 2005,* 2006, 95 p.
Préfecture de la Lozère, Arrêté n° 2008-141-006 du 20/05/2008 concernant les PPR, 4 p.
L'artisanat Gévaudan-Lozère, 2007, 21 p.
Etude et mise en œuvre des potentialités d'accueil économique des communes du fuseau autoroutier A75, 2001, 59 p.
Dossier des maquettes financières des PER fournies par la préfecture de Lozère

Revues :

« Création de la Communauté de Communes Apcher-Margeride-Aubrac », *La lettre du maire,* n °5, décembre 2008, p. 5
L'Echo Municipal, n °15, janvier 2009

Documents sur internet :
Télétravail : Enjeux et perspectives dans les organisations [En ligne]. Adresse URL : edoc.bib.ucl.ac.be
Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère, (23 avril 2009). *Rapport d'activité 2007,* [En ligne]. Adresse URL : www.lozere.cci.fr/2007/index.html
DIACT Massif Central, (9 juillet 2009). *Programmes Massif central 2007-2013 : Convention interrégionale (CIMAC)*, [En ligne]. Adresse URL : www.massif-central-diact.gouv.fr/data/docs/Convention_interregionale_document_de_base.pdf
Préfecture de Lozère. *Bilan de la programmation des crédits d'états et européens dans le département de la Lozère,* [En ligne]. Adresse URL : www.lozere.pref.gouv.fr/sections/action_de_l_etat/economie-finances/interventions_de_l_e/
Préfecture de Lozère. *CPER Etat-Région Languedoc Roussillon*, [En ligne]. Adresse URL : www.lozere.pref.gouv.fr/sections/action_de_l_etat/economie-finances/interventions_de_l_e/
Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées, (2003). *Manger autrement à la cantine*, [En ligne]. Adresse URL : www.arpe-mip.com/html/files/Guidecantine_complet.pdf
FEDER, (3 avril 2009). *Document de Mise en Œuvre*, [En ligne]. Adresse URL : www.languedoc-roussillon.eu/fonds/doc_fonds/domo090403.pdf
FSE, (18 juin 2007). *Programme Opérationnel national*, [En ligne]. Adresse URL : www.languedoc-roussillon.eu/fonds/doc_fonds/po_fse2007v18juin2007.pdf
FEADER, (26 novembre 2008). *Document Régional de Développement Rural*, [En ligne]. Adresse URL : www.languedoc-roussillon.eu/fonds/doc_fonds/drdr20081126tome1vd.pdf

Documents publicitaires :
CMA Lozère. *Les aides aux entreprises,* 2009, 12 fiches.
CMA Lozère. *Les chemins des Savoir-faire Artisanaux*, 2007, 10 p.
CMA Lozère. *Lozère gourmande : 48 trophées pour l'an 2006-2007*, 2007, 12 p.
Patrimoine de Pays et savoir-faire artisanaux en Lozère, 2004, 61 p.
Dossier de présentation de la CCI de la Lozère, 2009, 12 p.

Entrevues :
Entretien avec Valéry Cornillon et Lamara Hadjou, conseiller Etudes et projets et stagiaire, CCI de Lozère (2009, 4 mai)
Entretien avec Michel Blanc-Pattin, directeur, Syndicat Mixte Lozérien de l'A75 (2009, 5 mai)
Entretien avec Xavier Delmas, chef du service économie, CMA de Lozère (2009, 7 mai)
Entretien téléphonique avec Sandrine Sevenne, secrétaire générale, Communauté de communes du Causse du Massegros (2009, 7 mai)
Entretien avec Bernard Bastide, président, Communauté de communes de l'Aubrac Lozérien (2009, 11 mai)
Entretiens avec Sébastien Oziol, directeur, Lozère Développement (2009, 11 mai et 30 juin)

Entretien avec Anne Tardieu, chef du service développement économique et tourisme, Conseil Général de Lozère (2009, 12 mai)
Entretien avec Jean-Noël Brugeron, président, Communauté de communes des Terres d'Apcher (2009, 13 mai)
Entretien avec le Daniel Grunig et Pierre Pugeault, directeur d'établissement et directeur clients, usine Arcelor Mittal de Saint-Chély d'Apcher (2009, 15 mai)
Entretien avec Alain Astruc, président, Communauté de communes de la Terre de Peyre (2009, 19 mai)
Entretien avec Jacques Blanc, président, Communauté de communes Aubrac Lot Causses (2009, 20 mai)
Entretien avec Pierre Lafont et Marion Breuiller, président de la communauté de communes Apcher Margeride Aubrac et DGS de la commune de Saint-Chély d'Apcher (2009, 26 mai)
Entretien avec Patrick Boyer, directeur des TIC et de la Prospective, Conseil Général de la Lozère (2009, 4 juin)
Entretien avec Delphine Oustry, animatrice, De Lozère (2009, 4 juin)
Entretien avec Pierre Morel-à-l'Huissier, président, communauté de commune des Hautes Terres (2009, 5 juin)
Entretien avec Xavier Delorme, chef de mission Ingénierie territoriale de projets, Préfecture de la Lozère (2009, 9 juin)
Entretien avec Vincent Richard et Robin Cordier, chargé de mission et chargé du développement des approvisionnements bois-énergie, CCI de Lozère (2009, 18 juin)
Entretien avec Michel Vieilledent, animateur du pôle de développement local de Marvejols, Chambre d'agriculture de Lozère (2009, 18 juin)

Comptes rendus de réunions :
Comptes rendus de travail pour la rédaction de la Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère
Compte rendu de la réunion de travail Economie, industrie, tourisme et agriculture, le 7 novembre 2007 à Saint-Chély d'Apcher, 3 p.
Compte rendu de la réunion de travail Industrie, commerces et artisanat le 12 décembre 2007 à Aumont-Aubrac, 5 p.
Compte rendu de la réunion de travail Agriculture et agroalimentaire le 13 décembre 2007 à Marvejols, 5 p.
Compte rendu de la réunion de travail Infrastructures le 18 décembre 2007 à La Canourgue, 6 p.
Compte rendu de la réunion de travail Agriculture et agroalimentaire, le 25 juin 2008, 3 p.
Compte rendu de la réunion de travail Tourisme, le 1er juillet 2008 à Aumont-Aubrac, 3 p.
Compte rendu de la réunion de travail Industrie, artisanat, commerce, le 27 juin 2008, 11 p.
Compte rendu de la réunion de travail Forêt, Bois, le 3 juillet 2008, 3 p.
Compte rendu de la réunion de travail Sports, le 9 juillet 2008 à Saint-Chély d'Apcher, 4 p.
Compte rendu de la réunion de travail Santé Social, le 11 juillet 2008 à Montrodat, 8 p.

FABRIQUES Architectures Paysages et Agence Philippe Bérgès. *Pôle Régional de Manifestations agricoles / Aumont-Aubrac (48) : Compte rendu de réunion d'études n°4*, le 14 mai 2009, 6 p.

Notes de cours :
BOUTET, Didier. *Droit de l'urbanisme*, années 2007-2008.
LARRIBE, Sébastien. *Base de données*, années 2008-2009.

Base de données :
Etude AGRESTE fournie par M. Vieilledent, 2000
Base de données de la CMA
Base de données de la CCI
Test d'éligibilité à une offre ADSL : www.ariase.com
Comité départemental du Tourisme de la Lozère. *Mémento du Tourisme en Lozère, Chiffres clés 2008*, 2008, 12 p.
www.ter-sncf.com

Sites Internet :

- *Sites généraux :*

Conseil Général de la Lozère : www.lozere.fr
Conseil Régional du Languedoc-Roussillon : www.laregion.fr
Préfecture de la Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr
Chambre d'Agriculture de Lozère : www.lozere.chambagri.fr
CCI de Lozère : www.lozere.cci.fr
CMA de Lozère : www.cm-languedocroussillon.fr/cm48
Lozère Développement : www.lozere-developpement.com
Pépinière d'entreprises POLeN : www.polen-mende.com

- Sites de communes et communautés :

Sites des communes et Communautés de communes du Pays du Gévaudan-Lozère
Ville de Clermont-Ferrand : www.clermont-ferrand.fr
Ville de Montpellier : www.montpellier.fr
Ville de Rodez : www.mairie-rodez.fr
Communauté d'agglomérations de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté : www.clermontcommunaute.net
Communauté d'agglomérations de Montpellier, Montpellier Agglomération : www.montpellier-agglo.com
Communauté de communes de Millau, Millau grands causses : www.cc-millaugrandscausses.fr

- Acteurs du territoire :

DGCCRF : www.dgccrf.bercy.gouv.fr
DIACT : www.diact.gouv.fr

DIACT du Massif Central : www.massif-central-diact.gouv.fr
DRIRE du Languedoc-Roussillon : www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr
Filière bois en Lozère : www.lozere-bois.net
Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr
ONF : www.onf.fr
SAFER Languedoc-Roussillon : www.saferlr.com
SDTEFP Languedoc-Roussillon : www.sdtefp-languedocroussillon.travail.gouv.fr
SDEE : www.sdee-lozere.fr
Site des PER : poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr

- Agroalimentaire :

Association Fleur d'Aubrac : www.fleur-aubrac.com
INAO, labels : www.inao.gouv.fr
Label rouge Bœuf Fermier Aubrac : www.boeuf-fermier-aubrac.com
Label rouge : www.label-viande.com/
La Maison Conquet, cahier des charges Bœuf Fermier Aubrac : www.maison-conquet.fr
Agriculture biologique en Île-de-France, atelier collectif de transformation : www.bioiledefrance.fr
Le Petit Unionais, cantine collective de l'Union et de Blagnac : www.lepetitunionais.over-blog.com
Office de tourisme de Florac, boutique paysanne : www.mescevennes.com
PNR de la Brière, journées à la ferme : www.parc-naturel-briere.fr
Portail des Chambres d'agriculture de Rhône-Alpes, atelier collectif de transformation : rhone-alpes.synagri.com
Semaine du goût, semaine de découverte de la gastronomie locale : www.legout.com
Site national des AMAP, réseau de vente directe : www.reseau-amap.org

- Filière bois :

Evaluation du potentiel bois-énergie, définition de la disponibilité : www.boisenergie.ifn.fr
Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées, plaquette ZA : www.arpe-mip.com
Observatoire de la forêt méditerranéenne, documents de gestion de la forêt : www.ofme.org
CRPF Languedoc-Roussillon, documents de gestion de la forêt : www.crpf-lr.com

- Réseaux d'entreprises :

CCI Clermont-Ferrand, petits-déjeuners de la création : www.clermont-fd.cci.fr
Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises : www.cjd.net
Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises de Marseille : www.cjd-marseille.net
Centre France Pays d'Auvergne, plateforme multimodale : www.auvergne-centrefrance.com
Club des entreprises de Pessac : www.club-entreprises-pessac.com
Ecoles d'entrepreneurs françaises : teamacademy.slipki.com/doku.php
Entreprendre en Languedoc-Roussillon : www.reseau-entreprendre-languedoc-roussillon.fr
Le Journal des entreprises : www.lejournaldesentreprises.com

Maison de l'emploi de Bordeaux, petits-déjeuners de la création : www.emploi-bordeaux.fr
Mecanic Vallée : www.mecanicvallee.com
Pays du centre-ouest Bretagne, réseau PLATO, CJD… : www.centre-ouest-bretagne.org
Place des réseaux, réseau PLATO : www.placedesreseaux.com
Team Academy, école d'entrepreneurs : www.tiimiakatemia.fi

- Entreprises :

Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique : www.aides-entreprises.fr
Pays de Combraille en marche, stage découverte de création, reprise d'activité : www.payscombrailleenmarche.org
Pays de la Plaine de Saône Vingeanne : www.pays-saone-vingeanne.fr
Pays Loire nature Touraine, ORAC : www.pays-loire-nature-touraine.fr
Site des compagnons du tour de France, partenariat avec le centre des compagnons du tour de France : www.compagnons.org
Site des points multiservices : www.pointmultiservices.com

- SCoT :

SCoT d'Alsace du Nord : scotan.alsacedunord.fr
SCoT du Pic Saint-Loup : scot-picsaintloup.fr

- TIC :

Analyse des réseaux Internet, couverture ADSL : www.ariase.com
Agence wallonne de télécommunication, coopérative télécom pour l'accès au Très Haut Débit : www.awt.be

- Promotion du territoire :

CPIE, création d'un CPIE : www.cpie.fr
Circuits de randonnée Retrouvance : www.retrouvance.com
Passeurs d'images, cinéma de plein air : www.passeursdimages.fr
Site de l'aire du Jura, expositions sur les aires d'autoroute : www.airedujura.com
Sites des exploitants de chemins de fer touristiques, train touristique : www.trains-fr.org
Tous en Aveyron, Aveyron tourisme, Aveyron expansion… : www.tousenaveyron.com

- Formation :

Enseignement Agricole public de la Lozère : 193.48.221.67/indexnew.php
Lycée polyvalent public Théophile Roussel à Saint-Chély d'Apcher : www.lyc-roussel-stchelydapcher.ac-montpellier.fr
Lycée privé du Sacré Cœur à Saint-Chély d'Apcher : www.lycee-sacre-coeur.fr
Lycée Saint Joseph à Marvejols : www.lycee-lycee-technique-lycee-professionnel.saintjo-marvejols.com
Lycée agricole Terre Nouvelle à Marvejols : *lycee*-terrenouvelle.com
Ecole forestière de Javols : www.ecoleforestiere-javols.com
ETES : www.etes.fr
AFPA : www.afpa.fr
GRETA : www.education.gouv.fr/fp/greta.htm

- Autres :

Annuaire des mairies et villes françaises : www.annuaire-mairie.fr
Association des communautés de France : www.adcf.org
Bases de données départementales ASPIC : www.aspic.interieur.gouv.fr
INSEE : www.insee.fr
Inspection de installations classées, ICPE : www.installationsclassees.ecologie.gouv.fr

École polytechnique de l'université de Tours
Génie de l'Aménagement

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère

SYNTHESE

Juillet 2009

BERGEOT Hélène BESSON Amélie COTTEL Lauriane ROCHE Laura WU Chenguang

CONSEIL GENERAL LOZERE
la Région Languedoc Roussillon
UNION EUROPÉENNE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
LEADER

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours
35 Allée Ferdinand de Lesseps
37 200 Tours

Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 Montrodat

Stage de groupe Polytech'Tours
Avril-Juillet 2009

Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère

SYNTHESE

Stagiaires DA4 :

BERGEOT Hélène
BESSON Amélie
COTTEL Lauriane
ROCHE Laura
WU Chenguang

Tuteurs :

DELORME Guillaume, Chef de Projet du Pays du Gévaudan-Lozère
LARRIBE Sébastien, Maître de Conférences à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours

Sommaire

Introduction 1

Bilans du Diagnostic 3

Le contexte demographique du Pays 5

Un territoire rural 6

Le Pays engage dans un schema de l'habitat en faveur du maintien et de l'accueil de nouvelles populations 7

Les entreprises du Pays du Gevaudan-Lozere 8

Les acteurs de la formation 9

Agriculture et agroalimentaire engages dans des demarches de qualite 10

Le tourisme, entre territoire et terroir 11

Filiere Foret-Bois : un potentiel necessitant la mobilisation des acteurs 12

L'artisanat : des activites de proximite a maintenir 13

Metallurgie : une usine sans amont ni aval sur le Pays 14

Le secteur medico-social, entre solidarite et activite economique 15

Les zones d'activites, du foncier au service du developpement economique 16

Le teletravail, un potentiel important sous reserve du developpement des infrastructures 17

PNR Aubrac : une demarche partagee de developpement 18

Les contraintes reglementaires s'appliquant sur le Pays 19

Les axes routiers, principale desserte du territoire 20

Les voies ferrees de moins en moins compatibles avec l'activite economique 21

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) 22

Des dynamiques externes a prendre en compte 23

Enjeux 25

I. Croisement des objectifs 27

II. Trois enjeux synthetiques mais complexes 29

III. Connexion avec les actions envisagees 32

Actions.....37
PRESENTATION DES ACTIONS 39
N°A : FAVORISER L'APPROPRIATION DU PAYS PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE 43
N°B : PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 44
N°C : ANIMATION ECONOMIQUE PAR LOZERE DEVELOPPEMENT 45
N°D : ADHERER A DES RESEAUX 46
N°E : CREER DES RESEAUX.....47
N°F : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES ZAE.....48
N°G : CREER DES ZAE.....49
N°H : UTILISER LE TRES HAUT DEBIT POUR DES PROJETS ECONOMIQUES MODELES 50
N°I : DEVELOPPER LA FILIERE AGROALIMENTAIRE 51
N°J : METTRE EN VALEUR LA FORCE DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE 52
N°K : STRUCTURER LA FILIERE BOIS 53
N°L : ENRICHIR L'OFFRE DE DECOUVERTE DE LA PRODUCTION LOCALE 54
N°M : AMELIORER LA GESTION DE LA FORET..... 55
N°N : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES A LA POPULATION 56
N°O : FACILITER L'ACCES DE LA POPULATION AU TRES HAUT DEBIT ET AUX SERVICES INNOVANTS..... 57
N°P : ACCUEILLIR DES STAGIAIRES ET DES ORGANISMES DE FORMATION 58
N°Q : PROPOSER UNE OFFRE DE TOURISME D'AFFAIRES 59
N°R : PROPOSER UNE OFFRE D'ANIMATIONS CULTURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET SPORTIVES A DIMENSION ECONOMIQUE..... 60
CALENDRIER DES OUTILS 61
COURT TERME..... 65
MOYEN TERME..... 67
LONG TERME 69
AIDE A LA DECISION : PRIORISATION DES OUTILS 71
Conclusion 75

Introduction

Le développement économique, source de richesses et d'emplois, est le moteur de nombreuses sociétés humaines. En Lozère, l'un des départements les moins peuplés de France, il constitue un lien fondamental entre population, entreprises et territoire. Mais de nombreux éléments le mettent en péril sur cette zone peu peuplée et possédant donc peu de moyens humains et financiers en comparaison d'autres territoires ruraux plus compétitifs.

Le département tente cependant de combler son retard grâce à l'innovation ; contrairement aux idées reçues, les Technologies de l'Information et de la Communication constituent une grande perspective d'avenir à prendre en compte, malgré des débuts parfois difficiles.

Plus précisément, sur le Pays du Gévaudan-Lozère, cadre de l'étude, le développement économique est soutenu par un axe fort et dynamique : l'autoroute A75, qui permet notamment l'implantation de zones d'activités.

Le Pays devra alors être étudié à la fois de façon globale et de façon plus antinomique, en considérant son hétérogénéité, entre le bassin de l'A75, plus privilégié, et le reste du territoire, où l'aspect rural est plus marqué.

Il est facile d'évoquer en premier lieu les inconvénients d'un territoire ; plus difficile alors d'en extraire les atouts. Or le Pays du Gévaudan-Lozère possède de nombreuses potentialités, qui n'attendent qu'à être mieux exploitées et mieux structurées.

Parmi elles, la mobilisation des acteurs tient une grande part. En effet, des élus à la population en passant par les entreprises, nombreux sont ceux qui revendiquent un développement économique prioritaire et sont prêts à s'organiser pour le mettre en place.

C'est dans le cadre de cette volonté que le Pays du Gévaudan-Lozère a décidé, en collaboration étroite avec les communautés de communes et les autres acteurs du territoire, de lancer une réflexion autour de l'élaboration d'un schéma de développement économique.

Faire alors appel à des stagiaires extérieurs au département ne fut pas un geste anodin ; en effet, dans une volonté d'accueil de nouvelles populations, il semblait très important d'obtenir une vision neuve et relativement objective du Pays, apportée par des jeunes en formation pour qui le territoire constitue un lieu plus ou moins inconnu.

La première étape de l'élaboration du schéma sera donc de se défaire de tout préjugé à l'égard du territoire et de ne pas partir du principe que de nombreux projets sont infaisables sur le Pays étant donné les nombreux obstacles rencontrés.

Pour ce faire, la méthode consistera à rencontrer tous les acteurs, publics ou privés, afin de clarifier leurs compétences et leurs attentes en termes de développement économique. Les outils utilisés devront être divers ; en effet, on ne peut consulter toutes les personnes intéressées de la même manière. Il faudra, par exemple, distinguer les acteurs publics, avec qui le contact est déjà relativement bien établi par l'intermédiaire du Pays, des entreprises, dont les avis sont plus difficiles à obtenir.

Le choix des outils se portera davantage vers des démarches partenariales et participatives ; le schéma ne peut être un calque appliqué indifféremment à n'importe quel territoire. Il doit au contraire être spécifique au Pays, et qui, mieux que ses acteurs, sont capables de déterminer ses besoins ?

Un suivi rigoureux devra être mis en place, aussi bien lors de l'élaboration du schéma qu'après la validation de celui-ci. En effet, il ne s'agit pas de déterminer de simples stratégies non suivies de projets concrets, mais bien de véritables actions portées localement et mobilisant un maximum d'acteurs.

La création d'un comité de pilotage, à l'origine du cahier des charges de l'étude, a donc été indispensable pour le bon déroulement de la démarche. Il est composé de :

-Deux membres du collège des partenaires (représentants de la société civile et acteurs du territoire)

-Plusieurs membres du collège des élus

-Un représentant du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

-Des représentants des Chambres Consulaires

-Un représentant du Conseil Régional et un représentant du Conseil Général

-L'animateur du Pays

Le comité de pilotage se réunira régulièrement afin de valider les différentes phases réalisées.

Ainsi, grâce à ces premières considérations, on peut affirmer que le développement économique est loin d'être une simple affaire d'argent ou de foncier. Il s'agit avant tout de personnes, désireuses de vivre et de travailler sur un espace favorable.

Aux futurs aménageurs de proposer, donc, au travers de ce schéma, un type de développement acceptable pour le Pays du Gévaudan-Lozère et des stratégies à adopter afin que le phénomène ne soit pas source de discordes ou d'inégalités.

Bilans du Diagnostic

Schéma de Développement Economique

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Bilans du Diagnostic

LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE DU PAYS

Atouts

- Solde migratoire positif
- Augmentation de la population globale
- Faible taux de chômage

Faiblesses

- Zones rurales en déclin démographique
- Population vieillissante
- Départ des jeunes actifs vers les grandes villes

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Assurer le renouvellement de la population active du territoire**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nombre d'habitants
Solde naturel (%)
Solde migratoire (%)
Population active (%)
Taux de chômage (%)
Part de retraités (%)
Navettes Domicile-Travail

UN TERRITOIRE RURAL

Atouts

- Territoire rural à attractivité globalement touristique
- PER

Faiblesses

- Persistance de cantons ruraux vieillis
- Pas d'aides à finalité régionale

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **S'appuyer sur la diversité des PER et sur la grande mobilisation des acteurs**
- **Assumer la ruralité du territoire en développant des activités dans ce domaine (agrotourisme…)**

LE PAYS ENGAGE DANS UN SCHEMA DE L'HABITAT EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

Atouts

- Cadre paysager préservé

- Prix des logements attractifs

Faiblesses

- 1/3 de logements vacants ou résidences secondaires
- Beaucoup de logements ne répondant pas aux normes de performances énergétiques

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Se référer au Schéma de l'Habitat du Pays du Gévaudan-Lozère**

LES ENTREPRISES DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE

Atouts

- Petites entreprises dynamiques
- Entreprises familiales attachées au territoire
- Entreprises pérennes
- Intervention sur des marchés de niches

Faiblesses

- Manque de regroupement des petites entreprises
- Faible part des industries manufacturières → manque de valeur ajoutée
- Manque de services aux entreprises

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Favoriser la rencontre et le regroupement des entreprises (GIE…)**
- **Développer les services aux entreprises notamment dans le domaine logistique**
- **Favoriser la création d'entreprises et l'innovation pour être économiquement en avance**

LES ACTEURS DE LA FORMATION

Atouts

- Bonne offre de formation en agriculture et tourisme
- Une licence pro sur le LEGTA de la Canourgue
- Master en Management Hôtellerie Tourisme au château d'Orfeuillette, antenne de l'université de Montpellier

Faiblesses

- Peu de formations post-bac
- Manque de formations dans le médico-social
- Départ des jeunes pour suivre des formations

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Organiser une offre complète et facilement accessible pour l'accueil de jeunes en formation (hébergement, transport,….)**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Domaine de formation
Type de formation (diplômes…)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE ENGAGES DANS DES DEMARCHES DE QUALITE

Atouts

- Importance de l'agriculture sur le Pays
- Nombreuses industries agroalimentaires (fromage essentiellement)
- Filières qualité très développées

Faiblesses

- Une diversification agricole encore faible
- Exportation totale vers l'Italie des broutards
- Pas de transformation de la viande

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Maintenir le rôle de l'agriculture sur le Pays (aménagement, préservation des paysages…)**
- **Inciter à la diversification agricole pour anticiper les crises (broutards…)**
- **Augmenter la consommation locale des produits de qualité**
- **Favoriser la transformation de la viande sur le Pays**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Agriculture *Données à l'échelle de la commune*	**Agroalimentaire** *Données à l'échelle du département*
SAU (ha)	Nom du produit
SAU moyenne des exploitations (ha)	Marque
Total de vaches à viande	Label
Total de vaches laitières	Volume produit par an
Total de volailles	Nombre de producteurs
Total de chèvres	Nombre d'entreprises en aval
Total de brebis	
Total de porcins	
Nombre de chefs d'exploitations	
Pourcentage de chefs d'exploitations de plus de 55 ans	
Nombre d'Unité de Travail Salarié	
Nombre d'Unité de Travail Total	
Formation	
Domaine de diversification	
Nombre d'agriculteurs diversifiés par domaine	

LE TOURISME, ENTRE TERRITOIRE ET TERROIR

Faiblesses

- Saison touristique courte
- Certains sites peu mis en valeur
- Déficit d'animations touristiques
- Manque de coordination des acteurs
- Très peu de sites accessibles aux handicapés

Atouts

- Présence de l'A75
- Patrimoine architectural, naturel et historique important
- Diversité des sites touristiques
- Gévaudan pour tous
- Complexe de Montrodat

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Augmenter la durée de la saison touristique de 4 mois à toute l'année**
- **Diversifier l'offre d'animations touristiques à vocation économique**
- **Favoriser la coordination des acteurs du tourisme afin de proposer des actions diversifiées et de grande ampleur**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du Pays

Durée de la saison touristique (mois)
Nombre d'entrées au Parc à Loups
Nombre d'entrées aux Bisons de la Margeride
Nombre d'entrées à la Chaldette
Nombre d'entrées sur les fouilles de Javols
Nombre d'entrées au Musée de la Métallurgie

FILIERE FORET-BOIS : UN POTENTIEL NECESSITANT LA MOBILISATION DES ACTEURS

Atouts

- Forêt très étendue : fort potentiel
- Nombreuses entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois

Faiblesses

- Exploitation parfois difficile à cause du relief
- Forêt essentiellement privée, morcelée et peu gérée
- Pas de connexion entre les différentes transformations du bois
- Peu de valorisation en bois d'œuvre car faible qualité de la production

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Privilégier les documents de gestion de la forêt privée pour augmenter sa rentabilité**
- **Augmenter l'usage local du bois de 1ère transformation pour la 2ème transformation afin de diminuer les coûts budgétaires et environnementaux actuels liés à l'importation du bois**
- **Mutualiser les moyens afin de développer un travail collectif plus efficace**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du département

Surface boisée (ha)
Nombre d'emplois Première Transformation
Nombre d'entreprises Première Transformation
Nombre d'emplois Seconde Transformation
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Production
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Construction
Nombre d'entreprises Seconde Transformation : Métiers d'art
Surface couverte par des Plans Simples de Gestion volontaires (%)
Surface couverte par des PSG non volontaires (%)
Surface soumise théoriquement à des PSG (%)
Surface couverte par des Codes De Bonnes Pratiques Sylvicoles (%)
Connexion Amont/Aval
Formation

L'ARTISANAT : DES ACTIVITES DE PROXIMITE A MAINTENIR

Atouts

- Secteur économique important
- Propose des services de proximités
- Permet de maintenir les commerces de proximité et le lien social
- Participe au maintien des savoir-faire et du patrimoine bâti
- Entreprises pérennes

Faiblesses

- Transmission des entreprises artisanales difficile
- Hétérogénéité de répartition des entreprises
- Commerces de proximités dépendant du triptyque boulanger/ Boucher/ Epicier
- Artisanat peu valorisé et peu ouvert aux marchés extra-départementaux

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Favoriser la création/ transmission / reprise des entreprises artisanales, commerciales et de services**
- **Valoriser l'artisanat et les savoir-faire spécifiques du territoire (pose de la lauze…)**
- **Ouvrir l'artisanat à d'autres marchés de façon innovante grâce aux TIC**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nombre total d'entreprises
Nombre total d'artisans
Pourcentage d'artisans non titrés
Pourcentage d'artisans (titre)
Pourcentage de maîtres artisans
Pourcentage d'artisans d'art
Pourcentage de maîtres artisans d'art
Pourcentage de MOF
Formation
Nombre de commerces
Nombre de services

METALLURGIE : UNE USINE SANS AMONT NI AVAL SUR LE PAYS

Atouts

- Une usine leader sur son marché

Faiblesses

- Absence de filière
- Absence de sous-traitants
- Dispersion des transporteurs routiers

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Créer/Entrer dans un réseau**
- **Attirer des sous-traitants et des clients sur le territoire du Pays afin de renforcer la filière en termes d'emplois et de production de richesses**
- **Regrouper les transporteurs afin d'être compétitif face aux grands groupes plébiscités par la maison mère d'Arcelor**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle du Pays

Nombre d'emplois
Volume produit en tonnes par an
Nombre d'entreprises Première Transformation
Nombre d'entreprises Seconde Transformation
Nombre d'entreprises Troisième Transformation
Connexion Amont/Aval
Pourcentage d'exportation
Pourcentage d'importation
Formation

LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL, ENTRE SOLIDARITE ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Atouts

- Premier employeur du département
- Nombreux établissements sur le Pays
- Vieillissement de la population
  → augmentation de la demande

Faiblesses

- Concurrence récente d'autres territoires
- Manque de personnel qualifié

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Consolider la tradition d'accueil du territoire en attirant du personnel qualifié**
- **Développer des projets innovants afin de s'affirmer face aux autres territoires d'accueil**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Secteur	
Nombre d'établissements	
Formation	

LES ZONES D'ACTIVITES, DU FONCIER AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Atouts

- Proximité de l'A75
- Zones mettant en valeur l'artisanat local
- Apport de foncier grâce aux projets de zones
- Foncier peu cher
- Zone HQE en projet

Faiblesses

- Rayonnement des zones souvent faible
- Déficit de services aux entreprises sur les ZAE
- Saturation foncière des zones existantes
- Intégration paysagère souvent faible

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Intensifier le rayonnement des zones d'activités**
- **Proposer une offre de foncier sur le long-terme (réserves foncières)**
- **Utiliser la dimension paysagère et environnementale pour renforcer l'attractivité des ZAE**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Nom de la ZAE
Vocation économique
Superficie (ha)
Nombre total de lots
Nombre d'entreprises
Règlementation TP (%)
Distance de l'A75 (min)
Distance d'un centre de vie (min)
Surface de lots restants (ha)
Nombre de lots restants
Surface d'extension possible (ha)
Surface d'extension prévue (ha)
Haut Débit
Fibre optique
Panneau d'entrée de zone
Signalétique interne

LE TELETRAVAIL, UN POTENTIEL IMPORTANT SOUS RESERVE DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Atouts

- Forme de travail en expansion
- Qualité de vie sur le territoire
- Plan départemental des TIC (Très Haut Débit)

Faiblesses

- Nécessite des infrastructures (locaux…)
- Faiblesses de la connexion internet actuelle

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Développer le télétravail en lien avec le Très Haut Débit et la pépinière POLEN**
- **Mettre en avant la qualité de vie sur le territoire pour attirer des télétravailleurs**

PNR AUBRAC : UNE DEMARCHE PARTAGEE DE DEVELOPPEMENT

Atouts

- Coopération entre 3 départements
- Mobilisation d'un grand nombre d'acteurs
- Diversité des domaines d'intervention prévus

Faiblesses

- Procédure relativement longue
- Méfiance vis-à-vis de futures contraintes

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Suivre l'avancement de la création du PNR**
- **Proposer des actions et des porteurs de projet dès la mise en place de la structure**

LES CONTRAINTES REGLEMENTAIRES S'APPLIQUANT SUR LE PAYS

Atouts

- Maîtrise du développement

Faiblesses

- Peu de documents d'urbanisme

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Etablir des stratégies communes de développement sur le Pays**
- **Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme afin de maîtriser le développement du territoire**
- **Tenir compte des protections et servitudes dans les créations futures de ZAE**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Documents d'urbanisme approuvés
Documents d'urbanisme en cours d'élaboration
Documents d'urbanisme en révision

LES AXES ROUTIERS, PRINCIPALE DESSERTE DU TERRITOIRE

Atouts

- Nombreuses infrastructures routières

Faiblesses

- Fermeture de l'A75 en cas de neige

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Inciter les gens à s'arrêter sur le territoire du Pays**
- **Mettre en avant l'A75 pour attirer des entreprises**

LES VOIES FERREES DE MOINS EN MOINS COMPATIBLES AVEC L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Atouts

- Perspectives de développement du fret

Faiblesses

- Voie unique
- Matériel arrivant en fin de vie
- Non concurrentiel par rapport à l'autoroute

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Utiliser le fret ferroviaire au maximum de ses potentialités**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données pour chaque commune (gare)

Type d'arrêt
Nombre de lignes
Fréquence Trains Hiver Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Cars Hiver Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Trains Eté Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Cars Eté Béziers/Clermont (par jour)
Fréquence Trains Hiver Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Cars Hiver Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Trains Eté Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Cars Eté Clermont/Mende/Montpellier (par jour)
Fréquence Trains Hiver Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Cars Hiver Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Trains Eté Marvejols/La Bastide (par jour)
Fréquence Cars Eté Marvejols/ La Bastide (par jour)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Atouts

- Présence d'un centre de ressources TIC
- Arrivée de la fibre optique
- Présence de centres de visioconférence

Faiblesses

- ADSL limité à 512 kbs la plupart du temps
- Présence de Zones Blanches
- Retard dans les technologies mobiles

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Se positionner sur le marché des TIC comme territoire innovant et à la pointe**
- **Améliorer l'accès de la population et des entreprises aux TIC pour ne plus être considéré comme un espace de vie en marge**

Suivi des données dans le cadre de l'observatoire économique du Pays

Données à l'échelle de la commune

Taux d'éligibilité à une offre ADSL

DES DYNAMIQUES EXTERNES A PRENDRE EN COMPTE

Atouts

- Entité Massif Central
- Liens avec les départements de l'Aveyron et du Cantal

Faiblesses

- Proximité de grands pôles régionaux (Clermont-Ferrand, Montpellier…)

OBJECTIFS A INTEGRER DANS LE SCHEMA

- **Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire**
- **S'appuyer sur les réseaux présents dans les territoires limitrophes pour en créer de nouveaux à l'échelle du Pays ou du département**

Enjeux

Schéma de Développement Economique

Association

du PAYS DU GEVAUDAN

- LOZERE

Enjeux

I. CROISEMENT DES OBJECTIFS

Les bilans mis au point dans le diagnostic ont mis en évidence 35 objectifs, répondant aux différents thèmes abordés. Si ces objectifs permettent de bien comprendre les améliorations à apporter dans chaque domaine, le résultat n'est cependant pas satisfaisant, car trop cloisonné ; en effet, les thèmes ne sont pas indépendants. Le fait de jouer sur l'un d'eux aura nécessairement des conséquences sur les autres. Nous devons donc déterminer de véritables enjeux globaux, qui réunissent l'ensemble de ces priorités.

POPULATION	ENTREPRISES	FILIERE DE PRODUCTION
Assurer le renouvellement de la population active du territoire	Favoriser la rencontre et le regroupement des entreprises (GIE…)	Maintenir le rôle de l'agriculture sur le Pays (aménagement, préservation des paysages…)
	S'appuyer sur la diversité des PER et sur la grande mobilisation des acteurs	
Assumer la ruralité du territoire en développant des activités dans ce domaine		
Organiser une offre complète et facilement accessible pour l'accueil de jeunes en formation (hébergement, transport,….)	Favoriser la création d'entreprises et l'innovation pour être économiquement en avance	Inciter à la diversification agricole pour anticiper les crises (broutards…)
Augmenter la durée de la saison touristique de 4 mois à toute l'année	Intensifier le rayonnement des zones d'activités	Augmenter la consommation locale des produits de qualité
Diversifier l'offre d'animations touristiques à vocation économique	Proposer une offre de foncier sur le long-terme (réserves foncières)	Favoriser la transformation de la viande sur le Pays
Favoriser la coordination des acteurs du tourisme afin de proposer des actions diversifiées et de grande ampleur	Utiliser la dimension paysagère et environnementale pour renforcer l'attractivité des ZAE	Privilégier les documents de gestion de la forêt privée pour augmenter sa rentabilité

POPULATION	ENTREPRISES	FILIERES DE PRODUCTION

Mettre en avant la qualité de vie sur le territoire pour attirer des télétravailleurs	Mettre en avant l'A75 pour attirer des entreprises	Augmenter l'usage local du bois de 1ère transformation pour la 2ème transformation afin de diminuer les coûts budgétaires et environnementaux actuels liés à l'importation du bois
Favoriser la création/transmission/reprise des entreprises artisanales, des commerces et des services		
	Développer le fret ferroviaire sur le modèle d'Arcelor Mittal afin de conserver une activité ferroviaire en déclin	Valoriser l'artisanat et les savoir-faire spécifiques du territoire (pose de la lauze…)
	Créer/Entrer dans un réseau de la métallurgie	
	Attirer des sous-traitants et des clients sur le territoire du Pays afin de renforcer la filière métallurgique en termes d'emplois et de production de richesses	
Développer le télétravail en lien avec le Très Haut Débit et la pépinière POLEN		Regrouper les transporteurs afin d'être compétitif face aux grands groupes plébiscités par la maison mère d'Arcelor
Inciter les gens à s'arrêter sur le territoire du Pays	Se positionner sur le marché des TIC comme territoire innovant et à la pointe	
Améliorer l'accès de la population et des entreprises aux TIC pour ne plus être considéré comme un espace de vie en marge		
	Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire	
	Adhérer aux réseaux régionaux, interrégionaux et nationaux présents dans les pôles urbains proches afin de désenclaver le territoire	
	S'appuyer sur les réseaux présents dans les territoires limitrophes pour en créer de nouveaux à l'échelle du Pays ou du département	
Etablir des stratégies communes de développement sur le Pays		
Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme afin de maîtriser le développement du territoire		
Tenir compte des protections et servitudes dans les créations futures de ZAE		

II. TROIS ENJEUX SYNTHETIQUES MAIS COMPLEXES

En croisant les différents objectifs obtenus, on peut observer l'émergence de trois grands sujets de réflexion : la population, les entreprises et les filières de production.

Une étude plus précise de ces thèmes majeurs du développement économique est nécessaire afin de décliner des enjeux s'ajustant au plus près du territoire du Pays du Gévaudan-Lozère.

A. ATTIRER DES ENTREPRISES

Les entreprises sont des acteurs fondamentaux du développement économique. A l'heure actuelle, les entreprises présentes ne permettent pas de résoudre le problème de l'emploi (les jeunes et les chômeurs partent vers les grandes villes). Leur petite taille mais également leur manque de coopération sont des obstacles à l'ouverture vers de nouveaux marchés et donc à leur développement.

Il ne s'agit pas d'attirer de grands groupes ; au contraire, le Pays doit s'appuyer sur les PME et PMI, en créant un tissu structuré et coordonné qui aura davantage de poids sur le marché. Mais leur création et leur transmission sont souvent difficile car les jeunes actifs ont davantage intérêt à s'installer à leur compte qu'à reprendre une entreprise sans valeur ajoutée spécifique.

Les services aux entreprises, nécessaires au développement de celles-ci, devront être déployés. De même que pour les entreprises en général, les regroupements semblent indispensables sur le Pays car les marchés sont relativement difficiles à obtenir séparément.

De plus, l'A75 n'a sans doute pas été utilisée au maximum de ses capacités. Il s'agit d'un atout majeur que l'on peut mettre beaucoup plus en avant, d'autant plus qu'une grande partie des Français ignore encore qu'une autoroute passe en Lozère. Cela rejoint l'idée de mise en valeur accrue des zones d'activités, encore trop tournées vers l'artisanat et relativement éloignées de pôles urbains importants. De nouveaux projets doivent être mis en place, proposant du foncier plus grand et plus attractifs (services supplémentaires…) pour des entreprises extérieures. De même, leur desserte (routière et ferroviaire) est problématique et rejoint les considérations précédentes concernant les services dans le domaine du fret.

Deux éléments fondamentaux ressortent des objectifs précédents : les réseaux et l'innovation. En ce qui concerne les réseaux, le Pays seul est beaucoup moins efficace. Il est donc primordial de s'appuyer sur l'existant, au sein de la Lozère mais également des territoires limitrophes, voire plus éloignés mais présentant des problématiques similaires.

Enfin, l'innovation semble être l'outil essentiel : le Pays ne doit pas tenter seulement de combler son retard, il doit également dépasser les autres territoires dans certains domaines afin de devenir le modèle de projets innovants. On devra exploiter au maximum les potentialités liées aux TIC et à la fibre optique. Il s'agit notamment du télétravail, activité d'avenir pour le territoire, qui revendique une qualité de vie exemplaire, propice à la dématérialisation de l'entreprise.

B. AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DES PRODUCTIONS

Le principal problème des productions du Pays est la faiblesse de la valeur ajoutée. Dans beaucoup de domaines, on reste au premier stade de la production, car les moyens de transformation sont peu développés et les connexions entre les acteurs au sein de chaque filière souvent inexistantes. Cela rend les productions beaucoup trop dépendantes et les expose en cas d'éventuelles crises (exemple du broutard, transformé et consommé uniquement en Italie).

Dans l'agroalimentaire, on doit se concentrer sur le problème de la viande ; transformée sur le Pays, elle permettrait de créer une véritable filière, allant de l'élevage jusqu'au plat cuisiné.

Mais le manque de connexion n'existe pas seulement dans l'agroalimentaire. L'exemple du bois est flagrant ; on arrive à un véritable paradoxe, où les entreprises de la deuxième transformation ne font pas appel à celles de la première et préfèrent importer du bois d'Allemagne…avec les coûts financiers et environnementaux que cela peut entraîner.

Il semble donc essentiel de connecter et de structurer des filières capables de se positionner sur de plus grands marchés et de créer ainsi des emplois et de la richesse sur le territoire.

La mobilisation des acteurs est alors essentielle ; dans le cas du bois, la structuration de la filière commence déjà par une bonne gestion de la forêt, élément rendu difficile par la multitude de propriétaires privés. Il faudra donc en priorité s'adresser à ces derniers. De même, pour la filière agroalimentaire, les agriculteurs constitueront les premiers interlocuteurs.

La production de qualité peut être une solution pour augmenter la valeur ajoutée car elle permet d'améliorer l'image du produit et d'agrandir sa zone de chalandise à l'extérieur du Pays. Elle doit donc être intensifiée. Mais deux éléments sont nécessaires au bon fonctionnement de cette opération :

-Accroître l'adhésion des producteurs aux coopératives gérant les labels, afin d'atteindre un maximum de produits labellisés sur le Pays.

-Favoriser l'utilisation de produits labellisés dans les restaurants du Pays afin de mieux les promouvoir auprès des touristes.

C. ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS

1. Accueil de populations permanentes

A l'heure actuelle, le Pays du Gévaudan-Lozère est attractif pour un certain nombre de nouvelles populations. Mais cela reste insuffisant pour assurer le renouvellement des actifs et la dynamisation de l'activité sur le long-terme. Ainsi, plusieurs études prévoient, dans les années à venir, un rattrapage de la population inactive sur la population active en Lozère. Ce fait est inquiétant et confirme la nécessité d'intensifier l'arrivée de nouveaux actifs valorisant l'économie locale et empêchant la Lozère et donc le Pays de s'engager dans un processus préoccupant de décroissance.

Les populations visées sont diverses :

- Les actifs, du Pays ou de l'extérieur, souhaitant s'installer, créer ou reprendre une entreprise artisanale ou commerciale.
- Les jeunes du Pays, qui partent trop souvent vers les grandes villes pour leur formation et qui finissent par s'y installer. On doit donc soit leur proposer des formations correspondant davantage à leurs besoins, notamment dans le supérieur et dans les domaines autres que

l'agriculture, soit les faire revenir après leur formation, dans le cadre de stages ou de créations d'entreprises.

Il s'agit donc de proposer des dispositifs fixant la population présente mais destinés également à attirer une population plus nombreuse, qui n'aurait pas envisagé auparavant le Pays comme terre d'accueil.

Comme il a été observé au sein des objectifs, le Pays est un territoire rural, et il doit utiliser cette caractéristique non plus comme un handicap mais comme une force. L'attrait pour la qualité de vie est très présent sur la scène publique, il faudra donc jouer sur cet aspect.

Cette problématique est toutefois complexe ; l'attraction de nouvelles populations engendrera nécessairement des conflits et des désagréments (équipements supplémentaires, pollution accrue, mitage du paysage…). Il serait peut-être judicieux de déterminer un seuil d'acceptabilité et de fixer des stratégies et objectifs communs sur le long terme afin d'être sûr que le développement ne se fera pas au dépend de cette qualité de vie tant recherchée. L'augmentation du nombre de documents d'urbanisme constitue donc un objectif important du schéma.

Le médico-social est le plus touché par le manque de nouvelles populations ; en effet, ce secteur aura besoin de renouveler près de 150 personnes qualifiées dans les cinq ans à venir, dans un contexte grandissant de vieillissement de la population et de projets attirants les personnes handicapées (complexe de Montrodat, Tourisme Handicap…) sur le territoire. Il s'agit donc de proposer des formations adaptées aux jeunes du Pays et à d'autres venant de l'extérieur, et/ou d'attirer du personnel qualifié, déjà formé à l'extérieur du Pays voire du département.

2. Accueil de populations temporaires

Il s'agit de développer le tourisme dans sa dimension économique. En effet, ce secteur est important sur le Pays mais il n'est pas assez organisé et diversifié pour permettre une grande rentabilité et un fort rayonnement. Les sites sont nombreux et intéressants, mais non connectés entre eux, aussi bien dans leur fonctionnement que dans leur promotion. De plus, des problèmes d'investissements apparaissent souvent (pour certains hébergements, le tourisme d'hiver, le tourisme ferroviaire…) et empêchent un fort développement malgré une qualité de vie recherchée et des activités relativement variées.

L'implication des acteurs est donc nécessaire afin de donner à cette filière une véritable vocation d'animation économique, sur toute l'année, et non plus seulement une activité de valorisation pendant les mois d'été. Ainsi, le Pays pourra revendiquer un véritable attrait touristique, sensiblement différent de celui des territoires limitrophes.

Le futur PNR Aubrac peut constituer un atout majeur dans ce domaine, mais également dans l'attraction d'entreprises misant sur un territoire proposant un développement économique durable. Même si les projets seront proposés essentiellement par la structure du Parc, le Pays doit suivre le processus afin de peser dans les débats.

III. CONNEXION AVEC LES ACTIONS ENVISAGEES

A. UN CYCLE DES ENJEUX…

Le schéma montre que les trois enjeux s'inscrivent dans un cycle et ont donc une incidence les uns sur les autres. En effet, l'installation d'entreprises sur le Pays ne peut se faire que s'il y a suffisamment de main d'œuvre disponible, ce qui n'est pas le cas actuellement. Or pour attirer de nouvelles populations, et notamment une population active, le territoire doit être attractif en termes d'emploi et dynamique, et cela nécessite d'augmenter la valeur ajoutée des productions. Ceci peut être réalisé à la fois au niveau des entreprises déjà présentes, mais aussi par de nouvelles entreprises innovantes.

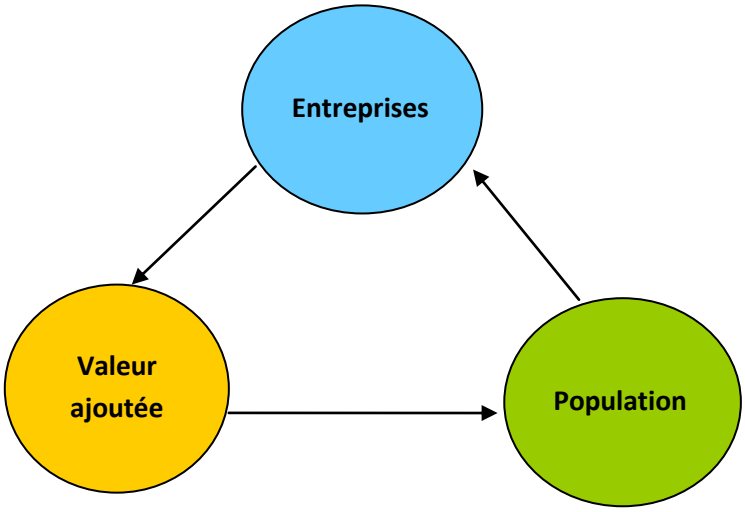

B. …DANS LEQUEL S'INSCRIVENT LES PROPOSITIONS D'ACTION

1. Principe

Les préconisations devront répondre aux objectifs décrits dans les bilans et s'inscrire au sein des trois enjeux plus globaux décrits précédemment. Les grandes actions, au nombre de 18, seront déclinées en boîtes à outils dans lesquelles les acteurs impliqués dans le schéma pourront choisir des projets concrets à mettre en place.

2. Enchaînement logique

La présence du cycle ne doit pas empêcher une hiérarchisation des actions les unes par rapport aux autres. En effet, lorsque les acteurs devront démarrer le programme d'actions, il leur faudra dans un premier temps déterminer un ordre logique. Cette partie est destinée à les aider dans ce choix.

Dans la mesure où il s'agit d'un schéma de développement économique, il est nécessaire de se concentrer d'abord sur les entreprises. La seconde étape consiste à utiliser ces dernières comme base pour structurer des filières et augmenter la valeur ajoutée. Ces éléments réunis fourniront de solides fondations pour accueillir de nouvelles populations dans un cadre économique favorable.

Les actions seront donc ordonnées de A à R. Au sein de chaque action, les outils seront eux-mêmes numérotées selon leur importance.

Dans une partie ultérieure, un nouveau classement sera réalisé afin de déterminer les projets réalisables à court, moyen et plus long terme.

ENJEUX

C

Animation du développement économique : Lozère Développement

E — Créer des réseaux

D — Adhérer à des réseaux

F — Améliorer l'attractivité des ZAE

G — Créer des ZAE

H

Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques innovants

Proposer une offre de tourisme d'affaires

Q

ATTIRER DES ENTREPRISES

AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DE LA PRODUCTION

I — Développer la filière agroalimentaire

J — Mettre en valeur la force de l'artisanat et du commerce

K — Développer la filière bois

L — Enrichir l'offre de découverte de la production locale

M — Améliorer la gestion de la forêt

ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS

N — Renforcer l'offre de services à la population

O — Faciliter l'accès de la population au Très Haut Débit

P — Accueillir des stagiaires et des organismes de formation

Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

R

Stratégie économique globale => Documents stratégiques

B

PAYS=> Appropriation par les acteurs

A

Actions

Schéma de Développement Economique

Association

du PAYS DU GEVAUDAN

- LOZERE

Actions

PRESENTATION DES ACTIONS

Présentation des actions et des outils

Les stagiaires, conformément à la demande du cahier des charges, ont proposé des actions qui peuvent être mises en pratique grâce à des outils opérationnels. Ces actions et outils ne sont pas figés mais destinés à être appropriés par les acteurs du développement économique pour leur fournir des pistes de réflexion. Ils pourront donc être modifiés, adaptés, recomposés ou servir d'inspiration à d'autres projets.

Une priorisation des outils est proposée après les fiches actions afin d'aider les acteurs à cerner les outils revêtant une plus grande importance dans le développement économique du Pays aux yeux des stagiaires. Ces onze outils ne sont pas forcément les premiers à pouvoir être mis en place car certains ont des délais de réalisation plutôt longs.

n°A : Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire

- Promotion de la structure et du tissu économique local
  - n°1 : Création d'un site Internet du Pays
  - n°2 : Création d'une Maison du Pays
  - n°3 : Rallye des entreprises
  - n°4 : Panneaux de promotion (A75, RN88)
  - n°5 : Rédaction d'un journal du Pays
  - n°6 : Elaboration d'un slogan du Pays

- Animation touristique :
  - n°7 : Expositions Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan
  - n°8 : Fête du Pays
  - n°9 : Mise en place d'un car touristique

n°B : Planifier le développement territorial

- n°10 : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)*

- n° 11 : Maîtrise du foncier

- n°12 : Documents d'urbanisme

* Actions à réaliser en priorité

n°C : Animation économique par Lozère Développement

- Structure et dispositifs d'accueil de nouvelles entreprises
  - n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLeN
  - n°14 : Résidence d'entrepreneurs
  - n°15 : Club d'entreprises
  - n°16 : Forum des entreprises

- Création reprises
  - n°17 : Stage de découverte création/reprise
  - n°18 : Ecole d'entrepreneurs

- Foncier immobilier
  - n°19 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier

* Actions à réaliser en priorité

n°D : Adhérer à des réseaux

- n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

- n°21 : Groupement d'entreprises de transport

- n°22 : Mecanic Vallée/ViaMéca

* Actions à réaliser en priorité

n°E : Créer des réseaux

- n°23 : Petits-déjeuners de la création
- n°24 : Réseau PLATO
- n°25 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire

n°F : Améliorer l'attractivité des ZAE

- n°26 : Pôles multiservices
- n°27 : Zone d'Activités Thématique
- n°28 : Charte Paysagère

* Actions à réaliser en priorité

n°G : Créer des ZAE

- n°29 : Implantation de Zones d'Activités Economiques

* Actions à réaliser en priorité

n°H : Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques modèles

- n°30 : Développement du télétravail
- n°31 : Développement du E-commerce
- n°32 : Développement du web-recrutement

n°1 : Développer la filière agroalimentaire

- Transformer les productions locales sur le territoire :
  - n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

- Favoriser la consommation des productions locales sur le Pays
  - n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective
  - n°35 : Création d'une « Boutique paysanne »
  - n°36 : Marché de producteurs labellisés
  - n°37 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

* Actions à réaliser en priorité

n°J : Mettre en valeur la force de l'artisanat et du commerce

- n°38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)
- n°39 : Aide à la reprise et Points multiservices
- n°40 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France de Clermont-Ferrand

n°K : Structurer la filière bois

- n°41 : Pôle Bois Multisites
- n°42 : Installations collectives pour la filière bois
- n°43 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron

* Actions à réaliser en priorité

n°L : Enrichir l'offre de découverte de la production locale

- n°44 : Créer des salons ou manifestations locales valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat
- n°45 : Mise en place de journées à la ferme
- n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale
- n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage
- n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

n°M : Améliorer la gestion de la forêt

- n°49 : Documents pour la gestion de la forêt
- n°50 : Réunions de sensibilisation à la gestion de la forêt privée

* Actions à réaliser en priorité

n°N : Renforcer l'offre de services à la population

- n°51 : Maisons de l'emploi dans les chefs-lieux de cantons
- n°52 : Accueil des salariés
- n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux
- n°54 : Animation Territoriale de Santé

n°0 : Faciliter l'accès de la population au Très Haut Débit et aux services innovants

- n°55: Création d'une coopérative télécom pour l'accès au Très Haut Débit
- n°56 : Lotissements Très Haut Débit

n°P : Accueillir des stagiaires et des organismes de formation

- n°57 : Accueil de stagiaires
- n°58 : Partenariat avec l'université de Montpellier
- n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

* Actions à réaliser en priorité

n°Q : Proposer une offre de tourisme d'affaires

- n°60 : Tourisme d'affaires

n°R : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

- Animations environnementales
  - n°61: Création d'un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)

- Animations culturelles :
  - n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle
  - n°63 : Séjours thématiques
  - n°64 : Train touristique
  - n°65 : Cinémas de plein air

- Animations sportives
  - n°66 : Salon de la randonnée
  - n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

CALENDRIER DES OUTILS

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Calendrier des outils

Les outils ont été classés suivant leur délai de réalisation : court, moyen ou long terme. Cela ne donne pas de dates précises de lancement des projets mais plutôt l'enchaînement logique dans lequel ils doivent être effectués. En effet, certains outils doivent être mis en place avant d'autres.

Le court terme a été envisagé de 0 à 5 ans. Cette durée nous emmène jusqu'en 2014 et cela correspond à la fin des programmations LEADER, des CPER et autres. Cette échelle est donc cohérente pour prévoir un certain nombre de projets.

Les nouveaux programmes permettront de réserver des financements pour la concrétisation des outils classés à moyen terme, soit d'ici 5 à 10 ans. Ces outils nécessitent souvent de trouver les moyens matériels (locaux…) et humains (animateurs, mobilisation des acteurs…) nécessaires. Cela est parfois coûteux en temps et en argent et doit donc être programmé longtemps à l'avance.

Les objectifs à court et moyen terme répondent à une vision que le Pays veut avoir sur une dizaine d'années.

Les outils à long terme (10 ans et plus) requièrent souvent une forte mobilisation des acteurs locaux et leur intégration à des réseaux professionnels, ce qui peut être relativement long.

Cette organisation des outils n'est qu'indicative et pourra être modifiée en fonction des opportunités et de la volonté des acteurs du développement économique.

n°16 : Forum des entreprises *

n°19 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier

n°15 : Club d'entreprises

n°52 : Accueil des salariés

n°26 : Pôles multiservices

n°61 : Création d'un CPIE

n°59 : Séjours pour universités, scolaires et organismes de formation

n°57 : Accueil de stagiaires

n°24 : Réseau PLATO

n°12 : Documents d'urbanisme

n°6 : Slogan du Pays

n°4 : Panneau de promotion (A75, RN88…)

n°1: Création d'un site internet

n°31 : Développement du E-commerce

n°53 : Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées et résidants dans les établissements médico-sociaux

n°39 : Aide à la reprise et Points multiservices

n°3 : Rallye des entreprises

n°62 : Animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

n°66 : Salon de la randonnée

n°47 : Organisation de concours d'animaux d'élevage

n°44 : Créer des salons ou manifestations locaux valorisant les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat

n°46 : Semaine de découverte de la gastronomie locale

n°48 : Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

n°36 : Marché de producteurs labellisés

n°45 : Mise en place de journées à la ferme

n°65 : Cinéma de plein air

n°5 : Rédaction d'un journal du Pays

n°27 : Zones d'activités thématiques

n°11 : Maîtrise du foncier

n°20 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon

Court terme

* Actions à réaliser en priorité

n°28 : Charte Paysagère

n°13 : Antenne de la pépinière d'entreprises POLEN

n° 51 : Antennes des maisons de l'emploi

n° 17 : Stages de découverte création/reprise

n° 14 : Résidences d'entrepreneurs

n° 32 : Développement du web recrutement

n°30 : Développement du télétravail

n°23 : Les petits déjeuners de la création

n° 40 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France

n°43 : Partenariat Bois avec l'Aveyron

n°22 : Mecanic Vallée

n° 50 : Réunions de sensibilisation à la gestion forestière

n° 42 : Installation collectives pour la filière bois

n°25 : Regroupement d'entreprises désirant développer leur fret ferroviaire

n°38 : Démarche Collective Territorialisée

n° 29 : Implantation de nouvelles ZAE

n°33 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

n° 37 : Réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

n° 35 : Création d'une « Boutique Paysanne »

n°7 : Exposition Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan

n° 60 : Tourisme d'affaires

n°67 : Programme Retrouvance de l'ONF

n°63 : Séjours thématiques

n°64 : Train touristique

n° 9 : Mise en place d'un car touristique

Moyen terme

* Actions à réaliser en priorité

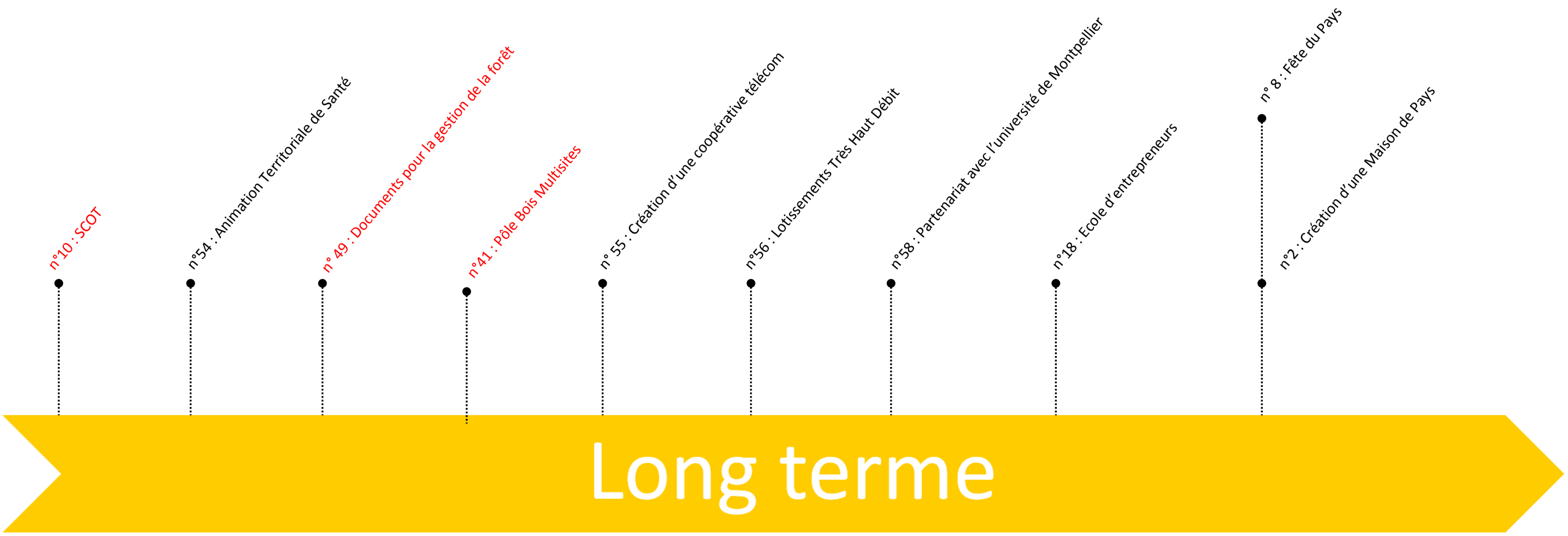

* Actions à réaliser en priorité

AIDE A LA DECISION : PRIORISATION DES OUTILS

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Priorisation des outils

Parmi les 67 fiches boîte-à-outils proposées, il est possible d'en extraire onze dont la mise en place semble prioritaire sur le Pays. Il s'agit des outils suivants.

n°10 : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Il s'agit d'élaborer un véritable projet de territoire à l'échelle du Pays, et non plus seulement restreint aux intercommunalités. Cet outil semble prioritaire car il est la base d'un développement économique raisonné.

n°11 : Maîtrise du foncier

Le Pays rencontre des difficultés au niveau du foncier, notamment du foncier professionnel. Or la maîtrise foncière est indispensable pour la réalisation de nouvelles ZAE. Cela peut être résolu à travers l'acquisition de réserves par les collectivités locales.

n°13 : Antenne de la Pépinière d'entreprises POLEN

L'antenne de la pépinière sera une structure permettant d'accueillir de nouvelles entreprises sur le Pays dans les meilleures conditions, de les accompagner et de leur proposer un espace d'échange et de services.

n°16 : Forum des entreprises

En général, les entreprises connaissent relativement mal le tissu économique dans lequel elles s'insèrent. Cela pourrait être amélioré par le biais d'un forum. Cela devrait faciliter une plus grande mise en réseau des acteurs locaux.

n°20 : Réseau entreprendre en Languedoc Roussillon

Les entrepreneurs du Pays sont très peu présents dans les réseaux régionaux. Le réseau Entreprendre peut donc être le premier pas vers une plus grande visibilité à l'échelle du Languedoc-Roussillon.

n°27 : Zone d'activité thématique

La création d'une zone d'activité autour du thème de l'agroalimentaire peut être une méthode efficace pour améliorer la valeur ajoutée des productions agricoles.

n°29 : Implantation de ZAE

L'implantation de nouvelles ZAE est primordiale pour renouveler l'offre de foncier à vocation économique.

n°34 : Consommation de produits locaux dans la restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective en produits du terroir est sans doute la première étape pour inciter à la transformation des productions locales et donc à l'augmentation de leur valeur ajoutée.

n°41 : Pôle Bois Multisites

Le Pôle Bois Multisites permettrait de mieux structurer la filière bois. Il s'agit d'un équivalent d'une zone d'activités thématique virtuelle, les activités forestières ne pouvant pas être regroupées en un même lieu.

n°49 : Documents pour la gestion de la forêt

La forêt est mal gérée sur le Pays et cela se répercute sur la qualité du bois. Aussi, la réalisation de documents pour la gestion de la forêt semble capitale.

n°57 : Accueil de stagiaires

Il arrive que de jeunes actifs, venant travailler et vivre sur le territoire, constatent que ce mode de vie ne leur correspond pas et déménagent rapidement. En revanche, le stagiaire peut, durant son stage, découvrir le territoire et décider, ensuite, s'il souhaite s'y installer dans l'avenir.

Ces outils prioritaires sont différenciés par un titre en rouge dans les fiches Outils.

Conclusion

Ainsi, tout au long de son élaboration, le schéma de développement économique du Pays du Gévaudan-Lozère a tenté de déceler les potentialités du territoire et d'aider ce dernier à concrétiser ses projets.

Dans la majorité des secteurs, le Pays rencontre des difficultés en ce qui concerne la mise en réseau des acteurs. Leur isolement empêche souvent la mise en place de projets plus globaux et profitant à l'ensemble du territoire. C'est pourquoi plusieurs actions ont été proposées dans ce sens.

De plus, les problèmes technologiques sont souvent évoqués lorsque les acteurs envisagent le développement du Pays, et de la Lozère en général. Les actions innovantes sont donc très plébiscitées, notamment dans le domaine des TIC, afin d'ôter l'image de terre inaccessible qui colle au département depuis de nombreuses années.

Malgré d'importants obstacles, il est donc apparu que l'innovation et la coopération étaient les meilleures armes du Pays du Gévaudan-Lozère pour lutter contre un recul préoccupant.

Les outils utilisés au cours de l'étude ont été particulièrement appréciés, à la fois par les stagiaires et les personnes mobilisées. En effet, leur diversité a permis de toucher un large champ d'acteurs et de collecter des points de vue plus détaillés et donc plus facilement exploitables.

La dimension participative a bien été prise en compte, à travers l'utilisation d'un questionnaire aux entreprises, la réalisation d'entretiens avec les élus et les structures responsables du développement économique, et l'organisation d'une réunion participative à laquelle étaient invitées les entreprises du Pays.

L'ensemble de ces résultats a permis d'étudier puis d'intégrer au schéma les attentes de chacun en termes de développement économique, afin d'en déduire des enjeux plus globaux concernant la totalité du Pays.

A la suite de ces outils, de nombreuses propositions ont vu le jour au cours de l'étude. Mais il semble évident que le Pays ne peut –et ne doit – pas s'engager dans un nombre trop important de démarches à la fois. La prochaine étape consiste donc à déterminer, à l'aide des actions prioritaires évoquées au cours du schéma et des acteurs mobilisés, ce qui doit être fait à chacun des stades, afin de garantir un développement économique sur le long terme, équilibré et soutenable financièrement et humainement.

L’expérience semble enrichissante, des deux points de vue. Les stagiaires clôturent leur travail sur une nouvelle vision du territoire, dépourvue à présent de tout préjugé, consciente des atouts du Pays à mettre en avant, mais également des nombreux obstacles à franchir avant d’y parvenir. Les acteurs locaux, quant à eux, ont eu la confirmation, à travers un regard relativement objectif, que le Pays du Gévaudan-Lozère est loin d’être un territoire inhospitalier et dont la seule perspective d’avenir est un progressif abandon. Au contraire, de nombreuses possibilités s’offrent aujourd’hui à ce territoire et il ne tient qu’aux acteurs de les saisir, en se basant sur les données et les outils du présent schéma.

ANNEXES

Fiches Acteurs

Schéma de Développement Economique

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Fiches Acteurs

Liste des fiches Acteurs

- Pays du Gévaudan-Lozère
- Communauté de communes Apcher Margeride Aubrac
- Communauté de communes Aubrac Lot Causses
- Communauté de communes de l'Aubrac Lozérien
- Communauté de communes du Causse du Massegros
- Communauté de communes du Gévaudan
- Communauté de communes des Hautes Terres
- Communauté de communes de la Terre de Peyre
- Communauté de communes des Terres d'Apcher
- Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Conseil Général de la Lozère
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lozère
- Chambre d'Agriculture de la Lozère
- Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
- Lozère Développement
- Préfecture de la Lozère
    - Zone de Revitalisation Rurale
    - Pôle d'Excellence Rurale
    - Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire
    - Dotation Global d'Equipement, Dotation de Développement Rural
    - Contrat de Projet Etat Région
    - Convention Interrégionale MAssif Central (fonds régionaux) et Programme Opérationnel Massif Central (fonds nationaux et européens)
- Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- Direction Départementale Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes
- Direction Départementale de l'Equipement - Pôle Territorial Ouest – Marvejols
- Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère

Pays du Gévaudan -Lozère

Association du Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 Montrodat
www.pays.gevaudan.lozere.fr

Missions

- Projet de territoire/ADT :
  - Charte
  - Schémas, réflexions thématiques
  - Emergence d'actions
- Accompagnement des porteurs de projets :
  - Accompagner les porteurs de projets dans le montage de dossiers
  - Aider à trouver des financements

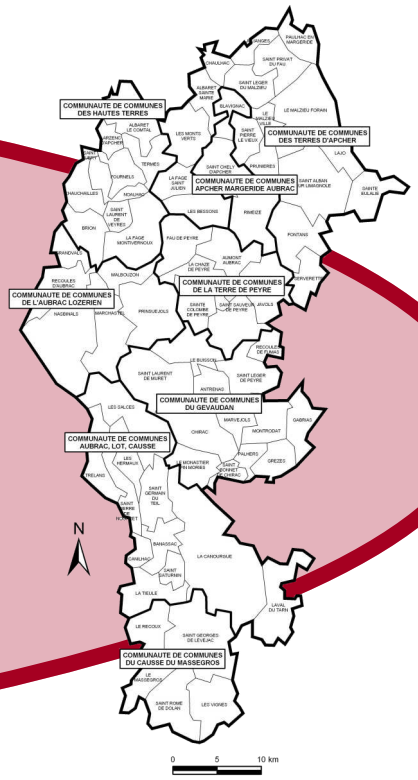

Organigramme

Organes décisionnels

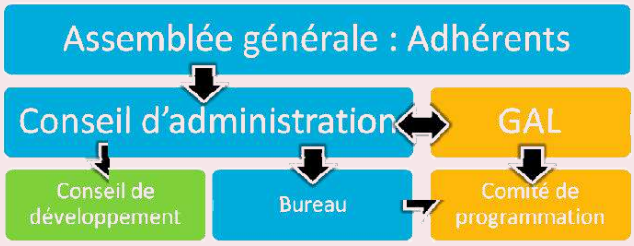

Animation/gestion

Chef de projet Pays
G. Delorme

Cellule animation-gestion
LEADER (SELO)
P. Spirito (directeur)
Y. Dhombres (coordinateur)
N. Prévot (animatrice)
G. Debenne (gestionnaire)

Qui contacter ?

Guillaume DELORME Animateur Pays
Tel. : 09 62 31 17 56
Fax : 04 66 31 37 51
pays.gevaudan@gmail.com

Pays du Gévaudan -Lozère

Association du Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 Montrodat
www.pays.gevaudan.lozere.fr

Grandes ambitions de la Charte de développement

- Maintenir et développer un cadre de vie exceptionnel
- Maintenir et développer une économie durable
- S'engager pour être un territoire accueillant

Actions

- LEADER 2007-2013
- Schéma Habitat et Cadre de vie du Pays Gévaudan Lozère (lancé le 6 janvier 2009, en cours de réalisation)
- Schéma de Développement Economique (lancé le 20 avril 2009 en cours de réalisation)
- Contractualisation avec la Région 2007-2013
  - Conventions annuelles de financement 2008 et 2009
  - Convention annuelle de financement 2010 en préparation à partir de juin
- Mission Tourisme Handicap (lancée le 27 avril 2009, en cours de réalisation)
- Adhésion à Massif-Central Pour Tous pour l'accessibilité renforcée du Massif-Central
- Participation à Projets en Campagne 2009 dans la cadre de l'accueil de nouvelles populations
- Accompagnement des porteurs de projet et animation territoriale
- Suivi de l'émergence du PNR Aubrac

Projets portés

Le Pays ne fait pas, il accompagne les porteurs de projets.

Ref / Sources

Sources : - Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère, 2009
- Dossier de présentation Pays et Charte de développement, 2009
- DELORME Guillaume et LE MAO Camille, Note « Vers l'émergence d'un PNR Aubrac »

Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac

Mairie de Saint-Chély d'Apcher
67 rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chély d'Apcher
www.stchelydapcher.fr

Date de création : 2009

Compétences

- Développement économique et aménagement (voirie, tourisme, artisanat, industrie, commerce…)
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique de l'habitat et cadre de vie
- Sanitaire et social

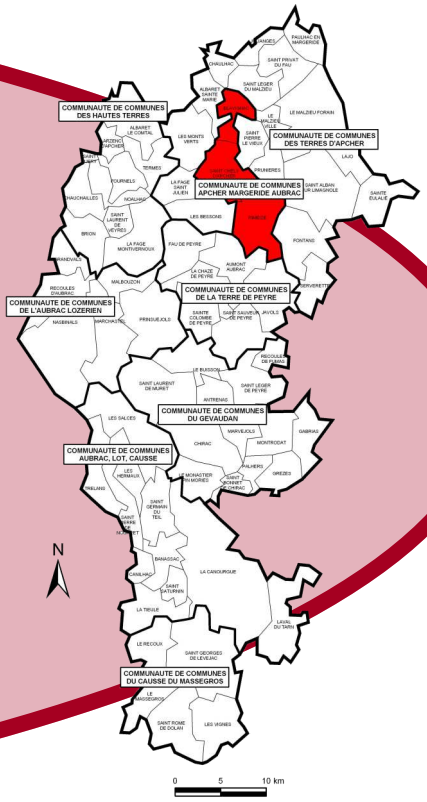

Documents d'urbanisme :

- PLU à Saint-Chély d'Apcher
- Carte communale en cours d'élaboration à Rimeize
- Blavignac : pas de document d'urbanisme

Fiscalité :

- Fiscalité additionnelle

Organigramme

Président
M. Pierre Lafont

Bureau communautaire : 3 Vices Président
M. Daniel Bestion,
M. Jean-Jacques Demarie
M. Guy Galvier

Conseil Communautaire

DGS de la ville de Saint-Chély
Melle Marion Breuiller

Qui contacter ?

Marion Breuiller, DGS de la commune de Saint-Chély
Mairie de Saint-Chély d'Apcher
Tél. : 04 66 31 00 67

Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac

Mairie de Saint-Chély d'Apcher
67 rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chély d'Apcher
www.stchelydapcher.fr

Atouts

- Autoroute A75
- La fibre optique (reliée aux ZAE en 2009)
- Taux d'imposition et taxe professionnelle faibles
- Un des pôles les plus importants du Pays
- Pôle scolaire très développé
- Activité diverses et nombreuses : 3 ZAE, industrie, médicosocial, agroalimentaire, tourisme...

Faiblesses

- Nombre de communes restreint (3 communes)

Les TIC

- L'autoroute numérique (le long de l'A75) traverse le territoire
- ZAE raccordées à la fibre optique en 2009
- Tous les opérateurs de téléphonie mobile ne sont pas représentés
- En projet : Installation d'une antenne relais SFR

Communauté de Communes Apcher Margeride Aubrac

Mairie de Saint-Chély d'Apcher
67 rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chély d'Apcher
www.stchelydapcher.fr

Actions

- Inciter à une répartition équilibrée et réfléchie de la population, des activités et des équipements sur le territoire de la communauté de communes.
- Accueil d'entreprises et soutien à l'artisanat et aux commerces
- Promotion touristique du territoire

Projets portés

- Constitution de réserves foncières pour l'habitat à Rimeize
- Constitution de réserves foncières pour l'habitat à Blavignac
- En projet : constitution de réserves foncières à vocation économique sur les 3 communes, le long de l'A75
- Aménagement futur de 20ha disponible pour une ZA sur le territoire de Saint-Chély d'Apcher
- Projet de réhabilitation du cinéma de Saint-Chély d'Apcher

Ref / Sources

Référence : Fiche Zone clé ZAE Route du malzieu
Sources : - www.aspic.interieur.gouv.fr/
- www.stchelydapcher.fr
- Entretien avec M. Pierre Lafont, président de la communauté de communes et Melle Marion Breuiller,
- DGS de la commune de Saint-Chély d'Apcher, le 26 mai 2007.

Communauté de Communes Aubrac Lot Causse

Mairie de la Canourgue
Place du Pré Commun
48500 La Canourgue
www.la-canourgue.com

Date de création : 2006

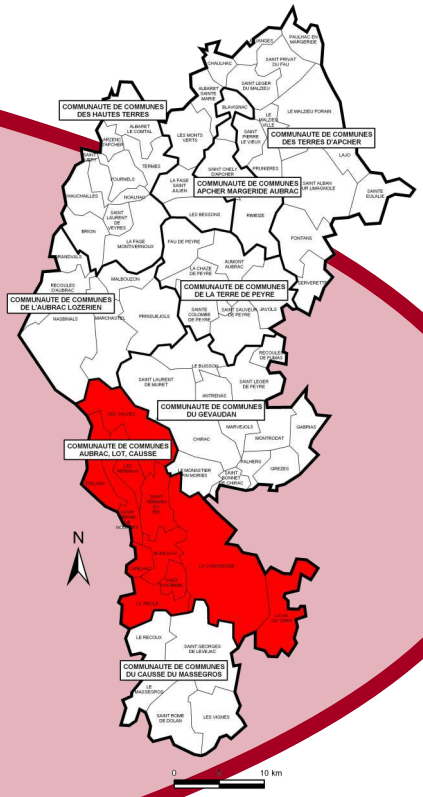

Compétences :

- Aménagement de l'espace
- Développement et aménagement économique
- Développement et aménagement social et culturel
- Développement touristique
- Environnement et cadre de vie
- Logement et habitat
- Sanitaire et social
- Voirie

Documents d'urbanisme

- POS à Saint Germain du Teil
- POS en cours de révision à Banassac et La Canourgue
- Carte communale à La Tieule

Fiscalité

- Fiscalité additionnelle

Organigramme

Président
M. Jacques Blanc

- 1 agent administratif
- 1 agent technique

Qui contacter ?

CC Aubrac Lot Causse
Tél. : 04 66 31 41 23
Fax : 04 66 94 09 03

Communauté de Communes Aubrac Lot Causse

Mairie de la Canourgue
Place du Pré Commun
48500 La Canourgue
www.la-canourgue.com

Atouts

- Lycée piscicole de La Canourgue
- Activités touristiques variées
- Accueil sanitaire et social
- Vocations agricoles diversifiées
- Climat favorable et diversifié
- Présence de l'A75 et de la RN88

Faiblesses

- Espace rural éloigné des grands pôles industriels
- Manque de main d'œuvre dans le sanitaire et social

Les TIC

- 6 communes sur 11 : taux d'éligibilité ADSL inférieur à 50%
- Seules 2 communes : taux d'éligibilité ADSL supérieur à 95%

=> couverture internet relativement mauvaise

- Perspective de développement avec l'arrivée de la fibre optique

Communauté de Communes Aubrac Lot Causse

Mairie de la Canourgue
Place du Pré Commun
48500 La Canourgue
www.la-canourgue.com

Actions dans le domaine économique

- Développement touristique

Projets portés

- OPAH en cours de préparation
- Zone de Développement de l'Eolien en préparation
- Crèche

Ref / Sources

Références : - Fiche Zone clé ZAE La Bastide
- Fiche Zone clé ZAE La Tieule
- Fiche Zone clé ZAE Capjalat
- Fiche Zone clé ZAE La Plaine
- Fiche Zone clé ZAE L'Oasis

Sources : - Entretien avec J.Blanc, le 20 mai 2009
- www.aspic.interieur.gouv.fr

Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien

Mairie
48260 Nasbinals

Date de création : 2008

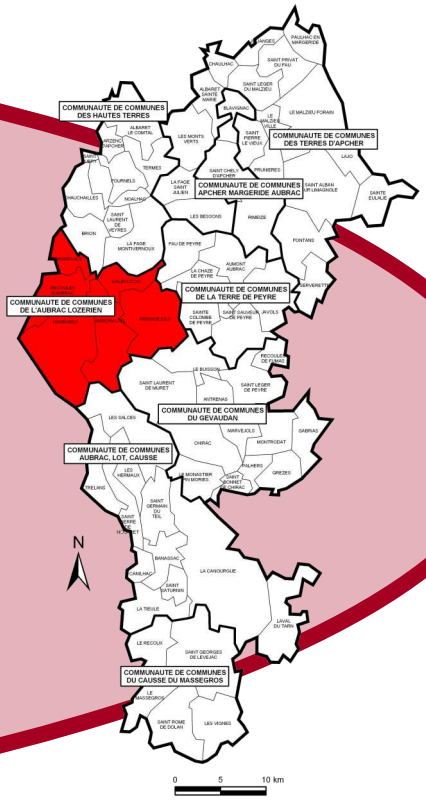

Compétences

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Animations culturelles et sportives, activités extrascolaires
- Protection et mise en valeur du territoire
- Création, aménagement et entretien de la voirie

Documents d'urbanisme

- Carte communale à Nasbinals
- Carte communale en cours d'élaboration à Grandvals

Fiscalité

- Fiscalité additionnelle

Organigramme

Président
M. Bernard Bastide

Qui contacter ?

Mairie de Nasbinals
Tél. : 04 66 32 50 17
Fax : 04 66 32 50 01

Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien

Mairie
48260 Nasbinals

Atouts

- Un patrimoine naturel et bâti remarquable : l'Aubrac
- Rénovation du bâti ancien grâce aux maison secondaires
- Le Chemin de Saint Jaques de Compostelle

Faiblesses

- Peu d'habitants
- Démographie négative
- Beaucoup d'habitat secondaire
- Espace éloigné de l'A75
- Espace éloigné des grands pôles industriels

Les TIC

- 4 communes sur 6 : taux d'éligibilité ADSL supérieur à 95%
- 2 communes sur 6 : taux d'éligibilité ADSL inférieur à 50%

=> couverture internet relativement satisfaisante

Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien

Mairie
48260 Nasbinals

Actions

Très récente Communauté de commune, ancien SIVOM, créée pour soulager les communes des coûts importants du déneigement et de la gestion des déchets.

150 000€ de budget utilisé essentiellement dans des frais de fonctionnement notamment le déneigement de la voirie d'intérêt communautaire (entre 55 000 et 100 000 € selon les années)

Projets portés

- Adhésion à l'association lozérienne de réflexion en vue de la création d'un PNR Aubrac
- Adhésion au Pays du Gévaudan-Lozère
- Gestion de la station de ski nordique, une station identitaire (rénovation des téléski)

Sources

Source : Entretien avec M. Bastide, Président de la communauté de communes de l'Aubrac Lozérien

Communauté de Communes du Causse du Massegros

Mairie du Massegros
Place de la Mairie
48500 Le Massegros

Date de création : 1997

Compétences :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Création, aménagement et entretien de voirie
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (déchetterie, assainissement, préservation des milieux naturels…)
- Tourisme
- Social (étude et réalisation d'équipement sociaux : maisons de retraites …
- Domaines culturel et sportif

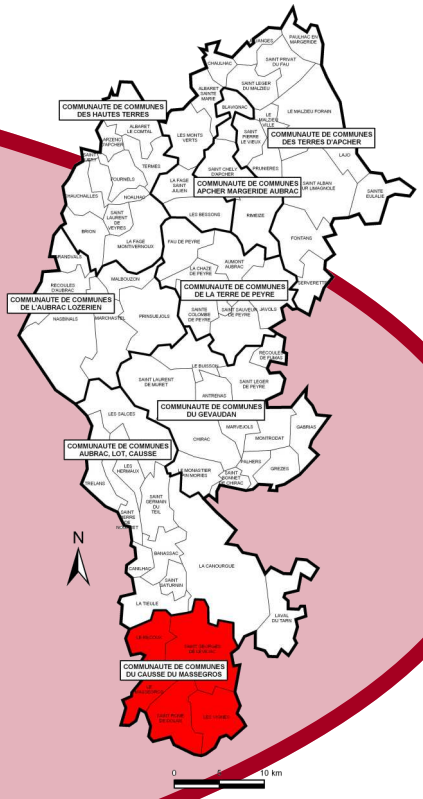

Documents d'urbanisme

- Carte communale au Massegros et au Recoux
- Carte des réseaux d'assainissement sur la communauté de commune

Fiscalité

- Fiscalité additionnelle

Organigramme

Président
M. Jean-Paul Pourquier

Secrétaire générale
Mme Sandrine Sevenne

4 agents techniques

1 agent administratif

Qui contacter ?

Sandrine Sevenne, Secrétaire générale de la Communauté de communes
Mairie du Massegros
Tél. : 04 66 32 46 28

Communauté de Communes du Causse du Massegros

Mairie du Massegros
Place de la Mairie
48500 Le Massegros

Atouts

- Usine du groupe Lactalis du Massegros : un des plus gros employeur du Pays
- Présence de l'A75
- Foncier disponible

Faiblesses

- Faible densité de population
- Une seule zone d'activité de moins de 5 ha

Les TIC

- Taux d'éligibilité à une offre ADSL supérieur à 80% pour l'ensemble des communes

=> couverture internet bonne

- Perspective de développement avec l'arrivée de la fibre optique

Communauté de Communes du Causse du Massegros

Mairie du Massegros
Place de la Mairie
48500 Le Massegros

Actions dans le domaine économique

- Maîtrise d'ouvrage et accompagnement:

  -Etude et réalisation de Zones d'Activités

  -Etude et réalisation d'Ateliers Relais

Projets portés

- Ateliers relais : -Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes
  -Exploitant : Laiterie biologique
  -Subvention de l'Etat, de la Région, du Département

- Tourisme : Projet de création d'un village vacances

- Maison de l'emploi

Ref / Sources

Référence : Fiche zone clé ZAE du Massegros
Sources : - www.adcf.org
- Entretien téléphonique du 7 mai 2009 avec Sandrine Sevenne , secrétaire générale de la Communauté de communes

Communauté de Communes du Gévaudan

Mairie de Marvejols
9 avenue de Brazza
48100 Marvejols
www.communes-gevaudan.fr

Date de création : 2004

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Soutien aux associations et actions sociales, culturelles et sportives d'intérêt communautaire.

Documents d'urbanisme

- PLU à Marvejols et au Monastier Pin Moriès
- Carte communale à Montrodat
- PLU en cours d'élaboration à Chirac
- Cartes communales en cours d'élaboration à Antrenas, Le Buisson, Grèzes et Palhers

Fiscalité

- Fiscalité mixte

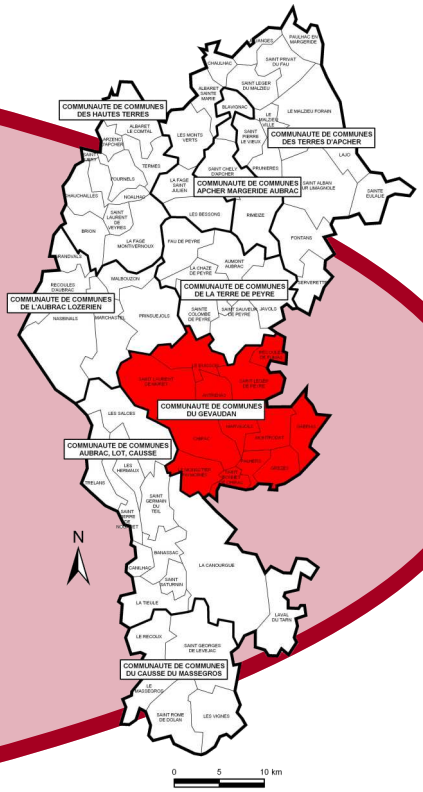

Organigramme

Président
M. Jean Roujon

↓

DGS
Mme Elisabeth Esteve

Qui contacter ?

Elisabeth Esteve, DGS de la Communauté de communes
Tél. : 04 66 32 38 41
Fax : 04 66 32 33 50
Courriel : cdcgevaudan@wanadoo.fr

Communauté de Communes du Gévaudan

Mairie de Marvejols
9 avenue de Brazza
48100 Marvejols
www.communes-gevaudan.fr

Atouts

- Présence de l'A75
- Présence d'un abattoir départemental
- 2 ZAE en cours de commercialisation dont une thématique

Faiblesses

-

Les TIC

- 2 communes dont le taux d'éligibilité à une offre ADSL est inférieur à 50%
- Perspective de développement avec l'arrivée de la fibre optique

Communauté de Communes du Gévaudan

Mairie de Marvejols
9 avenue de Brazza
48100 Marvejols
www.communes-gevaudan.fr

Actions

- Promotion et communication touristique et culturelle
- Création et gestion des installations touristiques d'intérêt communautaire (le site du lac du Moulinet et les tables d'orientation)
- Création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristique d'intérêt communautaire.

Projets portés

- Complexe euroméditerranéen de Montrodat : hébergement Tourisme-Sport-Loisir -Handicap
- Construction et gestion de l'abattoir

Ref / Sources

Références : - Fiche Zone clé ZAE Le Géant
- Fiche Zone clé ZAE de Carlac

Source : www.communes-gevaudan.fr

Communauté de Communes des Hautes Terres

Zone d'Activités
48310 Fournels
www.fournels.fr

Date de création : 1998

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Développement et aménagement économique
- Environnement et cadre de vie
- Logement et habitat
- Sanitaire et social
- Développement touristique
- Développement et aménagement social et culturel
- Préfiguration et fonctionnement des Pays

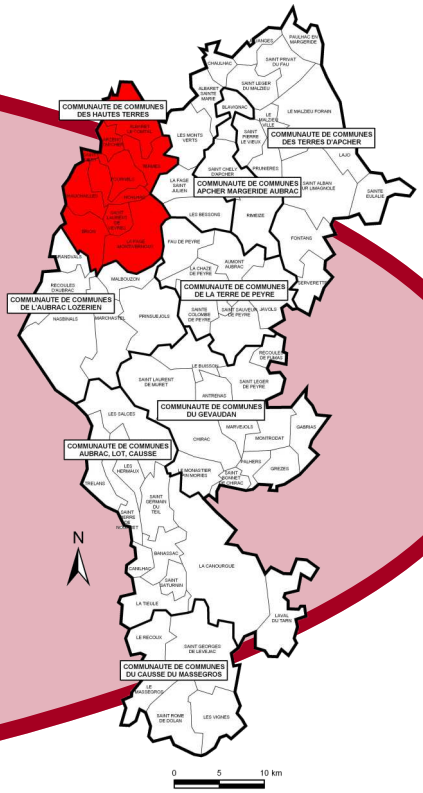

Documents d'urbanisme

- PLU en cours d'élaboration à Fournels

Fiscalité

- Fiscalité additionnelle

Organigramme

Président
M. Pierre Morel-à-l'Huissier

↓

Secrétaire générale

Qui contacter ?

CC des Hautes Terres
Tél. : 04 66 31 67 97
Fax : 04 66 31 43 50

Communauté de Communes des Hautes Terres

Zone d'Activités
48310 Fournels
www.fournels.fr

Atouts

- Territoires de l'Aubrac et de la Margeride
- Station thermale la Chaldette
- Château de Fournels
- Gorges du Bès, site d'Arzenc d'Apcher

Faiblesses

- Manque de population
- Petites exploitations agricoles
- Une réponse au foncier d'entreprises au coup par coup

Les TIC

- 6 communes sur 10 : taux d'éligibilité à une offre ADSL de plus de 80%
- 2 communes sur 10 : taux d'éligibilité à une offre ADSL comprise entre 80 et 50 %
- 2 communes sur 10 : taux d'éligibilité à une offre ADSL de moins de 50%

=> couverture internet assez faible

- Perspective de développement avec l'arrivée de la fibre optique

Communauté de Communes des Hautes Terres

Zone d'Activités
48310 Fournels
www.fournels.fr

Actions dans le domaine économique

- La priorité est donnée aux investissements
- Les compétences en matière de voirie, de déneigement et d'assainissement restent à la charge du budget des communes

Projets portés

- Création du centre européen de la photo numérique
- Jumelage avec une commune Italienne
- Maison de l'emploi et de la cohésion sociale : relais des services public
- Achat du Château de Fournels
- Agrandissement de la Maison de retraite : 11 lits
- Complexe d'hébergement à Saint Juéry
- Musée du Sabot et Hébergement Locatif à Albaret le Comtal
- Complexe économique et rural - ancienne gendarmerie à Fournels

Ref / Sources

Référence : Fiche Zone clé ZAE de Fournels
Source : Entretien avec M. Morel-à-l'Huissier, Président de la communauté de commune des Hautes Terres

Communauté de Communes de la Terre de Peyre

Maison de la Terre de Peyre
Route du Languedoc
48130 Aumont-Aubrac
www.ot-aumont-aubrac.fr

Date de création : 1997

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique associative et culturelle
- Sécurité et prévention
- Administration des communes
- Intervention en tant que mandataire pour le compte des communes

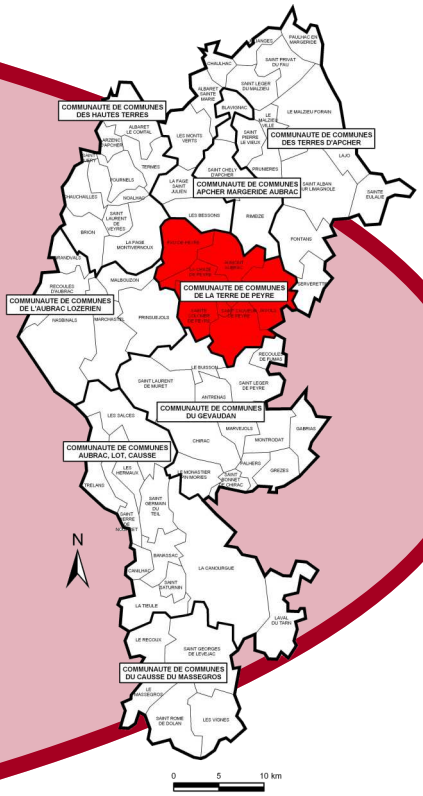

Documents d'urbanisme

- POS en révision (remplacé par un PLU) à Aumont-Aubrac

Fiscalité

- Fiscalité mixte

Organigramme

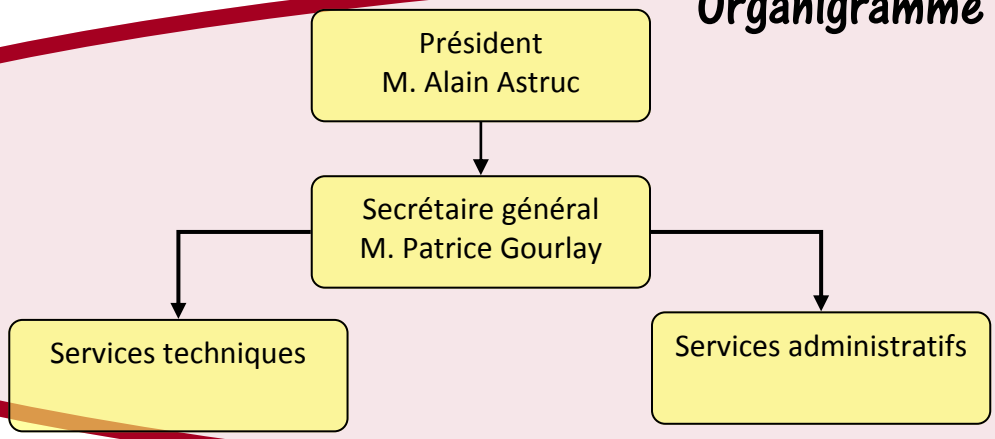

Qui contacter ?

Patrice Gourlay, Secrétaire général de la Communauté de communes
Tél. : 04 66 42 84 70
Fax : 04 66 42 92 84
Courriel : pij.aumont@wanadoo.fr

Communauté de Communes de la Terre de Peyre

Maison de la Terre de Peyre
Route du Languedoc
48130 Aumont-Aubrac
www.ot-aumont-aubrac.fr

Atouts

- Présence de l'A75
- Zone d'Activité visible depuis l'A75
- Présence de nombreux hôtels et restaurants dont étoilé
- Tous commerces, une grande surface

Faiblesses

- Altitude élevé => climat froid en hiver
- Éloignement des grands pôles (Clermont-Ferrand, Montpellier)

Les TIC

- Perspective de développement avec l'arrivée de la fibre optique
- Présence de deux ou trois zones blanches auxquelles le Wimax devrait remédier
- Développement du télétravail

Communauté de Communes de la Terre de Peyre

Maison de la Terre de Peyre
Route du Languedoc
48130 Aumont-Aubrac
www.ot-aumont-aubrac.fr

Actions

- Aménagement, gestion et entretien des Zones d'Activité d'intérêt communautaire (Pêcher)
- Soutien des activités industrielles, commerciales, agricoles, forestières…
- Développement du site archéologique de Javols
- Promotion touristique avec l'Office de Tourisme cantonal
- Participation à la promotion, à l'aménagement et au développement économique et culturel de la Margeride (adhésion au Syndicat Mixte Interdépartemental « Les Monts de la Margeride »

Projets portés

- Pôle Régional de Manifestations Agricoles à Aumont-Aubrac
- Maison de la Terre de Peyre
- Atelier-relais « Peyre »
- Lac du Moulinet

Ref / Sources

Références : - Pôle Régional de Manifestations Agricoles,
- Fiche Zone clé ZAE du Pêcher
Sources : - Entretien avec M. Astruc du 19 mai 2009
- www.aspic.interieur.gouv.fr/

Communauté de Communes des Terres d'Apcher

Mairie
Place Breuil
48120 Saint Alban sur Limagnole

Date de création : 2006

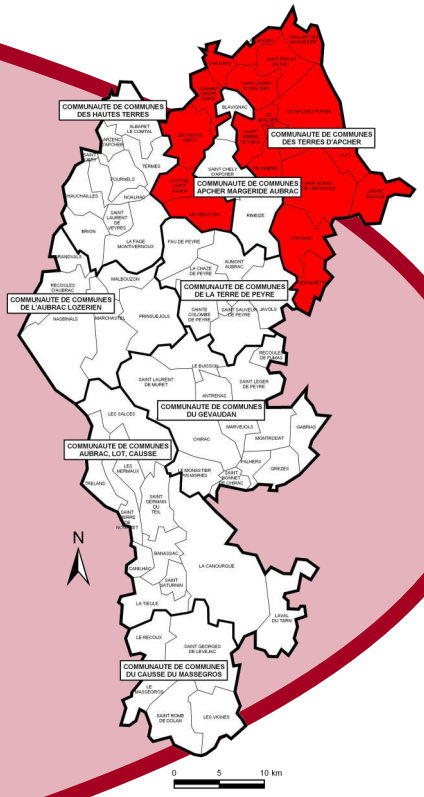

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Développement et aménagement économique
- Développement touristique
- Environnement et cadre de vie
- Logement et habitat
- Production, distribution d'énergie

Documents d'urbanisme

- PLU à Saint Alban sur Limagnole
- Cartes communales à Albaret Sainte Marie, Le Malzieu Forrain et Saint Léger du Malzieu
- PLU en cours d'élaboration au Malzieu Ville et à Albaret Sainte Marie
- ZPPAUP en cours d'élaboration au Malzieu-ville

Fiscalité

- TPU (Taxe Professionnelle Unique)

Organigramme

Président
M. Jean-Noël Brugeron

Qui contacter ?

M. Brugeron
Tél : 04 66 31 50 29
Fax : 04 66 31 58 70

Communauté de Communes des Terres d'Apcher

Mairie
Place Breuil
48120 Saint Alban sur Limagnole

Atouts

- Des secteurs bien implantés : tourisme, médicosocial, agroalimentaire (CLHT)

Faiblesses

- Pas de personnel ni de service technique au sein de la communauté de communes
- Pas de services aux entreprises

Les TIC

- Projet de fibre optique départementale pour les communes proches de l'A75
- Projet pour améliorer la couverture en téléphonie mobile

Communauté de Communes des Terres d'Apcher

Mairie
Place Breuil
48120 Saint Alban sur Limagnole

Actions

- Développement économique
- Revalorisation de sites
- Réserve de foncier à proximité de l'A75 vers :
  - ZA La Garde
  - Saint-Chély d'Apcher

Projets portés

- Point multiservice à Serverette
- ZA de la Garde
- Aire de la Lozère
- Bâtiment de stockage de plaquettes pour chaufferie bois

Ref / Sources

Références : - Fiche Zone clé ZAE la Baysse
- Fiche Zone clé ZAE la Garde

Source : www.aspic.interieur.gouv.fr

Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex
www.laregion.fr

Compétences

- Formation
- Entreprenariat
- Transport
- Préservation de l'environnement
- Aménagement du territoire
- Culture et patrimoine
- Coopération (interrégionale…)

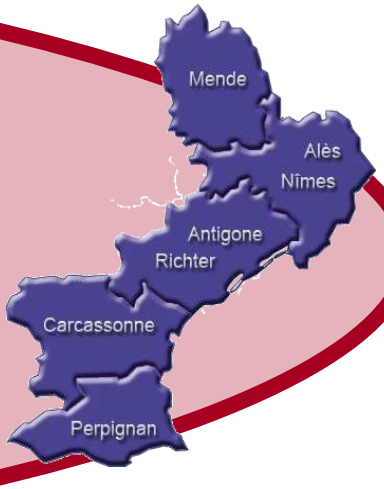

Organigramme

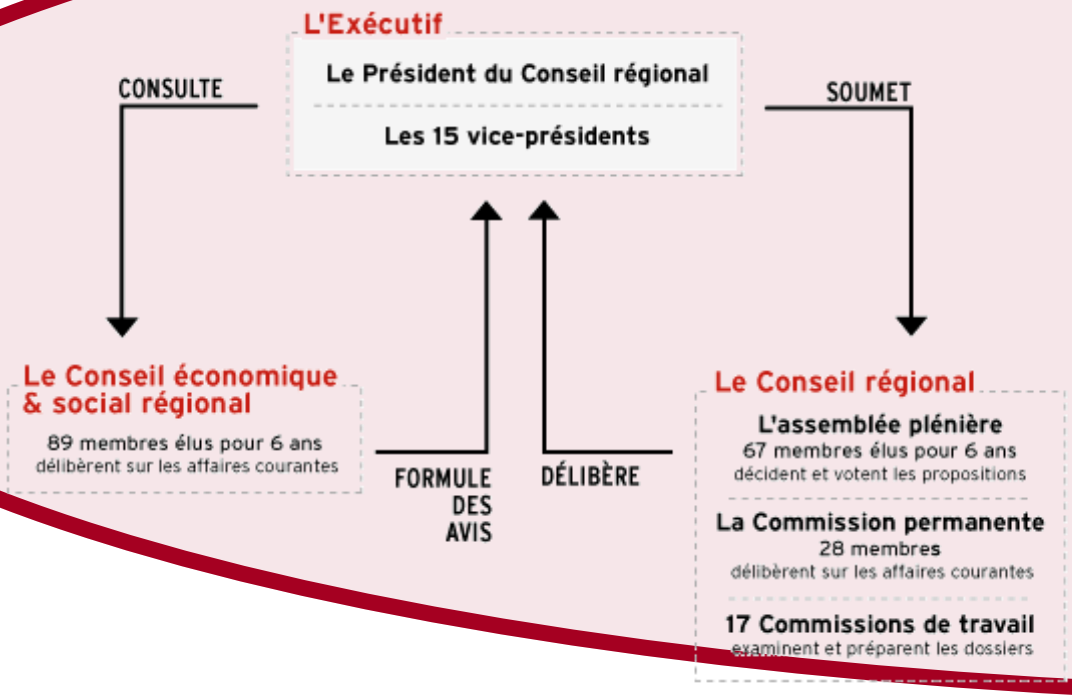

Qui contacter ?

Hôtel de Région
Tél. : 04 67 22 80 00

Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex
www.laregion.fr

Actions

- SERVIR : Schéma Régional de Développement Economique, réalisé en 2005
- Subventions notamment dans les domaines du sport, de la jeunesse, de la santé, de l'éducation, de l'action territoriale, de l'environnement, de l'enseignement supérieur, de la culture et du patrimoine, de la recherche…
  - dans le cas des projets partenariaux, intercommunaux : inscription au Contrat Région-Pays
  - dans le cas des projets individuels ou micro locaux : dossiers de subvention à retirer auprès du conseil régional
- Subventions dans le cadre du développement économique, en particulier pour les parcs d'activités et l'immobilier d'entreprises

Exemples de projets portés

- Implantation de Maisons de la Région (Bruxelles, Milan, Shanghai, Londres, New York)
- Les futurs Parc Régionaux d'activités économiques comme ceux de Mende-Badaroux (Lozère) ou Nicolas Appert de Castelnaudary (Aude)
- Marque Sud de France, pour la qualité du tourisme ou encore les produits agricoles (la marque De Lozère en fait partie)

Ref / Sources

Source : www.laregion.fr

Conseil Général de la Lozère

Hôtel du Département
4 rue de la Rovère BP 24
48001 Mende Cedex

Compétences

- Agriculture et affaires européennes
- Infrastructures et développement durable
- Culture et patrimoine
- Actions économiques et tourisme
- Enseignement
- Action sociale et solidarité
- Jeunesse et sports

Organigramme

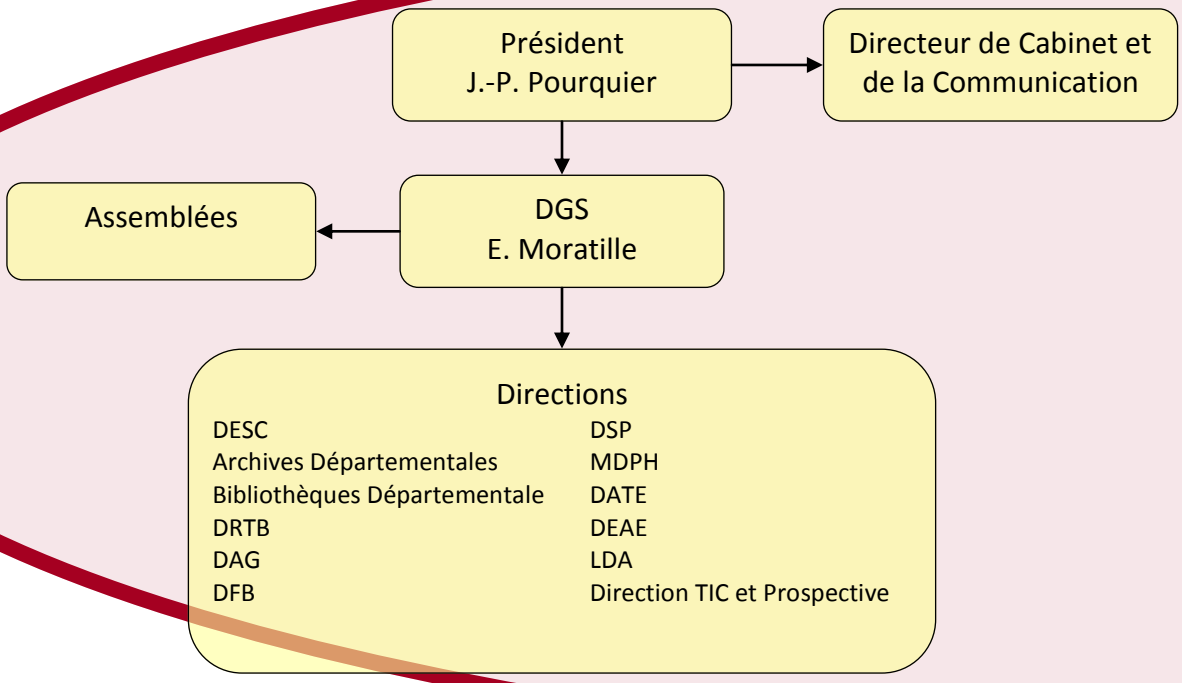

Qui contacter ?

Anne Tardieu Chef du service Développement économique et Tourisme
Tél. : 04 66 49 66 66
Courriel : economie@cg48.fr

Conseil Général de la Lozère

Hôtel du Département
4 rue de la Rovère BP 24
48001 Mende Cedex

Actions

Subventions dans différents secteurs :

Commerce-Artisanat-Entreprise
- Aide à l'immobilier industriel et artisanal
- Aide à l'investissement productif des PME
- Aide à la création, à la reprise ou à la transmission d'entreprises
dans les secteurs du commerce et de l'artisanat
- Aide aux opérations collectives de promotion économique
- Commerce rural
- Plate Forme d'Initiative Locale
- Prêt participatif de développement (PPD)
- GEODE
- Opération « vitrines »
- Fonds d'intervention économique

Accueil et aménagement du territoire
- Aide à la réalisation de résidences d'entrepreneurs
- Accueil de porteurs de projets
- Zones d'activités
- Acquisition et portage de réserves foncières à des fins urbanistiques

Agriculture
- Améliorations foncières et pastorales
- Diversification agricole
- Maitrise de l'eau en agriculture
- Mobilisation foncière en faveur de l'agriculture et de la forêt
- Plan bâtiments d'élevage
- Action en faveur de la sylviculture

Tourisme
- Projets touristiques structurants
- Aide à la modernisation des offices de tourisme et syndicats d'initiative (OTSI)
- Aide à l'investissement des entreprises touristiques

Projets portés

- Schéma départemental du tourisme pour la période 2009-2015 (en cours d'élaboration)
- Chantier et travaux sur les routes départementales
- Schéma départemental des Zones d'Activités Economiques (en cours d'élaboration)

Ref / Sources

Sources : - site internet du conseil général : www.lozere.fr
- Entretien avec Anne Tardieu du 12 Mai 2009

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère

C.C.I. de la Lozère
16 boulevard du Soubeyran
48000 Mende

Compétences

- Contribuer au développement durable du territoire et de l'économie du département
- Accompagner les entreprises lozériennes dans leurs projets de création, développement et transmission
- Représenter les entreprises auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales

Organigramme

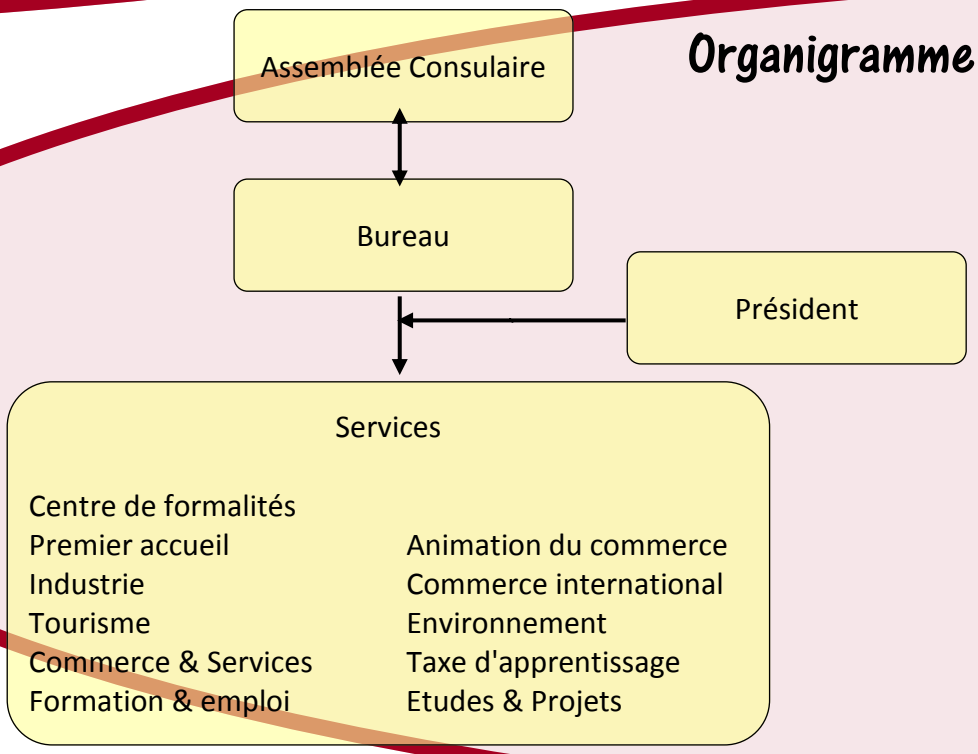

Qui contacter ?

Courriel : cci-en-ligne@lozere.cci.fr - accueil@lozere.cci.fr - Tél : 04 66 49 00 33

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère

C.C.I. de la Lozère
16 boulevard du Soubeyran
48000 Mende

Actions

- Interventions collectives :
  - Rôle de représentation des entreprises auprès de l'Etat et des collectivités territoriales
  - Toute initiative économique départementale
- Interventions individuelles :
  - Accompagnement et appui à la création, au développement et à la transmission d'entreprises

Projets portés

- Implantation d'un maillage de centres de stockage des déchets inertes
- Gestion de l'aérodrome de Mende-Brenoux
- Création des ateliers relais pour accueillir de nouvelles entreprises
- Participation aux Pôles d'Excellence Rurale et aux Pôles de Compétitivité
- Lobbying en vue du passage de la RN88 en 2x2 voies
- Mission bois-énergie Lozère et Gard
- Campagne « Plus près on consomme mieux! »
- Appui marketing et qualité aux acteurs du tourisme
- Diagnostics énergie et environnement des entreprises
- Mission « Industrie du Bois »

Ref / Sources

Références : - Fiche Secteur Commerces et Services
- Fiche Secteur Métallurgie

Sources : - Entretien avec V. Cornillon et L. Hadjou du 4 mai 2009
- www.lozere.cci.fr/

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

2 boulevard Soubeyran BP 90
48003 Mende Cedex
www.cm-languedocroussillon.fr

Compétences

- Tenue du répertoire des métiers : elle recense toutes les entreprises artisanales ayant une activité économique de production, de transformation, de réparation et de prestations de services ainsi que du bâtiment.
- Représentativité : elle représente l'ensemble des artisans et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, des banques…
- Formation : elle organise la formation professionnelle continue ainsi que l'apprentissage.
- Développement des entreprises : elle a un rôle d'appui et de conseil pour la création et la transmission d'entreprises ainsi que dans toutes phases de développement.
- Animation et promotion : elle organise différentes actions du type salon, concours, itinéraire ou annuaire professionnel

Organigramme

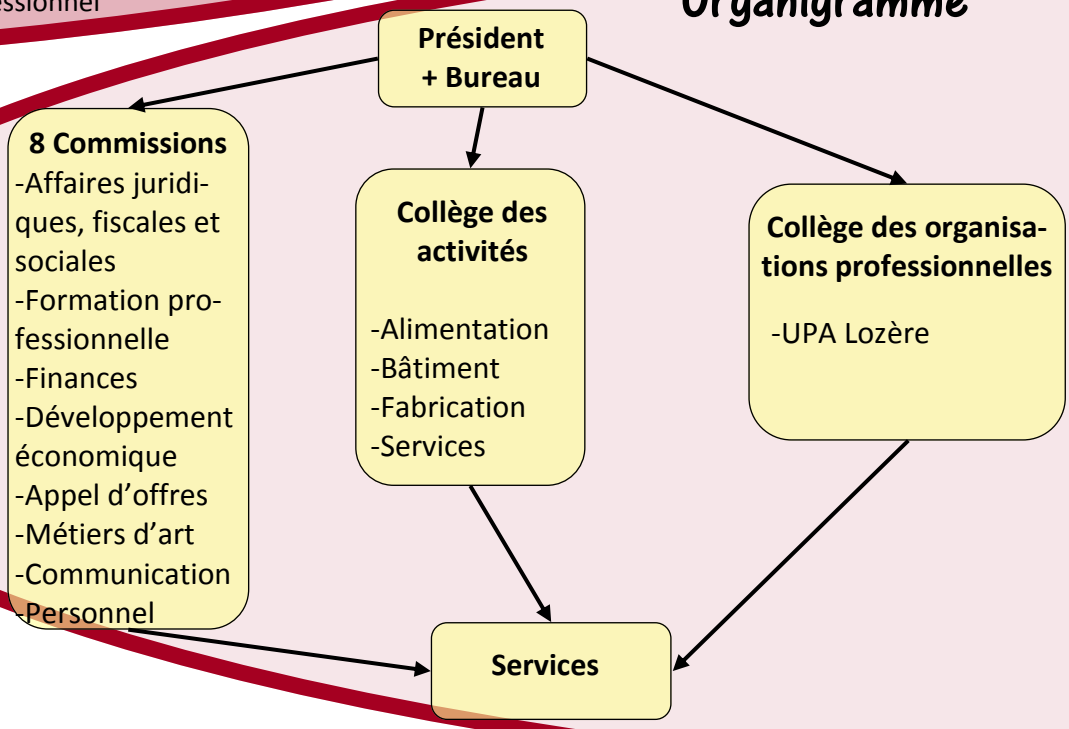

Qui contacter ?

Xavier Delmas, Service Economie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Tél. : 04 66 49 12 66
Fax : 04 66 49 19 15

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Lozère

2 boulevard Soubeyran BP 90
48003 Mende Cedex
www.cm-languedocroussillon.fr

Priorités

- Assurer le renouvellement du secteur
- Accompagner le développement économique des entreprises
- Accompagner la transmission des savoir-faire

Actions

- S'installer
  -Aide à l'élaboration de projets et au montage de dossiers de création ou reprise
  -Stages de préparation à l'installation
- Gérer son entreprise
  -Conseils aux entreprises (fiscalité, réglementation, équipement informatique, comptabilité…)
  -Conseils pour initier une démarche de qualité
  -Stages informatiques ou techniques en relation avec les organisations professionnelles
  -Conseils liés au développement économique durable (gestion des déchets, protection des personnes…)
  -Accompagnement pour la Validation des Acquis de l'Expérience
- Aider les entreprises à monter des dossiers de demande d'aides financières : intermédiaires avec les Financeurs potentiels
- Aider la commercialisation / promotion des produits : organisation de salons, concours ,
- référentiels, circuits de découverte des entreprises…
- Animations des associations d'artisans

Projets portés

- Printemps : Semaine Nationale de l'Artisanat
- Automne : Semaine de la Création/ Reprise d'entreprise artisanale
- Organisation des concours « Maisons Saines et Energies » / « Savoir Faire et Patrimoine »
- Déclinaison locale du programme mobilier scolaire / massif central...

Ref / Sources

Référence : Fiche Secteur Artisanat
Sources : - Entretien avec X. Delmas du 7 mai 2009
- www.cm-languedocroussillon.fr

Chambre d'Agriculture

25 avenue Foch
48004 Mende Cedex
www.lozere.chambagri.fr

Compétences

- Conseiller légal en matières agricole et forestière
- Gère les programmes de développement agricole et rural
- Accompagne et forme les entrepreneurs
- Promotion des productions locales

Les comités de développement local sont répartis autour de 5 pôles.

Organigramme

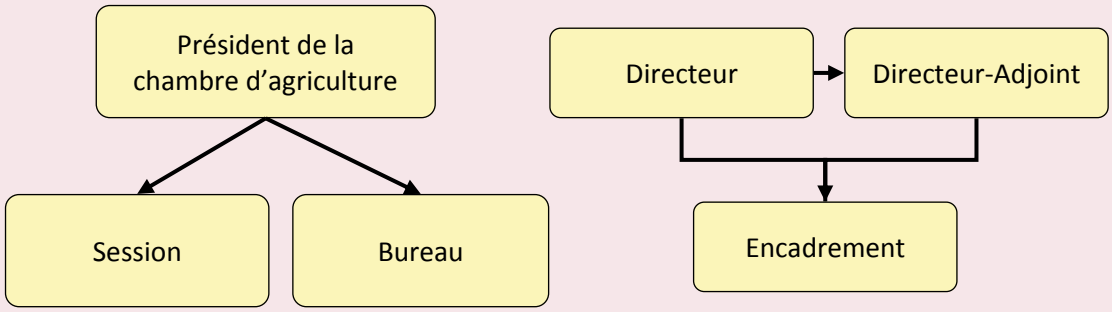

Qui contacter ?

Chambre d'Agriculture
Tél. : 04 66 65 62 00
Fax : 04 66 65 19 84

Chambre d'Agriculture

25 avenue Foch
48004 Mende Cedex
www.lozere.chambagri.fr

Actions

- Comités de développement local
- Centre de Formalités des Entreprises Agricole
- Conseils spécialisés
- Accompagnement des productions fermières

Projets portés

- Abattoirs
- Labels
- Gère la marque « Bienvenue à la Ferme »
  - Gestion et Développement de nouveaux produits
  - Qualité
  - Conseil spécialisé et appui technique
  - Politique et actions de promotion
  - Plan de communication interne
  - Actions de formation

Ref / Sources

Référence : Fiche Secteur Agroalimentaire
Source : www.lozere.chambagri.fr

Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

14 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende

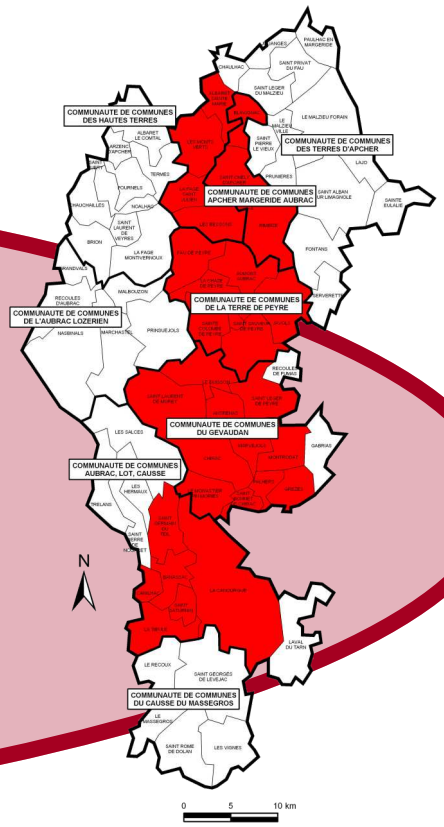

Date de création : 1998

Compétences

Développement et aménagement économique :

- Aménagement et commercialisation de ZAE et réalisation d'équipements publics liés à l'A75
- Actions de développement économique (soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, soutien des activités agricoles et forestières...)

Organigramme

Président
et
Comité syndical

↓

Directeur
M. Blanc-Pattin

Qui contacter ?

M. Blanc-Pattin
Tél. : 04 66 65 60 17
Fax : 04 66 49 27 96
Courriel : A75@france48.com

Syndicat Mixte Lozérien de l'A75

14 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende

Actions

- Aménagement et gestion de Zones d'Activités
- Accompagnement pour le montage des plans de financement des porteurs de projets économiques, en lien avec Lozère Développement
- Réalisation d'équipements publics en rapport avec l'autoroute et ayant un fort impact sur le territoire

Projets portés

- Centre médico-chirurgical de Marvejols
- Zones d'Activités de La Tieule, Le Monastier et du Pêcher à Aumont-Aubrac

Ref / Sources

Référence : Fiche Zone clé de ZAE
Sources : - Entretien avec M. Blanc-Pattin du 5 mai 2009
- www.aspic.interieur.gouv.fr/
- Mission Information Géographique du Conseil Général de Lozère

Lozère Développement

Pôle Lozérien d'économie Numérique
rue du Gévaudan
48000 Mende
www.lozere-developpement.com

Date de création : 1997 pour la MIDEL (Mission d'Implantation et de Développement Economique Local)
2007 pour Lozère Développement (Agence de Développement économique de la Lozère)

Compétences

- Prospection de nouvelles entreprises
- Aide aux porteurs de projet (aide pour l'implantation, l'installation de l'entrepreneur et de sa famille, le montage de dossier, recherche de financement …)
- Animation d'un réseau d'entreprise

Organigramme

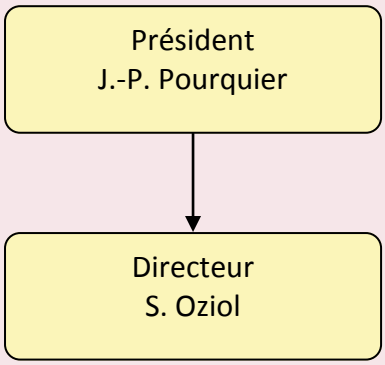

Qui contacter ?

Sébastien OZIOL
Tél. : 04 66 45 33 00
Fax : 04 66 45 33 03
Courriel : contact@lozere-developpement.com

Lozère Développement

Pôle Lozérien d'économie Numérique
rue du Gévaudan
48000 Mende
www.lozere-developpement.com

Actions

Accompagnement des porteurs de projets pour l'élaboration mais aussi grâce à un suivi.

Lozère Développement ne finance pas elle-même les porteurs de projet mais recherche pour eux des financements, notamment :

- Des aides aux porteurs de projets
- Des aides à la création d'entreprise
- Des aides à l'immobilier professionnel
- Des aides à l'innovation technologique

Projets portés

- Lozère Développement anime le Pôle Lozérien d'Economie Numérique | Mende - POLeN
- Pépinière d'entreprises innovantes
- Centre de Ressources en Technologies Numériques :
  POLeN propose un accompagnement individuel des entreprises dans la mise en œuvre de leurs projets liés aux technologies numériques.
- Bee creative : concours de création d'entreprises : Dotation du conseil général
  Accompagnement stratégique
  Admission à la pépinière d'entreprise
  Hébergement familial

Ref / Sources

Références : - Fiche Zone clé ZAE
- Fiche Secteur TIC

Sources : - www.lozere-developpement.com
- Entretien avec M.Oziol

Préfecture de la Lozère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Compétences en développement économique

- Economie et finances
- Travail, emploi, formation professionnelle
- Aménagement du territoire
- Tourisme
- Développement durable

Organigramme

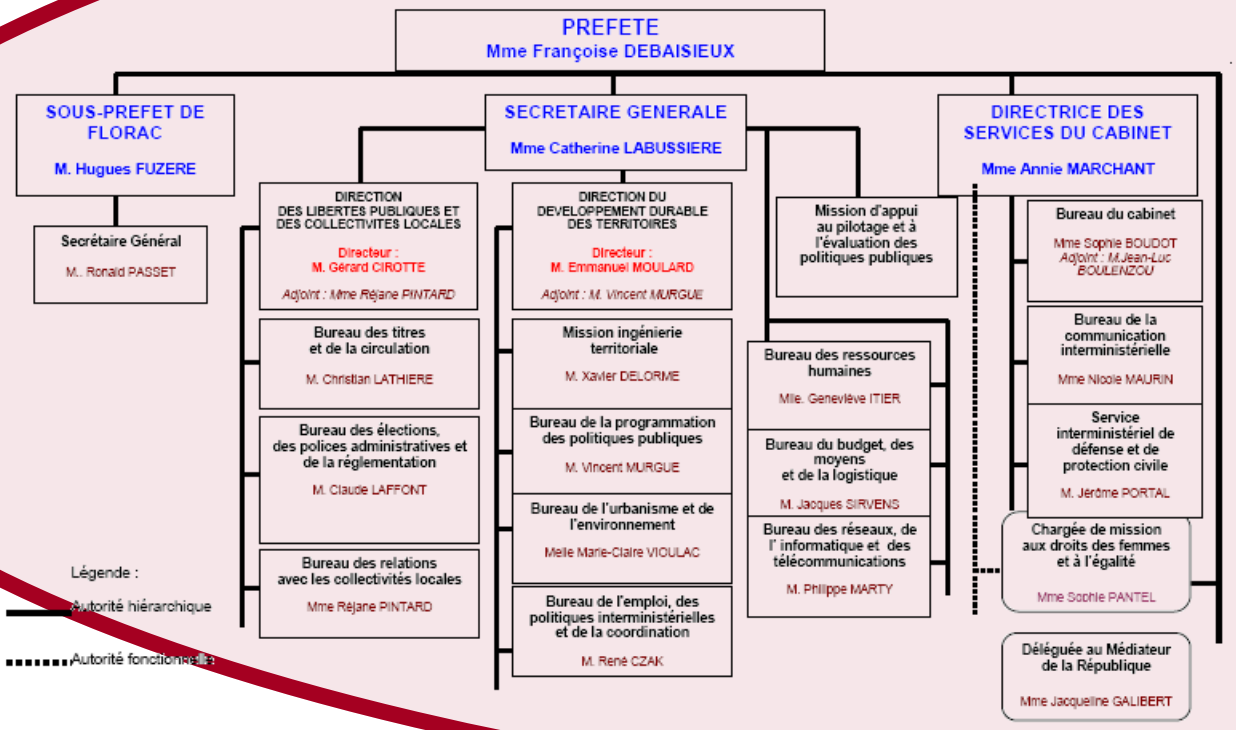

Qui contacter ?

Mission ingénierie territoriale 04 66 49 67 57 ou 04 66 49 67 77
Annexe de la préfecture
Rue du Faubourg Montbel
48000 Mende

Zone de Revitalisation Rurale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Principe :

Les ZRR s'adressent aux territoires qui sont :

- Marqués par une faible densité de population
- Possèdent une forte proportion d'emplois agricoles
- Présentent une baisse de la population active
- Sont regroupées en EPCI à fiscalité propre.

Cela consiste en une exonération de 2 à 5 ans de la taxe professionnelle pour les entreprises qui se créent et pour certaines reprises.
L'intérêt est d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoires.

Territoire couvert :

Toute la Lozère est concernée par la ZRR

Bilan sur le département

- Dans le cas des entreprises :
  Demande d'exonération des entreprises :
  165 en 2007 156 en 2008
- Dans le cas des associations (principalement les associations médicosociales)

Rubriques	2007	2008	Total
Exonérations de cotisations sociales accordées	4 789 691,48	2 879 276,71	7 668 968,19
ETPT créés en nombre	16,56	18,41	34,97
Masse salariale des ETPT créés	722 475,71	480 105,14	1 202 580,85
Montant des travaux de réhabilitation effectués	1 203 573,06	839 676,14	2 043 249,20
Montants affectés aux activités de formation	101 213,54	169 219,77	270 433,31

Ref /Sources

Sources : - Entretien avec Xavier Delorme, mission ingénierie territoriale
- Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Pôle d'Excellence Rurale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Attribution des crédits :

Appel à projet de décembre 2005

Le PER couvre l'un ces thèmes :

- Patrimoine et tourisme
- Bio ressources
- Accueil de nouvelles populations
- Productions industrielles, artisanales et de services localisés.

Les projets éligibles doivent présenter un montant minimum de 300 000€ d'investissement. L'aide de l'Etat est au maximum 1 000 000€ pour un taux d'aide maximum de 50 % dans les ZRR.

La préfecture assure le suivi des PER.
Un nouvel appel à projet pourrait voir le jour dans les prochains mois

Exemple de projets soutenus

Il y a 8 PER en Lozère et 5 concernent particulièrement le Pays. Ce sont :

- Réalisation d'un complexe euroméditerranéen Tourisme Sport Loisir Handicap
- Valorisation du lait des montagnes de Margeride
- Structurer et développer le tourisme équestre en Margeride-Aubrac
- Télémédecine en zone rurale de montagne
- Patrimoine naturel, tourisme de découverte et de pleine nature des Gorges du Tarn et de la Jonte

Ref /Sources

Sources : - Entretien avec Xavier Delorme, mission ingénierie territoriale
- Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Crédits : 3 636 704,35 € pour 2008

Attribution des crédits :

Deux volets :

- **Général** : Les programmes nationaux d'Etat (CPER, CIADT etc.) ou les demandes adressées par le préfet de région à la Diact.
- **Local** : Certaines opérations des CPER et des opérations spécifiques des collectivités. Ce volet est géré par le préfet.

Répartition des crédits pour 2008

- 1 487 686,14 € pour les pôles d'excellence rurale (PER)
- 1 958 380,21 € pour le BOP 112 aménagement du territoire
- 62 230 € pour la convention interrégionale Massif Central
- 108 000 € pour la convention Vallée du Lot

Exemple de projets soutenus

- 200 000 € pour une liaison optique reliant l'autoroute A75 à Mende
- 53 256 € pour la mise en réseau visioconférence des hôpitaux locaux du département dans le cadre du PER télémédecine
- 1 040 000 € pour le futur abattoir de Marvejols

Ref /Sources

Sources : - Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Dotation Globale d'Equipement
Dotation de Développement Rural

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Territoire éligible à la DGE :

Toutes les communes du Pays.
Les communautés de communes du Pays sont non-éligible mais la DGE peut être transférée à la communauté de communes si celle-ci est maitre d'ouvrage.

Attribution de la DGE :

Sur projet à condition qu'il :

- Soit une dépense d'investissement directe
- Ne soit pas subventionnable par d'autres aides de l'Etat à l'exception de la DDR
- Concerne les compétences strictes de la collectivité
- Soit une opération prioritaire (fixé pour chaque département par une commission d'élus)

Territoire éligible à la DDR :

Toutes les communautés de communes du Pays.

Attribution de la DDR :

Sur projet à condition :

- Qu'il soit en faveur du développement économique et social ou des espaces naturels.
- Ou qu'il maintienne et développe les services publics en milieu rural

La DDR est cumulable avec le DGE.

Exemple de projets subventionnés :

Financement du fonctionnement des maisons de l'emploi et de la cohésion sociale pour un montant de 74 030 €, et relais service public pour un montant de 20 000 €.

Ref /Sources

Sources : - Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Contrat de Projet Etat Région

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Présentation

Le CPER 2007– 2013 du Languedoc Roussillon a cinq priorités déclinés en 11 projets :

- **Priorité 1 : Valoriser le capital humain**
  - Projet 1 : Encourager le recherche régionale
  - Projet 2 : Vers l'université du Languedoc Roussillon
  - Projet 3 : Mettre en phase l'offre de formation avec les attentes de l'économie et améliorer l'accès et le retour à l'emploi
- **Priorité 2 : Soutenir les entreprises**
  - Projet 4 : Encourager l'innovation à travers les pôles de compétitivités et l'accompagnement des filières industrielles
  - Projet 5 : Soutenir les filières : agriculture, forêt, pêche et conchyliculture
- **Priorité 3 : Garantir un aménagement équilibré du territoire**
  - Projet 6 : Assurer un nouvel équilibre rural/urbain
  - Projet 7 : Préserver l'environnement pour garantir l'attractivité du territoire Régional
  - Projet 8 : Gérer durablement le territoire
- **Priorité 4 : Assurer le renouvellement de l'offre de transport par l'inter modalité et développer les réseaux de télécommunications**
  - Projet 9 : Mieux desservir le territoire
- **Priorité 5 : Renforcer la cohésion sociale**
  - Projet 10 : Soutien aux projets culturels et protection du patrimoine
  - Projet 11 : Améliorer les services de santé

Crédits alloués pour l'exercice 2007-2013 sur la région

- 495,25 millions d'euros par l'Etat
- 804,87 millions d'euros par la région

Exemple de projets soutenus

- Aide au Site archéologique de Javols dans le volet « soutien aux projets culturels et protection du patrimoine »

Ref /Sources

Référence : Fiche Acteur Conseil Régional
Sources : - Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Convention Interrégionale MAssif Central (fonds régionaux) et Programme Opérationnel MAssif Central (fonds nationaux et européens)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOZERE
4 rue Rovère
48000 Mende
Tél : 04 66 49 60 00

Présentation

C'est un programme qui concerne les 6 régions du Massif Central dont le Languedoc-Roussillon fait partie. (Département de la Lozère, Nord Ouest du Gard, Nord de l'Hérault)

Axes d'interventions

Axe 1 – Accueil de population

- Mesure 1.1 Soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil
- Mesure 1.2 Soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises

Axe 2 – Création de richesses

- Mesure 2.1 Structurer à l'échelle plurirégionale les filières d'excellence
- Mesure 2.2 Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique et privée
- Mesure 2.3 Développer une dynamique plurirégionale contribuant à maintenir la place de l'agriculture dans l'économie du Massif central
- Mesure 2.4 Valoriser le potentiel touristique du Massif central

Axe 3 – Attractivité et accessibilité du territoire

- Mesure 3.1 Favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacements dans le Massif central
- Mesure 3.2 Développer les infrastructures de communication électronique et leurs usages
- Mesure 3.3 Valoriser les richesses environnementales du Massif central, intensifier la production des énergies renouvelables, assurer la gestion globale et valorisée de l'eau.

Exemple de projets subventionnés en 2008

- Organisation de 2 événements « moteurs et fédérateurs » : « Fête de la Transhumance et de la vache Aubrac » « Salon du Terroir Aubrac » pour un développement concerté du Plateau de l'Aubrac
- Communication professionnelle et grand public, promotion des filières autour de la race Aubrac

Ref /Sources

Référence : Fiche Acteur conseil Régional
Sources : - Ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr
- Préfecture de Lozère : www.lozere.pref.gouv.fr

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

DRIRE
LANGUEDOC ROUSSILLON

1 rue des Cités
48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 35 60
Fax : 04 66 65 20 39

Missions en développement économique

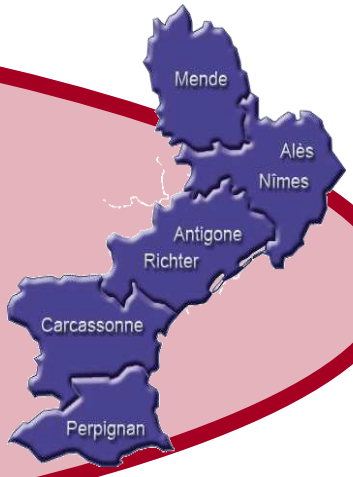

Accompagner le développement des PME et PMI de la région par :

- Connaissance du tissu industriel régional et de son environnement
- Financement d'actions collectives (recherche et développement, innovation, transfert de technologie)
- Soutien aux pôles compétitifs régionaux

Actions

- Réalise des études :
  - sectorielles : exemple : *Les dispositifs médicaux en Languedoc-Roussillon (2008)*
  - territoriales : exemple : *L'industrie en Languedoc-Roussillon - DRIRE / INSEE (2008)*
  - thématiques
- Passe des conventions de financement avec les porteurs de projet pour les actions collectives
- Délivre les autorisations pour les ICPE

Qui contacter ?

Jean-Philippe PELOUX
Courriel : jean-philippe.peloux@industrie.gouv.fr

Ref / Sources

Référence : Fiche Secteur Métallurgie
Source : www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Cité administrative
48008 Mende Cedex
Tél. : 04 66 49 45 17
Fax : 04 66 49 45 67
Courriel : ddaf48@agriculture.gouv.fr

Compétences

- Suivi des exploitations agricoles (Service Economie Agricole - SEA)
- Protection et gestion de la forêt (service Environnement Forêt - ENFOR)
- Police de l'eau (service SPE)
- Ingénierie d'appui territorial (service SIAT)

Actions

- Accompagnement des projets des exploitants agricoles (contrôle des structures foncières, dispositifs d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, suivi financier….)
- Organisation économique de la filière agricole (organisation des filières, aides à la maîtrise de la production…)
- Protection de la forêt et valorisation de ses produits
- Coordination et animation de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) : dossier de déclaration et autorisation pour les activités, travaux… soumis à la loi sur l'eau

Personnes concernées

- Exploitants agricoles
- Entreprises de la filière bois
- Collectivités locales

Ref / Sources

Références : - Fiche Secteur Agroalimentaire
- Fiche Secteur Bois

Source : www.qualif.lozere.pref.gouv.fr/

Direction Départementale Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes

2 allée Piencourt
48000 Mende
Tél. : 04 66 49 42 70
Fax : 04 66 49 16 07
Courriel : ud48@dgccrf.finances.gouv.fr

Compétences

- Régulation concurrentielle des marchés
- Protection économique du consommateur
- Sécurité des consommateur

- Examiner des commandes publiques, pour en assurer l'accès transparent et équitable
- Lutter contre les ententes et les abus de position dominante
- Lutter contre les pratiques commerciales déloyales
- Favoriser le développement de labels, AOC, normes… et garantir la qualité supérieur annoncée
- Sanctionner la publicité mensongère, les abus de faiblesse, les faux rabais…
- Suivre l'évolution des prix en cas de variations inhabituelles ou dans les situations propices à ses variations
- Contrôler l'ensemble des produits alimentaires (chaîne du froid, hygiène sur les marchés, traçabilité…)
- Émettre des recommandations sur les produits à risque (matériel électrique électroménager…)

Personnes concernées

- Particuliers
- Entreprises
- Collectivités locales

Ref / Sources

Source : www.dgccrf.bercy.gouv.fr/

Direction Départementale de l'Equipement
Pôle Territorial Ouest - Marvejols

9 chemin du stade
48100 Marvejols
Tél. : 04 66 42 63 30
Fax : 04 66 32 33 60
Courriel : mar.sat.dde-lozere@developpement-durable.gouv.fr

Compétences

- Application du droit des sols
- Ingénierie publique

Actions

- Connaissance du territoire et de ses acteurs
- Instruction des différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, lotissement…) pour le compte de l'Etat ou des collectivités (mises à disposition)
- Conseil et assistance auprès des collectivités locales dans les domaines de l'aménagement et de la voirie (aide technique de solidarité (ATESAT), conseil à l'émergence de projets, assistance dans la mise en œuvre de projets prioritaires de politique publique...)

Personnes concernées

- Collectivités locales
- Personnes ayant déposé des demandes de permis de construire

Ref / Sources

Source : www.lozere.developpement-durable.gouv.fr/

Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Le Saint-Clair
avenue du 11 novembre
48000 Mende
Tél. : 04 66 65 61 00
Fax : 04 66 65 61 05

Compétences

- Accès à la qualification
- Appui aux entreprises
- Insertion des publics dans l'emploi
- Renseignements sur le droit du travail
- Inspection du travail

Actions

- Validation des Acquis de l'Expérience, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation
- Dossier ACCRE, EDEN, chéquiers conseil
- Aide au remplacement d'un salarié absent, pour formation, congé de maternité ou d'adoption
- Semaine pour l'emploi des personnes handicapées
- Exonération des cotisations sociales patronales pour favoriser l'embauche dans les zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Plan de Cohésion Sociale, volet emploi
- Informations sur le droit du travail
- Inspection du travail

Professionnels concernés

- Organismes de formation
- Formateurs
- Entreprises

Ref / Sources

Source : www.sdtefp-languedocroussillon.travail.gouv.fr/

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

25 avenue Foch
48000 Mende

Missions

- Favoriser le maintien d'une agriculture dynamique et durable,
- Protéger l'environnement et les paysages
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques foncières des collectivités
- Contribuer au développement économique en accompagnant l'installation d'activités nouvelles par la cession de propriétés bâties ou non bâties

Actions

- Achat et vente de biens ruraux
- Travail en complémentarité avec les acteurs publics ou privés (agences immobilières, notaires, cabinets de conseils, juristes, …)
- Interventions possibles sur des destinations foncières non-agricoles.
- Apport de garantie aux transactions

Qui contacter ?

SAFER Lozère
Tél. : 04 66 49 00 90
Fax : 04 66 65 35 28

Ref / Sources

Sources : - www.lozere-developpement.com/
- www.saferlr.com/

Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère

12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende
www.sdee-lozere.fr

Date de création : 1950

Compétences

- Électrification
- Éclairage public
- Eau et assainissement
- Environnement
- Voirie
- Téléphonie mobile

Organigramme

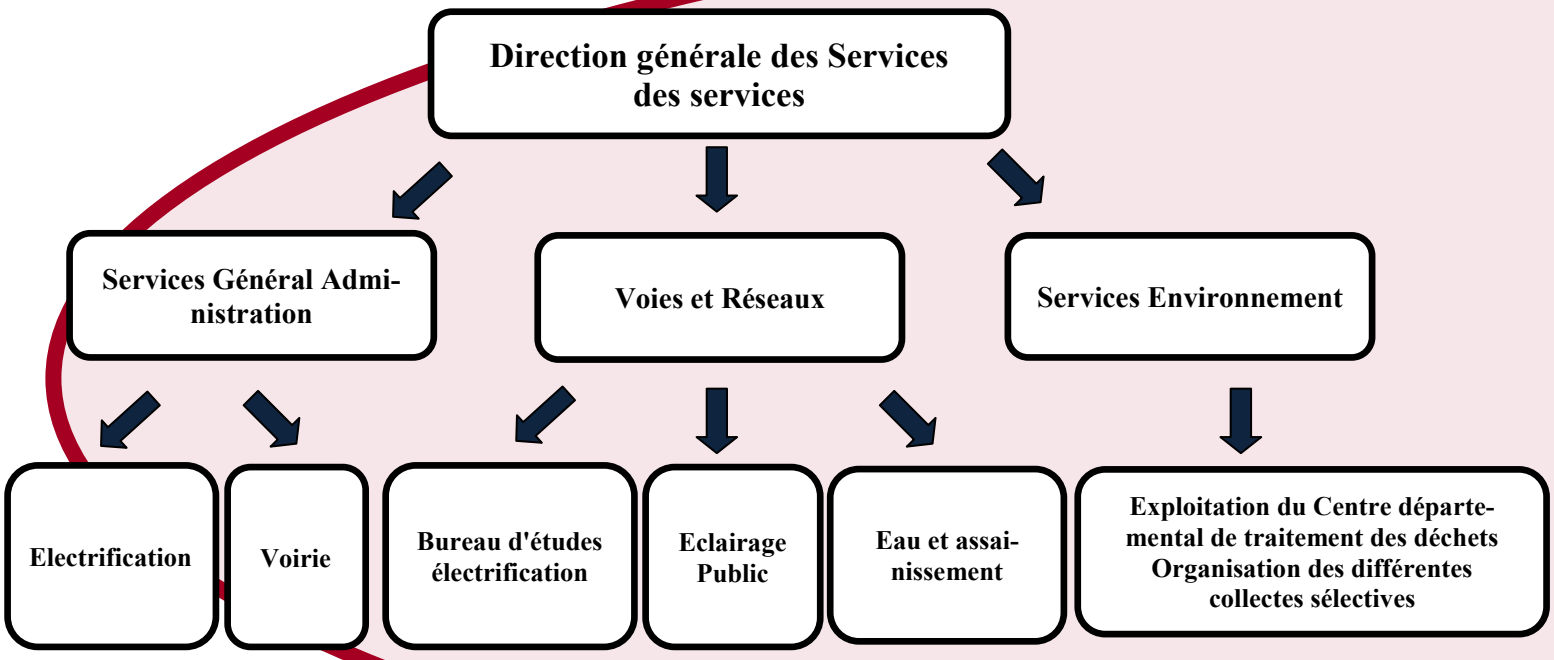

Qui contacter ?

SDEE
Tél. : 04 66 65 35 01
Fax : 04 66 65 77 79

Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère

12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende
www.sdee-lozere.fr

Actions

- Renforcer et étendre les réseaux électriques existants, dissimuler les réseaux
- Etendre et moderniser le réseau d'éclairage public, mettre en lumière le patrimoine, maintenir les foyers lumineux
- Améliorer les réseaux d'eau potable, contrôler et entretenir les réseaux d'eau, entretenir les stations d'épuration…
- Gestion départementale des déchets
- Gestion du programme de voirie communale
- Améliorer la couverture en téléphonie mobile

Projets portés

- **Electrification :**

- Amélioration constante du service public de l'électricité sur les 5 400 km de lignes électriques appartenant au SDEE.
- Mise en discrétion de réseaux dans les bourgs et hameaux.
- Desserte en électricité des constructions nouvelles et des sites isolés.
- Sécurisation des réseaux en techniques respectueuses de l'environnement.

- **Eclairage public :**

- Programme de diagnostic et de recensement des foyers lumineux sur l'ensemble du département pour une meilleure maîtrise des consommations d'énergie et optimisation de la maintenance de ces équipements.
- Mise en lumière du patrimoine bâti et naturel lozérien...

- **Eau et assainissement :**

- Modernisation et maintenance des réseaux d'eau potable : diagnostic des réseaux, installation de dispositifs de traitement et désinfection de l'eau...
- Vidange et hydrocurage des ouvrages d'assainissement
- Entretien des stations d'épuration.

- **Environnement :**

- Exploitation du centre départemental de traitement biologique des déchets ménagers.
- Organisation des collectes sélectives verre, papier, emballage.
- Aménagement des points recyclage.
- Collecte des déchets de soins des particuliers en automédication.
- Collecte des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE).
- Organisation de la collecte des textiles.
- Promotion du compostage individuel.
- Sensibilisation des scolaires au geste du tri.

Ref / Sources

www.sdee-lozere.fr/

Fiches Secteurs

Schéma de Développement Economique

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Fiches Secteurs

Liste des fiches Secteurs

- Agroalimentaire
- Artisanat
- Filière Bois et Forêt
- Commerces et Services
- Médico-social
- Métallurgie
- Services aux entreprises
- Technologie de l'Information et de la Communication
- Tourisme

Agroalimentaire

Types d'entreprises

- Productions :
  - Filières laits et fromages : vache et brebis
  - Filières viandes : bovine, ovine, porcine
  - Diversification animale: lapins, miel, truites, volailles grasses (canards), poulets
  - Production végétale : châtaignes, céréales, fruits rouges, pommes
- Transformation laitière et fromagère :
  - Coopérative Laitière de la Haute Truyère (Le Malzieu Ville)
  - SNC Fromagère du Massegros
  - Bergerie de Lozère
  - Coopérative Jeune Montagne
  - AOC Laguiole (producteurs lozériens)
- Filière viande : abattoir de Marvejols et de Saint-Chély d'Apcher
- Production fermière

Quelques chiffres

- CLHT : 28 millions de litres de lait par an (32 % du lait de vache lozérien)
- SNC du Massegros : 11 millions de litres (77 % de la production annuelle de lait de brebis lozérien). 211 emplois.
- Coopérative Jeune Montagne
- Abattoir de Marvejols : 3 200 tonnes/an dont 1 200 tonnes de bovins et 30 % en filière qualité
- Abattoir de Saint-Chély d'Apcher : 634 tonnes/an dont 300 tonnes de bovins
- LEGTA de La Canourgue : 25 tonnes de truites

Qui contacter?

Chambre d'Agriculture de Lozère
Tél. : 04 66 65 62 00
Fax : 04 66 65 19 84

Agroalimentaire

Liens avec le territoire

- Raisons historiques, entreprises familiales, attachement au territoire
- Proximité des matières premières
- Image de qualité du territoire

Points forts

- Filière ancienne et bien structurée, relation producteurs locaux/entreprises
- Associée à l'image de la Lozère, filières de qualité, politique de niche

Points faibles

- Faible consommation locale des produits labellisés
- Près de la moitié des produits non labellisés
- Peu de transformation de la viande

Objectifs

- Développer la transformation de la viande, nouvel abattoir de Marvejols
- Avoir des filières de qualité reconnues sur le marché agroalimentaire
- Favoriser la consommation locale des produit labellisés

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur Chambre d'Agriculture
Source : Charte du Pays du Gévaudan-Lozère

Artisanat

Types d'entreprises

- Nombre total d'entreprises : 728

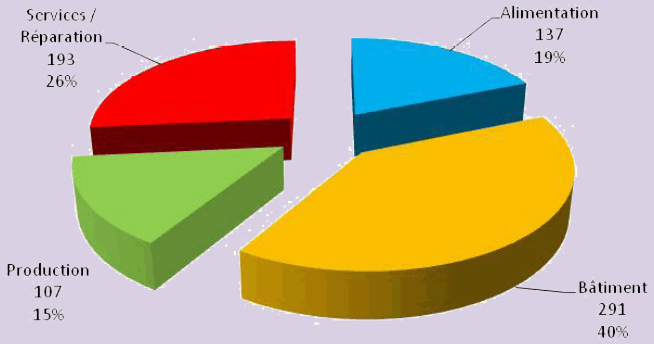

Quelques chiffres

- Densité artisanale : 2,4 artisans pour 100 habitants (contre 1,5 pour 100 habitants en France)
- Âge des entreprises :

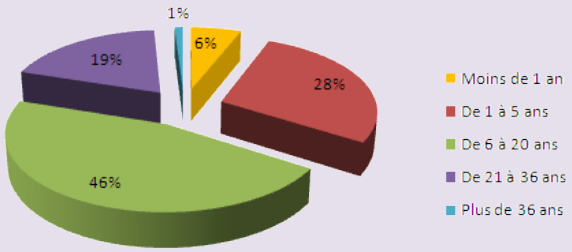

Qui contacter?

Xavier Delmas, Service Economie à la CMA
Tél. : 04 66 49 12 66
Fax : 04 66 49 19 15

Artisanat

Liens avec le territoire

- Maintien de savoir-faire locaux
- Liens forts avec le patrimoine local
- Notion de proximité, de lien social => services en milieu rural

Points forts

- Forte densité d'artisans sur le territoire
- Savoir-faire locaux importants

Points faibles

- Difficulté de transmission de l'entreprise, difficulté pour trouver des repreneurs
- Problème de rentabilité : petites implantations

Objectifs

- Soutien aux filières traditionnelles
- Transmission et création d'entreprises
- Maintien des activités artisanales dans les zones rurales

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Sources : - L'artisanat Gévaudan-Lozère, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 2007
- Charte de Développement du Pays Gévaudan-Lozère
- Entretien avec X. Delmas, le 7 Mai 2009

Filière Bois et Forêt

Types d'entreprises

- Exploitations forestières
- Première transformation du bois : scieries, Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF)
  Production principale : palette, piquets, parquets, poteaux, rondins, etc…
- Deuxième transformation du bois : construction bois, charpentes, cuisines, meubles, etc...
- Types de débouchés :
  - Bois-industrie
  - Bois-énergie
  - Bois-construction

Quelques chiffres

- Environ 45 % du territoire du Pays est recouvert par la forêt dont :
  - 67 % de résineux: pin sylvestre, épicéa commun, pin maritime …
  - 33 % de feuillus : hêtre, châtaignier, chêne …
- Récolte annuelle de 310 000 m^3 de bois pour la Lozère
- Une quinzaine d'entreprises de la filière bois sur le Pays
- Plus de 220 emplois

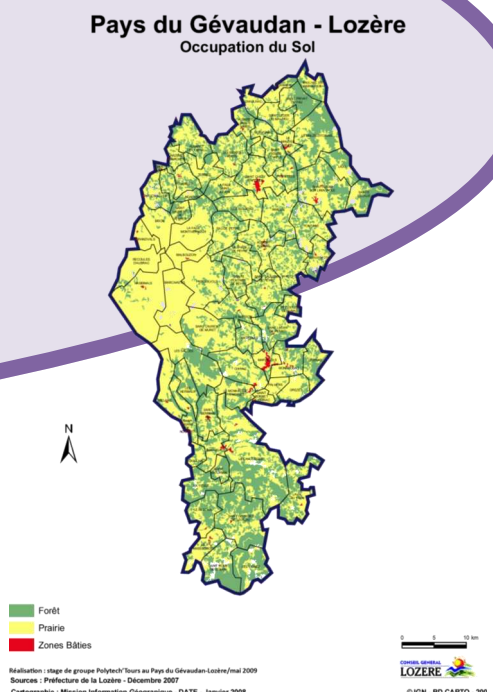

Qui contacter?

Vincent Richard, Mission Bois de la CCI
Tél. : 04 66 49 00 33
Fax : 04 66

Filière Bois et Forêt

Liens avec le territoire

- Proximité de la ressource en bois (pour les entreprises de la première transformation)
- Proximité de l'autoroute (distribution)

Points forts

- Filière dynamique et pourvoyeuse d'emplois
- Forêt avec un fort potentiel de production

Points faibles

- Peu ou pas d'exploitation sylvicole de la forêt
- Le bois lozérien est peu valorisé sur le territoire du Pays
- Difficulté d'utiliser du bois lozérien pour la seconde transformation

Objectifs

- Favoriser une gestion durable de la forêt et augmenter la quantité et la qualité (grumes pour bois d'œuvre : pin et châtaignier) de la production
- Possibilité pour les agriculteurs de diversifier leur activité (sylvopastoralisme, production de plaquettes forestières)
- Développer la valorisation du bois lozérien sur le territoire : bois-construction, bois-énergie

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur CCI
- Fiche Acteur Chambre d'Agriculture
- Fiche Acteur DDAF

Sources : - Charte du Pays du Gévaudan-Lozère
- Réunion de travail du Pays Gévaudan-Lozère : Forêt-Bois
- Entretien avec Valéry Cornillon du 4 mai 2009

Commerces et Services

Entreprises concernées

- 479 entreprises de commerces

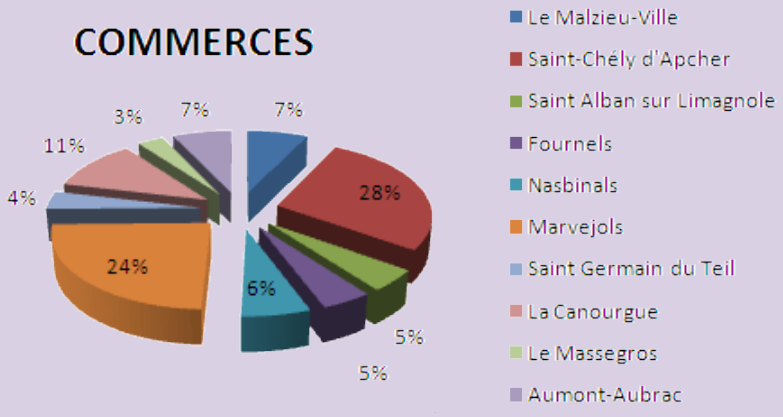

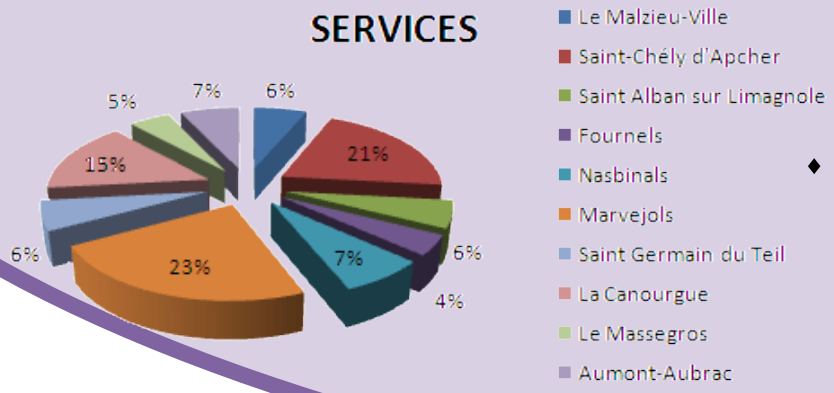

- 456 entreprises de services

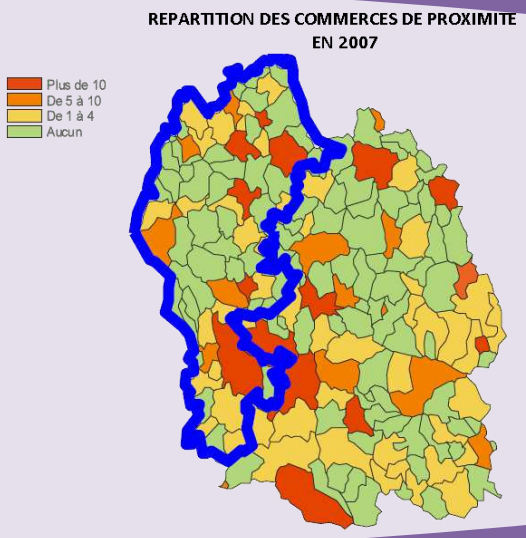

Localisation

2 pôles principaux : Saint-Chély d'Apcher et Marvejols qui représentent 47% de la surface commerciale du département.

Qui contacter?

CCI Lozére : cci-en-ligne@lozere.cci.fr

Commerces et Services

Liens avec le territoire

- Population âgée, peu mobile
- Absence de grand pôle urbain => absence de concurrence

= les commerces de proximité ont une clientèle suffisante pour pouvoir maintenir leur activité

Points forts

- Proximité de l'A75 et des pôles commerciaux => la clientèle urbaine en villégiature est consommatrice de commerces et services de proximité

Points faibles

- Difficultés à trouver des repreneurs
- Dépendance des petits commerces entre eux (triptyque boucherie/charcuterie, boulangerie et épicerie)
- Proximité de l'A75 et des pôles commerciaux => manque de commerces d'équipement de la personne, de biens culturels ou de loisirs

Objectifs

- Maintenir les commerces et services existants
- Attirer de nouveaux services
- Faciliter la transmission d'entreprises

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CCI
Source : Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère, 2009

Médico-social

Types d'activités

- Matériel médical
- Soins
- Aides à la personne
- Accueil de personnes handicapées
- Travail adapté (ESAT)

Localisation

- Médecins et infirmiers : Chefs lieux de cantons
- Dentistes et kinésithérapeutes : Saint-Chély, Marvejols, La Canourgue (principaux pôles), Nasbinals et Le Malzieu Ville pour les kinésithérapeutes.

Acteurs économiques

- Hôpital local de Marvejols
- Clinique mutualiste de Marvejols
- Hôpital local de St-Chély d'Apcher
- Centre Hospitalier Spécialisé de St Alban sur Limagnole
- Les résidences lozériennes d'Olt
- L'ALLFS
- Le clos du Nid
- L'ESAT « l'atelier de la Colagne »
- Médecins généralistes
- Infirmiers
- Dentistes
- Kinésithérapeutes
- Établissements pour personnes âgées
- Aides à la personne
- Accueil de la petite enfance
- Entreprises fabriquant du matériel médical

Qui contacter?

Conseil Général de la Lozéré

Médico-social

Liens avec le territoire

Tradition d'accueil de personnes handicapées sur la Lozère

Quelques chiffres

- Premier employeur du département
- 208 lits d'hôpitaux
- 245 lits en psychiatrie
- 1024 places dans des établissements d'accueil pour personnes âgées
- ESAT La Colagne : 158 ouvriers
- Clos du Nid : 550 personnes hébergées
- Résidences lozériennes d'Olt : 104 lits dans deux établissements

Points forts

- Présence de nombreux équipements sur le territoire
- Vieillissement de la population => augmentation de la demande

Points faibles

- Faiblesse de la filière de formation
- Vieillissement de la population => manque de nouveau personnel formé
- Rattrapage des autres territoires sur le handicap

Objectifs

- Trouver du personnel formé
- Maintenir l'activité sur le territoire
- Maintenir et développer des accueils spécifiques (niches) pour personnes handicapées

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur Conseil Général
Source : Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère, 2009

Métallurgie

Entreprises concernées

- Arcelor Mittal, leader mondial de l'acier :

Usine à Saint-Chély-d'Apcher : - Positionnée sur 5 marchés : Italie, Espagne, Allemagne, France et Chine
- Orientée vers le haut de gamme depuis 2000

- Fournisseurs : Usines du groupe Arcelor Mittal: - Fos-Sur-Mer
  - Dunkerque

- SNCF

Contrat avec Arcelor Mittal : - Transport depuis Fos et Dunkerque
- Déchargement
- Stockage

- Entreprise de logistique

Expédition des commandes par camions

Quelques chiffres

- Arcelor Mittal : - Effectif : 216 employés
  - Production : entre 100 000 et 120 000 tonnes par an

- SNCF : - 95% de son activité fret situé sur Saint-Chély d'Apcher (site de l'usine)
  - Transport : 2 800 tonnes de bobines d'acier par semaine
    700 tonnes par jour
    65 tonnes par wagon

Qui contacter?

Robert Jolivet : Ancien directeur de l'usine de Saint-Chély-d'Apcher
Président du Conseil de Développement au Pays du Gévaudan-Lozère

Métallurgie

Liens avec le territoire

A Saint-Chély :

- Historiquement : -Proximité de carrières de quartz
  -Nombreux cours d'eau => centrales hydroélectriques
  -Présence du chemin de fer

- Aujourd'hui : Production haut de gamme/ Déménagement coûterait trop cher

Points forts

- Production haut de gamme de l'usine de Saint Chély => leader sur le marché
- Usine pourvoyeuse d'emplois
- Recours à des services locaux => dynamisation du marché local

Points faibles

- Absence d'aval sur le territoire (découpeurs regroupés à Besançon)
- Manque d'une centrale de distribution (pour les petits clients)
- Manque de sous-traitants pour certaines opérations
- Problème de maintien du savoir-faire

Objectifs

Créer une véritable filière de la métallurgie en Lozère:

- Aval : Développer l'aval de l'usine de Saint-Chély, attirer de nouvelles entreprises clientes (découpeurs…)
- Favoriser le regroupement, la mise en réseau des services locaux (logistique…)

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur CCI
- Fiche Acteur DRIRE

Source : Entretien avec le directeur d'établissement D.Grunig et le directeur clients Pierre Pugeault de l'usine Arcelor Mittal à Saint Chély d'Apcher, le 15 Mai 2009

Services aux entreprises

Types d'entreprises

- Assurances
- Banques
- Services de comptabilité
- Informatique
- Télécommunications
- Publicité
- Conseil pour les affaires et la gestion
- Contrôle technique
- Activités juridiques
- Location (locaux…)
- Logistique et conditionnement
- Nettoyage
- Services vétérinaires

Liens avec le territoire

- Très peu de services aux entreprises sur le Pays, essentiellement

- Manque de services aux entreprises , concurrence des territoires limitrophes

Qui contacter?

CCI Lozère : cci-en-ligne@lozere.cci.fr

Services aux entreprises

Points forts

- Bonne qualité du service rendu, fidélité entre entreprises clientes et services
- Services aux entreprises favorisent le développement local (emplois…)

Points faibles

- Manque de services aux entreprises => concurrence des territoires limitrophes
- Problème de mise en réseau, de regroupement des services par domaine
- Manque de services liées à la formation
- Manque de confiance bancaire car absence de siège décideur local

Objectifs

- Développer les services dans le domaine de la logistique
- Développer les compétences humaines => améliorer la formation sur le territoire
- Faire venir des cabinets spécialisés (dans la mise aux normes (ISO 14 001…), dans le montage de dossier d'appels d'offres etc).

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CCI
Sources : - Questionnaire aux entreprises, réalisé par le groupe de stagiaires de Polytech'Tours au Pays Gévaudan Lozère
- Charte de développement du Pays Gévaudan Lozère

Technologie de l'Information et de la Communication

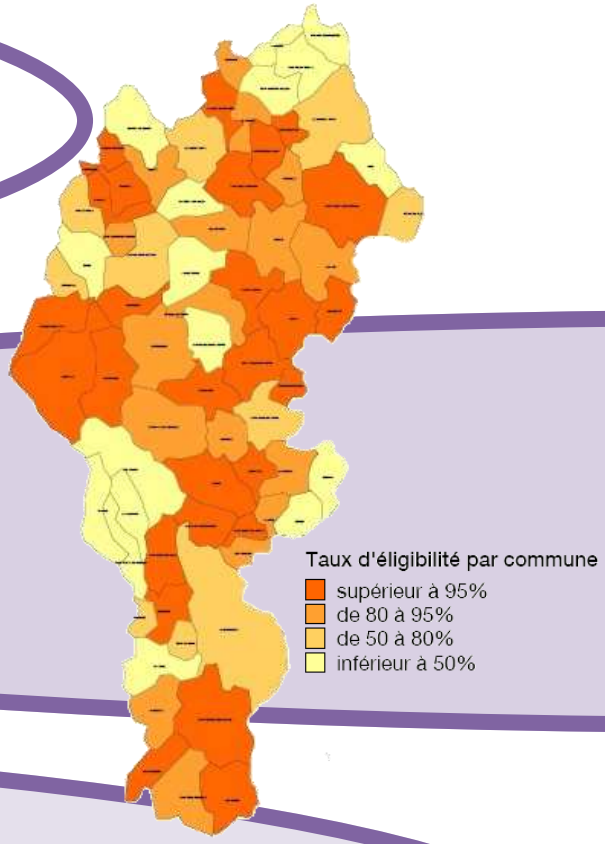

Couverture Internet :

Pas de dégroupage
Seuls 86 % des abonnés ont au moins 512 kbit/s

Couverture en téléphonie mobile :

Beaucoup de zones blanches

Retard sur les technologies EDGE et 3G

Principales entreprises sur le Pays :

Peu d'entreprises spécialisées

- Bienmanger.com
  Description : Leader dans la vente de produits régionaux sur internet
  Situation : ZA Bastide de La Canourgue

- SARL C3RB informatique
  Description : Conception de logiciel pour médiathèque
  Situation : Secteur diffus à Marvejols et Malbouzon

Emplois sur le Pays : 39

Qui contacter?

Patrick Boyer
Conseil Général de la Lozère, Directeur des TIC et de la prospective

Technologie de l'Information et de la Communication

Points forts

- Désenclavement du Pays
- Veille technologique
- Développement de la télémédecine
- Utilisation de la vidéoconférence pour palier aux manques de services d'Etat dans les antennes de la maison de l'emploi et de la cohésion sociale

Points faibles

- Accès internet insuffisant et trop faible
- Peu d'initiatives privées pour un meilleur accès à internet
- Faible couverture en téléphonie mobile

Objectifs

- Couvrir les zones blanches en internet Haut Débit et en téléphonie mobile
- Proposer des services innovants pour être en avance sur les autres territoires
- Développement du télétravail

Ref / Sources

Sources : -Site internet de la CCI (www.cci-lozere.fr)
-Site internet de Lozère développement (www.lozere-developpement.fr)
- Charte du Pays Gévaudan-Lozère
- Entretien avec Patrick Boyer

Tourisme

Localisation

Principaux attraits touristiques :

- Les régions naturelles (L'Aubrac, la Margeride…)
- Les rivières : La Colagne, Le Bès, La Truyère
- Les produits du terroir (viande Aubrac …)
- Le patrimoine culturel (bâti…)
- Les parcs animaliers (Loups du Gévaudan, Bisons de la Margeride…)
- Le thermalisme (La Chaldette)

Quelques chiffres

- Emplois : Plus de 3 000 emplois en Lozère
- Nombre d'entrées : Château de la Baume : 8 500 (2006)
  Parc des loups du Gévaudan : 78 749 (2006)
  Bisons de la Margeride : 39 200 (2006)
  La station thermale et de remise en forme de la Chaldette : 13 998 (2007)
- Aumont-Aubrac et La Canourgue : villages étape

Qui contacter?

Natalie Prévot, CDT (Comité Départemental du Tourisme) de Lozère
Tel. : 04 66 65 60 24

Tourisme

Points forts

- Notoriété des paysages
- Tourisme de pleine nature
- Patrimoine historique et architectural important
- Thermalisme
- Produits du terroir
- PER Tourisme équestre Margerie/Aubrac
- Multiples produits touristiques (loups, bisons…)
- Présence de l'A75
- Aéroport Clermont Rodez
- Tissu important d'hôtels, de gîtes ruraux ou villages vacances
- Tourisme handicap
- Futur PNR Aubrac
- Chemin de Saint Jacques de Compostelle
- Les rénovations font travailler l'artisanat

Points faibles

- Saisonnalité
- Transport ferroviaire
- Déficit d'animation culturelles
- Manque d'hébergement haut de gamme
- Peu d'hébergements à la ferme
- Diminution du nombre de nuitées
- Nombreux sites peu accessibles aux handicapés
- Problème de professionnalisme des personnels d'accueil
- Concurrence des autres territoires

Objectifs

- Promotion du territoire
- Elargir la saison touristique
- Tourisme handicap : une opportunité à saisir
- Coordination entre les sites touristiques du Pays
- Nécessité d'améliorer les hébergements existants puis augmenter leurs capacités d'accueil
- Mise en valeur du patrimoine

Ref /Sources

Sources : - Charte du Pays du Gévaudan
- Compte rendu de réunion thématique tourisme

Fiches Zones Clés

Schéma de Développement Economique

Association du PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE

Fiches Zones Clés

Liste des fiches Zones Clés

- ZAE La Tieule
- ZAE de Carlac
- ZAE route du Malzieu
- ZAE du Pêcher
- ZAE Capjalat
- ZAE La Bastide
- ZAE L'oasis
- ZAE La Plaine
- ZAE du Massegros
- ZAE Le Géant 2/Gévaudan (anciennement ZAE Sainte Catherine puis ZAE Le Géant)
- ZAE de Fournels
- ZAE de la Baysse
- ZAE La Garde
- Complexe Euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat
- Pôle Régional de Manifestations Agricoles à Aumont-Aubrac
- PNR Aubrac

ZAE La Tieule

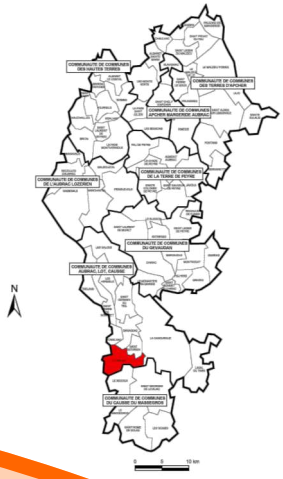

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de la Tieule
  Communauté de communes Aubrac Lot Causse

- **Gestionnaire** : Syndicat mixte lozérien de l'A75

- **Accessibilité** : 1 min de la sortie n°41 de l'A75 (Campagnac, Saint Geniez d'Olt), par la RD37

- **Foncier** : - Surface totale : 40 ha
  - Surface occupée : 0 ha
  - Surface disponible : 27 ha (21 lots)
  - Prix du m² : 11 €

- **Contrainte, règlementation en vigueur** :
  - Carte communale
  - ZAC

Vocation économique

Industrielle, Artisanale, Logistique, Commerciale, Services

Entreprises

- Les lots ne sont pas encore commercialisés, la livraison doit avoir lieu en juin 2009.

- Des entreprises pressenties :
  - les Bergeries de Lozère (agroalimentaire)
  - Egrot (maison à ossature bois)

Qui contacter ?

SML A75
Tél. : 04 66 65 74 12
Fax : 04 66 49 27 96
Courriel : A75@france48.com

ZAE La Tieule

Potentiel, aménagements

- Situé à la sortie « Campagnac/Saint Geniez d'Olt »
- Electricité, bassin de rétention sur parcelle privative
- Internet Très Haut Débit
- Eclairage public
- Stationnements PL (Poids Lourds) et VL (Véhicules Légers)
- Voirie de bonne qualité
- Parcelles HQE

Disponibilités foncières

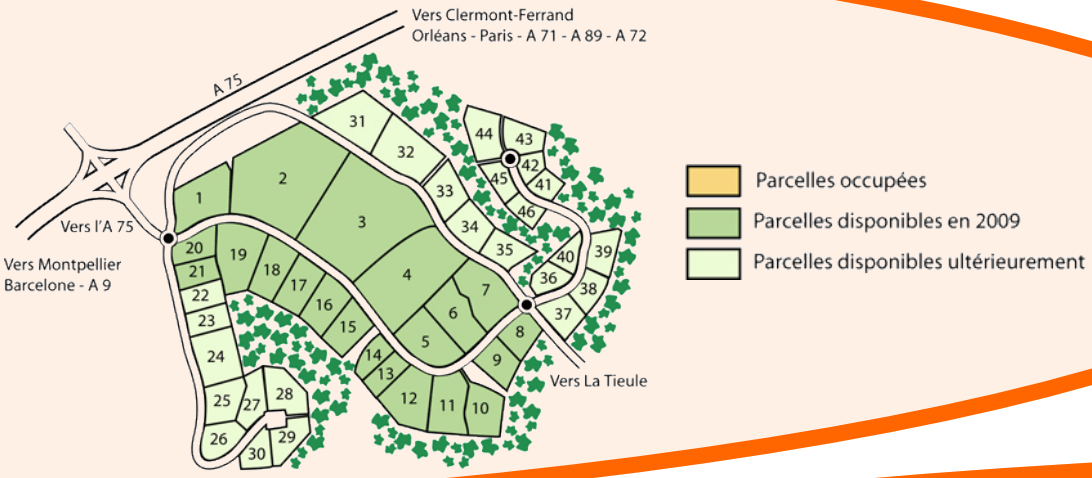

Possibilités d'évolution

- Fibre optique en cours
- Foncier disponible
- Extension prévue

Préconisations

- Remplir la zone par phase
- Respecter les prescriptions HQE définies
- Répondre au besoins des activités en terme de complémentarité et penser en amont à l'implantation des activités en fonction de leurs besoins
- Communiquer pour attirer les entreprises

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur SMI A75
- Fiche Acteur CC Aubrac Lot Causse
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE de Carlac

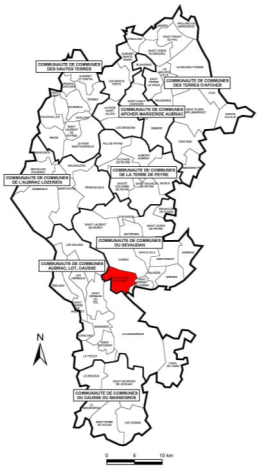

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Monastier
  Communauté de communes du Gévaudan
- **Gestionnaire** : Syndicat mixte lozérien de l'A75
- **Accessibilité** : 1 min de la sortie n°39 (Mende, Le Monastier) de l'A75, par la RD809
- **Foncier** : - Surface totale : 5,2 ha
  - Surface occupée : _ _
  - Surface disponible : 5,2 ha (15 lots)
  - Prix du m² : 11 €
- **Contraintes, réglementation en vigueur** : PLU du Monastier

Vocation économique

Industrielle et Artisanale

Entreprises

- Les lots ne sont pas encore commercialisés, la livraison doit avoir lieu en juin 2009.

Qui contacter ?

SML A75
Tél. : 04 66 65 74 12
Fax : 04 66 49 27 96
Courriel : A75@france48.com

ZAE de Carlac

Potentiel, aménagements

- Internet Haut Débit
- Eclairage public
- Électricité
- Fibre optique

Disponibilités foncières

Possibilités d'évolution

- Foncier disponible
- Travaux en cours
- Fibre optique en cours

Préconisations

- Attirer de nouvelles entreprises => communication

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur CC du Gévaudan
- Fiche Acteur SML A75

Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE route du Malzieu

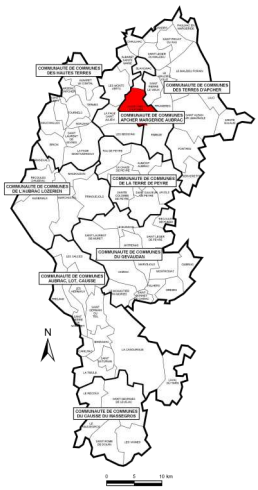

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Saint Chély d'Apcher
  Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
- **Gestionnaire** : Commune de Saint Chély d'Apcher
- **Accessibilité** : accès nord : 2min de la sortie n°33 de l'A75 (Saint-Chély d'Apcher nord), par la RD809
  accès sud : 5 min de la sortie n°34 de l'A75 (Saint-Chély d'Apcher sud), par la RD809 puis le centre-ville
- **Foncier** : - Surface totale : 40 ha
  - Surface occupée : 32,5 ha
  - Surface disponible : 7,5 ha (4 lots)
  - Prix du m² : environ 10,67 €
- **Contrainte, règlementation en vigueur** : PLU de Saint Chély d'Apcher

Vocation économique

Artisanale, Industrielle, Services et Logistique

Entreprises

- Commerces
- Entretien et réparation de véhicules automobiles
- Scierie
- BTP
- Transports routiers
- Location de machines et équipements divers
- Imprimerie
- Location d'autres biens immobiliers
- Fabrication d'appareils médicaux chirurgicaux

Total : 35 entreprises

Qui contacter ?

Mairie de Saint-Chély d'Apcher
Tél. : 04 66 31 00 67
Fax : 04 66 31 38 66
Courriel : joelle.gras@stchelydapcher.fr

ZAE route du Malzieu

Potentiel, aménagements

- Internet Haut Débit
- Electricité
- Eau industrielle, assainissement, bassin de rétention, fossés
- Eclairage public dont l'intensité diminue après 23 h
- Proximité de la déchetterie
- Dimensionnement PL suffisant

Disponibilités foncières

Possibilités d'évolution

- Extension en projet (20 ha peuvent être aménagés rapidement)

Préconisations

- Améliorer la lisibilité de la zone : délimitations claires entre espaces publics/privés
- Améliorer l'entretien des espaces privés
- Augmenter la publicité privative

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Apcher Margeride Aubrac
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE du Pêcher

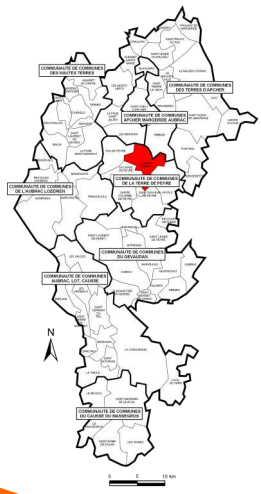

Présentation générale

- **Localisation** : Commune d'Aumont-Aubrac
  Communauté de communes de la Terre de Peyre
- **Gestionnaire** : Syndicat mixte lozérien de l'A75
- **Accessibilité** : accès nord : 1 min de la sortie n°35 de l'A75 (Aumont-Aubrac), par la RD987
  accès sud : 5 min de la sortie n°36 de l'A75 (Aumont-Aubrac), par le centre ville
- **Foncier** : - surface totale : _ _
  - surface occupée : _ _
  - surface disponible : 0,8 ha (3 lots) + 2,5 ha (6lots) pour le Pêcher II
  - prix du m² : 11 € pour le Pêcher II
- **Contrainte, règlementation en vigueur** :
  - PLU d'Aumont-Aubrac, COS de 0,6
  - Installation Classée
  - Prescriptions paysagères

Vocation économique

Artisanale, industrielle et commerciale

Entreprises

- Menuiserie métallique, serrurerie
- Industries alimentaires
- Travaux de maçonnerie générale
- Commerce de détail de bricolage
- Entretien et réparation de véhicules automobiles
- Contrôle technique automobile
- Taxi

Total : 9 entreprises

Qui contacter ?

SML A75
Tél. : 04 66 65 74 12
Fax : 04 66 49 27 96
Courriel : A75@france48.com

ZAE du Pêcher

Potentiel, aménagements

- Internet Haut Débit
- Bonne accessibilité, proximité de l'A75
- Effort d'intégration paysagère
- Dimensionnement de la voirie et aire de retournement suffisants pour les PL
- Électricité, bassin de rétention
- Proximité de centres de vie

Disponibilités foncières

Possibilités d'évolution

- Fibre optique en cours
- Foncier disponible
- Extension en cours

Préconisations

- Améliorer la signalétique à l'intérieur et à l'entrée de la zone
- Améliorer l'aménagement de la voirie

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur SMI 75
- Fiche Acteur CC Terre de Peyre
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE Capjalat

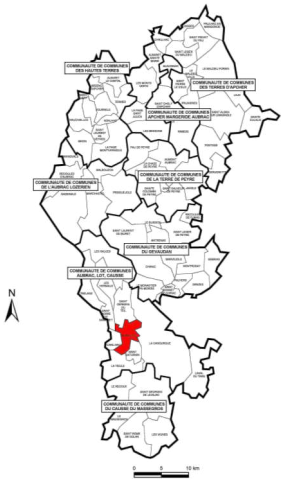

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Banassac,
  Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
- **Gestionnaire** : SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la Canourgue
- **Accessibilité** : 1 min de la sortie n°40 (Banassac, La Canourgue) de l'A75, par la RD998
- **Foncier** : - Surface totale : 1 ha
  - Surface occupée : 1 ha
  - Surface disponible : 0 ha (0 lots)
  - Prix du m² : 7,62 € HT
- **Contraintes, réglementation en vigueur** :
  - PLU de Banassac, COS de 1
  - PPRI : Terrain non constructible en fond de zone
  - ZNIEFF de type 1
  - Natura 2000

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Entreprise de location de biens immobiliers
- Entreprise de transports routiers de marchandises interurbains
- Entreprise d'entretien et de réparation de véhicules automobiles

Total : 5 entreprises

Qui contacter ?

SIVOM de la Canourgue
Tél. : 04 66 32 81 47
Fax : 04 66 32 91 33
Courriel : mairie.lacanourgue@wanadoo.fr

ZAE Capjalat

Potentiel, aménagements

- Electricité
- Internet Haut débit
- Eclairage public
- Stationnements PL (Poids Lourds) et VL (Véhicules Légers)
- Assainissement collectif

Disponibilités foncières

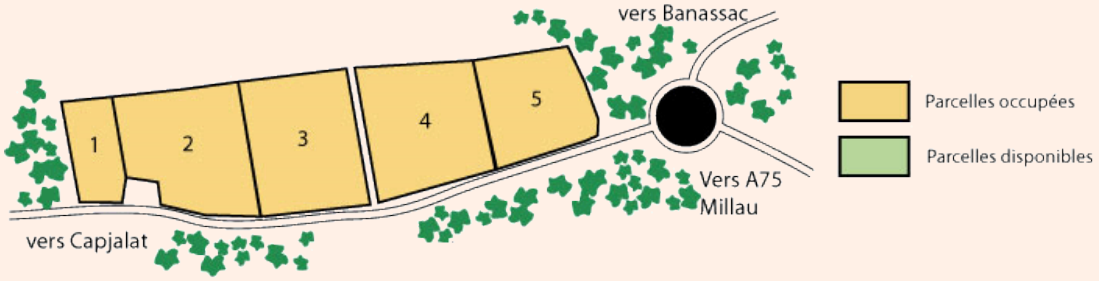

Possibilités d'évolution

- Aménagements paysagers en cours
- Réseau pour eau de pluie, ruissellement en cours

Préconisations

- Mise en place d'une signalétique
- Elargissement de la voirie + Aménagement d'une aire de retournement

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Aubrac Lot Causse
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE La Bastide

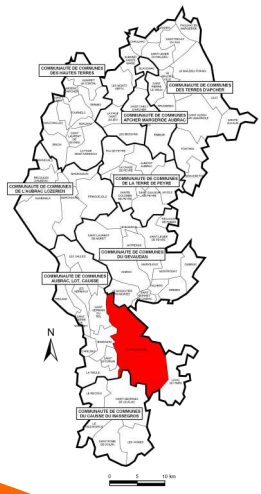

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de La Canourgue
  Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
- **Gestionnaire** : Commune de La Canourgue
- **Accessibilité** : 5 min de la sortie n°40 de l'A75 (Banassac, La Canourgue), par la RD998
- **Foncier** : - Surface totale : 3,8 ha
  - Surface occupée : 2,5 ha
  - Surface disponible : 1,3 ha (2 lots)
  - Prix du m² : 7,62 € HT
- **Contrainte, règlementation en vigueur** :
  - POS de La Canourgue
  - ZNIEFF de type 1
  - Natura 2000

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Vente par correspondance spécialisés (Bien Manger)
- Assemblage de cartes électroniques pour compte de tiers
- Terrassement divers, démolition
- Entretien et réparation de véhicules automobiles
- Installation d'eau et de gaz
- Charcuterie
- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie

Total : 8 entreprises

Qui contacter ?

Mairie de La Canourgue
Tél. : 04 66 32 81 47
Fax : 04 66 32 91 33
Courriel : mairie.lacanourgue@wanadoo.fr

ZAE La Bastide

Potentiel, aménagements

- Internet Haut Débit
- Proximité de l'A75
- Électricité
- Proximité de centres de vie

Disponibilités foncières

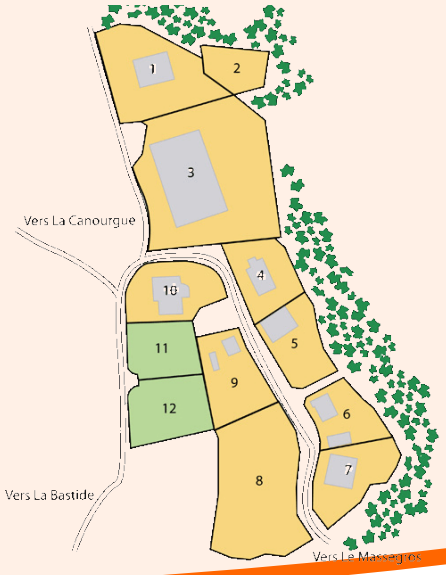

Parcelles occupées

Parcelles disponibles

Possibilités d'évolution

- Foncier disponible

Préconisations

- Améliorer la signalétique
- Améliorer la voirie (enrobés, trottoirs, marquages au sol)
- Gérer mieux les eaux pluviales
- Marquer la rupture avec le lotissement alentour

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Aubrac Lot Causse

Sources : - www.lozere-developpement.com

- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE L'oasis

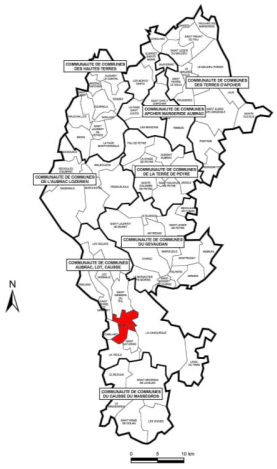

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Banassac,
  Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
- **Gestionnaire** : SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la Canourgue
- **Accessibilité** : 1 min de la sortie n°40 (Banassac, La Canourgue) de l'A75, par la RD809
- **Foncier** : - Surface totale : 1 ha
  - Surface occupée : 1 ha
  - Surface disponible : 0 ha (0 lots)
  - Prix du m² : 12,95 € HT
- **Contraintes, réglementation en vigueur** :
  - PLU de Banassac, COS de 1
  - PPRI : Zone classée en zone rouge
  - ZNIEFF de type 1
  - Natura 2000

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Entreprise de location de biens immobiliers (SCI de la Vallée)
- Entreprise de fabrication de lait liquide et de produits frais (Bergerie de Lozère)
- SIVOM de la Canourgue

Total : 2 entreprises + SIVOM

Qui contacter ?

SIVOM de La Canourgue
Tél. : 04 66 32 81 47
Fax : 04 66 32 91 33
Courriel : mairie.lacanourgue@wanadoo.fr

ZAE L'oasis

Potentiel, aménagements

- Electricité
- Internet Haut débit
- Eclairage public
- Stationnements PL (Poids Lourds) et VL (Véhicules Légers)
- Assainissement collectif

Disponibilités foncières

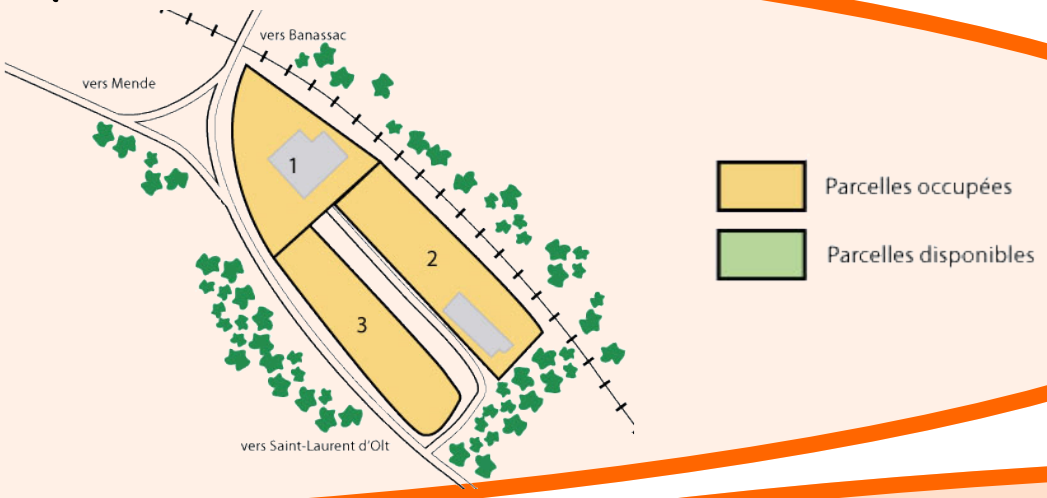

Possibilités d'évolution

- Pas de foncier disponible
- Pas de projet d'extension

Préconisations

- Poursuivre les aménagements paysagers en cours

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Aubrac lot Causse
Source : www.lozere-developpement.com

ZAE La Plaine

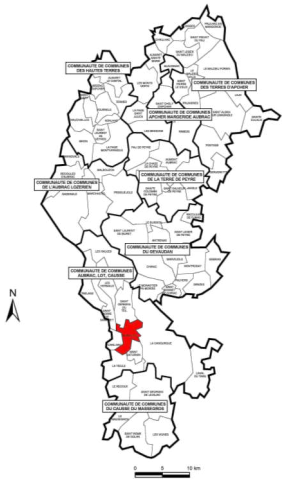

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Banassac,
  Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
- **Gestionnaire** : Commune de Banassac
- **Accessibilité** : 3 min de la sortie n°40 (Banassac, La Canourgue) de l'A75, par la RD988
- **Foncier** : - Surface totale : 3,5 ha
  - Surface occupée : 3,5 ha
  - Surface disponible : 0 ha (0 lots)
  - Prix du m² : _ _
- **Contraintes, réglementation en vigueur** :
  - PLU de Banassac, COS de 1
  - PPRI : Zone classée en zone rouge
  - ZNIEFF de type 1
  - Natura 2000

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Entreprise de fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- Entreprise de fabrication d'aliments pour animaux de ferme
- Entreprise de réalisation de couvertures/zinguerie/étanchéité/négoce de lauzes

Total : 10 entreprises

Qui contacter ?

Mairie de Banassac
Tél. : 04 66 32 82 10
Fax : 04 66 32 89 99
Courriel : mairie.banassac@wanadoo.fr

ZAE La Plaine

Potentiel, aménagements

- Electricité
- Internet Haut débit
- Eclairage public
- Stationnements PL (Poids Lourds) et VL (Véhicules Légers)
- Assainissement collectif

Disponibilités foncières

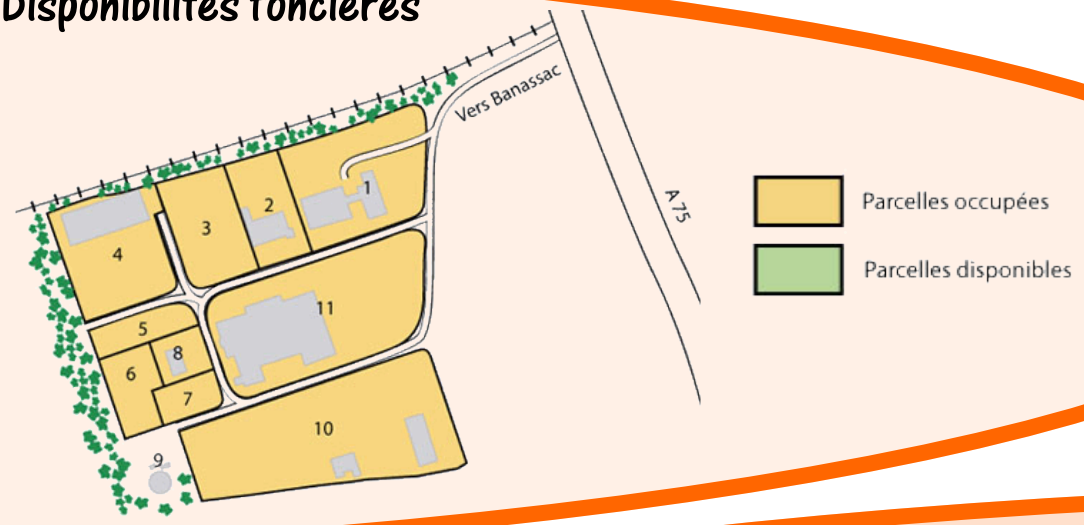

Possibilités d'évolution

- Pas de foncier disponible
- Pas de projet d'extension

Préconisations

- Améliorer la voirie (marquage et état)

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Aubrac Lot Causse
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE du Massegros

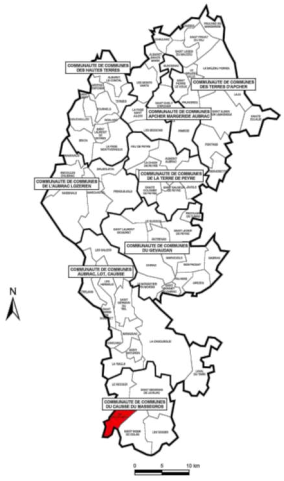

Présentation générale

- **Localisation** : Commune du Massegros
  Communauté du Causse du Massegros
- **Gestionnaire** : Commune du Massegros
- **Accessibilité** : 10 min de la sortie n°42 (Séverac le Château, Le Massegros) de l'A75, par la RD995
- **Foncier** : - Surface totale : 4 ha
  -Surface occupée : 4 ha
  -Surface disponible : 0 ha (0 lots)
  -Prix du m² : 4,57 € HT
- **Contraintes, réglementation en vigueur** :
  - Carte communale du Massegros
  - Lotissement

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Entreprise de couverture, plomberie, zinguerie, spécialiste couverture Lauzes
- Entreprise de commerce de véhicules automobiles
- Entreprise ce location de biens immobiliers

Total : 5 entreprises

Qui contacter ?

Mairie du Massegros
Tél. : 04 66 48 80 11
Fax : 04 66 48 84 57
Courriel : mairie.le-massegros@wanadoo.fr

ZAE du Massegros

Potentiel, aménagements

- Electricité
- Internet Haut débit
- Assainissement collectif
- Proche du centre village du Massegros (1min) avec tout les services afférents

Disponibilités foncières

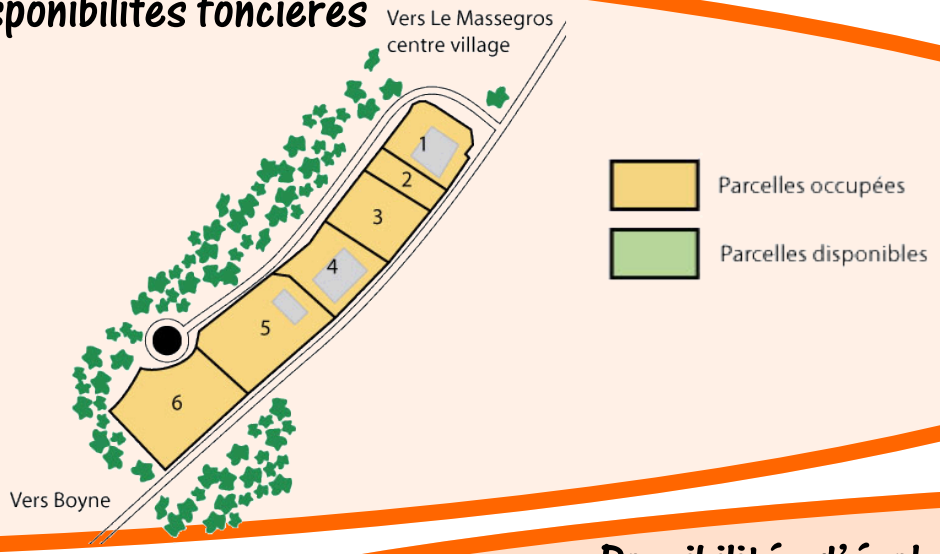

Possibilités d'évolution

- Pas de foncier disponible
- Pas de projet d'extension

Préconisations

- _ _

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC du Causse du Massegros
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE Le Géant 2/Gévaudan

(anciennement ZAE Sainte Catherine puis ZAE Le Géant)

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Marvejols,
  Communauté de communes du Gévaudan

- **Gestionnaire** : Commune de Marvejols
  Communauté de communes du Gévaudan pour la partie ZAE Gévaudan

- **Accessibilité** : 8 min de la sortie n°38 (Marvejols, Antrenas) de l'A75, par la RD900

- **Foncier** : - Surface totale : 11 ha
  - Surface occupée : 11 ha
  - Surface disponible : 0 ha (0 lots)
  - Prix du m² : 7 à 25 € (18 € en moyenne)

- **Contraintes, réglementation en vigueur** :
  - PLU de Marvejols
  - CES (Coefficient d'Emprise au Sol): 60% maximum
  - Installation Classée (risque technologique)
  - ZNIEFF de type 1
  - Natura 2000

Vocation économique

Commerces, Hautes technologies, Services, Artisanat

Entreprises

- Services aux cultures productives
- Entreprise de plâtrerie/ Travaux de charpente, d'installation électrique, de maçonnerie générale
- Assemblage de cartes électroniques (Lupus Electro)
- Terrassement de grande masse/Menuiserie métallique/Serrurerie
- Commerce de gros de matériaux de construction, d'appareils sanitaires, de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
- Location de biens immobiliers /Ingénierie, études techniques/Edition de logiciel
- Entretien et réparation de véhicules automobiles, Contrôle technique
- Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
- Ecole de conduite

Total : 37 entreprises

Qui contacter ?

Service Urbanisme, commune de Marvejols
Tél. : 04 66 32 00 45
Fax : 04 66 32 33 50
Courriel : urbanisme@ville-marvejols.fr

CC du Gévaudan
Tél. : 04 66 32 38 41
Fax : 04 66 32 33 50
Courriel : cdcgevaudan@wanadoo.fr

ZAE Le Géant 2/Gévaudan

(anciennement ZAE Sainte Catherine puis ZAE Le Géant)

Potentiel, aménagements

- Internet Haut débit
- Eclairage public
- Assainissement collectif
- Proximité de l'A75
- Électricité

Disponibilités foncières

Parcelles occupées

Parcelles disponibles

Possibilités d'évolution

- Pas de foncier disponible
- Projet d'extension en cours

Préconisations

- Améliorer la voirie, en particulier le marquage
- Requalifier la zone : paysager, voirie, propreté
- Réflexion sur les futures extensions

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC du Gévaudan

Sources : - www.lozere-developpement.com

- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE de Fournels

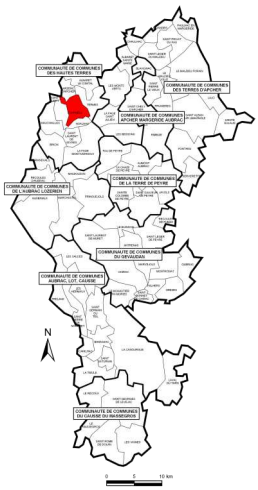

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Fournels
  Communauté de communes des Hautes Terres
- **Gestionnaire** : Communauté de communes des Hautes Terres
- **Accessibilité** : 18 min de la sortie n°33 (Saint-Chély d'Apcher, Fournels) de l'A75, par la RD989
- **Foncier** : - Surface totale : 2 ha
  - Surface occupée : 0,4 ha
  - Surface disponible : 1,6 ha (3 lots)
  - Prix du m² : 9 € HT
- **Contraintes, réglementation en vigueur** : Lotissement

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Entreprise de commerce de détail de charbons et combustibles
- Entreprise de BTP
- Bureaux et centre technique de la Communauté de communes des Hautes Terres
- Hôtel restaurant

Total : 5 entreprises

Qui contacter ?

CC des Hautes Terres
Tél. : 04 66 31 69 45
Fax : 04 66 31 43 50
Courriel : ccht2@wanadoo.fr

ZAE de Fournels

Potentiel, aménagements

- Electricité
- Internet Haut débit (voire Très Haut Débit)
- Assainissement collectif
- Proche du centre-bourg de Fournels (1min) avec tous les services afférents

Disponibilités foncières

Possibilités d'évolution

- Foncier disponible
- Pas de projet d'extension

Préconisations

- _ _

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Hautes Terres
Sources : - www.lozere-developpement.com
- Egis aménagement et PMConsultant, Atlas des Zones d'Activités Economiques, 2009

ZAE de la Baysse

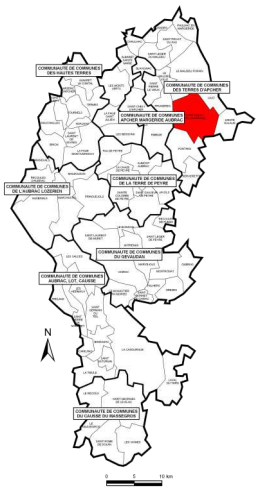

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Saint Alban sur Limagnole
  Communauté de communes des Terres d'Apcher
- **Gestionnaire** : Commune de Saint Alban sur Limagnole
- **Accessibilité** : 10 min de la sortie n°34 de l'A75 (Saint-Chély d'Apcher sud), par la RD806 puis RD987
- **Foncier** : - Surface totale : _ _
  - Surface occupée : _ _
  - Surface disponible : 7,3 ha (5 lots)
  - Prix du m² : environ 6,25 €
- **Contrainte, règlementation en vigueur** : PLU de Saint Alban sur Limagnole

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Bâtiments communaux, DDE
- Menuisier
- Sonorisation, animation
- Garagistes
- Réparation de machines et d'équipements métalliques
- Maçonnerie

Total : 10 entreprises

Qui contacter ?

Mairie de Saint-Alban sur Limagnole
Tél. : 04 66 31 50 29
Fax : 04 66 31 58 70
Courriel : mairie.stalban40@wanadoo.fr

ZAE de la Baysse

Potentiel, aménagements

- Internet Haut Débit
- Electricité
- Eau industrielle, assainissement collectif

Disponibilités foncières

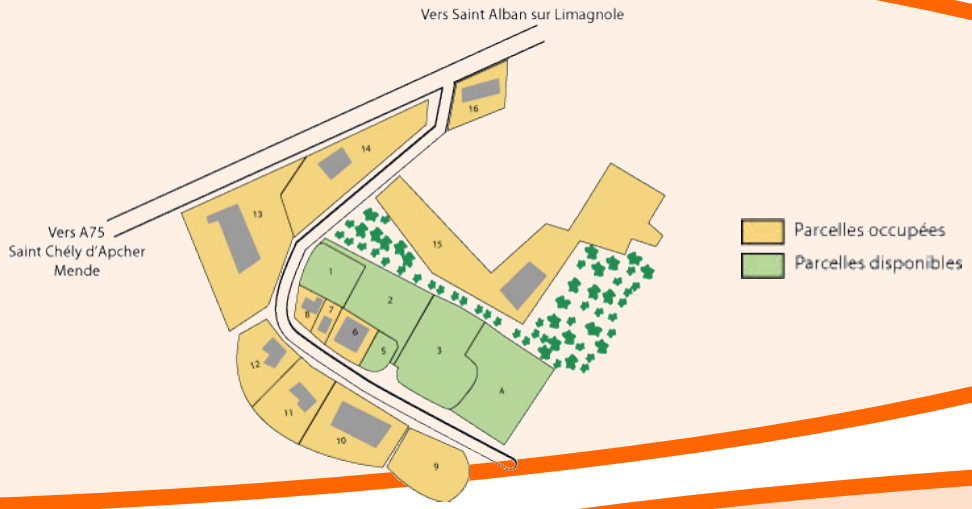

Possibilités d'évolution

- Terrains disponibles

Préconisations

- _ _

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Terres d'Apcher
Source : www.lozere-developpement.com

ZAE La Garde

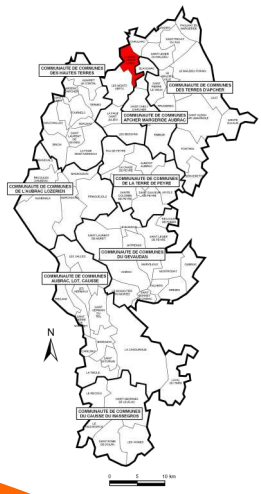

Présentation générale

- **Localisation** : Commune d'Albaret-Sainte-Marie
  Communauté de communes des Terres d'Apcher
- **Gestionnaire** : Commune de la Garde
- **Accessibilité** : 1 min de la sortie n°32 de l'A75 (La Garde, Le Bacon, Aire de la Lozère), par la RD809
- **Foncier** : - surface totale : 4 ha
  - surface occupée : 4 ha
  - surface disponible : 0 ha (0 lots)
  - prix du m² : _ _
- **Contrainte, règlementation en vigueur** : _ _

Vocation économique

Artisanale

Entreprises

- Commerce de détail de produits surgelés
- Travaux de menuiserie bois et pvc
- Services d'aménagement paysager

Total : 3 entreprises

Qui contacter ?

Mairie de La Garde
Tél. : 04 66 31 92 83
Fax : 04 66 31 92 83
Courriel : albaretstemarie@wanadoo.fr

ZAE La Garde

Potentiel, aménagements

- Internet Très Haut Débit
- Proximité de l'A75
- Électricité
- Proximité de Saint-Chély d'Apcher

Disponibilités foncières

Possibilités d'évolution

- Pas de foncier disponible
- Pas de projet d'extension

Préconisations

- _ _

Ref / Sources

Référence : Fiche Acteur CC Terres d'Apcher
Source : www.lozere-developpement.com

Complexe Euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat

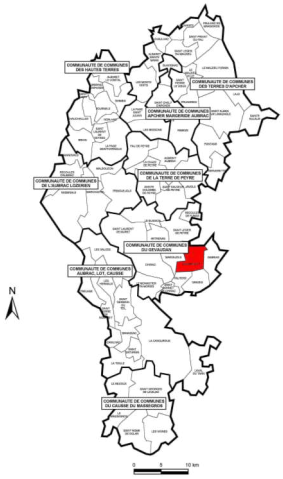

Présentation générale

- **Localisation** : Commune de Montrodat, 1000 m d'altitude
- **Projet inédit en France**
- **Maîtrise d'ouvrage** : - ALLFS (Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux)
  - Communauté de communes du Gévaudan
- **Maîtrise d'œuvre** : Equipe d'architectes lauréate du Concours d'architecture et d'ingénierie sur esquisse allégée
- **Illustration** :

Projets

- Ensemble médico-social (un centre d'éducation motrice, un centre de rééducation fonctionnelle et un centre d'appareillage)
- Plateau d'entraînement handisport
- Complexe touristique (village de vacances)
- Centre de formation

Qui contacter ?

CC du Gévaudan
Tél. : 04 66 32 38 41
Fax : 04 66 32 33 50
Courriel : cdcgevaudan@wanadoo.fr

ALLFS - Centre de Montrodat
Tél. : 04 66 49 58 00
Fax : 04 66 32 29 12
Courriel : accueil@centredemontrodat.fr

Complexe Euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat

Formation

- Formations de moniteurs aux Brevets d'Etats Handisport et Sports adaptés

Infrastructures

- 180 places disponibles sur le complexe
- Hébergement sur place, chalets 3 étoiles
- Installations sportives, différentes disciplines handisport et sports adaptés

Financements

- Investissement total : 10 millions d'euros

  -> Volet touristique : 3,2 millions d'euros
  -> Volet sportif : 4,9 millions d'euros

- Part public/privé : 50 % pris en charge par le public
  50 % pris en charge par des partenaires privés

- Classement en Pôle d'Excellence Rural pour le volet touristique
  => 823 870 €

Impacts économiques

Le développement d'un nouveau type de tourisme, basé sur le handicap et les activités handisports et sports adaptés, peut permettre d'importantes retombées économiques, d'autant plus que le centre de Montrodat constitue une expérience inédite en France en la matière.

Ref / Sources

Références : - Fiche Secteur Médicosocial
- Fiche Acteur CC du Gévaudan

Sources : - www.montrodat.fr
- Charte de Développement du Pays Gévaudan-Lozère
- poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr

Pôle Régional de Manifestations Agricoles à Aumont-Aubrac

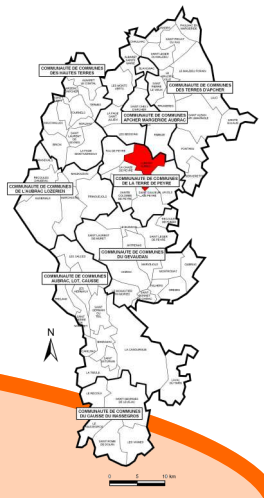

Présentation générale

- **Localisation** : Commune d'Aumont-Aubrac
- **Premier pôle du genre dans la région et par rapport aux départements limitrophes**
- **Maîtrise d'ouvrage :** Communauté de Communes de la Terre de Peyre
- **Maîtrise d'œuvre** : Cabinet Fabriques Architectures Paysages

Financements

- Investissement total : 2 millions d'euros
  20 % Communauté de Communes
  80 % Europe, Etat, Région, Département

Infrastructure

- 3 000 m² de hall d'exposition couverts

Projets

- Halle pouvant accueillir des manifestations agricoles et autres d'ampleur régionale voire nationale
- PER Cheval

Impacts économiques

Premier pôle du genre dans la région, il profite de son positionnement près de l'autoroute et du fait que les départements limitrophes ne possèdent pas encore ce genre d'équipements.

Il accueillera, entre autres, le PER Cheval et la manifestation Lozère 2010 à l'automne prochain.

Le pôle devrait contribuer au développement de la Haute Lozère.

Ref / Sources

Références : - Fiche Acteur CC Terre de Peyre
- Fiche Secteur Agroalimentaire

Sources : - Entretien avec A. Astruc du 20 mai 2009
- L'Echo Municipal d'Aumont-Aubrac n°15, janvier 2009

PNR Aubrac

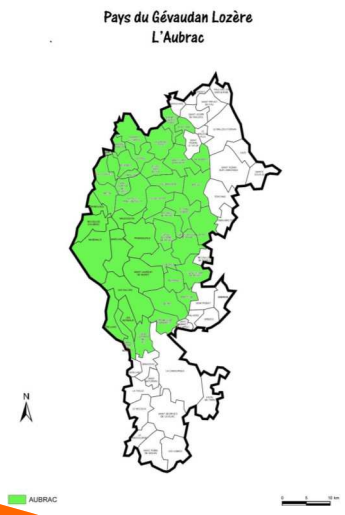

Présentation générale

- **Localisation :** - 3 régions (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)
  - 3 départements (Cantal, Lozère, Aveyron)
- **Sur le Pays :** - Ouest du Pays Gévaudan-Lozère
  - 43 communes sur 72 (préconisées par l'étude de faisabilité)

Dates clés

- Demande locale des élus transmise aux trois Régions
- Mai 2006 : Demande acceptée par délibération
- Février-Décembre 2007 : Etude de faisabilité
- Avril 2009 : Accord de principe des Régions pour le lancement de préfiguration

Statut et rôles d'un PNR

- **Statut du PNR :**

Contrairement au PN (Parc National), qui est un outil réglementaire de protection et gestion, le PNR est un outil de développement local basé sur un projet de développement défini avec les acteurs et pour lequel les partenaires s'engagent de façon contractuelle.

- **Rôles du PNR :** Outil de protection et de développement économique

«Le PNR vise à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de la population par une gestion durable de l'ensemble de son patrimoine»

Qui contacter ?

Camille Le Mao
EPLEFPA Lozére
Chef de projet Aubrac
Tél. : 04 66 42 61 51
Courriel : le-mao@educagri.fr

Association Lozérienne de réflexion en vue de la création du PNR Aubrac
Maison Macary
48310 Fournels
Tél. : 04 66 31 67 97
Courriel : pnr.aubrac@gmail.com

PNR Aubrac

Les acteurs concernés

Le PNR sera géré par un syndicat mixte auquel peuvent adhérer les acteurs suivants :

- les Conseils Régionaux
- les Conseils Généraux
- les Pays
- les Communautés de communes concernées
- les Communes appartenant au périmètre
- les Communautés de communes n'appartenant pas au périmètre mais souhaitant établir des collaborations avec le PNR
- l'Office National des Forêts

Les domaines d'intervention possibles du futur PNR

- Le développement économique
- L'agriculture et l'agroalimentaire
- Protection du patrimoine naturel
- L'eau
- Le tourisme

Points forts dans le domaine économique

- Transmission et création d'entreprises
- Maintenir les services dans les zones rurales
- Accueillir de nouvelles populations
- Production de qualité (labels…) => atout pour l'agroalimentaire
- Développement du tourisme (tourisme de pleine nature, découverte du milieu rural…)
- Etc...

Points faibles dans le domaine économique

- Méfiance due à la confusion entre PNR et PN, crainte vis-à-vis des futures contraintes

Sources

Sources : - Note du 18/11/2008 Vers l'émergence d'un Parc Naturel Régional Aubrac, par Camille Le Mao et Guillaume Delorme)
- Charte du Pays du Gévaudan-Lozère
- Photographie réalisée par le groupe de stagiaires Polytech'Tours au Pays Gévaudan-Lozère
- Carte réalisée par le groupe de stagiaires Polytech'Tours (fond de carte : Conseil Général)

Comités de pilotage et réunions

Schéma de Développement Economique

Association

du PAYS DU GEVAUDAN

- LOZERE

Comités de pilotages et réunions

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Schéma de Développement Economique

Premier comité de pilotage

Comité de pilotage 1 : Schéma de développement économique

Montrodat – Salle du conseil municipal – 28 Avril 2009

A. Introduction de la reunion (A. ASTRUC)

B. Presentation du Schema de Developpement Economique (G. DELORME)

1. Rappels sur le Pays
2. Objectifs du Schéma
3. Le contenu de l'étude
4. Etude confiée à un groupe de stagiaires

C. Presentation de la methode et du calendrier pour l'elaboration du Schema (Stagiaires)

D. Tour de table et reactions sur ces modalites de mise en oeuvre

E. Apport de chaque organisation par rapport au Schema

1. Tour de table
2. Proposition de questionnaire
3. Prise de rendez-vous par les stagiaires

F. Conclusion

Prochain comité de pilotage : Si possible le lundi 18 Mai

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de Développement Economique

Premier comité de pilotage

Présentation du groupe

Stage de groupe en Aménagement du territoire

BERGEOT Hélène
BESSON Amélie
COTTEL Lauriane
ROCHE Laura
WU Chenguang

Plan de la présentation

- Objectifs
- Méthodes envisagées
- Outils
- Calendrier

Les objectifs

Les objectifs du schéma

- Mise en cohérence des stratégies et des actions déjà menées
- Identification des enjeux
- Propositions d'actions innovantes

Les objectifs de notre étude

- Connaître le territoire
- Etudier ses évolutions possibles
- Identifier les besoins
- Déduire des enjeux
- Proposer des actions

Les méthodes

Objectifs	Méthodes
Connaître le territoire	Études des documents Visites de terrain Entretiens Questionnaires
Etudier ses évolutions	Collecte de données Analyse statistique
Identifier les besoins	Questionnaires / Entretiens
Déduire des enjeux	Analyse du diagnostic Réunion participative
Proposer des actions	Analyse du diagnostic et des enjeux

Les outils

Objectifs	Outils
Connaître le territoire	Fiches facilement utilisables Rapport détaillé Fiches synthétiques par Communautés de communes
Etudier ses évolutions	Fiches Communautés de communes
Identifier les besoins	Synthèse des questionnaires et entretiens
Déduire des enjeux	Fiches Enjeux
Proposer des actions	Fiches Actions

Bilan

Objectifs	Méthodes	Outils
Connaître le territoire	Études des documents Visites de terrain Entretiens Questionnaires	Fiches facilement utilisables Rapport détaillé Fiches synthétiques par Communautés de communes
Etudier ses évolutions	Collecte de données Analyse statistique	Fiches Communautés de communes
Identifier les besoins	Questionnaires / Entretiens	Synthèse de questionnaires
Déduire des enjeux	Analyse du diagnostic	Fiches Enjeux
Proposer des actions	Analyse du diagnostic et des enjeux	Fiches Actions

Calendrier théorique

Calendrier du diagnostic

S17
Appropriation du sujet
Découverte du territoire

S18
Etude de documents
Prise de contacts
Préparation entretiens et questionnaires

S19
Entretiens
Questionnaires
Etude de documents

S20
Fin des entretiens
Synthèse des questionnaires
Formalisation du rendu

1er comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Calendrier de la stratégie

S21
Analyse du diagnostic
Identification des enjeux

S22
Formalisation du rendu

2ème comité de pilotage

3ème comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Calendrier des propositions

S23
Elaboration de propositions

S24
Elaboration de propositions

S25
Elaboration de propositions

S26
Formalisation du rendu

Réunion participative

4ème comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Fin de l'étude

S27 et S28
Phase de retour
Phase d'amélioration

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Merci de votre attention

Pays du Gévaudan

Association du Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 MONTRODAT
www.pays.gevaudan.lozere.fr

Compétences

Accompagner les porteurs de projets dans le montage de dossiers
Aider à trouver des financements

Organigramme

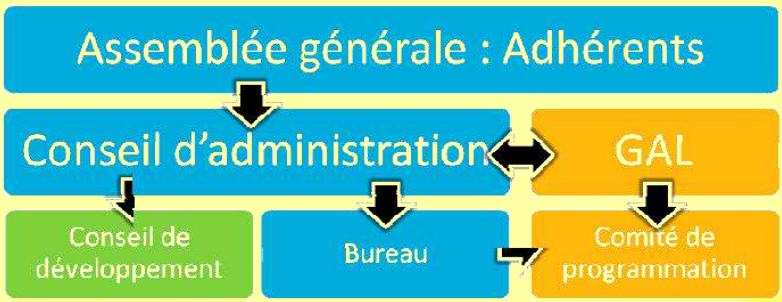

Qui contacter ?

Guillaume DELORME Animateur Pays
Tel : 09 62 31 17 56
Fax : 04 66 31 37 51

Pays du Gévaudan

Association du Pays du Gévaudan-Lozère
Mairie
48100 MONTRODAT
www.pays.gevaudan.lozere.fr

Axes d'intervention

Accueillir et vivre
Se développer durablement
Travailler ensemble

Actions

- LEADER 2007-2013
- Schéma Habitat et Cadre de vie du Pays Gévaudan Lozère (lancé le 6 janvier 2009, en cours de réalisation)
- Schéma de Développement Economique (lancé le 20 avril 2009 en cours de réalisation)
- Contractualisation avec la Région 2007-2013
- Conventions annuelles de financement 2008 et 2009
- Convention annuelle de financement 2010 en préparation à partir de juin
- Mission Tourisme Handicap (lancée le 27 avril 2009, en cours de réalisation)

Projets portés

Le Pays ne fait pas, il accompagne les porteurs de projets.

Mots Clefs / Réf/ Sources

SELO, GAL

Sources : *Charte de développement du Pays du Gévaudan-Lozère*, 2009, 348 p.
Dossier de présentation Pays et Charte de développement, 2009, 16 p.
DELORME Guillaume et LE MAO Camille, (23 avril 2009). *Note « Vers l'émergence d'un PNR Aubrac* [En ligne]. Adresse URL : www.lozere.fr/page/p-608/art_id-/

Schéma de développement économique

Contenu des fiches synthétiques

ACTEURS	
Liste des acteurs	**Informations**
-Pays -Agence de développement Lozère-Développement -Chambre des métiers et de l'artisanat -Chambre de commerce et de l'industrie -Chambre d'agriculture -Conseil Régional -Conseil Général -Syndicat Mixte Lozérien de l'A75 -Communautés de communes -SELO -DDAF *(Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt)* -ONF -SAFER *(Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural)* -Mission Locale d'Insertion -Pôle emploi -DRIRE *(Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement)* -DDAF *(Direction départementale de l'agriculture et de la forêt)* -DDTEFP *(Direction Départementale duTravail, de l'Emploi et la Formation Professionnelle)*	▪ Statut ▪ Compétences ▪ Organigramme de la structure ▪ Qui contacter au sein de la structure ▪ Actions ▪ Projets portés par la structure

SECTEURS ECONOMIQUES	
Liste des secteurs	**Informations**
-Filière agroalimentaire liée aux productions locales -Filière bois -Filière métallurgique -Artisanat (BTP…) -Commerce -Tourisme (hôtellerie, restauration, loisirs…) -Secteur médicosocial -Services -Constructions électrique et électronique -Technologies de l'information et de la communication	▪ Type de production ▪ Localisation ▪ Entreprises concernées ▪ Lien avec le territoire ▪ Amont/ Aval ▪ Chiffres (emploi, production…)

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

ZONES CLES	
Liste des zones clés	**Informations**
-ZA de plus de 30 ha : o ZA route de Malzieu *(Saint-Chély d'Apcher)* o ZA La Tieule *(La Tieule)* -ZA entre 5 et 30 ha : o ZA du Pêcher *(Aumont-Aubrac)* o ZA le Géant *(Marvejols)* o ZA le Monastier *(Le Monastier Pin Moriès)* -ZA de moins de 5 ha : o ZA de Fournels *(Fournels)* o ZA La Garde *(Albaret Sainte-Marie)* o ZA Pont Archat *(Rimeize)* o ZA La Plaine *(Banassac)* o ZA l'Oasis *(Banassac)* o ZA Capjalat *(Banassac)* o ZA La Bastide *(La Canourgue)* o ZA du Massegros *(Le Massegros)* o ZA La Baysse *(Saint-Alban sur Limagnole)* o ZA Termes *(Termes)* -Autres zones -Futur Parc Naturel Régional Aubrac -Futur complexe euroméditerranéen Sport Tourisme Handicap de Montrodat	▪ Localisation/Accès/Description ▪ Thème/Entreprises ▪ Etat de commercialisation ▪ Potentialités ▪ Possibilités d'évolution

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère

Dans le cadre de la réalisation du Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère, nous souhaiterions obtenir plus de renseignements sur les entreprises du territoire du Pays. Merci d'avance pour le temps que vous consacrerez à ce questionnaire.

Certaines questions pouvant porter sur votre positionnement stratégique, il n'est pas obligatoire d'y répondre. De plus, les données resteront la propriété du Pays.

** Obligatoire*

Secteur d'activités *

- ☐ Filière Agroalimentaire
- ☐ Filière Bois
- ☐ Filière Métallurgique
- ☐ Artisanat (BTP,...)
- ☐ Commerces
- ☐ Tourisme
- ☐ Secteur Médicosocial
- ☐ Services
- ☐ Constructions électrique et électronique
- ☐ Technologies de l'Information et de la Communication
- ☐ Autre : _____

Quelle est la taille de votre entreprise? *En nombre de salariés* _____

Depuis combien de temps votre entreprise est-elle installée en Lozère? _____

Pourquoi avoir choisi la Lozère?

- ☐ Qualité de vie
- ☐ Dynamisme du territoire, potentiel économique
- ☐ Opportunités foncières / immobilières
- ☐ Mesures incitatives d'aide à l'implantation
- ☐ Attachement au territoire (famille, culture...)
- ☐ Autre : _____

Où votre entreprise est-elle située?

- ☐ Centre-bourg, centre-ville
- ☐ Périphérie de ville/village
- ☐ Secteur diffus (entreprise isolée)
- ☐ Zone d'activités

Pourquoi avoir choisi votre localisation actuelle?

Quels sont les inconvénients de votre localisation?

Etes-vous en réseau avec d'autres entreprises?

- ☐ Du Pays *(Cantons de : Le Malzieu-Ville, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Fournels, Aumont-Aubrac, Nasbinals, Saint-Germain-du-Teil, La Canourgue, Le Massegros)*
- ☐ Dans le département
- ☐ Autre :

Si oui, lesquelles?

Comment jugez-vous la qualité de l'environnement de votre entreprise? *(Infrastructures, logements, services...)*

- ○ Très satisfaisant
- ○ Satisfaisant
- ○ Peu satisfaisant
- ○ Insatisfaisant

Quels services aux entreprises utilisez-vous?

- ☐ Activités juridiques (1)
- ☐ Assurances (2)
- ☐ Banques (3)
- ☐ Conseil pour les affaires et la gestion (4)
- ☐ Contrôle technique (5)
- ☐ Enquêtes et sécurité (6)
- ☐ Etudes de marché et sondages (7)
- ☐ Informatique (8)
- ☐ Location *(locaux, véhicules...)* (9)
- ☐ Logistique et conditionnement (10)
- ☐ Nettoyage (11)
- ☐ Pépinières d'entreprises (12)
- ☐ Publicité (13)
- ☐ Service de comptabilité (14)
- ☐ Télécommunications (15)
- ☐ Autre :

Commentaires

Où se trouvent les services utilisés?

- ☐ Dans le Pays *(Cantons de : Le Malzieu-Ville, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Fournels, Aumont-Aubrac, Nasbinals, Saint-Germain-du-Teil, La Canourgue, Le Massegros)*
- ☐ Dans le département
- ☐ Autre :

Quels services vous manquent pour développer votre activité? *Si besoin citez les numéros utilisés dans la liste des services*

Que pensez-vous de la desserte routière de votre localisation?

Que pensez-vous des conditions d'approvisionnement en marchandises?

Quel est votre niveau de couverture Internet? *(Bas débit, ADSL...)*

Quelles perspectives de développement envisagez-vous par rapport aux TIC? *(Technologies de l'Information et de la Communication)*

Dans le cas de la fibre optique, son arrivée au niveau de l'A75 vous permettra-t-elle de développer votre activité?

- ○ Oui
- ○ Non

Commentaires

Parmi ces acteurs, lesquels avez-vous déjà contactés?

- ☐ Chambre d'agriculture
- ☐ Chambre de commerce et d'industrie
- ☐ Chambre des métiers et de l'artisanat
- ☐ Communautés de communes
- ☐ Conseil Général
- ☐ Conseil Régional
- ☐ DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)
- ☐ DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)
- ☐ Lozère-Développement
- ☐ Mission locale d'insertion
- ☐ Pays du Gévaudan-Lozère
- ☐ Pôle Emploi
- ☐ SELO (Société d'Economie Mixte Equipement Développement Lozère)

- [ ] Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
- [ ] Autre :

Parmi ces acteurs, certains proposent des aides *(conseil, financement, accompagnement...*). En avez-vous bénéficié?

- ○ Oui
- ○ Non

Précisez (nature de l'aide, acteurs concernés...)

Quels sont les secteurs d'activités de vos fournisseurs?

- [ ] Filière Agroalimentaire
- [ ] Filière Bois
- [ ] Filière Métallurgique
- [ ] Artisanat (BTP,...)
- [ ] Commerces
- [ ] Tourisme
- [ ] Secteur Médicosocial
- [ ] Services
- [ ] Constructions électrique et électronique
- [ ] Technologies de l'Information et de la Communication
- [ ] Autre :

Où se situent-ils?

- [ ] Dans le Pays *(Cantons de : Le Malzieu-Ville, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Fournels, Aumont-Aubrac, Nasbinals, Saint-Germain-du-Teil, La Canourgue, Le Massegros)*

- ☐ Dans le département
- ☐ Autre : _____

Quels sont les secteurs d'activités de vos clients?

- ☐ Filière Agroalimentaire
- ☐ Filière Bois
- ☐ Filière Métallurgique
- ☐ Artisanat (BTP,...)
- ☐ Commerces
- ☐ Tourisme
- ☐ Secteur Médicosocial
- ☐ Services
- ☐ Constructions électrique et électronique
- ☐ Technologies de l'Information et de la Communication
- ☐ Autre : _____

Où se situent-ils?

- ☐ Dans le Pays *(Cantons de : Le Malzieu-Ville, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Fournels, Aumont-Aubrac, Nasbinals, Saint-Germain-du-Teil, La Canourgue, Le Massegros)*
- ☐ Dans le département
- ☐ Autre : _____

Avez-vous l'intention de développer votre activité?

- ☐ En proposant un nouveau produit/activité/service
- ☐ En augmentant le rythme de l'activité existante
- ☐ En ouvrant de nouveaux locaux
- ☐ En embauchant du personnel
- ☐ Autre : _____

Dans le cas où vous devriez céder votre entreprise, trouveriez-vous facilement un repreneur?

- Oui
- Non

Commentaires

Seriez-vous favorable à l'installation de votre entreprise au sein d'une zone d'activités?

- Oui
- Non

Commentaires

Que pensez-vous des zones d'activités thématiques?

Nom de l'entreprise *Champ non obligatoire*

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser vos coordonnées *Adresse, courriel....*

Nous vous remercions pour vos réponses et avons le plaisir de vous inviter à une réunion sur le thème du Schéma de Développement Economique du Pays du Gévaudan-Lozère le jeudi 4 juin à 18h00 à la mairie de Montrodat.

COMPTE RENDU

1er Comité de pilotage

Schéma de Développement économique

28 avril 2009

Excusés :

NOM Prénom	Organisme/ Fonction
ATGER Roland	Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie
BASTIDE Bernard	Président de la Communauté de communes de l'Aubrac Lozérien
ESTEVE Elisabeth	Directrice Générale des Services de la Communauté de communes du Gévaudan
GOURLAY Patrice	Représentant de la Communauté de communes de la Terre de Peyre
LE MAO Camille	Chef de projet Aubrac
REVERSAT Gilbert	Conseiller Général de Saint Germain du Teil

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Président de la Communauté de communes de la Terre de Peyre
BLANC-PATTIN Michel	Directeur du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
BORDES Didier	Représentant de la Chambre d'Agriculture
CORNILLON Valéry	Conseiller économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lozère
COURSINAULT Coline	Stagiaire Tourisme Handicap
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays Gévaudan-Lozère
JOLIVET Robert	Représentant qualifié
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
TARDIEU Anne	Représentante du Service Economie du Conseil Général Lozère
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

A. INTRODUCTION DE LA REUNION

Alain Astruc a accueilli les personnes présentes et a présenté le déroulement de la réunion.

B. PRESENTATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Guillaume Delorme a fait quelques rappels sur le Pays, puis a présenté les objectifs du schéma ainsi que le contenu de l'étude. Enfin, il a expliqué pourquoi l'étude avait été confiée à des stagiaires.

C. PRESENTATION DE LA METHODE ET DU CALENDRIER POUR L'ELABORATION DU SCHEMA

Après s'être brièvement présenté, le groupe de stagiaires a exposé ses objectifs pour l'élaboration du schéma ainsi que les méthodes et outils qu'il compte utiliser. Les stagiaires ont ensuite présenté un calendrier prévisionnel indiquant les grandes phases de réalisation du schéma, semaine par semaine.

D. TOUR DE TABLE ET REACTIONS SUR CES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

(1) Le contenu des fiches

Valéry Cornillon a suggéré que les fiches actions soient cadrées par rapport aux financeurs potentiels. On doit donc y retrouver toutes les informations nécessaires pour obtenir ensuite les financements.

(2) Durée du stage et accessibilité des documents

Michel Blanc-Pattin a remarqué qu'étant donnée la courte durée du stage, cela impliquait une certaine dynamique de travail. Il est donc nécessaire d'avoir une bonne connaissance de tous les documents et de les obtenir relativement rapidement.

(3) Brainstorming sur le développement économique

Robert Jolivet a évoqué un exemple de réflexion autour du développement économique, Cap idée. Il s'agit d'une action en cours soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie et pilotée par l'Ecole des Mines d'Alès. Quatre réunions de brainstorming vont avoir lieu en Lozère. Il a suggéré la possibilité d'y faire participer le groupe de stagiaires.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(4) Le Schéma départemental des zones d'activités

Michel Blanc-Pattin s'est interrogé sur l'existence de liens entre le Schéma de Développement Economique du Pays et le Schéma Départemental des Zones d'Activités.

Anne Tardieu a alors exposé les phases de travail du bureau d'étude.

- Diagnostic
- Orientations stratégiques (le bureau d'étude vient d'engager cette phase)
- Réalisation de documents prospectifs et d'un guide pour le département
- Réalisation d'un atlas des zones d'activités

Le bureau d'étude a observé que la Lozère présentait un patrimoine paysager important, mais restait un territoire rural enclavé. La principale problématique est alors de savoir comment évoluer d'un espace de passage vers un espace d'accueil. Un des enjeux est de renforcer les liens avec la région ; en effet, le département n'est pas concurrentiel face aux autres départements pour l'accueil d'activités.

Il a remarqué également qu'il y avait très peu de documents d'urbanisme.

De plus, la Lozère serait un « pôle autonome aux influences externes limitées », mais bénéficiant malgré tout de quelques pôles de compétitivité (Q@limed, Viameca) ainsi que de Pôles d'Excellence Rurale. L'économie de la Lozère est très résidentielle, il faut donc adapter les stratégies de développement au potentiel réel.

Le bureau d'étude s'est ensuite intéressé aux filières de l'agroalimentaire, du bois, de la logistique, du tourisme, du sanitaire et du social. Mais dans tous les cas, il s'agit plus de niches que de véritables filières.

En conclusion, l'étude a mis en exergue des points positifs :

- la présence de l'A75
- des ressources naturelles et paysagères à valoriser
- des niches économiques à conforter

Elle a également souligné des points négatifs :

- les contraintes géomorphologiques, l'enclavement
- la faible population
- l'activité qui se développe seulement selon les besoins locaux
- le manque de pôles de formation
- le manque d'accès au haut débit

Le bureau a remarqué qu'il n'y avait, globalement, pas de problème de foncier. Alain Astruc a nuancé en disant qu'il y a des terrains disponibles mais qui nécessitent des négociations. Michel Blanc-Pattin a souligné la complémentarité de l'offre avec des zones d'activités économiques hiérarchisées.

Deux scénarii sont alors proposés dans le schéma du département. Le premier consisterait en la poursuite du développement autour des axes majeurs (A75/RN88). Le deuxième propose une vision plus « solidaire » en confortant ce qui existe déjà tout en s'occupant des territoires enclavés.

Au terme de l'étude, l'atlas devrait être exhaustif et actualisable annuellement par Lozère Développement.

Les différents acteurs ont salué l'excellent aménagement de la zone d'activités du Pêcher 2.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(5) Etat des lieux et propositions du schéma de développement économique du Pays

Pour Robert Jolivet, il ne s'agit pas de réaliser un nouvel état de lieux qui répèterait les précédents, mais il faut également proposer des pistes. Il propose donc, par exemple, de s'ouvrir vers les villes telles que Clermont-Ferrand, Toulouse, Lyon et Montpellier.

Il a également été évoqué le rôle de tête de pont que pourrait plus ou moins avoir la Lozère dans le cadre d'une articulation Auvergne-Littoral.

(6) Filière bois-construction

Pour montrer que la Lozère peut être source de développement endogène, Robert Jolivet a cité l'exemple d'Orlhac, entreprise produisant des ossatures bois et ayant déjà 18 commandes dans la région. Michel Blanc-Pattin a alors ajouté qu'Egrot, une autre entreprise de construction en bois, s'installerai dans la ZA de la Tieule prochainement. Ils ont finalement conclu que la filière bois-construction doit être valorisée, au même titre que la filière bois-énergie.

(7) Filière agroalimentaire

Guillaume Delorme a évoqué également une autre filière importante : l'agroalimentaire. Avec l'installation d'un nouvel abattoir à Marvejols et d'une zone d'activités associée, il faut entamer une réflexion afin de faire venir des nouvelles activités. Le but est de prolonger les chaînes de production et donc apporter de la valeur ajoutée.

(8) L' A75

Michel Blanc-Pattin a évoqué l'ouverture prochaine de la connexion A75/A9/A750, qui permettrait à l'A75 de capter les flux du couloir rhodanien. Il s'agit donc d'une perspective de développement intéressante. Il précise également que l'A75 a deux atouts majeurs : sa gratuité et un prix du foncier faible (exemple de la Tieule : 11 euros/m² comparé à Narbonne : 70 euros/m²).

Robert Jolivet a ajouté que l'A75 ne suffisait pas pour attirer des entreprises ; il faut également leur fournir des structures d'accueil efficaces, un produit fini (terrains disponibles et aménagés) à des conditions attractives (prix du terrain…) ainsi que des services aux entreprises.

(9) L'agriculture

Les agriculteurs se sont réunis en coopérative et en groupements de négoces. Le pouvoir de décision économique est ainsi passé aux départements de l'Aveyron et du Cantal, il reste donc peu de pouvoir de décision en Lozère. La question est alors de savoir pourquoi une telle perte de pouvoir s'est produite. Aussi, Didier Bordes a proposé de se tourner vers les départements limitrophes avant de se tourner vers Clermont-Ferrand, Montpellier ... etc.

Il a précisé également que l'agriculture du Pays est une politique de niches. La Lozère ne peut pas revendiquer le leadership en matière agricole car l'agriculture est beaucoup moins développée en Lozère qu'en Aveyron par exemple.

Valéry Cornillon a alors indiqué qu'une telle politique de niches pouvait malgré tout être payante.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(10) Futurs projets pour Saint Chély d'Apcher

En corrolaire au projet de doublement de la capacité de production de l'usine de Saint Chély d'Apcher, Robert Jolivet a indiqué que des découpeurs commençaient à s'intéresser à Saint Chély d'Apcher dans le cadre de la fabrication de moteurs hybrides. Il fournira de plus amples informations lors de prochaines rencontres avec le groupe de stagiaires. Il faudra sans doute prendre en compte les futurs projets dans le schéma.

E. APPORT DE CHAQUE ORGANISATION PAR RAPPORT AU SCHEMA

(1) Retour sur le questionnaire

Valéry Cornillon a proposé le rajout d'un espace permettant aux entreprises de s'exprimer librement sur le développement économique.

Robert Jolivet a conseillé au groupe de stagiaires d'utiliser les rendez-vous téléphoniques à la place du questionnaire en ligne. L'entretien téléphonique ne devra alors pas dépasser 15 minutes.

L'ensemble du comité a finalement conclu que l'idéal était de transmettre le questionnaire en ligne à l'ensemble des entreprises disposant d'une adresse mail puis de relancer certaines par téléphone. La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat se chargeront de l'envoi du questionnaire aux entreprises, une fois que ce dernier sera validé par le Président du Pays.

(2) Prise de rendez-vous

Les stagiaires ont ensuite pris des rendez-vous avec l'ensemble des acteurs présents.

F. CONCLUSION

Le prochain comité de pilotage aura lieu le Mercredi 20 mai 2009 à 10h à la mairie de Montrodat.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Schéma de développement économique

Deuxième comité de pilotage

Comité de pilotage 2 : Schéma de développement économique

Montrodat – Salle du conseil municipal – 20 Mai 2009

A. PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA

Déroulement de l'étude depuis le comité de lancement

B. SYNTHESE DES QUESTIONNAIRES

C. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

1. Présentation générale
2. Les filières
3. Les Zones d'Activités Economiques
4. Les TIC

D. PRESENTATION DES FICHES

E. PRESENTATION DE LA SUITE DE L'ETUDE

1. Phase des enjeux
2. Phase de propositions

F. TOUR DE TABLE ET REACTIONS

G. APPORTS DE CHAQUE ORGANISATION

1. Apports en rapport avec le diagnostic
2. Apports en rapport avec les fiches
3. Apports en rapport avec les futures phases de l'étude

H. CONCLUSION

Prochain comité de pilotage : Si possible le lundi 15 Juin

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de développement économique

Deuxième comité de pilotage

Présentation du groupe

Stage de groupe en Aménagement du territoire

BERGEOT Hélène
BESSON Amélie
COTTEL Lauriane
ROCHE Laura
WU Chenguang

Plan de la présentation

- Calendrier du diagnostic
- Présentation générale
- Les filières
- Les Zones d'Activités Economiques
- Les TIC
- Calendrier de la suite de l'étude

Calendrier du diagnostic

S18
Etude de documents
Prise de contacts
Préparation entretiens et questionnaires

S19
Entretiens
Finalisation du questionnaire
Etude de documents
Cap Idé (Lupus Electro)

S20
Entretiens
Envoi du questionnaire
Formalisation du rendu
Cap Idé (Orlhac)

S21
Fin des Entretiens
Synthèse des questionnaires
Formalisation du rendu
Cap Idé (Boucharenc)
Visite Arcelor Mittal

1er comité de pilotage — 2ème comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Synthèse des questionnaires aux entreprises

Présentation générale

Démographie

- Faible densité de population
- Evolution de la population hétérogène selon les cantons
- Solde naturel négatif (vieillissement de la population) compensé par un solde migratoire positif

L'occupation du sol

- Territoire de moyenne montagne
- Agriculture + Forêt
- Territoire très peu urbanisé
- Grande qualité environnementale

Classement des cantons (par l'INSEE)

- 5 cantons : espaces ruraux vieillis en peu dense
- 3 cantons : territoires à attractivité touristique
- 2 cantons : petites villes (Cantons de Marvejols et de Saint Chély d'Apcher)

Emplois et revenus

- Taux d'activités peu important
- Revenus plus faibles que la moyenne nationale

Les entreprises

- 1238 ressortissants de la CCI sur le Pays
- 4396 salariés
- Tissu économique constitué de PME et PMI
- Les 3 plus gros employeurs :
  - Fromagerie du Massegros
  - Arcelor Mittal
  - Lupus Electro

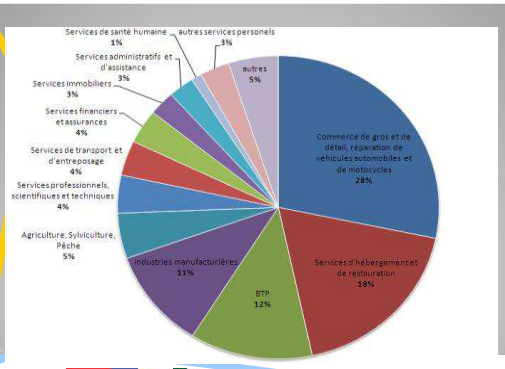

Les filières

L'artisanat

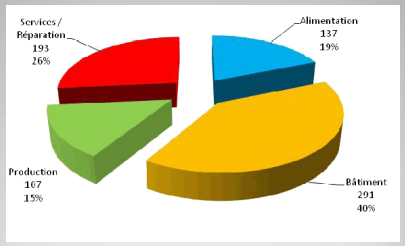

L'artisanat

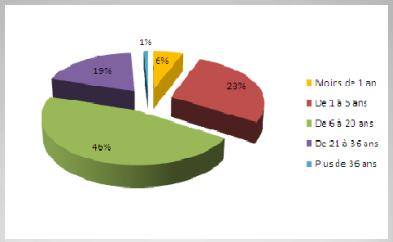

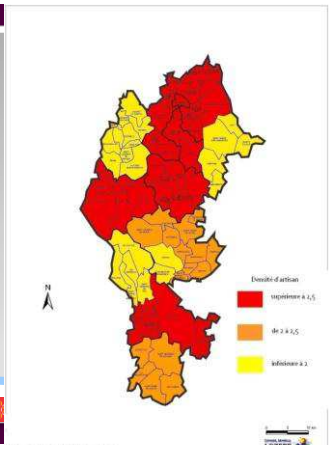

L'artisanat

Points forts

- Forte densité d'artisans sur le territoire
- Savoir-faire locaux importants

Points faibles

- Difficulté de transmission de l'entreprise, difficulté pour trouver des repreneurs
- Manque de services de proximité

L'artisanat

Les enjeux

- Soutien aux filières traditionnelles
- Transmission et création d'entreprises
- Maintien des activités artisanales dans les zones rurales

Commerces et services

- 479 entreprises de commerce

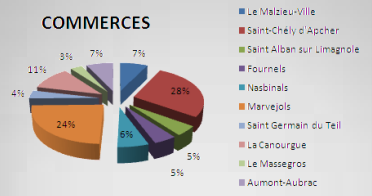

Commerces et services

- 456 entreprises de service

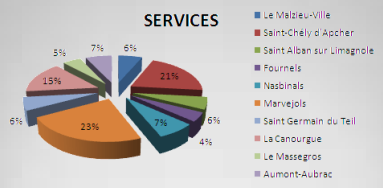

Commerces et services

47% de la surface commerciale de la Région sur Marvejols et Saint-Chély

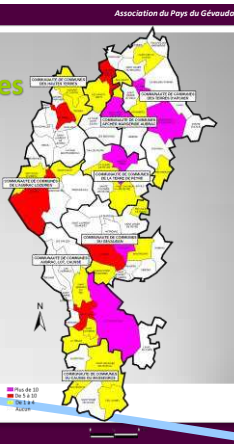

Commerces et services

Points forts

- Proximité des pôles commerciaux

Points faibles

- Proximité des pôles commerciaux
- Difficulté à trouver des repreneurs
- Interdépendance des petits commerces

Commerces et services

Enjeux

- Maintenir les commerces et services existants
- Accueillir de nouveaux services
- Faciliter la transmission d'entreprises

Les services aux entreprises

Points forts:

- Bonne qualité du service, fidélité (exemple d'Arcelor Mittal)
- Développement local (emplois…)

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Les services aux entreprises

Points faibles :

- Manque de services aux entreprises => concurrence des territoires limitrophes (notamment dans le domaine de la logistique)
- Problème de mise en réseau, de regroupement des services par domaine
- Manque de services liées à la formation
- Manque de confiance bancaire car absence de siège décideur local

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

La métallurgie

- Usine Arcelor Mittal à Saint Chély
- SNCF : contrat pour le transport, le déchargement et le stockage
- Services aux entreprises (logistique…)

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

La métallurgie

Points forts

- Production haut de gamme de l'usine de Saint Chély => leader sur le marché
- Secteur pourvoyeur d'emplois
- Recours à des services locaux => dynamisation du marché local
- Maintien de l'activité fret de la SNCF

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

La métallurgie

Points faibles

- Absence d'aval sur le territoire (découpeurs regroupés à Besançon)
- Manque d'une centrale de distribution (pour les petits clients)
- Manque de sous-traitants pour certaines opérations
- Problème de maintien du savoir-faire

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

La métallurgie

Les enjeux

Créer une véritable filière de la métallurgie en Lozère:

- Aval : Développer l'aval de l'usine de Saint-Chély, attirer de nouvelles entreprises clientes (découpeurs…)
- Amont : Favoriser le regroupement, la mise en réseau des services locaux (logistique…)

Construction électrique et électronique

Principales entreprises

- LUPUS électro
- Liatech intégration
- BFP Electronique

Points forts

- Plus de 360 emplois sur le Pays
- Niche économique

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Construction électrique et électronique

Enjeux

- Evoluer avec les nouvelles technologies : veille technologique
- Diversification : trouver de nouveaux clients
- Accès internet
- Prise en charge des produits électronique ou électrique après usage (recyclage…)

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Filière agroalimentaire

Productions :

- Lait et fromages (vache et brebis)
- Viandes bovine, ovine et porcine

Filières de qualité : nombreux labels

De Lozère, Fleur d'Aubrac, Bœuf Fermier Aubrac, Agneaux du Gévaudan, Elovel, Fromage Fleur d'Estive…

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Filière agroalimentaire

Principales unités de production :

- CLHT
- SNC du Massegros
- Abattoir de Marvejols

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Filière agroalimentaire

Points forts :

- Bénéficie de l'image du territoire

Points faibles :

- Faible consommation des produits de qualité sur le territoire
- Faible transformation et valorisation de la viande produite en Lozère

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Filière agroalimentaire

Enjeux :

- Développer la transformation de la viande
- Augmenter la consommation des produits de qualité localement
- Avoir des filières qualités reconnues

Filière Bois

- Un territoire très boisé.
- Plus de 15 entreprises de transformation du bois
- Plus de 220 emplois

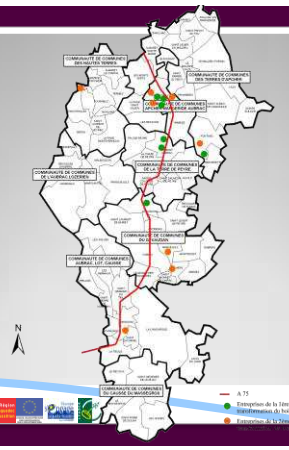

Filière Bois

Enjeux :

- Gestion durable de la forêt lozérienne
- Production de bois d'œuvre (grumes)
- Valoriser le bois lozérien sur le territoire du Pays

Le secteur médico-social

- Premier employeur du département
- Plus de 1500 lits (hôpitaux, psychiatrie, maisons de retraite)
- Des services à la personnes concentrés principalement sur La Canourgue, Marvejols et Saint Chély d'Apcher

Le secteur médico-social

Points forts

- Implantation historique
- Présence de nombreux équipements
- Vieillissement de la population => augmentation de la demande

Le secteur médico-social

Points faibles

- Faiblesse de la formation et manque de lisibilité
- Manque de nouveau personnel formé
- Peu de spécialistes

Le secteur médico-social

Enjeux

- Trouver du personnel qualifié
- Maintenir l'activité sur le territoire

Le complexe euroméditerranéen Sport Handicap

- Projet porté par la Communauté de communes du Gévaudan et l'ALLFS
- Ensemble médico-social
  Plateau d'entraînement handisport
  Complexe touristique
  Centre de formation.
- Retombées économiques importantes sur le Pays

Tourisme

- Principaux attraits touristiques :
  - Les régions naturelles (L'Aubrac, la Margeride…)
  - Les rivières : La Colagne, Le Bès, La Truyère
  - Le patrimoine culturel (bâti…)
  - Les produits du terroir (viande Aubrac …)
  - Les parcs animaliers (Loups du Gévaudan, Bisons de la Margeride…)
  - Le thermalisme (Chaldette)

Tourisme

Points forts :

Notoriété des paysages
Tourisme de pleine nature
Futur PNR Aubrac
Patrimoine historique et architectural important
Thermalisme
Produits du terroir
PER Tourisme équestre Margerie/Aubrac
Multiples produits touristiques (loups, bisons…)

Présence de l'A75
Aéroport Clermont Rodez
Tissu important d'hôtels, de gîtes ruraux ou villages vacances
Tourisme handicap
Chemin de Saint Jacques de Compostelle
Dynamisme local (artisanat pour rénovations…)

Tourisme

Points Faibles :

- Saisonnalité
- Manque d'hébergement haut de gamme
- Peu d'hébergements à la ferme
- Diminution du nombre de nuitées

- Déficit d'animation culturelles
- Problème de professionnalisme des personnels d'accueil
- Concurrence des autres territoires
- Transport ferroviaire
- Nombreux sites peu accessibles aux handicapés

Tourisme

Enjeux :

- Promotion du territoire
- Durée de la saison touristique
- Massif central pour tous : une opportunité à saisir
- Coordination entre les sites touristiques du Pays
- Nécessité d'améliorer hébergements existants puis augmenter leurs capacités d'accueil
- Mise en valeur du patrimoine

Le futur PNR Aubrac

- Sur le Pays : 43 communes sur 72 => 2/3 du Pays
- Outil de protection et de développement
- Demande locale des élus transmise aux trois Régions
- Mai 2006 : Demande acceptée par délibération
- Février-Décembre 2007 : Etude de faisabilité
- Avril 2009 : Périmètre validé au niveau régional

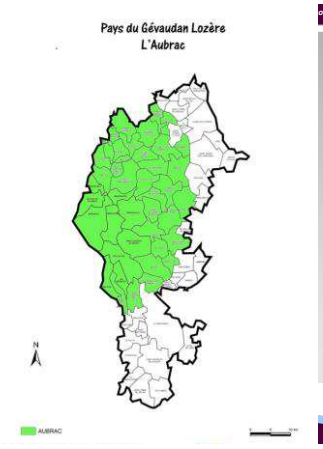

Le futur PNR Aubrac

Points forts :

- Transmission et création d'entreprises
- Maintenir les services dans les zones rurales
- Accueillir de nouvelles populations
- Production de qualité (labels…) => atout pour l'agroalimentaire
- Développement du tourisme (tourisme de pleine nature, découverte du milieu rural…)
- Etc…

Le futur PNR Aubrac

Points faibles :

- Méfiance due à la confusion entre PNR et PN, crainte vis-à-vis de futures contraintes possibles
- Manque de communication vers le grand public

Les Zones d'Activités Economiques

Les zones d'activités existantes

- Localisation : A75
- Vocation économique : Essentiellement artisanale, économie résidentielle
- Surface inférieure à 5 ha : 70%

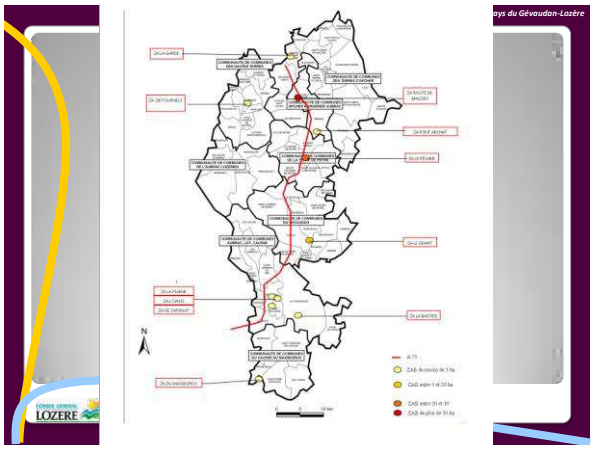

Les zones d'activités en projet

- Création
- Extension

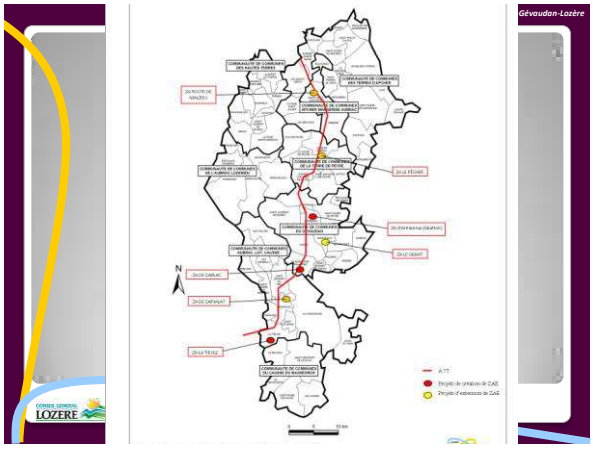

Les zones d'activités

Points forts

- Proximité de l'A75 => Accès facile
- Zones d'intérêt local / intercommunal / départemental voire supradépartemental

Les zones d'activités

Points faibles

- Foncier disponible : - Saturation des zones existantes
  - Faiblesses des lots restants
- Distance vis-à-vis des pôles urbains, des centres de vie
- Beaucoup de petites zones d'intérêt local
- Manque de filières complètes sur une même ZA (amont, aval…)

Les TIC

Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)

- Secteur peu développé : existence de zones blanches
- Connexion internet faible (Adsl 512kbits) voire très faible (Bas Débit)
- Principales entreprises sur le Pays :
  - Bienmanger.com
  - SARL C3RB informatique

Eligibilité à au moins une offre ADSL de France Télécom

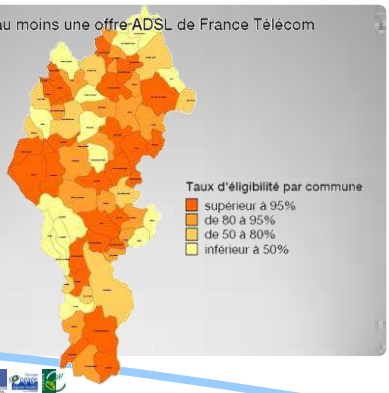

Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)

Enjeux :

- Désenclavement du territoire
- L'autoroute numérique et le plan départemental de développement des TIC
- Mise en place de réseaux intranet dans les entreprises

Calendrier de la suite de l'étude

Calendrier de la suite de l'étude

S22
Formalisation du diagnostic (rapport détaillé)
+ Début de la phase Enjeux

→

S23
Phase Enjeux

Calendrier de la suite de l'étude

S24
Fin de la phase Enjeux
+ Début de la phase Propositions

→

S25
Phase Propositions

Réunion participative: 11 Juin à Aumont Aubrac

3ème comité de pilotage : 15 Juin à Montrodat

Calendrier de la suite de l'étude

S26

Elaboration de propositions

S27

Elaboration de propositions
+
Finalisation du rendu

S28

Finalisation du rendu
+
Retour et correction

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Présentation des fiches

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Merci de votre attention

Synthèse des réponses du questionnaire aux entreprises

Nous avons obtenu 33 réponses sur environ 300 soit presque 10% de retour.

Les secteurs d'activités principaux :

- Artisanat (BTP)
- Commerce
- Tourisme
- Service

Des entreprises de petite taille :

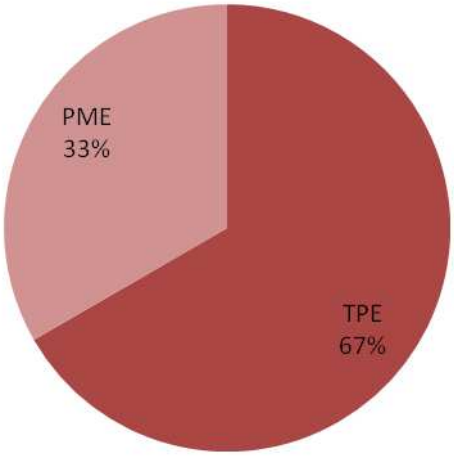

Ages des entreprises :

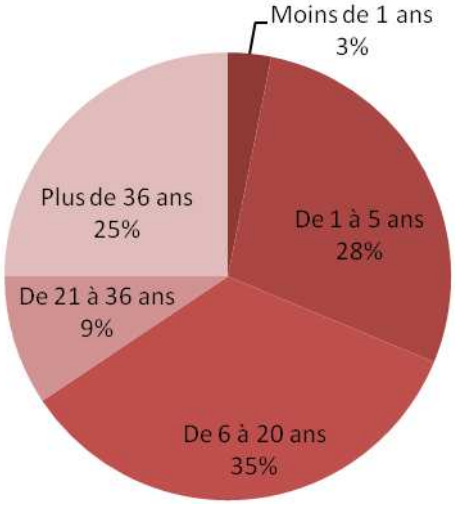

Localisations des entreprises :

- Centre bourg
- Périphérie de village
- Très peu dans les zones d'activités

Raisons de l'implantation :

- Qualité de vie
- Attachement au territoire (familial etc.)

Inconvégnents de la localisation :

- Enclavement (loin des services, des fournisseurs, difficultés pour trouver de nouveaux clients)
- Pas ou peu d'ADSL
- Potentiel économique faible car peu de population
- Routes bloquées l'hiver

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Environnement de l'entreprise globalement satisfaisant :

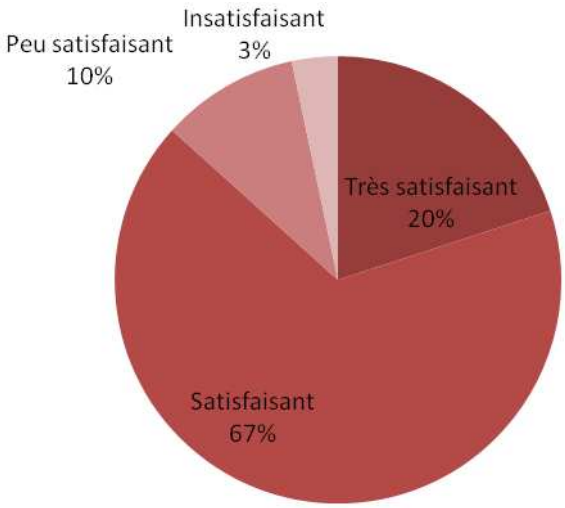

Services utilisés par les entreprises :

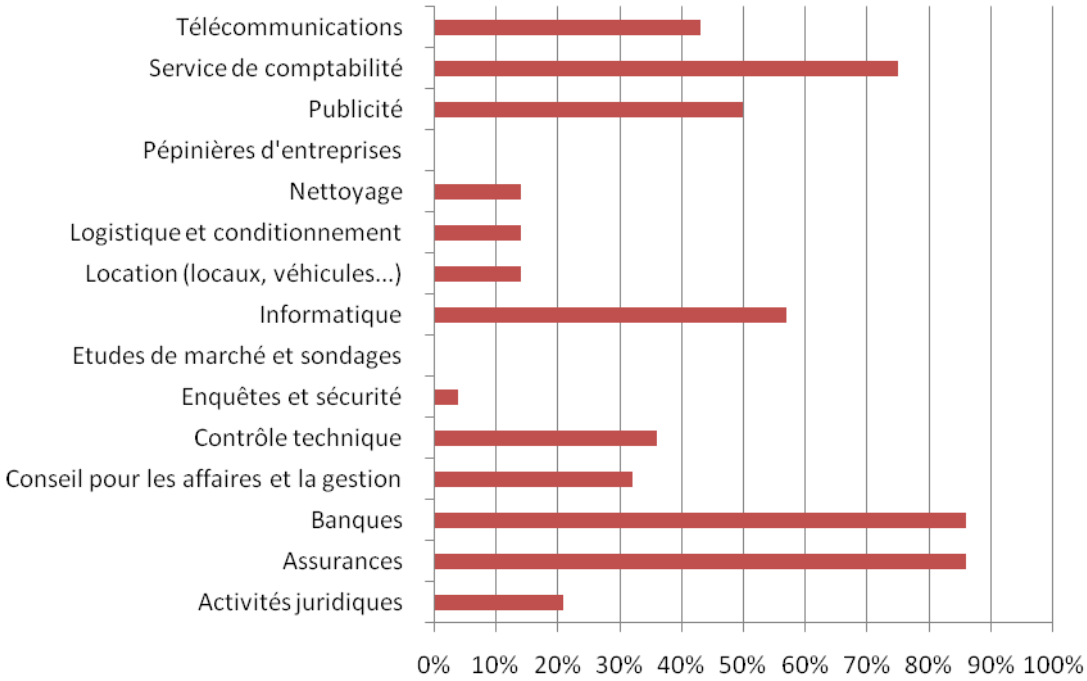

Environ 50% des entreprises utilisent des services tel que les banques, les assurances, l'informatique, la publicité, la comptabilité et les télécommunications. Ces services sont essentiellement situés sur le territoire du Pays et dans le département. Les entreprises trouvent ces services en nombre insuffisant et regrettent un manque de service public tel que la poste...

Desserte routière :

La desserte routière est globalement bonne. L'A75 est ressentie comme un atout.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Couverture internet et arrivée de la fibre optique :

La plupart des entreprises a une couverture ADSL, certaines sont en bas débit, mais globalement le débit n'est pas suffisant (512 kbit). La fibre optique est vue comme un moyen de création de réseaux efficaces entre les différentes sites de l'entreprise et/ ou avec la maison mère. Cependant, il y a une inquiétude vis-à-vis de la future desserte : les entreprises ignorent si elles seront connectées à la fibre optique.

Il manque également une couverture 3G.

La chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que la chambre de commerce et d'industrie sont les acteurs les plus sollicités :

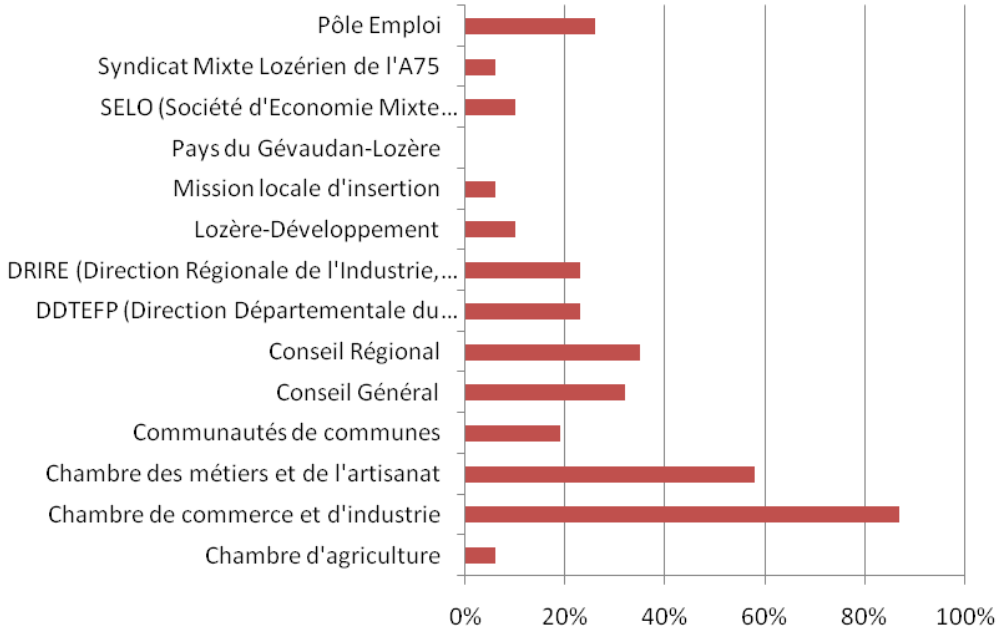

Aides et soutien des organismes publics

Plus de 50% des entreprises disent avoir reçues un soutien important de la CCI et de la CMA.

Fournisseurs et clients :

Les domaines d'activités des fournisseurs et des clients sont variés (agroalimentaire, commerces, services, artisanat, TIC, bois,…). Les entreprises se fournissent aussi bien sur le Pays que sur le reste de la Lozère ou encore en Aveyron, Cantal et Haute-Loire (départements limitrophes). Quelques entreprises expédient leurs marchandises vers l'Ouest de la France voire l'étranger.

Développement de l'activité

La majorité des entreprises souhaite développer leur entreprise au cours des mois à venir, par divers moyens :

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Les entreprises sont globalement défavorables à l' installation dans une zone d'activité :

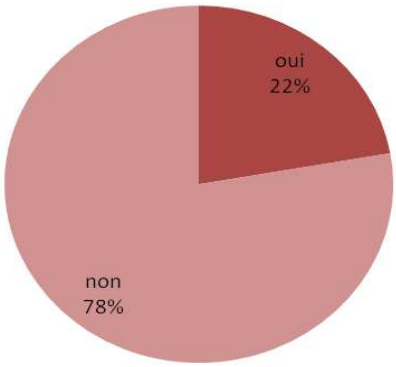

Boite à idée :

- *Créer une zone d'activité proche de l'A75, équipée de toutes les nouvelles technologies. Cela permettrait à la fois d'accompagner le développement des sociétés existantes mais aussi d'attirer de nouvelles sociétés.*

- *Former des personnes compétentes en matière de normes qualité pour aider les entreprises dans leurs démarches*

- *Soutenir les particuliers en matière de construction individuelle. Cette activité a beaucoup diminué depuis l'annonce de la crise.*

- *Améliorer les lignes téléphoniques et le réseau internet*

- *Améliorer l'accueil des touristes et leur proposer la découverte de la Margeride (Saint Jacques de Compostelle etc.).*

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

COMPTE RENDU

2ème Comité de pilotage

Schéma de Développement économique

20 mai 2009

Excusés :

NOM Prénom	Organisme/ Fonction
ESTEVE Elisabeth	DGS de la Communauté de communes du Gévaudan
MOREL A L'HUISSIER Pierre	Député de la Lozère

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Conseiller Général
BLANC-PATTIN Michel	Directeur du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
BORDES Didier	Représentant de la Chambre d'Agriculture
BREUILLER Marion	DGS de la Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
DELMAS Xavier	Chef du service économique de la CMA de Lozère
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays Gévaudan-Lozère
FAGES Marie-France	Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
GOURLAY Patrice	Secrétaire général de la Communauté de communes de la Terre de Peyre
HADJOU Lamara	Stagiaire CCI de la Lozère
JOLIVET Robert	Représentant de la CCI de Lozère
LAFONT Pierre	Président de la Communauté de Communes Apcher-Margeride-Aubrac
LE MAO Camille	Chef de projet EPL de la Lozère
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
TARDIEU Anne	Représentante du Service Economie du Conseil Général Lozère
VIALA Julie	Stagiaire « Terroirs et Cultures » Aubrac
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

A. INTRODUCTION DE LA REUNION

Guillaume Delorme a accueilli les personnes présentes. Il a, à cette occasion, remercié tous les acteurs qui ont répondu présents aux demandes des stagiaires dans des délais souvent courts. Il a ensuite remercié Robert Jolivet d'avoir permis aux stagiaires de participer aux journées Cap IDé ainsi que de visiter l'usine Arcelor Mittal de Saint-Chély d'Apcher. Enfin il a cédé la parole aux stagiaires.

B. PRESENTATION DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les stagiaires sont tout d'abord revenus sur le calendrier prévisionnel qu'ils avaient proposé lors du 1er comité de pilotage. Ils ont présenté leur démarche sur le mois passé, et les modifications du calendrier qui ont eu lieu.

Les stagiaires ont brièvement expliqué les premiers résultats des réponses au questionnaire envoyé aux entreprises. Il est apparu qu'à cette date le nombre de résultats était un peu faible pour en tirer des conclusions. Une relance des entreprises sera effectuée par e-mail.

Les stagiaires ont ensuite fait une présentation générale du Pays : sa démographie, l'occupation du sol, le classement des différents cantons, l'emploi et les revenus, et enfin les entreprises implantées sur le territoire du Pays.

Ils ont ensuite présenté succinctement les principales filières que sont l'artisanat, les commerces et services, les services aux entreprises, la métallurgie, la construction électrique et électronique, l'agroalimentaire, le bois, le secteur médico-social et le tourisme. Ils ont poursuivi sur les zones clés du territoire : les Zones d'Activités Economiques et le futur PNR Aubrac. Enfin les stagiaires ont analysé les TIC sur le territoire.

cf. présentation ci-jointe.

C. TOUR DE TABLE ET REACTIONS SUR LES RESULTATS PRESENTES

(1) Les sites importants

Alain Astruc a fait remarquer que les sites archéologiques de Banassac, de Prunières et Javols et l'espace muséographique qui s'y rattache présentent un intérêt touristique et devraient figurer dans le Schéma de Développement Economique. Il a noté également que le pôle régional des manifestations agricoles qui sera prochainement construit à Aumont-Aubrac sera à prendre en compte dans le Schéma pour la partie agriculture/agroalimentaire.

(2) Offre foncière économique

Michel Blanc-Pattin a précisé qu'aujourd'hui l'offre foncière économique était suffisante avec l'arrivée des trois nouvelles ZAE : près de 35 ha au total.

Guillaume Delorme s'est interrogé sur la durée que prendrait la vente de cette surface, afin de prévoir l'avenir.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Michel Blanc-Pattin a répondu que, si l'on restait sur l'hypothèse d'une consommation soutenue telle qu'elle est actuellement, il faudrait prévoir une extension des trois zones à moyen terme. Les possibilités d'extension sur les trois nouvelles zones sont :

- La Tieule : 13 ha
- Le Monastier : 4 ou 5 ha
- Le Pêcher : moins de 2 ha

Pierre Lafont a précisé que Saint-Chély d'Apcher disposait d'une réserve d'une vingtaine d'hectares.

Robert Jolivet a souligné l'importance de la ZAE de la route du Malzieu.

(3) Installation des entreprises sur les ZAE

Xavier Delmas a signalé aux stagiaires de rester prudents par rapport à l'avis des entreprises concernant l'installation sur une ZA.

Camille Le Mao a suggéré de croiser les informations comme la volonté des entreprises à s'implanter sur une ZA et l'âge des entreprises interrogées.

Robert Jolivet a souligné qu'historiquement les entreprises du territoire n'étaient pas favorables à une implantation sur une ZA.

Michel Blanc-Pattin a remarqué que les entreprises du secteur artisanal avaient un besoin de desserrement local. Mais les entreprises exogènes sont plus attirées par les ZA.

Lamara Hadjou a pointé du doigt que dans le questionnaire effectué par la CCI, 50 % des entreprises étaient favorables aux ZA. De plus il a ajouté que dans l'étude des stagiaires du Pays, l'accent n'avait pas été mis suffisamment sur l'accueil de nouvelles populations. Il a ensuite montré l'importance de compléter l'entrée thématique qui a été présentée par une entrée territoriale.

(4) Aides financières

Robert Jolivet a précisé qu'actuellement toutes les aides financières étaient déployées dans le domaine de l'innovation. Il y a beaucoup de crédits qui ne sont pas dépensés : pour cela il faut que les projets correspondent à de l'innovation (exemple : études pour développer les filières).

(5) Formation

Didier Bordes a souligné que l'offre de formation était assez importante : en agriculture, hôtellerie, filières techniques.

Guillaume Delorme a toutefois signalé que le niveau de formation restait bas.

Amélie Besson a approuvé en disant qu'il n'y avait pas de formations supérieures.

Robert Jolivet a proposé d'obtenir des financements pour la formation dans le cadre de l'innovation. On peut par exemple s'appuyer sur l'Ecole des Mines d'Alès.

Xavier Delmas a précisé que le manque de formations se ressentait essentiellement au niveau du secteur médico-social.

Camille Le Mao a approuvé en disant que cela posait de plus en plus de problèmes.

(6) Coopération

Lamara Hadjou a envisagé une coopération avec des territoires similaires, et même à l'international (Portugal, Grèce).

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Guilllaume Delorme a expliqué que cette coopération se poursuivait avec le nouveau programme LEADER, par exemple le GAL Anelkis et le GAL Gévaudan autour de la production de l'usine du Massegros, ou encore la coopération avec d'autres sites thermaux du bassin méditerranéen.

Camille Le Mao a souligné que cela restait un volet obligatoire du programme LEADER.

(7) Diversification

Xavier Delmas a annoncé une tendance à la diversification et à la pluriactivité, avec notamment plusieurs statuts de Travailleurs Non Salariés.

Guillaume Delorme a fait le lien avec l'activité des épouses d'agriculteurs dans le secteur médico-social.

(8) Secteur agroalimentaire et forêt

Michel Blanc-Pattin a expliqué que la filière bio était développée par les entreprises agroalimentaires comme par exemple la Bergerie de Lozère qui s'implante sur la ZAE de La Tieule. Elle utilise sur son site actuel 1,5 millions de litres de lait par an, elle compte passer à 3 millions de litres par an d'ici 3 ans. La nouvelle unité de production est dimensionnée pour une capacité de 5 millions de litres par an avec un investissement de près de 9 millions €.

Pierre Lafont a précisé que l'abattoir de Saint-Chély d'Apcher produit 800 tonnes de viande par an. Un gros investissement financier va permettre de le mettre aux normes européennes.

Didier Bordes a signalé que la production de bois d'œuvre est difficile compte tenu des essences présentes sur le territoire. La faible valeur commerciale de la forêt aujourd'hui (essentiellement du pin sylvestre) fait que les propriétaires forestiers s'intéressent peu à la gestion de leurs parcelles.

(9) Les transports

Pour Pierre Lafont, le maintien de la voie SNCF est un enjeu d'importance. Elle sera fermée pendant six semaines durant l'été 2009 pour travaux.

Guillaume Delorme a ensuite signalé la faiblesse des entreprises de transport sur le territoire du Pays, malgré une bonne qualité de service de leur part. Il vaudrait mieux un seul interlocuteur local fort plutôt que plusieurs petits afin de pouvoir concurrencer les grands groupes français.

Robert Jolivet a rappelé qu'Arcelor Mittal avait animé une démarche pour faire émerger un GIE pour pouvoir continuer à travailler avec les transporteurs locaux mais ceux-ci n'ont pas réussi à s'accorder autour de ce projet.

Xavier Delmas a souligné que c'était souvent le problème des gens par essence travailleurs indépendants. Mais cette crainte de s'associer pourrait aussi être liée au risque financier.

(10)Problèmes de coordination

Robert Jolivet a expliqué que la Lozère n'avait jamais vraiment eu à se mettre en concurrence alors que d'autres territoires ont investi des moyens énormes pour se situer sur le marché national.

Guillaume Delorme a proposé de voir quelles actions concrètes pouvaient être mises en place afin de répondre à ce débat.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Xavier Delmas a fait remarquer que de telles actions étaient plus faciles à initier en temps de crise que lorsque tout va bien.

Robert Jolivet a cependant insisté sur le fait qu'il manquait une volonté politique pour faire cela. La Lozère doit mettre en œuvre de gros moyens financiers pour rattraper son retard par rapport à d'autres départements.

Alain Astruc a répondu que le département avait toutefois mis en place Lozère-Développement mais qu'il a peu de moyens financiers.

Robert Jolivet a souligné la potentialité du département et le peu d'actions significatives menées historiquement.

Anne Tardieu a donc conclu que les différents acteurs du développement économique devaient se coordonner.

Patrice Gourlay est cependant optimiste pour le secteur économique. Il a en effet expliqué que les entreprises étaient dynamiques actuellement et qu'il était peut-être encore possible pour le département de rattraper son retard.

Robert Jolivet a pris l'exemple de l'usine du Massegros qui a fait l'objet d'un gros investissement et est la première entreprise du département avec plus de 250 employés.

(11)La ressource eau

Lamara Hadjou a souhaité aborder la question de la ressource en eau.

Guillaume Delorme lui a répondu que bien qu'il y ait beaucoup d'eau sur le territoire, il était difficile de l'utiliser car il y a de nombreuses contraintes (retenues collinaires…).

(12)Dimension culturelle

Pierre Lafont a ensuite orienté la conversation sur le volet culturel. Le cinéma de Saint-Chély d'Apcher va prochainement fermer. Le maire de la ville a précisé que si l'initiative privée est défaillante alors la mairie prend le relais : elle va racheter le cinéma. Celui-ci pourrait devenir un pôle touristique structurant comme la piscine, le thermalisme, les bisons, les loups, etc. Aujourd'hui la piscine de Saint-Chély d'Apcher fait 70 000 entrées par an pour un budget de 600 000 € ; le cinéma fait 10 000 à 15 000 entrées par an, le maire espère atteindre 30 000 entrées par an.

Guillaume Delorme a souligné qu'à la fin de l'étude il faudrait croiser ces domaines avec les thématiques de développement économique.

(13)La rocade Saint-Chély d'Apcher

Pierre Lafont a exposé son projet de rocade pour Saint-Chély d'Apcher. Celle-ci devrait permettre de contourner le centre-ville, tout en reliant la ZA de la route du Malzieu directement au demi-échangeur nord de l'A75, qui pourrait alors devenir un échangeur complet.

D. PRESENTATION DES FICHES SYNTHETIQUES

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Les stagiaires ont ensuite présenté rapidement les fiches synthétiques qu'ils ont réalisées sur les acteurs du développement économique ainsi que sur les zones clés du territoire. Un exemplaire a circulé autour de la table.

Guillaume Delorme a sollicité les différentes personnes présentes afin qu'elles apportent leur aide aux stagiaires dans la correction des fiches les concernant.

E. CALENDRIER PREVISIONNEL

Les stagiaire ont enfin présenté leur calendrier pour les deux mois à venir et ont invité les personnes présentes à participer à la réunion participative qui aura lieu le 11 juin 2009.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Schéma de développement économique

Troisième comité de pilotage

Comité de pilotage 3 : Schéma de développement économique

Montrodat – Salle du conseil municipal – 17 Juin 2009

A. PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA

Déroulement de l'étude depuis le deuxième comité de pilotage

B. PRESENTATION DU RAPPORT « DIAGNOSTIC » ET DE L'OBSERVATOIRE DU PAYS

C. COMPTE-RENDU DE LA REUNION PARTICIPATIVE

D. PRESENTATION DES ENJEUX RETENUS

1. Accueillir de nouvelles populations
2. Attirer des entreprises
3. Augmenter la valeur ajoutée des productions

E. PRESENTATION DES PREMIERES PROPOSITIONS

F. PRESENTATION DE LA SUITE DE L'ETUDE

1. Suite et fin de la phase de propositions
2. Formalisation du schéma et rendu

G. TOUR DE TABLE ET REACTIONS

H. CONCLUSION

Prochain comité de pilotage : Lundi 6 Juillet 2009 à 10h, Mairie de Montrodat

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de développement économique

Troisième comité de pilotage

Plan de la présentation

- Calendrier d'avancement de l'étude
- Présentation du rapport Diagnostic et de l'Observatoire Pays
- Compte-rendu de la réunion participative
- Présentation des trois grands enjeux
- Présentation des premières propositions
- Calendrier de la suite de l'étude

Calendrier

Calendrier de l'étude

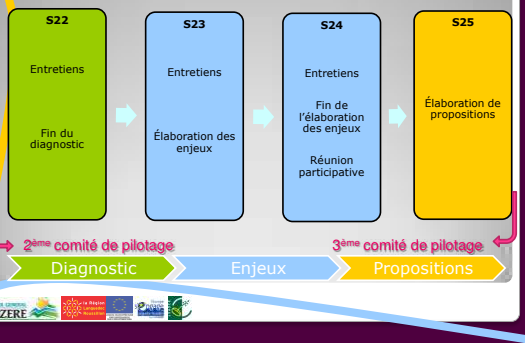

Présentation du rapport Diagnostic

Les 8 grandes thématiques

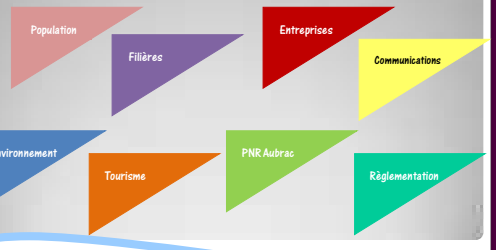

Présentation de l'Observatoire du Pays

Compte-rendu de la réunion participative

La réunion participative

- L'A75 comme axe de développement
- La coopération entre entreprises
- L'augmentation de la valeur ajoutée des productions
- Les TIC
- La formation
- Les transports
- L'artisanat

Les principaux enjeux

La démarche

- Analyse des priorités par secteur
- Regroupement des priorités en trois groupes
- Trois principaux enjeux + thèmes associés

Les trois principaux enjeux

- Accueillir de nouvelles populations
- Attirer des entreprises sur le territoire
- Augmenter la valeur ajoutée des productions

Accueillir de nouvelles populations

PERMANENTES	TEMPORAIRES
•Emploi	•Offre touristique
•Logement	
•Education, formation	•Hébergement
•Artisanat	
•Commerces et services	•Restauration
•Médico-social	
•TIC	•TIC
•Transport	
•Réglementation (PLU…)	•Transport

Accueillir de nouvelles populations

- Maintenir et développer l'artisanat
- Maintenir et développer les commerces et services
- Attirer du personnel qualifié dans le médico-social
- Accès aux TIC pour tous
- Développer l'offre touristique
- Conserver et améliorer le réseau ferroviaire existant

Attirer des entreprises

- Filières
- ZAE
- TIC
- Formation
- Services aux entreprises
- Transport
- Réglementation (foncier…)

Attirer des entreprises

- Développer la filière agroalimentaire
- Développer la filière bois
- Créer un aval dans la métallurgie
- Aider les services aux entreprises à se positionner sur le marché

Attirer des entreprises

- Maintenir et développer l'artisanat
- Maintenir et développer les commerces et services
- Attirer du personnel qualifié
- Accès aux TIC pour tous
- Conserver et améliorer le réseau ferroviaire existant

Augmenter la valeur ajoutée des productions

- Artisanat
- Agroalimentaire
- Bois
- Commerces et services
- Métallurgie

Augmenter la valeur ajoutée des productions

- Développer la filière agroalimentaire
- Développer la filière bois
- Créer un aval dans la métallurgie
- Maintenir et développer l'artisanat
- Maintenir et développer les commerces et services

Les premières propositions

Les premières propositions

Accueil de nouvelles populations permanentes

Proposition 1 : Logements pour jeunes actifs

-Public visé : Stagiaires et jeunes diplômés
-Mise à disposition de logements locatifs abordables
-Logements adaptés aux besoins (taille moyenne, cuisine équipée, logement meublé…)

Les premières propositions

Accueil de nouvelles populations temporaires

Proposition 1 : Séjours thématiques

Séjours -à thèmes (gastronomie, parcs animaliers, culture locale…)
-de 2 jours à une semaine
-proposant des activités sur l'ensemble du territoire du Pays

Proposition 2 : Train touristique

-Trajet effectué plusieurs fois par an
-Une région naturelle par wagon
-Arrêts au niveau des points touristiques importants du Pays

Les premières propositions

Attirer des entreprises

Proposition 1 : Pépinière d'entreprises

-Conseils juridiques, économiques et financiers
-Services pour faciliter l'installation et le développement de l'entreprises
-Location de locaux pour la création d'entreprises, de façon permanente ou temporaire

Les premières propositions

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises

Proposition 1 : Points multiservices

Création de locaux pour l'installation de commerces multiservices

Proposition 2 : Résidences d'entrepreneurs

-Mise à disposition de logements et de locaux
-Logements et locaux sur le même site ou à proximité
-Locaux adaptés à un large champ d'activités
-Accès aux TIC (internet, téléphonie)

Les premières propositions

Accueil de nouvelles populations temporaires	Augmenter la valeur ajoutée des productions

Proposition 1 : Marchés de producteurs labellisés

- But : promouvoir les produits locaux de qualité (labels…)
- Déroulement à intervalles réguliers sur le Pays
- Public visé : population locale et touristes

Les premières propositions

Attirer des entreprises	Augmenter la valeur ajoutée des productions

Proposition 1 : Zones d'activités thématiques

-Filières agroalimentaire et bois
-Production coordonnée
-Réduction des coûts

Proposition 2 : Salon de l'entreprise

-Public visé : Acteurs économiques du Pays (entreprises, chambres consulaires, élus, Conseil Général…)
-Déroulement sur une ou deux journées par an
-Stands, animations, tables rondes et conférences

Calendrier de la suite de l'étude

Calendrier de la suite de l'étude

S26
Elaboration de propositions

S27
Elaboration de propositions + Finalisation du rendu

S28
Finalisation du rendu + Retour et correction

4ème comité de pilotage

Merci de votre attention

Bilan de la réunion participative

La réunion participative a eu lieu le Jeudi 11 juin à la Maison de la Terre de Peyre à Aumont-Aubrac.
Etaient présent :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Vice-président du Pays
BASTIDE Bernard	Vice président Tourisme Cci Lozère
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
BOUDET Claude	Conseiller Municipal Monastier-Pin-Moriès
BOUSSUGE Vincent	Gite étape Aumont Aubrac / Association des commerçants
CABIRON Laurent	SNCABIRON Louis / Responsable plateforme usine
DELMAS Xavier	Chef du service économique de la CMA de Lozère
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays Gévaudan-Lozère
DENICOURT Charles	Association développement économique de l'Aubrac
JOLIVET Robert	Président du conseil de développement du Pays
PONS Claude	P3C
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
ROLLAND Béatrice	Cogérante LMEd SARL
ROUSSON Claude	Adjoint Monastier-Pin-Moriès
VIALA Julie	Stagiaire « Terroirs et Cultures » Aubrac
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

A. L'A75 COMME AXE DE DEVELOPPEMENT

L'autoroute A75 est ressentie comme l'axe de développement du Pays sur lequel devraient s'appuyer les communes périphériques. Cependant, Robert Jolivet a précisé qu'il faudrait « cibler des zones », en les rendant les plus attractives possible et en y implantant des maisons médicales, des commerces de proximités, des artisans … etc. Ainsi, le développement économique du Pays se ferait par l'extension progressive de ces zones.

Robert Jolivet a aussi fait remarquer que toutes les potentialités de l'A75 n'avaient pas encore été utilisées.

En ce qui concerne les zones d'activités thématiques, celles-ci sont perçues comme pouvant attirer plus d'entrepreneurs mais la difficulté réside dans la définition d'un thème qui fédérerait au mieux les activités du Pays. Des thèmes autour du bois ou encore de l'agroalimentaire, notamment sur la zone d'activités d'Antrenas, ont été proposés.

B. FAIRE COOPERER LES DIFFERENTES ENTREPRISES

Il a été proposé de regrouper les entreprises, notamment les transporteurs, pour qu'elles puissent répondre à de plus gros marchés. Ce sujet s'est avéré complexe et demandera du temps pour sa mise en œuvre.

Un partenariat entre l'ESAT et les entreprises du Pays a été suggéré.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

C. AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DES PRODUCTIONS

(1) La filière bois

La forêt a été jugée mal cultivée : les parcelles coupées sont souvent peu replantées.

Il a été remarqué que trop peu de bois de qualité sont produit sur le Pays. En effet, trier le bois suivant sa qualité coûte trop cher et il est plus rentable de tout utiliser pour une production à faible valeur ajoutée.

(2) La filière agroalimentaire

Dans le cas de la viande, il a été remarqué une faiblesse de l'offre par rapport à la demande sur certains labels (Fleur d'Aubrac).

La création d'une zone d'activité thématique autour de l'agroalimentaire sur la commune d'Antrenas permettrait, d'après les participants, d'attirer des entreprises qui pourraient fabriquer des produits finis et donc créer un aval.

D'autres activités pourraient venir renforcer celles qui existent déjà autour de l'usine laitière du Massegros telles que les frigoristes.

Enfin, des activités pourraient être crées autour produits de la cueillette tels que les champignons ou les châtaignes.

D. LES TIC

Le problème des zones blanches en téléphonie mobile a longuement été abordé. Charles Denicourt les a jugées incompatibles avec le tourisme. En effet, bien qu'il semblerait que 90% de la population soit couverte, ce n'est que la somme des couvertures des trois opérateurs.

Le débit internet est jugé insuffisant : une majorité d'entreprises a un débit de 512 kbits. Cependant, la fibre optique n'est pas forcément l'unique solution : les entreprises n'ont pas nécessairement besoin du Très Haut Débit mais d'une offre abordable de 16 Mbits. Une offre internet par satellite (3G) a été proposée.

E. LA FORMATION

Les participants ont regretté le déficit de formations proposées aux jeunes qui ne permet pas de les garder sur le territoire. Il a été proposé de faire venir des stagiaires ainsi que de renforcer les formations déjà existantes.

F. LES TRANSPORTS

Les participants ont déplorés les nombreuses fermetures de l'autoroute en raison de la neige ce qui freine leur activité. La faiblesse de l'offre de transport ferroviaire a été soulignés ainsi qu'une quasi-impossibilité d'utiliser le fret sur le Pays.

G. L'ARTISANAT

L'artisanat est ressenti comme une activité vitale pour le maintien des populations dans les bourgs mais c'est aussi une activité fragile (18 % de l'effectif a plus de 55 ans et 35% plus de 45 ans). Xavier Delmas a souligné la difficulté de transmission des entreprises artisanales.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de Développement Economique
Présentation des principaux enjeux

I. Première étape de détermination des enjeux : méthode sectorielle

Nous avons, dans un premier temps, à l'aide des observations faites dans le diagnostic, déterminé les grandes priorités de chaque secteur. Nous avons ensuite décliné ces priorités en orientations, c'est-à-dire les points qu'il reste à améliorer.

Nous obtenons donc le tableau suivant.

THEME	PRIORITE	ORIENTATIONS
Agroalimentaire	Développer la filière	-Créer un amont + un aval + une connexion amont/aval -Développer tous les stades de la production
Artisanat	Maintenir et développer l'artisanat	-Favoriser la création/transmission/reprise -Favoriser l'apprentissage et la formation -Promouvoir les savoir-faire à l'intérieur et à l'extérieur du Pays
Bois	Développer la filière	-Augmenter l'usage local du bois de 1ère transformation (pour la 2ème transformation) -Augmenter la production de bois d'œuvre -Développer les filières bois/énergie et bois/construction -Améliorer la gestion de la forêt (public/privé) -Gérer la ressource en bois (reboisement…)
Commerces et services	Maintenir et développer les commerces et services	-Favoriser la création/reprise/transmission -Favoriser l'apprentissage et la formation -Services : pallier les manques grâce aux TIC
Médico-social	Attirer du personnel qualifié	-Promouvoir les formations existantes -Développer de nouvelles formations -Attirer de nouvelles populations (logement, emploi…)
Métallurgie	-Créer une filière (développer l'aval)	-Faire venir des découpeurs -Favoriser le regroupement des sous-traitants et services -S'adapter pour d'autres marchés (petits clients…)
Services aux entreprises	Se positionner sur le marché	-Favoriser le regroupement des services par domaine -Accueillir les services manquants
TIC	Accès aux TIC pour tous	-Desservir les zones blanches -Amener le très haut débit aux entreprises -Développer l'usage des TIC dans des projets innovants (services…)

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Tourisme	Développer l'offre touristique	-Augmenter la durée de la saison touristique -Promouvoir le territoire (sites, animations culturelles…) -Augmenter le nombre d'animations culturelles -Augmenter l'accessibilité aux handicapés -Améliorer la qualité des hébergements -Augmenter et diversifier l'offre en hébergement -Favoriser les liens entre acteurs du tourisme
Transport ferroviaire	Conserver et améliorer le réseau existant	-Développer le fret -Développer le transport de personnes
ZAE	Attirer de nouvelles entreprises	-Proposer du foncier -Développer des aménagements de qualité -Proposer des zones à plus fort rayonnement

II. Deuxième étape de détermination des enjeux : méthode transversale

Au cours de l'élaboration des priorités sectorielles, il est apparu la possibilité de les regrouper en trois grandes catégories.

ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS	ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES	AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DES PRODUCTIONS
	Développer la filière agroalimentaire	Développer la filière agroalimentaire
	Développer la filière bois	Développer la filière bois
	Créer un aval dans la métallurgie	Créer un aval dans la métallurgie
	Aider les services aux entreprises à se positionner sur le marché	
Maintenir et développer l'artisanat	Maintenir et développer l'artisanat	Maintenir et développer l'artisanat
Maintenir et développer les commerces et services	Maintenir et développer les commerces et services	Maintenir et développer les commerces et services
Attirer du personnel qualifié dans le médico-social	Attirer du personnel qualifié	
Accès aux TIC pour tous	Accès aux TIC pour tous	
Développer l'offre touristique		
Conserver et améliorer le réseau ferroviaire existant	Conserver et améliorer le réseau ferroviaire existant	

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Le tableau précédent permet alors d'identifier les principaux enjeux du schéma de développement économique :

- Accueillir de nouvelles populations
- Attirer des entreprises sur le territoire
- Augmenter la valeur ajoutée des productions

Le tableau précédent permet également de constater que les enjeux sont fortement liés : en effet, une même orientation peut correspondre à plusieurs enjeux en même temps. On devra donc au maximum éviter de traiter ces enjeux de manière indépendante dans le stade des propositions.

III. Bilan des enjeux

Il s'agit maintenant de récapituler les grands thèmes de chaque enjeu et de déterminer ceux sur lesquels nos propositions pourront avoir un impact (en rouge).

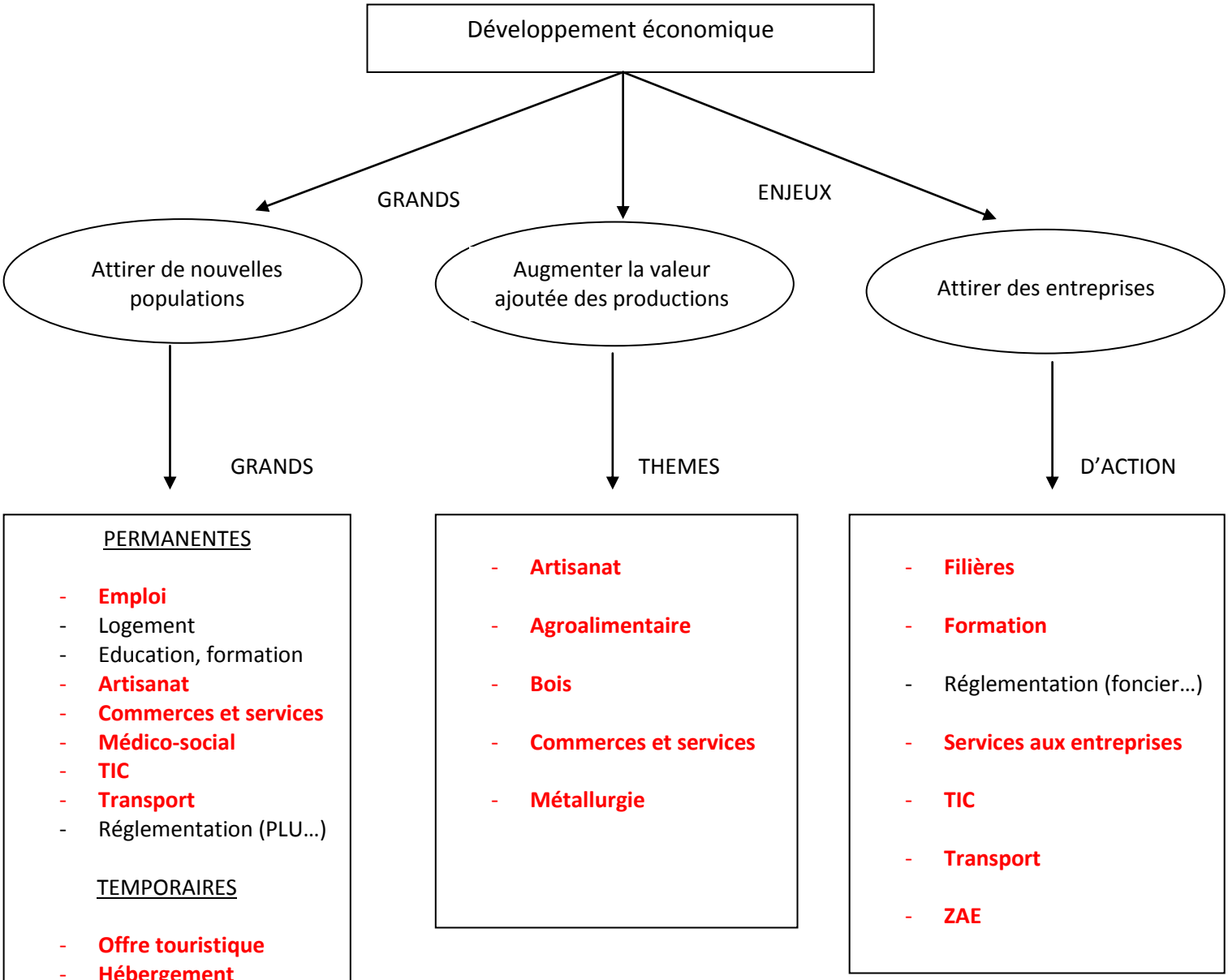

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

COMPTE RENDU

3ème Comité de pilotage

Schéma de Développement économique

17 Juin 2009, Mairie de Montrodat

Excusés :

NOM Prénom	Organisme/ Fonction
BLANC Jacques	Président de la Communauté de communes Aubrac, Lot, Causse
DELMAS Xavier	Chef du service économique de la CMA de Lozère
FAGES Marie-France	Communauté de communes Aubrac, Lot, Causse
GOURLAY Patrice	Secrétaire général de la Communauté de communes de la Terre de Peyre
LE MAO Camille	Chef de projet Aubrac
MOREL A L'HUISSIER Pierre	Député de la Lozère

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Conseiller Général
BLANC-PATTIN Michel	Directeur du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
BORDES Didier	Représentant de la Chambre d'Agriculture
BREUILLER Marion	DGS de la Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays Gévaudan-Lozère
ESTEVE Elisabeth	Directrice Générale des Services de la Communauté de communes du Gévaudan
FAGES Laetitia	Représentante de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'économie Conseil Général de la Lozère
JOLIVET Robert	Représentant de la CCI de Lozère
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
VIALA Julie	Stagiaire « Terroirs et Cultures » Aubrac
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

A. INTRODUCTION DE LA REUNION

Guillaume Delorme a accueilli les personnes présentes. Il a annoncé le contenu du comité de pilotage, portant sur les grandes directions que prendra le schéma. Il a ensuite cédé la parole aux stagiaires.

B. PRESENTATION DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les stagiaires sont tout d'abord revenus sur le calendrier prévisionnel qu'ils avaient proposé lors du 1er comité de pilotage. Ils ont présenté leur démarche du mois passé, ainsi que les modifications du calendrier qui ont eu lieu.

Ils ont ensuite proposé aux membres du comité de consulter le rapport du diagnostic, en cours de correction. Ce dernier a circulé au cours de la réunion afin que chaque participant puisse observer les grands thèmes abordés et le code couleur utilisé. Les fiches du diagnostic accompagnaient également le rapport : les acteurs concernés ont été invités à effectuer d'éventuelles corrections à la fin de la réunion ou ultérieurement.

Les stagiaires ont ensuite évoqué l'élaboration en cours d'un observatoire Pays, base de données permettant de suivre le développement économique au fil du temps, grâce à des mises à jour relativement faciles à effectuer.

Les principaux enjeux issus du diagnostic ont alors été détaillés, ainsi que la démarche utilisée pour les définir. Quelques propositions ont alors servi d'exemples pour chacun de ces enjeux.

(Cf. Présentation ci-jointe)

C. TOUR DE TABLE ET REACTIONS SUR LES RESULTATS PRESENTES

(1) Propositions : recenser l'existant et mutualiser les moyens

Robert Jolivet a remarqué que la démarche et les enjeux constituaient une base de travail intéressante, mais que l'essentiel était de réaliser des actions concrètes, avant tout basées sur l'existant. Il a cité l'exemple de Polen et de Lozère Développement ; d'après lui, le Pays doit, avant même de créer sa propre pépinière d'entreprises, consulter la pépinière de Mende afin d'examiner les possibilités de partenariat.

Laetitia Fages est alors intervenue, afin d'éviter toute confusion entre Polen, pépinière d'entreprises centrée sur les domaines des TIC et de l'innovation, et Lozère Développement, agence de prospection autour d'un vaste champ de thématiques.

Guillaume Delorme a précisé qu'un travail avec Polen pourrait être envisagé, dans le cadre, par exemple, d'une annexe de Polen située sur le Pays et à domaines d'action plus vastes.

Laetitia Fages a insisté sur le fait que l'anticipation et la mutualisation étaient essentielles : au cours des propositions, les stagiaires devront prévoir des actions utilisant l'ensemble des partenaires possibles et des compétences existantes.

Robert Jolivet a approuvé ce principe : une mise en réseau doit être effectuée afin d'arriver à des moyens plus conséquents. Cela peut, par exemple, être réalisé avec des villes comme Clermont-Ferrand, Millau…

Guillaume Delorme a remarqué que cette coopération existait déjà dans le cadre de Lozère Développement, notamment avec l'agence de développement d'Alès.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Laetitia Fages a rejoint ces propos en ajoutant qu'il était important que les rôles de chacun soient bien définis, dans un principe de complémentarité.

Michel Blanc-Pattin a alors donné un exemple de coopération réussie : Lozère Développement et le Syndicat Mixte de l'A75 travaillent à l'heure actuelle conjointement sur plusieurs dossiers d'accompagnement d'entreprises.

Laetitita Fages a évoqué l'évolution positive qu'a vécue Lozère Développement depuis 2004 ; en effet, jusqu'à cette date, Sébastien Oziol, directeur, était seul sur la structure. A l'heure actuelle, il est accompagné par toute une équipe.

Elisabeth Esteve a proposé, au sein de l'éventuelle pépinière, l'installation de bureaux loués à des cadres décentralisés (salariés travaillant en Lozère pour une entreprise située à l'extérieur du département), dans le cadre du télétravail.

(2) La filière bois

Michel Blanc-Pattin a adhéré à l'idée qu'il fallait recenser l'existant, l'examiner selon les trois grands enjeux puis élaborer des actions sur cette base. Il a cité notamment la filière bois, où les perspectives du bois-énergie et du bois-construction semblent intéressantes.

Guillaume Delorme a nuancé en précisant qu'il fallait être prudent concernant cette ressource. Il s'est alors référé à un article sur le sujet paru le jour même dans le Midi Libre *(Cf. La ressource forestière en question, Midi Libre du 17 Juin 2009).*

Alain Astruc a annoncé que les entreprises du bois étaient actuellement en cours de discussion pour travailler en coopération.

Robert Jolivet a alors regretté le fait que les entreprises du territoire (Egrot et Orlhac) produisant des maisons en ossature bois se fournissaient dans les Vosges ou dans le Jura. Il y a donc, d'après lui, des perspectives à développer dans ce domaine.

Guillaume Delorme a approuvé, en insistant sur le fait que les actions ne seraient peut-être pas faisables immédiatement, mais que des mesures visant le long-terme devraient être prises. Il a évoqué notamment le problème de la ressource : les coupes à blanc trop fréquentes ne sont pas toujours accompagnées de reboisement.

(3) L'accueil de jeunes actifs

Robert Jolivet a remarqué qu'il manquait une véritable organisation pour accueillir les stagiaires désirant travailler sur le Pays, notamment en ce qui concerne le logement.

Elisabeth Esteve a également déploré le déficit en formation sur le Pays. D'après elle, il est donc nécessaire de développer l'offre dans les domaines où elle fait défaut. Toutes les types d'établissements doivent être étudiés (lycées, études supérieures, formations pour adultes…).

(4) Les séjours touristiques à thèmes

Elisabeth Esteve a signalé que le CREPS de Bourges réalise une opération intéressante : il utilise ses installations pour des séjours pour entreprises (travail et loisirs).

Laetitia Fages a précisé qu'il existait dans ce cadre des aides pour les entreprises.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(5) Le contenu des propositions

Laetitia Fages a remarqué qu'il serait plus pertinent de préciser pour chaque action les moyens nécessaires et les financements possibles. Elle a repris l'exemple des résidences d'entrepreneurs ; en effet, des aides du Conseil Général existent pour financer ce type d'actions, mais seulement à titre expérimental. De plus, même si les aides pour une action précise n'existent pas encore, on peut les créer en négociant ultérieurement au niveau du Conseil Général.

Guillaume Delorme a répondu qu'il serait plus facile, dans un premier temps, de déterminer les financements à partir des aides existantes. En revanche, la négociation pour en faire adopter de nouvelles sera réalisée seulement dans une prochaine étape.

Elisabeth Esteve a évoqué un autre élément à préciser dans les propositions : les structures capables de porter les projets. En effet, les collectivités peuvent soutenir ces derniers, mais c'est ensuite aux différentes structures de les faire fonctionner.

(6) Les commerces et services

Elisabeth Esteve a demandé des précisions sur la proposition des stagiaires concernant les points multiservices. Guillaume Delorme lui a répondu en expliquant la problématique du triptyque boulangerie/boucherie/épicerie : quand l'un des commerces disparaît, les deux autres sont également menacés. L'enjeu est donc de réussir à maintenir ces commerces dans les villages.

Laetitia Fages a remarqué l'ambiguïté de la proposition ; en effet, la création d'un point multiservices ne doit pas faire de la concurrence aux commerces déjà implantés. Il faudra préciser cette proposition afin de parer à ce problème.

Guillaume Delorme a évoqué, à titre d'exemple, les difficultés des boulangeries sur l'Aubrac. Alain Astruc a approuvé en expliquant qu'une boulangerie ne pouvait survivre que dans un bourg, et non dans un hameau. Robert Jolivet a remarqué que la survie du commerce dépendait avant tout de sa rentabilité économique. La volonté politique est, d'après lui, nécessaire, mais elle doit rejoindre la réalité économique.

(7) La production agricole : exportation et consommation locale

Robert Jolivet s'est alors intéressé à la production ; en effet, d'après lui, les produits ne sont pas suffisamment exportés.

Alain Astruc a nuancé les propos de Robert Jolivet en précisant que dans certains cas (Fleur d'Aubrac…), les productions étaient insuffisantes et pouvaient donc difficilement être exportées en masse.

Didier Bordes est alors intervenu : d'après lui, la Lozère, petit département agricole, ne peut pas produire et exporter en masse. Robert Jolivet a contesté ces propos en prenant l'exemple de l'entreprise Roquefort. Cette dernière exporte dans le monde entier malgré une production à la base relativement limitée. Mais, d'après Didier Bordes, cela ne fonctionne que lorsque le produit est labellisé, or près de la moitié de la production du Pays ne l'est pas. De plus, les produits labellisés, notamment la viande, ne sont pas concurrentiels à l'échelle nationale.

Guillaume Delorme a alors repris la proposition concernant les marchés de producteurs sur les aires d'autoroute. Il s'agit de profiter de longs weekends, où les camions sont plus rares, et de vendre des produits locaux aux gens de passage. On leur indique alors les lieux où ils pourront retrouver ces produits, et on réalise parallèlement une promotion du territoire.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Alain Astruc a toutefois souligné un inconvénient des marchés de producteurs : il arrive parfois que les producteurs locaux en soient exclus. Didier Bordes a expliqué que cela provenait sans doute du cahier des charges imposé pour ces marchés.

Didier Bordes a signalé un autre point faible : du fait de la présence de l'A75, les consommateurs se rendent à Clermont-Ferrand, Rodez, Millau…pour effectuer leurs achats. L'enjeu majeur est donc, d'après lui, de retenir les consommateurs sur le territoire.

Guillaume Delorme a ajouté que ce phénomène était très visible dans les domaines de l'équipement de la personne (vêtements…), du loisir et de la culture.

Les acteurs se sont alors tous accordés pour dire qu'il fallait élaborer des actions dans le but de capter la consommation locale. Robert Jolivet a cité l'exemple de Vichy : en développant une offre de services particulièrement importante, elle a réussi à attirer les habitants de Clermont-Ferrand. En s'appuyant sur cet exemple, il faut, d'après lui, créer des éléments attractifs pour faire vivre les commerces, en jouant sur les prix, l'innovation…

Elisabeth Esteve a approuvé en évoquant le principe de « village du frais » et de « village des marques » (dans le Larzac).

(8) L'artisanat : création et reprise

Michel Blanc-Pattin a commenté le fait qu'il y ait, sur le Pays, près de 18% d'artisans ayant plus de 55 ans. D'après lui, il s'agit d'une constatation relativement optimiste. En revanche, il recommande de veiller à conserver l'importance de l'artisanat sur le territoire. Guillaume Delorme a approuvé en précisant que la problématique se révèlera davantage dans les cinq à dix ans à venir, lors de nombreux départs à la retraite.

Laetitia Fages a évoqué l'exemple des Cévennes, où un dispositif de transmission intéressant a été mis en place. La CCI de Lozère aurait d'ailleurs le projet de l'étendre sur le territoire.

Robert Jolivet a insisté sur le problème majeur de la reprise : la rentabilité. En effet, d'après lui, les jeunes actifs souhaitant s'installer sur le territoire sont découragés par le chiffre d'affaires des entreprises à reprendre.

Elisabeth Esteve a repris cette idée en ajoutant qu'un jeune actif aura davantage intérêt à s'installer à son compte qu'à reprendre une entreprise existante. Pour que la transmission soit viable, il faut que l'entreprise possède une valeur ajoutée spécifique.

Didier Bordes a alors proposé le regroupement des petites entreprises (artisans, commerçants) afin d'avoir une influence plus importante sur le marché. Robert Jolivet a approuvé en précisant que ces regroupements pourraient alors être capables de répondre à des marchés extérieurs (à Clermont-Ferrand…), à condition de ne pas fausser la concurrence au sein de la procédure.

D. CALENDRIER PREVISIONNEL

Les stagiaire ont enfin présenté leur calendrier pour les semaines à venir et ont invité les personnes présentes à participer au prochain comité de pilotage du Lundi 6 Juillet à 10h, à la mairie de Montrodat.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Schéma de développement économique

Quatrième comité de pilotage

Comité de pilotage 4 : Schéma de développement économique

Montrodat – Salle du conseil municipal – 06 Juillet 2009

A. Presentation de l'etat d'avancement du schema

Déroulement de l'étude depuis le troisième comité de pilotage

B. Rappel des trois enjeux retenus

1. Accueillir de nouvelles populations
2. Attirer des entreprises
3. Augmenter la valeur ajoutée des productions

C. Presentation de la demarche utilisee pour la phase des propositions

D. Presentation des actions et propositions

1. Actions
2. Exemples de propositions

E. Tour de table et reactions

F. Conclusion

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Schéma de développement économique

Quatrième comité de pilotage

Plan de la présentation

- Calendrier d'avancement de l'étude
- Rappel des trois enjeux
- Démarche utilisée pour la phase Propositions
- Présentation des propositions

Calendrier

Calendrier de l'étude

S24
Entretiens
Fin de l'élaboration des enjeux
Réunion participative

S25
Élaboration de propositions

S26
Elaboration de propositions

3ème comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Calendrier de l'étude

S27
Elaboration de propositions
+
Finalisation du rendu

S28
Finalisation du rendu
+
Retour et correction

4ème comité de pilotage

Diagnostic → Enjeux → Propositions

Rappel des enjeux

Les trois principaux enjeux

- Accueillir de nouvelles populations
- Attirer des entreprises sur le territoire
- Augmenter la valeur ajoutée des productions

Démarche
Phase Propositions

Les actions
Les propositions

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n ° A: Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire

•Promotion de la structure et du tissu économique local

- n° 1: Création d'un site internet
- n° 2: Rallye des entreprises
- n° 3: Création d'une Maison du Pays
- n° 6: Panneaux de promotion (A75, RN88…)
- n° 7: Rédaction d'un journal du Pays
- n° 9: Slogan Pays

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n ° A : Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire

•Animation touristique :

- n° 4: Expositions Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan
- n° 8: Mise en place d'un car touristique
- n° 5: Fête du Pays

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° B : Planifier le développement territorial

- n° 10: Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
- n° 11: Maîtrise du foncier
- n° 12: Documents d'urbanisme

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° C : Animation économique par Lozère développement

- Structures d'accueil :
  - n°13 : Antenne de la pépinière POLEN
  - n°14 : Résidences d'entrepreneurs
  - n°15 : Club d'entrepreneurs

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° C : Animation économique par Lozère développement

- Foncier immobilier
  - n° 16 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier
- Création/reprise
  - n° 17 : Ecole d'entrepreneurs
  - n° 18 : Stage de découverte création/ reprise

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° D : Adhérer à des réseaux

- n° 19 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon
- n° 20 : Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises (CJD)
- n° 21 : Mecanic Valley
- n° 22 : Plateformes multimodales

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° E : Créer des réseaux

- n° 23 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire
- n° 24 : Petits-déjeuners de la création
- n° 25 : Réseau PLATO

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° F : Améliorer l'attractivité des ZAE

- n° 26 :Pôle multiservices
- n° 27 : Charte Paysagère

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° G : Créer de nouvelles ZAE

- n° 28 : Implantation de nouvelles zones d'activités

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° H : Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques modèles

- n° 29 : Développement du télétravail
- n° 30 : Développement du web-recrutement

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° I : Développer les services aux entreprises

- n° 31 : Service d'accueil des salariés

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Accueillir de nouvelles populations

n° J : Tourisme d'affaires

- n° 32 : Proposer une offre de tourisme d'affaires

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° K : Développer la filière agroalimentaire

- Favoriser la consommation des productions locales sur le Pays
  - n° 33 : Permettre la consommation de produits locaux dans la restauration collective
  - n° 34 : Créer une « Boutique paysanne »
  - n° 35 : Le Marché de producteurs labellisés
  - n° 36 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° K : Développer la filière agroalimentaire

- Transformer les productions locales sur le territoire :
  - n° 37 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Accueil de nouvelles populations | Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° L : Développer l'artisanat et le commerce

- n° 38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)
- n° 39 : Aide à la reprise et Points multiservices
- n° 40 : Développement du E-commerce
- n° 41 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France de Clermont-Ferrand

Attirer des entreprises | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° M : Structurer la filière Bois

- n° 42 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron
- n° 43 : Pôle Bois Multisites
- n° 44 : Mise en place d'installations collectives

Accueil de nouvelles populations temporaires | Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° N : Développer l'offre de découverte de la production locale

- n° 45: Créer des salons de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat
- n° 46: Organisation de concours d'animaux d'élevage
- n° 47: Semaine de découverte de la gastronomie locale
- n° 48: Mise en place de journées à la ferme
- n° 49: Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

Augmenter la valeur ajoutée des productions

n° O : Améliorer la gestion de la forêt

- n°50 : Réunion de sensibilisation à la gestion de la forêt privée
- n° 51 : Documents de gestion forestière

Attirer des entreprises | Accueillir de nouvelles populations

n° P : Développer l'offre de services à la population

- n° 52 : Maisons de l'emploi dans les chefs-lieux de cantons
- n° 53 : Animation Territoriale de Santé (ATS)
- n° 54: Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées

Accueillir de nouvelles populations

n° Q : Développer l'accès de la population au Très Haut Débit et aux services innovants

- n° 55 : Création d'une coopérative télécom pour l'accès au Très Haut Débit
- n° 56 : Lotissements Très Haut Débit

Accueillir de nouvelles populations

n° R : Stagiaires et organismes de formation

- n° 57 : Dispositif d'accueil de stagiaires
- n° 58: Séjours pour organismes de formation

Accueillir de nouvelles populations

n° 5 : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

- Animation culturelle :

  -n° 59 : Partenariat avec l'Aveyron et la Haute-Loire pour l'animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

  -n° 65 : Cinémas de plein air

  -n° 62 : Train touristique

  -n° 61 : Séjours à thème

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Accueillir de nouvelles populations

n° 5 : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

- Animation environnementale

  -n° 60 : Création d'un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)

- Animations sportives

  -n° 64 : Salon de la randonnée équestre

  -n° 63 : Circuit de randonnées Retrouvance en partenariat avec l'ONF

Association du Pays du Gévaudan-Lozère

Merci de votre attention

Table des matières

Fiches Actions – Fiches Propositions

n ° A: Favoriser l'appropriation du Pays par les acteurs du territoire

- *Promotion de la structure et du tissu économique local*
  - n° 1: Création d'un site internet
  - n° 2: Rallye des entreprises
  - n° 3: Création d'une Maison du Pays
  - n° 6: Panneaux de promotion (A75, RN88…)
  - n° 7: Rédaction d'un journal du Pays
  - n° 9: Slogan Pays
- *Animation touristique :*
  - n° 4: Expositions Pays sur l'aire d'autoroute de la Bête du Gévaudan
  - n° 8: Mise en place d'un car touristique
  - n° 5: Fête du Pays

n° B: Planifier le développement territorial

- n° 10: Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
- n° 11: Maîtrise du foncier
- n° 12: Documents d'urbanisme

n° C: Animation économique par Lozère développement

- *Structures d'accueil :*
  - n°13 : Antenne de la pépinière POLEN
  - n°14 : Résidences d'entrepreneurs
  - n°15 : Club d'entrepreneurs
- *Foncier immobilier*
  - n° 16 : Entrée Pays dans la bourse à l'immobilier
- *Création/reprise*
  - n° 17 : Ecole d'entrepreneurs
  - n° 18 : Stage de découverte création/ reprise

n° D: Adhérer à des réseaux

- n° 19 : Réseau Entreprendre en Languedoc-Roussillon
- n° 20 : Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises (CJD)
- n° 21 : Mecanic Valley
- n° 22 : Plateformes multimodales

n° E : Créer des réseaux

- n° 23 : Regroupement d'entreprises souhaitant développer leur fret ferroviaire
- n° 24 : Petits-déjeuners de la création
- n° 25 : Réseau PLATO

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

n° F : Améliorer l'attractivité des ZAE

- n° 26 : Pôle multiservices
- n° 27 : Charte Paysagère

n° G : Créer de nouvelles ZAE

- n° 28 : Implantation de nouvelles zones d'activités

n° H : Utiliser le Très Haut Débit pour des projets économiques modèles

- n° 29 : Développement du télétravail
- n° 30 : Développement du web-recrutement

n° I : Développer les services aux entreprises

- n° 31 : Service d'accueil des salariés

n° J : Tourisme d'affaires

- n° 32 : Proposer une offre de tourisme d'affaires

n° K : Développer la filière agroalimentaire

- *Favoriser la consommation des productions locales sur le Pays*
  - n° 33 : Permettre la consommation de produits locaux dans la restauration collective
  - n° 34 : Créer une « Boutique paysanne »
  - n° 35 : Le Marché de producteurs labellisés
  - n° 36 : Création d'un réseau de vente directe entre producteurs et consommateurs
- *Transformer les productions locales sur le territoire :*
  - n° 37 : Création d'ateliers collectifs de transformation des produits

n° L : Développer l'artisanat et le commerce

- n° 38 : Mise en œuvre d'une DCT (Démarche Collective Territorialisée)
- n° 39 : Aide à la reprise et Points multiservices
- n° 40 : Développement du E-commerce
- n° 41 : Partenariat avec le centre des Compagnons du Tour de France
- de Clermont-Ferrand

n° M : Structurer la filière Bois

- n° 42 : Etablir un partenariat Bois avec l'Aveyron
- n° 43 : Pôle Bois Multisites
- n° 44 : Mise en place d'installations collectives

n° N : Développer l'offre de découverte de la production locale

- n° 45: Créer des salons de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat
- n° 46: Organisation de concours d'animaux d'élevage
- n° 47: Semaine de découverte de la gastronomie locale
- n° 48: Mise en place de journées à la ferme
- n° 49: Animations « Produits du terroir » dans les supermarchés

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

n° O : Améliorer la gestion de la forêt

- n°50 : Réunion de sensibilisation à la gestion de la forêt privée
- n° 51 : Documents de gestion forestière

n° P : Développer l'offre de services à la population

- n° 52 : Maisons de l'emploi dans les chefs-lieux de cantons
- n° 53 : Animation Territoriale de Santé (ATS)
- n° 54: Visioconférence en faveur des personnes hospitalisées

n° Q : Développer l'accès de la population au Très Haut Débit et aux services innovants

- n° 55 : Création d'une coopérative télécom pour l'accès au Très Haut Débit
- n° 56 : Logements Très Haut Débit

n° R : Stagiaires et organismes de formation

- n° 57 : Dispositif d'accueil de stagiaires
- n° 58: Séjours pour organismes de formation

n° S : Proposer une offre d'animations culturelles, environnementales et sportives à dimension économique

- *Animation culturelle :*
  - n° 59 : Partenariat avec l'Aveyron et la Haute-Loire pour l'animation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle
  - n° 65 : Cinémas de plein air
  - n° 62 : Train touristique
  - n° 61 : Séjours à thème
- *Animation environnementale*
  - n° 60 : Création d'un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)
- *Animations sportives*
  - n° 64 : Salon de la randonnée équestre
  - n° 63 : Circuit de randonnées Retrouvance en partenariat avec l'ONF

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

COMPTE RENDU

4ème Comité de pilotage

Schéma de Développement économique

6 juillet 2009, Mairie de Montrodat

Excusés :

NOM Prénom	Organisme/ Fonction
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
FAGES Marie-France	Communauté de communes Aubrac, Lot, Causse
GOURLAY Patrice	Secrétaire général de la Communauté de communes de la Terre de Peyre
LE MAO Camille	Chef de projet Aubrac

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Conseiller Général
BLANC-PATTIN Michel	Directeur du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
COTTEL Lauriane	Stagiaire Polytech'Tours
COURAULT Blandine	Représentante de la Chambre d'Agriculture
BREUILLER Marion	DGS de la Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays du Gévaudan-Lozère
ESTEVE Elisabeth	Directrice Générale des Services de la Communauté de communes du Gévaudan
FAGES Laetitia	Représentante de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'économie du Conseil Général de la Lozère
JOLIVET Robert	Représentant de la CCI de Lozère
LOUSTAUNAU Julien	Stagiaire à l'association lozérienne de réflexion en vue de la création d'un PNR Aubrac
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
VIALA Julie	Stagiaire « Terroirs et Cultures » Aubrac
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

A. INTRODUCTION DE LA REUNION

Guillaume Delorme a accueilli les personnes présentes. Il a annoncé le contenu du comité de pilotage, portant sur la phase de propositions d'actions. Il a ensuite cédé la parole aux stagiaires.

B. PRESENTATION DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les stagiaires sont tout d'abord revenus sur le calendrier prévisionnel qu'ils avaient proposé lors du 1er comité de pilotage. Ils ont présenté leur démarche du mois passé et ont reprécisé leurs trois enjeux. Ils ont ensuite présenté le format de fiches actions et propositions aux membres du comité. Un exemplaire de chaque document a circulé au cours de la réunion afin que les participants puissent les observer.
Les différentes actions ont ensuite été détaillées, les stagiaires ont précisés quelques propositions qui leur semblaient les plus importantes.

(Cf. Présentation ci-jointe)

C. TOUR DE TABLE ET REACTIONS SUR LES RESULTATS PRESENTES

(1) L'entrée Pays de la bourse à l'immobilier

Leatitia Fages a demandé des précisions sur la proposition des stagiaires concernant l'entrée Pays de la bourse à l'immobilier.

Lauriane Cottel lui a répondu que Lozère Développement possédait déjà une bourse à l'immobilier mais qu'il n'était proposé, dans la recherche de localisation, que « A75 Sud » et « A75 Nord ». Elle a précisé qu'il s'agirait, dans cette proposition, de les remplacer par « Pays du Gévaudan-Lozère ».

Leatitia Fages a remarqué que, pour les entreprises, afficher A75 plutôt que Pays était plus clair.

Guillaume Delorme a ajouté que la possibilité d'une entrée Pays était à développer dans des outils pour l'accueil de nouvelles populations par exemple. (l'accès facilité aux offres)

Elisabeth Esteve a insisté sur le fait que, auprès des entreprises, l'appellation A75 est très attractive et qu'elle redoutait des effets secondaires négatifs.

Laura Roche a proposé de mettre, dans la bourse à l'immobilier, un lien vers le site internet du Pays.

(2) Le Très Haut Débit

Elisabeth Esteve a expliqué que, du point de vue du Très Haut Débit, il y avait des projets qui pouvaient rapidement être mis en place et que les élus étaient très motivés. Elle a ajouté que les Zones d'Activités Economiques étaient à connecter en priorité et que des fourreaux, pour faire passer la fibre optique, étaient déjà prévus.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(3) La priorisation des propositions

Robert Jolivet a observé qu'il y avait 63 propositions, il a demandé aux stagiaires de faire ressortir celles qui leur sembleraient prioritaires. Les stagiaires ont alors énoncé les huit qu'ils avaient développées dans leur présentation.

(4) La vente directe du producteur aux consommateurs

Marion Breuiller a signalé que la vente directe du producteur aux consommateurs posait problème dans un contexte de maintien des commerces ruraux.

Blandine Courrault a proposé de faire un itinéraire gastronomique autour de la viande à l'image des routes des vins.

(5) Les ateliers collectifs de transformations de la viande

Elisabeth Esteve a observé que la création d'ateliers collectifs de transformation de la viande ne pourrait se faire qu'avec la participation des bouchers locaux. Elle a précisé que l'entreprise SOGEMA qui gère l'abattoir devrait uniquement tuer les animaux, cependant, un peu de mise en quartier est effectuée sur place par Lozère viande. Elle a ajouté qu'une réflexion était en cours pour amener des entreprises de transformation autour du futur abattoir d'Antrenas. Elle a complété en disant que les entreprises ne s'étaient toujours pas positionnées sur les ateliers de découpe. Elle a conclu sur le fait qu'il était difficile d'anticiper et que cela nécessitait de la volonté de la part des futurs utilisateurs de l'abattoir. Elle a proposé de créer un réseau avec les grandes surfaces pour évoluer à plus grande échelle.

(6) La vente directe de viande

Robert Jolivet a remarqué que la vente directe était un bon moyen pour inciter les agriculteurs à avoir une production de qualité et labélisée.

Elisabeth Esteve a indiqué que quatre agriculteurs vendent directement leurs productions.

Blandine Courrault a signalé qu'il y avait un manque de communication.

Elisabeth Esteve a ajouté que cette question serait abordée lors de la prochaine réunion avec la SEM.

(7) La consommation de produits locaux dans la restauration collective

Elisabeth Esteve a constaté qu'il existait déjà une initiative de consommation des produits locaux dans la restauration collective des associations médico-sociales.

Guillaume Delorme est alors intervenu : la proposition des stagiaires est basée sur un exemple provenant de Toulouse et a pour objectif de proposer des repas complet à partir de la production locale.

Blandine Courrault a remarqué qu'il y avait peu de production de fruits et légumes en Lozère et que certains produits pour réaliser un repas n'étaient pas disponible localement.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(8) Les deux SCoT

Michel Blanc-Pattin a commenté le fait que les stagiaires aient proposé la réalisation de deux SCoT sur le Pays. D'après lui, un seul suffirait au regard de la procédure contraignante à mettre en place. Elisabeth Esteve a acquiescé en précisant que dans ce contexte, elle préférerait travailler en coopération avec Saint-Chély d'Apcher.

Guillaume Delorme a insisté sur la difficulté de faire travailler soixante-douze communes sur un même document d'urbanisme, ce qui justifierait la création de deux SCot.

Leatitia Fages a proposé de faire des PLU intercommunaux plutôt qu'un SCoT. Michel Blanc-Pattin a acquiescé, pour lui, un SCoT serait trop prescriptif.

Guillaume Delorme a ajouté que les réflexions amorcées lors de la réalisation de la charte permettraient de gagner un peu temps sur la connaissance du territoire.

Leatitia Fages a nuancé en disant qu'un SCoT est un document qui demande plus d'anticipation.

(9) Les annexes des maisons de l'emploi

Michel Blanc-Pattin est revenu sur la proposition des maisons de l'emploi. Il a précisé qu'il serait préférable, selon lui, qu'il y ait une maison de l'emploi à Mende et des antennes locales. Il a ajouté qu'il y avait une volonté, de la part du gouvernement, de stabiliser le nombre de maisons de l'emploi.

Guillaume Delorme a précisé que dans un contexte de dispersion des populations, un accès proche à une maison de l'emploi était non négligeable.

Michel Blanc-Pattin a signalé que, pour lui, les chefs lieux de cantons ne sont pas la bonne échelle pour implanter des annexes de la maison de l'emploi.

Laetitia Fages a remarqué qu'il existait aussi des espaces publics numériques qui permettraient de faire le lien avec les services publics.

(10) La maîtrise foncière

Leatitia Fages a évoqué la proposition de maîtrise foncière et s'est demandé si le Pays du Gévaudan-Lozère allait l'animer.

Guilaume Delorme a répondu que le Pays n'animait pas puisqu'il existait déjà des outils (SAFER, IFD, EPFR …) mais qu'il pouvait avoir une action de promotion et de communication.

Elisabeth Esteve a ajouté qu'il fallait sensibiliser les élus car ils ne connaissent pas ces outils.

Alain Astruc a précisé qu'il y a un poste au Conseil Général en charge animation des outils de la maîtrise foncière auprès des élus.

(11) Les ateliers du Pays

Leatitia Fages a trouvé intéressante la proposition des ateliers du Pays pour traiter de sujets comme les outils de maîtrise foncière sur le Pays.

Guillaume Delorme a répondu qu'ils étaient prévus à partir de l'automne à un rythme mensuel.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(12) L'identification des porteurs de projets

Elisabeth Esteve a demandé de bien identifier dans les fiches opérationnelles, les porteurs de projets et les partenaires.

Guillaume Delorme a précisé que le Pays pourrait parfois être porteur notamment dans le cas de l'accueil de stagiaires.

(13)L'animation du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Alain Astruc a précisé qu'il existait déjà une association qui regroupait les trois départements autour du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Il a suggéré aux stagiaires de la contacter. Il a ajouté qu'il y avait un manque d'animation autour du chemin mais qu'il y avait des réflexions engagées sur ce point. Il a aussi regretté l'absence de site internet à propos de cette association. Il a conclu sur le fait que les personnes qui empruntaient le chemin de Saint-Jacques de Compostelle revenaient généralement en vacances en Lozère.

(14)La Mecanic Vallée

Robert Jolivet s'est interrogé sur l'adhésion à la Mecanic Vallée alors que la Lozère adhère déjà à Viaméca.

Guillaume Delorme a précisé que la Mécanic Vallée était un réseau de plus petite échelle.

(15)L'accueil de stagiaires

Julien Loustaunau a soulevé le point de la recherche de stages et d'emplois pour les jeunes lozériens dans l'optique de fixer ces populations sur le territoire.

(16)Le suivi et l'évaluation du schéma

Leatitia Fages s'est interrogée sur le suivi et l'évaluation des actions proposées dans le schéma de développement économique.

Guillaume Delorme lui a répondu qu'il y avait d'abord le suivi de la charte à effectuer. Il a ajouté qu'il existait des outils pour le suivi du schéma de développement économique mais qu'il y avait d'abord un travail d'animation avec l'aide des partenaires à réaliser.

Elisabeth Esteve a conclu qu'il faudrait que le comité de pilotage continu à se réunir pour poursuivre le travail autour du développement économique du Pays initié par le schéma.

(17)Implantations de nouvelles ZAE

Alain Astruc s'est référé à la stratégie « d'irrigation du territoire en zones d'activités » proposé par le schéma départemental.

Leatitia Fages a proposé de créer des zones d'activités thématiques.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Michel Blanc-Pattin a ajouté qu'il fallait être prudent avec les zones thématiques. Il préconise plutôt de segmenter les ZAE.

D. FIN DE L'ETUDE

Robert Jolivet a proposé que, dans la suite du schéma de développement économique, 3 axes d'action soient proposés, ceux-ci seraient développés dans de futurs comités de pilotage.

Guillaume Delorme a conclu que la prochaine assemblée générale aurait lieu à la fin novembre.

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

REUNION PARTICIPATIVE

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
PRESENTATION DU CONTEXTE

I. Présentation générale

- **Commanditaire :** Pays Gévaudan-Lozère
- **But :** Réalisation d'un Schéma de Développement Economique
- **Périmètre du schéma :** Pays Gévaudan-Lozère
- **Groupe en charge du schéma :** Stagiaires de l'école Polytech'Tours en Aménagement du territoire

II. Calendrier de l'étude

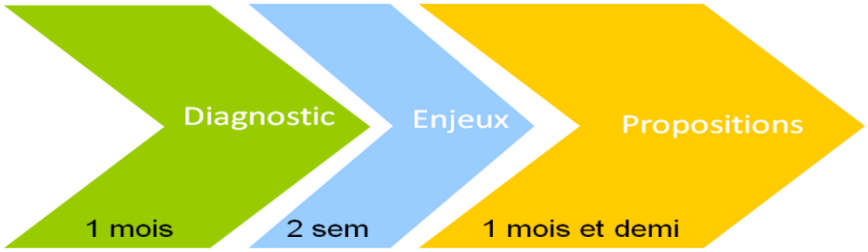

III. Les outils utilisés

- Visites de terrains
- Entretiens avec les élus et les chambres
- Questionnaire aux entreprises
- Réunion participative

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
PREMIERS CONSTATS

I. PRESENTATION GENERALE

a) Démographie

Le Pays Gévaudan-Lozère se caractérise par une faible densité de population (densité moyenne de 19 habitants par km²). Seules deux communes peuvent prétendre au titre de pôle : Marvejols et Saint Chély d'Apcher.

L'évolution de la population est hétérogène selon les cantons. Mais de manière générale, on assiste à un vieillissement de la population (solde naturel négatif) compensé par des migrations de population (solde migratoire positif).

b) Occupation du sol

Le Pays est en majorité un territoire de moyenne montagne, consacré à l'agriculture et à la forêt. Sa faible urbanisation contribue à la grande qualité environnementale du territoire.

II. LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Nous incluons dans cette partie l'ensemble des secteurs présents sur le Pays (industrie, artisanat, agroalimentaire, tourisme, médico-social…)

a) Le tissu économique

Le tissu économique est essentiellement constitué de TPE (Très Petites Entreprises), avec moins de 10 salariés, et de PME (Petites et Moyennes Entreprises) de 10 à 250 salariés.

On trouve 1238 entreprises inscrites à la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et 822 inscrites à la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat).

Les plus gros employeurs du Pays sont au nombre de quatre : la fromagerie du Massegros avec plus de 250 employés, Arcelor Mittal avec plus de 200 employés, Lupus électro avec près de 200 employés, et enfin les associations médico-sociales.

b) La production

La production est dominée par l'artisanat et l'agroalimentaire. Dans ces domaines, le problème majeur est le manque de valeur ajoutée des produits. On reste trop souvent au premier stade de la production, les filières ne sont pas assez structurées et développées.

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

c) La localisation

Sur le Pays, de nombreuses entreprises sont situées le long de l'A75 et près des centres de vie (pôles, bourgs…). Seules 10% d'entre elles se placent dans des zones d'activités.

d) Les zones d'activités

Les zones d'activités ont une vocation avant tout artisanale, tournée vers l'économie résidentielle. Leur surface est en moyenne relativement restreinte : près de 70% d'entre elles ont une surface inférieure à 5 ha.

Les zones existantes sont presque saturées. Le foncier restant est soit trop petit soit pris d'assaut par les entreprises déjà installées, empêchant donc l'arrivée de nouvelles entreprises.

Plusieurs projets de création et d'extension sont en cours, notamment la première zone thématique du Pays : la zone d'Antrenas, dédiée à l'agroalimentaire avec l'installation du nouvel abattoir.

e) Positionnement sur le marché

L'économie du Pays est beaucoup basée sur une stratégie de niches. Les marchés sont donc relativement restreints. De plus, pour beaucoup de productions, la consommation locale fait défaut ; le marché local est peu dynamique et les produits sont envoyés à l'extérieur.

Enfin, il existe peu de réseaux d'entreprises visibles au-delà du département.

f) La communication

Les problèmes liés à Internet et à la téléphonie mobile persistent. Même si la couverture s'améliore et que la plupart des zones d'activités sont reliées au haut débit, il existe encore de nombreuses zones blanches. La perspective de la fibre optique, permettant l'arrivée du très haut débit sur les zones d'activités, est intéressante.

g) Le transport

Les problèmes d'approvisionnement et de livraison doivent être pris en compte. En effet, la neige ou l'absence de fret ferroviaire sont des freins au développement de certaines activités économiques.

III. AUTOUR DE L'ENTREPRISE

a) La main d'œuvre

La plus grosse difficulté dans ce domaine est le manque de personnel qualifié dans certains domaines (médico-social…). De plus maintenir ce personnel ou le faire venir de l'extérieur est rendu difficile pour plusieurs raisons, notamment le logement et le travail du conjoint.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

b) La formation

La formation est satisfaisante en ce qui concerne l'agriculture et l'artisanat. En revanche elle fait défaut en ce qui concerne les études supérieures (ingénieurs, médecins spécialistes…).

c) Les services aux entreprises

Les services aux entreprises sont peu implantés sur le Pays, on les trouve davantage au niveau départemental.
Lorsqu'ils existent, ils sont souvent de trop petite taille et isolés sur le marché.
Enfin, il manque des services notamment dans le domaine de la logistique.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Synthèse des réponses au questionnaire

Nous avons obtenu 58 réponses sur environ 300 questionnaires envoyés, soit quasiment 20% de retour.

Les entreprises du territoire sont de petite taille.

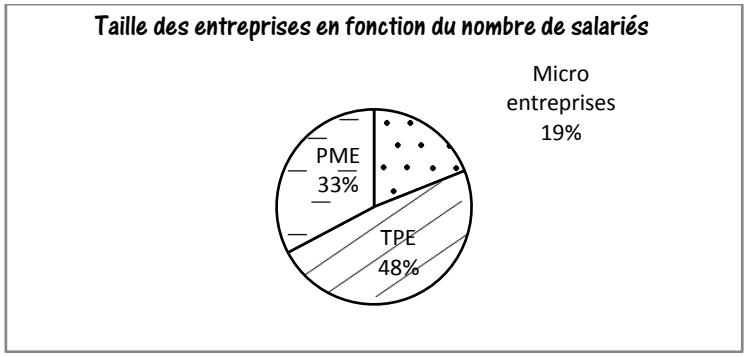

La majorité des entreprises est implantée depuis plus de cinq ans.

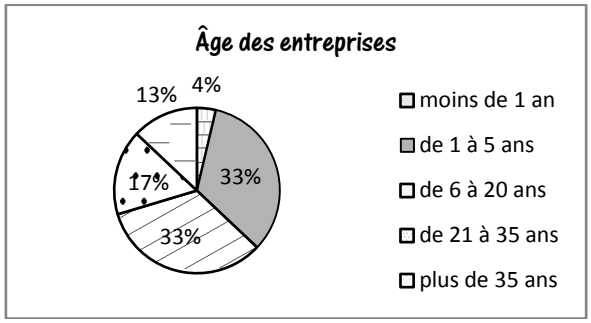

<u>Les principaux secteurs d'activité :</u>

- Tourisme
- Commerces
- Artisanat

<u>Localisation :</u>

Près de la moitié des entreprises de moins de 5 ans (9 sur 20) se situent en périphérie de ville/village, une seule est en ZAE.

D'une manière générale, peu d'entreprises sont installées en ZAE (7 entreprises) et 5 d'entre elles sont des entreprises de 10 ans ou plus.

Les entreprises touristiques n'ont aucun intérêt à aller s'installer dans les ZAE. Pour les autres, une majorité (64 %) ne veut pas s'installer en ZAE, quel que soit leur âge.

<u>Raisons de l'implantation :</u>

Les raisons de l'implantation sont quasiment les mêmes pour l'ensemble des entreprises de moins de 35 ans.

Près de la moitié d'entre elles s'installent car elles ont un attachement au territoire ou pour la qualité de vie. Environ un quart vient pour le dynamisme.

Ce document est imprimé sur papier recyclé

<u>Adresse de correspondance :</u> Mairie – 48100 MONTRODAT
<u>Téléphone :</u> 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / <u>Fax :</u> 04 66 31 37 51
<u>Courriel :</u> pays.gevaudan@gmail.com / <u>Site internet :</u> www.pays.gevaudan.lozere.fr

En revanche, les opportunités immobilières et/ou foncières ne sont quasiment pas représentées pour les entreprises récentes. Seul un sixième du total des entreprises considère ces opportunités pour leur implantation.

Les entreprises de plus de 35 ans, quant à elles, se sont principalement implantées à cause d'un attachement au territoire (4 entreprises sur 7).

Inconvénients de la localisation :
- Problèmes de connexion internet et téléphonique
- Eloignement des fournisseurs et clients

Services utilisés :

Les services les plus utilisés sont les banques, les assurances et les services comptables pour au moins 70 % des entreprises. On trouve aussi l'informatique pour 60 % des entreprises et la publicité pour 54%. Les télécommunications arrivent en sixième position avec 42 % des entreprises.

Services manquants :
- Entreprises informatiques
- Services de communication (publicistes…)
- Entreprises de transport/logistique

Formation :

Les entreprises déplorent un manque d'ouvriers qualifiés (maçons, cuisiniers…) et de formations linguistiques, en particulier pour les entreprises touristiques.

Internet :

Les entreprises interrogées sont presque toujours couvertes par de l'ADSL mais la plupart du temps limitée à 512 kbts ce qui est insuffisant. La moitié des entreprises pense que l'arrivée de la fibre optique va leur permettre de développer leurs activités.

Développement de l'activité :

Les 38 entreprises qui ont répondu à cette question pensent développer leur activité par plusieurs méthodes en parallèle.

Ce sont les entreprises de plus de 35 ans qui ont, proportionnellement, le plus l'intention de développer leur activité (6 sur 7), mais en mettant un œuvre un seul moyen à la fois (variable selon l'entreprise).

Les entreprises de moins de 5 ans pensent se développer en embauchant du personnel et, en parallèle, en augmentant le rythme de production ou en créant de nouveaux produits.

Les entreprises de 6 à 20 ans se développeront majoritairement en augmentant le rythme de l'activité.

Enfin, celles de 21 à 35 ans le feront plutôt en créant de nouveaux produits/activités/services.

Reprise :

Seules 37 entreprises ont répondu à cette question. Parmi elles, 22 pensent ne pas trouver de repreneur. Proportionnellement, ce sont les entreprises de plus de 35 ans qui ont le moins d'espoir de trouver un repreneur.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

COMPTE RENDU

Réunion participative

Schéma de Développement économique

11 juin 2009, Maison de la Terre de Peyre à Aumont Aubrac

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Fonction
ASTRUC Alain	Vice-président du Pays
BASTIDE Bernard	Vice président Tourisme Cci Lozère
BERGEOT Hélène	Stagiaire Polytech'Tours
BESSON Amélie	Stagiaire Polytech'Tours
BOUDET Claude	Conseiller Municipal Monastier-Pin-Moriès
BOUSSUGE Vincent	Gite étape Aumont Aubrac / Association des commerçants
CABIRON Laurent	SNCABIRON Louis / Responsable plateforme usine
DELMAS Xavier	Chef du service économique de la CMA de Lozère
DELORME Guillaume	Animateur et chargé de mission du Pays Gévaudan-Lozère
DENICOURT Charles	Association développement économique de l'Aubrac
JOLIVET Robert	Président du conseil de développement du Pays
PONS Claude	P3C
ROCHE Laura	Stagiaire Polytech'Tours
ROLLAND Béatrice	Cogérante LMEd SARL
ROUSSON Claude	Adjoint Monastier-Pin-Moriès
VIALA Julie	Stagiaire « Terroirs et Cultures » Aubrac
WU Chenguang	Stagiaire Polytech'Tours

A. INTRODUCTION DE LA REUNION

Guillaume Delorme a accueilli les personnes présentes. Il a, à cette occasion, présenté le Pays du Gévaudan-Lozère ainsi que l'étude en cours sur le schéma de développement économique.

Tout le monde s'est ensuite présenté puis, Guillaume Delorme a cédé la parole aux stagiaires.

B. PRESENTATION DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les stagiaires ont tout d'abord présenté leur démarche ainsi que les méthodes qu'ils ont employées.

Puis ils ont exposé une synthèse des réponses aux questionnaires envoyés aux entreprises.

Les stagiaires ont ensuite fait une présentation de leurs premiers constats sur le territoire du Pays : *présentation générale* (la démographie et l'occupation du sol), *le monde de l'entreprise* (le tissu

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

économique, la production, les zones d'activités, le positionnement sur le marché, les créations et reprises, la communication et le transport) et *autour de l'entreprise* (la main d'œuvre, la formation et les services aux entreprises).

Enfin, ils ont proposé un premier tour de table pour recueillir les réactions face à ces premiers constats.

Cf. présentation ci-jointe.

C. 1ER TOUR DE TABLE : REACTIONS FACE AUX CONSTATS

(1) Internet et la téléphonie mobile

Claude Pons a observé que la fibre optique n'est pas la solution idéale : pour les entreprises, aujourd'hui, le très haut débit n'est pas nécessaire, une offre de haut débit à 16 Mbits est suffisante. En revanche, il manque une couverture 3G sur le département.

Béatrice Rolland a répondu que toutes les entreprises n'ont pas le haut débit à 16 Mbits mais une connexion à 512 kbits, ce qui est très handicapant dans les relations avec les clients. De plus, il existe encore de nombreuses zones blanches. Béatrice Rolland a jugé cela catastrophique.

Claude Pons a précisé que la clé 3G + permettrait de supprimer les zones blanches.

Charles Denicourt a ajouté que ces zones blanches en téléphonie étaient anti-commerciales. Il s'est d'ailleurs demandé comment on pouvait encore faire du tourisme étant donné que téléphoner est la première chose que les touristes font lorsqu'ils arrivent.

Charles Denicourt a proposé l'exemple du bourg du Malzieu-Ville dans lequel les téléphones portables ne captent pas.

Alain Astruc a expliqué que la couverture totale du territoire n'était pas la priorité des opérateurs. Cependant, il a précisé que 90% de la population était couverte par la téléphonie mobile.

Claude Boudet a contesté ce chiffre de 90 %.

Charles Denicourt a suggéré l'utilisation de l'argent public pour la couverture globale.

Guillaume Delorme a exposé le futur problème du renouvellement des baux des antennes.

Alain Astruc a souligné que l'on considère la commune couverte à condition que le bourg soit même si ce n'est pas forcément le cas des hameaux. Il a ensuite pris l'exemple de Javols dont le bourg est couvert mais pas l'école forestière.

Claude Pons a proposé une solution par satellite.

(2) L'artisanat

Xavier Delmas est intervenu sur l'importance de l'artisanat en terme de services à la personne. Il a aussi précisé que cet artisanat est fragile mais indispensable. Il a évoqué le triptyque boucher-boulanger-épicier qu'il faut pérenniser, en particulier dans un contexte de vieillissement de la population artisanale (30 % de l'effectif a plus de 50 ans). La difficulté de transmission des entreprises est un réel problème. Il a ensuite insisté sur le maintien des savoir-faire. Il a souligné la chance que représentait l'A75, qui amène du tourisme et des résidences secondaires. Cela crée des activités permanentes dans le bâtiment et dans l'agroalimentaire.

(3) L'accueil de nouvelles populations et l'A75 comme axe développement

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Charles Denicourt a souligné qu'il faudrait fournir des outils aux gens pour travailler et se fixer sur le Pays. Il y a des handicaps, comme le manque de médecin ou le coût du chauffage durant les hivers de 6 mois qui sont, pour lui, des obstacles à l'accueil de nouvelles populations.

Robert Jolivet a proposé de cibler des zones de développement, d'y mettre les moyens (maison médicale, commerçants, artisans …) et d'y faire venir les gens. Ensuite, il serait possible d'agrandir le périmètre.

Charles Denicourt a suggéré d'utiliser l'autoroute comme axe de développement.

Bernard Bastide s'est interrogé sur les moyens de rattacher les petites communes à cet axe. Il a aussi précisé qu'il fallait sortir de l'image vieillotte de la Lozère.

Claude Boudet a ajouté qu'il aimerait bien que ce développement se fasse aussi le long de la RN88.

Robert Jolivet a noté que toutes les potentialités de l'A75 n'avaient pas encore été utilisées. Il a cité en exemple les principaux employeurs du Pays qui sont implantés depuis plus de 20 ans et donc bien avant l'A75. Pour lui, il faut utiliser le rayonnement de la colonne dorsale qu'est l'A75.

Alain Astruc a rappelé qu'au départ personne ne croyait en l'A75, on pensait même que des communes, comme Aumont Aubrac, déclineraient. Or, à présent, la population d'Aumont Aubrac augmente et on y trouve même une zone d'activité.

(4) La métallurgie

Robert Jolivet lui a expliqué qu'il n'y avait aucune activité autour de l'usine et que celle-ci ne pouvait en créer sans faire concurrence à ses clients.

(5) L'image négative de la Lozère

Béatrice Rolland a regretté que la Lozère donne une image « loin de tout ».

Alain Astruc a précisé qu'il faudrait avoir une meilleure communication. Pour lui, il faudrait insister sur la proximité de Clermont-Ferrand.

(6) La formation

Alain Astruc a évoqué le problème du déficit de formation qui ne permet pas de garder les jeunes sur le territoire.

Bernard Bastide s'est interrogé sur comment faire rester les jeunes sur le Pays.

Robert Jolivet a proposé de faire venir des stagiaires sur le Pays qui pourraient y rester et s'y établir.

(7) Les transports et la neige

Claude Rousson a souligné que le manque de trains et de rapidité de ceux-ci implique la nécessité de posséder une voiture personnelle.

Béatrice Rolland a évoqué le problème de la neige qui freine son activité. En effet, annoncer au client que la marchandise ne partira pas à cause de la neige ne renvoie pas à l'image dynamique qu'elle essaie de donner.

Alain Astruc a expliqué que les communes ont l'habitude de déneiger, et que c'est bien souvent l'autoroute qui pose problème en cas de neige.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Bernard Bastide a regretté que l'on se focalise trop sur les problèmes du Pays notamment, dans les journaux, car cela renvoie une mauvaise image.

(8) L'emploi et l'accueil de nouvelles populations

Guillaume Delorme a évoqué le salon « Projet en campagne » qui se déroulera à Limoges et dans lequel le Pays disposera d'un stand avec les autres Pays de Lozère, Lozère Développement, le CG48 et les chambres consulaires. Ce salon s'adresse à ceux qui souhaitent s'installer à la campagne pour vivre et travailler.

Robert Jolivet a insisté sur le fait qu'il faut valoriser le territoire mais aussi dire qu'il y a des problèmes que l'on ne peut régler, sans pour autant s'appesantir dessus.

Alain Astruc a expliqué que les collectivités reçoivent des demandes de personnes voulant s'installer.

Xavier Delmas a signalé que la CMA dispose d'un fichier de repreneurs potentiels d'entreprises artisanales mais que le gros problème reste le travail du conjoint. Il a ajouté qu'il y a des gens qui souhaitent s'installer sur le Pays.

Claude Boudet a précisé que l'isolement et le calme pouvaient être considérés comme des points positifs par ceux qui veulent venir.

Claude Rousson a souligné le problème de l'emploi.

Alain Astruc a ajouté qu'il y a des gens qui s'installent mais qui ne trouvent pas d'emploi.

(9) Augmenter la valeur ajoutée en agroalimentaire

Claude Rousson a expliqué qu'il y a beaucoup à faire pour augmenter la valeur ajoutée dans l'agroalimentaire, notamment avec les labels existants, et l'abattoir d'Antrenas.

Bernard Bastide a ajouté qu'il faut des entrepreneurs pour fabriquer des produits finis sur le site d'Antrenas.

Guillaume Delorme, pour renforcer cette idée de développement de la transformation, a signalé qu'il n'y avait pas, dans la gamme de produits surgelés, de la viande Aubrac, alors que cela existe, par exemple, pour la Charolaise.

Robert Jolivet a souligné qu'il existe beaucoup d'activités en amont et très peu en aval, il faudrait donc en créer.

(10) Augmenter la valeur ajoutée sur la filière bois

Alain Astruc a signalé l'existence d'un hangar de stockage pouvant contenir 10 000 tonnes de plaquettes forestières sur Aumont Aubrac.

Guillaume Delorme a indiqué qu'il était nécessaire d'augmenter la qualité du bois, en préalable à une meilleure valorisation du bois local.

Charles Denicourt a alors précisé qu'on ne savait pas cultiver le bois, qu'aujourd'hui on ne replantait pas mais on défrichait. Il a suggéré de planter des essences d'arbres qui rapportent plus.

Claude Rousson a ajouté que rien qu'en aménageant la forêt on pourrait se chauffer.

Claude Boudet a nuancé qu'il fallait que le prix du bois n'augmente trop. Il a ensuite regretté qu'il n'y ait qu'une utilisation dévalorisée du bois (copeaux, pâte à papier …), alors qu'il y a des besoins en bois d'œuvre.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Robert Jolivet a commenté que le tri suivant sa qualité coûtait trop cher, il est donc plus rentable de tout utiliser pour une production à faible valeur ajoutée.

Xavier Delmas a expliqué que les entreprises de la deuxième transformation regrettent de ne pas trouver du bois de qualité en provenance du territoire.

Robert Jolivet a exposé le projet, développé par un laboratoire de Montpellier pour le compte de la CCI, d'une machine qui trierait automatiquement le bois selon sa qualité.

D. 2EME TOUR DE TABLE : COMMENT DEPASSER LES CONSTATS ?

(1) Des zones de développement

Robert Jolivet a proposé de développer l'activité le long de l'autoroute puis de l'étendre.

Guillaume Delorme a rappelé que dans le diagnostic du schéma départemental des Zones d'Activités Economiques, les axes principaux de développement sont Mende et l'A75.

Charles Denicourt a précisé qu'il est primordial de cibler certaines zones d'activités et de ne pas les multiplier.

(2) L'économie résidentielle

Bernard Bastide a signalé qu'il faudrait revenir vers les métiers manuels qui peuvent embaucher et former.

Guillaume Delorme a souligné qu'il était nécessaire de voir la priorité à l'échelle du Pays, et comment l'assumer sans laisser de côté les activités de bases (l'économie résidentielle).

Xavier Delmas a expliqué qu'il fallait plus de services à la population (plombiers, électriciens et mécaniciens).

Charles Denicourt a ajouté qu'il faut une population suffisante pour faire vivre ces commerces.

Claude Pons a remarqué que l'ESAT et les associations médico-sociales s'approvisionnent à l'extérieur.

Guillaume Delorme a nuancé qu'il manquait une structuration locale pour répondre à ces marchés. Il a été proposé, au Pays, d'organiser une mise en relation des entreprises locales avec les associations médicosociales.

(3) Une coopération entre l'ESAT et les entreprises du Pays

Robert Jolivet a souligné que l'ESAT est une entreprise comme les autres, et qu'elle pourrait, s'il y avait une meilleure communication entre les différents acteurs, être complémentaire avec les autres activités du Pays.

(4) Des regroupements pour aller chercher de plus gros marchés

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

Guillaume Delorme a évoqué le problème des appels d'offre et des actions à mettre en œuvre pour être capable d'y répondre, come par exemple des regroupements d'entreprises afin d'obtenir des meilleurs marchés.

Alain Astruc a cité l'exemple du transport scolaire, pour lequel il a été conseillé aux transporteurs lozériens de se regrouper pour être plus compétitif et pour que leur offre soit mieux considérée (sécurité …).

Xavier Delmas a conclu que fédérer les initiatives individuelles est la bonne solution mais cela est long à mettre en place.

(5) Les zones d'activités thématiques

Charles Denicourt a expliqué que plus on regroupe les mêmes activités plus les entreprises sont intéressées.

Claude Boudet a précisé qu'en Lozère, il est difficile de trouver des thèmes fédérateurs. Il a ensuite suggéré des zones d'activité sur le thème du bois ou encore sur le thème de l'agroalimentaire comme la zone d'activité d'Antrenas.

Alain Astruc a signalé l'intérêt de travailler autour de l'abattoir car ceux-ci disparaissent de plus en plus.

Charles Denicourt a ajouté qu'il fallait se dépêcher de faire l'abattoir à Antrenas car les abattoirs de Saint Chély d'Apcher , bien qu'ayant fait l'objet de travaux, va disparaître dans quelques années.

(6) La filière viande

Guillaume Delorme a évoqué le nombre réduit de points de vente proposant des produits labellisés du territoire et par conséquent leur faible consommation.

Xavier Delmas a renchéri sur la crise des aides aux filières locales.

Alain Astruc a signalé que dans le cas de la « Fleur d'Aubrac », la demande est plus importante que la production.

Bernard Bastide a ajouté qu'il commandait du « De Lozère », il ne pouvait pas avoir de la « Fleur d'Aubrac » car il n'y avait pas assez de production. Il a ensuite cité l'exemple d'un naisseur bovin sur l'Aubrac, qui s'est tourné vers l'élevage et vend directement sa production à Paris.

(7) La filière lait et fromage

Robert Jolivet a évoqué l'usine laitière du Massegros. Celle-ci sous-traitant les activités de maintenance des équipements, cela pourrait bénéficier à des entreprises qui viendraient travailler dans le secteur.

(8) Le soutien à d'autres filières

Claude Boudet a suggéré de créer une activité autour des produits de la cueillette tels que les champignons ou les châtaignes.

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr

(9) Transport par route et par chemin de fer

Robert Jolivet a fait remarquer que l'usine laitière du Massegros avait du mal à trouver une offre de transport par camion frigorifique.

Laurent Cabiron a renchéri sur le fait que lorsque les transporteurs routiers viennent, ils repartent à vide, ce qui pose problème. Il a ensuite expliqué que son entreprise recevait des trains complets à son antenne à Rodez mais pas à celle de la Canourgue.

Claude Rousson a ajouté que les carrières des Ajustons avaient souhaitées faire partir des trains complets mais cela n'avait pas été possible à cause de la SNCF.

Guillaume Delorme a souligné qu'il était intéressant de savoir qu'au moins deux activités pourraient recevoir des trains complets. Il a ensuite précisé que la voie ferrée est une voie unique et que s'il y a un incident cela bloque tous les autres trains. De plus, cette voie est aussi utilisée pour le transport de personnes notamment le week-end avec les étudiants.

Alain Astruc a complété en disant que des habitants de Saint Chély d'Apcher allaient travailler en train à Mende tous les jours. Il aussi signalé le problème de l'entretien des infrastructures et a évoqué l'idée d'un train touristique régulier sur la ligne de Millau.

Enfin, Alain Astruc a remercié tous les participants de leur présence et de l'aide apportée aux stagiaires.

Ce document est imprimé sur papier recyclé

Adresse de correspondance : Mairie – 48100 MONTRODAT
Téléphone : 09 62 31 17 56 (Prix d'un appel local) / Fax : 04 66 31 37 51
Courriel : pays.gevaudan@gmail.com / Site internet : www.pays.gevaudan.lozere.fr